This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07137233 2

LETTRES
HISTORIQUES
ET ÉDIFIANTES

ASTOIN NEW-YORK

LES OEUVRES DE Mme DE MAINTENON COMPRENNENT :

1° LETTRES SUR L'ÉDUCATION DES FILLES. . . . . 1 vol.
2° ENTRETIENS SUR L'ÉDUCATION. . . . . 1 vol.
3° LETTRES HISTORIQUES ET ÉDIFIANTES. . . . . 2 vol.
4° CONSEILS AUX JEUNES FILLES QUI ENTRENT DANS LE MONDE, ETC. . . . . 2 vol.
5° CORRESPONDANCE GÉNÉRALE. . . . . 4 vol.
6° MÉMOIRES, CONVERSATIONS, ÉCRITS DIVERS. . . 1 vol.

Chacun de ces ouvrages se vend séparément.

HISTOIRE DE LA MAISON ROYALE DE SAINT-CYR

Par M. Théophile Lavallée

1 beau volume grand in-8° avec gravures. — Prix : 10 fr.

Paris. — Imprimerie de G. Gratiot, rue Mazarine, 30.

LETTRES HISTORIQUES ET ÉDIFIANTES

12489

ADRESSÉES AUX DAMES DE SAINT-LOUIS

PAR Mme DE MAINTENON

Aubigné, Françoise d'

Publiées pour la première fois

SUR LES MANUSCRITS AUTHENTIQUES, AVEC DES NOTES

PAR M. TH. LAVALLÉE

TOME PREMIER

PARIS
CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR
39, RUE DE L'UNIVERSITÉ

1856

Les éditeurs-propriétaires se réservent le droit de traduction de cet ouvrage.

LENOX LIBRARY
NEW YORK

PRÉFACE.

§ I.

Il y a dans Mme de Maintenon deux existences distinctes, encore bien qu'elles se trouvent nécessairement confondues : d'une part, l'existence publique, la vie de cour et de Versailles, la vie de la compagne de Louis XIV; d'autre part, l'existence intime et cachée, la vie de piété, de bonnes œuvres, de Saint-Cyr, la vie de l'institutrice de la maison de Saint-Louis. Ce sont ces deux existences que j'ai cru devoir séparer dans la publication des *Œuvres de Mme de Maintenon :* la *Correspondance générale* comprendra la vie de la femme du monde, de la femme historique; les *Lettres et Entretiens sur l'éducation,* les *Lettres historiques et édifiantes, les Conseils aux demoiselles,* etc., comprennent sa vie privée.

Celle-ci est la moins connue, la moins éclatante, la moins variée; mais Saint-Cyr ayant été la grande et unique affaire de Mme de Maintenon, c'est sa véritable vie et celle qui nous la fait le mieux connaître; c'est celle qui nous la montre dans son intimité, dans le secret de ses pensées, dans ses occupations journalières, dans ses véritables affections et ses goûts, dans ses faiblesses et ses défauts, ajoutons dans tout

l'éclat et la plénitude de ses facultés. On croit vulgairement que Mme de Maintenon n'a été occupée que d'affaires et d'intrigues de cour; on verra par les *Lettres historiques et édifiantes* que cela est matériellement impossible : son goût y eût-il été, que le temps lui aurait manqué, car on la trouvera dans ces lettres, qui vont de l'année 1681 à 1719, occupée presque uniquement, partout et continuellement, de piété, d'éducation, d'œuvres charitables, fuyant la cour autant qu'elle le peut, regrettant comme perdu tout le temps qu'elle ne donne pas à Dieu et à Saint-Cyr. Le personnage de Mme de Maintenon, réduit à ces proportions, à cette vie sainte mais monotone, à ces occupations innocentes mais monastiques, est moins curieux, moins dramatique que dans les récits romanesques de Saint-Simon, mais il est plus naturel, plus vrai, et nous verrons qu'il n'est pas moins intéressant.

Les deux volumes que je publie sous le titre de *Lettres historiques et édifiantes* sont, pour me servir des expressions des Dames de Saint-Louis, les lettres *pieuses, utiles et agréables* que Mme de Maintenon écrivit à ces religieuses, soit pour diriger leur conscience, soit pour les guider dans les *devoirs de leur état*, soit pour leur parler d'elle-même, des choses de la cour, des événements de son temps. Nous avons dit ailleurs quelles hautes pensées avaient inspiré la fondation de Saint-Cyr et l'éducation qu'on y donnait : Mme de Maintenon voulait « rendre les demoiselles les plus parfaites qu'il soit possible, selon Dieu et selon le monde[1] » ; en dispersant des filles ainsi élevées dans toute la France pour y « multiplier l'éducation de Saint-Cyr, » elle voulait « re-

[1] *Entretiens sur l'éducation des filles.*

nouveler dans tout le royaume la perfection du christianisme[1]; » enfin elle voulait, pour parler le langage de notre époque, arrêter la corruption de son temps en régénérant la société par les femmes et le foyer domestique.

Pour atteindre ce but si élevé, il fallait d'abord former les institutrices : « Je demande à Dieu tous les jours, disait-elle aux Dames de Saint-Louis, je demande que Saint-Cyr soit détruit, si vous n'êtes des saintes, puisqu'il est comme impossible que vous remplissiez les desseins de votre institution si vous n'êtes pas parfaites[2]. » — « Sanctifiez votre maison, leur disait-elle encore, et par votre maison tout le royaume. Je donnerois de mon sang pour communiquer l'éducation de Saint-Cyr à toutes les maisons religieuses qui élèvent des filles[3]. » C'était donc à rendre *saintes* et *parfaites* les Dames de Saint-Louis que tendait Mme de Maintenon; ce fut le travail qui l'occupa toute sa vie, sa mission, car, disait-elle, « la Providence m'avoit donné des grâces spéciales pour cet institut[4]; » sa passion, car, disait-elle encore, « tout m'est étranger à proportion de Saint-Cyr, et mes plus proches parents me sont moins chers que la dernière des bonnes filles de la communauté[5]. » Ce fut enfin l'objet principal des

[1] *De l'esprit de l'Institut des filles de Saint-Louis.* — Racine a exprimé la pensée de Mme de Maintenon dans ces beaux vers du prologue d'*Esther* :

Ici, loin du tumulte, aux devoirs les plus saints,
Tout un peuple naissant est formé par mes mains;
Je nourris dans son cœur la semence féconde
Des vertus dont il doit sanctifier le monde.

[2] *Entretiens sur l'éducation des filles.*

[3] *Lettres sur l'éducation*, p. 313.

[4] *Lettres et Avis*, p. 773.

[5] *Lettres édifiantes*, I. 275

lettres nombreuses qu'elle écrivit aux Dames de Saint-Louis.

« Outre ses instructions générales, dit Languet de Gergy, elle ne cessa d'en donner de particulières à celles des religieuses qui s'adressoient à elle pour lui ouvrir leur cœur et la consulter. On a ainsi une multitude de lettres que les Dames de Saint-Louis avoient gardées soigneusement pour leur édification et qui sont dignes d'être lues et admirées. Il semble que ce soit Mme de Chantal parlant aux filles de Saint-François de Sales. Elle entroit dans le détail des défauts, des vices, des imperfections de ses filles; elle les encourageoit, elle les reprenoit, les consoloit selon leurs besoins, leurs dispositions; son ton étoit assaisonné de cette douceur modeste, de cette franchise et de ces grâces qui ne la quittoient jamais[1]. »

Chaque religieuse, chaque novice, chaque demoiselle même, usant et quelquefois abusant de la permission que Mme de Maintenon lui en avait donnée, au moindre scrupule, au moindre embarras, au moindre *picotement* de sa conscience, lui écrivait, la consultait, et, au milieu de tous ses embarras et des fatigues de la cour, de sa vie si agitée, et dont elle nous a tracé elle-même le vivant tableau[2]; au milieu de ses voyages continuels à Versailles, à Marly, à Fontainebleau, elle répondait à toutes, soit par un avis en quelques lignes, soit par de longues instructions, tantôt familières, tantôt solennelles, avec une abondance de cœur et une fécondité d'esprit qui semblent inépuisables, avec une fermeté de pensées, une profondeur et une délicatesse

[1] *Mémoires historiques, pour servir à l'histoire de la maison de Saint-Louis*, etc., t. I, p. 345.

[2] Voir p. 153, t. II.

d'idées, un langage si net, si vrai, si pénétrant, qu'elle s'y révèle comme le plus grand écrivain de la fin du siècle de Louis XIV. On comprendra quel zèle, quelle persévérance, quelles ressources infinies elle déploya, dans cette tâche qui nous semble si fastidieuse et qui pourtant ne la lassa jamais, si l'on songe que les 600 lettres que nous publions forment à peine la moitié de celles que les Dames de Saint-Louis avaient conservées, et que ces Dames n'avaient pas conservé la moitié de celles qu'elle leur a écrites.

Mme de Maintenon apparaît dans ces lettres, où elle se peint elle-même au naturel, et qui certes n'ont pas été écrites en vue de la postérité, comme un personnage très-différent de celui que l'imagination et la haine de ses ennemis ont inventé. On l'y trouve tout occupée de Dieu et de son œuvre de Saint-Cyr, ne prenant part aux affaires de l'État que pour gémir sur les malheurs de la guerre, montrant même dans ses entretiens avec les Dames de Saint-Louis, ses faiblesses, ses infirmités, ses défauts. C'est une femme d'un esprit supérieur, mais essentiellement droit, et qui pousse le bon sens, pour ainsi dire, jusqu'au sublime; elle a une piété profonde, mais en même temps simple, douce, solide, et dirigée de telle sorte « qu'elle nous attache aux devoirs de notre état [1]; » elle est ordinairement grave et sérieuse, mais elle est aussi aimable, enjouée, indulgente : « La grâce, disait-elle, n'est pas incompatible avec la dévotion dans les personnes de notre sexe [2]. » Enfin qu'elle écrive, soit à des princes, à des évêques, soit à des enfants, ou

[1] *Lettres sur l'éducation*, p. 270.
[2] *Lettres historiques et édifiantes*, t. I, p. 199.

aux plus humbles des sœurs converses[1], elle a toujours, et à un degré éminent, ces qualités communes à la société de cette époque et qui ont fait sa grandeur : la tenue, la mesure, la distinction, la dignité. « Prenez tous mes avis d'aussi bon cœur que je vous les donne, écrit-elle à une Dame de Saint-Louis, et si je vous fais de la peine, pardonnez-le-moi, en considérant le personnage que je fais chez vous et que Dieu m'en a chargée[2]. »

Mme de Maintenon apparaît encore dans ces lettres avec un entourage plein d'innocence et d'agréments qui change sa physionomie et répand sur sa personne un charme profond. Les Dames de Saint-Louis formaient, en effet, une réunion de femmes aussi remarquables par leur vertu que par leur esprit; d'une candeur ravissante, d'une piété angélique, qui, tout en s'efforçant d'atteindre à la perfection monastique, n'avaient rien perdu des manières distinguées, du langage poli qu'elles devaient à leur éducation et à leur naissance. Outre les Dames de Saint-Louis, il y avait encore autour de Mme de Maintenon des demoiselles qu'elle avait distinguées au milieu des autres et dont quelques-unes lui tenaient compagnie, comme la spirituelle Mlle d'Aumale, dont nous donnerons quelques lettres autographes, ou bien des enfants qu'elle élevait elle-même dans son appartement, comme la charmante Jeannette de Pincré dont nous verrons l'histoire[3]. Je ne crois pas me tromper en disant que tous ces visages si purs, si gracieux, si naïfs, que toute cette vertu, tout cet enjouement, toute

[1] *Lettres historiques et édifiantes*, I. 121.

[2] T. II, p. 266.

[3] Voir la lettre 235 du tome I.

cette fraîcheur se reflètent sur le visage de Mme de Maintenon, lui ôtent l'aspect chagrin et sévère que lui donnent la plupart des portraits que nous avons d'elle, et en font ce qu'elle était réellement à Saint-Cyr, une bonne et noble femme, pleine de raison et de grâce, une institutrice parfaite, une vraie mère de famille adorée de ses enfants.

Les *Lettres édifiantes* ne sont pas seulement des instructions de piété et des conseils de direction aux Dames de Saint-Cyr, ce sont aussi des documents historiques, et qui ont une grande valeur. Mme de Maintenon avait l'habitude de donner aux Dames de Saint-Louis, et même à leurs élèves, des nouvelles de la santé du roi, des opérations de la guerre, des affaires de la famille royale, des plaisirs de la cour. Ces lettres contiennent donc des détails très-précieux sur les événements et les personnages de l'époque, et dans certaines parties elles réfutent ou complètent les récits de Saint-Simon[1]. On verra de quels sentiments Mme de Maintenon était animée aux grandes époques du siége de Mons, ou du traité de Ryswick. Les billets qu'elle envoya aux Dames à l'époque du siége de Lille, de la bataille de Malplaquet, de la bataille de Denain, sont écrits avec un serrement de cœur et un tremblement de main que l'on devine, et, par leur laconisme même, ils font une impression profonde. Enfin, ces lettres sont complétées par les *Entretiens d'une confiance intime* qu'elle eut avec Mme de Glapion, et où elle entre dans les détails les plus curieux sur sa propre histoire, les événements de sa jeunesse, les causes de son élévation, sur sa vie à la cour, les habitudes du roi, celles des princes de la famille royale, etc.

[1] Voir principalement la note de la page 302, t. I.

De toutes les personnes à qui ces lettres sont adressées, il en est une qui se distingue des autres par un charme tout particulier, c'est la Dame de Saint-Louis que je viens de nommer. J'ai donné toutes les lettres que Mme de Maintenon écrivit à Mme de Glapion, créature angélique que malheureusement nous ne connaissons que par ces lettres, et dont les aimables qualités, les vertus, les longues mélancolies inspirent la plus vive sympathie[1]. Je me félicite d'avoir tiré des ténèbres de l'oubli la figure de cette sainte religieuse, et le peu que nous savons de sa vie simple et unie : cette figure est l'une des plus touchantes de ce temps où les femmes étaient si distinguées; cette vie est une étude morale pleine d'intérêt et de tristesse, mais qui ne sera appréciée que de ceux qui comprennent la grandeur de l'œuvre de Saint-Cyr.

Le siècle de Louis XIV est devenu, tant il semble déjà loin de nous, comme une seconde antiquité : on l'étudie, on le commente, on l'explique, on l'aime comme on faisait à l'époque de la Renaissance pour l'antiquité grecque et latine. C'est la source où tout ce qui a conservé le goût de l'esprit, des sentiments délicats, du beau langage va se rafraîchir, se délecter, se consoler. Saint-Cyr doit être regardé comme un coin de cette antiquité, coin jusqu'ici mal exploré, mal connu, et pourtant qui n'est pas sans intérêt, pour l'histoire du grand siècle, de la société polie et de notre littérature. Là, plus qu'en aucun lieu peut-être, on trouvait l'amour de la perfection, le culte de la vertu et du devoir, le goût du bon et du beau, un mélange d'habitudes élégantes et de pratiques de piété, la grâce unie à l'austérité. Pendant que la cour était pleine de corruption et de vices,

[1] Voir la note de la page 379, t. I.

il y avait là, tout près d'elle, un asile de pureté, de paix et d'innocence de qui l'on pouvait dire : « C'est vous qui réparez continuellement les désordres du monde, et c'est en votre faveur que Dieu suspend sa justice[1]. » Aussi les *Lettres de Mme de Maintenon* doivent être regardées comme le contre-poison moral et historique des *Mémoires de Saint-Simon* et surtout des *Lettres de la princesse Palatine :* elles rafraîchissent l'âme des scandales, des infamies, des calomnies dans lesquels l'un et l'autre se complaisent, et réduisent leurs récits et leurs accusations à leur juste valeur.

Je viens de dire que Saint-Cyr était un coin important et mal connu de l'histoire de notre littérature. On y parlait en effet une langue que Mme de Maintenon y avait apportée, qu'elle tenait des hôtels de Richelieu et d'Albret, de la société de Mmes de Coulanges, de Sévigné, de La Fayette, langue qu'avait rendue plus grave et plus chrétienne la lecture ou la fréquentation de saint François de Sales, de Bourdaloue, et même de « MM. de Port-Royal. » La langue de Saint-Cyr est en effet une nuance très-délicate et pourtant très-nettement marquée de la langue du grand siècle : elle n'a ni la majesté éclatante de Bossuet, ni l'abondance élégante de Fénelon, ni l'entrain si séduisant de Mme de Sévigné; mais, par sa clarté, sa fermeté, sa simplicité, elle marque le passage entre la langue forte, nerveuse, naïve, incorrecte du dix-septième siècle, et la langue tantôt vive et railleuse, tantôt emphatique et sentimentale du dix-huitième; enfin, Mme de Maintenon fait, avec Massillon (plus élégant et moins naturel), la transition entre la partie du dix-

[1] *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 145.

septième siècle, que prolongent Mme de Sévigné et Bossuet, et la partie du dix-huitième siècle que commencent Fontenelle et Voltaire. Son style est naturel, posé, serein, uni; la pensée s'y moule dans le mot avec une facilité et une netteté extrêmes; il est, comme la personne même de Mme de Maintenon, sérieux et agréable, et garde de la noblesse jusque dans le trait et la raillerie. La qualité qui y domine, c'est le sentiment et le goût du bon et du vrai, c'est la *solidité :* j'appuie sur ce mot, familier à Mme de Maintenon, que Louis XIV appliquait très-justement à cette dame, qu'on employait journellement à Saint-Cyr, et qu'on retrouvera jusque dans le babil d'un enfant[1]. Ce beau langage, ce beau style s'étaient communiqués tout naturellement aux Dames de Saint-Louis ainsi qu'à leurs élèves : Mme de Maintenon trouvait elle-même qu'on écrivait très-bien à Saint-Cyr, et elle s'en plaignait souvent comme d'une recherche contraire à la simplicité de l'éducation qu'on doit donner aux femmes. En effet, le peu qui est resté des écrits des Dames de Saint-Louis, leurs Mémoires, les Entretiens de Mme de Glapion reflètent les pensées, les expressions, les tours de phrase de Mme de Maintenon, et nous en verrons encore d'autres exemples dans les lettres de Mlle d'Aumale. Ajoutons que l'esprit de Mme de Maintenon continua d'animer Saint-Cyr si pleinement et en toutes choses, qu'on retrouve son style dans la correspondance des dernières Dames de Saint-Louis en 1793, et c'est ce que démontrent les fragments que j'en ai donnés dans l'*Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*. Quelques personnes m'ont même affirmé qu'on le re-

[1] Voir p. 267, t. II.

rouvait encore dans quelques familles de la province dont les mères avaient été élevées à Saint-Cyr.

Il y aurait bien d'autres observations à faire sur ces lettres de Mme de Maintenon ; on en trouvera quelques-unes dans les notes nombreuses dont j'ai cru devoir les accompagner. Je ne puis d'ailleurs qu'indiquer ici le charme profond qu'on éprouve à pénétrer dans ce monde si différent du nôtre, où la recherche de la perfection morale semblait la tâche unique de la vie ; à écouter ces personnages qui se passionnaient avec tant de bonne foi pour des idéalités, ou, comme l'on dira peut-être, pour des puérilités et des rêveries ; à voir ces existences si sereines, si pures, si simples ; à entendre ces maximes sur la destinée sociale des femmes, si contraires aux théories subversives qui, de nos jours, ont tant de succès et produisent tant de maux[1].

§ II.

Les *Lettres historiques et édifiantes* peuvent être regardées comme inédites. La collection de La Beaumelle renferme pourtant cinquante lettres environ de Mme de Maintenon aux Dames de Saint-Cyr, mais je vais montrer quelle en est la valeur.

[1] « Dieu a soumis notre sexe au moment qu'il l'a créé : la foiblesse de notre esprit et de notre corps a besoin d'être conduite, soutenue et protégée ; notre ignorance nous rend incapables de décision, et nous ne pouvons, dans l'ordre de Dieu, gouverner que dépendamment des hommes. » T. I, p. 392.

J'ai dit, dans la Préface des *Lettres sur l'éducation*, qu'on ne savait par quelle voie La Beaumelle avait eu les copies de ses *Lettres de Mme de Maintenon* et les matériaux de ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Mme de Maintenon*, que cette publication avait été faite sans le concours des Dames de Saint-Louis, qu'elles en avaient été mécontentes, etc. Je me suis trompé. M. de Monmerqué a eu la bonté de me communiquer des papiers de La Beaumelle qui démontrent que les *Lettres* et les *Mémoires* ont été publiés avec le concours et l'assentiment des Dames de Saint-Louis. Ces papiers avaient été saisis chez La Beaumelle, en 1756, à l'époque où cet écrivain fut mis à la Bastille, et ils y sont restés jusqu'à la destruction de cette prison. Ce ne sont que des fragments de liasses probablement très-grosses, mais ils sont tous signés de La Beaumelle et du lieutenant de police Berryer, depuis garde des sceaux. Ils consistent : 1° en copies de lettres de Mme de Maintenon faites par La Beaumelle, et parfaitement conformes à celles qu'on trouve dans les manuscrits des Dames de Saint-Louis ; 2° en copies des dernières lettres de Mme de Maintenon faites par une Dame de Saint-Louis[1], et en fragments de la correspondance de cette Dame avec La Beaumelle. Cette correspondance, ainsi que je viens de le dire, témoigne sans réplique que La Beaumelle a fait sa publication avec le consentement des Dames de Saint-Louis, qui lui ont fourni une grande partie de ses matériaux. Nous sommes donc maintenant

[1] En comparant les écritures qui se trouvent aux Archives de la préfecture de Versailles, je pense que cette Dame doit être Mme de Bosredon, maîtresse générale des classes en 1750 et années suivantes.

renseignés sur l'origine du *trésor* (c'est le mot de Voltaire) où La Beaumelle a puisé : voyons l'usage qu'il en fait.

Je viens de dire que j'avais entre les mains les dernières lettres de Mme de Maintenon copiées par une Dame de Saint-Louis et données par cette Dame à La Beaumelle, avec les copies de ces mêmes lettres faites à son tour par cet écrivain. Les unes et les autres sont tout à fait conformes aux recueils manuscrits des Dames de Saint-Louis provenant de leur bibliothèque particulière, et qui sont aujourd'hui à ma disposition. Il est donc certain que des documents parfaitement exacts ont été remis entre les mains de La Beaumelle. Or si on les compare avec les *Lettres* imprimées et publiées par lui, en 1742, 1756, 1757, etc., on est tout surpris de ne trouver dans ces *Lettres* qu'un texte altéré, tronqué, méconnaissable. Quelle est la cause de ce changement? Probablement le mauvais goût de La Beaumelle qui d'ailleurs n'aura vu dans cette publication qu'un moyen de faire du bruit, mauvais goût qui était peut-être partagé par quelques Dames de Saint-Louis. Ces Dames avaient eu, même du vivant de Mme de Maintenon, l'intention de répondre aux calomnies répandues contre leur fondatrice par la publication de ses Lettres; elles en avaient préparé des recueils pour l'impression[1]; l'archevêque de Sens, Languet de Gergy, avait composé lui-même un de ces recueils et dont je me suis beaucoup servi; puis elles se sont maladroitement avisées de confier ces précieux matériaux à un écrivain très-spirituel sans doute, et qui ne mérite pas les injures dont Vol-

[1] En tête d'un volume manuscrit des Dames de Saint-Louis on trouve cette note : « On a tiré de ce volume ce qui convient à l'impression, quand on la voudra faire. »

taire l'a accablé, mais de vie aventureuse et de religion protestante, qui, regardant toutes ces lettres comme des bavardages et des puérilités de couvent, s'est contenté d'en prendre et d'en arranger ce qu'il a cru propre à piquer la curiosité du public, et a laissé tout le reste. Ainsi, les recueils manuscrits des Dames de Saint-Louis contiennent plus de deux mille cinq cents lettres, avis, instructions de Mme de Maintenon. J'en donne dans les volumes que j'ai déjà publiés, dans ceux qu'on va lire et dans ceux qui les suivront, environ la moitié, en élaguant l'autre moitié comme contenant des redites, des inutilités, des choses vulgaires de ménage ou d'intérieur. La Beaumelle s'est contenté d'en donner environ quatre-vingts, y compris les lettres à Mme de Brinon; dix-huit ou vingt seulement sont à peu près exactes; toutes les autres ne sont composées que de phrases, de lignes, de mots qu'il a pris à toutes les lettres, et quelquefois sans souci des sujets, des dates et des personnes. Tout son soin consiste à en extraire les passages qui ont un intérêt historique ou renferment quelque trait saillant, et il les unit par des phrases de son invention. Ainsi presque toutes les lettres si remarquables de Mme de Maintenon à Mme de Glapion ont été retranchées ou sont dénaturées : il en reste à peine le sens général, on n'en trouve que la poussière. J'aurais voulu donner une idée des procédés d'altération ou de fabrication de cet étrange éditeur; mais cela est impossible; bien que la matière me soit très-connue, je me perds moi-même dans le texte de La Beaumelle. Voici néanmoins ce que j'ai fait.

1° La Beaumelle a cherché des lettres de Mme de Maintenon à un personnage fort intéressant dans l'histoire de

Saint-Cyr, Mme de la Maisonfort, et il n'en a pas trouvé. Qu'a-t-il fait? il s'en est allé chercher des fragments de ces lettres dans un livre imprimé en 1732; il a pris ces fragments, il a pris le récit de l'historien qui les donne, même des phrases de Fénelon, et de tout cela il a fabriqué des lettres de Mme de Maintenon à Mme de la Maisonfort. C'est ce qu'on verra démontré, tome I, pages 136, 185, 194, etc., où j'ai mis en regard le texte de La Beaumelle et la source où il l'a puisé.

2° J'ai mis de même en regard le texte des dernières lettres de Mme de Maintenon fournies à La Beaumelle par la Dame de Saint-Louis dont j'ai parlé précédemment, et le texte qu'il a publié. On le prend ainsi en flagrant délit de mutilation ou de transformation.

Il ne me reste plus qu'à indiquer les manuscrits qui m'ont servi à composer les deux volumes des *Lettres historiques et édifiantes*.

1° *Avis aux religieuses de Saint-Louis sur les devoirs de leur état*. 2 volumes in-folio ayant ensemble 4020 pages. Ce titre est celui du premier volume seulement, qui se trouve partagé ainsi : première partie : *Avis aux religieuses de Saint-Louis sur les devoirs de leur état;* deuxième partie : *Avis aux religieuses de Saint-Louis sur leurs devoirs à l'égard des demoiselles*. Le deuxième volume a pour titre : troisième partie : *Lettres utiles et agréables;* quatrième partie : *Lettres pieuses*. Je me suis servi de ces divers titres, et on les retrouvera au bas des pages. Il est déjà question dans la préface des *Lettres sur l'éducation* (p. xv) de ce précieux recueil, dont je n'avais alors que le deuxième volume. Le premier m'a été communiqué par M. le duc de Noailles.

2° *Lettres édifiantes*, 7 volumes in-8°. C'est un recueil fait par l'archevêque de Sens, Languet de Gergy (probablement en 1740), et qu'il avait l'intention de faire imprimer en même temps que ses *Mémoires pour servir à l'histoire de la fondation de la maison de Saint-Louis*, etc. Nous en avons déjà parlé ailleurs [1].

[1] Voici des extraits de la préface, qui compléteront ce que j'ai dit moi-même des *Lettres édifiantes de Mme de Maintenon*.

« C'est pour confirmer ce que j'ai raconté de la vie de Mme de Maintenon et de l'établissement de la maison de Saint-Louis de Saint-Cyr, que j'ai désiré que ce qu'on a pu montrer de ses lettres fût joint à cette histoire, afin que le tout parût ensemble, quand la Providence permettra que les vertus de cette Dame illustre paraissent au grand jour et soient tirées de l'obscurité où sa modestie, et ensuite la discrétion des religieuses de Saint-Louis, les ont retenues cachées.

« Les lettres servent infiniment à faire connaître le vrai caractère de celui qui les a écrites, quand ce sont les lettres de tous les temps, de tous les âges, de toutes les situations différentes où une personne s'est trouvée dans le cours d'une longue vie, et qu'on y retrouve une uniformité suivie de sentiments et de conduite. Dans les lettres on parle plus naturellement, plus simplement; on s'y représente tel qu'on est dans son propre caractère, et le cœur y parle de son abondance, surtout quand ces lettres sont écrites dans la plus intime confidence, à des personnes à qui on demande des conseils, à qui on croit devoir se faire connaître par esprit de religion et par motif de confiance.

« Telles sont les lettres de Mme de Maintenon qu'on a renfermées dans ce recueil.

« Ces lettres, en effet, remontent jusqu'au temps de son veuvage, et l'on y voit que dans le temps de sa pauvre mais brillante jeunesse, elle jetoit déjà les premiers fondements de cette haute et sublime piété qu'elle a soutenue toute sa vie, sans qu'on puisse apercevoir un temps où elle se soit démentie. La dévotion, l'humilité, la crainte du péché, la vigilance sur elle-même, la docilité pour ses directeurs se montra également dans tous les âges, et dans toutes les différentes situations de sa vie; celles-là même qu'elle écrivoit dans les approches de sa faveur et dans les jours qu'elle fut portée à son comble, présentent le même caractère, la même ferveur, la même attention

3° *Lettres à Mme de Brinon.* C'est un volume manuscrit qui a appartenu à Mlle d'Aumale, et qui m'a été communiqué par M. de Monmerqué.

pour son salut, la même application à faire servir son crédit à mille bonnes œuvres et à croître en charité et en libéralité, à mesure qu'elle croissoit en faveur et en élévation.

« On ne seroit pas surpris de trouver des sentiments de piété dans les lettres qu'elle a écrites, soit au temps que Mme de Montespan exerçoit sa patience, soit depuis la mort de Louis XIV que, retirée à Saint-Louis, elle ne vaquoit qu'à se sanctifier dans la retraite, mais ce qui doit être particulièrement loué et admiré, et ce qui sert d'une preuve sensible au caractère sous lequel je l'ai dépeinte dans son histoire, c'est de la trouver toujours la même, et animée des mêmes sentiments dans les années les plus brillantes de sa vie, élevée au plus haut degré de faveur par la confiance entière du Roi, et flattée par les respects de tous les courtisans.

« L'obéissance a été regardée dans tous les siècles par les Saints Pères et par les maîtres de la vie spirituelle, non-seulement comme la règle la plus sûre, mais encore comme la marque la plus infaillible de la vraie piété. Ce caractère se trouve dans celle de Mme de Maintenon et se remarque dans toutes ses lettres, mais ce qui doit surprendre, c'est de trouver cette humble simplicité assortie en elle avec le génie le plus élevé, le plus sublime, le plus délicat et le plus agréable, car tel était l'esprit de Mme de Maintenon; avec un tel caractère on est ordinairement fort plein de soi-même, fort prévenu pour ses propres pensées, et fort peu disposé à se soumettre avec simplicité à celles des autres.

« Ce qui rend cette humble docilité encore plus estimable en elle, c'est qu'elle était elle-même très-capable de donner d'excellents conseils dans l'ordre de la piété, et qu'elle avoit sur les routes de la spiritualité les plus sublimes lumières. Cela paroît dans les lettres pour ainsi dire de direction qu'elle écrivoit aux religieuses et aux demoiselles de Saint-Louis, et dans les différents mémoires qu'elle dressoit pour conduire la maison entière dans le chemin de la vertu solide et de la perfection évangélique. Quand on lit ces instructions, on croit lire celles d'une mère de Chantal inspirant à ses élèves cette charité, cette humilité, cette simplicité de pratique selon l'esprit de l'Évangile dont son ordre a fait son principal caractère. Je ne doute pas que ceux qui liront ces lettres n'en portent le même jugement que j'en ai porté, qu'ils n'y reconnoissent l'esprit de

4° *Lettres et Avis*, etc.; *Recueil des réponses*, etc.; *Lettres à une supérieure; Mémoires des Dames de Saint-Cyr; Mémoires de Languet de Gergy*, etc. J'ai déjà parlé de ces manuscrits dans la préface des *Lettres sur l'éducation*.

Enfin, je dois à l'obligeance de M. de Monmerqué un certain nombre de lettres *autographes* de Mlle d'Aumale aux Dames de Saint-Louis, pendant les années 1708, 1709 et suivantes. Je les ai mêlées aux lettres de Mme de Maintenon, parce qu'elles appartiennent réellement à la correspondance de cette dame avec Saint-Cyr, la plupart ayant été écrites par son ordre ou sous sa dictée; elles renferment d'ailleurs, sur les événements de la guerre, sur la vie de Mme de Maintenon et sur les personnes qui formaient son entourage, des détails intéressants.

Je publierai prochainement en deux volumes : *Conseils aux demoiselles qui entrent dans le monde*, suivis des *Conversations* et *Proverbes* composés par Mme de Maintenon pour les demoiselles de Saint-Cyr. Ces volumes seront suivis des *Mémoires sur Mme de Maintenon*, renfermant les *Souvenirs de Mme de Caylus, les Mémoires de Mlle d'Aumale, les Mémoires des Dames de Saint-Louis*. Enfin, je publierai la *Correspondance générale :* c'est la partie la plus difficile, la plus longue

Dieu, et qu'ils ne conviennent en les lisant que, malgré tout ce que la malignité des hommes a pu inventer contre Mme de Maintenon, elle a été au milieu de la cour un modèle admirable de vertus chrétiennes, et qu'elle a enseigné par son exemple à mépriser le monde et à s'en détacher au milieu de ce qu'il contient de plus éclatant et de plus séducteur.

« Au reste ce recueil, quelque immense qu'il paroisse, ne contient qu'une petite partie des lettres que Mme de Maintenon a écrites, et de celles qu'elle a reçues. Combien qu'on n'a pu recouvrer? combien d'autres qu'elle a brûlées avant sa mort par modestie et par discrétion? »

de mon travail; j'espère néanmoins la mener à bonne fin, grâce aux documents que l'amitié de MM. de Monmerqué et Feuillet de Conches a mis à ma disposition, grâce au précieux concours que veut bien me prêter M. le duc de Noailles.

TH. LAVALLÉE.

Versailles, le 5 février 1856.

LETTRES

HISTORIQUES ET ÉDIFIANTES

1[1]. — A MADAME DE BRINON.

Premier jour de l'an 1681[2].

Je vous donne le bonjour, madame[3], à votre chère cousine et à toute notre maison, et je souhaite de tout mon cœur que nous fassions tout le bien qui

[1] *Lettres à Mme de Brinon*, p. 252. — *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 15. (Voir pour ces manuscrits la préface.)

[2] A cette date, Mme de Maintenon avait quarante-cinq ans et venait d'être nommée deuxième dame d'atour de la Dauphine par Louis XIV, qui avait créé cette place pour l'attacher à la cour dans une position convenable et indépendante. Elle n'était plus chargée de l'éducation des enfants naturels du Roi, mais elle exerçait depuis plusieurs années un ascendant de plus en plus marqué sur ce prince, qu'elle s'efforçait d'arracher à ses désordres, et qui ne pouvait déjà plus se passer des délices de sa conversation. « La faveur de Mme de Maintenon, raconte Mme de Sévigné, augmente tous les jours... Sa Majesté va passer très-souvent deux heures de l'après dînée dans la chambre de cette dernière, à causer avec une amitié et un air libre et naturel qui rend cette place la plus désirable du monde... On me mande qu'on n'aborde plus la dame sans crainte et sans respect, et que les ministres lui rendent la cour que les autres leur font. Enfin nul autre ami n'a tant de soin et d'attention que le roi en a pour elle, et ce que j'ai dit bien des fois, elle lui fait connoître un pays tout nouveau, je veux dire le commerce de l'amitié et de la conversation sans chicane et sans contrainte ; il en paroît charmé. » (Voir, pour toute cette partie de la vie de Mme de Maintenon, l'ouvrage de M. le duc de Noailles, t. I, ch. IX, et t. II, ch. I.)

[3] Les premières lettres qu'on va lire sont principalement rela-

nous sera possible; je ne puis que vous en donner les sujets, et c'est vous qui donnez votre vie pendant que la mienne est trop agréable et inutile.

Ne nous rebutons point de nos *petites sœurs*; nous

tives à l'histoire de la fondation de la maison royale de Saint-Cyr. Elles sont adressées à Mme de Brinon, religieuse ursuline qui, ayant été forcée d'abandonner son couvent, parce qu'il était ruiné, fit connaissance de Mme de Maintenon au château de Montchevreuil, et par son conseil établit (1680) près de Montmorency une petite maison d'éducation pour les filles. Mme de Maintenon qui, dès cette époque, faisait de grandes charités, lui donna quelques enfants dont elle payait les pensions, puis elle lui loua une maison (1682) à Rueil, non loin de Saint-Germain, où était alors la cour, et y installa une cinquantaine de pauvres filles de sa terre de Maintenon, auxquelles on apprenait à filer, à lire et le catéchisme. On les appelait les *petites sœurs*. On leur ajouta dix à douze demoiselles pauvres ou filles de nouveaux convertis, dont Mme de Maintenon payait aussi les pensions, et auxquelles on donna une éducation un peu plus élevée. Mme de Brinon était aidée d'une cousine, Mme de Saint-Pierre, de trois autres ursulines, et de quelques dames pauvres de ses amies qui avaient trouvé un asile dans cette maison. L'établissement ayant pris de l'importance, Mme de Maintenon obtint de Louis XIV qu'il fût transféré (février 1684) au château de Noisy, situé dans le parc de Versailles; enfin, deux ans après, et à sa prière, ce prince bâtit pour cet établissement, qui était devenu de plus en plus cher à Mme de Maintenon, la maison de Saint-Cyr et en fit l'*Institut royal de Saint-Louis*. (Voir les premières *Lettres sur l'éducation* et l'*Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. III.)

Ces lettres sont importantes, parce qu'elles témoignent le goût passionné de Mme de Maintenon pour l'éducation, et qu'elles se rapportent à une époque de sa vie sur laquelle nous voudrions avoir plus de détails, je veux dire aux années qui précèdent ou suivent immédiatement son mariage avec Louis XIV. Comme elle avait alors la plus grande confiance dans Mme de Brinon, on ne peut douter qu'elle n'ait mis cette dame dans la confidence de ce grand événement de sa vie, et on trouve en effet dans les lettres qu'elle lui écrivit alors des allusions fort claires au mariage,

serions trop heureuses si elles nous croyoient, et elles seroient trop parfaites. Vous faites bien de faire faire leur linge chez nos pensionnaires, et pour elles il faut ne les laisser pas respirer sur le rouet; ces gens-là ne sont capables du bien que par habitude, qui ne se contracte qu'avec bien du temps. Je ne dis rien devant elles dont elles se puissent prévaloir, si ce n'est qu'elles aient leur soûl de pain, et j'en charge encore votre conscience; du reste, punissez, ordonnez, vous êtes la maîtresse.

Les poires m'ont passé par les mains, et vos présents sont plus comptés que jamais, car je vais être mon maître d'hôtel; le mien fait une dépense qui m'a excitée à une si grande colère, que je n'en ai pas dormi. Je ne veux pas thésauriser, mais je hais le désordre, et j'aime mieux nourrir Mlle de Saint-Hubert[1] que de crever un laquais.

Vous n'aurez point le Saint-Sacrement, et c'est le Roi qui ne l'approuve point[2]. M. l'archevêque

l'expression de sa tendresse conjugale à l'époque de la grande maladie du roi, etc.

La Beaumelle a eu connaissance de ces lettres, ou du moins d'une copie très-fautive et très-abrégée; il les a mutilées selon sa coutume, et les a arrangées de telle sorte que souvent de six lettres de vingt pages il en fait une seule de vingt lignes. La copie dont je me suis servi principalement a été faite par les Dames de Saint-Louis, s'est trouvée dans les papiers ayant appartenu à Mlle d'Aumale, et m'a été communiquée par M. de Monmerqué.

[1] Une de ses pensionnaires.

[2] Mme de Brinon, qui était fort entreprenante et aimait la représentation et l'éclat, avait ouvert une chapelle dans sa maison de Rueil, et voulait y faire dire la messe. Le roi et l'archevêque de Paris s'y opposèrent; mais à force d'instances, elle finit par l'obtenir.

vouloit ôter vos croix et le chant de l'office; je n'ai pas voulu vous le dire, de peur de vous fâcher, mais je veux que vous sachiez que je fais ce que je puis.

Vos opéras[1] seront toujours tournés en ridicule par les gens du monde, mais ils me divertissent, et j'entre fort bien dans l'utilité dont ils sont pour les petites filles. C'est le temps qui me manque; je suis seule avec Mme de Montchevreuil auprès de Mme la Dauphine[2], et les jours sont si courts qu'effectivement je ne sais comment envoyer Mlle de Mursay[3]; elle n'est pas capable de mes diligences, il lui faut une fille, et pour cela je m'en passe, et tout cela

[1] Mme de Brinon avait la manie de faire des vers et des comédies sur des sujets religieux : nous n'avons pas la force de l'en blâmer, car ces opéras, dont Mme de Maintenon se moquait, sont l'origine éloignée d'*Esther* et d'*Athalie* (Voir l'*Histoire de la maison de Saint-Cyr*, p. 72).

[2] Mme de Montchevreuil était gouvernante des filles d'honneur de la Dauphine. C'était Mme de Maintenon qui lui avait fait donner cette place : « Il lui convenoit, dit Mme de Caylus, de produire à la cour une ancienne amie, d'une réputation sans reproche, avec laquelle elle avoit vécu dans tous les temps, sûre et secrète jusqu'au mystère. »

[3] Mlle de Mursay, fille du marquis de Villette, et cousine de Mme de Maintenon, qui l'avait enlevée à sa famille protestante, pour la faire élever dans la religion catholique. Ce fut Mme de Caylus. « Mme de Maintenon, dit Mlle d'Aumale, s'occupa à élever Mlle de Mursay comme sa fille, et il ne se passoit rien à la cour sur quoi elle ne lui fît faire des réflexions solides, quoique conformes à la portée de son âge ; sa journée étoit remplie d'exercices de piété, de lectures dont elle étoit obligée de lui rendre compte, des leçons de ses maitres et d'amusements honnêtes et réglés. Elle lui faisoit écrire tous les jours à quelqu'un de ses parents, et lui corrigeoit ses lettres ; elle n'oublia rien pour lui donner bien de la religion et de la raison. »

pour revenir à la nuit : mandez-moi après tout cela, si vous la voulez, le jour des Rois.

Mme de Montchevreuil vient de me faire voir une lettre qui mande que sa fille la religieuse est à l'extrémité des vapeurs qu'elle a; je lui offre Rueil, avec votre permission, pour que vous puissiez juger de son état.

Je sais les chagrins de M. Pellisson[1], et nous en parlerons si je puis parvenir à vous voir.

2[2]. — A MADAME DE BRINON.

1681.

La migraine m'a prise cette nuit et m'a empêchée de vous voir, dont j'ai très-grande envie. Il faut, s'il vous plaît, nous envoyer Fanchon avec ce qu'elle a de linge; le temps de l'obliger[3] est venu; il faut, pour achever la charité, mettre ces enfants-là en état de se passer de nous; après cela, il faudra obliger Jacquette; je vous prie dans cette vue-là de la presser sur l'écriture; il me semble qu'elle doit communier à Pâques.

[1] Mme de Brinon, qui était une sorte de bel-esprit, était très-liée avec la plupart des écrivains de la première époque du règne de Louis XIV, avec Pellisson, Mlle de Scudéry, etc. Mme de Maintenon connaissait aussi ces personnages, les ayant vus dans la société de Scarron. Pellisson avait d'ailleurs des rapports particuliers avec elle, étant chargé des secours ou pensions que le roi donnait aux nouveaux convertis. C'était lui qui lui envoyait des filles de gentilshommes protestants qu'elle faisait élever à Rueil.

[2] *Lettres à Mme de Brinon*, p. 267.

[3] C'est-à-dire de la placer.

Je sais que Mme de Toligny est veuve; vous devriez lui demander quelqu'une de ses filles, que nous mettrions à la place de Fanchon, et à qui vous donneriez une éducation qu'elle n'aura pas ailleurs[1]. Vous savez que je compte d'en avoir toujours dix chez vous, et de remplir toujours celle que j'ôterai; mais si vous faites ce que je vous propose, je vous prie que ce soit sur votre compte, sans que j'y sois nommée.

Le secours que Mme de Richelieu[2] nous a donné est bien venu à propos; Dieu aura soin de nous; il n'y a qu'à bien faire; j'en ai plus envie que jamais. Voilà un beau temps pour filer. Je suis inconsolable de ne pouvoir aller voir nos *petites sœurs;* il faudroit, à cette heure qu'il fait beau, faire ce dortoir sur cette autre étable dont vous m'aviez parlé, car je les trouve pressées la nuit, et j'aurois plus d'envie de les augmenter que de les diminuer; il n'y a qu'à Rueil qu'elles puissent bien faire. On me demande des garçons pour notre manufacture[3], et il

[1] Une des filles de cette dame fut, en effet, élevée successivement à Rueil, à Noisy, à Saint-Cyr, et fit profession dans un couvent de Normandie.

[2] Dame d'honneur de la Dauphine et amie de Mme de Maintenon.

[3] Mme de Maintenon, dans son ardeur de bonnes œuvres, non contente de ses écoles de Rueil, avait établi à Maintenon une école de garçons et une manufacture de toiles et de linge damassé, pour soulager les habitants de ses terres et donner un métier à leurs enfants. Cet établissement singulier était, à ce qu'il paraît, considérable; car, dans une lettre à son frère, le comte d'Aubigné, elle dit : « J'y fais une manufacture qui me divertit fort, et outre quantité de Normands que j'y ai fait venir pour faire de la toile, il vient d'arriver ici vingt-cinq Flamands pour le linge ouvré comme celui de Courtray, dont nous avons débauché des ouvriers. »

n'est pas possible d'en avoir de Maintenon, nous sommes obligés d'en prendre aux environs, et il y en a bien cent qui demandent l'aumône dans la cour du château[1]. Cependant, il ne faut point nous rebuter: il faut sauver leurs corps et leurs âmes, malgré eux. Conservez-vous-y, je vous en conjure, et travaillons pour notre salut. Nos saintes[2] continuent-elles à bien faire? Si cela est, faites-leur mes compliments.

J'envoie une jupe à Mlle de La Harteloire[3]; je serai toujours ravie de lui faire plaisir, et je l'exhorte de tout mon cœur de nous aider à donner une éducation à nos petites filles qui leur est plus nécessaire que la vie. Adieu, madame, j'embrasse votre cousine et Armande[4] pour lui faire ma cour.

(Lettre du 6 octobre 1682). Nous avons peu de renseignements sur cette manufacture à laquelle le roi prenait part, pour laquelle Mme de Maintenon dépensa beaucoup d'argent, et qui tomba au bout de deux ou trois ans par la paresse de ceux qu'on voulait aider. C'était pour sa fabrique de Maintenon qu'elle faisait filer les petites sœurs de Rueil, et une lettre que nous retranchons parce qu'elle ne renferme d'ailleurs que des détails insignifiants, témoigne que sa propre chambre était remplie de paquets de lin filé qui attendaient le voiturier pour être transportés à Maintenon. Mme de Maintenon, qui a passé toute la fin de sa vie en œuvres charitables, n'avait pas sur le soulagement des pauvres les idées peu éclairées de son temps; elle ne croyait pas à l'efficacité de l'aumône, et elle disait : « Il vaut mieux assister les pauvres en les faisant travailler que de les assister pour rien. »

[1] Du château de Saint-Germain, où était alors la cour.

[2] C'étaient les compagnes de Mme de Brinon; elles étaient en effet très-pieuses, mais aussi fort incapables et fort sottes. Voir la Lettre suivante.

[3] Une parente de Scarron, très-pauvre, qu'elle avait recueillie à Rueil.

[4] Une nièce de Mme de Brinon, laquelle en avait quatre, qu'elle

3[1]. — A MADAME DE BRINON.

Saint-Germain, le 17 septembre 1682.

Je vous envoie Mlle de Mursay, sans pouvoir vous écrire ni lui dire un mot; j'avois à la gronder d'une chose que j'ai sur le cœur contre elle; la voici : elle a laissé passer la dernière fête de la Vierge sans penser à faire ses dévotions, parce que je ne faisois pas les miennes; j'ai remis à Chartres, où nous allons[2], et elle n'avoit pas la même raison, outre qu'elle est en meilleur état que moi pour approcher des sacrements.

Je vous prie qu'elle lise ses livres espagnols, qu'elle joue de la guitare et du clavecin, et surtout que les petites filles ne gâtent pas ses instruments. Ne vous relâchez point, je vous prie, sur leur instruction et sur leur travail; les objets de nos peines sont bas, mais peut-être que Dieu y sera plus glorifié que dans des sujets plus éclatants.

Mlle de Mursay viendra peut-être à Fontainebleau. Écrivez-moi souvent, vous n'avez qu'à envoyer vos lettres à M. Bontemps[3] ou à Mme de Montchevreuil; ils sont l'un et l'autre ici.

Je serois très-aise de plaire à Mme de Bonnevaut, car je l'estime, et je suis persuadée de son bon goût;

parvint à marier ou à placer, grâce à la faveur de Mme de Maintenon. Celle-ci devint religieuse dans un couvent de Melun.

[1] *Lettres à Mme de Brinon*, p. 262.—*Avis aux Religieuses de Saint-Louis*, p. 20.

[2] La cour devait passer par Chartres pour aller à Chambord.

[3] Valet de chambre du roi et son homme de confiance. Il fut l'un des témoins de son mariage avec Mme de Maintenon.

assurez-la bien que la cour ne contente pas plus pleinement que la philosophie, et qu'un jour bien passé par rapport à Dieu est plus délicieux que ceux qui le paroissent tant ici à ceux qui le voient de loin.

Que n'aurois-je point à dire à Mme Savary[1] sur la galante et spirituelle lettre qu'elle m'a écrite? Je voudrois y répondre par mon esprit comme je fais par mon cœur; mais, ma très-chère, je suis accablée de soins, de visites, et de préparatifs de voyage. Répondez donc de moi et pour moi, et croyez que je vous aime et que je vous estime comme vous le méritez.

4[2]. — A MADAME DE BRINON.

A Fontainebleau, ce 19 octobre 1682.

Vous avez trop de bonté pour Mlle de Mursay, et je serois très-fâchée qu'elle vous empêchât de faire ce que vous jugez nécessaire; elle sera toujours bien quand elle demeurera dans votre maison; elle est bien malsaine, et je suis bien fâchée de tous les embarras qu'elle vous fait dans mes absences; mais l'amitié que vous avez pour moi me fait espérer que vous ne vous en lasserez point. Elle m'a conté toutes les peines que vous avez eues par la petite vérole de vos enfants.

[1] Mmes de Bonnevaut et Savary étaient des amies de Mme de Brinon, qui avaient cherché un asile dans la maison de Rueil du consentement de Mme de Maintenon.

[2] *Lettres à Mme de Brinon*, p. 285.

Ne soyez point embarrassée de m'avoir demandé de l'argent, mais songez que vous avez une grande communauté sur les bras, et toujours des visites qui vous mangent. Vous auriez eu plus de repos à n'avoir que mes filles, mais je n'ai pu en décider, ni me charger devant Dieu de vous empêcher d'étendre le talent que vous avez pour le gouvernement de la jeunesse[1].

La pauvre Mme Savary est bien à plaindre et trouvera peu de ressources dans les avis qu'on lui proposera; je ne puis vous dire si celui que vous m'envoyez est bon ou s'il ne l'est point; mais comptez que sa grandeur nous met hors d'état de la servir.

Vos mères (les ursulines) sont les plus sottes créatures que j'aie jamais vues.

Il est vrai que la Reine me fit l'honneur de me donner son portrait le jour de Saint-François[2]; je ne mérite pas ce que vous me mandez là-dessus, et je ne crains point le dessein dont vous me parlez; je serai à la cour tant que Dieu le voudra.

[1] Mme de Brinon prenait d'autres pensionnaires que des mains de Mme de Maintenon, mais cela dura peu de temps.

[2] Ce fut pendant le voyage de Chambord. Saint François était le patron de Mme de Maintenon. « Le Roi avoit alors pour son épouse des attentions, des égards, des manières tendres auxquelles elle n'étoit pas accoutumée, et qui la rendoient plus heureuse qu'elle n'avoit jamais été; elle en fut touchée jusqu'aux larmes, et elle disoit avec une espèce de transport : Dieu a suscité Mme de Maintenon pour me rendre le cœur du Roi. Elle lui en témoigna sa reconnoissance et marqua ouvertement à toute la cour l'estime qu'elle faisoit d'elle. « (*Mémoires manuscrits de Languet de Gergy et de Mlle d'Aumale.*)

5[1]. — A MADAME DE BRINON.

Lundi, 19 novembre 1682.

Je vous avoue que j'ai beaucoup de peine à donner un rendez-vous à votre princesse[2]; c'est pour n'en point avoir que je vais à Rueil, et par-dessus cette raison, elle est si excessivement flatteuse et affectueuse, que ma froideur en est outrée; l'autre raison est que je ne suis pas maîtresse de moi d'un moment à l'autre, et que je trouverois ridicule de manquer à un rendez-vous que je lui aurois donné. Je crois aller demain vous voir, mais ce ne sera que pour un moment et par complaisance pour vous; je retournerai samedi à Rueil où vous la ferez venir. Ménagez seulement cela de sorte que le respect qui lui est dû y soit gardé.

Je suis bien scandalisée de l'ignorance de nos filles, et assurément vos saintes sont bien inca-

[1] *Lettres à Mme de Brinon*, p. 272. — *Lettres édifiantes*, t. I, lettre 54. — *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 22.

[2] Bénédicte-Henriette, fille d'Édouard, comte palatin, épouse de Jean-Frédéric de Brunswick-Hanovre, duc de Kalemberg, l'un des fils de Georges, duc souverain de Brunswick. Cette princesse, après la mort de son mari, qui s'était fait catholique, se retira en France (1679) avec ses deux filles, et y vécut assez retirée, mais protégée par Louis XIV, qui lui faisait une pension à la considération de sa sœur, mariée au duc de Bourbon. Elle aimait fort Mme de Brinon, et par son entremise chercha à gagner la faveur de Mme de Maintenon. Pour lui faire sa cour, elle demanda à mettre l'une de ses filles dans la maison de Mme de Brinon, et n'éprouva qu'un refus. Cette fille, qui ne put trouver une place auprès des *petites sœurs* de Rueil, fit une grande fortune : elle épousa l'empereur Joseph.

pables; je crains que le travail du *point*[1] ne l'emporte sur tout autre exercice, ou, pour mieux dire, que leur peu d'esprit ne prévale sur vos talents; car si elles en avoient, tout se pourroit accommoder.

Je vous recommande toujours Lagrange, car je voudrois bien les voir toutes en état de gagner leur vie.

Le Roi donna hier une pension de deux mille livres à Mlle de Scudéry[2] : vous y prenez trop d'in-

[1] « Le point de Paris, dit Mme de Maintenon dans une autre lettre, est utile pour savoir faire des brides, car d'ailleurs c'est l'ouvrage de tous qui le seroit le moins. »

[2] Madeleine de Scudéry, née en 1607, morte en 1701, auteur d'*Artamène*, de *Clélie*, etc. C'était l'un des beaux esprits qui fréquentaient la maison de Scarron, et Mme de Maintenon avait la plus grande estime pour cet écrivain si célèbre pendant sa vie, et depuis sa mort tant décrié et livré au ridicule. La *Clélie*, qui parut en 1658, renferme un très-exact et très-beau portrait de Mme Scarron, alors âgée de vingt-trois ans. M. Saint-Marc-Girardin, dans une de ses plus ingénieuses leçons, a parfaitement démontré que les romans de Mlle de Scudéry, si longtemps réputés comme des chefs-d'œuvre d'afféterie, de précieux et d'ennuyeux, sont des tableaux fidèles de la société française vers le milieu du dix-septième siècle, de ses mœurs, de ses idées, de ses sentiments, de ses conversations, qui sont aussi distingués par le naturel du style que par la pureté de la morale, et qui n'ont qu'un tort : d'avoir un cadre, des noms, des costumes romains, grecs ou persans. Il y a donc lieu de s'étonner, non de la vogue extrême qu'ils eurent à leur apparition, mais de l'oubli profond où ils sont tombés.

Mlle de Scudéry a fait encore dix volumes de *Conversations sur divers sujets*, *Conversations morales, etc.*, qui ont paru de 1680 à 1690. Ils eurent un succès très-grand et très-mérité. Les deux volumes qui parurent en 1690 avaient été faits à la demande de Mme de Maintenon, et destinés aux demoiselles de Saint-Cyr. Ce fut en effet l'une des lectures habituelles de ces demoiselles jusqu'à l'époque où l'éducation donnée à Saint-Cyr fut

térêt pour n'en être pas avertie des premières ; je vous prie d'en faire mon compliment à ma sœur Lefèvre.

6[1]. — A MADAME DE BRINON.

Février 1683.

Voilà le premier médecin de la Reine et le plus habile qui soit en France[2] qui marche pour Jacquette; servez-vous de l'occasion, et prenez ses avis, qui, joints à votre bon sens, vous feront bien gouverner nos enfants. Je serois d'avis que vous meublassiez cette chambre que vous vous êtes réservée chez le jardinier : il y faudroit mettre des

réformée et rendue plus sévère. Alors Mme de Maintenon substitua aux *Conversations* de Mlle de Scudéry d'autres *Conversations* qu'elle fit elle-même, et qui sont très-supérieures aux premières.

Ce fut à la demande de Mme de Maintenon que Louis XIV donna une pension de deux mille livres à Mlle de Scudéry. Cette pension ne fut déclarée qu'au mois de mars suivant : « S. M., dit le *Mercure galant*, a été fort applaudie d'avoir donné cette pension, tout le monde ayant une estime particulière pour Mlle de Scudéry, qui nous a donné tant de beaux ouvrages. Un peu avant que la cour partît pour Compiègne, cette illustre fille en alla faire ses remerciments au Roy (n° de mars 1683, p. 27). » Le même numéro renferme sept sonnets à la louange de la *moderne Sapho*.

[1] *Avis aux Religieuses de Saint-Louis*, p. 32. — *Lettres à Mme de Brinon*, p. 297.

[2] Fagon, qui devint, en 1693, premier médecin du roi. Il avait été médecin du duc du Maine, et s'était alors lié avec Mme de Maintenon, à laquelle il témoigna toute sa vie un inaltérable attachement (Voyez Saint-Simon, t. I, p. 157).

lits avec des pavillons pour les plus malades, et commencer par y envoyer Jacquette.

Vous avez raison de croire que nos anges se communiquent, car vous me répondîtes à ma dernière lettre une heure après que je l'eus écrite. Je suis flattée autant que je le dois de penser comme vous, et je n'aimerois pas tant de vous voir agir par la déférence. Prenons courage; élevons des enfants qui multiplieront après nous votre bonne éducation[1]; il ne me reste à vous demander que de ne rien troubler quand j'arrive, et que je me range aux occupations des autres plutôt que de les leur faire quitter.

J'ai lu la moitié de ce que vous m'avez envoyé pour Mlle de Mursay : cela est digne de vous et fort au-dessus d'elle; je tiendrai la main pour qu'elle le lise souvent. Dieu veuille qu'elle profite de son bonheur! Vous l'aurez trois semaines de suite; j'espère quelque chose de ce temps-là.

Non-seulement j'approuve que mes pauvres assistent au catéchisme, mais je voudrois de tout mon cœur arriver ces jours-là. Mes compliments, je vous prie, à Mme de Saint-Pierre; l'économie qu'elle a établie sur mes petites filles m'en fera ajouter deux à Pâques, et ce seront les siennes, puisqu'elles subsisteront de l'épargne qu'elle fait sur les autres. Dressons Andrée[2] pour nous soulager là-dessus, afin que nous puissions faire des mer-

[1] Cette pensée est celle qui a inspiré la fondation de Saint-Cyr.

[2] La principale servante de la maison.

veilles de nos pensionnaires. M. l'abbé Gobelin[1] est ravi, édifié et engoué de notre communauté. J'ai bien envie de vous voir là-dessus. Adieu, ma très-chère ; je vous aime de tout mon cœur.

7[2]. — A MADAME DE BRINON.

Avril 1683.

Si mon laquais m'obéit, il vous envoie d'étranges choses, mais tout est bon aux enfants, et je suis bien contente des distributions : je crains toujours l'économie de Mme de Saint-Pierre ; plus je vis et plus je me confirme dans l'opinion de ne rien amasser.

Il est vrai que je fis mes Pâques jeudi, après une nuit pleine de trouble et beaucoup de larmes, mais je ne sais que trop qu'elles ne peuvent être précieuses[3].

[1] Directeur de Mme de Maintenon. — Voir l'*Histoire de la maison de Saint-Cyr* et la *Correspondance générale*.

[2] *Lettres à Mme de Brinon*, p. 277. — *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 25.

[3] Il est probable que ceci se rapporte à l'affection que Mme de Maintenon avait pour Louis XIV et au trouble qu'elle apportait dans sa conscience. On ne trouve d'ailleurs, dans aucun de ses écrits, lettres, méditations, prières, même dans ceux où elle s'humilie le plus profondément, nulle trace de ces remords, de ces regrets, de ces retours amers sur le passé, dans lesquels se complaisent, par exemple, Mme de La Vallière et Mme de Longueville ; tous témoignent une conscience parfaitement libre, et qui, en revenant en arrière, ne trouve à se reprocher que des tiédeurs et des irrégularités : « Je ne me connois point de péchés, écrivait-elle à l'abbé Gobelin, en 1680 ; j'ai une morale et de

Tout ce que vous m'avez mandé de la misère de nos petites sœurs me fâche tout à fait contre Andrée; ces enfants-là sont trop souvent malades pour qu'il n'y ait pas un manque de choses nécessaires. J'espère en Mme de Saint-Pierre quand la petite-vérole lui permettra de les approcher. Je vous avoue que je me sens un grand attachement pour cette œuvre-là, et que si nous étions aidées, nous pourrions la multiplier. Il ne faut guère plus de peine pour trente que pour vingt, si on y mettait un bon ordre et que quelqu'un s'en occupât uniquement. Je vous conjure de penser à leurs lits et à de petits draps afin qu'elles soient propres et couchées séparément. Si Andrée n'entre dans mes vues avec piété, il est impossible qu'elle y fasse bien, car il n'est pas délicieux de passer sa vie à tuer des poux, à graisser de la gale, à faire laver des pieds, à marquer le fil de chacune, à distribuer le lin et à ne pas leur laisser perdre un moment. Il me semble que je ferois fort bien ce que je désire d'Andrée[1]. En voilà beaucoup sur ce chapitre, mais vous savez que c'est mon sensible.

Vous connoissez la lenteur naturelle de Mme de Montchevreuil, elle y joint une extase continuelle et peu de santé; je crois que vous aurez bientôt sa fille.

bonnes inclinations qui font que je ne fais guère de mal, et j'ai un désir d'être estimée qui me met en garde contre toutes mes passions. »

[1] Elle le faisait en effet, et les Dames de Saint-Cyr ont raconté les soins vulgaires qu'elle prenait des plus petites demoiselles.

8[1]. — A MADAME DE BRINON.

Fontainebleau, 12 août 1683[2].

Je n'ai guère vu une plus mauvaise bibliothèque que celle dont vous m'envoyez le mémoire, et dans quelque envie et besoin que je sois de me remplir de quelque chose de bon, je ne vous puis demander que :

L'*Introduction à la vie dévote;*

Les *Méditations de sainte Thérèse sur le Pater;*

Cinq tomes du *Nouveau-Testament;*

Les *Psaumes de David.*

De tout le reste je ne vois que les livres de M. de

[1] *Lettres à Mme de Brinon*, p. 308. — *Lettres édifiantes*, t. I, lettre 58. — *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 27. — En marge de cette dernière copie on lit : « Cette lettre doit justifier sa conduite, même dès le commencement de sa faveur. »

[2] La reine, Marie-Thérèse d'Autriche, mourut le 30 juillet 1683. Aussitôt après sa mort la cour alla à Fontainebleau. « Pendant ce voyage, la faveur de Mme de Maintenon devint encore plus grande, et le Roi ne pouvant se passer d'elle la fit loger dans l'appartement de la reine; les conseils se tenoient dans sa chambre, et le Roi y faisoit une grande partie de ses affaires, sur lesquelles il la consultoit souvent. Elle se fit un plan de vie très-chrétienne, se levoit matin pour prier Dieu, alloit à la messe de bonne heure, y faisoit souvent ses dévotions et revenoit s'habiller pour être prête quand le Roi venoit chez elle ou pour d'autres occupations utiles à la gloire de Dieu ou au bien du prochain. Elle faisoit dans la journée quelques lectures spirituelles, et sur le soir elle prioit encore ou chez elle ou à l'église. C'est ainsi qu'elle tâchoit de se tenir près de Dieu pour être plus en état de servir au salut du Roi, car elle étoit persuadée que c'étoit pour cela que Dieu avoit conduit les choses au point où elles étoient. » (*Mémoires de Mlle d'Aumale.*)

Condom [1] qui méritent d'être gardés. Je lis et lirai les livres que vous m'avez envoyés, et suis plus occupée que je ne l'ai jamais été de l'envie de faire mon salut. Je suis très-fâchée d'être éloignée de vous et de ne pouvoir vous soulager dans les embarras que vous avez : ils sont inévitables dans une aussi grande maison.

Je suis touchée de saint Candide [2]. *Je vous prie de ne vous point lasser de faire prier pour le Roi ; il a plus besoin de grâces que jamais pour soutenir un état contraire à son inclination et à ses habitudes* [3].

La pauvre Mme de Brunswick [4] me fait une grande pitié, d'autant plus que je n'y vois point de remède ; sa fille vous auroit occupée et embarrassée, je crois que vous avez très-bien fait de la refuser. Donnez-vous tout à Dieu ; votre maison est assez grande pour vous occuper et bien utilement.

Ne soyez point en peine de mon insomnie ; je reviens dans mon naturel et j'espère que je tirerai quelque fruit de ma douleur [5].

[1] Bossuet, qui fut d'abord évêque de Condom en 1669, puis évêque de Meaux en 1681.

[2] C'étaient des reliques d'un saint martyr que le pape Innocent XII lui avait envoyées dès le 30 avril 1680. Quand Mme de Brinon eut obtenu qu'on dît la messe dans sa chapelle de Rueil, ces reliques y furent exposées publiquement.

[3] Le roi, touché des représentations de Mme de Maintenon, avait, depuis près de deux ans, rompu avec toutes ses maîtresses.

[4] Voir la note 2 de la p. 11.

[5] La douleur de la mort de la reine. Elle dit dans une lettre à son frère, du 24 août 1683 : « Vous avez raison de croire que je suis affligée de la mort de la reine ; personne n'en a plus de raisons, et je les sens toutes fort vivement ; la douleur du Roi est une terrible augmentation à la mienne, etc. » — « Mme de Main-

Envoyez-moi des reliques de saint Candide en plusieurs petits paquets, car je serai bien aise d'en donner. Ne dites pas un mot de la permission qui nous est venue d'avoir le Saint-Sacrement. Prenez patience, Dieu tournera les choses pour le mieux. Vous ne m'avez pas dit un mot de mes *petites sœurs*.

9[1]. — A MADAME DE BRINON.

A Fontainebleau, ce 18 août 1683.

La mort de la Reine m'attire tant de lettres et de visites que je n'ai pas le temps de respirer; je vous fais écrire présentement dans la violence d'une des plus grandes migraines que j'aie jamais eues.

Je suis ravie de la dévotion qu'on a à saint Candide et du plaisir que vous en avez.

J'ai vu le fragment que vous m'avez envoyé; il n'y a sur cela qu'à prier Dieu, qui saura bien faire ce

tenon, dit Mlle d'Aumale, fut très-sensiblement affligée, et sa douleur parut des plus vives. Nous lui avons entendu dire qu'elle avoit pleuré cette mort très-amèrement, parce qu'elle aimoit véritablement la reine. » — Mme de Caylus ajoute : « Pendant le voyage, je vis tant d'agitation dans l'esprit de Mme de Maintenon, que j'ai jugé depuis qu'elle étoit causée par une incertitude violente de son état, de ses pensées, de ses craintes, de ses espérances; en un mot son cœur n'étoit pas libre et son esprit fort agité. Pour cacher ces divers mouvements et pour justifier les larmes que son domestique et moi nous lui voyions répandre, elle se plaignoit de vapeurs, et elle alloit, disoit-elle, chercher à respirer dans la forêt avec la seule Mme de Montchevreuil; elle y alloit même quelquefois à des heures indues. Enfin les vapeurs se passèrent, le calme succéda à l'agitation, et ce fut à la fin du voyage. » Il est probable que dès lors le mariage fut résolu, et il eut lieu en effet un an après, dans les derniers mois de 1684.

[1] *Lettres à Mme de Brinon*, p. 311.

qui sera le meilleur. Je serai toujours bien aise de savoir tout ce que vous entendrez dire sur cette matière-là[1].

J'ai de la peine à croire qu'on ait songé à aucune lésine sur la pompe funèbre de la Reine; j'en ai toujours vu donner les ordres, conformes à ce que l'on fit pour la Reine-mère; mais il peut bien être qu'on aura voulu éviter les voleries qui s'y firent.

Je suis ravie que mes petites filles filent bien. Nous aurons toujours fait beaucoup quand elles seront instruites de leur religion et accoutumées à travailler depuis le matin jusqu'au soir.

Ne dites pas un mot de la permission que vous avez d'avoir le Saint-Sacrement; il faut remettre la conclusion de cette affaire à notre retour. M. l'abbé Gobelin est ici; je lui donnerai plein pouvoir pour Mme de Saint-Pierre.

Quoique je ne vous écrive pas régulièrement, comptez que je suis toujours bien aise de recevoir de vos lettres.

10[2]. — A MADAME DE BRINON.

A Fontainebleau, ce 22 août 1683.

Je ne manque pas de bonne volonté pour les

[1] Dès la mort de la Reine, et même avant cette mort, le bruit s'était répandu de projets de mariage entre Louis XIV et Mme de Maintenon (Voir les *Souvenirs de Mme de Caylus*). Il est probable que le fragment que lui avait envoyé Mme de Brinon parlait de ces projets.

[2] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 37. — *Lettres à Mme de Brinon*, p. 316.

bonnes œuvres en général, et pour Mlle de Ris en particulier; mais je suis sans commerce et passe fort bien trois mois sans voir les gens que l'on croit que je vois tous les jours; je ferai pourtant ce que je pourrai pour elle.

J'aurois voulu de tout mon cœur cacher le présent que j'ai reçu de Rome[1], car je suis si glorifiée en ce monde de quelque bonne intention que je tiens de Dieu, que j'ai sujet de craindre d'être humiliée et confondue dans l'autre.

Il n'y a rien à répondre sur l'article de *Louis* et de *Françoise : ce sont des folies; je voudrois seulement savoir pourquoi elle ne le voudroit pas, car je n'aurois jamais cru que l'exclusion sur cette affaire fût venue par elle*[2]. Voyez Mlle de Scudéry, et mandez-moi tout ce qui vous viendra de bon et de mauvais; voici une nouvelle scène qui réveille tout le monde[3].

[1] Mme de Maintenon a reçu de plusieurs papes des brefs, des reliques, des chapelets, etc.; j'ignore quel présent elle reçut de Rome à cette époque; mais cette phrase témoigne que le chef de l'Église catholique prenait, comme la plupart des évêques de France, le plus vif intérêt à la mission que s'était donnée Mme de Maintenon, la conversion du roi.

[2] Ceci est une allusion fort claire au projet de mariage. Il faut croire que Mme de Brinon, qui fut certainement dans la confidence de toute cette affaire, avait témoigné le doute, connaissant le caractère de Mme de Maintenon, que celle-ci voulut consentir à épouser Louis XIV. Malgré ce mot : *Ce sont des folies*, il est très-probable que le mariage était décidé, et que cette décision fut prise dans le voyage de Fontainebleau (Voir la note 5 de la page 18).

[3] Mlle de Scudéry étant répandue dans les principales sociétés de Paris, Mme de Maintenon savait par son entremise ce que l'on disait d'elle. La *nouvelle scène qui réveille tout le monde* est l'affection respectueuse que le roi lui témoignait publiquement.

J'attends la dépense des trois mois pour l'insérer dans celui-ci. On ne peut avoir trop de soin, madame, que nos petites sœurs filent fin et le plus qu'elles peuvent, car rien n'est pareil à ce qui se fait à Maintenon : nos toiles, nos damassés et notre blanchissage réussissent à merveille [1].

Je suis ravie des miracles de saint Candide : vous savez ce que je sentis pour lui. Je donnerai de ses reliques à Nanon et à la marquise [2]. Adieu, madame; mes compliments à Mme de Bonnevaut et à Mlle de la Harteloire.

---

11 [3]. — A MADAME DE BRINON.

Lundi, 11 octobre 1683.

J'ai reçu vos lettres, et je meurs d'envie de vous voir, mais je ne puis vous dire quand ce sera; je n'ai pas encore eu le temps de me reconnoître, et ce moment-ci est pris sur mon sommeil et sur ce qu'on n'est pas encore entré dans ma chambre. Je vous envoyai hier une petite fille de Fontainebleau; j'amenai encore une sœur de dix-huit ans, mais je la mets en métier, parce que cela lui sera meilleur, et que vous n'aimez pas les grandes filles.

Je reviens plus assottée que jamais de nos petites sœurs.

[1] Il est assez curieux de voir Mme de Maintenon, dans cette lettre, occupée à la fois de son mariage avec le roi et de sa manufacture de Maintenon.

[2] Nanon Balbien, sa femme de chambre, et qui avait toute sa confiance, et Mme de Montchevreuil.

[3] *Lettres à Mme de Brinon*, p. 321.

Quand j'accompagne mes refus de raisons qui vous paroissent dures, c'est pour aller au-devant des choses qui nous peuvent altérer; si je vous aimois moins, je ne répondrois rien à ces articles-là, et c'est ce que je sais faire par beaucoup de pratique; mais je voudrois vous guérir de l'envie de faire plaisir aux autres dans ce qui ne dépend pas de vous[1]; nous ne sommes obligées qu'à ce que nous pouvons; mais après cela, dites et grondez-moi tant que vous voudrez, je ne me fâcherai pas et n'en désirerai pas avec moins d'empressement de vous embrasser.

12[2]. — A MADAME DE BRINON.

2 décembre 1683.

Je ne me suis point pressée de répondre à vos dernières lettres, parce que vous étiez à Paris. Il ne faut rien faire et attendre tout en ce pays de l'occasion, sans qu'il paroisse qu'on songe à s'aider. Je ne vois jamais M. le contrôleur général, et je ne puis lui demander ce que vous me proposez.

Mme la Duchesse[3] passa hier l'après-dîner dans ma chambre, et nous causâmes pour longtemps.

[1] Mme de Brinon abusait de l'amitié de Mme de Maintenon, et ne cessait de lui demander des faveurs pour ses parents et ses amis.

[2] *Lettres à Mme de Brinon*, p. 225. — *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 38.

[3] Mme la duchesse de Bourbon. C'était une princesse de la maison palatine, sœur de la duchesse de Hanovre, dont il a été question précédemment.

Il n'y a rien de bon que Noisy et une entière solitude qui nous rende à nos devoirs et nous mette dans l'indépendance[1]. Je suis si frileuse que je n'ose hasarder d'y aller, et je n'en sais pas de nouvelles.

M. de Montchevreuil ne se porte pas bien ; il arrive aujourd'hui à Paris.

M. l'archevêque parla hier au Roi de la religieuse ; nous aurons son obédience. Je vous conjure de ne parler qu'à moi de *cet homme-là*[2], sans nulle exception.

Je meurs d'envie de vous voir : ne vous rebutez point de m'écrire.

13[3]. — A MADAME DE BRINON.

Janvier 1684.

Tout ce que vous me proposez pour le déménagement[4] me paroît raisonnable, et je vais parler à M. Bontemps pour qu'il envoie les charrettes et les carrosses coucher à Rueil mercredi au soir.

Nous parlerons à loisir de votre princesse ; sa fille est encore moins propre qu'elle à ce pays-ci.

Pour Mme de Bonnevaut, si je me conduisois par moi-même, je la désirerois avec nous sur ce que

[1] On s'occupait de transférer l'établissement de Rueil à Noisy. Le roi avait promis de faire les fonds nécessaires pour y entretenir cent demoiselles.

[2] D'après une note du manuscrit : *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, ce mot, qui est souligné, se rapporte au roi.

[3] *Lettres à Mme de Brinon*, p. 336.

[4] Le déménagement de Rueil à Noisy.

j'en ai vu, et sur ce que vous m'en avez dit en mille occasions; mais le goût de ceux à qui nous avons affaire[1] est fort différent du nôtre, et vous ne leur plairez jamais que renfermées uniquement avec Dieu et les enfants. On a une idée très-austère de la dévotion quand on ne la pratique pas; on ne comprend point qu'il faille respirer, et qu'après avoir passé tout le jour à faire la maîtresse d'école, on soit bien aise de trouver à parler à une personne raisonnable. Outre cela, il faut savoir l'histoire de Mme de Bonnevaut, pourquoi elle n'est pas avec son mari, quelles sont ses connoissances, et, en un mot, tant de choses à essuyer que, moitié dévotion et moitié dépit, on aime mieux renoncer à tout. Mais après cela, ne croyez pas lui dire adieu pour jamais; il arrive bien des choses que nous ne pouvons prévoir, et non-seulement elles peuvent changer, mais il est presque assuré qu'elles changent. Nous montrerons Noisy à votre chère amie, et c'est votre tendresse qui vous fait regarder un château dans le parc de Versailles comme les déserts de la Thébaïde. Venez gaiement, comptez que vous ne perdez rien; ne vous confondez pas en regrets inutiles, et laissez-moi faire le reste. Faites-lui mille compliments et amitiés pour moi, et croyez que des gens plus éloignés se rencontrent; remettons-nous à Dieu de tout, il nous conduira bien....

Samedi matin.

Je fus interrompue hier au soir par bonheur pour

[1] Le Roi.

vous, car je vous aurois peut-être importunée par mes moralités.

Je suis ravie de vous sentir rapprochée de moi, et j'en aurai beaucoup plus de regret de quitter Versailles pour aller à Compiègne. Cependant vous en profiterez, et vous passerez tout ce temps-là à mettre la maison et la communauté en bon ordre. Il n'y faut rien oublier, car nous serons épiées par des gens bien et mal intentionnés.

Je voudrois qu'à mon retour nos petites sœurs fussent toutes habillées de même; si le ménage nous empêche la dépense qu'il y auroit à donner tant d'habits neufs, on pourroit seulement leur trouver une coiffure pareille, des mouchoirs de même façon, des tabliers noirs ou verts, et, le dessous étant gris, cela suffiroit pour leur donner un air d'uniformité qui sied fort bien aux communautés. Je trouve les tabliers noirs bien lugubres; donnons-leur de serge bleue ou verte, le bleu seroit à l'intention du Roi, le vert est ma couleur et bon pour la vue, décidez.

Adieu, ma très-chère, j'ai une grande envie de vous embrasser, et j'espère que nous allons faire du bien ensemble.

14[1]. — A MADAME DE BRINON.

Vendredi, septembre 1664.

Je n'ai eu de fièvre que par mes douleurs; ainsi j'espère, avec la grâce de Dieu qu'elle n'aura nulle

[1] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 43. — *Lettres à Mme de Brinon*, p. 345.

suite; il est vrai que je n'aurai de repos que lorsque Noisy sera dans l'ordre de la plus parfaite communauté : cela est encore loin; mais j'espère que nous y viendrons, pourvu que vous et moi nous ne nous rebutions pas.

On est à l'appartement du Roi; tout le monde s'y divertit, et je suis enfermée pour vous écrire.

Réduisez vos filles tout doucement à une chemise et à un bonnet blanc pour tout linge; les cornettes à dentelle coûtent à blanchir et toutes les choses superflues sont à charge.

N'oublions rien pour que notre maison soit le modèle des autres, non pour nous attirer des louanges, mais pour donner envie de les multiplier. Comptez que votre maison est réglée comme si elle était établie depuis un an, et qu'il n'y a pas de jour que je n'en voie le progrès. Je suis bien fâchée de n'y pouvoir demeurer assez tard pour être au catéchisme.

15[1]. — A MADAME DE BRINON.

Mars 1685[2].

Vous ne devez jamais vous fâcher de mes refus, car j'irai toujours au-devant de tout ce que je croirai qui pourra vous faire plaisir. Je vous ai toujours aimée, mais ma tendresse augmente comme votre

[1] *Lettres à Mme de Brinon*, p. 351.

[2] Il y avait à peine six mois que l'établissement de Noisy existait, lorsque Louis XIV l'ayant visité, fut pressé par Mme de Maintenon de faire quelque chose de durable en faveur des filles de la pauvre noblesse; il céda à ses instances, et décida la fondation de l'Institut de Saint-Louis, qui dut être établi à Saint-Cyr.

vertu, et je crois, par ce sentiment-là, ne pouvoir douter que ce ne soit Dieu qui nous unisse. J'ai fort envie de le servir, et vous y pouvez contribuer, pourvu que vous me disiez mes défauts et que vous ne me louiez plus.

Je compte que nous ferons d'abord douze professes, et qu'ensuite vous les distribuerez à toutes les charges, et qu'elles auront des suppléantes que nous prendrons dans nos dévotes ou dans les grandes demoiselles, car il faut que Saint-Cyr soit d'abord gouverné par des filles assurées et affectionnées dans la maison.

Voici les charges : une sous-prieure ; une maîtresse des novices ; une dépositaire ; une dépensière ; une tourière ; une sacristine ; une apothicairesse ; une lingère ; une garde-meubles ; une à la grande classe, une à la deuxième, une à la troisième. Il faudroit en même temps faire dix converses pour les demoiselles, et en mettre une à la cuisine, deux à la lessive, trois à la boulangerie, quatre à l'infirmerie [1].

Après cela, on auroit partout en chef des filles affectionnées à la maison que l'on feroit aider par des sœurs converses à l'épreuve ; mais mettez-vous bien dans l'esprit qu'il faut que tout ce qui sera à Saint-Cyr soit gouverné par des filles assurées à la maison, car autrement tout seroit ruiné avant d'être achevé d'établir.

Dimanche, à midi. — Bonjour, ma très-chère ; je

[1] Voir pour toutes ces charges et les institutions de la maison de Saint-Louis, l'histoire de cette maison, ch. VIII.

croyois aujourd'hui envoyer quérir la *chanoinesse*[1], mais le messager ne viendra que samedi. J'espère vous voir avant ce temps-là, s'il plaît à Dieu; priez-le bien pour moi : vous êtes trop heureuse de le servir depuis le matin jusqu'au soir.

16[2]. — A MADAME DE BRINON.

Ce mercredi, 27 février 1686.

Je ne sais plus où j'en suis, ma très-chère; on dit toujours que le mal du Roi va bien, et cependant on nous fait craindre encore un coup de ciseau[3]; je le reçois toutes les fois que j'y pense, et ces messieurs ont la bonté de nous y préparer depuis samedi, et de dire que ce ne sera que dans quatre

[1] Mme de la Maisonfort. — Voir plus loin une notice sur cette dame.

[2] *Lettres à Mme de Brinon*, p. 361.

[3] Le 5 février 1686, les médecins du roi s'aperçurent que ce prince, qui souffrait de vives douleurs depuis plusieurs jours, avait, comme dit Dangeau, « une tumeur à la cuisse. » On essaya vainement de la résoudre par divers remèdes; à la fin Félix de Tassy, son chirurgien, l'ouvrit avec un ciseau (23 février), et il constata que le roi était atteint d'une horrible maladie fistulaire. Il confia immédiatement au malade la nature de son infirmité, et lui proposa d'employer pour le guérir l'opération par incision, que la chirurgie n'osait pas alors pratiquer, et qu'on appelait avec terreur la *grande opération*. Mais le roi, sollicité par tous les empiriques, voulut essayer des autres remèdes, et nous allons voir que ce ne fut que le 18 novembre qu'il se décida à subir la grande opération. Mme de Maintenon suivit toutes les phases de cette maladie avec la plus douloureuse anxiété, et elle fut présente à toutes les opérations que subit le royal malade. — Voir sur ce sujet le *Récit de la grande opération faite au roi Louis XIV*, par M. Leroi, conservateur de la Bibliothèque de Versailles.

ou cinq jours. Je ne serai point en repos qu'il ne soit hors de leurs mains.

J'ai un rhume qui m'ôte la voix ; mais je ne m'en embarrasserois guère si l'esprit était tranquille.

Radouay est mieux[1], et non pas sans retour ; il faut qu'elle fasse gras. Mandez-moi si quelqu'un mange de la viande chez vous, afin que je vous envoie du gibier.

Le Roi est très-occupé de Saint-Cyr ; il en a corrigé le chœur et plusieurs autres endroits. Nos filles y seront disposées sur quatre bancs, comme à Noisy[2] ; ainsi il faudra encore changer les couleurs. Il entretint hier le contrôleur général[3] sur la fondation, et tout se résoudra bientôt. Les médecins sortent de ma chambre, et m'assurent que ce matin le mal du Roi va à souhait.

On m'apporte en ce moment un paquet de vous ; j'y répondrai au retour de la messe.

Au retour de la messe. — Le pauvre curé vient de mourir : je le crois en paradis. J'ai bien de la joie de ce que vous mandez de Mlle de Saint-Étienne[4] ; je souhaite de tout mon cœur que ce soit un bon sujet.

Rien n'ouvre tant l'esprit que la dissertation des mots ; c'est un des moyens qui m'a le mieux réussi pour M. du Maine.

[1] Élève de Noisy, qui devint Dame de Saint-Louis.

[2] Voir le plan et la description de la maison de Saint-Cyr, dans l'histoire de cette maison.

[3] M. le Pelletier.

[4] Demoiselle qui fut employée aux classes de Saint-Cyr, et comme secrétaire de Mme de Maintenon. Elle mourut jeune à Saint-Cyr.

17[1]. — A MADAME DE BRINON.

Avril 1686.

Quoique je sois dans mon lit avec une assez violente migraine, je veux, ma très-chère, vous remercier de la lettre que vous m'écrivîtes hier au soir; elle me donne toute la consolation que je suis capable de recevoir. Le Roi sort tous les jours; il ne sent aucun mal, mais ces messieurs répondent si peu de sa parfaite guérison, que j'entrevois un voyage à Baréges[2]; jugez de quelle tristesse cela est : faites prier incessamment.

M. Fagon sort de ma chambre. Ils ont trouvé le Roi parfaitement bien. Dieu voudra peut-être tourner les choses comme nous les souhaitons : sa volonté soit faite.

18[3]. — A MADAME DE BRINON.

Mai 1686.

Vous n'aurez pas vos *constitutions*[4] pour aujourd'hui; M. Racine et M. Despréaux les lisent, les

[1] *Lettres à Mme de Brinon*, p. 374.

[2] De tous les moyens proposés pour guérir le roi, le plus vanté fut l'emploi des eaux de Baréges; mais avant que le malade fît le voyage, on y envoya quatre personnes affligées du même mal et qu'on soumit à l'action des eaux sous toutes les formes. Ce traitement n'ayant produit aucun résultat, le roi, qui, le 21 mai, avait annoncé son départ, changea d'avis, et contremanda son voyage. D'ailleurs son mal s'adoucit pendant quelques mois.

[3] *Lettres à Mme de Brinon*, p. 375.

[4] Les *constitutions* de la maison de Saint-Louis furent rédi-

admirent et corrigent des défauts de langage et d'orthographe que ces messieurs[1], ou leur copiste, ont fort augmentés.

Vous recevez mes avis comme un ange; Dieu veuille que je vous les donne aussi purement. Conservez-vous; rien n'est plus important pour nous. J'irai vous voir pour divertir vos vapeurs. Prenez courage; voici un temps de grand travail pour nous. Je crois que vous savez que le Roi donne l'abbaye de Saint-Denis aux Dames de Saint-Louis pour partie de leur fondation[2]. Adieu, il est onze heures, et j'écris depuis sept heures et demie.

19[3]. — A MADAME DE BRINON.

Samedi à deux heures (21 juillet 1686.)

Saint-Cyr ne peut être prêt que dans huit jours; prenez vos mesures là-dessus sans le dire, car je dis pour presser que nous irons jeudi sans faute.

Je compte donc que nous commencerons lundi 30 juillet, s'il plaît à Dieu, notre déménagement; que les *rouges* et les *vertes* marcheront ce jour-là, les *jaunes* et les *bleues* le mardi, l'infirmerie et les postulantes le mercredi, vous et le reste de la com-

gées par Mme de Brinon de concert avec Mme de Maintenon, soumises à l'évêque de Chartres et au père de La Chaise, revues par le roi, enfin examinées pour le style par Racine et Despréaux.

[1] L'évêque de Chartres et le père de La Chaise.

[2] C'est-à-dire les revenus de l'abbé de Saint-Denis, dont le titre fut supprimé. Le dernier abbé était le fameux cardinal de Retz. L'abbaye continua de subsister et de jouir de ses revenus.

[3] *Lettres à Mme de Brinon*, p. 379.

munauté le jeudi, et tout le reste des meubles le vendredi et le samedi, que nous emploierons à tout arranger, pour préparer la bénédiction de l'église pour le dimanche [1]. Voyez si ce projet est bon et m'en mandez votre avis.

Je vous prie de donner vingt pistoles à la *chanoinesse* pour le passé, et vingt à Gagny [2] : il est raisonnable de faire plaisir à des personnes qui font aussi bien que celles-là, et je ne veux pas être moins généreuse que vous et vos Dames.

---

20 [3]. — A MADAME DE BRINON.

Samedi à 11 heures (août 1686.)

J'ai ordonné à Manseau [4] de dire à Mme de Thumery [5] de tenir la tribune bien propre et ouverte, afin que si les princesses y vont, elles soient tentées d'y entrer. Vous ne le porterez pas loin, car *Mademoiselle* [6] va à vêpres, et sera, je crois, suivie de Mme de Montespan. Je prends part à la peine qu'elles vous donneront; je voudrois y aller, mais il vaut mieux

[1] Tout cela fut exécuté. Voir l'*Histoire de la maison de Saint-Cyr*, ch. III.

[2] C'étaient des demoiselles qui étaient principalement chargées de l'instruction à Noisy. La deuxième ne resta pas à Saint-Cyr, mais la première y joua un grand rôle.

[3] *Lettres à Mme de Brinon*, p. 381.

[4] Intendant de Mme de Maintenon.

[5] Dame de Saint-Louis, chargée de la sacristie et de l'église.

[6] Mlle de Montpensier, fille de Gaston, duc d'Orléans, née en 1627, morte en 1693. M. Chéruel va publier les curieux Mémoires qu'elle a écrits, et son édition sera la première conforme au manuscrit original.

prier Dieu ici que d'aller causer à Saint-Cyr avec elles et les trotter partout. Il est cruel d'être chassée d'un lieu où l'on a tant de raisons d'aller. Avertissez nos Dames sur leurs cellules; Mademoiselle ira partout. Ne dites-vous pas vêpres à trois heures les fêtes et les dimanches? si cela n'est pas, je vous prie de les établir à cette heure-là.

Le Roi a eu hier un violent accès : on craint la fièvre quarte; c'est demain vers le soir que nous en serons éclaircis.

L'ordre que vous avez mis dans les livres me fait un grand plaisir; je souhaite de tout mon cœur qu'il s'établisse partout : il est absolument nécessaire pour le bien spirituel et temporel de la maison. Adieu. J'ai bien du chagrin de ne pouvoir vous aller voir.

21[1]. — A MADAME DE BRINON.

Septembre 1686.

J'avois réglé pour le travail de la classe bleue : qu'il y en auroit huit qui iroient à matines le soir et aux petites heures du matin; qu'il y en auroit huit autres qui iroient par semaine aider à lever et à coucher les petites; qu'il y en auroit huit qui iroient tous les samedis à la lingerie aider à plier le linge; qu'il y en auroit six qui iroient tous les samedis au garde-meubles aider à Mme de Rocquemont[2]. Outre cela, il y en a tous les jours qui lavent au réfectoire

[1] *Lettres à Mme de Brinon*, p. 387.

[2] L'une des douze premières Dames de Saint-Louis ; elle n'avait que dix-neuf ans.

et aident à balayer, et plusieurs qui sont suppléantes dans les charges.

Il me semble que voilà assez d'ouvrage pour de jeunes demoiselles, et qu'on ne doit pas leur en demander davantage[1]. Les novices doivent aider à l'ouvrage le samedi. Les postulantes doivent aider aux sacristines à frotter le chœur, et c'est d'elles qu'il faut tirer le plus d'ouvrage, pour éprouver tant leur vigueur que leur bonne volonté. Je vous envoie des récompenses pour celles qui firent bien hier, et plusieurs autres choses pour en faire des prix selon que vous le jugerez à propos. Je vous porterai aussi tantôt un prix pour vous qui ne vous déplaira pas; je ne me porte pourtant pas trop bien, mais si le Roi sort, je ne résisterai pas à l'envie de vous voir. La première chose que Mlle d'Aubigné[2] a dit, c'est d'envoyer des compliments à Mme de Brinon; cela n'est-il pas joli ?

22[3]. — A MADAME DE BRINON.

Octobre 1686.

Ce que je vis hier au noviciat m'oblige à vous donner quelques avis, sur lesquels je vous prie de faire vos réflexions.

[1] Voir l'*Histoire de la maison de Saint-Cyr*, ch. VIII, pour l'emploi du temps des demoiselles et les travaux dont elles étaient chargées.

[2] Fille du comte d'Aubigné, frère unique de Mme de Maintenon. Elle était née en 1684, et Mme de Maintenon venait de la prendre auprès d'elle pour l'élever (*Voir les Lettres sur l'éducation*, p. 72 et 114.)

[3] *Lettres édifiantes*, t. I, l. 87.

Opposez-vous en public et en particulier à cette quantité de questions que font vos filles, et n'en souffrez jamais que celles qui vont à s'instruire des choses nécessaires; il est aisé de connoître si c'est ce qu'elles cherchent ou si elles veulent s'amuser ou se divertir, ce qui ne doit pas être sur ces matières qui doivent être traitées sérieusement. Qu'elles ne s'accoutument point à parler de Dieu qu'avec un extrême respect; je sais la liberté qu'il donne à ceux dont le cœur est véritablement à lui, mais je sais aussi que ces libertés sont dangereuses entre les jeunes personnes, et que les unes en abusent et les autres s'en scandalisent.

Il y a encore un autre inconvénient dans les questions curieuses, extraordinaires et inutiles, c'est que leurs visions se communiquent.

Inspirez-leur une piété simple, droite, sans raffinement, qui consiste en l'éloignement du péché, à marcher dans la présence de Dieu et à se laisser conduire avec docilité; s'il plaît à Dieu de les appeler à une haute perfection et à des voies extraordinaires, il faut que ce soit un secret entre elles et leur confesseur.

Mais pour vous, je crois que vous ne devez entrer que dans l'éloignement du péché; c'est une dévotion effective et non suspecte que la pratique de la présence de Dieu; elle est, ce me semble, très-solide, pourvu qu'elles s'y exercent doucement et tranquillement, sans s'inquiéter ni se troubler quand elles la perdent; la docilité à se laisser conduire les mettra en paix et en sûreté; l'éloignement

du péché est la vraie preuve de l'amour de Dieu et une preuve plus convaincante que tous les désirs et les sensibilités que vous leur verrez quelquefois; la présence de Dieu est cette vie intérieure absolument nécessaire à des religieuses; la docilité à se laisser conduire, à souffrir même de leur confesseur, à n'en guère changer et à demeurer en paix par l'obéissance, vous marquera la sincérité de leur cœur, la droiture de leur esprit et l'égalité de leur humeur, qui sont trois qualités essentielles pour faire de bonnes religieuses.

On ne peut trop les rendre simples, soit que nous les gardions, soit qu'elles aillent dans d'autres maisons; il faut les désabuser de l'esprit : il faudra qu'elles le sacrifient et l'abaissent, à quoi bon l'élever et l'orner?

23[1]. — A MADAME DE BRINON.

Mercredi, 29 novembre 1686.

Ne soyez point en peine de moi, je vous en prie; je n'ai que les petits maux que vous me connoissez, mais quand on est sur le théâtre tout est su et exagéré. Mme de Guise[2] vient de m'annoncer qu'elle va cet après-dîner à Saint-Cyr; il n'y a pas de remède, mais j'ai grand regret au temps qu'elle vous fera perdre.

[1] *Lettres à Mme de Brinon*, p. 391.

[2] Élisabeth d'Orléans, fille de Gaston d'Orléans (frère de Louis XIII), née en 1646, mariée en 1671 à Louis de Lorraine, duc de Guise, morte en 1696. — Saint-Cyr était à la mode, et tous les princes et princesses venaient successivement le visiter.

Je compte que nous ferons demain nos trois postulantes novices, et que nous finirons par les professes; comme c'est ce qu'il y a de plus important, il faut finir par là et leur donner plus de temps pour y penser.

J'espère arriver demain à Saint-Cyr sur les huit heures et demie, monter à votre chambre, entretenir un moment chaque Dame; et puis nous irons où vous l'ordonnerez pour la réception. Je ne dînerai point à Saint-Cyr; il faut que je revienne ici. On panse le Roi présentement[1]. Je ne fermerai pas ma lettre que je n'en aie reçu des nouvelles. M. le Prince va fort mal[2]; M. le Duc partit hier au soir pour lui amener un confesseur.

Le Roi a beaucoup souffert et souffre encore; on dit que sa plaie va bien; continuez vos prières pour lui.

[1] Après neuf mois de souffrances, le roi s'était résolu à subir la *grande opération* le 18 novembre. Sa décision fut tenue secrète, et l'opération n'eut pour témoins que Mme de Maintenon, Louvois, le père de La Chaise, les médecins et chirurgiens du roi. Félix s'était exercé pendant plusieurs mois dans les hôpitaux sur toutes les personnes atteintes de cette maladie, et avait inventé un instrument qui est encore usité. L'opération, qui est justement célèbre dans les annales de la chirurgie, supportée par le malade avec le calme le plus parfait, réussit à merveille. Le roi, dès le jour même, tint son conseil, reçut les ministres étrangers, et voulut même qu'il y eût appartement; mais il resta malade jusqu'à la fin de décembre. — Voir le curieux Mémoire de M. Leroi, déjà cité.

[2] C'est le *grand Condé*, qui ne releva pas de cette maladie, et mourut, à Fontainebleau, le 11 décembre 1686. Il était né en 1621.

24[1]. — A MADAME DE BRINON.

4 décembre 1686.

Le mal du Roi ne finit point; ceux qui le traitent me font mourir de chagrin : ils le trouvent un jour à souhait, et le lendemain tout le contraire. M. Fagon a eu une conversation avec moi ce matin, qui m'a serré le cœur pour tout le jour. Un moment après, il me vint assurer que la plaie va à merveille; ce soir ce sera autre chose. Je n'ai pas mis ma confiance en eux, mais je ne suis pas maîtresse de la sensibilité de mon cœur. Il ne faut rien dire de tout ceci. Continuez à prier et à faire prier pour lui.

Bonjour, ma très-chère; je passe une triste semaine sainte[2], et j'en suis bien aise; mais j'avoue que je voudrois bien reprendre de la joie avec Dieu et vous.

25[3]. — A MADAME DE BRINON.

Mercredi, 11 décembre 1686.

Le Roi a souffert aujourd'hui sept heures durant comme s'il avait été sur la roue, et je crains bien que ses douleurs ne recommencent demain. Ainsi je vous conjure de remettre à huitaine ce que vous deviez faire demain. Le mal du Roi est, à ce qu'on dit, en bon état; M. le Prince lui a écrit une lettre

[1] *Lettres à Mme de Brinon*, p. 396.
[2] La première semaine de l'Avent.
[3] *Lettres à Mme de Brinon*, p. 394.

en mourant qui vous feroit bien pleurer[1]. Voici un temps bien triste; mon cœur est déchiré. Adieu, je ne puis vous en dire davantage.

26[2]. — A MADAME DE BRINON.

Décembre 1686.

M.... se plaint que sa fille a oublié tout ce qu'elle savoit, après lui avoir fait des dépenses excessives pour l'entretenir à Noisy, et tout cela d'un ton un peu insolent. Je voulus entrer en raison avec lui, et savoir s'il vouloit mettre sa fille chez une lingère ou une coiffeuse; il me dit qu'il vouloit qu'on lui donnât de l'argent, et qu'elle apprendroit tout cela chez lui. On lui en donneroit, qu'il le dépenseroit ici, et sa fille n'en profiteroit pas. Entrez dans cela par charité, et voyez ce qu'ils veulent faire d'elle, et si on pourroit aider à la fille d'une manière qui pût lui être utile.

Vous aurez le premier jour de l'an quelque chose pour les petites et pour tout ce qui passe par vos mains.

Adieu, ma très-chère. On trouve la plaie du Roi à souhait ce matin, mais c'est en Dieu qu'il faut

[1] On lit dans Dangeau : « Le Roi a beaucoup souffert aujourd'hui et nous dit que ce qui a encore augmenté son mal a été la nouvelle qu'il a apprise de la mort de M. le Prince, et le regrette fort vivement. M. le Prince en mourant lui a écrit une lettre, la plus touchante qu'on puisse lire... On ne sauroit assez louer tout ce qu'a dit et fait M. le Prince jusqu'au dernier moment; et sa mort est, s'il se peut, plus belle que sa vie. » (T. I, p. 427.)

[2] *Lettres à Mme de Brinon*, p. 397.

mettre notre confiance, car les hommes ne savent ni ce qu'ils disent ni ce qu'ils font.

27[1]. — A MADAME DE BRINON.

Décembre 1686.

Le mal du Roi va de mieux en mieux, et c'est ce qui me donne la force de vous écrire et de vous remercier de toutes les marques d'amitié que vous m'avez données dans cette occasion, qui a été une des plus sensibles que je puisse avoir. Dieu soit loué ! il faut bien le remercier.

Nanon[2] vous a parlé sur la nouvelle sœur Barré[3], et vous parlera demain sur le réfectoire : je ne savois si je pourrois vous écrire, et cela est d'une trop longue discussion. Je ne vous conseille pas de régler des aumônes que nous n'ayons réglé tous nos comptes; mais je vous conseille encore moins de faire des aumônes à votre grille, cela vous attirera beaucoup de gueux, de tromperies et de pertes de temps. Je lis le cérémonial, mais je ne l'ai pas encore achevé. Je suis toute fâchée de l'état de l'eau à Saint-Cyr, et je parle et envoie tout le monde pour voir comment nous y apporterons le remède. Bonsoir, ma chère; vous pouvez présentement me faire les questions que vous voudrez, car j'espère pouvoir y répondre.

[1] *Lettres à Mme de Brinon*, p. 398.

[2] Voir la note 2 de la p. 22, et les *Lettres sur l'éducation*, p. 73.

[3] Mme de Maintenon avait appelé à Saint-Cyr, pour aider aux Dames qui étaient jeunes et mal instruites, des filles de l'Instruction chrétienne, institut fondé par le père Barré.

Je viens de relire la lettre de Mme de Loubert[1]; je la remercie des choses obligeantes qui y sont; mais il n'y a point d'affaire où il faille une réponse.

28e. — A MADAME DE BRINON.

Ce 25 décembre 1686.

Le Roi a été à une partie de matines cette nuit; il a entendu trois messes; il a été à la grand'messe aujourd'hui, après laquelle il est venu voir Madame[3], où il a été une grosse heure. Il a été chez Mme la Dauphine; il est venu au sermon; il a assisté à vêpres tout du long, en musique; tout cela vous marque qu'il est guéri. On ne met quasi plus rien sur la plaie, elle est guérie. Tout le monde est ravi de joie de le voir sortir.

Le Père Bourdaloue a fait le plus beau sermon qu'on puisse jamais entendre; il en fait toujours de très-beaux, mais il me semble que celui d'aujourd'hui surpasse de beaucoup les autres. Il s'est adressé au Roi, sur la fin, et lui a parlé sur sa santé : en vérité, il a bien touché du monde, à ce qu'il m'a paru; mais l'on voyoit son cœur parler plutôt que sa voix. Vous saurez bien ce que je veux vous dire. Je suis toute à vous de tout mon cœur. Madame se porte

[1] L'une des premières Dames de Saint-Louis, et qui fut supérieure après Mme de Brinon. Voir page 61.

[2] *Lettres à Mme de Brinon*, p. 401.

[3] Madame, duchesse d'Orléans, connue sous le nom de la *Palatine*, mère du régent.

bien, la joie est peinte sur son visage de la guérison du Roi; je crois que vous n'en doutez pas[1].

29[2]. — A MADAME DE BRINON.

26 décembre 1686.

Il faudroit prier M. le nonce de venir dire la messe à Saint-Cyr, la veille du jour de l'an, car je m'imagine qu'il y aura une grand'messe le premier jour de l'an, et il ne faut rien qui retarde notre dîner, ayant une grande affaire pour notre loterie[3].

Je veux que Mlle d'Aubigné s'accoutume à vous, bon gré, mal gré; il ne faudra pas la forcer quand elle aura un peu de raison.

Je suis tout à fait de votre avis pour ne rien dire sur les grand'messes du lendemain des fêtes. Je n'ai pu voir Nivers[4]; c'est en général que je lui vou-

[1] La phrase légèrement malicieuse de Mme de Maintenon semble confirmer ce que dit Mme de Sévigné « de la violente inclination de Madame pour le frère aîné de son époux. » (Lettre du 7 juillet 1680.) Cette raillerie est d'ailleurs la seule qu'on trouve dans les lettres de Mme de Maintenon contre la princesse Palatine, et elle fait un singulier contraste avec le monceau d'invectives, d'infamies et d'ordures que cette princesse a entassé dans sa correspondance contre Mme de Maintenon, et dont celle-ci était parfaitement informée, ce qui ne l'empêcha pas de rendre à Madame les plus grands services (Voir les *Lettres de la princesse Palatine*, traduites et publiées par M. G. Brunet [édition Charpentier]; voir aussi Saint-Simon, t. VII, p. 137 de l'édition de 1842.)

[2] *Lettres à Mme de Brinon*, p. 402.

[3] Une loterie d'étrennes pour les demoiselles de Saint-Cyr.

[4] Organiste de la maison de Saint-Louis.

lois dire qu'il y a trop de chants, trop de cérémonies, trop de processions, et en un mot qu'il ne songe point au peu de voix qu'il y a parmi les Dames, et à la nécessité où elles sont de parler aux demoiselles depuis le matin jusqu'au soir.

Réjouissez-vous bien, je vous prie, et remerciez bien Dieu de la bonne santé du Roi.

Le Père de La Chaise m'a dit devant le Roi que vous lui aviez écrit, et lui a parlé des deux affaires que vous lui recommandez.

Mme de Butery[1] m'écrit bien dévotement sur la première communion des jaunes; Mme de Fontaines[2] me demande, de votre part, si on habillera de blanc les communiantes. J'avois bien songé à faire faire quelque habillement pour ces jours-là; je l'ai oublié par la raison qui m'a fait tout oublier depuis quelque temps; mais je ne puis me résoudre à voir mettre des chemises à ces grandes filles. Je crois qu'à l'avenir il ne seroit pas mal de donner aux communiantes de grands manteaux et des voiles tout blancs; nous consulterons ensemble; ce sera pour Pâques.

Je vais consulter Manseau pour prendre nos mesures sur le régal des rois; je suis un peu occupée du divertissement; je m'attends que celui des fêtes sera d'apprendre les comédies. Adieu, ma très-chère; priez bien Dieu pour moi, je vous en conjure.

[1] Dame de Saint-Louis.
[2] Dame de Saint-Louis.

30[1]. — A MADAME DE BRINON.

Ce lundi matin. — 1687.

Pendant que vous étiez tranquillement enfermée dans votre chambre, je courois toute la maison avec la nombreuse noce de M. de Saint-Hermine[2] que je crois pourtant qui n'ira pas plus loin, et M. d'Auxerre qui me ravit bien vite par l'admiration de notre chère communauté; mais ce fut bien autre chose quand il entendit les *jaunes* qui véritablement furent dignes d'admiration : Marsilly[3] commença l'épître, Glapion[4] prit où elle l'avoit laissée, et Bouju[5] la conclut et dit l'Évangile d'un bout à l'autre : il sembloit qu'elles s'étoient concertées[6]; elles ne dirent pas un mot les unes des autres, et j'en demeurai moi-même aussi extasiée que l'étoient nos étrangers.

Je parlai le soir au Roi des contrats qu'il signera toutes les fois qu'il vous plaira[7]. Je suis un peu *jalouse* de la facilité qu'il a pour tout ce que vous

[1] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 64. — *Lettres à Mme de Brinon*, p. 423.

[2] Cousin de Mme de Maintenon, et qui venait de marier sa fille au comte de Mailly.

[3] Élève de Saint-Cyr, depuis marquise de Villette, et en deuxième noces lady Bolingbroke.

[4] Élève de Saint-Cyr, depuis Dame de Saint-Louis.

[5] Élève de Saint-Cyr, depuis Dame de Saint-Louis.

[6] « Ces demoiselles avaient rendu presque à la lettre l'explication qu'on leur avoit faite le matin du saint Évangile » (Note des *Avis aux religieuses de Saint-Louis*).

[7] Les contrats des demoiselles de Saint-Cyr qui venaient à se marier.

désirez [1], car je vous assure que cela n'est pas ainsi pour moi [2].

Le chapitre des quiétistes fut traité, et il me semble que je me servis bien de la parabole de l'ivraie. J'espère que ce malheur-là n'ira pas loin. Mme Guyon [3], à ce qu'il prétend, a couru les champs, a passé les monts pour suivre son confesseur qui est Savoyard, et elle distribuait ses livres où l'on prétend qu'il y a des erreurs. Sa fille est dans le couvent de Sainte-Marie de la rue Saint-Jacques.

Je m'en vais consulter M. Fagon, et j'ajouterai à ma lettre ce qu'il m'aura dit pour vous défaire de l'humeur *pancréatique* dont vous vous plaignez : il ne faudra pas oublier ce mot [4]. M. Fagon va vous faire préparer une poudre pour émousser l'humeur acide qui vous tourmente, et voyez par là que j'ai connu le mal et le remède; ainsi je vous prie de m'estimer, car je suis fort sensible au mérite médicinal.

[1] Louis XIV goûtait l'esprit de Mme de Brinon, et, pendant sa maladie, il l'avait fait venir plusieurs fois dans son cabinet, pour corriger les constitutions de Saint-Cyr.

[2] C'est une petite raillerie où l'on sent la femme sûre d'elle-même, de sa position et de son pouvoir. Louis XIV ne donna qu'une faible part à Mme de Maintenon dans les affaires de l'État; mais dans tout le reste, il était continuellement pour elle de la plus respectueuse déférence (Voir l'*Histoire de Mme de Maintenon*, par M. le duc de Noailles).

[3] Le quiétisme et Mme Guyon, qui en fut le principal apôtre, commençaient à faire du bruit, mais ce ne fut que six ans après qu'on en parla à Saint-Cyr (Voir l'histoire de cette maison, ch. x).

[4] C'est une raillerie à l'adresse de Mme de Brinon, qui aimait ces grands mots.

31[1]. — A MADAME DE BRINON.

Avril 1687.

On a retranché le chânt des ténèbres pour accourcir le séjour que les demoiselles font au chœur et pour ôter la peine que l'on a à apprendre à chanter et le temps qu'on y perd. Les musiciens de Monseigneur ôteroient bien de la peine aux Dames, mais ils ne soulageroient point les demoiselles qui, certainement, madame, sont trop à l'église pour des enfants. Cependant je consens volontiers à leur donner cette contrainte pour cette fois ici, en vous priant de trouver bon que l'on mette sur le livre les choses comme on les a réglées, et que ce que l'on fait là-dessus de plus est par complaisance pour vous et sans conséquence pour l'avenir. Je consens à la cinquième procession aux mêmes conditions; mais, ma très-chère, songez, je vous en conjure, qu'il n'y a pas un cloître ici, et que trois cents filles autour de l'avant-chœur ne font qu'une confusion, que les demoiselles sont tuées de porter des châsses sur leurs épaules, et qu'en vérité ce n'est que par ces considérations-là que l'on a retranché quelque chose, car grâce à Dieu, je n'ai nulle aversion pour tout ce qui se fait à l'église, et je suis aussi charmée que vous de voir nos demoiselles en œuvre.

Il est vrai que comme l'on me parle très-libre-

[1] *Lettres à Mme de Brinon*, p. 405. — *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 58.

ment, je sais que ces jours-là sont appréhendés ici par la peine et par les gronderies que cela attire et aux enfants et aux maîtresses.

Vous ne pouvez croire, ma très-chère, avec combien de peine je m'oppose à vos volontés et le besoin que j'ai de rappeler à tous moments le soin dont Dieu et le Roi m'ont chargée pour cette maison. Vous ne sauriez douter que je n'aimasse mieux ennuyer ou geler les *rouges* et les *vertes* que de vous fâcher ; mais il faut en tout nous oublier et mettre ceci sur le pied qu'il doit demeurer. Je n'aurois point gâté notre chant à la messe du matin en retranchant deux classes ; mais il faut songer au bien public, et qu'il n'y a point de maison où les enfants soient tant à l'église qu'ils sont ici.

Je suis en peine de votre santé et par amitié et par intérêt. Plus je vois les choses de près et plus je vois combien vous êtes nécessaire et combien vous avez encore à travailler pour former ces Dames. J'ai grande envie d'entendre le catéchisme pour voir le progrès qu'elles y ont fait. Je suis aussi contente de la classe rouge que des autres, j'y aurai de l'application. Conservez-vous pour les Dames ; délassez-vous à ce qui peut vous divertir ; établissez l'ordre et la régularité, et ne vous contraignez point, je vous en conjure.

Vous pouvez voir par la manière dont je vous parle que je suis bien persuadée que vous vous tournerez à souhait pour moi, et la vertu que vous avez montrée sur ce qui s'est passé depuis deux mois m'a

convaincue que nous allons gouverner avec une parfaite intelligence [1].

32[2]. — A MADAME DE BRINON.

A Marly, ce 12 septembre 1687.

J'ai fort peu de loisir ici et les grands ne me quittent guère; votre lettre m'a fait grand plaisir; le style en étoit fort gai, et je suis ravie quand vous vous divertissez un peu. Mandez-moi de vos nouvelles, et si M. Gobelin est à Saint-Cyr, car si cela est, vous verrez demain trois dames à ses pieds.

C'est assez que Mme de Radouay puisse avoir la clef des grosses provisions et qu'elle les donne par mois aux dépensières : il faut tourner les choses de façon qu'elles touchent peu d'argent; c'est à quoi je travaillerai bientôt, s'il plaît à Dieu; laissez-nous faire là-dessus, nous essayerons et nous vous dirons de bonne foi en quoi nous aurons bien ou mal fait.

Je crois que M. de Louvois[3] ira demain à Saint-Cyr; montrez-lui toutes vos incommodités, car il ne demande qu'à y trouver des remèdes.

Je montrerai au Roi tout ce que vous me mandez pour lui : *il est bien chrétien et bien grand!*

[1] L'intelligence ne se rétablit pas entre Mme de Maintenon et Mme de Brinon; celle-ci comblée d'imprudentes faveurs, adulée par tout le monde, se crut un personnage et prit des airs de princesse, des habitudes de grande dame qui dégénérèrent en folies, et devaient aboutir à une disgrâce.

[2] *Lettres à Mme de Brinon*, p. 419.

[3] Il avait la surintendance des bâtiments.

Je voudrois bien que l'on mît Mlle du Rivau[1] loin des autres et que l'on ne fît pas autre chose jusqu'à ce que je lui aie parlé. Mme de ... a là-dessus une sorte de dévotion qui m'est suspecte, et j'avoue que nous devons avoir une grande patience avec ces jeunes personnes qui n'ont eu nulle éducation, et qu'avant de nous en défaire, nous ne devons rien oublier pour les mener à Dieu.

Souvenez-vous bien que vous m'avez donné votre parole que l'on ne feroit plus pour un sol de dépense extraordinaire. Je ne sais encore quand je vous verrai; j'en ai une grande impatience.

33[2]. — A MADAME DE BLOSSET[3],

DAME DE SAINT-LOUIS[4],

Ce 13 octobre 1687.

Hé! pourquoi, ma chère fille, n'auriez-vous pas de réponse de moi comme les autres? et m'avez-

[1] Élève de Saint-Cyr.

[2] *Lettres édifiantes*, t. I, l. 94. — *Lettres pieuses*, p. 1689.

[3] Anne de Blosseville de Blosset, née en 1657, morte en 1742. Elle fut la treizième Dame de Saint-Louis, et fit profession des vœux simples le 1er janvier 1687, ayant alors trente ans. Elle avait été à Noisy, où, comme l'on voit, Mme de Maintenon recevait des filles même âgées; mais comme elle avait peu d'instruction et de capacité, Mme de Maintenon ne l'admit qu'avec peine parmi les Dames de Saint-Louis.

[4] La maison de Saint-Louis était établie depuis quinze mois, mais Mme de Maintenon n'était qu'au commencement de son œuvre. Il lui fallait former des institutrices, et ce fut l'objet des nombreuses lettres et instructions qu'elle écrivit sur l'éducation, et dont nous avons publié la plus grande partie; il lui fallait

vous trouvée moins disposée à vous donner des marques de mon amitié et de l'intérêt que je prends à vous? Je suis comme une vraie mère pour la communauté; j'aime tous mes enfants également, soit que je les caresse ou que je les gronde, et si quelque chose y met de la différence, c'est la sagesse de leur conduite; vous voyez bien par là que vous ne devez pas être de celles qui sont le plus mal avec moi, puisque assurément vous êtes une des plus attachées à la perfection de votre état; elle doit être grande et surtout dans l'obligation où vous êtes d'attirer les autres. Demandez donc à Dieu un bon esprit, droit, simple, qui cherche le bien sans inquiétude, qui soit facile à édifier et éloigné de se scandaliser, qui ne se fâche jamais, qui juge favorablement du dessein de ceux avec qui il faut vivre, qui oublie le monde

aussi former des religieuses saintement et uniquement dévouées à cette mission difficile, et sa tâche fut de ce côté très-longue et très-embarrassante. Dans son ardeur un peu impatiente, elle avait fait Dames de Saint-Louis des jeunes filles de dix-huit à vingt ans, ignorantes, et n'ayant qu'une piété mal éclairée, qui, d'après l'exemple que leur donnaient la plupart des couvents, ne comprenaient pas la vie religieuse sans austérités, sans mortifications, sans oraisons perpétuelles, sans contemplations et sans extases. La vie simple et douce qu'on leur traçait, les occupations séculières qu'on leur imposait, les sciences mondaines qu'on exigeait d'elles, tout cela troublait leur esprit et leur conscience. Mme de Maintenon eut donc beaucoup de peine à leur faire comprendre leurs obligations particulières, les devoirs de leur état, et qu'on voulait qu'elles fussent des saintes pour qu'elles pussent remplir les desseins de leur institution. Nous allons voir quels scrupules, quels doutes, quels troubles elle eut à combattre ou à apaiser, et avec quelle angélique patience elle se fit la directrice de chacune de ces religieuses, qui toutes venaient lui ouvrir leur cœur et la consulter.

puisqu'il y a renoncé, qui soit persuadé que toutes ses obligations sont renfermées dans la maison de Saint-Louis, qui remercie Dieu du goût qu'il lui a donné pour sa vocation, qui la fasse aimer par son exemple qui y est mille fois plus propre que les paroles. Vous voyez, madame, que je vous donne abondamment les avis que vous me demandez; il y en a assez pour vous rendre parfaite, et c'est ainsi que nous sommes capables souvent de dire bien aux autres, tandis que nous ne faisons rien pour nous. Priez bien Dieu que je profite à l'avenir des lumières qu'il me donne, et que nous puissions vivre ensemble de façon que nous nous retrouvions dans un lieu où nous ne nous séparerons plus.

34[1]. — A MADAME DE SAINT-PARS,

DAME DE SAINT-LOUIS[2].

Ce 13 novembre 1687.

En quelque temps que je reçoive les marques de votre souvenir et de votre amitié, elles me sont tou-

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, l. 96. — *Lettres pieuses*, p. 1451.

[2] Charlotte de Giltier de Saint-Pars, née en 1653, morte en 1716. Ce fut la cinquième Dame de Saint-Louis; elle fit profession des vœux simples le 6 juillet 1686, et des vœux solennels le 11 décembre 1693. Elle fut l'année suivante nommée sous-prieure ou assistante, et en même temps maîtresse des converses. « Elle étoit bien plus âgée que les autres, avoit été membre de la communauté du père Barré, et maîtresse aux classes de Noisy; sa maturité et sa piété firent juger à Mme de Maintenon qu'elle seroit plus propre à l'emploi de maîtresse des converses qu'aucune de nous. » (*Mémoires des Dames de Saint-Cyr*, ch. VII.) — Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 199.

jours très-agréables, et vous ne pouvez me faire un plus grand plaisir qu'en agissant librement avec moi, sans y mêler ni art ni cérémonie ; il me semble qu'il faut laisser ces manières-là aux gens du monde, et que celui qui nous lie est trop solide pour ne vous pas inspirer la solidité et la simplicité. Je ne doute pas que les filles que vous conduisez ne vous fassent rentrer en vous-même et ne vous excitent à la perfection ; vous devez y tendre d'autant plus, que votre exemple sera plus fort pour elles que tous vos soins et vos discours, qu'il ne faut pourtant pas négliger. N'en demeurez pas pour vous à la spéculation, et, quoique vous deviez être humble, n'en voyez pas moins les grâces que Dieu vous fait ; je le prie de tout mon cœur de les augmenter encore, afin qu'en opérant votre salut, vous puissiez contribuer à celui de tant de personnes qui sont sous vos yeux. Soyez en garde contre la bonté et l'amitié que vous avez pour ces filles-là, et que votre charité soit pour votre maison préférablement à l'intérêt particulier. Adieu, madame ; j'espère que j'aurai bientôt la joie de vous embrasser, et que nous travaillerons plus que jamais à perfectionner l'œuvre dont la Providence nous a chargées ; nous aurons de grands secours[1], et il

[1] « En la personne de MM. Des Marets, de Brisacier, Tiberge, et autres vertueux ecclésiastiques qu'elle attira à Saint-Cyr » (Note des *Lettres édifiantes*). — « M. l'abbé Des Marets était homme de condition et de distinction, très-savant, très-pieux et très-zélé ; il demeuroit au séminaire de Saint-Sulpice, et s'occupoit du matin au soir à toutes les fonctions ecclésiastiques ; il prêchoit, confessoit, catéchisoit, dirigeoit, alloit visiter les malades et les prisonniers, donnoit tous ses biens aux pauvres pendant qu'il se re-

faut prendre de bonnes mesures pour en bien profiter. Croyez, madame, que l'on ne peut vous estimer ni vous aimer plus véritablement que je le fais.

35[1]. — A MADAME DE SAINT-AUBIN,

DAME DE SAINT-LOUIS[2].

Ce 14 novembre 1687.

Je ne vous ai point assez marqué la joie que je sens de vous voir toutes occupées de Dieu et du plaisir que vous m'avez fait de me recevoir dans

fusoit tout à lui-même; ce qui est si vrai, que M. Manseau (intendant de Mme de Maintenon), étant allé un jour chez lui de la part de Mme de Maintenon, fut fort étonné de ne voir dans sa chambre pour tous meubles qu'un méchant lit, une chaise de paille, un pupitre sur lequel il y avoit la sainte Bible, et une carte de Jérusalem attachée à la muraille; le plus bel ornement de cette chambre étoit un clavecin dont il jouoit quelquefois pour se délasser l'esprit » (*Mémoires des Dames de Saint-Cyr*, ch. XIV). M. Des Marets ne consentit qu'avec peine à venir à Saint-Cyr; il fut nommé en 1690 évêque de Chartres, et devint le supérieur spirituel de la maison de Saint-Louis et le directeur de Mme de Maintenon. (Voir le portrait qu'en a tracé Saint-Simon, t. II, p. 136.) — MM. de Brisacier et Tiberge étaient l'un supérieur, l'autre directeur des missions étrangères : c'étaient deux prêtres justement renommés pour leur savoir et leurs vertus; ils eurent une très-grande part à l'établissement de la maison de Saint-Louis.

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, p. 446. — *Lettres pieuses*, p. 1574.

[2] Louise de Saint-Aubin de Lépine, née en 1669, morte en 1700. Elle fut l'une des quatre premières Dames de Saint-Louis, fit profession des vœux simples le 2 juillet 1686, des vœux solennels le 11 décembre 1693, et fut presque toujours employée aux classes. C'était une femme très-distinguée par son esprit, son instruction et surtout par son talent oratoire : les autres Dames voulaient toujours qu'elle prît la parole en public, et elles en

votre société[1]; il n'y a point d'union pareille à celle dont Dieu est le lien, et j'espère que celle-ci ne se rompra jamais. Cachons-la soigneusement, afin de ne pas affliger celles qui n'en seroient pas; nous en recevrons peut-être encore, votre exemple en attirera et mettra, s'il plaît à notre Seigneur, toute la maison sur un même pied. Commençons par nous, et marchons devant Dieu avec tant de douceur, de modestie, d'humilité et de joie que toutes aient envie de prendre le même chemin; il est aisé à celles que la grâce entraîne d'avancer dans la voie du salut, quoique si celles qui prennent sur elles et qui marchent dans les épines, font des pas de géants, nous nous trouverons toutes arrivées dans le même temps. O mon Dieu! que vous êtes heureuses d'être occupées de lui! que ne pouvez-vous voir de plus près les peines qu'on prend ici[2] pour avoir de la joie et du plaisir sans pouvoir y parvenir? on est livré à toutes ses

avaient fait ainsi une sorte de prédicateur. Mme de Maintenon s'y opposa, voulant que toutes les Dames apprissent à parler aux demoiselles, et craignant de donner de l'orgueil et du ridicule à cette jeune religieuse, qui d'ailleurs, à cause de ses aimables qualités, était chérie de toutes ses sœurs. Nous verrons quelle affliction sa mort prématurée causa dans la maison de Saint-Louis. (Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 144).

[1] « Elle parle d'un nombre de personnes de la communauté qui s'étoient unies ensemble dans le temps des vœux simples pour s'exciter à une plus grande perfection et avoient prié Madame d'être de leur société, ce qu'elle accepta d'abord de bon cœur; mais quelqu'un lui ayant fait faire réflexion que cela pouvoit causer quelques partialités, et contrister celles qui ne seroient pas de cette société, elle le fit cesser pour s'unir à toutes en général. » (Note des *Lettres pieuses*.)

[2] A la cour.

passions, rien ne retient, et l'on ne peut se divertir; il n'y a que celles qui pensent comme vous qui ont le cœur en paix. Conservons-la bien cette paix, que Dieu donne, et avec laquelle il est toujours; ne la perdons jamais, travaillons sans inquiétude, non pas même pour notre perfection. Soyons humbles et dociles, n'attendons rien de nous, ne nous décourageons jamais; prions-le les unes pour les autres, et toutes ensemble pour notre chère maison. Soyons discrètes, n'entreprenons pas trop, ne nous essoufflons pas par vouloir aller trop vite : il faudroit s'arrêter pour prendre haleine, et il vaut mieux aller doucement et aller toujours. Adieu, mes très-chères sœurs, voici assurément un des plus agréables moments de ma journée.

36[1]. — A MADAME DE SAINT-PARS,

Décembre 1687.

J'ai eu tant d'affaires ces jours-ci, que je n'ai pu vous faire la réponse que je vous avois promise, mais je n'ai pas oublié de quoi il s'agissoit. Vous ne pouvez, madame, trop consulter pour la conduite des filles dont vous êtes chargée : il y a bien des communautés moins nombreuses que celle que vous gouvernez, et vous avez un grand intérêt à établir une solide piété et un bon esprit dans vos converses; elles peuvent ou vous rendre de bons et

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, l. 98. — *Lettres pieuses*, p. 1441.

essentiels services, ou vous faire bien de la peine; l'esprit que vous leur inspirerez dans ces commencements demeurera dans votre maison; formez-vous pour mieux les former, et n'épargnez rien là-dessus. Vous savez avec quelle joie je vous offre du secours, et que Dieu, qui bénit Saint-Cyr, nous a donné des gens de bien et d'une grande capacité [1] : voyez-les donc quand l'occasion s'en présentera, et écrivez-leur toutes les fois que vous en aurez besoin; leurs lettres vous seront des décisions qui vous serviront plus d'une fois. Vous êtes sage, pieuse et attachée à la règle; c'est être une digne sous-prieure qui doit veiller incessamment à l'établissement de la régularité; concertez bien toute votre conduite avec Mme la supérieure, et aidez-lui à tenir tout dans l'ordre et à observer vos jeunes Dames [2]. Il faut user de tout pour les mener au bien : votre exemple est un des meilleurs moyens, et aussi un peu d'adresse, car il ne faut pas toujours employer l'autorité. Adieu, madame; j'espère beaucoup de votre vertu, et il faut que vous la rendiez utile à nos desseins.

---

37 [3]. — A MADAME DE BRINON.

Janvier 1688.

..... Si nous ne songeons à les instruire, on les

[1] « MM. les abbés Des Marets, Tiberge, de Brisacier et de Fénelon. » (Note des *Lettres édifiantes*.)

[2] « La plupart n'avoient encore que seize, dix-sept et dix-huit ans. » (Note des *Lettres édifiantes*.)

[3] *Mémoires de Languet de Gergy*, t. I, p. 390. — *Mémoires*

mettra en tutelle le lendemain de notre mort, et on leur donnera un économe dans le dehors qui les troublera et les ruinera. Je sais qu'il faut de la patience avec ces Dames, et qu'elles ne peuvent être de longtemps bien habiles ; c'est pour cela que je voudrois y travailler au plus tôt. Pour moi, je m'offre, avec tous mes gens, pour les servir avec cette conduite, et je n'aurai nulle peine à être leur intendante, leur femme d'affaires, et de tout mon cœur leur servante, pourvu que mes soins leur soient utiles pour les mettre en état de s'en passer. Voilà où je tends, voilà le fond de mon cœur, voilà ce qui fait ma vivacité et mon impatience, et voilà ce que je soumets à vos avis.

38[1]. — A MADAME DE RADOUAY,

DAME DE SAINT-LOUIS[2].

Mai 1688.

Savez-vous, notre chère dépositaire[3], que je n'o-

des Dames de Saint-Cyr, ch. XIII. — *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 59. — Cette lettre n'a pas de commencement.

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, l. 105, p. 472. — *Lettres pieuses*, p. 1583.

[2] Nicole Suzanne de Raymond de Radouay, née en 1668, morte en 1736. Ce fut la douzième Dame de Saint-Louis ; elle fit profession des vœux simples le 6 juillet 1686, et des vœux solennels le 13 mars 1694.

[3] Sur la charge et les fonctions de la *dépositaire*, voir l'*Histoire de la maison de Saint-Cyr*, p. 128.

sois me flatter d'une lettre de vous, et que je craignois que vous ne gardassiez en absence la même gravité et le même silence que vous avez pour moi en présence, et qui ne vient peut-être que de ce que vous êtes rentrée en vous-même avec une meilleure compagnie que moi? Quoi qu'il en soit, je suis fort aise et très-honorée de votre souvenir, car je ne suis pas assez déraisonnable pour vous avoir aimée quand vous l'étiez un peu, et pour ne vous plus aimer quand vous devenez l'exemple de la maison par votre piété, régularité, modestie, douceur, et par ce silence que je veux croire qui n'est pas seulement pour moi. Voilà, madame, l'idée que j'ai de vous; jugez, après cela, si je crois que mes avis vous sont nécessaires. Je vous demanderois les vôtres, si je ne m'étois aperçue, en plus d'une occasion, que vous seriez un sévère directeur, et que vous voudriez que la dévotion soit accompagnée de tout ce qui peut la rendre pénible; ma foiblesse est encore trop grande pour aller jusque-là; je m'en tiens à Mme de Montfort, qui a des maximes plus douces[1]. Adieu, ma très-chère; vous voyez que de loin et de près j'aime à railler avec vous.

[1] C'est une raillerie. Voir, page 73, une note sur cette Dame.

39[1]. — A MADAME DE FONTAINES,

DAME DE SAINT-LOUIS[2].

Juillet 1688.

Nous avons pensé faire une grande perte[3], ma très-chère, et j'ai bien fait mon possible pour me résigner à la volonté de Dieu dans cette triste occasion[4]; mais je me flattois toujours dans le fond du

[1] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 206.

[2] Anne-Françoise Gautier de Fontaines, née en 1658, morte en 1743. Ce fut la septième Dame de Saint-Louis. Elle fit profession des vœux simples le 6 juillet 1686, et des vœux solennels le 11 décembre 1693. Elle fut élue supérieure le 7 janvier 1694 et le 12 août 1703. Elle était maîtresse générale des classes à l'époque de la réforme de Saint-Cyr, et y prit une grande part (Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 76, 81, 123, 317, etc.) Cette religieuse avait toute la confiance de Mme de Maintenon à cause de la droiture et de l'élévation de son esprit, de la simplicité de sa piété, de la grâce de ses manières, de son humeur douce et accommodante unie à une grande fermeté. Elle était d'ailleurs d'une telle beauté, que les personnes qui la voyaient pour la première fois ne pouvaient retenir leur admiration. Les Dames de Saint-Cyr racontent à ce sujet que Mme de Maintenon lui ayant mis un jour, par forme de jeu, une coiffure de cour : « Je la trouvai si belle, dit-elle, qu'à peine eus-je le temps de la voir ; je lui ôtai bien vite cette coiffure de peur qu'elle ne se vît. »

[3] « Mme de Brinon fut dans ce temps-là malade à l'extrémité : les médecins du Roi et les meilleurs remèdes ne lui manquèrent pas ; elle reçut les sacrements, et M. l'abbé Gobelin ne l'abandonna pas jusqu'à ce qu'elle fût hors de danger. Le Roi vint ici lorsqu'elle se portoit un peu mieux, et lui fit l'honneur de la venir voir dans son lit ; ce fut pour faire plaisir à Mme de Maintenon, qui avoit été fort affligée pendant que dura le danger. » (*Mémoires des Dames de Saint-Cyr*, ch. XVI.)

[4] « Cela servit à faire connoître à Mme de Maintenon que cette Dame n'étoit pas si absolument nécessaire qu'elle le croyoit : tout s'étoit très-bien soutenu pendant sa maladie et pendant le voyage qu'elle fit ensuite aux eaux de Bourbon, d'où elle revint avec des

cœur que Dieu, qui bénit en tout notre maison, ne vouloit pas nous ôter ce qui lui est le plus nécessaire; nous ne pouvons trop l'en remercier; mais comme c'est un malheur inévitable et que vous éprouverez quelque jour, vous ne pouvez trop vous appliquer à devenir assez capables pour n'avoir pas besoin du secours humain. Cette petite épreuve ici ne vous sera pas inutile, et je suis ravie de tout ce qui me revient de la régularité de toute la communauté. Vous pouvez beaucoup y contribuer; vous êtes aimée et estimée de tout le monde; votre extérieur et toutes vos manières plaisent; Dieu ne vous a pas donné ces talents pour vous seule dans un lieu où tant de bien doit être communicatif. Travaillez sur ce pied-là, je vous en conjure au nom de Dieu; faites-vous aimer des moins parfaites pour les attirer à votre exemple, faites-leur aimer leur vocation par la joie qu'elles vous verront; soyez plus soumise que la dernière des postulantes; n'obéissez point à Mme de Loubert[1] pour le goût que vous avez pour elle;

vues moins propres que jamais au dessein qu'avoit Mme de Maintenon de faire de véritables religieuses, ce qui fit déterminer sa sortie de cette maison. » (Note des *Avis aux religieuses de Saint-Louis.*)

[1] Mme de Loubert gouvernait la maison de Saint-Louis comme supérieure pendant la maladie de Mme de Brinon. Cette jeune religieuse, qui était née en 1665, avait été élevée à Rueil et à Noisy, et fut pendant quelque temps le secrétaire de Mme de Maintenon; elle fut la première Dame de Saint-Louis, et fit profession des vœux simples le 2 juillet 1686. Elle devint, après la disgrâce de Mme de Brinon, la supérieure de la maison de Saint-Louis; mais à l'époque de la réforme de cette maison, elle refusa de faire les vœux solennels, et se retira quelque temps après aux Ursulines de Poissy, où elle mourut en 1708. C'était une femme d'une grande

que votre obéissance soit plus parfaite et qu'elle ne s'attache point à la personne, mais à la supériorité.

Je suis bien aise que vous lisiez mes écrits, quelque misérables qu'ils soient; je crois que Dieu y donnera sa bénédiction, car ils sont faits avec une bonne intention pour la maison. Je recevrai avec joie tout ce qui me viendra de vous, et je donnerai le petit secours dont je suis capable.

Il ne tiendra qu'aux *bleues* de se bien raccommoder avec moi; je ne leur demande que beaucoup d'attention à s'instruire de leur religion, un grand respect pour les Dames et un peu plus d'assiduité à l'ouvrage. Ne me faites point d'excuse de la longueur de vos lettres; je ne puis en général entendre trop parler de Saint-Cyr, et je ne puis en particulier entendre trop parler de vous, car je vous estime et je vous aime bien plus que je ne vous le dis et que vous ne pouvez le croire.

40[1]. — A MADAME DE SAINT-AUBIN.

Marly, 24 novembre.

Comme je ne trouve presque plus de temps pour vous entretenir, il faut que je vous écrive pour vous faire savoir combien je suis contente de vous; je remercie Dieu, ma chère fille, de ce qu'il fait en

douceur, d'une plus grande modestie, aimée de tout Saint-Cyr, et dont la piété était si solide, si éclairée, que ses sœurs se laissaient diriger par elle avant même que Mme de Maintenon ne l'eût jugée digne du gouvernement de la maison.

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, l. 91.

vous, vous avancez, vous êtes rentrée en vous-même, vous paroissez tout occupée de votre sanctification et du bien de la maison, vous ferez de grands biens... — Je fus hier interrompue, et je reprends un moment pour vous conjurer, ma chère fille, de continuer votre saint et généreux dessein; prêchez par votre exemple, il sera plus fort que tous vos discours; dites dans les occasions tout ce que Dieu vous inspirera, rien n'est si persuasif que de faire soi-même ce qu'on enseigne aux autres. J'ai beau prêcher chez vous la dépendance des supérieurs, on m'y croit intéressée, et qu'enfin je n'en connois pas le poids; mais pour vous qui obéirez en prêchant l'obéissance, vous aurez plus de force que moi; soyez donc la plus soumise à votre supérieure, quelle qu'elle soit, vous me donnerez une grande consolation, et vous ferez, si vous voulez, plus de bien que vous ne le pouvez comprendre.

41[1]. — A MADAME DE BUTERY[2].

1688.

Je ne veux point vous parler de peur que cela soit remarqué, et je veux vous avertir de tout ce que je vois et de tout ce qui me revient dans l'espérance que votre vertu vous le fera bien recevoir, et que vous y apporterez les remèdes que Dieu demande de vous.

[1] *Lettres et avis*, p. 433. (Voir pour ce manuscrit la préface.)

[2] Marie-Isabelle de Butery, Dame de Saint-Louis, était chargée de l'infirmerie (Voir les *Lettres sur l'éducation*), p. 19 et 104).

Vous savez combien j'approuve que l'on soit occupée et affectionnée à sa charge; mais il est vrai que vous l'êtes un peu trop, et que vous n'êtes pas aussi assidue aux observances que vous le pourriez; je sais que vous ne devez pas quitter quand vous avez des malades à l'extrémité, cependant vous paroissez ne pas faire de règles assez exactes là-dessus.

Soyez en garde contre la dissipation de l'action, et puisque vous êtes nécessitée à agir, prenez de la force avec Dieu pour satisfaire à toutes vos obligations.

Vous paroissez ne compter que votre charge sans aucun égard pour le bien général de la maison; vous voulez choisir vos converses, vous ne songez qu'à tirer tout à vous sans penser au reste, et vous vous donnez beaucoup de peine là-dessus, que Mme de Brinon ignore, et que les autres n'osent vous dire.

Vous avez des talents, vous avez de la vertu, ajoutez-y d'être régulière; songez à vous et à l'exemple que vous devez aux autres; vous savez l'amitié que j'ai pour vous, et que je ne suis prévenue qu'en votre faveur; mais je connois trop le bien que vous êtes capable de faire pour ne pas vous le représenter avec la liberté que me donnent mon âge, mon expérience, le zèle que j'ai pour Saint-Cyr et l'amitié que je crois que vous avez pour moi.

---

42. — AVIS AUX DAMES DE SAINT-LOUIS[1].

1688.

Si les Dames de Saint-Louis veulent suivre les

[1] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 60. Le titre porte :

intentions de leur fondateur, il faut qu'elles se regardent comme chargées uniquement du soin des jeunes demoiselles qui font partie de la communauté, qui chantent l'office avec elles, qui n'ont rien de particulier et qui en tout doivent être traitées comme les enfants de la maison : même instruction, mêmes règles, même nourriture, mêmes maximes, même esprit, sans nulle différence que celle qu'il y a entre des personnes toutes formées et celles qu'elles doivent former, et entre des personnes qui doivent donner l'exemple et les autres en profiter. Je sais que les Dames ont fait des vœux, et que par là elles sont obligées à une plus grande perfection que les demoiselles; mais c'est aussi le seul point qui les distingue et le seul moyen qu'il y avoit pour les attacher à l'éducation des demoiselles.

C'est leur unique affaire qui s'étend bien loin si elles en connoissent toutes les obligations. Ce n'est pas assez d'un ordre extérieur et de l'accomplissement de la règle de la journée; il faut attaquer les mauvaises inclinations et les vices s'il y en a, en faire de solides chrétiennes, leur donner des principes sur tout, afin qu'elles puissent y revenir quand elles seront assez malheureuses pour s'en écarter pendant quelque temps de leur vie.

Il faut donner à toutes même instruction sur la religion et sur les mœurs; il faut un soin égal de

« Extrait de quelques autres avis donnés dans le temps de Mme de Brinon, dont on n'a retranché que les articles que Mme de Maintenon a changés elle-même, et l'original est dans la cassette de la supérieure en entier. »

de leur santé; mais je crois qu'il ne seroit pas mal à propos d'avoir une attention particulière à ouvrir et à former l'esprit de celles dont la qualité est plus illustre, quoique leur misère les réduise à Saint-Cyr; leur naissance les rend capables de mariages, d'abbayes ou autres places considérables auprès des grands, et, dans l'incertitude des desseins de Dieu sur elles, il est bon de les préparer au bien qu'elles peuvent faire par leur exemple et par leur instruction[1]; mais il faut que ces distinctions se fassent d'une manière imperceptible pour les autres.

A l'égard des affaires temporelles, les Dames doivent avoir une grande application pour qu'il n'y ait point de désordre dans leurs dépenses, et considérer que le mérite de leurs épargnes est bien différent de celui des autres maisons qui ont besoin de ménager pour se soutenir, qui veulent quelquefois s'agrandir, et que pour les Dames de Saint-Louis elles n'ont rien à craindre ni à désirer : le Roi, par sa magnificence, leur a donné de grands biens, et par sa sage prévoyance, les a garanties de tout prétexte d'avarice, puisqu'elles ne peuvent ni bâtir ni acquérir; ainsi toute leur épargne les mettra en état de faire plus d'aumônes, et c'est là le motif qu'elles doivent avoir dans le gouvernement du temporel.

L'institution de Saint-Louis est une manière de collége : il faut que tout ait rapport à l'instruction et à l'éducation, et que la maison se conforme à ce

[1] Mme de Maintenon a fait cette apostille de sa main : « Après avoir fait réflexion sur cet article, je crois qu'il y auroit plus d'inconvénient que d'utilité à le pratiquer. » (Note du manuscrit.)

qui est le plus utile à l'avancement des demoiselles. Il a été nécessaire d'assujettir la communauté à une règle et à un office, puisque la clôture étant établie, les filles ne pourroient aller chercher dans les églises cette consolation et cette nourriture pour leur piété; mais il ne faut pas qu'elles augmentent là-dessus ce qui est établi, et qu'il y ait jamais plus de temps au chœur ni plus de chant, se tenant toujours au principe que tout doit être par rapport aux demoiselles qui ne peuvent être plus longtemps à l'église, et qui doivent partager leur journée entre la prière, l'instruction, le travail et le relâchement qui leur est nécessaire.

Il faut se garder du prétexte spécieux de vouloir plus de perfection, plus d'oraison et plus de dévotion, puisque la leur consiste en l'accomplissement de leurs vœux et à suivre l'intention et les conditions de leur fondation.

Il y a des maisons destinées à la contemplation, au chant des louanges de Dieu, à l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, et à plusieurs autres manières de servir Dieu qui sont excellentes; mais Saint-Louis est fait uniquement pour former les jeunes demoiselles et celles qui sont nécessaires pour les instruire. Il faut bien comprendre cette obligation avant de s'y engager; mais quand on a fait les vœux, il faut être bien convaincue que tout ce qui détourne de celui d'employer toute sa vie à instruire, enseigner et élever les demoiselles ne serait que tentation. Il faut donc que les Dames se rendent parfaites pour perfectionner les autres, et

qu'elles y travaillent autant par leur exemple que par leurs paroles.

Le commerce des présents étant interdit aux Dames de Saint-Cyr, puisqu'elles n'en peuvent recevoir, il faut que leurs ouvrages soient utiles à la maison en général ou en particulier : le nombre des enfants qui y sont, la lingerie et la sacristie fourniront assez d'occupation.

Surtout, mes chères enfants, évitez la trop grande liberté, ne courez point par la maison, n'allez qu'où vous avez affaire, ne faites jamais de visites qu'avec permission, et prenez les relâchements dont vous avez besoin dans la communauté, et toutes ensemble. Vous êtes perdues si le dégoût de la communauté vous prend et s'il vous faut des commerces particuliers les unes avec les autres.

J'ai oublié de dire sur les ouvrages particuliers que les Dames de Saint-Cyr n'en sauroient faire particulièrement, puisqu'elles n'ont point de quoi acheter ce qu'il faut pour travailler; néanmoins les maîtresses des classes pourroient apprendre à broder, car on pourra dans la suite vouloir faire des ornements; enfin, tout doit être en communauté, et tout travail doit être utile à la maison.

Les supérieures ne pourroient s'opposer trop fort au commerce des Dames avec les demoiselles; elles ont en santé leurs maîtresses et dans leurs maladies les infirmières...

J'ai passé trop légèrement la nécessité de séparer les Dames d'avec les demoiselles; il faut être implacable là-dessus, et cela se pratique dans tous les

lieux où il y a beaucoup d'enfants. Les écoliers ne connoissent que leurs maîtres; les pensionnaires des Ursulines n'ont aucun commerce qu'avec celles qui sont chargées des classes; on ne sauroit trop renfermer les demoiselles dans la leur; et si on veut en être craintes, respectées et estimées comme il faut l'être pour leur inspirer le bien, il faut rarement se montrer à elles.

On ne peut assez louer Dieu de l'éloignement que l'on a dans votre communauté pour les parloirs; c'est la sûreté de votre vocation, c'est l'intention des fondateurs, c'est votre bonheur pour le temps présent et pour l'avenir, et les anciennes ne peuvent trop soutenir cette sainte pratique.

On a une conduite sur les ecclésiastiques, qui est encore une grande bénédiction. Je prie Dieu de tout mon cœur qu'elle ne change jamais; que, sous quelque prétexte que ce soit, on ne les voie point qu'à l'autel et au confessionnal; que l'on n'en parle point; qu'il ne soit question ni des confessions, ni des confesseurs; que l'on n'ait point de préférence pour les uns ni pour les autres, et que l'on aille simplement à celui que l'on veut, sans dire les raisons de son choix. Il faut que les sacristines soient exactes à ne parler aux prêtres que pour les choses nécessaires, et que ce soit avec une modestie qui les édifie.

Je vous conjure, mes chères filles, de garder une grande simplicité dans le choix de vos livres, de prendre ceux que votre supérieure vous donnera, sans vous mettre en peine de qui ils sont. Attachez-vous aux choses que vous y trouverez, et point aux

termes; lisez pour profiter : n'ayez point d'autres vues; elles sont toutes vaines et dangereuses, et nous sommes trop heureuses d'être obligées, par notre sexe et par notre ignorance, à être simples et soumises, puisque c'est la voie la plus facile et la plus sûre.

Ne soyez point curieuses de savoir ce qui n'est point utile à votre salut et à l'éducation des demoiselles : ce sont les deux seules choses dont vous êtes chargées. Partagez votre vie entre les prières, l'instruction de vos filles, l'exercice de vos charges, et le divertissement honnête et réglé qui vous est nécessaire; attachez-vous à une exacte obéissance envers vos supérieurs, et en cela ne croyez rien de petit; c'est ce qui soutiendra votre maison.

Rien n'est si dangereux dans les communautés que ces esprits qui en méprisent les règles, les coutumes et les maximes, qui y trouvent de la petitesse et qui prétendent que Dieu ne peut compter ce qui n'est pas grand; c'est le discours de l'impie, et vous ne pouvez trop tôt vous défaire de ces sortes de caractères d'esprit. Nous n'avons rien de grand à donner à Dieu; tout est également petit devant lui; il n'y a que notre amour et la pureté d'intention qui y donnent le prix, et l'assujettissement à votre règle lui plaira, comme si vous souffriez le martyre.

Concevez bien vos obligations devant Dieu, et ne croyez pas en être quittes pour être de médiocres religieuses. Il vous faut un zèle ardent à suivre les intentions de votre fondateur, et que vous vous

regardiez comme plus chargées que lui de la suite du grand établissement qu'il a voulu faire et des grands biens qu'il vous a donnés. Les vues chrétiennes et désintéressées qu'il a voulu vous inspirer, et si j'ose parler de moi, tous mes soins et toute mon application, tout cela, dis-je, sera inutile, si vous ne travaillez sans relâche à établir une vertu solide dans votre maison.

Il n'y a point de communauté qui ait tant de surveillants que la vôtre; vous devez l'exemple à deux cent cinquante demoiselles qui ont toujours les yeux sur vous, et dont la plus jeune se mêle de juger de tout ce que vous faites.

Examinez bien la vocation des demoiselles que vous voudrez recevoir Dames de Saint-Louis : il leur faut de la santé, de l'esprit et quelques talents, s'il est possible; mais la vertu et la véritable vocation sont préférables à tout, car avec une vertu solide et droite tout se rectifie.

Soyez de même pour vos sœurs converses, et vous verrez qu'une fille pieuse et d'une piété droite vous rendra plus de services avec une force médiocre, qu'une fille forte ne vous en rendra si elle n'a pas la vue de Dieu, et la raison en est, que celle qui sert Dieu en vous servant fait tout ce qui lui est possible, et l'autre le moins qu'elle peut.

Souvenez-vous de ce que je vous ai dit mille fois sur les relâchements dont vous avez besoin; ne les prenez jamais devant vos demoiselles, à moins qu'ils ne soient très-modérés, et qu'elles vous voient toujours en état d'attirer leur estime et leur respect.

Ne vous séparez jamais, quoi qu'il pût vous arriver dans la suite, et s'il y en a de plus sages les unes que les autres, qu'elles ne s'éloignent point de leurs sœurs, qu'elles les attirent à la vertu par leur douceur et par leur amitié.

Gardez un milieu entre l'indifférence de votre charge ou le trop d'attachement; il faut la bien faire et s'y affectionner, mais tâcher de donner toujours quelques heures à la communauté et à l'union générale.

Quand vous entrerez dans vos affaires temporelles, il faut vous faire donner un état de vos revenus, les prendre toujours au-dessous de ce qu'on vous dira, les non-valeurs, les réparations, les aumônes dans vos terres, les gages de vos gens d'affaires, et ensuite faire votre projet de dépense par avance, car autrement vous vous trouveriez toujours en arrière.

Votre ménage doit être un grand ordre, une application à ne rien laisser perdre et à conserver ce que l'on a, le retranchement de toutes sortes de délicatesses, et une vue d'épargner pour faire plus d'aumônes, c'est-à-dire pour établir plus de filles, soit en les mariant, soit en les mettant dans des couvents, car ce sont là les aumônes dont votre fondateur vous charge. Il faut préférablement aux aumônes donner aux demoiselles tout ce qui leur est véritablement nécessaire, c'est-à-dire un grand soin d'elles dans leurs maladies, et qu'elles soient bien nourries et bien vêtues dans leur santé.

Souffrez que je vous dise encore que l'assiduité à

la communauté est ce qui vous sera le plus utile : quand de bonne foi vous partagerez votre journée entre les observances, les fonctions de votre charge et quelques heures à la communauté, vous n'en aurez guère de reste.

43[1]. — A MADAME DE MONFORT,

DAME DE SAINT-LOUIS[2].

Ce 1er janvier 1689.

Je vous trouvai hier bien triste, ma chère fille, et je n'osai vous parler de peur qu'il n'y eût trop d'affectation ; je vous écris parce que je sais que vous pourrez recevoir mes lettres et y répondre sans qu'on les voie. Consolez-vous avec Dieu, ma chère enfant ; il n'est pas si loin que vous le croyez ; vivez

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, l. 120. — *Lettres pieuses*, p. 1367.

[2] Geneviève de Monfort. Cette jeune religieuse était une nouvelle convertie que M. Pellisson avait donnée toute jeune à Mme de Maintenon ; elle avait été à Rueil et à Noisy ; elle fut la douzième Dame de Saint-Louis, et fit profession des vœux simples, le 11 janvier 1687. Mais les premières professions avaient été faites un peu légèrement, et rien ne le prouva mieux que la conduite de Mme de Monfort qui avait conservé beaucoup de préventions de sa première croyance et répugnait aux pratiques les plus ordinaires du catholicisme, surtout à la confession. Elle était d'ailleurs pleine d'agrément et d'esprit, mais hautaine, railleuse, triste et chagrine. Mme de Maintenon entreprit de la ramener à une foi plus ardente, à une vie plus religieuse, et elle lui écrivit à ce sujet un très-grand nombre de lettres, d'instructions, d'exhortations, avec une patience, une persévérance, une charité extrêmes ; tout cela n'eut point de succès. A l'époque des vœux solennels, Mme de Monfort demanda à quitter la maison. Elle se retira aux Filles-de-Sainte-Marie de Melun, où la maison de Saint-Louis lui paya une dot, et y fit profession.

sans penser qu'au jour où vous êtes; ne vous faites point de peine du long ennui que vous avez à souffrir : il ne durera pas; priez un moment le matin pour demander à Dieu qu'il ne vous abandonne pas; excitez-vous doucement à des actes de foi, et, du reste, réjouissez-vous avec vos sœurs, occupez-vous le plus que vous pourrez, ne faites point tant de réflexions sur vous-même, regardez-vous comme un malade qui attend sa guérison sans se tourmenter, et qui prend les remèdes qu'on lui ordonne. Voyez pourtant à quel prêtre vous voulez parler et vous confier, car je ne suis pas capable toute seule de vous traiter; je ne vous en parlerai pas moins pour cela; mais j'aurois besoin moi-même de conseils pour vos communions. Ne soupçonnez point les confesseurs : à qui parleroient-ils s'ils étoient sans conscience? et que craignez-vous, puisque vous avez bien voulu m'ouvrir votre cœur? Pourquoi voulez-vous douter de votre foi? eh! si vous n'en aviez point, seriez-vous affligée comme vous l'êtes? Espérez, ma chère fille, tout ira bien, et ce qui est passé renouvellera votre amour pour Dieu; quand vous considérerez sa patience, vous éprouverez que

Il s'apaise, il pardonne;
Du cœur ingrat qui l'abandonne
Il attend le retour [1];

vous reviendrez à lui et à la joie d'une bonne conscience, qui est la seule qu'on puisse goûter sur la terre. Croyez-moi, ma chère fille, je suis une des

[1] *Esther*, acte III, scène IX.

plus heureuses personnes du monde, et je vous proteste que je n'ai de bonheur que dans l'espérance de jouir de Dieu. Profitez de mon expérience, et ne songez qu'à être une bonne religieuse; ne vous découragez point, et surtout ne communiquez point vos ennuis. En attendant que Dieu vous console lui-même, consolez-vous avec moi. Bonjour; écrivez-moi si vous en avez envie, et ne m'écrivez point par civilité, car ce n'est pas ce que je veux de vous, mais seulement votre amitié et une confiance dont vous puissiez profiter.

44[1]. — A MADAME DE MONFORT.

Mars 1689.

Je ne vous verrai pas aujourd'hui, ma très-chère, et je crains bien même de ne pouvoir aller demain à Saint-Cyr, quelque envie que j'en eusse; mais quoique dans une condition fort heureuse, je ne fais pas toujours ma volonté, et il n'importe pourvu que l'on fasse toujours celle de Dieu. Il veut donc vous ôter la consolation que vous trouvez en moi et à moi le plaisir que je prends à vous consoler; il faut vouloir tout ce qu'il veut, et que vous demeuriez ces deux jours abandonnée à vous-même; mais ne perdez pas le fruit de cette peine en souffrant sans rapport à lui, et comme il est assez bon pour nous récompenser de nos peines involontaires, soyez assez habile pour les mettre à profit en lui offrant votre

[1] *Lettres pieuses*, p. 1371.

tristesse en satisfaction de vos péchés, et en voulant vous conformer à sa sainte volonté; tout cela se peut facilement par de petits retours vers lui. Occupez-vous de votre charge [1], quoiqu'elle ne soit pas divertissante; elle ne vous laissera pas de vous détourner de cette tristesse qui vous tourmente; demandez à aller au jardin prendre un peu l'air, si cela peut vous divertir; traitez-vous comme vous traiteriez une autre; tout cela est bon, si vous le faites avec une véritable envie de sortir de l'état où vous êtes pour mieux servir Dieu quand il vous aura rendu la santé. N'avez-vous nulle confiance en Mme de Loubert [2]? Vous ne sauriez croire combien elle a d'esprit et de vertu; elle a conduit des gens qui s'en sont bien trouvés; vous l'auriez quand je ne puis aller à Saint-Cyr. Ne vous en contraignez pourtant point : c'est une simple proposition que je vous fais pour chercher tout ce qui peut vous soulager et vous mener à Dieu. Écrivez-moi tant et si peu que vous voudrez, et croyez que vous serez un jour ma plus chère fille.

---

453. — A MADAME DE MONFORT.

Avril 1689.

Je vous assure, madame, que vous ne m'impor-

[1] Elle était à l'apothicairerie.

[2] Cette jeune religieuse était, depuis le mois de décembre 1688, supérieure de la maison de Saint-Louis (Voir dans l'*Histoire de la maison de Saint-Cyr*, ch. VI, les causes de la disgrâce de Mme de Brinon qui se retira à l'abbaye de Maubuisson).

[3] *Lettres pieuses*, p. 1387.

tunez point, et que je suis ravie de contribuer à votre soulagement; ne vous contraignez donc jamais là-dessus; mais voyez combien on seroit heureux si on mettoit son plaisir et sa confiance en Dieu : on n'éprouveroit point cet abandon de tout secours dont vous vous plaignez présentement. C'est une réflexion que je fais toutes les fois que je change de lieu; on laisse toujours quelque chose ou quelqu'un à quoi on a regret, mais on trouve Dieu également partout. Nous avons tous besoin d'être aidés, car outre que nous sommes faibles, Dieu agrée et bénit la soumission qu'il y a de se laisser conduire. Parlez à M. de Fénelon. Je mande à madame la supérieure de le faire venir si vous le lui demandez; vous aurez plus de loisir de l'entretenir que lorsqu'il sera à Saint-Cyr pour tout le monde [1]. Mais, ma très-chère, ne prenez pas ce secours avec dégoût, avec dédain, avec hauteur, avec orgueil, car avec une telle disposition tout vous deviendra inutile. Cherchez Dieu et ce qui peut vous mener à lui; n'ayez point d'autres vues; respectez le caractère des ministres de Jésus-Christ; n'ayez point d'attention à la personne : elle ne doit point être comptée ni en bien ni en mal. Ne croyez pas que je vous abandonne quand vous aurez pris un directeur, j'aurai toujours les mêmes soins de vous, et encore plus, car je serai plus hardie, pouvant dans les occasions

[1] Fénelon était l'un des confesseurs extraordinaires de la maison de Saint-Louis. Il venait en outre y prêcher souvent. Nous avons dit ailleurs que Mme de Maintenon hésita à le prendre pour directeur, et pour quelles raisons elle choisit l'abbé Godet des Marets.

de conséquence demander son avis. Vous avez fort bien fait de pleurer devant Dieu, et de lui conter vos peines, mais la même foi qui vous fait adresser à lui doit vous soumettre à sa volonté, car notre religion seroit bien douce et bien aisée à professer s'il n'y avoit qu'à vouloir ce que Dieu veut quand il ne veut que ce que nous voulons. Jugez de mon amitié par la liberté que je prends de vous prêcher, car je reconnois bien véritablement que ce n'est pas à moi à faire ce personnage-là ; mais il est vrai qu'il n'y en a point dont je fusse capable pour vous soulager et pour vous aider dans le dessein que vous avez de vous convertir véritablement. Adieu, ma chère enfant.

46[1]. — A MADAME DE VANCY,

DAME DE SAINT-LOUIS[2].

Ce mercredi au soir, 1689.

Je vois avec beaucoup de peine celle que vous avez et je voudrois bien que votre santé fût assez bonne pour vous donner une charge qui vous occu-

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, l. 102.

[2] Louise-Gabrielle Duché de Vancy. C'était la sœur du poëte Duché qui fit *Jonathas*, et plusieurs autres tragédies pour la maison de Saint-Cyr. Elle fut la seizième Dame de Saint-Louis, et fit profession des vœux simples, le 11 mars 1689 : « C'étoit, disent les Dames de Saint-Cyr, une fille qui avoit de l'esprit et de la piété, mais qui devint si infirme qu'elle ne put presque faire autre chose que de nous édifier, par la patience dont elle supporta ses maux. » Elle quitta la maison de Saint-Louis en 1693, et se retira d'abord aux Ursulines de Saint-Germain, ensuite au couvent de Notre-Dame-de-Bon-Secours de la rue de Charonne, où elle mourut.

pât et qui vous tireroit d'avec vous-même qui est une compagnie dangereuse pour vous. Dieu confond notre esprit et vous fait voir ce que nous sommes quand nous croyons être quelque chose. Qui auroit cru que vous auriez été inutile à notre maison? Je ne vous le dis pas pour vous insulter, vous le croyez bien; mais pour vous conjurer de renoncer à ce malheureux esprit, de le réduire à la simplicité, de le soumettre à l'obéissance, de ne vous en plus parer et de devenir petite sans affectation. Pourquoi êtes-vous étonnée du changement qui arrive en vous? ne sommes-nous pas l'inconstance même? et n'est-il pas de la conduite de Dieu de nous abaisser ainsi afin que nous ne tombions pas dans le découragement? Ne faites point tous ces retours sur vous-même, allez simplement à Dieu; n'ayez point de conversation de suite; ne songez point à instruire; évitez les disputes et les discussions; oubliez votre esprit, Dieu ne le bénira que quand il sera employé par son ordre, et sa volonté est que vous en fassiez peu d'usage présentement. Je le prie de tout mon cœur de vous anéantir à vos propres yeux afin que vous deveniez propre à son service.

47[1]. — A MADAME DE MONFORT.

Avril 1689.

Je vous vis hier sortir du chœur avec un visage si chagrin et si abattu que je vous aurois été chercher

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, l. 3. — *Lettres pieuses*, p. 1374.

si je n'avois destiné ma journée dès le matin toute à ma retraite. Vous êtes troublée, mon cher enfant; vous voulez vous donner à Dieu, vous n'en avez pas le courage, et il vous fait la grâce de ne pouvoir demeurer tranquille dans cet état; ravissez donc le ciel par un peu de violence; ne demeurez pas, tandis que ceux qui ont moins reçu que vous se convertissent entièrement; choisissez un guide, et marchez avec lui; vous broncherez, mais vous ne tomberez pas tout à fait; vous l'aurez d'un côté et moi de l'autre, car je ne prétends pas vous abandonner jamais, je prendrai toujours un vif intérêt à vous. Qu'est-ce qui vous retient? vos péchés? et pourquoi est-ce que Jésus-Christ est venu? Vous êtes honteuse de dire toujours les mêmes choses? et c'est cette honte-là qui fera une partie de votre pénitence. Je suis plus en peine de votre gloire que de vos péchés; c'est ce qui nous éloigne le plus de Dieu et c'est contre ce mal-là que vous avez besoin de remèdes. Je suis dans le même état, mais je meurs d'envie de guérir; il faut y travailler ensemble, ma très-chère. Écrivez-moi si cela vous est de quelque consolation; il me semble que ce que je connois de vos peines ne devroit point vous mettre dans l'état où je vous vois. Je vous embrasse de tout mon cœur.

48[1]. — A MADAME DE VANCY.

1689.

Je ne suis pas plus convaincue de l'insuffisance et

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, l. 114. — *Lettres pieuses*, p. 1486.

de l'inutilité de la raison que je le suis de la nécessité de l'humilité. Mais en vérité, madame, ce n'est pas à moi à en faire des leçons, et j'en recevrois de vous plus volontiers. Ce ne sont pas les lumières qui vous manquent, vous en avez sur tout; mais votre esprit fait trop de chemin, et je crois qu'il faudroit y renoncer et vous tenir en paix dans l'état où il plaît à Dieu de vous mettre; il n'y en a pas de plus propre à vous sanctifier. Vous avez des talents, il les rend inutiles, et vous met dans un lit pour pratiquer la patience, l'humilité, la douceur, et non pas pour instruire et pour servir la communauté, comme il paroissoit que vous auriez pu faire; c'est ainsi qu'il confond nos projets et que nous ne serons jamais en sûreté que par cet abandon à sa volonté. Mais aussi, ma chère fille, combien lui seriez-vous agréable, si vous étiez en paix dans ce lit, toute résignée à ce qu'il lui plaira faire de vous, soumise aux remèdes sans y mettre votre confiance, indifférente à la nourriture, bien persuadée qu'il y mettra sa bénédiction, docile pour ce qu'on exige de vous, facile à servir, comptant que vous ne méritez pas de l'être, et par là dans un continuel exercice des vertus les plus solides, parce qu'elles sont moins éclatantes! Dieu veuille vous inspirer ces pratiques et vous consoler quand vous y aurez manqué. La maladie affoiblit l'esprit, et il ne faut pas vous affliger de vos fautes. M. l'abbé de Fénelon vous disoit l'autre jour : « qu'il ne faut pas s'arrêter à ses chutes, mais nous relever et reprendre notre course. » Cette figure nous fait comprendre bien nettement le temps qu'on perd à

considérer sa chute et qu'il vaut mieux avancer. Je vous verrai le plus tôt que je pourrai et je m'estimerai trop heureuse de vous être utile.

49[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

Mercredi au soir, 1689.

Je garderai vos questions pour les faire à M. de Fénelon dès que je saurai qu'il aura le loisir de vous répondre ; il écrit présentement quelque chose pour moi, et par conséquent pour vous[2] ; mais en attendant je ne puis m'empêcher de vous dire qu'il y a bien des choses dans la lettre que j'ai donnée à Mme *la chanoinesse* qui répondra à ce que vous me demandez. Cet abandon à la volonté de Dieu, cette parfaite indifférence à toutes sortes d'emplois, pourvu qu'ils soient dans son ordre et dans notre état, cette sûreté qu'en quittant pour lui ce qui paroît le plus nous approcher de lui, il sort avec nous et nous accompagne dans toutes nos actions ; il me semble, dis-je, que cette confiance doit mettre en grand repos les personnes qui vivent dans une grande communauté et qui veulent remplir leur devoir sans se distinguer des autres.

Elles les rempliront bien parfaitement, si, après avoir offert le matin, toute la journée, et se remet-

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, l. 128.

[2] Fénelon a beaucoup écrit pour Saint-Cyr, mais presque toutes ses lettres et instructions ont été perdues ; à l'époque du quiétisme, l'évêque de Chartres les fit entièrement proscrire de la maison (Voir l'*Histoire de la maison de Saint-Cyr*, ch. x).

tant de temps en temps dans la présence de Dieu, elles portent partout cette paix et cette indifférence.

Elles iront avec le même goût visiter les *bleues* ou conduire un ouvrier; il leur sera égal d'entretenir le médecin ou de composer une médecine; et cette indifférence d'un emploi à un autre ne les empêchera point de faire de leur mieux ce qu'elles feront, remettant toujours le succès entre les mains de Dieu.

Quant aux pensées, il me semble qu'il y a une règle assurée pour connoître si elles viennent de Dieu, et c'est de voir si elles nous conduisent à nos devoirs, car si elles nous en dégoûtent, si elles nous persuadent que les autres choses sont meilleures, il est sûr que ces pensées ne viennent pas de Dieu.

La bonne foi, la sincère résolution d'être à Dieu nous aideront souvent à décider dans de pareilles occasions. Lisez les lettres de M. de Fénelon, je vous prie; elles sont d'une pratique continuelle, on les retrouve mille fois le jour. Mme la *chanoinesse*[1] les a toutes; il faut qu'elle vous montre à les écrire par articles; elles en seront plus intelligibles et plus utiles, et je n'ai rien trouvé de plus solide : elles inspirent une dévotion libre, douce, paisible, droite, et il est impossible que ce ne soit la véritable. Je bénis Dieu de l'uniformité des sentiments qui se trouvent dans tous les gens que vous estimez et que vous consultez; j'en espère un grand fruit pour votre maison.

[1] Elle était en correspondance ordinaire avec Fénelon (voir l'*Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. x).

30[1]. — A MADAME DE SAINT-PARS.

Ce 11 mai 1689.

Demandez le Saint-Esprit avec tous ses dons, et surtout demandez la paix et la douceur[2]; concevez bien que votre sanctification est ce qu'il y a de plus pressé. Vous devez former les sœurs converses à l'épargne et au service, mais il ne faut pas qu'il vous en coûte d'être rude; allez avec douceur, vous n'en irez pas plus lentement, et Dieu bénira vos desseins. Il faut que vous pratiquiez la pauvreté dans votre charge, mais sans que votre paix en soit troublée, car vous ne ferez jamais bien si vous vous livrez au trouble et au désir impatient de vouloir tout établir en peu de temps. Il faut, dans le chemin de la perfection, aller doucement et patienter sur nos fautes; à plus forte raison sur l'arrangement du temporel. Il faut tendre aussi à la perfection, mais patienter sur mille inconvénients qui se rectifient peu à peu et bien plus sûrement quand vous n'irez pas si vite. Surtout aimez la dépendance, renoncez à votre propre volonté; défiez-vous d'elle dans ce qui vous paroît le meilleur, et croyez que tout ce que vous ferez par obéissance sera plus avantageux pour vous et même pour la maison que ce que vous ferez par vous-même. Proposez pourtant ce que vous croyez bon, et tenez-vous en paix, quoi qu'on fasse. Ré-

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, l. 131. — *Lettres pieuses*, p. 145.

[2] Cette religieuse, qui se tourmentait beaucoup pour les dépenses et le service temporel de la maison, avait des manières brusques et vulgaires qui contrastaient avec l'exquise politesse que Mme de Maintenon avait mise dans la maison de Saint-Louis.

jouissez-vous, ne vous laissez point surmonter aux affaires; n'agissez pas en savante, mais en bonne religieuse. Bonsoir, ma chère fille.

51[1]. — A MADAME DE MONFORT.

Juin 1689.

Souvenez-vous de saint François de Sales, quand il dit que les tentations ne sont pas à craindre, tant qu'elles nous déplaisent; vous voyez que les vôtres sont de ce nombre. Prenez courage, ma chère fille, Dieu vous punit et vous éprouve; mais il ne veut point vous perdre, et vous le voyez visiblement par la conduite qu'il tient sur vous. Pourquoi vous abandonnez-vous à la crainte, et quels péchés Dieu n'a-t-il pas pardonnés? Il n'a excepté que le désespoir; n'allez donc point jusque-là et ne vous laissez point accabler par la tristesse. Vous trouvez trop d'affaires quand vous voulez travailler à votre salut : nous sommes tous de même; mais vous ne vous en rebuterez jamais si vous voulez être bien persuadée que vous n'aurez jamais fait assez et que jusqu'à la mort il faut travailler. Je vous l'ai dit plusieurs fois, et l'expérience me l'a appris; vous trouverez le repos quand vous ne le chercherez plus : il est comme le sommeil qui s'éloigne de nous, à proportion que nous le cherchons et nous inquiétons pour le trouver.

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, l. 135. — *Lettres pieuses*, p. 1386.

52[1]. — A MADAME DE BRINON[2].

Ce 4 juillet 1689.

Je n'ai point voulu vous prévenir, madame, sur le mariage de Mlle de Chanteloup[3], croyant bien que vous la trouveriez heureuse d'épouser un gentilhomme qui a du bien, fils d'un homme aimé et estimé de tous ceux qui le connoissent, et l'un et l'autre faisant par leur mérite une très-bonne figure, et cela au milieu de tous ses parents et dans le pays de Mlle de Chanteloup. Si elle avoit usé dix ans de sa vie à mon service, je ne pourrois rien faire de plus avantageux pour elle; instruisez-la bien pour se rendre heureuse par son humeur, car, du reste, elle est sage, modeste, pieuse et très-bonne fille; si elle pouvoit gagner sur elle un peu plus de douceur et moins de pente à la dépense, elle se feroit beaucoup aimer dans sa famille. Je suis très-persuadée de l'amitié qu'elle a pour moi, et qu'elle y sacrifieroit de bon cœur, si je le voulois souffrir, l'établisse-

[1] *Lettres à Mme de Brinon*, p. 429. — *Lettres utiles et agréables*, p. 965 (Voir pour ce manuscrit la préface).

[2] Mme de Brinon, quoique disgraciée et retirée à l'abbaye de Maubuisson, ne cessa point d'être en correspondance avec Mme de Maintenon.

[3] Mlle de Chanteloup était une nièce de Mme de Brinon, que Mme de Maintenon avait élevée et prise auprès d'elle comme secrétaire et demoiselle de compagnie. Toute la parenté de Mme de Brinon avait été imprudemment accablée de faveurs par Mme de Maintenon; Mlle de Chanteloup en avait pris un tel orgueil et de telles prétentions, que Mme de Maintenon ne put la garder auprès d'elle; elle lui trouva un parti avantageux, mais qui ne plut pas à la demoiselle.

ment que je lui propose, et encore un plus avantageux. Je vous assure que je l'aime fort aussi; mais elle n'est ni d'âge ni d'humeur à faire auprès de moi le personnage dont j'aurois besoin, et qui seroit d'être plus occupée de mon service et de mes besoins que de sa fortune et des plaisirs; outre cela, il faut vivre dans une maison avec des esprits bien différents et souvent mal faits. Mlle de Chanteloup est aimée des comtesses[1], et nous la verrons de temps en temps avec plaisir quand elle sera Mme de Cantiers. Adieu, madame, je ne sais point quand cela se fera; il s'en est allé à Rouen se faire établir dans un nouvel emploi, qu'il ne veut point qui paraisse une condition de son mariage; j'y ai consenti, me fiant à sa parole. Adieu; je ne passerai pas outre que Mlle de Chanteloup ne me dise un oui positif.

53[2]. — A MADAME DE BRINON.

Ce 11 juillet 1689.

Ne cessez pas vos charités sur Mlle de Chanteloup, madame, et tâchez de la rendre un peu plus raisonnable; ce n'est que par bonté pour elle que je vous en parle, mais si elle continue, elle se rendra la plus misérable créature du monde. M. de Cantiers l'épousera, il m'en a donné sa parole, et quoi qu'on puisse lui dire de l'humeur de cette fille, il n'osera me

[1] Mmes les comtesses de Caylus, de Mailly et de Mornay, qui formaient la société ordinaire de Mme de Maintenon.

[2] *Lettres utiles*, p. 967. — *Lettres à Mme de Brinon*, p. 431.

manquer; après cela ce sera à elle à vivre avec eux et à en dépendre. Si elle leur montre l'opposition et le mépris qu'elle fait paroître ici en toute occasion, je doute qu'elle fasse un bon personnage; elle étoit l'autre jour avec moi à Marly à la fenêtre de ma chambre d'où l'on voit ces beaux jardins; je lui dis : « Dans quelque temps une allée de Rosay vous touchera plus que tout ce que vous voyez. » Elle me répondit fort sèchement : « Je ne le crois pas. » Je passai sous silence, comme je fais tout ce que je lui vois faire; mais elle en use comme si elle avoit vingt mille francs de rentes, et que l'on voulût lui faire épouser un misérable; et entre nous, il vaut mieux qu'elle, de quelque façon qu'on le regarde. En un mot, je ne puis ni ne veux la garder; si elle veut se retirer, à la bonne heure; mais je crois l'affaire bonne pour elle, et ce n'est que par le désir de son bonheur que je voudrois qu'elle s'y portât en honnête personne qui a de la raison; si elle continue, je ne crois point que la douceur d'un mari puisse être à l'épreuve de ne lui pas donner un soufflet aux manières méprisantes qu'elle aura, si vous ne la changez. Elle a une grande amitié pour vous, ainsi il n'y a que vous qui puissiez quelque chose sur son esprit [1].

[1] Mlle de Chanteloup épousa en effet M. de Cantiers, et se rendit très-malheureuse par son orgueil. Il en sera question plus loin.

54[1]. — A MADAME DE MONFORT.

Juillet 1689.

Ne pensez pas avoir reçu de l'esprit pour ne le pas employer pour Dieu et pour n'être pas obligée à supporter les faibles, au lieu de vous en moquer[2]; ne croyez pas que la raillerie soit une marque d'esprit : le seul usage des honnêtes gens[3] les fait vivre plus honnêtement les uns avec les autres; on passe la vie ensemble : il y en a de sots, de spirituels, de savants, d'ignorants; il y en a d'agréables, d'importuns et cela se passe sans se railler, sans se fâcher, et sans que ceux qui ont plus d'esprit que les autres fassent souffrir ceux qui en ont moins. Mais ce seroit un chemin bien plus court si vous pouviez prendre celui de la piété : on en apprend plus dans un mois sous celui qui nous l'inspire, que nous ne faisons toute notre vie dans la morale païenne. Bonsoir, ma chère fille.

55[4]. — A MADAME DE MONFORT.

Juillet 1689.

La lettre que je viens de recevoir de vous me fait craindre de vous en avoir écrit une bien rude; c'est pourquoi je me hâte de vous dire que ce n'a pas été

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, l. 136, p. 704. — *Lettres pieuses*, p. 1381.

[2] Mme de Monfort avait fait des railleries de Mme de Butery.

[3] Des gens bien élevés.

[4] *Lettres édifiantes*, t. I, l. 138. — *Lettres pieuses*, p. 1381.

mon intention, mais seulement de vous avertir que vous évitiez d'avoir des manières les unes avec les autres qui ne seroient pas même soutenables avec les honnêtes gens du monde. Pourquoi, ma très-chère, êtes-vous si vivement touchée de votre faute? Si ce n'est que par rapport à Dieu, je l'en loue de tout mon cœur; mais si c'est pour moi, j'en serois bien fâchée : je ne puis jamais l'être contre vous; mais je le serai toujours pour vous quand vous ne répondrez pas aux grâces que Dieu vous a faites, et dont souvent vous êtes convenue avec moi. En attendant qu'il lui plaise vous toucher davantage, je vous conjure d'avoir une conduite sage et édifiante, et de ne pas vous servir, pour faire offenser Dieu, de l'esprit qu'il vous a donné. Laissez passer ce qui vous choque sans faire semblant de vous en apercevoir; je vous le dis encore, le seul usage du monde apprend à en user ainsi. Qu'est-ce que des airs de fierté, ma chère enfant? Sont-ce là des manières religieuses? Comment seriez-vous maîtresse de vos premiers mouvements dans une haine, puisque vous y succombez pour une épigramme qui est sans fondement? Accoutumez-vous de bonne heure à vous vaincre dans les occasions, ou vous deviendrez insupportable aux autres et à vous-même; mais ne songez plus au passé; il ne faut jamais s'en attrister, et vous êtes bien heureuse si vous êtes bien affligée de cette faute. Je veux bien que vous me confiiez vos peines, vos inclinations, vos aversions et vos foiblesses, pourvu que vous n'en communiquiez rien dans la maison; gardez tout cela pour

moi : j'en serai ravie, et je voudrois de tout mon cœur être votre seule amie et confidente. Écrivez-moi tant que vous voudrez, si cela vous est un plaisir, ou un soulagement, ou un amusement ; vous ne pouvez jamais me lasser. Pourquoi ne me dites-vous rien de votre santé? Pourquoi ne dites-vous pas que vous vous êtes confessée? J'en suis toujours en peine, et je n'aurai point de repos que je ne vous voie approcher de ce sacrement avec respect. Adieu, ma chère fille ; vous voyez que je vous parle comme votre directeur, puisque vous le voulez.

56[1]. — A MADAME DE MONFORT.

Juillet 1689.

Il ne faut pas se faire trop de peine de ses fautes par rapport à Dieu, mais seulement songer à n'y plus retomber ; jugez s'il est raisonnable d'être fâchée par rapport à moi de ce que vous avez fait qui, dans le fond, est plus important pour les conséquences qu'il n'est criminel par lui-même. Je vous crois en sûreté de conscience pour ce qui concerne Mme de Butery, si vous êtes résolue de combattre la répugnance que vous avez pour elle, comme vous me le mandez ; je ne vous conseille pas de vous contraindre à lui parler ; il ne faut pas tout entreprendre à la fois. Il faut se conduire de bonne foi ; et si la violence que vous vous ferez pour lui parler

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, l. 139. — *Lettres pieuses*, p. 1383.

augmente votre répugnance, comme cela arrive souvent, il vaut mieux que vous demeuriez en repos.

Que vous agiriez sûrement si vous vous laissiez conduire, et que vous avanceriez en peu de temps! C'est à Dieu de vous persuader, et, en attendant, croyez que vous ne pouvez jamais m'importuner, que j'écouterai tout ce que vous voudrez me dire, et que mon amitié ne se lassera jamais. La crainte que vous avez de scandaliser est admirable, et vous en serez récompensée : rien n'est plus sage qu'une pareille conduite dans une personne de votre âge. Prenez garde à vous entrecommuniquer vos inclinations et vos aversions : c'est marcher sur un précipice; mais si vous avez recours à Dieu, vous ne tomberez pas. Je vous embrasse de tout mon cœur.

57[1]. — AUX DAMES DE SAINT-LOUIS MALADES.

Ce 30 juillet 1689.

Le progrès que les Dames de Saint-Louis font tous les jours dans le reste me donne le courage de ne point laisser d'endroits dans la maison où je ne leur propose les avis dont je suis capable.

Le séjour de l'infirmerie m'a toujours paru très-dangereux, non dans l'état de maladie dont il me paroît que les Dames font un usage très-utile pour elles-mêmes et très-édifiant pour les autres, mais

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, l. 142. — *Mémoires de Languet de Gergy*, t. I, p. 37.

c'est de l'état de convalescence dont je veux parler, lequel est propre à faire tomber dans de grands relâchements, sous prétexte de l'amusement nécessaire pour se consoler et pour se remettre.

La maladie ne vous dispense point des règles que l'on a faites pour le bien de votre maison; vous n'êtes pas assujetties au chœur pendant votre séjour à l'infirmerie, mais vous êtes aussi obligées que les autres à éviter tout ce qui peut blesser ou mal édifier le prochain.

La liberté de parler de toutes choses, et particulièrement des confesseurs, la curiosité pour toutes les nouvelles du dehors et du dedans, les jugements sur le gouvernement de la maison, tout cela me paroît se détruire dans la communauté; seroit-il raisonnable que l'on fût moins docile et moins régulière à l'infirmerie?

Dieu sait si j'aime à vous contraindre, et tout ce que je voudrois faire pour votre soulagement dans des états si tristes et si languissants; mais la perfection vous est aussi nécessaire dans ce temps-là que dans celui de la santé, et vous seriez bien à plaindre si, pour vous divertir, il vous falloit de ces sortes de conversations dont vous feriez scrupule si vous vous portiez bien.

Doit-on être moins occupée de Dieu dans le temps où l'on reçoit de lui une visite particulière, et devons-nous moins songer à notre sanctification quand il nous éprouve pour nous sanctifier?

Combien de discours innocents et édifiants, combien de lectures amusantes, pourvu qu'elles soient

approuvées de votre supérieure, combien de jeux et de petits ouvrages peuvent vous divertir, sans vous abandonner à des entretiens dont vous pourriez vous repentir !

Vous n'êtes point assez simples à représenter vos besoins ; vous voudriez qu'on les devinât, et vous êtes tristes quand il vous manque quelqu'un ; il est difficile dans de telles dispositions de s'empêcher de murmurer et de se plaindre, et vous éviteriez ces maux si vous disiez simplement ce que vous désirez ; vous prenez sur vous des peines que Dieu ne vous demande point et des raffinements de mortification qui ne sont point à leur place. La patience dans vos souffrances, la simplicité à prendre les soulagements nécessaires, l'édification pour tous ceux qui vous approchent, la fidélité pour ce que vous connoissez être du bon ordre de la maison, voilà les véritables vertus que vous devez exercer à l'infirmerie. Quand vous avez des besoins particuliers, adressez-vous à la supérieure ou à l'infirmière ; pourriez-vous avoir plus de confiance dans une sœur converse que dans les personnes établies pour avoir soin de vous ? Suivez toujours l'ordre et l'obéissance ; c'est ce que Dieu bénira.

Quand vous sentez du dégoût pour les choses que l'on vous donne ou pour les personnes qui vous gouvernent ou qui vous servent, ne le communiquez jamais aux autres, et allez simplement, et tout droit, à ceux qui peuvent y remédier.

Ne vous faites point presser pour prendre les commodités qu'on juge vous être nécessaires ; acceptez-

les par obéissance et avec humilité, sans le dire : ce n'est pas être simple que de faire remarquer à chaque occasion qu'on agit simplement, c'est seulement vouloir se faire louer de sa simplicité.

Ayez de la considération, ou, pour mieux dire, de la charité les unes pour les autres, mais bannissez d'entre vous les compliments et toutes les manières du monde. Ne vous piquez point d'être polies : la politesse du monde n'est que vanité et dissimulation ; la vraie charité est la grande politesse.

Que celles qui sont à l'infirmerie depuis un temps considérable ne se croient pas privilégiées pour toutes les commodités et pour le service, et qu'elles cèdent à celles qui viennent nouvellement, en leur faisant pour ainsi dire les honneurs.

58[1]. — A MADAME DE MONFORT.

Septembre 1689.

Vous m'avez fait un grand plaisir de m'écrire, et si j'étois moins occupée je vous aurois prévenue; votre état m'afflige, non que je le croie mauvais, mais je le crois pénible et même d'une sorte de peine qui, n'étant point de l'ordre de Dieu, ne lui est pas agréable. Je ne vous soupçonne point de manquer de confiance pour moi, j'ai trop de preuves du contraire, mais je me vois inutile pour vous par l'impatience de mon humeur et par mon peu de capacité.

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, l. 4. — *Lettres pieuses*, p. 1391.

Je ne doute point que vous ne soyez à charge à vous-même, et jamais vous ne serez en paix que vous ne vous laissiez mener comme un enfant. Personne ne se suffit à soi-même, on est trop foible pour n'avoir pas besoin de secours, et entre toutes les autres vous en avez plus besoin que qui que ce soit que je connoisse. Je ne vous dis pas à qui vous devez vous confier, vous pouvez avoir du dégoût pour tout ce que vous connoissez; mais je vois très-clairement que vous n'aurez de repos que par la voie que je vous propose depuis si longtemps et que vous suivrez quand il plaira à Dieu. Quel intérêt ai-je à vous prêcher là-dessus? que faites-vous qui puisse m'embarrasser? votre conduite n'est-elle pas réglée pour la maison? qu'ai-je donc à désirer par rapport à moi et à l'intérêt que je prends à une communauté dont on me charge? Non, ma chère enfant, ce n'est que pour la paix de votre cœur et pour votre avancement que je souhaite que vous deveniez assez simple, assez humble, et assez respectueuse pour les ministres de Jésus-Christ, pour leur découvrir toutes vos misères, toutes vos foiblesses, toutes vos tentations, toutes vos révoltes, et cela non par la vue de vous soulager en vous déchargeant d'un fardeau, mais dans l'esprit de vous conduire par leurs lumières, de sacrifier entièrement les vôtres, d'obéir en enfant. Vous seriez bientôt gaie, libre et remplie de ferveur. Demandez ce conducteur, si vous ne l'avez point; confiez-vous-y, si vous l'avez trouvé; ne parlez que de votre conscience : je n'aime point qu'on traite d'autres matières avec ses confesseurs; les conversa-

tions que l'on a avec eux diminuent le respect et la crainte qu'il est bon d'avoir pour eux et surtout dans les personnes aisées à scandaliser sur les prêtres. Je m'en vais encore prier et faire prier pour vous. Si, de mon côté, je pouvois vous être bonne à quelque chose, parlez, écrivez, je me trouverai trop heureuse de vous consoler et de vous amuser un moment. Je vous aime toujours, mon inclination m'y porte, votre confiance m'y oblige, votre état m'attendrit, mais, encore une fois, si vous voulez être soulagée, il faut ouvrir votre cœur tout à fait; les confiances qui ne sont qu'à demi jettent dans de nouveaux embarras. Que les jeunes personnes sont malheureuses de ne point vouloir profiter de l'expérience des vieilles!

59[1]. — A MADAME DE MONFORT.

Septembre 1689.

Il est vrai, ma chère fille, que si vous croyez me devoir quelque chose, vous ne pouvez me marquer plus agréablement votre reconnoissance qu'en devenant une digne Dame de Saint-Louis; c'est tout ce que je vous demande, et un peu de part de votre amitié, car j'en ai trop pour vous pour être indifférente si je voyois que vous n'en eussiez point pour moi; je compte aussi là-dessus, mais il faut que ce soit une amitié liée par la charité et qui nous porte

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, l. 107. — *Lettres pieuses*, p. 1385.

de plus en plus à Dieu; vous le trouverez toujours en faisant votre devoir et en vous attachant de bonne foi à ce qu'on vous demande. Une médecine donnée dans l'obéissance selon votre charge, dans l'apothicairerie, vous sera plus utile et meilleure qu'une oraison hors d'heure, et c'est ce bon esprit-là que je voudrois établir dans la maison. Vous verrez quelque jour combien j'ai raison, mais il seroit à désirer que vous le vissiez dès cette heure. Adieu, madame; mille amitiés à Mme de Radouay, de ma part, et me croyez toute à vous. Je me porte bien, grâce à Dieu.

60[1]. — A MADAME DE VEILHAN,

DAME DE SAINT-LOUIS[2].

Septembre 1689.

J'ai bien envie de savoir de vos nouvelles et si vous continuez à vous accommoder de M. l'abbé

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, l. 3. — *Lettres pieuses*, p. 1543.

[2] Jacquette de Veilhan, née en 1663, morte en 1735, fut la quinzième Dame de Saint-Louis. Elle fit profession des vœux simples, le 22 décembre 1688, et des vœux solennels le 1er janvier 1694. Elle avait été élevée à Rueil et à Noisy, et elle remplissait les fonctions de portière dans cette dernière maison, quand le Roi vint à l'improviste la visiter pour la première fois. Au bruit des gardes et des laquais frappant à la porte et criant : « Le Roi ! le Roi ! » « elle qui n'a jamais eu, disent les Mémoires des Dames, que son devoir présent, répondit sans s'émouvoir qu'elle alloit avertir la supérieure. Et le Roi attendit, content de la régularité de la portière. » Mme de Veilhan était une très-bonne religieuse, « qui nous a toujours été, disent les mêmes Mémoires, un exemple de régularité, de zèle pour l'instruction des demoiselles, de mortification et de mort à elle-même; » mais c'était un esprit mal fait, ayant une dévotion bizarre et excessive, enfin

Gobelin ; je crains ses maladies, ses absences et un peu son austérité. Vous n'y avez déjà que trop de pente, la charité doit aller devant. On peut vivre austèrement et déplaire à Dieu ; on ne lui déplaît jamais quand on est charitable et humble. Gardez-vous d'une certaine amertume contre vous-même et contre le prochain qui est tout opposée à la paix et à la douceur que nous devons avoir dans le cœur ; c'est un effet de votre zèle, mais d'un zèle qui n'est pas encore bien réglé ; il le sera s'il plaît à Dieu, et bientôt, si vous voulez croire quelqu'un. Il faut devenir simple et marcher dans la voie de la perfection, avec patience, sans empressement, sans inquiétude, aspirant toujours à ne point broncher et se consolant quand on a bronché ; douce avec les autres, n'en jugeant point par rapport à vous, ne disant jamais de vérités dures, simple dans tous vos discours : il vaudroit mieux parler de soi que d'être choquée si vivement quand les autres parlent d'eux. Les défauts qui nous humilient sont meilleurs qu'une perfection qui enorgueillit, ou plutôt la perfection est dans les dispositions du cœur et non pas dans un projet de con-

visant à cette perfection imaginaire qui fut la folie de la plupart des Dames de Saint-Louis. Nous verrons que Mme de Maintenon et l'évêque de Chartres eurent beaucoup de peine à la remettre dans la voie droite, et à lui faire prendre une piété raisonnable. Par une autre bizarrerie, cette religieuse, qui n'admettait ni repos, ni trêve dans les exercices de piété, et dont la passion ordinaire était de faire le catéchisme aux demoiselles, se distinguait parmi toutes les Dames de Saint-Louis par sa curiosité à apprendre des nouvelles politiques, et surtout des nouvelles de la guerre. Mme de Maintenon lui en faisait sans cesse d'agréables railleries, et elle lui a écrit à ce sujet des lettres charmantes.

duite qu'on se fait de ne se rien pardonner, d'être éternellement sur ses gardes, avec âpreté et contention. Oh! qu'il vaut bien mieux agir simplement et ne compter dans nos actions que le motif qui les fait faire! Qu'il y a de personnes qui parlent d'elles-mêmes et même qui en disent du bien avec plus d'humilité que les autres qui savent s'en contraindre et qui en ont le cœur aigri contre tout le monde! Saint Paul ne parle-t-il pas souvent de lui-même? Allons simplement, ne parlant point de nous, ou en parlant selon l'occasion que la charité nous présente. Soyons sociables, condescendantes, foibles avec les foibles, et toujours humbles et douces. Dieu vous a donné de la foi et du courage, une grande envie de vous sauver; il ne vous manque plus qu'un guide qui vous réduise à l'obéissance, à la simplicité, à l'enfance chrétienne. Ces dispositions vous coûteront plus que des jeûnes et un continuel silence; et c'est par là qu'elles vous sont absolument nécessaires; jusque-là votre piété sera incertaine et inquiète, pleine de votre propre volonté qui gâtera tout. Vous aspirez à la plus haute perfection, et elle consiste dans cette mort à soi-même qui est le sacrifice de votre volonté; elle est très-vive en vous et vous n'en avez pas de scrupule parce qu'elle vous porte au bien; mais il faut que ce bien soit réglé par un autre que vous; c'est le seul chemin de la paix et de la liberté qui vous manque et que je vous souhaite de tout mon cœur. J'espère en Dieu pour vous, et qu'il ne laissera pas égarer celle qui veut véritablement être à lui.

61[1]. — A MADAME DE VANCY.

Ce 8 octobre 1689.

Je vous exhorte encore, madame, à n'être ni triste, ni inquiète, ce sera une pratique très-bonne pour votre corps et pour votre âme; il n'est pas ordinaire que leurs intérêts soient pareils. Je suis ravie que vous m'assuriez que vous êtes en paix; aussi ajoutez-vous la bonne raison qui vous y met. Que Dieu est bon de ne pas vouloir que nous songions au passé et de l'oublier lui-même pour ne plus compter que sur le temps présent! N'en perdons pas un moment pour l'aimer de tout notre cœur; c'est le seul moyen de lui plaire. Ne m'écrivez jamais sans me parler de votre santé; devenez simple en tout; laissez la politesse, les tours et les détours aux gens du monde, et dites-moi tout simplement ce que vous pensez. Pour vous en donner l'exemple, je vous dirai que je me porte très-bien et que je suis accablée par les visites; c'est une manière de martyre un peu extraordinaire, mais je vous assure qu'il est assez douloureux.

62[2]. — A MADAME DE VANCY.

16 octobre 1689.

J'ai appris avec bien de la joie que vous vous portez mieux, et je comprends la peine que vous avez d'être seule et inutile dans l'état de convales-

[1] *Lettres pieuses*, p. 1490.
[2] *Lettres édifiantes*, t. II. — *Lettres pieuses*, p. 1491.

cence, qui par lui-même est fort languissant; cependant, vous savez bien mieux que moi qu'il faut vouloir et souffrir doucement toutes sortes d'états, qui peuvent tous avoir leur mérite et qu'ils ont tous leurs obligations. Vous avez souffert de grands maux avec beaucoup de patience; souffrez l'ennui de même et combattez cette vivacité d'esprit et d'imagination qui vous fait trouver mille choses à faire quand on veut que vous ne fassiez rien. Nous sommes tous si défectueux, que tous ont à se contraindre : il faut que les paresseux se réveillent et s'animent; il faut que les actifs se ralentissent et que tous se conforment à la volonté de Dieu et à celle de ceux qui nous conduisent. Ne prévoyez rien là-dessus; on veut que vous ne fassiez rien aujourd'hui; que ne pouvez-vous pas pour le bien employer? la prière, un peu de lecture, beaucoup de douceur pour celles qui vous servent, un exemple de régularité pour les infirmes, un grand abandon pour la volonté de Dieu, pour les rechutes ou pour le rétablissement de votre santé; n'en voilà-t-il pas assez pour un jour? Préparez de petits livres, demandez-en à Balbien. Je vous porte des écrits admirables et pour vous et pour les demoiselles. Je suis honteuse de vous donner des instructions, quand je pense combien vous êtes plus capable que moi; mais vous le voulez, et je vous accorde tout simplement ce que vous me demandez. Adieu, croyez que je vous aime et estime, et que je vous souhaite ardemment tout ce que je vois de meilleur, ou, pour mieux dire, ce qui seul est bon.

63[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

1689.

J'ai montré votre lettre à M. Fagon, qui ne croit pas que les oranges soient bonnes à Mme de Monfort, à cause de la poitrine; vous pouvez en essayer, et commencer par lui en donner peu, on verra comment elle s'en trouvera. Il faut, madame, être discrète et circonspecte sur l'usage des choses qui peuvent mettre chez vous une trop grande délicatesse, et une trop grande dépense quand elles ne sont pas décisives pour rendre la santé; il y a des remèdes propres à de certaines maladies qu'il ne faudra jamais refuser, quoi qu'ils pussent coûter, et dans ces occasions votre charité ne doit pas avoir de bornes; mais les oranges n'ont encore guéri d'aucun mal, et sont très-bonnes pour flatter le goût. Entrez, madame, dans le bien général de la maison, et, pour agir plus sûrement, consultez toujours vos supérieurs : Dieu leur donne plus de lumières, parce qu'ils en ont plus besoin, et sa bonté se communique ainsi à proportion de notre nécessité et de notre confiance. J'espère beaucoup pour vous par les bonnes intentions que je vous vois; adressez-vous à lui, priez-le qu'il vous éclaire; soyez docile aux conseils, allez simplement, ne vous inquiétez point, ne refusez pas trop, jugez bien des autres, donnez bon exemple, faites votre règle fidèlement, et Dieu fera le reste en vous. Je vous donne mes avis, quoi-

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, l. 28.

que j'en sois peu capable, parce qu'il m'a paru que vous le désiriez, et que je donnerois de mon sang pour l'avancement spirituel des Dames de Saint-Louis, entre lesquelles je vous regarde avec beaucoup d'estime et d'amitié.

64[1]. — A MADAME DE SAINT-PARS.

1689.

Je suis plus contente de votre lettre que je ne le puis dire, et votre manière de vous excuser est plus édifiante que si vous vous laissiez accuser sans répondre. Vous m'apprenez bien des choses dont je n'avois pas ouï parler; on ne m'a point dit que vous aimiez le parloir plus que les autres; mais puisque vous me parlez avec tant de simplicité, souffrez, je vous conjure, que je vous prie de vous contraindre là-dessus le plus que vous pourrez, car rien n'est si bon, surtout dans une communauté, que cet esprit d'éloignement du monde; les commerces du dehors perdent tous les couvents. Convenez encore qu'il n'y a rien de plus juste et de plus utile et de si usité que cette pratique continuelle d'obéissance, qui ne laisse rien faire sans permission; comment est-ce que de jeunes personnes vivroient sans cela? et comment les jeunes se soumettroient-elles, si les plus anciennes ne leur montrent l'exemple? il n'y a point de communauté où cela ne soit; il n'y a point de reli-

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, l. 19. — *Lettres pieuses*, p. 1457.

gieuses qui vivent autrement; voilà l'endroit dont j'avois cru m'apercevoir, et que je vous prie de regarder comme une tentation. Ainsi que vous le dites, il n'y a rien que de très-bon à tout ce que vous faites sur les converses. Quant à la résolution où vous êtes de dire votre sentiment, ajoutez-y une distinction très-nécessaire : il faut dire son sentiment sur tout ce qui se passe dans la maison aux personnes qui peuvent y remédier; mais dire son sentiment à d'autres est plutôt un murmure qu'un avis; c'est assez en dire à une personne aussi bien intentionnée que vous l'êtes. Adieu, ma chère madame. Plût à Dieu que j'eusse autant de lumières pour conduire Saint-Cyr que de bonnes intentions pour tout ce qui le regarde! Je ne vous dis rien de vous à moi, vous croyant bien persuadée de mon amitié.

65[1]. — A MADAME DE VEILHAN.

Marly, janvier 1690.

Je trouvai hier au soir votre lettre en arrivant ici, et j'écrivis dans le moment à Mme la supérieure pour la prier d'envoyer chercher Carmeline[2]. Je prie Dieu d'avoir vos souffrances agréables; pour cela, il faut les accompagner d'humilité et de simplicité. Je vous importune toutes en vous prêchant continuellement ces deux vertus, mais je ne m'en rebuterai point jusqu'à ce que je les aie obtenues de Dieu et pour

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, l. 56. — *Lettres pieuses*, p. 1544.
[2] « C'était l'arracheur de dents. »

vous et pour moi; tout ce que nous ferons sans elles sera inutile, et même tout ce que nous souffrirons : nous voulons donner à Dieu ce qu'il ne nous demande point, et nous lui refusons ce qu'il nous demande. Vous cachez un mal de dents qui vous ôte le sommeil, vous vous laissez pourrir les gencives; croyez-vous que vous n'eussiez pas mieux fait de dire simplement votre mal et de demander le secours que vous croyez nécessaire? La vertu auroit consisté à en souffrir le refus avec patience, si Dieu eût permis qu'on vous l'eût fait. Croyez-vous satisfaire aux obligations de votre communauté en vous rendant malsaine par des jeûnes et des mortifications qui ne sont point de votre état? Un sentiment d'humilité qui vous feroit renoncer à votre sens pour croire celui des autres, qui vous feroit garder avec plaisir la place de subalterne, qui vous feroit obéissante à un confesseur et à vos supérieurs, vaudroit mieux que le martyre que vous souffrez. Dieu ne nous y appelle pas tous, et il nous appelle tous à l'humilité; il n'a pas dit à tous : Soyez martyrs, il a dit à tous : Soyez doux et humbles de cœur. Est-il possible que vous croyiez le sacrifice de votre corps plus digne de lui que le sacrifice de votre esprit? et que vous pensiez faire beaucoup en perdant votre santé et en conservant toutes vos préventions, sans croire qui que ce soit sur la terre que vous-même? Ce n'est pas avoir l'idée de la religion qui est esprit et vérité, qui consiste à se renoncer, à devenir petite, et à marcher dans l'état où Dieu nous a mis. Il sait si ce que je vous dis est pour vous insulter, et ce que je voudrois faire

pour vous soulager; mais je vous aime trop pour ne pas vous désirer une piété solide et simple qui ne s'appuie point sur elle-même, qui ne fait point de projets de constance, qui se plaint tout foiblement, qui souffre l'humiliation comme la douleur, qui l'accepte de tout son cœur, mais qui ne veut point l'honneur de la patience. Faites vos réflexions devant Dieu sur ce que je vous écris; demandez-lui de vous éclairer, il le fera par ses ministres; je le prie de tout mon cœur que ce soit le fruit de votre maladie, et que nous vous voyions relever avec autant de douceur et d'humilité que vous avez de courage et de détachement de votre corps. Je ne vous fais point d'excuse d'une si longue lettre dans l'état où vous êtes, car il m'a paru que vous receviez toujours bien ce que j'écris pour vous.

---

661. — A MADAME DE RADOUAY,

Mardi à midi, ce 11 janvier 1690.

Comme j'espère vous voir demain, je ne vous écrirois pas aujourd'hui, si vous ne me marquiez précisément que vous le désirez. Je suis toujours honteuse de propositions pareilles à celles que vous me faites; je me reconnois être indigne d'aider la conduite des autres; mais si mon âge, ma tendresse pour vous, le désir que j'ai de votre perfection et le conseil de votre directeur vous donnent de la con-

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, l. 45. — *Lettres pieuses*, p. 1588.

fiance pour moi, je répondrai avec le zèle et la sincérité qu'il plaît à Dieu de mettre dans mon cœur. Je le bénis des grâces qu'il vous fait : vous avez bien avancé depuis quelque temps, et vous avancerez encore si vous devenez docile ; vous avez de bonnes intentions, et je crois même une volonté déterminée de servir Dieu ; avec cela que ne ferez-vous point, et aidée comme vous le serez par celui à qui Dieu vous confie? Oui, madame, je vous verrai tous les mois, et plus souvent si vous le voulez ; je vous dirai tout ce que je penserai de vous, tout ce qui m'en reviendra par les autres, et tout ce que je croirai qui pourra vous être utile, et si vous en doutez, nous prendrons M. Tiberge pour juge, et je me soumettrai à ses avis aussi aveuglément que je souhaite que vous vous y soumettiez. Adieu, ma chère fille ; travaillons ensemble pour notre salut et pour le grand ouvrage où Dieu nous appelle chacun en notre manière.

67[1]. — A MADAME DE FONTAINES[2].

Février 1690.

Il me semble, ma chère inspectrice, qu'il y a bien longtemps que je n'ai reçu de vos lettres, mais cela ne vous défera pas des miennes. Prenez soin de Mlle de ...., je vous en prie ; ayez pour toutes les

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, l. 73. — *Lettres utiles et agréables.*

[2] Elle était alors inspectrice ou maîtresse générale des classes.

sentiments d'une mère, et songez moins au soulagement d'en être défaite qu'à l'envie qu'elles demeurent dans les maisons où on les mettra : la charité doit l'emporter sur ce sentiment naturel et dur. Parlez donc à cette fille, faites-lui entendre qu'elle ne sera point Dame de Saint-Louis, et l'intérêt qu'elle a de se tourner à une autre maison; parlez à son confesseur; j'en écrirai de mon côté à M. de Brisacier.

Je me porte fort bien, et le Roi encore mieux. J'ai entendu parler de la mort d'une manière à faire haïr la vie. Ne tuez pas Manseau[1]; il ne se porte pas très-bien, et vous savez qu'un grand auteur a dit que Saint-Cyr est propre à faire mourir[2]; il ne laisse pas d'être aimable, et tel qu'il est je serois bien aise de m'y retrouver; assurez-en, s'il vous plaît, notre grave supérieure, et toutes ses filles tant saines que malades.

68[3]. — A MADAME DE BRINON.

23 février 1690.

Je vous assure, madame, que je me sens une

[1] L'intendant de Mme de Maintenon aidait les premières officières dans le temporel de la maison.

[2] Cet auteur est Fénelon. Mme de Fontaines ayant cru que c'était Racine, Mme de Maintenon lui répondit à la fin d'une lettre qui ne renferme que des détails dénués d'intérêt : « Ce n'est point Racine qui dit que Saint-Cyr est propre à faire mourir, c'est un auteur plus grave. Oui, madame, je le reverrai avec plaisir ce cher Saint-Cyr, malgré tous ses défauts. »

[3] *Lettres à Mme de Brinon*, p. 438. — *Lettres édifiantes*, t. III. l. 97. — *Lettres agréables*, p. 968.

grande peine de l'état où se trouve Mme de Montbas[1], que je ne perdrai aucune occasion de presser le Roi, et que si elle vient, je ferai mon possible pour qu'elle soit contente de moi. Je suis difficile à joindre, j'ai plus d'affaires que jamais : les voyages fréquents de Marly me mettent toujours en arrière, et j'en ai tant à Saint-Cyr, que cela seul m'occuperoit quand j'y donnerois tout mon temps. Nous mettons à Saint-Cyr les prêtres missionnaires[2]; nous avons un évêque et un saint évêque[3]; nous avons à bâtir pour les missionnaires; nous avons le consentement de Rome[4]; vous voyez si tout cela peut m'occuper, sans compter les affaires du dedans.

J'ai donné vos lettres à distribuer à la *chanoinesse*; elle est plus dévote, plus abstraite, plus aimable et plus étourdie que jamais[5]. Mlle d'Aubigné est très-jolie; elle a l'esprit fort avancé, bonne fille et toute instruite et remplie de religion. Voilà, madame, toutes les nouvelles de Saint-Cyr. Celles de Versailles sont bonnes, car le Roi se porte à merveille; *sa santé et sa sainteté se fortifient tous les jours : la*

[1] C'était encore une nièce de Mme de Brinon, élevée à Noisy, et que Mme de Maintenon avait mariée.

[2] Les prêtres de la mission ou de Saint-Lazare (Voir l'*Histoire de la maison de Saint-Cyr*, p. 103).

[3] L'abbé des Marets qui venait d'être nommé à l'évêché de Chartres. (Voir la note de la page 53).

[4] Pour le transfert des biens de l'abbaye de Saint-Denis à la maison de Saint-Louis.

[5] Mme de Maintenon était à cette époque tout à fait séduite par les agréments de Mme de La Maisonfort, et cherchait à en faire une Dame de Saint-Louis (Voir, p. 135 et 136, les notes sur cette Dame).

piété devient fort à la mode[1]. Dieu veuille la rendre sincère dans tous les cœurs qui la professent. Nous allons faire un voyage de dix-huit jours à Compiègne : je m'en passerois bien ; mais nous apprenons tous les jours d'un nombre de saints que nous voyons quelquefois qu'il faut renoncer à sa volonté et faire de bon cœur celle de Dieu. Mlle de Marsilly[2] prétend que c'est présentement la mode de Saint-Cyr ; vous savez qu'on pourroit trouver que cette mode-là est plus ancienne. Adieu, madame ; je suis ravie d'avoir trouvé le temps de vous entretenir un moment, car je ne changerai jamais les sentiments d'estime, d'amitié et d'inclination que j'ai pour vous.

J'ai passé trop légèrement l'endroit de notre évêque, puisque vous le connoissez : le Roi n'avoit jamais vu son visage ; il ne connoissoit personne ici, mais tous les honnêtes gens ont applaudi à ce choix ; il en fut véritablement affligé, et son humilité en a redoublé.

69[3]. — A MADAME DE ROCQUEMONT[4],

DAME DE SAINT-LOUIS.

Mars 1690.

L'esprit des subalternes doit être le même que celui de celles qui sont les premières en charge, tout

[1] Ces mots sont soulignés dans le manuscrit des *Lettres agréables*, avec cette note : *C'etoit son ouvrage.*

[2] Voir la note 2 de la page 45.

[3] *Lettres et Avis*, t. II, p. 391.

[4] Suzanne-Madeleine d'Antony de Rocquemont ; elle fit profession des vœux solennels en 1694, et mourut en 1730, âgée de soixante-trois ans.

roule en tout sur la bonne foi. On dit dans la maison que je ne cesse de prêcher ; mais que pourrois-je prêcher de meilleur que cette bonne foi sans laquelle tout ce que nous faisons n'est que grimaces ? Il faut donc, madame, faire dans votre place le bien que vous pourrez faire ; il faut, quand il doit avoir quelque suite, le concerter avec ma sœur de..., car, de préférence en tout, il faut vivre en paix, et il vaudroit mieux manquer un bien que de faire un mal. Elle me paroît douce, et je crois qu'elle recevra bien ce que vous lui proposerez ; si elle ne le reçoit pas, et que ce soit peu de chose, vous demeurerez en paix ; si c'est quelque chose d'utile et de considérable, et qu'elle le refuse, vous m'en avertirez ; vous êtes toutes si jeunes, qu'il faut vous former toutes à la fois, et vous devez entrer dans cet esprit-là. Vous n'en serez pas quitte devant Dieu, pour dire : celle qui préside ne veut pas ce bien-là, donc je n'ai qu'à me tenir en repos. Ce raisonnement sera bon dans vingt ans, qu'il y aura des filles expérimentées avec lesquelles les subalternes n'auront qu'à obéir ; mais présentement que vous n'en savez guère plus les unes que les autres, vous devez, pour établir le bien, prendre tous les chemins qui vous sont ouverts, et vous adresser à ceux qui vous gouvernent. Vous savez combien je suis à votre service et avec quelle joie j'entrerai dans tout ce qui peut être bon à votre maison ; ne balancez donc plus entre la négligence et l'empressement ; regardez-vous comme étant aussi chargée du bien de votre établissement que l'est Mme la supérieure, non pas pour vous en

mêler hautement, pour en dire votre avis, pour blâmer ce qui se fait, pour déplorer ce qui ne se fait pas, pour parler de tout; mais pour proposer aux supérieures en qui vous avez confiance tout ce qui vous passe par l'esprit de bon pour le règlement de votre charge. Soyez subalterne par votre déférence pour Mme de....., par votre humilité, par l'amour de la paix; souffrez plutôt que de la troubler, mais soyez hardie avec ceux qui ont l'autorité et la volonté de profiter de ce que vous aurez pensé. Comment pouvez-vous demeurer en repos sur ce qui iroit mal, parce que ce n'étoit pas à vous à en repondre? où seroit votre affection, votre zèle, et cette bonne foi qui fait qu'on s'intéresse au bien, sans rapport à soi-même? Ayez un zèle sincère, un zèle bien réglé qui n'adresse jamais de plaintes et ses avis qu'à ceux qui peuvent y donner ordre; voilà, ma chère fille, les moyens de vous acquitter de vos obligations, qui sont grandes, d'être agréable à Dieu, utile à votre maison, et de me faire un grand plaisir.

Le silence est une excellente pratique, ne craignez point l'enrouement, nous n'avons point vu de filles perdre la parole pour avoir été en silence.

70[1]. — A MADEMOISELLE D'HARBOUVILLE,

ÉLEVÉE A SAINT-CYR ET NOVICE A VARIVILLE.

1690.

Je suis ravie de votre bonheur, ma chère fille;

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, l. 58.

j'accepte de tout mon cœur votre reconnoissance, quand elle vous porte à prier pour moi; j'en ai plus besoin que personne, étant exposée à tant de piéges et si éloignée de la vie humiliée et cachée, qui pourroit nous mettre en quelque sûreté; vous ne pouvez trop remercier Dieu de vous y appeler. Oubliez mes louanges et souvenez-vous des instructions que vous avez reçues dans votre prise d'habit. Tous ces secours, ma chère fille, doivent être mis à profit, vous en rendrez compte, et j'espère que vous allez donner votre application à vous sanctifier en remplissant les devoirs de votre état. Je vous en demande des nouvelles de temps en temps, et de me croire toute à vous.

71[1]. — A MADAME DE RADOUAY.

Ce dimanche au soir, 2 avril 1690.

Je ne puis m'empêcher de vous parler encore de la joie que vous m'avez donnée aujourd'hui, j'en remercie Dieu à tous moments; soyez en paix, ma très-chère, et ne vous défiez point d'une présence de Dieu qui vous rend humble, qui vous éloigne du péché et qui vous attache à vos devoirs. Ce n'est pas à moi à décider sur cette matière, et vous avez un bon conseil auquel je soumets ce que je pense; mais je crois qu'il faut être en garde contre une piété qui nous enfle, qui nous laisse offenser Dieu et qui nous dégoûte de notre état pour aspirer à un plus parfait;

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, l. 59. — *Lettres pieuses*, p, 1597.

voilà ce qu'il faut prendre pour illusion. Mais, grâce à Dieu, vous êtes bien éloignée de ces sentiments; remerciez-le donc incessamment, abandonnez-vous à cette reconnoissance vive qui produit l'amour dans votre cœur. M. l'abbé de Fénelon dit : « Lorsque l'âme est touchée du souvenir de tout ce que Dieu a fait pour elle, c'est une marque certaine qu'elle a besoin de ce souvenir. » Et il ajoute : « Vivons donc de reconnoissance, tant que la reconnoissance servira à nourrir notre cœur. » Vivons-en donc, madame, en attendant que Dieu nous appelle à un autre état. Ne vous inquiétez point; allez tout simplement dire que vous n'avez rien à dire; vous verrez plus clair quand il plaira à notre Seigneur. Soyez en paix, en joie, et en liberté, régulière en votre règle, de bonne foi dans votre charge, recueillie au chœur, gaie à la récréation, grave dans les lieux publics, et religieuse partout; Dieu vous bénira, et votre exemple en attirera d'autres. Aimez votre maison, avertissez de ce que vous croirez qui seroit à réformer: éviter le mal est une partie de la justice; faire le bien que l'on peut est aussi nécessaire. Adieu, ma chère fille; priez Dieu pour moi, je vous en prie.

72[1]. — A MADAME DE BRINON.

Marly, 28 avril 1690.

Il est vrai, madame, que nous avons été très-tou-

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, l. 65. — *Lettres agréables*, p. 971.

chées de la mort de Mme la Dauphine[1], et qu'une pareille scène est bien propre à faire faire de sérieuses réflexions; mais tout le monde ne voit pas si clair que vous, ni n'est pas si bien préparé à tout ce qui se présente. Pour moi, ma chère, je ne fais point le chemin que vous dites, et c'est ma faute tout entière; Dieu fait tout pour m'attirer, et je suis convaincue qu'une autre seroit toute à lui; je le suis fort aussi qu'il est le seul digne de remplir notre cœur; priez-le pour moi, je vous en supplie. Le Roi est en bonne santé; je lui ai fait votre compliment, qu'il a reçu, comme il a toujours fait de ce qui venoit de vous.

73[2]. — A MADAME DE FONTAINES,

MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES.

Ce samedi matin, juillet 1690.

Je suis chez vous pour me confesser, et je ne vous verrai point. Je compte aller à Chaillot, et la reine d'Angleterre veut venir lundi chez vous. J'y arriverai un peu plus tard, parce qu'il faut s'habiller. Ordonnez que mon appartement soit propre et que Moreau[3] demeure jusqu'à ce jour-là pour chanter

[1] La Dauphine mourut le 2 avril 1690, laissant trois fils, le duc de Bourgogne, le duc d'Anjou, le duc de Berry. « Après sa mort, raconte Dangeau, le Roi emmena Monseigneur chez lui, et lui dit : Vous voyez ce que deviennent les grandeurs de ce monde; nous viendrons comme cela vous et moi. » (*Journal de Dangeau*, t. III, p. 101.)

[2] *Lettres agréables*, p. 970.

[3] « Maître de musique, qui avoit fait celle d'*Esther* et d'*Athalie*, et montroit à chanter à nos demoiselles. » (Note des *Lettres agréables*).

devant la Reine avec nos filles, c'est-à-dire pourtant au parloir, à moins qu'elle n'en ordonne autrement.

J'ai ajouté votre peine à la mienne, ma chère fille, et mon cœur est tout triste; il faut pourtant nous conformer à la volonté de Dieu. Le Roi me dit hier au soir qu'il faut que notre saint évêque[1] nous gouverne : nous tournerons les choses le mieux que nous pourrons. J'espère que vous ne souffrirez pas de ce qu'il change de manières avec nous et qu'il en prenne de plus cérémonieuses. J'ai emporté votre cérémonial; je l'eus hier au soir; j'achèverai bientôt : je marque à la marge ce que je pense, ce qui est très-peu de chose; c'est à vous à ne pas l'arrêter légèrement, car il faudra s'y tenir.

74[2]. — A MADAME DE LOUBERT,

SUPÉRIEURE DE LA MAISON DE SAINT-LOUIS.

12 août 1699.

M. l'évêque de Chartres m'a mandé de vous préparer aux prières de quarante heures, qui commenceront le jour de l'Assomption de la Sainte-Vierge, et qui continueront les jours suivants, avec exposition du Saint-Sacrement, pour demander à Dieu la continuation de ses miséricordes, en le remerciant de celles que nous avons reçues, et qu'il ne nous auroit pas faites si nous ne nous étions pas humiliés[3].

[1] M. des Marets.

[2] *Lettres agréables*, p. 987.

[3] La campagne de 1690 avait été marquée par la bataille de

C'est dans ces occasions, ma chère fille, qu'il faut aller exhorter les demoiselles pour qu'elles tâchent d'obtenir la paix [1]. J'espère aller demain à Saint-Cyr.

75[2]. — A MADAME DU PÉROU[3],

MAITRESSE DES NOVICES.

Jeudi ..... 1690.

J'ai parlé à Mlle de B...., madame, et j'ai trouvé en elle tout ce qu'on m'en avoit dit, abstraite, enfoncée en elle-même, ravaudeuse, attendrie sur son état, raisonneuse, inquiète, et en un mot dans un très-mauvais état. Je crois que vous la devez tirer de son intérieur présentement; il me paroît qu'elle est en mauvaise compagnie : occupez-la, répandez-la dans des services grossiers; cette fille se perd par son esprit; elle en a trop bonne opinion. Je crois qu'il faudroit la traiter quelque temps comme si elle n'en avoit point, en la mettant à des emplois extérieurs et à des pratiques de piété courtes et simples, et cela sans la gronder ni aussi la caresser, mais seulement la conduisant par l'obéissance. Je

Fleurus, gagnée le 1er juillet; celle de Staffarde fut livrée le 18 août.

[1] Tous les grands événements du règne de Louis XIV, batailles, victoires, traités de paix, etc., étaient célébrés à Saint-Cyr soit par des prières, soit par des actions de grâces, les Dames et leurs élèves étant instruites par Mme de Maintenon de tout ce qui se passait d'important; nous en verrons de nombreux exemples.

[2] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 143.

[3] Voir sur cette dame, qui fut élue sept fois supérieure, et qui a écrit les Mémoires sur la maison de Saint-Louis, les *Lettres sur l'éducation*, p. 31.

vous soumets ces avis, qui peuvent très-bien n'être pas à propos.

76[1]. — A MADAME DU PÉROU.

Août 1690.

On ne peut jamais chez vous séparer les constitutions des religieuses du soin qu'il faut prendre des demoiselles : il vous est dit partout que l'établissement est fait pour elles, et qu'on ne vous y a ajoutées que par la nécessité de leur assurer des mères et des maîtresses. Je serai très-aise, ma chère fille, de recevoir des nouvelles du noviciat, et que chacune dise son mot; mais je voudrois que cela se fît fidèlement sans qu'on s'aidât les unes aux autres. Vous me ferez plaisir de m'écrire, et je ne me presserai jamais de vous répondre; je vois bien que votre extrême discrétion demande cette assurance. Vos prières m'ont obtenu de la santé, mais je ne sens pas si sensiblement la sainteté. Au reste, je commence à trembler pour ma prophétie : le prince d'Orange se porte à merveille[2]. Demandons à Dieu de bons sujets.

77[3]. — A MADAME DE MONTALEMBERT,

DAME DE SAINT-LOUIS[4].

27 septembre 1690.

Si j'avois cru pouvoir vous être utile, j'aurois

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, l. 104.
[2] On avait fait courir le bruit de sa mort.
[3] *Lettres édifiantes*, t. II, l. 83. — *Lettres pieuses*, p. 1808.
[4] Anne de Montalembert, dix-huitième dame de Saint-Louis,

tout quitté pour vous entretenir, car j'ai pour vous une double considération, parce que vous êtes et parce que vous m'êtes; mais puisque Dieu en a ordonné autrement, trouvez bon, ma chère fille, que je vous dise à peu près ce que je pense sur votre état. Si vous aviez la docilité que je vous ai toujours désirée, vous n'en jugeriez pas vous-même, et vous demeureriez en paix sur la décision de votre directeur[1]; combien d'âmes de ma connoissance voudroient lui parler une fois l'année! et vous, à qui Dieu donne un pareil secours, vous le rendez inutile, et conservez votre propre jugement quand un tel serviteur de Dieu vous a parlé. J'ai toujours

fit profession des vœux solennels le 1er janvier 1694. Elle était parente de Mme de Maintenon, la mère de cette dame (Jeanne de Cardillac) étant fille de Pierre de Cardillac et de Louise de Montalembert. C'était un esprit difficile, visant à une perfection idéale, « cherchant des voies extraordinaires », et qui rendit peu de services à Saint-Cyr; aussi finit-elle par le quitter pour aller dans un couvent et sous une règle plus austère, aux Capucines de Paris. Mme de Maintenon lui a écrit un très-grand nombre de lettres, mais je n'en ai inséré que trois ou quatre, parce qu'elles sont uniquement relatives à l'état de la conscience de cette religieuse : elles prouvent seulement la patience extrême de Mme de Maintenon et la fécondité de son esprit sur des matières si fastidieuses.

On trouve dans les *Lettres agréables* cette anecdote sur Mme de Montalembert : « Ma sœur de Montalembert avoit coutume de recevoir toutes les lettres de Madame avec un très-grand respect; elle ne les ouvroit que devant le Saint-Sacrement après avoir invoqué le Saint-Esprit, pour obtenir la grâce d'en profiter. Madame, qui avoit l'esprit infiniment agréable, lui envoya un jour un gros paquet, où il n'y avoit que ces mots :

« Je souhaite que votre rhume passe; ma santé est bonne. »

« Elle fit toutes les cérémonies ordinaires, et s'en réjouit après avec nos sœurs. » (*Lettres agréables*, p. 1216.)

[1] C'était l'abbé de Brisacier.

craint pour vous, parce que je vous ai toujours trouvée pleine de vos opinions, cherchant des voies extraordinaires, croyant que tout ce qui étoit bon pour les autres ne l'étoit pas pour vous; en un mot, jugeant vous-même de ce que Dieu vous demandoit, ne trouvant personne qui vous entendît, parce que vouloir ce que vous voulez, c'est vous entendre : la tristesse, le trouble, l'incertitude, le découragement, sont les punitions de vos fautes. Revenez, ma chère fille, à une soumission d'enfant, et marchez mieux que jamais pour arriver où vous voulez aller, et où vous n'irez point par vous-même. Soyez humble, ne croyez point devoir faire autrement que vos sœurs; soyez régulière, obéissez sans raisonner; réjouissez-vous sans scrupule et sans vouloir être austère, quand votre règle vous dit d'être gaie et de vous relâcher pour mieux faire ensuite, et vous aurez la paix et la santé.

78[1]. — A MADAME DE BRINON.

Marly, 30 septembre 1690.

Vous pourriez répondre pour moi, madame, en toute occasion, aussi juste que vous avez répondu à Gisors, sur Mlles de Boussens, car il me semble que vous me connoissez parfaitement. Je vous supplie d'achever cette bonne œuvre et de demander à Mme de Montchevreuil (abbesse de Variville) que si l'aînée lui fait de la peine je l'ôterai, mais pour la mettre

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 29.

dans une autre maison; elle peut compter que tant que je vivrai elle n'ira pas avec sa mère : vous savez, madame, les bonnes raisons que j'en ai.

Je crois qu'il n'y aura plus rien en Allemagne, et que Monseigneur [1] viendra trouver le Roi à Fontainebleau; ils se sont écrit des lettres toute cette campagne qui vous auroient fait pleurer de tendresse sur l'un et sur l'autre; Monseigneur mandoit encore dans sa dernière au Roi : *Quand il n'y aura plus rien à faire ici, je serai ravi de vous aller embrasser les genoux, et de vous assurer que vous n'avez point de sujet si soumis que moi* [2]. N'est-il pas vrai, madame, que les gens de bien doivent regarder cette union avec un grand plaisir? Dieu veuille nous bénir tous et nous donner la paix : c'est assurément une des choses que je désire avec le plus d'ardeur. Les bruits de la mort du prince d'Orange recommencent; si cela étoit, la paix deviendroit plus facile. Adieu, madame; M. de Chartres m'a pressée bien sérieusement de vous aller voir; je n'en désespère pas quelque jour, à la suite de la reine d'Angleterre [3]. Je vous assure que je vous embrasserai de bon cœur.

[1] Le Dauphin avait commandé l'armée d'Allemagne dans les campagnes de 1688, 89 et 90.

[2] Le Dauphin, pendant cette campagne, écrivit aussi à Mme de Maintenon plusieurs lettres qui marquent le respect et l'affection que ce prince avait pour elle; nous les donnerons dans la *Correspondance générale.*

[3] Le roi et la reine d'Angleterre allaient souvent faire visite à l'abbesse de Maubuisson, laquelle était fille de Frédéric V, l'électeur palatin et d'une fille de Jacques Ier.

79[1]. — A MADAME DE BERVAL[2].

21 octobre 1690.

Il est très-mal à une infirmière d'être malade[3], et vous avez très-bien fait de vous tirer d'affaire promptement. Je ne doute point que vous fassiez un bon usage de votre santé, et j'espère, madame, que vous serez trop fidèle à Dieu pour qu'il permette jamais que vous perdiez le goût que vous avez pour votre profession; vous l'estimeriez encore davantage si vous connoissiez le monde; jouissez, madame, avec une paix et une grande reconnoissance de votre bonheur; vous le devez uniquement à Dieu; il n'y a que lui qui puisse faire un tel présent, et je ne puis que lui demander pour vous le don de la persévérance.

80[4]. — A MADAME DE RADOUAY.

Ce 5 novembre 1690.

Il ne faut pas désirer que vous sortiez de l'infirmerie puisque Dieu vous y veut, et j'ai besoin de cette réflexion pour me consoler de ce que vous y êtes si long temps. Vous ne perdez point celui que

[1] *Lettres édifiantes*, t. II. — *Lettres pieuses*, p. 1653.

[2] Louise-Catherine Sailly de Berval, née en 1670, morte en 1738. Ce fut la vingtième Dame de Saint-Louis. Elle fit profession des vœux simples en 1689, et des vœux solennels en 1694. C'était une des Dames les plus respectables par son esprit et sa piété. Elle recueillit un grand nombre d'écrits de Mme de Maintenon. (Voir à ce sujet la préface des *Lettres sur l'éducation.*)

[3] Mme de Berval était infirmière et relevait de maladie.

[4] *Lettres édifiantes*, t. II, l. 117. — *Lettres pieuses*, p. 1586.

vous y passez, et je ne puis douter par les dispositions que je vous connois que vous ne les mettiez à profit; c'est un grand exercice de patience et de conformité à la volonté de Dieu, qui sont deux points bien essentiels. Si le relâchement est à craindre dans le lieu où vous êtes, combien aussi pouvez-vous y faire du bien par votre exemple, par votre régularité à suivre tous les règlements qu'on a jugé à propos d'y établir! Je voudrois que vous entrassiez toutes dans une considération de votre état présent : il me paroît que vous pouvez avoir le mérite des fondatrices, chacune en votre particulier, en établissant ce qu'on veut qui y soit observé dans la suite. Animez-vous donc pour les grands biens ou les grands maux que vous pouvez faire, car il est certain que la coutume peut plus dans une maison que toutes les constitutions et les règlements; si vous y établissez l'ordre, la ferveur et la régularité, cet esprit y subsistera; si le relâchement, la tiédeur, le désordre s'y met, il y demeurera. Il ne faut point dire : Ce n'est point moi qui suis chargée du bien général de la maison et des règles; le bien général est composé du bien particulier, et chaque particulière est chargée de tout le bien qu'elle peut faire. Vous êtes chargée présentement d'édifier, par votre patience dans les maux, par votre soumission aux remèdes, par votre courage en ne vous laissant pas abattre, par votre ferveur en faisant voir que la maladie, quand elle est médiocre, n'empêche point la prière, le silence, la lecture et les exercices de piété; vous pouvez donner l'exemple d'une convalescence sans lâcheté,

qui s'occupe toujours de quelque chose de bon, et qui en se ménageant de bonne foi, ne se livre pourtant pas à l'oisiveté, à la liberté de parler de tout, à des postures lâches et à des manières où il ne paroît plus de caractère de piété. Voyez, madame, si vous établissez tout ce que je viens de dire autant qu'il est en vous, si votre séjour à l'infirmerie est utile au bien de la communauté et à votre sanctification. Le zèle que j'ai pour l'une et pour l'autre m'a emportée plus loin que je n'aurois eu dessein d'aller, et quand je croirois, comme vous me mandez, que M. Tiberge m'a chargée de vous, je ne pourrois pas mieux faire. Dieu vous garde, madame, d'une telle chute; demeurez sous une si sainte conduite, il ne sera pas toujours occupé des règlements [1]; mais je suis assurée que ses occupations présentes ne l'empêcheront pas de vous donner tous les secours nécessaires, et que je puis pour vous bien peu de chose; mais, tel qu'il est, vous en pouvez disposer en toute liberté. Vous avez raison de ne point chercher la nouveauté : ce qui est bon est toujours bon, et puisque vous ne voulez qu'être aidée et fortifiée, les instructions que vous avez vous seront toujours bonnes. Adieu, ma très-chère. Je vous écris, quoique je compte aller demain à Saint-Cyr; mais vous savez le peu de temps que j'ai pour tout ce que j'aurois à faire. Je voudrois bien que vous eussiez vu la mort de M. de Seignelay [2] d'aussi près que moi;

[1] Il s'était chargé de rédiger les règlements intérieurs de la maison de Saint-Louis.

[2] Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, fils du grand

vous béniriez Dieu de vous avoir tirée du monde et de vous mettre dans un état qui pût vous faire espérer une mort aussi tranquille que celle-ci a été agitée. Priez Dieu pour moi, qui ne saurois en être bien éloignée[1]. Bonsoir, madame.

81[2]. — A MADAME DE VEILHAN.

Novembre 1690.

Ce n'est pas moi, madame, qui veux que l'on se fasse tout à tous; vous savez qui c'est qui nous donne cette leçon et s'il est possible de s'inscrire contre elle; il faut donc s'y soumettre, et dire des bagatelles d'aussi bon cœur que des choses solides, quand on les dit par l'ordre de Dieu, et qu'il en est la fin. Rien ne nous doit être insupportable que le péché; il faut s'accommoder de tout le reste. Vous devez passer l'heure de la récréation comme les autres, rire, jouer et badiner avec elles, et rendre votre vertu aimable par sa complaisance; je ne vous demande point de vous abîmer dans des bagatelles,

Colbert, et qui fut après lui secrétaire d'État au département de la marine et des fortifications. Il était né en 1651, et mourut le 3 novembre 1690. « Il avoit, dit Saint-Simon, toutes les parties d'un grand ministre d'État. Le travail joint à la débauche le tuèrent à la fleur de son âge et de sa fortune. »

[1] Mme de Maintenon n'avait alors que cinquante-cinq ans, mais comme elle était toujours malade, elle ne croyait pas atteindre une grande vieillesse.

[2] *Lettres édifiantes*, t. II, l. 84. — *Lettres pieuses*, p. 1556. — *Extrait des écrits*, p. 394.

il ne faut s'abîmer qu'en Dieu ; mais je vous dis qu'il faut les écouter et y répondre avec beaucoup de douceur. Si vous aimez Dieu, il faut le faire aimer, et aller à cette fin-là par toutes sortes de moyens qui y sont propres ; vous ne le ferez pas aimer si votre piété est rude, sauvage et austère ; rendez-la douce et attirante ; demeurez sévère pour vous, mais soyez tendre pour les autres.

Quant aux distinctions entre les demoiselles, rien n'est plus dangereux, sous quelque prétexte que ce puisse être. Ne cherchez point ce qui plaît à l'esprit, ce n'est que vanité ; cherchez Dieu, c'est à vous à en faire des leçons aux demoiselles, et vous ne devez pas les attendre d'elles ; traitez-les également, et ne vous rebutez pas des plus imparfaites. Dieu vous a donné de l'esprit et quelque chose de meilleur qui est une grande piété, l'amour de votre vocation, de la régularité, du courage, mais vous êtes singulière, et c'est un très-grand défaut pour une communauté. Vous n'avez besoin que d'un bon conseil, qui, connoissant vos inclinations, vous aide, avec l'ordre de Dieu, à les surmonter ; c'est ce qui me feroit désirer que vous écrivissiez à M. Tiberge, dont vous recevrez de grands secours si vous êtes docile, comme je l'espère du sincère désir que vous avez de vous perfectionner ; pour moi, je suis toujours à votre service, mais je me reconnois très-indigne de vous donner des avis.

82[1]. — A MADAME DE SAINT-PARS.

Novembre 1690.

Le temps que vous avez pris pour demander conseil ne sera pas perdu ; la préparation de votre cœur qui embrasse les mortifications, la soumission qui empêche de les faire sans consulter, tout cela, ma chère fille, sera compté et vaut mieux que les austérités même. Dieu nous garde de mépriser ce que l'Église approuve et ce que les saints ont pratiqué ; mais vous en faites trop de cas et ne vous tenez pas assez aux mortifications de votre état. Conservez votre santé en ne l'altérant que pour votre institut, et prodiguez-la pour les choses qui sont de vos obligations. Demandez quelquefois à coucher dans les dortoirs des demoiselles, à la place de quelques maîtresses qui auroient besoin de repos ; vous veillerez, votre veille sera utile, vous soulagerez vos sœurs, et cela vaut mieux que de travailler pour vous seule en veillant dans votre cellule. Il est vrai, ma chère, que j'aime mieux la mortification de l'esprit que celle du corps, mais je les approuve toutes. Je trouve très-bon qu'à l'approche d'une grande fête, vous fassiez quelques austérités passagères et que vous fassiez toute l'année celles que Dieu a marquées aux Dames de Saint-Louis.

Je suis bien aise de voir que vous ne vous croyez plus un rien, mais trois personnes ; je pense cependant qu'il n'y en a que deux chez vous, car vous-même et l'infirmité c'est la même chose. Supportez

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, l. 87. — *Lettres pieuses*, p. 1461.

cette infirmité et l'humiliation qui vous en revient avec joie et patience ; cela vous est meilleur que bien des jeûnes. Priez pour moi, je vous en conjure, et faites quelques prières extraordinaires pour le Roi.

83[1]. — A MADAME DE BUTHERY,

Novembre 1690.

Votre lettre est une confession et je suis en toute façon un indigne directeur ; mais puisque vous voulez absolument mes avis, il faut que je vous écrive à peu près ce que je vous ai déjà dit. Ne soyez point étonnée ni découragée de vos défauts, remerciez Dieu de vous les faire connoître, et répondez à sa bonté par votre fidélité à vous corriger ; comptez que vous ne vous corrigerez pas sans le secours de Dieu, et que vous ne l'obtiendrez pas sans le demander, et qu'ainsi il faut, avant toutes choses, le prier ; c'est dans la prière que vous trouverez la force qui vous est nécessaire. Ne pensez à vous faire violence que pour un jour seulement ; prenez pour pratique de ne vous point presser, de vous posséder, de ne pas dire une parole de plus que vous l'aurez résolu, de régler vos pas, votre extérieur, et d'agir en tout avec la paix d'une vraie religieuse. Marchez dans la présence de Dieu, appelez-le souvent à votre aide, comme si vous étiez prête à périr ; si dans le commencement, une journée est longue pour vous faire cet effort, prenez seulement une matinée ou une

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, l. 114 — *Lettres pieuses*, p. 1474.

après-dînée, et après cela relâchez-vous un peu, comme vous laisseriez relâcher les autres que vous conduiriez; il faut ainsi aller peu à peu en supportant sa foiblesse, mais ne s'y abandonnant jamais. Essayez de cette pratique, je vous en conjure, ma chère fille, et n'en espérez rien que par la force de Dieu, vous verrez bientôt quelque changement en vous. Soyez gaie à la récréation et silencieuse dans le reste de la journée; c'est encore un moyen qui vous fera éviter bien des fautes.

Dieu ne vous manquera pas, madame, quand vous aurez une vraie humilité; sans elle tous les talents seroient inutiles et souvent dangereux; avec elle vous serez capable de toutes les charges de votre maison; plus vous vivrez et plus vous en serez persuadée. Demandez à Dieu une bonne volonté, mais apprenez à la connoître; on dit : Je demande à Dieu une bonne volonté, je voudrois être parfaite. Hé! qui est-ce qui ne le voudroit pas? La bonne volonté est de vouloir fortement et décisivement prendre tous les moyens qui peuvent nous conduire à Dieu, quoi qu'il nous en coûte; si vous avez celle-là, comme je l'espère, réjouissez-vous, et travaillez avec confiance.

Adieu, ma très-chère fille, ne soyez point discrète avec moi; vous ne pouvez m'importuner, et quand vous le feriez, ce ne seroit pas grand dommage. Éloignez-vous le plus que vous pourrez des affaires du monde, elles ne sont propres qu'à vous troubler, et par rapport à Dieu et par rapport à votre repos.

84[1]. — A MADAME DE MONFORT.

1er décembre 1690.

Vous ne serez plus embarrassée quand vous deviendrez simple et sincère ; il n'y a rien de si aisé que de dire ce que l'on pense, et rien n'est si difficile que de persuader qu'on est franche quand on ne l'est pas ; vous le deviendrez quand il plaira à Dieu ; mais il faut le lui demander comme une des dispositions les plus avantageuses à votre salut. Vous avez raison, madame, quand vous vous prenez à votre orgueil d'une partie de vos peines ; il est vrai que c'est lui qui s'oppose à votre avancement et à la paix que vous ne trouverez jamais avec vous-même. Comment est-il possible que les exemples ne fassent rien sur vous ? et attendrez-vous à vous corriger par votre propre expérience ? ce que j'ai éprouvé là-dessus et que je vous dis tous les jours avec la dernière simplicité ne vous fait-il nulle impression ? Mais ce que je vous ai fait voir de Mme de Longueville[2] (dont par parenthèse je voudrois bien avoir les écrits) ne vous touche-t-il point ? et n'êtes-vous pas un peu honteuse de ne pouvoir vous soumettre, quand vous voyez une femme belle comme un ange, et la plus spiri-

[1] *Lettres pieuses*, p. 1394.

[2] Anne-Geneviève de Bourbon-Condé, duchesse de Longueville, sœur du grand Condé, née en 1619, morte en 1679. Cette dame, après avoir été la principale héroïne de la Fronde, après avoir eu une jeunesse pleine d'agitations et de désordres, se retira aux Carmélites, et y vécut jusqu'à sa mort dans la pénitence la plus austère (Voir le beau livre de M. V. Cousin : la *Jeunesse de Mme de Longueville*).

tuelle de son temps, devenir comme un enfant sous la conduite d'un homme[1], et lire ses lettres à genoux? Et vous ne pouvez vous résoudre à montrer vos foiblesses, à demander du secours, et à devenir enfant pour entrer au royaume des cieux! Lisez-vous toutes ces choses pour vous divertir, et croyez-vous que Dieu permette que vous receviez tous les jours tant d'instructions sans d'autres vues que de vous amuser et de contenter la curiosité de votre esprit? C'est là-dessus que vous devez faire vos réflexions : je sais qu'il faut que ce soit Dieu qui touche, mais vous l'êtes; vous dites que vous êtes résolue de faire votre salut; prenez-en donc les moyens, et croyez que le plus sûr est celui de la dépendance, de l'obéissance. Je ne dis point pour qui vous devez l'avoir, vous êtes peut-être dégoûtée d'un tel, prenez-en un autre si vous le voulez[2]; mais

[1] M. Singlin, qui était son confesseur.

[2] Mme de Monfort témoignait une répugnance extrême à se confesser, et surtout à prendre pour guide spirituel l'un des prêtres attachés à la maison de Saint-Louis. Ces prêtres étaient des missionnaires de Saint-Lazare, pieux, simples, droits, très-attachés à leurs devoirs, et n'ayant aucune ambition mondaine, mais qui étant la plupart de naissance infime (barbes sales de fond de séminaire, dit Saint-Simon), instruits uniquement des choses de l'Évangile, destinés principalement à prêcher les pauvres et les paysans, avaient des manières rustiques, un langage plébéien, une éloquence vulgaire, un esprit dénué de recherches et d'agréments : aux abstractions pieuses, aux questions mystiques, aux scrupules raffinés de leurs pénitentes, ils répondaient tout simplement par le catéchisme et la règle de la maison; car Mme de Monfort n'était pas seule à avoir ces répugnances, et comme nous aurons occasion de le voir, la plupart des nobles Dames de Saint-Louis, la plupart de leurs nobles élèves trouvaient la piété peu

croyez qu'il faut vous soumettre, vous en avez plus besoin qu'une autre. Je prie Dieu de tout mon cœur de toucher le vôtre, de vous dégoûter de votre esprit et de votre misérable raison, de vous humilier, de vous fortifier et de vous forcer à lui sacrifier votre propre volonté. Pour moi, ma chère fille, je suis toujours la même, et j'aurai tant de soin de vous que vous voudrez ; mais que ce ne soit pas en moi que soit votre plus grande confiance sur la terre, car, comme je vous l'ai déjà mandé, je n'ai ni grâce ni autorité pour cela.

Je ne sais quand nous irons à Fontainebleau, et il n'est pas même assuré que nous y allions ; en quelque lieu que je sois, vous aurez de mes nouvelles souvent ; je ne suis pas insensible à l'amitié que vous me témoignez dans cette occasion, et je la mérite un peu par celle que j'ai pour vous.

séduisante avec de tels interprètes. On sait qu'à cette époque, le bel esprit avait envahi les choses de religion, qu'on mettait du précieux et de l'abstrait jusque dans les croyances, enfin que l'élégance semblait l'accompagnement obligé de tous les sentiments. Mme de Maintenon avait donc été pressée de donner la direction spirituelle de Saint-Cyr aux pères de la compagnie de Jésus ; mais elle avait refusé ces guides si séduisants, si habiles, pour prendre les bons et humbles prêtres de Saint-Vincent de Paul, afin d'amortir dans les Dames de Saint-Louis et dans leurs élèves ce goût du bel esprit, de la dévotion gracieuse, des délicatesses de conscience et des abstractions spirituelles, qui était la passion de la société polie du dix-septième siècle, et qui avait failli, dès son origine, ruiner l'institution de Saint-Cyr. C'était pour les consoler de ces trop modestes directeurs qu'elle leur donnait de temps en temps des confesseurs extraordinaires, comme les abbés de Fénelon, de Brisacier, Tiberge, Godet des Marets, et des prédicateurs comme Bossuet, Bourdaloue, Massillon, etc.

85[1]. — A MADEMOISELLE DE BOUJU,

NOVICE[2].

Ce 10 décembre 1690.

Vous ne serez jamais en paix si vous vous mêlez de juger de vos dispositions; il faut les examiner modérément, en rendre compte tout simplement, et vous conduire ensuite comme on vous le prescrira; c'est là le chemin que tout le monde doit prendre, je dis les personnes les plus avancées, les plus capables, les plus saintes et les plus éclairées, à plus forte raison un enfant comme vous êtes. Vous vous examinez trop; il faut aller à Dieu plus librement, et vous occuper moins de vous-même. Vous êtes comme M. l'abbé de Fénelon dit qu'est l'amour-propre, qui aime mieux se tourmenter que s'oublier; oubliez-vous, priez tout simplement, observez votre règle, réjouissez-vous, et prenez pour pratique de renoncer doucement à vos pensées et de ne point parler de vous.

Vous voulez des marques, vous voulez des signes, des preuves, et enfin vous voudriez savoir à quoi vous en tenir et pouvoir être contente de vous; Dieu ne le veut pas ainsi, il faut le servir avec abandon et

[1] *Lettres pieuses*, p. 1896.

[2] Marie-Anne de Bouju de Montgras, née en 1672, morte en 1712. Elle fit profession le 9 décembre 1694. C'était une fille de grand esprit, d'une prodigieuse mémoire, de beaucoup de vertu, mais qui avait à un degré éminent le défaut qu'on reprochait aux Dames de Saint-Louis, que Mme de Maintenon ne cessa de combattre, le désir d'une perfection idéale, une vivacité extraordinaire d'esprit, un tourment de faire pour Dieu beaucoup plus que la religion ne demandait. Nous verrons les lettres très-sages que Mme de Maintenon écrivit à son sujet. — Voir aussi les *Lettres sur l'éducation*, p. 229.

confiance; mais ce ne sont pas les instructions qui vous manquent, vous n'en avez peut-être que trop; vous avez voulu être savante, vous avez rempli votre mémoire et vidé votre cœur. Soyez humble, petite et simple, ne raisonnez plus, laissez-vous mener par les cordons et vous serez en paix.

Si vous continuez dans vos réflexions et dans l'occupation où vous êtes de vous-même, vous perdrez votre vocation, vous perdrez l'esprit, vous ferez peur à toute la communauté, vous deviendrez abstraite, rêveuse, triste, incapable de tout, vous serez renvoyée et très-malheureuse; croyez-moi, prenez un guide et abandonnez-vous à une entière obéissance sans aucun raisonnement.

86[1]. — A MADAME DE LA MAISONFORT[2],

DAME DE SAINT-LOUIS.

Mardi, 12 décembre 1690.

Je ne vous ai point marqué toute ma joie, mais

[1] *Relation de l'origine, du progrès et de la condamnation du quiétisme*, par Phélipeaux, p. 43. — *Mémoires de Languet de Gergy*, t. II.

[2] Marie-Françoise-Sylvine Lemaître de la Maisonfort, née en 1660, était d'une ancienne famille du Berry, et fut dans son enfance nommée *chanoinesse* dans l'abbaye noble de Poussay, en Lorraine. Elle vint à Noisy, puis à Saint-Cyr, comme maîtresse séculière des demoiselles, et gagna la faveur de Mme de Maintenon par son esprit, son instruction, ses agréments. Ce fut elle qui introduisit à Saint-Cyr Mme Guyon, dont elle devint la plus ardente disciple. Mme de Maintenon l'ayant décidée, ainsi que nous allons le voir, à embrasser la vie religieuse, elle fit les vœux simples le 1er mars 1692, puis les vœux solennels le 29 avril 1694. Étant devenue l'apôtre du quiétisme à Saint-Cyr, elle fut renvoyée par

je suis assurée que vous n'en doutez pas[1]. Je remercie Dieu de tout mon cœur de ce qu'il fait pour vous et pour nous. Vous allez trouver la paix; vous voilà

lettre de cachet en mai 1697, s'en alla aux Ursulines de Meaux, puis aux Bernardines d'Argenteuil où elle mourut (Voyez sur cette Dame l'*Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. x).

Mme de Maintenon eut une longue correspondance avec Mme de la Maisonfort. Je n'en ai trouvé que des fragments dans les *Mémoires des Dames de Saint-Cyr*, dans les *Mémoires de Languet de Gergy*, et dans la *Relation de l'origine, du progrès et de la condamnation du quiétisme*, par l'abbé Phélipeaux (1 vol. in-12, Paris, 1732). Les *Lettres édifiantes*, les *Lettres pieuses*, et les autres manuscrits des Dames renferment à peine quelques débris de ces lettres; on en comprend facilement la raison : Mme de la Maisonfort ayant été renvoyée de Saint-Cyr comme entachée d'opinions hérétiques, tous les papiers qu'elle put y laisser furent proscrits ou détruits. On doit vivement le regretter, car la femme qui eut l'honneur de soutenir une controverse théologique avec Bossuet, qui fut l'amie constante de Fénelon jusqu'à sa mort, n'est pas un personnage insignifiant dans l'histoire intellectuelle du dix-septième siècle. Aussi La Beaumelle a-t-il recherché ces lettres avec grand soin; mais comme il n'a eu entre les mains ni le manuscrit des *Lettres pieuses*, ni celui des *Mémoires de Languet de Gergy*, il a été encore moins heureux que moi, et n'a pu trouver que les fragments publiés dans la *Relation du quiétisme* de l'abbé Phélipeaux. Il a en effet donné ces fragments; mais, selon sa coutume, il a fait davantage : il a pris le récit de Phélipeaux avec des phrases de Mme de Maintenon et même des phrases de Fénelon, et de tout cela il a fabriqué des lettres de Mme de Maintenon à Mme de la Maisonfort, dont le fonds seul se trouve exact. Nous les donnerons plus loin. Enfin, et c'est ce que nous verrons aussi, il a supposé adressées à Mme de la Maisonfort des lettres qui furent écrites à une autre religieuse, Mme de Glapion.

[1] De ce que Mme de la Maisonfort consentait à embrasser la vie religieuse. « Mme de Maintenon, racontent les *Mémoires de Saint-Cyr*, en fit une fête particulière ce jour-là, et crut avoir fait la plus grande acquisition du monde. » Elle aimait beaucoup cette Dame : c'était sa confidente, sa favorite et, pour ainsi dire, sa fille, mais elle aimait encore plus l'œuvre de Saint-Cyr, et pour attacher à cette œuvre une femme dont elle s'exagérait les ta-

dans ce fond de l'abîme où l'on commence à prendre pied. Vous savez de qui[1] je tiens cette phrase; je le verrai demain; je lui demanderai pour votre retraite tout ce que M. de Chartres vous a marqué. Abandonnez-vous bien à Dieu, ma très-chère : laissez-vous conduire les yeux bandés. Que vous êtes heu-

lents, elle employa des moyens qui semblent très-répréhensibles, si l'on en croit l'auteur de la *Relation du quiétisme;* néanmoins il ne faut pas oublier que cet ouvrage est une sorte de pamphlet très-violent contre Fénelon et qui est loin d'être favorable à Mme de Maintenon. Quoi qu'il en soit, voici le récit de l'abbé Phélipeaux :

« La Maisonfort avoit de terribles répugnances pour la religion (la vie religieuse); elle aimoit la liberté et ne pouvoit souffrir aucun assujettissement; son inquiétude naturelle lui faisoit craindre les suites d'un engagement perpétuel dans un monastère; un établissement libre dans le monde lui paroissoit bien plus convenable, et elle se croyoit en état de l'espérer. Elle ne dissimuloit ses peines et répugnances ni à l'évêque de Chartres, ni à l'abbé de Fénelon en qui elle avoit toute confiance. Enfin pressée par Mme de Maintenon de se déclarer sur sa vocation, elle consentit à se soumettre à ce qui en seroit décidé par les directeurs de Saint-Cyr et par l'abbé de Fénelon, qu'elle chargea de bien expliquer ses dispositions intérieures, ne doutant pas que quand elles seroient connues, on ne lui parleroit plus d'aucun engagement.

« Le 11 décembre 1690, Mme de Maintenon assembla à Saint-Cyr M. de Chartres avec les abbés de Fénelon, Gobelin, Brisacier et Tiberge, qui, après avoir pesé et examiné, décidèrent que Dieu appeloit la Maisonfort à être Dame de Saint-Louis. Dans le temps de l'assemblée, la Maisonfort m'a raconté qu'elle se retira devant le saint-sacrement dans une étrange angoisse, et quand elle sut la décision de ces messieurs, elle pensa mourir de douleur et versa dans sa chambre toute la nuit un torrent de larmes. Mme de Maintenon fut transportée de joie, quand elle apprit que la décision étoit unanime et conforme à ses désirs. N'ayant pu la témoigner dans le moment à la Maisonfort, qui s'étoit retirée pour aller pleurer dans la chambre en secret, elle lui écrivit le lendemain mardi 12 décembre 1690 la lettre suivante. » (C'est la lettre que nous insérons).

[1] De l'abbé de Fénelon.

reuse de pouvoir lui faire un sacrifice de tout ce que vous êtes ! Si l'on osoit envier les grâces, j'aurois de la peine à me contenir là-dessus. Je ne vous verrai que jeudi ; j'espère prier Dieu pour vous ce jour-là. Ne m'oubliez jamais dans vos prières.

J'ai parlé de M. votre frère à M. de Chartres, et nous penserons à la sœur[1]. Abandonnez-vous toute à celui à qui vous vous donnez, il vous conduira bien. Il fait bien toutes choses ; que vous soyez bien préparée à le recevoir, et que je trouve que tout va bien[2].

87[3]. — A MADAME DE BUTHERY.

Ce 20 décembre 1690.

Si Dieu vous met hors d'état de vous aider, il ne

[1] La sœur de Mme de la Maisonfort était élève de Saint-Cyr : ce fut elle qui remplit le rôle d'Élise dans *Esther* (Voir l'*Histoire de la maison de Saint-Cyr*, p. 82).

[2] Mme de la Maisonfort ne se rendit pas aux exhortations de cette lettre : « Ne pouvant comprendre, dit l'abbé Phélipeaux, sur quel fondement ces messieurs avoient appuyé leur décision, elle s'imagina que l'abbé de Fénelon n'avoit pas assez fait connoître ses répugnances pour l'état religieux ; elle lui manda en quelle angoisse et en quel trouble elle se trouvoit, et le soupçon qu'elle avoit qu'on eût plus déféré aux désirs de Mme de Maintenon qu'à ses dispositions intérieures. » Fénelon lui écrivit le 17 décembre 1690 la lettre suivante qui est certainement fort étrange :

« Tout ce que j'ai à vous dire se réduit à un seul point qui est que vous devez demeurer en paix avec une pleine confiance, puisque vous avez sacrifié votre volonté à celle de Dieu et qu'on vous a déterminée. La vocation ne se décide pas moins par la décision d'autrui que par notre propre attrait. Quand Dieu ne donne rien au dedans pour attirer, il donne au dehors une autorité qui décide ; de plus, il n'est pas vrai que vous n'ayez eu aucun attrait intérieur, car vous avez senti celui de consulter et de vous soumettre.... » etc. (*Relation du Quiétisme*, p. 44).

[3] *Lettres édifiantes*, t. II, l. 69.

vous abandonne pas, madame, et sera lui-même votre soutien, votre occupation et votre consolation. Je vous ai envoyé une lettre de M. de Chartres, qui j'espère vous aura fait plaisir; elle étoit bien courte à ce qu'il me parut; il me semble qu'il s'est chargé en quelque façon de monsieur votre frère; madame votre mère n'est point aussi sans secours. Demeurez en paix sur leur sujet; une religieuse ne se doit point croire chargée de faire la fortune de ses proches, ce ne seroit pas avoir quitté le monde; priez Dieu pour eux comme pour vous. Je suis un peu persuadée que vos inquiétudes nuisent à votre santé, et elles nuiront à la paix de votre âme, si vous les poussez trop loin. Quelques courtes que soient nos lumières et nos spéculations, elles vont encore plus loin que notre pratique; nous disons des merveilles sur l'abandon à la volonté de Dieu, et sur les soins de sa providence; mais notre religion n'est qu'en paroles si nous n'en sentons l'effet dans les occasions par une paix au fond du cœur qui vient de notre confiance.

Oh! que notre foi est foible et disproportionnée des pratiques extérieures dans lesquelles nous vivons! On médite tous les jours, on garde la présence de Dieu, on communie trois fois la semaine, et avec cela on est plus inquiet de l'avenir que n'étoient les philosophes par la seule raison; on seroit plus en paix sur la parole d'un honnête homme qu'on n'y est sur celle de Dieu, qui nous promet de nous donner toutes choses pourvu que nous cherchions son royaume et sa justice. Je ne crois point que vous

approchiez des sacrements sans piété, vous en approchez peut-être sans goût et sans plaisir; vous savez mieux que moi que vous n'en êtes point plus désagréable à Dieu, et qu'il faut marcher par le chemin qui lui plaît. N'oubliez pas que M. l'abbé de Fénelon dit qu'un pas dans cet état est un pas de géant. Parlez tout simplement de votre état et demandez du secours quand vous en avez besoin; il ne faut pas prendre trop sur vous et encore moins dans l'état de maladie où vous êtes; ce seroit trop de tourmenter l'esprit, le corps étant accablé. Il vous restera toujours assez de choses à surmonter; les ministres de Jésus-Christ ne perdront pas leur temps en vous consolant, ils sont pour cela et le feront de bon cœur.

Je verrai Mme de Montalembert le plus tôt que je pourrai. Cependant, madame, faites de votre mieux pour être utile aux deux personnes que Dieu vous donne pour compagnes à votre office; vous les édifierez par votre patience et par votre régularité; vous les instruirez dans l'occasion, et vous n'en manquerez pas; elles en ont grand besoin l'une et l'autre. Je ne doute pas de votre joie sur Mme de la Maisonfort; c'est un grand bien pour nous; le noviciat ne peut être rempli de tels sujets [1]; il faut au moins qu'elles soient innocentes, humbles et ferventes; si j'en suis crue, on les éprouvera longtemps. Adieu, ma très-chère, croyez qu'on ne peut vous aimer plus que je

[1] L'entrée de Mme de Maisonfort au noviciat avait été une sorte d'événement à Saint-Cyr (Voir l'*Histoire de la maison de Saint-Cyr*, ch. x).

le fais, et qu'il n'y a rien que je ne voulusse faire pour vous le témoigner.

88[1]. — A MADAME DE VANCY.

Jour de Noël 1690.

Si vous trouvez quelque consolation ou quelque soulagement à m'écrire, ne vous contraignez pas, car Dieu le veut ainsi, mais ne le faites jamais par croire que vous le devez, toute notre conduite doit être simple et selon les besoins que nous avons. Je crois que vous vous occupez trop de vos tentations, et que vous les craignez trop ; ne pensez plus au passé, puisque Dieu l'a oublié, et réjouissez-vous dans la confiance que vous êtes réconciliée avec lui. Quand vos anciennes tentations se feront sentir, retournez un moment à Dieu, et occupez-vous à quelque chose d'intérieur. Il y a quelques pratiques qui ne sont point bonnes présentement, ma chère fille, comme le jeûne, l'abstinence, la discipline, le silence et même les longues prières ; on vous le conseillera dans un autre temps, et il y a des personnes à qui on ne peut trop les conseiller ; mais pour vous, il faut que vous mangiez, que vous dormiez, que vous parliez, que vous vous réjouissiez, que vous travailliez et que vous vous contentiez de faire tout cela pour Dieu et par obéissance. Rien ne vous est plus mauvais que d'être rentrée en vous-même ; il n'y a pas pour vous, pour le moment, une plus mauvaise com-

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, l. 127. — *Lettres pieuses*, p. 1500.

pagnie; quelque jour vous y rentrerez pour y trouver Dieu; mais croyez mon conseil, ma chère fille, réjouissez-vous, méprisez la tentation, ne songez à la combattre que par le mépris, ne la comptant pour rien, et courant à quelque occupation de charité : votre charge vous en fournit assez; courage, ma chère fille, soyez-en remplie. Dieu vous guérit par un miracle, et vous manquez de vous confier en lui! Voulons-nous vous perdre et nous perdre avec vous en vous donnant de mauvais conseils? vous savez que les miens sont soumis à M. de Brisacier. Je ne suis point surprise de la charité qu'il a pour vous, il l'étend bien plus loin; gardez les belles prières de Noël qu'il vous a envoyées, je les ai dans mes livres secrets. On dit toujours des messes pour vous; M. l'évêque de Chartres m'a promis d'en faire dire à la chapelle basse de Chartres. Mettez toute votre confiance en Dieu, et prenez les moyens que vos supérieurs vous conseillent; obéissez, et tout ira bien; mais encore une fois sortez de vous-même présentement: je crois que je vous désirerois un peu évaporée.

89[1]. — A MADAME DE RADOUAY.

21 décembre 1690.

Je voulois vous voir hier en particulier et vous demander des nouvelles de votre santé. Vous avez encore mauvais visage; je crains que vous ne soyez inquiète de la continuation de vos maux; ce seroit

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, p. 83. — *Lettres pieuses*, p. 1598.

le moyen d'affoiblir le corps et l'âme en même temps. Ne voulez-vous pas tout sans réserve, et voulez-vous choisir les croix? Conservez-vous de bonne foi et aussi longtemps que vous en aurez besoin; prenez les sentiments des enfants pour leurs pères, et quittez ceux des valets pour leurs maîtres; ils les craignent par des vues basses; ils n'osent montrer leurs maux de peur qu'on les leur reproche, de peur d'être à charge, de peur de n'être pas payés, s'ils ne gagnent leur salaire par le travail; ils ont l'esprit aigri du malheur de leur condition, et servent en esclaves accablés du joug qu'ils sont contraints de porter; les enfants sont malades dans le sein de leurs pères et de leurs mères, ils le sont doucement, hardiment; ils ne craignent rien, ils se consolent avec eux, et voient augmenter leur tendresse par le mouvement de la compassion. Voilà, madame, deux états différents. Voyez si vous ne déplairiez pas à Dieu en le regardant comme ce maître tyrannique et dur, et si vous ne devez pas le regarder comme ce père qui vous aime et qui vous tient entre ses bras. Soyez-y donc bien tranquille et toute prête à y être toute votre vie, s'il le vouloit ainsi. L'excellente préparation pour le recevoir à Noël, que celle de la souffrance et de la conformité à sa sainte volonté! Bonjour, ma très-chère fille; je n'ai pu m'empêcher de vous écrire ce petit mot n'ayant pu vous parler hier, et prévoyant, par l'arrivée de M. de Chartres, que j'aurai bien des affaires cette semaine. Mille amitiés à nos chères sœurs.

90[1]. — REGLEMENT

POUR LES DEMOISELLES POSTULANTES, QUI SONT ENCORE DANS LA CLASSE.

1690.

Elles coucheront autant qu'il se pourra dans le même dortoir, auprès de leurs maîtresses.

Elles se lèveront à six heures comme les autres, s'habilleront et feront la prière à l'ordinaire, quand celle qui les conduit ne leur aura rien marqué de particulier.

Elles seront habillées comme les autres demoiselles, mais encore plus modestement, et sans cheveux frisés[2], leur faisant comprendre qu'on accorde cette grâce et distinction à leur piété.

Elles fréquenteront les sacrements à proportion qu'elles s'avanceront dans la piété, et leur maîtresse concertera cet endroit-là avec le confesseur et madame la supérieure.

On leur permettra, si elles le désirent, d'aller à matines et à l'oraison la veille et le jour de leurs communions.

Elles seront souvent envoyées chez les rouges pour les coiffer, peigner, etc., afin qu'on voie leur capacité et leurs répugnances. Elles iront aux conférences quand les novices postulantes y seront, et leur maîtresse aura soin de leur faire rendre compte de ce qui les aura touchées.

Il seroit bon qu'elles en écrivissent quelque chose, afin de le montrer à M. l'abbé des Marets; mais il

[1] *Lettres et Avis*, p. 141.

[2] La frisure n'était pas encore interdite aux demoiselles.

faut que ce soit succinctement, sans songer à montrer leur mémoire, qui n'est pas extraordinaire aux jeunes gens, et qu'elles missent seulement ce qui leur auroit fait le plus d'impression.

Il faut leur faire des récompenses des services qu'elles rendront à l'autel, soit en le parant, en faisant des bouquets, ou en travaillant pour la sacristie, et leur donner un grand respect pour tout ce qui a rapport au sacrifice.

Qu'elles aient le moins de commerce qu'il se pourra avec les demoiselles, sans marquer pourtant rien de rude qui puisse être contraire à la charité et à l'honnêteté.

91[1]. — A MADAME DE BRINON.

A Versailles, ce 18 janvier 1691.

Ce n'est pas le Roi, madame, qui nomme au prieuré de Pontoise, et par conséquent ce ne sera pas lui qui y donnera une fille[2]; outre cela, Mme la comtesse de Marsan, cousine germaine de Mme de Saint-Nicolas, m'a priée de ne lui faire aucun embarras dans le dessein de remplir cette place par une demoiselle de Saintonge, fille d'un nouveau converti; j'y ai donné les mains, ainsi il n'y a plus rien

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 3. — *Lettres agréables*, p. 978.

[2] Mme de Brinon avait sollicité de Mme de Maintenon une place de *régale* au prieuré de Pontoise, en faveur d'une demoiselle de Saint-Cyr, de la famille de Mornay, qu'elle appelle ici Placidie.

à faire pour la pauvre Placidie, ce dont je suis bien fâchée, car son mérite augmente tous les jours. Toligny[1] déclare aussi qu'elle veut être religieuse ; je voudrois bien les pouvoir placer. Dieu bénit notre maison : la piété s'établit dans toutes ces jeunes filles d'une manière admirable ; nos missionnaires y contribuent, nos confesseurs extraordinaires répandent partout leurs merveilleuses instructions, et notre saint évêque y remplit toutes ses obligations d'une manière si édifiante que toute la maison a pour lui beaucoup d'estime et de respect; notre supérieur y continue ses conférences, et tout y respire l'amour de Dieu. Remerciez-le, je vous supplie, de donner un tel accroissement à ce que vous avez planté.

J'ai lu votre lettre au Roi sur le père du Breuil ; il me dit que c'est un homme dangereux que les pères de l'Oratoire ont chassé, qu'ils ne reprendront pas; et que c'est sans prévention et sans aversion qu'il se croyoit obligé de le tenir enfermé ; voilà ce qui m'a été répondu fortement, et assurément on croit bien faire. Je fais toujours vos compliments au Roi sur tout ce qui lui arrive; ils sont toujours bien reçus, vous pouvez compter là-dessus. Adieu, madame, ne nous lassons jamais de demander la paix : *aucun succès ne me réjouit que dans cette espérance!* Ne m'oubliez pas aussi, vous connoissez mes besoins.

[1] C'était une demoiselle de Saint-Cyr. Voir p. 6.

92[1]. — A MADAME DE MONFORT.

20 janvier 1691.

Plus je fais réflexion à l'état où vous avez été et à celui où vous êtes, plus j'espère que ce vous sera toute votre vie un motif de reconnoissance et d'amour pour celui qui a fait tant d'avances pour vous toucher. La conversation que nous avons eue aujourd'hui me fait grand plaisir ; je vous trouve bien avancée d'être dégoûtée de l'esprit, et vous devez voir bien clairement que ce n'est pas votre esprit qui vous donne de pareilles lumières ; Dieu vous en a donné, mais ce n'est pas pour flatter la superbe et l'orgueil, c'est pour l'aimer avec cette délicatesse que vous m'avez montrée. N'est-il pas juste que ses dons lui retournent? que les paysans le servent avec leur grossièreté, et que nous le servions avec plus de raffinement, pourvu que ce raffinement ne nous éloigne jamais de l'humilité, de la simplicité et de l'obéissance? Vous deviendrez humble, puisque vous méprisez cet esprit qui faisoit une bonne partie de votre orgueil; vous deviendrez simple en renonçant à ces duplicités qu'inspire l'esprit du monde; mais il faut obéir, c'est à quoi il faut travailler présentement. Le peu de confiance et de soumission que vous avez dans la confession est ce qui vous retient et vous trouble ; vous n'y êtes pas assez petite, vous y raisonnez trop, et c'est vous qui décidez; vous ne pouvez comprendre que par expérience la bénédic-

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 1. — *Lettres pieuses*, p. 1412.

tion que Dieu donne à une conduite plus humble. Une communion faite par obéissance vous sera plus utile qu'une bien fervente que vous auriez faite par votre volonté, et vous serez récompensée par une paix délicieuse; croyez-en vos amis qui ne veulent point vous tromper. Je vous envoie ce qui vous a plu, et j'y ajoute une prière dont j'ai grand besoin et qui me touche[1]. Voilà un écrit du feu roi d'Angleterre[2]: c'est un auteur de bonne maison; faites-en part à votre communauté. Je ne vous verrai pas demain à mon grand regret, car je ne suis jamais plus à mon aise qu'avec vous.

PREMIÈRE LETTRE DE CHARLES SECOND,

ROI DE LA GRANDE-BRETAGNE,

Contenant les sentiments de ce prince sur la véritable religion[3].

Je me flatte qu'après la dispute que nous avons eue ensemble touchant l'unité de l'Église, vous êtes satisfait, devant

[1] « Seigneur qui êtes mon père et l'auteur de ma vie, ne m'abandonnez pas à mes mauvaises pensées, ne me donnez pas un œil hautain, et ne me livrez pas aux mouvements d'un esprit superbe et dédaigneux. »

[2] Ainsi qu'on a pu le voir par toutes les lettres précédentes, Mme de Maintenon n'avait pu parvenir complétement à dissiper les doutes de Mme de Monfort et les préventions qu'elle tenait de son ancienne croyance; elle avait vainement employé l'éloquence et la théologie des abbés de Fénelon, Tiberge et Des Marets; elle lui avait écrit un monceau de lettres où elle lui montrait son propre exemple, celui de Mme de Longueville et de plusieurs autres; à la fin, dans l'espoir qu'un *auteur de bonne maison* aurait quelque influence sur son esprit, elle lui envoya les deux lettres de Charles II, roi d'Angleterre, qui sont à la suite de celle-ci.

[3] Les deux lettres qu'on va lire pourront servir à résoudre un problème historique longtemps discuté : quels ont été les vrais

reconnoître qu'il n'y a qu'une seule Église fondée par Jésus-Christ sur la terre, et je crois qu'il est aussi facile de prou-

sentiments du roi d'Angleterre Charles II relativement à la religion? « Si l'on en croit, dit Lingard, deux nobles écrivains qui le fréquentaient souvent, le marquis Halifax et le duc de Buckingham, il était déiste de fait; tandis que d'autres l'ont représenté comme un hypocrite consommé qui avait embrassé le catholicisme avant la restauration, et pourtant joua devant ses sujets le rôle de protestant orthodoxe. » Il est certain que Charles II avait été élevé dans la religion anglicane; que, dans son exil, d'une part les presbytériens, d'autre part les catholiques, lui ayant offert de l'aider à reprendre la couronne à la condition d'embrasser leur parti, il répondit « qu'il était déterminé à vivre et à mourir membre de l'Église anglicane pour laquelle son père avait péri; » que, remonté sur le trône, il pratiqua extérieurement l'anglicanisme et n'essaya même pas de modérer la rigueur des lois de persécution portées contre les dissidents. Malgré cela, 1° en 1670, Charles II signa avec Louis XIV un traité secret contre les Provinces-Unies, où l'on lisait : « Le roi de la Grande-Bretagne étant convaincu de la vérité de la religion catholique, et résolu d'en faire sa déclaration, et de se réconcilier avec l'Église romaine, aussitôt que le bien des affaires de son royaume le lui pourra permettre, etc.; » et il acceptait les secours d'hommes et d'argent du roi de France, dans le cas où cette déclaration amènerait une révolte de ses sujets; 2° qu'à son lit de mort, il fit appeler secrètement un prêtre catholique et mourut réconcilié avec l'Église romaine.

Les deux lettres que nous publions sembleraient démontrer que, malgré son aspect extérieur de protestant orthodoxe, malgré sa vie débauchée et ses mœurs licencieuses, Charles II était sérieusement convaincu de la vérité du catholicisme, qu'il en discutait, qu'il en écrivait non pas en prince, mais en théologien. Ces deux lettres, qui n'ont d'ailleurs d'intérêt qu'à cause de l'aspect inattendu sous lequel elles présentent Charles II, avaient été trouvées par Jacques II dans la cassette de son frère; il les apporta en France, quand son attachement à la foi catholique le fit tomber du trône, et il en donna une copie à Mme de Maintenon, certifiée de sa main. C'est cette copie que celle-ci envoya à Mme de Monfort, et que les Dames de Saint-Louis avaient conservée dans leurs archives.

ver évidemment que cette Église est l'Église romaine, comme de montrer que la sainte Écriture a été inspirée de Dieu, et nous a été donnée de main en main jusqu'à présent. Il est inutile de s'embarrasser dans un nombre infini de disputes et d'examiner toutes les controverses, puisque la principale et l'unique question consiste à rechercher l'endroit où se trouve cette Église en laquelle nous faisons profession de croire par les deux symboles de la foi, savoir : le symbole des apôtres et celui de Nicée, qui nous apprennent qu'il faut croire en une seule Église catholique et apostolique. Il n'est pas ici permis à un chacun de croire ce qu'il voudra, mais il faut se soumettre aux décisions de cette Église, à laquelle Jésus-Christ a donné le pouvoir de nous gouverner dans tout ce qui regarde la foi. C'est pourquoi cette Église a publié ces symboles comme la règle de ce qu'on doit croire. Ce seroit une chose déraisonnable d'établir des lois pour quelques villes, et de laisser les citoyens les interprètes de ces lois, car chaque citoyen seroit son propre juge, et ainsi on pourroit dire qu'il n'y auroit rien de juste ou d'injuste. Quoi! est-il permis de croire que Dieu nous ait abandonnés à une telle perplexité? et qu'après nous avoir donné la règle certaine que nous devons suivre dans la foi, il nous ait laissé la liberté d'interpréter cette règle? Dites-moi, je vous prie, quelle différence y a-t-il entre ceux qui sont conduits par leur propre esprit et ceux qui, selon leur propre esprit, interprètent la sainte Écriture? Y a-t-il quelqu'un qui puisse me montrer en quel endroit on a accordé le pouvoir à chaque particulier de décider séparément de controverses de la foi? Jésus-Christ a laissé à son Eglise le pouvoir de remettre les péchés, et il lui a laissé son esprit pour juger les dogmes de la foi; cette Église a exercé premièrement son pouvoir par les apôtres, qui étant remplis de l'esprit de Dieu, ont composé leur symbole; ensuite elle a exercé son pouvoir dans le concile de Nicée, où a été composé le symbole qui porte le nom de ce concile.

L'Église, longtemps après les apôtres, a joui de ce pouvoir qu'elle avoit reçu de Jésus-Christ, par lequel pouvoir

on la reconnoissoit juge de la sainte Écriture, lorsqu'elle décidoit quels étoient les livres qu'on devoit recevoir comme canoniques et ceux qu'on devoit rejeter; or, si l'Église a eu autrefois le pouvoir, je voudrois bien qu'on me montrât de quelle manière elle a perdu ce pouvoir et par quelle autorité chacun s'en sépare? Le seul sujet que les hérétiques allèguent de leur séparation de l'Église, est parce que l'Église a manqué en interprétant mal les paroles de la sainte Écriture, et leur donnant un sens opposé à la vérité, et en ce qu'elle a formé plusieurs dogmes de la foi qui sont contraires à la parole de Dieu; mais quel juge doit décider cette controverse? Ce droit appartient-il à l'Église universelle qui, par une succession non interrompue, persévère continuellement jusqu'à ce jour? ou bien donnera-t-on ce pouvoir à de simples particuliers qui ont fait leur profit de leur schisme?

«Voilà la véritable copie de la lettre que j'ai trouvée dans la cassette du feu roi mon frère, cachetée et écrite de sa propre main. »

« *Signé* JACQUES SECOND, roi d'Angleterre. »

SECONDE LETTRE DU MÊME PRINCE.

C'est sans doute un spectacle déplorable de voir quel déluge de différentes sortes d'hérésies a inondé cette nation: chacun s'attribue également avec les apôtres le droit d'interpréter les saintes Écritures, et il n'est pas surprenant qu'on en soit venu dans ces pays jusqu'à ce point de licence, puisque cette partie de la nation qui conserve plus de ressemblance avec l'Église n'ose pas, pour réprimer cette licence dans les autres sectes, se servir de véritables arguments, de peur qu'on ne s'en serve contre elle-même, et qu'elle ne soit percée de ses propres flèches; l'Eglise anglicane, car telle est le nom dont elle se flatte, voudroit se persuader qu'il est en son pouvoir de juger touchant les affaires spirituelles, et cependant elle n'a pas assez de hardiesse pour oser avancer qu'on ne puisse appeler de ses jugements; car, ou il faut dire que l'Église anglicane ne se

peut tromper en aucune manière, ce qu'elle ne s'attribue pas, ou il faut qu'elle avoue que ce qu'elle décide dans les matières de conscience ne doit être considéré qu'autant qu'il convient au jugement de chaque particulier. Si Jésus-Christ a laissé sur la terre une Église et que nous nous soyons servi autrefois de la communion de sa foi, comment et par quelle autorité enfin nous en sommes-nous séparés? Si chacun a le pouvoir d'interpréter les saintes Écritures, qu'est-il besoin d'Église ou d'hommes ecclésiastiques? pour quelle fin donc Jésus-Christ, après avoir donné à ses apôtres le pouvoir de délier et d'absoudre dans le ciel et sur la terre, a-t-il ajouté ces mots : qu'il seroit avec eux jusqu'à la consommation des siècles? Ces paroles n'ont pas été prononcées en figure; Jésus-Christ étoit prêt d'entrer dans sa gloire lorsqu'il a communiqué à son Église son pouvoir jusqu'à la fin des siècles. Depuis plus de cent ans nous avons ressenti les maux qui se suivent de ce principe; savoir, de ce qu'on refuse à l'Église le pouvoir de juger sans appel touchant les affaires spirituelles. Quelle nation pourra demeurer en paix d'abord qu'on ne lui donne pas un juge souverain de qui il ne soit pas permis d'appeler? La justice pourra-t-elle être exercée avec équité lorsque les coupables sont leurs juges, et que, par un pareil droit, ils se font les interprètes des lois avec ceux auxquels le soin de rendre la justice a été confié? Or, voilà le véritable état de l'Angleterre touchant les affaires spirituelles; car les protestants ne s'attachent pas à l'Église anglicane parce qu'elle est la véritable Église de qui on ne puisse appeler, mais parce que la discipline de cette Église est conforme pour le temps présent à leur génie; que si cette Eglise anglicane étoit opposée à leur esprit, ils sont disposés continuellement à embrasser une religion qui seroit conforme à leur discipline, à leur culte et à leur génie. Ainsi, selon cette liberté de religion, il n'y aura point d'Eglise, il n'y aura aucune interprétation de la sainte Écriture, sinon celle que chacun se formera selon son imagination. Quiconque examinera donc ces choses sérieusement,

je le prie de me dire s'il juge qu'il convienne à une personne prudente d'établir le grand ouvrage du salut éternel sur un fondement si foible et si trompeur? Jésus-Christ a-t-il jamais dit à un magistrat civil, et encore moins au peuple, qu'il sera avec eux jusqu'à la fin des siècles? ou leur a-t-il jamais donné le pouvoir de remettre les péchés? Saint Paul, écrivant aux Corinthiens, dit : *Vous êtes le champ de Dieu et l'édifice du Seigneur;* mais lorsqu'il parle de lui-même et de ses semblables, il dit : *Nous sommes les coadjuteurs de Dieu;* il est évident par ces paroles qui sont ceux qu'on doit regarder comme les ministres et les coadjuteurs de Jésus-Christ, et qui sont ceux qu'on doit regarder comme le champ et l'édifice de Dieu; enfin saint Paul, dans tout ce chapitre et dans le précédent, s'applique beaucoup à se prouver à lui-même et à tout le clergé que l'esprit de Dieu leur a été donné, sans lequel personne n'approfondit les secrets de Dieu; enfin il conclut tout ce chapitre par ce verset : *Qui est-ce qui a connu l'esprit du Seigneur pour l'apprendre? Nous autres, nous avons l'esprit de Jésus-Christ.* Que si, par la seule raison humaine, nous examinons le pouvoir que Jésus-Christ a laissé dans son Évangile à son Église, et que saint Paul explique plus distinctement dans ses Épîtres, pouvons-nous croire qu'il soit vraisemblable que Jésus-Christ ait dit toutes choses inutilement? D'un autre côté, considérez, je vous prie, que ceux qui résistent à la vérité et qui refusent de se soumettre à l'Église tirent leurs arguments de je ne sais quelles interprétations embarrassées et éloignées du bon sens, lorsqu'ils refusent d'ajouter foi à des paroles claires et évidentes. Cette manière d'agir est si éloignée de la sincérité qu'à peine peut-on croire qu'eux-mêmes ajoutent foi à leurs idées. L'Église des protestants est-elle assez bien établie et assez bien affermie pour qu'un magistrat civil ne puisse retirer du clergé ceux qui lui sont le plus opposés, et les faire entrer dans l'Église des presbytériens, des indépendants et tels autres qu'ils jugera à propos? C'est de cette manière que s'est faite en Angleterre la prétendue réforme, et, par cette règle et par cette auto-

rité, elle peut encore varier derechef et être changée en autant de formes différentes qu'il y a de fictions dans les esprits des hommes.

« Voilà la véritable copie de la lettre du feu roi mon frère, écrite de sa propre main et que j'ai trouvée dans sa petite cassette. »

« *Signé* JACQUES DEUXIÈME, roi d'Angleterre. »

93[1]. — A MADAME DE BRINON.

A Versailles, 18 janvier 1691.

Je verrai Mme de Canteleu avec joie, quand elle voudra; vous savez, madame, l'estime et le goût que j'ai pour elle, et je ferois quelque chose de plus difficile pour vous. Ne vient-elle plus chez M. le chancelier? j'y vais toujours de temps en temps, et puisque le monde enivré de la faveur ne veut compter que ce qui en vient, je voudrois de tout mon cœur que toutes mes actions et toutes mes paroles pussent être utiles à quelqu'un. Mandez donc à Mme de Canteleu qu'elle fasse une partie pour Versailles; Mme de Lancosme pourrait l'y amener, et savoir le jour que j'y serois; je ne puis donner beaucoup de temps, aussi n'est-il pas nécessaire, il ne faut que des apparences; Dieu veuille qu'elles produisent quelque chose de solide! M. et Mme de Pontchartrain sont des gens de mérite [2].

Notre nouvelle novice [3] est aussi tranquille que vous

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, l. 35. — *Lettres agréables*, p. 981.

[2] Voir l'éloge que fait d'eux Saint-Simon, t. 20.

[3] Mme de la Maisonfort. Il faut croire, d'après cela, que le récit de l'abbé Phelipeaux, que nous avons donné page 137, est exagéré.

l'avez vue inquiète; sa vivacité se modère et sa vertu est tellement augmentée que je ne doute point que Dieu ne la comble de ses grâces pour notre maison : c'est la plus aimable sainte qui soit au monde. M. de Chartres l'a bien conduite.

Adieu, ma très-chère; ma lettre est courte pour ce que je voudrois vous dire, mais vous en seriez contente si vous voyiez où je vous l'écris. Priez et faites prier pour moi, je vous en prie, et pour les Dames de Saint-Louis.

94[1]. — A MADAME DE VEILHAN.

18 février 1691.

Quand vous avez été en état de mourir[2], je vous ai laissée en paix, comptant que vous feriez tout ce qui étoit possible, acceptant de bon cœur les grandes douleurs qu'il a plu à Dieu de vous faire souffrir; mais à présent qu'il est question de vivre, trouvez bon que je prenne le même soin que j'avois de vous quand vous êtes tombée malade. Qu'est-ce que j'apprends? on dit que vous êtes aussi farouche qu'à l'ordinaire, que tout vous importune, que les visites de nos sœurs vous sont insupportables, et que vous ne respirez qu'après la solitude? A quoi vous sert

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 8. — *Lettres pieuses*, p. 1547.

[2] « On avoit été obligé de faire de grandes incisions à cette personne, dont l'os de la mâchoire inférieure s'étoit carié, laquelle souffrit avec un courage héroïque, sans donner le plus petit signe de douleur » (*Note des Lettres pieuses*).

votre esprit? à quoi vous servent vos continuelles lectures? ne vous en faites-vous jamais une application? Quand saint Paul dit : *qu'il ne sert de rien de livrer son corps aux flammes, si on n'a la charité*, ne rentrez-vous point en vous-même pour dire : Il ne servira de rien d'avoir souffert le ciseau et le feu si je n'aime mon prochain, si je ne suis douce, si je ne préviens par toutes sortes d'honnêtetés? Quelle illusion est la vôtre! vous prenez un état où il faut être livrée aux autres, et vous voulez être seule! Dieu vous avoit mise dans la solitude par la maladie; il falloit pendant ce temps-là faire une provision de patience, de douceur, de support du prochain. Quelle idée avez-vous de la vertu de la faire consister dans la rudesse et dans l'éloignement de ceux à qui Dieu vous a unie pour toujours! Faites vos réflexions devant lui, je vous en conjure, et prenez des résolutions, moyennant sa grâce, de vous conduire selon les vœux que vous avez faits. Vous feriez beaucoup de bien si vous étiez docile : vous avez un mépris pour votre corps, une opposition à la délicatesse et un courage pour prendre sur vous qui feroit des merveilles, si vous ne vous jetiez pas dans les extrémités qui font des défauts de toutes ces bonnes qualités. Nous sommes bien misérables de garder tout ce que nous avons reçu de bon; j'espère que vous soumettrez votre jugement et votre conduite.

95[1]. — A MADAME DE BUTERY.

Avril 1691.

Tâchez, madame, de vous détacher de vos proches et de vous contenter de prier Dieu pour eux; ils sont cause d'une infinité de commerces que vous avez; quoiqu'il n'en paroisse qu'avec des gens de bien, ils ne laissent pas de déplaire dans votre maison. Si vous avez à vivre, vous devez y donner de bons exemples sur le renoncement entier du dehors; si vous avez à mourir, détachez-vous de tout ce qui est sur la terre. Je sais les raisonnables tendresses qu'on a pour ses proches, mais je sais bien aussi qu'à mesure que le cœur se remplit de Dieu, il se vide des créatures, et que ce que l'on aime, par rapport à lui, ne trouble jamais ni notre tranquillité ni notre devoir. Soyez simple pour ne vouloir rien, et prudente pour retrancher tout ce qui pourroit blesser les personnes avec qui vous avez à vivre; on s'est plaint à moi mille fois de tant de lettres, de tant de visites et de tant de confesseurs. Vous avez été à l'extrémité; vous avez paru attendre la mort sans trouble; ne revenez plus à ce qui pourroit changer un état si glorieux; prenez le conseil de M. de Chartres, et ne me sachez pas mauvais gré de ceux que je vous donne. Je sais encore une fois que vos commerces sont saints et avec des saints; mais vous savez mieux que moi que nous devons avoir la sainteté de notre état, et qu'il ne

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 30.

vous convient plus de prêcher, d'instruire et d'édifier que la communauté de Saint-Louis. Bonsoir, ma très-chère; ne vous blessez point de ce que je vous dis, ce n'est point mon intention.

96[1]. — A MADAME DE VEILHAN.

8 mai 1691.

Il n'importe pas que vous vous connoissiez, si vous voulez bien vous laisser conduire par ceux qui vous connaissent et qui sont vos supérieurs; vous avez beaucoup à vous garder de vos propres vues : tout est fort en vous, vos sentiments délicats, vos idées extrêmes, vos expressions vives, le désir de savoir insatiable, la curiosité sans bornes, le goût de l'esprit, les répugnances, l'envie de tourner les choses à votre gré, enfin je ne vois rien en vous qui n'ait besoin d'être modéré, jusqu'aux vertus dont Dieu vous a prévenue. La disposition aux austérités, au mépris de votre corps, à une vie frugale, au désintéressement dans les grandes occasions, aux actions généreuses et magnanimes, tout cela qui est bon en soi-même, et très-bon, doit être écrasé en vous, pour mettre à sa place des vertus plus propres à votre sexe, à votre état, et aux occasions que Dieu vous présente à tout moment. Demandez donc la douceur, la patience, la condescendance, la simplicité, l'esprit de communauté, le support du prochain et par dessus tout l'humilité; pratiquez ces

[1] *Lettres pieuses*, p. 1567. — *Lettres édifiantes*, t. III, l. 40.

vertus continuellement; défiez-vous encore une fois de tout ce qui est en vous de bon; vous vous corrigerez de ce que vous vous connoissez de mal; mais il est à craindre que vous ne vous fiez trop à certaines vues de perfection imaginaire, et que vous ne dédaigniez trop la pratique des petites vertus. Vous savez assez, pratiquez; c'est tout ce que je trouve à vous dire; pratiquez l'oubli de vous-même, le support des autres, la soumission pour vos supérieurs, le renoncement à votre goût et à votre dégoût; attaquez cette pente aux singularités; pratiquez, ma chère fille, selon les occasions, et ne dédaignez rien de ce qu'il y a de plus petit. Voilà l'examen que vous avez désiré; je ne garde avec vous aucune mesure.

97[1]. — A MADAME DE VEILHAN[2].

A Marly, ce 7 juin 1691.

Je ne saurois vous laisser en repos; les espérances que j'ai pour vous sont trop grandes et me donnent le courage de vous tourmenter sur ce que je crois qui s'oppose à votre avancement. Dieu vous a donné de l'esprit et de la raison pour que vous vous en serviez jusqu'à un certain point, c'est-à-dire sans s'y trop confier, sans s'y trop arrêter, et toujours avec soumission et dépendance pour ceux qu'il a

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 47. — *Lettres pieuses*, p. 1548.

[2] Pour l'intelligence de cette belle lettre, il faut se reporter à ce que nous avons dit (p. 98) du caractère de Mme de Veilhan.

chargés de notre conduite; avec ces conditions il veut bien que nous raisonnions.

Vous aimez l'Écriture sainte : c'est un goût qui vient de Dieu; mais demandez-lui encore de la bien entendre; ne la suivez pas à la lettre, prenez-en l'esprit. Qu'est-ce qu'il y a de plus marqué et de plus répété que la colère et l'indignation de notre Seigneur contre les Juifs et les Pharisiens? Il ne les peut souffrir, tandis qu'il traite les plus grands pécheurs avec douceur. Que dit-il aux Juifs quand ils se scandalisent de ce qu'il guérit un malade le jour du sabbat? Ce silence que vous gardez si opiniâtrément, n'est-il pas un judaïsme? est-ce une pratique littérale d'une vertu que Dieu aime, ou l'esprit et l'amour de la vertu? Vous aimez le silence, et j'en suis ravie; on ne peut croire tous les biens qui en résultent et tous les maux que l'on évite; mais auriez-vous manqué au silence si vous aviez parlé avant midi pour quelque chose de nécessaire, ou pour répondre au prochain? Et cette exactitude servile ne vient-elle pas du désir de vous témoigner à vous-même que vous êtes restée tant de temps sans parler? Ce n'est pas là servir Dieu en esprit et en vérité; c'est la disposition du cœur qu'il compte, et il voit un amour plus pur pour le silence dans telle personne que la charité fait parler depuis le matin jusqu'au soir, que dans telle autre qui se complaît tout le jour de n'avoir point parlé. N'allez point, madame, par des chemins si opposés à la simplicité, et à l'humilité du christianisme; le silence est bon et je l'estime, l'humilité est beaucoup meilleure; une

petite violence que vous vous feriez pour supporter le prochain, pour le juger charitablement, pour déférer à son opinion, pour le consoler dans sa peine, pour le divertir aux heures destinées pour cela, seroit plus agréable à Dieu qu'un an de silence. Voyez votre illusion : nous nous attachons à une pratique de surérogation dans le temps que nous manquons aux plus pressantes obligations. Cet amour du prochain qui est le second commandement, cette charité sans laquelle le martyre serait inutile (vous savez ce que saint Paul a dit), cette humilité tant recommandée partout, nous en négligeons les pratiques et nous nous jetons scrupuleusement dans mille autres qui ne nous sont point ordonnées et qui n'auront point de récompenses, parce qu'elles sont un effet de notre propre jugement et de notre amour-propre, qui n'est pas assez flatté quand il va par des routes ordinaires. Quand vous avez parlé à une de vos demoiselles ou à une dame par charité, qui est-ce qui vous en louera? il n'y aura que Dieu qui aura cette intention. Mais quand vous passez tout le jour sans parler, tout le monde sait que vous êtes silencieuse, c'est quelque chose de marqué qui vous satisfait, et qui par là devient du poison. On rit avec vous de vos singularités, parce que vous les montrez avec esprit, parce que vous avez mille bonnes qualités qui font espérer que vous vous redresserez; mais je vous aime trop, encore une fois, j'espère trop de vous, pour ne vous pas conjurer de ne vous pas enfoncer dans une conduite qui deviendroit de jour en jour plus dangereuse, et dont il est à craindre

que Dieu ne punisse la présomption et l'indépendance. La superbe fit en un moment d'un ange parfait le plus grand des démons : y a t-il une plus grande superbe que de ne vouloir suivre aucun conseil, et de croire voir plus clair toute seule que tous les autres ensemble? Vous me dites souvent que c'est à moi à vous instruire, que j'ai grâce pour vous, et que vous goûtez plus ce que je vous dis que tout ce qui vient des autres : Dieu en soit loué, mais je n'ai point d'instruction à vous donner qui soit plus solide et plus pressée que celle de vous soumettre à quelqu'un qui vous règle vos pratiques de piété, lesquelles vous mèneront bien vite quand elles auront le mérite de l'humilité et de l'obéissance. Dieu a touché votre cœur, vous êtes à lui, vous voulez le servir le reste de vos jours, vous voulez aller à la plus haute perfection ; tout est prêt pour votre voyage, vous ne tenez plus à rien ; mais il vous faut un guide parce que vous ne savez pas le chemin, et qu'ayant fait tous les frais, vous courriez pourtant fortune de vous égarer ; or, quand on s'égare, ou l'on n'arrive point, ou l'on arrive beaucoup plus tard ; c'est ce que je crains pour vous, car j'espère de la miséricorde de Dieu que vous arriverez. Quand je ne serois pas convaincue de la nécessité d'un conducteur par la parole de Dieu qui l'a établie en tant d'endroits, et par la pratique de tous les saints, vous me seriez un exemple de ce besoin-là, car je suis assurée de votre bonne volonté, je connois votre esprit, et avec cela je vous vois prendre à gauche, je vous vois prendre l'ombre pour le corps, la lettre pour l'es-

prit, et tomber dans des ténèbres que Dieu répand sur ceux qui présument d'eux-mêmes, et ne veulent pas devenir petits et simples pour entrer au royaume des cieux. Faites de sérieuses réflexions sur ce que je vous dis; vous savez si j'ai d'autre intérêt que le vôtre, et celui d'une maison pour laquelle vous pourriez être un instrument fort utile, si vous deveniez souple dans la main de Dieu comme on laisse mener la sienne au maître qui vous apprend à écrire. Je m'en vais prier Dieu pour vous. Pardonnez-moi mes importunités : je devois attendre plus patiemment le moment de Dieu, mais la confiance que vous avez en moi, et l'amitié que j'ai pour vous, me font désirer peut-être avec trop d'ardeur de vous voir dans le bon chemin.

98[1]. — A UNE DEMOISELLE ÉLEVÉE A SAINT-CYR,
qui alloit être religieuse dans une autre maison.

13 juin 1691.

Vous me demandez, ma chère fille, de vous donner des avis pour votre conduite; vous n'en avez pas besoin, et je ne suis pas capable d'en donner : vous sortez d'une maison dans laquelle on vous a instruite de tous les devoirs du christianisme, et vous allez dans une autre où vous verrez pratiquer tout ce que vous avez appris. J'aime pourtant mieux vous dire quelque chose d'inutile que de vous refuser. Je vous exhorte donc, ma chère enfant, à croître tous

[1] *Lettres édifiantes*, t. III. l. 48.

les jours dans la piété solide, droite et simple que vous avez embrassée ; il me semble que la piété solide consiste à ne compter que Dieu, et à compter tout le reste pour rien, à ne vouloir que sa sainte volonté, à le voir en tout, à mettre en lui toute sa confiance, à ne s'appuyer sur aucun homme, quel que saint qu'il soit, à les regarder comme des instruments dont il se sert comme il lui plaît, et qui ne peuvent rien par eux-mêmes ; à ne s'attacher jamais à eux, et à être bien persuadée que Dieu nous donnera toujours ce qui nous sera nécessaire. Je crois que la droiture de la piété est de s'attacher à son devoir, et de regarder comme des tentations tout ce qui nous en éloigneroit, sous quelques apparences spécieuses d'une plus grande perfection : la perfection que Dieu demande de nous est de demeurer dans l'état où il nous met, de nous y sanctifier sans inquiétude et sans trop d'empressement. Tout est réglé pour une religieuse, et tout consiste pour elle dans l'accomplissement de ses vœux. Vous n'aurez qu'à suivre ce que vous verrez : allez avec simplicité ; ne désirez rien d'extraordinaire ; ouvrez votre cœur à votre supérieure ; tâchez d'en faire votre directeur. Accommodez-vous des confesseurs ordinaires, et si quelqu'un vous faisoit de la peine, dites-le avec confiance à celle qui vous conduit, et demeurez en paix : soit qu'on vous donne du secours ou qu'on vous le refuse, rien ne vous manquera. Ne passez pas un jour, je vous en conjure, sans prier pour le Roi ; vous y êtes obligée comme sa sujette et par obligation particulière : il vous a

procuré une bonne éducation ; il vous met dans une des plus saintes maisons de son royaume. Priez pour Saint-Cyr, vous en connoissez les besoins ; ne cessez pas de demander à Dieu de bénir cette œuvre pour sa gloire. Priez pour moi, demandez mon salut et les grâces qui me sont nécessaires pour m'acquitter des choses dont il paroît que Dieu m'a chargée. Conduisez-vous de manière à faire désirer les demoiselles de Saint-Cyr ; je voudrois bien en mettre quelqu'une avec vous aux mêmes conditions qu'on les prend dans les autres maisons. Mandez-moi de vos nouvelles autant qu'on voudra vous le permettre ; je prends un intérêt tout particulier pour vous, et je serai ravie de savoir comment vous vous trouverez et comment on se trouvera de vous ; mandez-moi simplement ce qui vous regarde, sans façon et cérémonie avec moi : je n'en veux point, et vous savez que je vous aime comme mes enfants.

P. S. — Priez Dieu pour vos compagnes. Qu'il plaise à Dieu de les bénir partout où elles vont, et qu'elles puissent édifier partout où la divine Providence les conduit.

99[1]. — A MADAME DE MONFORT.

Juin 1691.

Voici encore un écrit[2], ma très-chère, que je vous prie de lire et relire avec attention, et, pour

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 49. — *Lettres pieuses*, p. 1415.
[2] Voir l'écrit qui suit cette lettre.

cela, de le garder autant que vous voudrez. Je suis ravie de voir que vous n'avez pas de loisir; c'est ce que je vous ai toujours souhaité, et c'est une marque de votre bonne foi dans votre charge[1]. Mme de Loubert me dit hier que la vôtre étoit la plus pénible; faites-vous soulager par les maîtresses, et par les plus grandes de la classe, afin de les former davantage; du reste, mettez-vous-y bien de tout votre cœur. Oh! qu'il vous est bon d'entrer dans tous ces petits détails, qui sont plus grands quand on les conduit par l'ordre et pour l'amour de Dieu que le gouvernement d'un royaume! Soyez bien gaie à la récréation : vous ne sauriez croire combien on est édifié de votre changement; commencez des jeux avec vos jeunes demoiselles, par complaisance: Dieu vous y fera trouver du plaisir; votre cœur deviendra innocent comme celui d'un enfant; n'appréhendez pas cet état, puisque notre Seigneur nous le marque pour entrer dans son royaume. Je le remercie souvent de ce qu'il fait en vous; il achève ce qu'il a commencé, et je ne doute plus que je ne voie cet ouvrage bien avancé. Ne vous gênez point, madame, je vous en conjure; demandez de la consolation dès que vous en avez besoin; mettez par là votre âme en paix et en liberté, afin que vous puissiez dire avec David ces paroles que vous savez qui m'ont touchée en pareille occasion : *Seigneur, j'ai couru dans la voie de vos commandements quand vous avez dilaté mon cœur*. Dieu permet que vous l'ayez

[1] Elle était à la classe rouge.

serré par des scrupules pour que vous ayez besoin de secours et d'humiliations en le demandant pour des choses qui n'en paroissent pas valoir la peine : c'est à ce qui vous paroîtra petit que votre perfection est attachée, et ce sera par les petits moyens que vous arriverez à votre grande fin. Je ne puis vous exprimer la joie que j'ai de votre état et la tendresse de mon cœur pour vous.

MÉMOIRE[1] DE MADAME LA DUCHESSE D'YORK[2],

où l'on voit les motifs de sa conversion.

Comme j'ai été élevée dans l'Église anglicane et instruite dans sa doctrine autant que mon esprit et la science des plus habiles théologiens me l'ont pu faciliter, je m'attends aux réprimandes de plusieurs personnes de ce que j'ai quitté cette Église pour m'attacher à l'Église romaine, que je ne regardois auparavant qu'avec aversion ; de sorte qu'il est plus avantageux de contenter publiquement mes amis par cet écrit et rendre raison de mon action à tous en général que de répondre aux demandes importunes de tous les particuliers. Premièrement, j'atteste devant Dieu qu'aucun homme depuis que je suis retournée en Angleterre ne m'a dit aucune parole directement ou indirectement sur ce sujet, et que personne ne m'a excitée à changer de religion : c'est une grâce dont je suis redevable à Dieu seul, qui, comme je crois, a bien voulu exaucer les prières que je n'ai jamais cessé de lui offrir tous les jours depuis le temps que j'ai été en France et en Flandre ; car, comme j'apercevois dans ces pays combien étoit religieuse la piété des catholiques, j'ai demandé à Dieu avec empressement

[1] Cet écrit a la même origine que les deux lettres de Charles II, insérées plus haut.

[2] Ce fut la première épouse de Jacques II, roi d'Angleterre. Elle était fille de milord Hyde, grand chancelier d'Angleterre ; elle mourut en 1677.

que, si je n'étois pas dans la véritable religion, il me le fît connoître avant la mort. Je croyois avant le mois de novembre dernier que j'étois dans la véritable religion, et je n'en avois même aucun doute, lorsque je me mis à lire un livre intitulé l'*Histoire de la Réforme*, écrite par le docteur Héglin, dont j'avois entendu parler avec tant d'éloges, qu'on m'avoit assuré que, si j'avois douté de ma religion, ce livre devoit me rassurer très-certainement; cependant j'ai trouvé dans ce livre tout le contraire : je n'y ai aperçu qu'une continuelle description d'abominables sacriléges, et je n'ai trouvé aucune raison pour laquelle nous nous sommes séparés de l'Église romaine, excepté trois causes, qui sont si abominables, qu'il est surprenant qu'elles aient pu avoir entrée dans l'esprit de chrétiens : premièrement, Henri VIII a rejeté l'autorité du pape, parce qu'il n'a pas voulu lui accorder la liberté de répudier sa femme et d'en épouser une autre durant sa vie; secondement, Édouard VI étoit encore un enfant, et il étoit gouverné par son oncle, qui s'enrichissoit des biens de l'Église; troisièmement, Élisabeth, n'étant pas héritière légitime de la couronne, n'a pu s'assurer cette couronne par d'autres moyens qu'en rejetant cette Église, qui n'auroit jamais permis impunément une chose si injuste. Je ne puis me persuader, je l'avoue, que le Saint-Esprit ait présidé à ces conseils, et certes il est surprenant que si les évêques n'avoient eu d'autres vues que de nous rappeler à la pure doctrine de la primitive Église, ils n'y eussent pas songé plus tôt, et qu'ils eussent attendu que Henri VIII se fût séparé du saint-siége pour un sujet si infâme. Ayant l'esprit agité par ces scrupules, je commençai à considérer en moi-même ce qu'il y avoit de différence entre nous et les catholiques; alors j'ai examiné autant que j'ai pu, selon la règle de la sainte Écriture, les articles controversés, et quoique je ne me flatte pas de concevoir parfaitement la sainte Écriture, cependant je l'ai trouvée si facile et si claire en quelques endroits, que je ne puis m'empêcher d'admirer comment je n'ai pas aperçu avant ce temps, dans mes lectures fré-

quentes, ce que je remarquois alors, savoir : la présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrement de l'eucharistie, l'infaillibilité de l'Église, la confession des péchés et la prière pour les morts. Ensuite je me suis entretenue avec les deux principaux évêques de l'Église anglicane : ils m'ont dit tous deux qu'il y avoit plusieurs choses dans l'Église romaine qu'il seroit à souhaiter qu'on eût conservées dans l'Église anglicane, savoir : la confession des péchés que Dieu a ordonnée à tous les hommes, et la prière pour les morts qui est fort ancienne parmi les chrétiens; et qu'ils pratiquoient eux-mêmes tous les jours ces choses; mais que cependant ils ne les vouloient pas reconnoître ouvertement; et comme je pressois un de ces deux prétendus évêques de l'Église anglicane plus fortement touchant les autres articles, il m'a avoué sincèrement que, s'il avoit été élevé dans l'Église catholique, il ne voudroit pas changer de religion; mais comme il se trouvoit dans une autre Eglise, où il savoit y trouver tout ce qui est nécessaire au salut, il croyoit que ce seroit d'un mauvais exemple de donner aux autres occasion de scandale en abandonnant l'Église dans laquelle il avoit été baptisé.

Toutes ces conversations excitoient et augmentoient le désir que j'avois d'embrasser la foi catholique, et mettoient mon esprit dans un cruel combat; mais, de peur de rien faire témérairement dans une affaire si importante, j'ai fait mes efforts pour me contenter moi-même et rendre mon esprit tranquille : je priois Dieu tous les jours avec ardeur qu'il me fît entrer en paix dans le véritable chemin du salut; le jour de la naissance de Jésus-Christ, je m'approchai de la communion, selon notre coutume, dans la chapelle du Roi; après cela, j'avois l'esprit plus inquiet et plus troublé qu'auparavant; et je n'ai pu trouver aucun repos d'esprit jusqu'à ce que j'eusse enfin découvert mes pensées à un catholique, qui me fit venir un prêtre; car c'étoit le premier prêtre catholique avec qui j'eusse jamais conversé. Plus je m'entretenois avec ce prêtre et plus je m'affermissois dans le dessein que je m'étais proposé;

comme je ne puis révoquer en doute les paroles de Jésus-Christ, qui nous assure que son corps et son sang se trouvent dans le saint sacrement de l'autel, aussi je ne puis croire que celui qui est l'auteur de toute vérité, et qui a promis de demeurer avec son Église jusqu'à la fin des siècles, permît à des laïques de communier sous une seule espèce, si cela étoit défendu.

Je ne suis pas assez savante et je n'ai pas assez d'esprit pour vouloir former des disputes avec qui ce soit touchant les matières de controverse; j'ai dit seulement ces choses en peu de mots pour rendre raison de ma religion; ce que je n'eusse jamais fait, comme j'en prends Dieu à témoin, si j'eusse cru pouvoir trouver le salut de mon âme hors de l'Église romaine. Je crois qu'il n'est pas nécessaire de dire que je n'ai jamais cherché dans ce changement aucun profit ni aucun intérêt pour le temps présent, puisqu'il est assez évident que, par cette démarche, je devois me priver de la faveur particulière de mes amis et de l'estime publique; et, après avoir examiné exactement s'il valoit mieux perdre les biens présents que les biens futurs, j'ai compris, grâce à Dieu, que la chose ne m'étoit pas difficile à faire. Je ne demande à Dieu qu'une seule chose, savoir : que les catholiques de ce royaume ne souffrent aucune peine de ce que je me suis unie à leur société; que Dieu me donne la patience, et je souffrirai volontiers sur la terre toutes les adversités, dans l'espérance de jouir du bonheur éternel.

100[1]. — A MADAME DE MONFORT.

Juillet 1691.

Je suis très-languissante encore aujourd'hui, et j'ai bien des affaires; mais je quitte tout avec plaisir

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 50. — *Lettres pieuses*, p. 1429.

pour vous dire ce que Mme de Loubert interrompit la dernière fois que nous étions ensemble. Je ne m'accoutume point à la joie de l'état où Dieu vous met, et je ne cesse de le remercier de sa miséricorde pour vous et de votre reconnoissance pour lui; vous en êtes pénétrée, vous en versez des larmes qui sont mille fois plus douces que tous les plaisirs de la terre; c'est bien pour vous qu'il est dit : *Bienheureux ceux qui pleurent, parce qu'ils seront consolés.* Vous sentez déjà l'effet de cette promesse, et vous la sentirez augmenter tous les jours; votre cœur sera rempli de paix tant qu'il sera rempli d'amour. Vous ne pensez presque plus ni au paradis ni à l'enfer, et vous êtes uniquement occupée de Dieu : ô qu'il est bon de vous inspirer de tels sentiments! qu'il est puissant pour vous changer ainsi de fond en comble! Vous voilà terrassée, et vous dites: *Que voulez-vous que je fasse?* vous voilà humiliée, et il a abattu toute hauteur qui vouloit s'élever contre lui; vous voilà docile, simple, le cœur ouvert, et ne songeant plus qu'à vous faire connoître de celui qui vous conduit: ne sont-ce pas là des miracles? Ne cessons jamais de l'en bénir, quand nous serons ensemble et chacune de notre côté; il veut bien que je vous aime, et, quoique mon inclination m'y porte, il sait que j'ai toujours désiré ardemment votre salut; il vous a fait attendre pour vous apprendre à attendre les autres sans jamais vous impatienter. Tâchez donc d'établir son nom dans le cœur de tous les enfants qu'on vous confie, mais avec douceur, et ne voulant jamais aller trop vite; ne vous rebutez point des difficultés,

tout viendra en son temps. Soyez gaie : et qui est-ce sur la terre qui ait tant de raisons de l'être que vous ? j'y pense continuellement. Adieu, madame ; écrivez-moi, si vous en avez envie ou besoin, et ne m'écrivez point par civilité. Que notre union soit solide et toute dans celui qui en est le principe et la fin ; dites incessamment : *O mon âme, bénis le Seigneur, et que tout ce qui est en moi loue son saint nom !* Il a rappelé votre âme à lui, il vous conduit à des eaux calmes et tranquilles. Adieu, j'ai bien de la peine à vous quitter.

101[1]. — A UNE DEMOISELLE DE LA CLASSE BLEUE qui étoit malade.

De Saint-Cyr, août 1691.

Je ne crois pas votre mal bien grand, mais M. Fagon juge à propos d'en prévenir les suites. Je suis ravie de ce que vous voulez obéir préférablement à toute autre chose ; c'est le chemin le plus court, le plus facile, le plus sûr, le plus parfait. Laissez-vous donc conduire, ma chère enfant, et soyez aussi fidèle à vous conserver et à vous reposer présentement que vous le serez à vous mortifier et vous abandonner quand on le voudra. Ne vous tenez pas trop à genoux, dormez beaucoup, ne mangez rien d'aigre ; réjouissez-vous, et soyez souvent avec Mlle d'Aubigné, que vous allez avoir ici. J'espère

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 55. — *Lettres et Avis*, p. 466.

que tous ces soins rétabliront votre santé, et qu'à mon retour vous entrerez au noviciat pour vous préparer à vous donner à Dieu en la manière qu'il lui plaira. Priez-le pour moi, je le prierai pour vous, c'est un commerce qui doit être entre nous. Ne vous alarmez point de vos imperfections, combattez-les en paix; occupez-vous de Dieu, demandez-lui son secours, ne l'offensez jamais volontairement, et servez-le avec confiance et dans la paix que donne la bonne conscience.

Mille amitiés aux malades; je suis bien fâchée de ne pouvoir les voir aujourd'hui, j'espère les voir demain.

102[1]. — A MADAME DE BRINON.

Ce 20 août 1691.

Je me réjouis du sacrifice que vous avez fait à Dieu; nous avons ici un saint qui dit qu'à mesure que Dieu nous demande des sacrifices, nous voyons dans l'exécution combien nous tenons à de petites choses, que nous comptions pour rien dans la spéculation. Je crois, madame, qu'il vous demandera beaucoup, parce qu'il vous a beaucoup donné. Je m'acquitterai de votre commission envers Mme de Loubert, et j'entendrai, s'il plaît à Dieu, M. l'abbé Anselme. Nos chères Dames de Saint-Louis se sanctifient tous les jours; toutes nos *bleues* veulent être religieuses, tous les couvents en prennent à bon

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, l. 99.— *Lettres agréables*, p. 996.

marché. Votre sainte abbesse ne voudroit-elle pas aussi entrer dans cette bonne œuvre?

103[1]. — A MADAME DE MONFORT.

20 septembre 1691.

M. de Brisacier vient de me donner votre lettre qui, par toutes sortes de raisons, me fait grand plaisir. J'en ai autant que vous à vous entretenir et à vous voir dans les sentiments où il a plu à Dieu de vous mettre. Je suis ravie de votre reconnoissance pour lui : vous savez que c'est un chemin dont je suis touchée; ces sentiments sont tous bons, ma chère fille, car ils vous mèneront à Dieu. La crainte et l'horreur que vous avez pour le péché est la plus solide de toutes les dispositions; il ne faudroit pas qu'elle allât jusqu'au scrupule, mais puisque Dieu vous laisse en cet état, c'est que vous en avez besoin. Mettez-vous en paix par l'obéissance, et ayez confiance dans les ministres de Jésus-Christ; ils ont la lumière et la grâce pour vous conduire, et nul intérêt à vous tromper. Communiez quand on vous le dit. Que craignez-vous des tentations, dès que vous dites : mais je n'y ai pas consenti; n'est-ce pas là le tout? Vous avez des confesseurs pour décider de vos péchés, vous n'en faites point de mortels; comment une personne qui craint les plus légères fautes tomberoit-elle dans le péché mortel? le trouble où vous

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 59. — *Lettres pieuses*, p. 1423.

êtes est un artifice de votre ennemi. Lisez, je vous prie, les lettres de saint François de Sales, elles sont dans ma petite bibliothèque ; il y en a plusieurs à des personnes scrupuleuses. Vous êtes assez solide à présent pour passer par-dessus le mauvais langage, et pour démêler le bon sens et la droiture de tout ce qu'il écrit. Quelle inquiétude avez-vous qu'on ne vous croie trop bonne? n'est-ce pas Dieu qu'on loue en vous? Dites franchement ce que vous pensez; ne vous hâtez point sur ce que je vous ai mis dans l'esprit sur la direction, laissez-vous conduire par la Providence. Ne péchez point, soyez prête à tout ce que l'on voudra; aimez Dieu de plus en plus, édifiez tout le monde, ne vous lassez point de demander et de pratiquer l'humilité; renoncez à la vanité de l'esprit et à toute curiosité, c'est là votre vraie mortification. Nous étions orgueilleuses et curieuses de toutes les choses d'esprit[1], soyons humbles et simples : vous et moi devons passer notre vie dans cette pratique; mais surtout, ma chère fille, soyez un exemple d'humilité. C'est sur quoi il faut établir votre maison, qui va prendre une nouvelle forme à cette heure que nous allons avoir des bulles[2].

Élevez vos filles bien humblement; ne songez qu'à les instruire dans la religion; n'élevez pas leur cœur et leur esprit par des maximes païennes, parlez-leur

[1] C'était le temps où Mme de Maintenon réformait l'éducation des demoiselles.

[2] Il s'agit de la transformation de la maison de Saint-Louis en monastère régulier. (Voir l'*Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*, ch. VII.)

de celles de l'Évangile. Ne leur apprenez point les *conversations* que j'avois demandées[1]; laissez tomber toutes ces choses-là sans en rien dire, et que tout soit conduit par la piété. Je désire de tout mon cœur que Dieu vous donne sa paix; ne la sentez-vous pas dans le fond de l'âme? Malgré vos troubles, il est impossible de servir Dieu sans cela.

Le duc de la Feuillade[2] vient de mourir sans confession; c'est encore un exemple pour les courtisans. Bonsoir; on m'interrompt à tout moment, et je ne sais pas trop bien ce que je vous dis; mais je sais que je vous aime tendrement et comme ma vraie fille.

104[3]. — A MADAME DE LOUBERT.

Fontainebleau, 24 septembre 1691.

J'écris tous les jours à Saint-Cyr, et je vous garde toujours pour le temps que je pourrai vous écrire avec plus de loisir; ce temps ne vient point, et le séjour que la reine d'Angleterre va faire ici m'en ôtera encore. Dieu soit loué, il est sûr qu'il me veut dans cet embarras, puisqu'il m'y met.

[1] *Les Conversations* de Mlle de Scudéry. (Voir la note 2 de la p. 12.)

[2] Le duc de la Feuillade, maréchal de France et gouverneur du Dauphiné, mourut à Paris subitement, le 18 septembre 1691. C'est le courtisan fameux par ses flatteries envers Louis XIV, et qui fit élever en son honneur la statue de la place des Victoires. Saint-Simon prétend qu'il était devenu si à charge au roi, que celui-ci ne le put dissimuler à sa mort.

[3] *Lettres agréables*, p. 1015.

Nanon a bien fait d'envoyer la brodeuse à Versailles; mais qu'elle y ajoute le soin d'envoyer voir si rien ne lui manque. Voilà un grand fléau dans notre maison[1] : je prie Dieu qu'on s'y conduise de sorte à attirer ses grâces.

Le combat que nous avons gagné nous a coûté tant de braves gens[2] qu'on ne peut presque s'en réjouir. Prions pour la paix; rien n'est si terrible que la guerre. Je me porte à merveille, et si je disposois de moi, je crois que j'irois vous aider à soulager vos malades.

165[3]. — A MADAME DE VANCY.

Ce 26 septembre 1691.

Vous ne doutez pas que je ne sente votre absence comme vous sentez la mienne; il faut vouloir ce qu'il plaît à Dieu : il sait mieux ce qui nous est bon que nous-mêmes, et peut-être que mon absence vous est meilleure que ma présence. Je suis très-persuadée qu'elle vous est souvent nuisible, et que malgré les bonnes intentions que j'ai pour tout ce qui est à Saint-Cyr, mon exemple est plus fort que mes paroles. On y a pris toutes les manières du monde pour éviter celles des couvents[4], et je crains que Dieu ne nous bénisse point, à moins que nous ne soyons hum-

[1] La petite vérole qui faisait souvent de grands ravages à Saint-Cyr.

[2] Le combat de Leuze, livré le 18 septembre 1691. Dangeau donne la liste des tués et blessés (t. III, p. 407).

[3] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 65. — *Lettres pieuses*, p. 1492.

[4] Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 76.

bles et simples ; mais simples et humbles en effet dans le fond du cœur, car pour les discours et les définitions des vertus, nous allons plus loin que personne. Je ne connois point en vous tout l'orgueil que vous confessez, mais je vois bien que Dieu a voulu enfermer dans une infirmerie tous les talents qu'il vous a donnés, et que vous n'en sortirez point que vous n'ayez appris à les mépriser, et à ne rien attendre d'eux qu'autant qu'il lui plaira de les bénir.

106[1]. — A UNE DEMOISELLE DE SAINT-CYR
qui alloit se faire religieuse à l'abbaye de Saint-Paul de Beauvais.

Ce 7 octobre 1691.

J'ai été bien aise de recevoir de vos nouvelles, et je trouvois qu'il y a bien longtemps que je n'en avois eu. Dieu soit loué, ma chère enfant, de ce que l'on est content de vous, et de ce que vous êtes contente du lieu où la Providence vous a mise. Je crois que vous voyez que je ne vous ai pas trompée dans tout le bien que je vous ai dit de la maison où vous êtes ; je vous ai partagée en enfant bien-aimée et en favorite ; on m'en rend des témoignages qui vous feroient plaisir et que vous sauriez bien renvoyer à celui qui fait en vous tout le bien qu'on y voit. J'espère que vous ne vous lasserez jamais de prier pour moi et pour Saint-Cyr ; je vous en conjure avec plus d'ardeur dans une conjoncture où nous en avons besoin : les bulles arriveront au premier jour, et nous allons

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 67.

travailler à donner à cet établissement toute la solidité qui lui est nécessaire; demandez à Notre-Seigneur toutes les lumières pour ceux qui s'en mêleront, et donnez cette marque de reconnoissance à une communauté qui vous aime particulièrement. Mme de Fontaines ne vous enverra pas cette lettre sans y joindre une des siennes, et sans vous mander des nouvelles de vos compagnes qui, grâce à Dieu, se tournent au bien. Je vous embrasse, ma chère fille.

107[1]. — A UNE DEMOISELLE ÉLEVÉE A SAINT-CYR

et postulante dans une autre communauté religieuse.

Ce 9 octobre 1691.

Vous m'avez fait plaisir de m'écrire, et je serai toujours ravie de savoir de vos nouvelles, y prenant un très-vif intérêt. N'oubliez rien, ma chère enfant, pour demeurer où vous êtes, et pour cela donnez-vous à Dieu de tout votre cœur. Comptez qu'il n'y a rien sur la terre de si heureux qu'une bonne religieuse, ni rien de si malheureux et de si méprisable qu'une mauvaise; je crois qu'il n'y en a point de telles où vous êtes. Attachez-vous toujours aux plus ferventes; soyez régulière depuis les plus grandes choses jusqu'aux plus petites; portez le joug du Seigneur avec gaieté : il en sera plus léger; enfin, ma chère fille, s'il est vrai que vous me soyez obligée,

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 70.

donnez-moi pour marque de votre reconnoissance la joie d'apprendre qu'on est contente de vous.

108[1]. — A MADAME DE BRINON.

A Fontainebleau, 22 octobre 1691.

Il faut vous répondre d'ici, madame, où j'ai moins d'affaires qu'à Versailles, parce que je n'ai pas Saint-Cyr. Il est vrai que je me suis informée de vos nouvelles, et j'ai appris avec plaisir que vous vous portez mieux que jamais. Je ne sais pourquoi Mme de Cantiers[2] est contente de moi; je n'ai fait que la gronder de la manière dont elle vit avec son mari, et du mépris qu'elle a de son établissement; cette pauvre femme-là se prépare bien des malheurs : son goût pour le monde est toujours aussi vif, et les voyages qu'elle fait de temps en temps à la cour l'empoisonnent tout de nouveau.

Je ne me souviens plus, madame, de ce que vous m'avez mandé sur Mme de Maubuisson, par rapport aux demoiselles de Saint-Cyr; il est vrai qu'on m'en demande par toutes les maisons et surtout dans celles où il y en a déjà; mais je suis charmée du désintéressement des couvents, ils les prennent pour très-peu de chose[3]. Si madame votre abbesse

[1] *Lettres à Mme de Brinon*, p. 452.

[2] Voir les lettres 52 et 53.

[3] Mme de Maintenon était fort embarrassée pour trouver des établissements aux demoiselles de Saint-Cyr, soit dans le monde, soit dans les couvents. Voir l'*Histoire de la maison de Saint-Cyr*, ch. XII.

étoit immortelle, je vous presserois pour me procurer d'avoir une de mes filles auprès d'elle; si vous jugez qu'elles y soient propres, mandez-moi dans un petit billet à part pour combien on la prendroit et les austérités de la règle : nous en avons qui veulent être Capucines et filles de l'Ave-Maria. J'ai fait mon possible pour détourner Pontbriant d'être Carmélite, mais il n'y a pas eu moyen; elle me persécute pour partir, et je viens tout nouvellement de l'arrêter pour passer l'hiver avec nous : elle vouloit partir incessamment, ses confesseur et directeur disent que sa vocation est solide, et si elle subsiste jusqu'au mois de mars, je ne puis plus la retenir[1]. Nous en avons placé plus de douze cette année. Priez bien Dieu, et le faites prier pour qu'il bénisse Saint-Cyr et nous fasse prendre un bon parti en lui donnant une forme dès que les bulles qui sont accordées seront arrivées. C'est une affaire très-difficile; il faut des vœux solennels, si on veut de la stabilité : la fondation aura de la peine à se soutenir dans sa singularité, et sa singularité ne permet guère de l'attacher à un ordre. La volonté de Dieu soit faite, et n'importe comment; travaillons de tout notre cœur et mourons en disant : *Lætatus sum*, comme votre sainte religieuse. Je fais souvent vos compliments au Roi, il conserve beaucoup d'estime pour vous; il est en parfaite santé. Il n'y a bien qu'il ne fît, si nous avions la paix. Adieu, ma très-chère.

[1] Cette demoiselle se fit en effet Carmélite; mais elle resta à Saint-Cyr jusqu'au mois d'août suivant. (Voir la lettre du 18 août 1692.)

109[1]. — A MADEMOISELLE DES MOULINS,

NOVICE AUX URSULINES DE BLOIS[2].

Octobre 1691.

Dieu soit béni, ma très-chère fille, de la bonté qu'il a de vous donner tant de goût pour la maison où il vous appelle; il n'y a en tout qu'à se laisser conduire à la divine Providence avec soumission et confiance. Nous ne savons pas ce qui est bon, et il le sait parfaitement; soyez donc en paix et en joie où il vous a voulue; ne pensez qu'à le bien servir, et soyez un exemple de ferveur et de régularité qui fasse honneur à Saint-Cyr : c'est là toute la reconnoissance que je vous demande pour la maison que vous aimez. Pour moi, je n'en mérite point; je suis trop heureuse de pouvoir vous aider; faites ce que vous pourrez pour tirer quelque chose de votre famille : vous savez que je fais tout mon possible pour étendre le bien que je puis donner pour l'établissement de nos filles. Adieu, mademoiselle; ne m'oubliez pas dans vos prières, je vous en conjure. Je suis bien obligée aux filles de Sainte-Marie et aux Véroniques de désirer nos demoiselles; elles en auront toutes, et nous vous irons voir en arrivant; nous en avons assez pour en envoyer partout; priez afin que ce soit pour la gloire de Dieu, et que nous puissions nous joindre toutes dans le ciel. Adieu, ma chère fille.

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, l. 62.

[2] Mme de Maintenon avait contribué à doter cette demoiselle, le roi n'ayant pas encore pourvu à la dotation des demoiselles quand elles sortaient de Saint-Cyr.

110[1]. — A UNE DEMOISELLE ÉLEVÉE A SAINT-CYR,

qui se faisoit religieuse dans un couvent des Sables-d'Olonne.

A Saint-Cyr, 18 novembre 1691.

Je suis ravie de votre satisfaction et de celle qu'on a de vous dans la maison où la Providence vous a conduite; mandez-nous-en la règle, afin que nous vous envoyions une compagne, puisqu'on veut encore la recevoir. La maladie est si violente à Saint-Cyr[2], que nous avons perdu douze demoiselles en deux mois : Boufflers, Cuigi, Saint-Louis, Marlard sont mortes; Du Bus et Timécourt sont très-mal. Je ne vous parle que de celles de votre classe. Tout le monde se réjouit de votre bonheur, et s'y intéresse pour l'amitié qu'on a pour vous. Continuez, ma chère enfant, à prier Dieu pour moi, et croyez que je m'estime trop heureuse de pouvoir vous rendre un aussi grand service que celui de contribuer à vous donner à lui. Écrivez à Mme de Fontaines et à moi tout ce qui vous arrivera, et croyez-moi toute à vous.

111[3]. — A MADAME DE FONTAINES,

MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES.

Décembre 1691.

Je vous prie, madame, d'excuser le projet que nous avons fait ensemble, et de ne plus penser pour cette

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 74.
[2] La petite vérole.
[3] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 79.— *Lettres et Avis*, t. II, p. 14.

année à faire des religieuses; déclarez aux demoiselles qu'elles peuvent choisir avec leurs confesseurs l'ordre auquel elles croient que Dieu les appelle, mais qu'il faut qu'elles soient indifférentes pour le lieu où on voudra les mettre. Il y a certaines convenances particulières comme la proximité, ou l'éducation qu'elles auroient reçue dans quelques maisons, ou l'envie d'être près de leurs parents qu'elles pourroient représenter sans trop d'attachement; elles consulteront leur vocation à un seul confesseur tel qu'il leur plaira; celles qui auront de la confiance en vous pourront s'y adresser, et celles qui en ont en moi en useront de même avec une entière liberté, sans qu'il soit nécessaire qu'elles en parlent à plusieurs personnes. Quand les confesseurs les auront décidées et jugées en état d'entrer au noviciat, eux ou les demoiselles nous avertiront, et ce sera à vous et à moi à faire le reste pour leur établissement.

Puisqu'il plaît à Dieu de tourner la plus grande partie des demoiselles à la piété, et qu'elles se sont la plupart retranché les ajustements qui leur étoient permis[1], je vous prie, madame, que le plus petit nombre cède au plus grand, qui, grâce à Dieu, est le meilleur, et qu'elles s'habillent et se coiffent toutes avec une égale modestie, qu'elles ne se frisent plus du tout, et qu'elles ne se poudrent jamais les vendredis et les jours de confession et communion.

[1] Mme de Maintenon avait, dans les premières années de Saint-Cyr, laissé les demoiselles mettre dans leur habillement certains ornements; après la réforme, elle conseilla aux plus raisonnables de retrancher ces ajustements, et finit par les interdire aux autres.

112. — FRAGMENTS DE LETTRES A MADAME DE LA MAISONFORT [1].

1691.

(Nous avons dit précédemment (page 136), que La Beaumelle avait composé avec quelques phrases de Mme de Maintenon et le récit de l'abbé Phélipeaux des lettres dont le fonds seul se trouve exact. Comme ces fragments méritent d'être conservés, nous mettons ici le récit de Phélipeaux et la lettre arrangée avec ce récit par La Beaumelle.)

RÉCIT DE L'ABBÉ PHÉLIPEAUX.

« L'abbé de Fénelon exhorta la Maisonfort, pendant toute l'année 1691, dans ses visites et dans ses lettres, à prendre le parti de s'attacher à Saint-Cyr, à se donner tout entière à Dieu et à se rendre souple à ses volontés : ce sont les termes de ses lettres. Mme de Maintenon, de son côté, exhortoit la Maisonfort à prendre une entière confiance en cet abbé, aussi bien qu'en M. de Chartres, et, pour l'y engager davantage, elle lui marque, dans une lettre du 25 janvier 1691, « qu'elle sera toujours elle-même soumise à l'opinion de ces deux saints. » Et quelques jours après, dans une autre lettre, elle lui écrivit : « Voyez l'abbé de Fénelon; accoutumez-vous à vivre avec lui... » Comme la Maisonfort étoit naturellement indiscrète, elle ne put s'empêcher, sur la fin de la même année 1691, de communiquer à ses amis de Saint-Cyr les maximes de Mme Guyon et quelques écrits de l'abbé de Fénelon. Mme de Maintenon, avertie que plusieurs filles les trouvoient extraordinaires et en étoient scandalisées, lui écrivit une longue lettre pleine de tendresse et d'avis salutaires :

« Vous répandez, lui dit-elle, les maximes de M. l'abbé de Fénelon devant des gens qui ne les goûtent point, et vous parlez de l'état le plus parfait. »

[1] *Relation du quiétisme*, par l'abbé Phélipeaux, p. 49.

« Quoiqu'elle trouvât alors tous ces écrits excellents pour la Maisonfort, elle croyoit, suivant le conseil de l'abbé, qu'une communauté naissante n'étoit pas capable d'une si haute perfection. Elle ajouta sur la fin de la lettre :

« Quant à Mme Guyon, vous l'avez trop prônée, et il faut se contenter de la garder pour vous. Il ne lui convient pas, non plus qu'à nous, qu'elle dirige nos Dames; ce seroit lui attirer une nouvelle persécution; elle a été suspecte, c'est assez pour qu'on ne la laisse jamais en repos, si on voyoit qu'elle se mêlât de quelque chose. Elle m'a paru d'une discrétion admirable et ne vouloir de commerce qu'avec vous. Tout ce que j'ai vu d'elle m'a édifiée, et je la verrai toujours avec plaisir; mais il faut conduire notre maison par les règles ordinaires et tout simplement. »

(Voici la lettre composée avec ce récit par La Beaumelle) :

« Donnez-vous tout entière à Dieu [1]. Rendez-vous simple à l'abbé de Fénelon et à M. de Chartres. Je serai toujours moi-même soumise à l'opinion de ces deux saints. Accoutumez-vous à vivre avec eux. Mais ne répandez point les maximes de l'abbé devant des gens qui ne les goûtent point. Vous parlez sans cesse de l'état le plus parfait, et vous êtes encore remplie d'imperfections. Quant à Mme Guyon, vous l'avez trop prônée; il faut vous contenter de la garder pour vous. Il ne lui convient pas, non plus qu'à moi, qu'elle dirige nos dames. Ce serait lui attirer une nouvelle persécution. Elle a été suspecte; c'en est asssez pour qu'on ne la laisse jamais en repos. Elle m'a paru d'une discrétion admirable; elle ne veut avoir de commerce qu'avec vous;

[1] Cette phrase est de Fénelon.

tout ce que j'ai vu d'elle m'a édifiée, et je la verrai toujours avec plaisir; mais il faut conduire notre maison par les règles ordinaires et tout simplement. Ce sera une perfection en vous de n'aspirer point à être parfaite[1]. »

113[2]. — A MADAME DU PÉROU.

Marly, 1691.

Il n'y a de raison pour m'envoyer ici ce que vous aurez écrit que d'y avoir un peu plus de temps qu'à Versailles. Ne vous en contraignez pourtant pas, car j'en trouve toujours pour ce qui regarde Saint-Cyr. Il est vrai que je n'ai pas cru N.... en état d'aller aux Carmélites. C'est à nous à souffrir leurs défauts et à ne les envoyer dans des maisons religieuses que lorsque nous pouvons espérer qu'elles y demeureront; ne lui épargnez ni remontrances douces ni punitions sévères; humiliez son esprit et éprouvez la force de son corps; elle en sera plus propre à être Carmélite. Vos postulantes n'ont-elles pas bien travaillé dans ces temps de maladies? Vous ne pouvez trop les accoutumer au travail, comme de balayer, écurer, etc.; mais il faut autant qu'il se peut que vous soyez présente à ce travail, afin qu'il se fasse en silence et recueillement, et qu'il ne devienne pas libertinage[3]. On peut tourner tout à mal quand on

[1] Cette dernière phrase est tout à fait de l'invention de La Beaumelle.

[2] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 152.

[3] Nous avons déjà fait observer ailleurs que dans la langue du dix-septième siècle, ce mot signifie excès de liberté, dissipation, etc.

est mal disposé; c'est pourquoi il faut toujours veiller la jeunesse. Votre personnage est triste, car il faut tourmenter vos filles pour les éprouver. Grâce à Dieu, vous avez bon courage et êtes capable de tout pour lui. Je le prie de vous donner toutes les lumières dont vous avez besoin.

114[1]. — A UNE NOVICE.

Janvier 1692.

Tant que vous ne vous écouterez point vous-même, et que vous ne suivrez que l'obéissance sans raisonner, la paix de Dieu sera avec vous. Pour être dans cette bienheureuse paix que le monde ne peut donner ni ôter, il n'y a qu'à ne regarder point derrière soi, et s'étendre toujours vers les choses qui sont devant nous, dit saint Paul. Se taire, obéir, souffrir, ne faire point souffrir les autres, aimer Dieu d'un cœur plein et tout ce qu'il veut que nous aimions, supporter l'imperfection en autrui et point en soi, ne se flatter ni ne se décourager, ne compter que sur la croix, et ne laisser jamais respirer l'amour-propre sous aucun prétexte de consolation innocente, voilà le royaume de Dieu qui commence ici-bas; vous n'aurez de bonheur qu'en vous livrant à Dieu sans réserve, et en portant le joug de la religion avec un courage simple qui vous le rendra doux et léger.

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, l. 85.

115[1]. — A MADAME DE RADOUAY,

Ce lundi, 7 janvier 1692.

Je loue Dieu de tout mon cœur des dispositions dont vous voulez bien me rendre compte, et je le prie qu'elles soient effectives. Notre esprit nous trompe souvent; il nous fait voir ce que nous devrions penser, et nous prenons quelquefois nos pensées pour de fortes résolutions, mais nous en devons juger par les effets. On m'a écrit une fois que j'avois une sensibilité qui avoit besoin d'un rude mors; je crois qu'on peut vous appliquer ce discours, et que vous aurez beaucoup à travailler pour éteindre ce qu'il y a de trop dans votre vivacité. Tout viendra si vous le demandez à Dieu et si vous travaillez fidèlement. Je suis fort aise de ce que vous trouvez ce qu'il vous faut dans l'un de ces messieurs de Saint-Lazare; vous l'aurez à point nommé, et il pourra vous connoître parfaitement en vous confessant toujours. Mais M. Tiberge vous sera utile et nécessaire pour les avis généraux et pour le détail de vos charges, qu'il entend mieux que personne. Vous seriez bien injuste si vous n'aviez pour lui toute votre vie une grande reconnoissance; il aime Saint-Cyr autant que moi, et il se tue pour nous servir; il est trop bon et simple pour vous autres, et on a été blessé contre lui par des endroits qui devoient obliger. Dieu veuille réformer tout ce qu'il y a en vous de défectueux et vous donner l'humilité, la simplicité, et cette bonne foi dont j'importune tout

[1] *Lettres pieuses*, p. 1612. — *Lettres édifiantes*, t. III, l. 86.

le monde ; Dieu veuille vous faire partager vos journées entre les soins de votre classe et les observances du chœur ; Dieu veuille que vous ne preniez de relâchement que dans les récréations, ou dans l'obéissance à vos supérieurs quand ils veulent vous en procurer ; Dieu veuille vous donner une piété solide, qui vous fasse comprendre qu'elle consiste à la fidélité à ses vœux et à sa règle ; qu'un sentiment d'humilité est plus agréable à Dieu que de porter la haire ; qu'un retranchement de réponses sèches, hautaines, fières et rudes vaut mieux que tous les jeûnes et n'altérera point votre santé ; Dieu veuille vous bénir et employer pour sa gloire les talents qu'il vous a donnés, qui ne serviront qu'autant que vous ne les compterez pas et que vous soumettrez vos lumières à celles des autres.

116[1]. — A MADAME DE BRINON.

16 janvier 1692.

Le Roi reçoit toujours avec plaisir ce que je lui dis de votre part, et m'ordonne de vous en remercier. Je ne manquerai pas de donner votre lettre à Mlle de Blois[2] ; elle a la rougeole et la fièvre continue. Dieu fera ce qui lui plaira ; nous sommes bien entre ses mains : heureux sont ceux qui s'y

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, l. 88. — *Lettres agréables*, p. 980.

[2] Fille du roi et de Mme de Montespan, née en 1677, et qui allait épouser le duc de Chartres, neveu de Louis XIV. Le mariage fut réglé le 9 janvier et se fit le 18 février. Voir les curieux détails donnés par Saint-Simon, t. I, ch. III.

abandonnent. Si Mme la duchesse de Chartres alloit un jour à Maubuisson de son chef, ce seroit une occasion naturelle et bien commode de vous aller embrasser et de voir votre sainte abbesse [1] : j'aime fort les saints, comme vous savez.

Quant à l'affaire de Mme de Brunswick [2], je ne sais ce qu'elle étoit d'abord ; mais je sais qu'elle a été très-mal conduite, et que MM. de Bouillon ne sont pas nommés dans les informations que le Roi s'est fait lire : il paroît que c'est un démêlé de valets ; je crois que tout cela n'aboutira pas à grand'chose.

Mme de Montchevreuil est convalescente ; j'ai dîné aujourd'hui au chevet de son lit. Il seroit à désirer qu'elle se conservât davantage et allât un peu moins à l'église ; elle va quitter Mlle de Blois.

M. .... veut une dignité ; vous savez qu'en ce pays-là elles vont avant la vertu. Le monde est bien méchant : Dieu veuille nous en détacher de plus en plus. Comptez, madame, que je reçois toutes vos lettres, que je les lis soigneusement, et que je voudrois y pouvoir toujours répondre.

[1] Nous avons déjà dit qu'elle était fille de l'électeur palatin Frédéric V, qui fut élu roi de Bohême, au commencement de la guerre de trente ans. La nouvelle duchesse de Chartres allait devenir sa parente, Madame, duchesse d'Orléans, étant fille du fils aîné de Frédéric V.

[2] Voir sur cette princesse la note 2 de la page 11. Quant à son affaire, elle est racontée par Saint-Simon (t. I, p. 65), et consiste uniquement dans une insulte faite le 6 janvier par les gens de la maison de Bouillon aux gens de la duchesse de Hanovre. « L'exécution fut complète, les gens de la dernière battus à outrance, les harnois de ses chevaux coupés, son carrosse fort maltraité. L'Allemande fit les hauts cris, se plaignit au roi, qui ne voulut pas s'en mêler, etc. »

117[1]. — A MADAME LA PRÉSIDENTE DE NICOLAI.

A Versailles, ce 20 février 1692.

Trouvez bon, madame, que je vous présente par ce billet Mlle de Fortin, puisque je ne saurois le faire autrement, et que je vous rende mille grâces des bontés que vous avez pour elle; vous ne pourriez, madame, les mieux placer. C'est la plus sage, la plus douce et la meilleure fille du monde, et j'espère que Dieu lui fera la grâce de demeurer dans la sainte maison où vous voulez lui faire l'honneur de la mener. Elle porte les cinq cents livres que vous avez eu la bonté de lui donner, afin de ne leur être pas à charge; et quoique sa place doive être gratis par le droit du Roi, je compte, madame, de donner mille livres pour elle le lendemain de sa profession. Je sais qu'on n'est pas riche à Yères, et l'amitié que nous avons pour Mlle de Fortin nous oblige à faire quelque chose d'extraordinaire pour elle; c'est à vous, madame, qui en êtes la mère par votre charité, à prendre les précautions que vous jugerez nécessaires pour que les cinq cents livres ne soient pas perdues si elle avoit le malheur de sortir. Mme la duchesse d'Uzès et Mme de Barbesieux la recommanderont à madame l'abbesse, et tout cela, madame, joint à votre protection, la fera considérer. Je suis très-aise de cette occasion pour vous assurer, madame, que je suis, avec beaucoup d'estime, votre, etc.

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 191.

118. — A MADAME DE LA MAISONFORT.

« Au commencement de l'année 1692, on songea à déterminer la Maisonfort à faire ses vœux simples. On tint à Saint-Cyr une assemblée le 2 février, et, malgré les répugnances qu'elle ne cessoit de marquer, il fut résolu qu'elle les feroit incessamment. Mme de Maintenon lui en témoigna sa joie par la lettre suivante [1] » :

Je ne puis vous dire, madame, la joie que je sens de voir qu'on vous détermine à demeurer à Saint-Cyr; je ne saurois attendre jusqu'à mardi à vous la témoigner. Soyez donc en paix. J'ai senti la peine que je vous ai vue depuis quelques jours. Donnez-vous à Dieu et à nous de bonne grâce, et avec un grand courage, pour travailler ensemble à votre sanctification et à celle des autres. Que vous êtes heureuse de pouvoir vous offrir et vous donner effectivement dans ce temps de l'offrande que la sainte Vierge fait! J'ai bien de la peine à ne pas vous envier de voler si haut, pendant que nous nous traînons au service de Dieu, et que nous croyons faire beaucoup quand nous ne tombons pas dans les précipices que nous voyons partout. Bonsoir, ma très-chère; vous allez devenir ma fille; car je deviens tous les jours de plus en plus votre mère.

[1] *Relation du quiétisme*, par l'abbé Phélipeaux, p. 50. — Voir les notes de la p. 136 et suiv.

119. — FRAGMENTS DE LETTRES A MADAME DE LA MAISONFORT [1].

Février et mars 1692.

(Nous allons, comme précédemment, insérer le récit de l'abbé Phélipeaux et la lettre que La Beaumelle a composée avec ce récit.)

RÉCIT DE L'ABBÉ PHÉLIPEAUX.

« Comme Mme de Maintenon regardoit la Maisonfort comme une pierre fondamentale de Saint-Cyr, qui devoit un jour soutenir ce grand bâtiment par sa régularité et par ses exemples, elle travailloit sans relâche à la perfectionner et à corriger ses défauts avec une tendresse et une sagesse qu'on ne peut assez louer : tantôt elle la reprenoit de ce qu'elle étoit trop vive, tantôt de ce qu'elle parloit trop. La Maisonfort, pleine des maximes de l'abbé de Fénelon, ne pouvoit se contenir, ni déguiser ses sentiments; elle dit un jour publiquement qu'il ne falloit se gêner en rien, qu'il falloit s'oublier et ne jamais faire de retour sur soi-même. Ces discours jetèrent le trouble dans l'esprit de plusieurs filles, et Mme de Maintenon, en étant avertie, lui écrivit la lettre suivante, le 6 février 1692 :

« Vous savez mieux que moi, madame, que chaque chose a son temps. Un peu d'expérience dans ces matières me révoltoit contre M. l'abbé de Fénelon quand il ne vouloit pas que ses écrits fussent montrés; cependant il avoit raison. Tout le monde n'a pas l'esprit droit ni solide. On prêche la liberté des enfants de Dieu à des personnes qui ne sont pas encore ses enfants, et qui se servent de cette liberté pour ne s'assujettir à rien. Il faut commencer par s'assujettir, etc. »

« L'abbé de Fénelon pressa vivement, pendant les mois

[1] *Relation du quiétisme*, p. 50 et suiv. — Voir les notes de la p. 136 et suiv.

de janvier et de février de la même année, la Maisonfort de se consacrer à Dieu dans la maison de Saint-Cyr et d'embrasser avec soumission la vocation qu'on lui avoit marquée : « Voyez, lui dit-il dans une lettre du 28 janvier, si vous voulez vous défier de Dieu et lui marquer des bornes : il n'en veut point souffrir avec les âmes qu'il a prévenues de certaines grâces; c'est en se livrant à son esprit que vous trouverez la paix et la liberté. »

« La Maisonfort souhaita que l'abbé de Fénelon fît la cérémonie de sa profession. M. de Chartres y consentit... Elle fit en effet profession entre ses mains le 1er mars 1692... Quelques jours après, on avertit Mme de Maintenon qu'elle tenoit des discours extraordinaires, et que ses singularités scandalisoient plusieurs filles. Mme de Maintenon, toujours pleine de tendresse pour elle, n'oublia rien pour la corriger; elle lui écrivit le 31 mars de la même année :

« Ou je me trompe fort, ou vous prenez la piété d'une manière trop spéculative. Vous faites tout consister en mouvements, en dispositions d'abandon, de mort, de renoncement, etc. Mais quel est le renoncement de celle qui veut avoir le corps à son aise et l'esprit en liberté? »

(Voici maintenant la lettre que La Beaumelle a pour ainsi dire inventée avec ce récit) :

« Vous êtes destinée, ma chère fille, à être une pierre fondamentale de Saint-Cyr. Vous devez soutenir un jour ce grand bâtiment par votre régularité et par vos exemples. Mais ne soyez pas si vive; parlez moins, et surtout ne vous emportez pas. Vous dites qu'il ne faut se gêner en rien, qu'il faut s'oublier et n'avoir jamais de retour sur soi-même. Ces discours jettent le trouble dans l'esprit de plusieurs de nos dames. Vous savez mieux que moi que chaque chose a son temps. Mon peu d'expérience en ces matières me révoltoit contre M. l'abbé de Fénelon, quand il ne vou-

loit pas que ses écrits fussent montrés; cependant il avoit raison. Tout le monde n'a pas l'esprit droit et solide. On prêche la liberté des enfants de Dieu à des personnes qui ne sont pas encore ses enfants, et qui se servent de cette liberté pour ne s'assujettir à rien. Il faut commencer par s'assujettir. Embrassez donc avec soumission Dieu qui vous appelle. Voyez si vous voulez vous défier de lui? Lui marquerez-vous des bornes? Il n'en veut point souffrir avec les âmes qu'il a prévenues de certaines grâces. C'est en se livrant à son esprit que vous trouverez la paix et la liberté. Ou je me trompe fort, ou vous prenez la piété d'une manière trop spéculative; vous faites tout consister en mouvements subits, en abandons, en renoncements; mais quel est le renoncement de celle qui veut avoir l'esprit en liberté et le corps à son aise?» (T. II, p. 198 de l'édit. de 1756).

120[1]. — A MADAME DU PÉROU,

MAITRESSE DES NOVICES.

28 février 1692.

Je ne sais, madame, si on me rend auprès de vous tous les bons offices que je mérite, mais il n'y a rien que je ne fasse pour inspirer à tout le monde de vous renvoyer le plus qu'il sera possible les novices et les postulantes. Je suis contente de leur contenance; ne vous relâchez point là-dessus. Voilà Mme de la Maisonfort sortie du noviciat, vous n'avez plus de novices que vous ne gardiez quatre ans après leur profession; regardez-les donc comme des personnes que vous devez former pour votre maison ou pour d'autres; acquittez-en votre conscience; priez beaucoup pour elles, prenez conseil pour les conduire,

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 100.

n'oubliez rien pour qu'elles estiment votre institut, et faites-leur voir en vous une Dame de Saint-Louis qui les persuade qu'on peut être à Dieu, et demeurer chez vous; votre exemple sera plus fort que vos paroles. Ne leur laissez rien voir d'imparfait, soyez mesurée dans ce que vous leur direz, et n'allez jamais plus loin que vous ne l'aurez résolu. Que vos instructions soient courtes. Accoutumez-les au silence : je suis persuadée que, hors les temps de la récréation, elles ne devroient jamais parler sans nécessité. Humiliez-les beaucoup. Songez à vous, et allez quelquefois vous relâcher; demandez tout simplement le secours et le repos dont vous avez besoin. Tenez vos filles dans l'incertitude sur l'ordre qu'elles choisiront[1], et examinez bien celles que vous croyez qui nous seront propres. Pontbriant ne s'en irà-t-elle pas à Pâques? concertez-vous avec son confesseur et avec M. Tiberge. Que pensez-vous de Radouay[2]? Adieu, travaillez sans cesse et toujours en paix.

121[3]. — A MADAME DE BERVAL.

Ce 1er mars 1692.

Je ne puis vous passer la raillerie que je vous ai

[1] « Toutes les demoiselles qui vouloient être religieuses pour quelque ordre que ce fût, entroient alors au noviciat pour s'y former à la vie religieuse ; mais cela ne dura pas longtemps, parce que celles qui vouloient être Carmélites, Bénédictines, etc., entrainoient à leur choix celles qui avoient envie de demeurer dans la maison. » (Note des *Lettres édifiantes*).

[2] Nièce de la Dame de Saint-Louis qui portait le même nom.

[3] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 89. — *Lettres pieuses*, p. 1671.

vu faire aujourd'hui, sur ce que M. N..... a envoyé un discours qu'il a fait à une sœur converse quand elle fit sa profession. Vous vous moquez de votre prochain, vous vous moquez d'un prêtre, et d'un prêtre du nombre de ceux qui vous sont donnés pour pères spirituels [1], et vous faites cette raillerie si naïvement, que ce n'est pas la première avec la personne à qui vous l'adressez, et cette seule occasion me fait voir tant de fautes que j'ai cru devoir vous en écrire, quoiqu'il soit peut-être trop tard. Au nom de Dieu, songez quelle est la profession que vous avez embrassée, et ne croyez point qu'on puisse souffrir des manières qui seroient blâmées parmi les personnes du monde qui auroient de la piété. La plupart des Dames de Saint-Louis l'ont été si brusquement et avec si peu d'épreuves, qu'il n'est pas étonnant qu'elles n'aient pas l'extérieur aussi religieux qu'il seroit à désirer. Mais vous n'avez point la même excuse : vous avez été novice longtemps sous une sainte fille, et si nos dernières professes prennent ces manières-là dès qu'elles sont sorties du noviciat, je ne sais pas comment notre communauté se rectifiera. Vous avez de l'esprit et de l'intelligence, du courage et de la santé, et une joie que j'aime très-fort quand elle se répand à la récréation; tout cela est admirable pour faire une excellente religieuse, si vous aviez une vraie pitié, et tout cela n'est rien si vous n'êtes Dame de Saint-Louis que pour vivre doucement dans une maison commode, et dans laquelle vous voulez prendre le plus de liberté qu'il

[1] Voir la note 2 de la page 132.

vous sera possible. Faites vos réflexions là-dessus, je vous en conjure, et faites-les devant Dieu; je le prie de vous mettre au cœur tout ce qu'il faut faire pour remplir les obligations des vœux que vous avez faits en toute liberté; on ne se moque point de lui, vous n'êtes point un enfant, vous avez bien su ce que vous faisiez, et vous n'aurez nulle excuse. Je pourrois vous dire encore bien des choses que j'ai remarquées, mais il ne faut pas vous accabler, ce n'est point mon intention; je vous reprends assurément sans colère, et dans ce moment il n'y a rien que je ne voulusse faire pour vous. Je souhaite votre sainteté, et qu'en attendant qu'il plaise à Dieu de l'établir en vous, que votre extérieur soit tel qu'il faut pour édifier la maison; que vous fassiez votre charge avec cette bonne foi que je vous demande, que vous donniez votre temps à la communauté, que vous aimiez à être devant vos supérieurs, que vos liaisons soient avec les plus régulières, que vous évitiez les autres, que vous parliez peu hors les récréations, que votre joie soit innocente, et que jamais Dieu ni le prochain n'en soient offensés. Prenez tous mes avis d'aussi bon cœur que je vous les donne, et si je vous fais de la peine, pardonnez-le-moi, en considérant le personnage que je fais chez vous, et que Dieu m'en a chargée.

122[1]. — A MADAME DE SAINT-AUBIN.

Ce 2 mars 1692.

Je remercie Dieu, madame, des progrès que vous

[1] *Lettres édifiantes*, t. III. — *Lettres pieuses*, p. 1623.

faites tous les jours; votre expérience vous fera goûter le plaisir qu'il y a de lui sacrifier sa propre volonté; vous ferez la seconde chose comme vous avez fait la première, et vous ne réserverez rien. On ne remporte point de victoire sur soi sans en sentir bientôt la récompense, et vous verrez que la sûreté, la paix et la joie sont les fruits de l'obéissance. Je ne suis plus en peine de vous; vous êtes de bonne volonté, vous êtes entièrement déterminée à servir Dieu toute votre vie, vous êtes d'un caractère vif, ardent, extrême et courageux. Quand ces naturels-là sont abandonnés à leur humeur et à leur tempérament, ils font mille fautes; mais, quand ils sont rectifiés et redressés par la grâce, ils font les grands saints et les excellents sujets. Marchez, madame, vous êtes dans le chemin, et vous avez un guide qui ne vous égarera pas; vous vous sauverez, et, s'il plaît à Dieu, vous en sauverez bien d'autres : c'est votre vocation; elle ne se renferme pas en vous seule, votre exemple fera de grands biens. Je vois votre état avec une grande joie, et je vous conjure de ne me pas oublier dans vos prières. Ce n'est pas être encore assez simple que de réfléchir sur votre simplicité : tout cela viendra; il est même très-bon que vous sachiez vivre, pour l'apprendre aux demoiselles; mais, de vous à moi, il ne faut pas de compliments.

123[1]. — A MADAME DE MONFORT.

Mars 1692.

Je voudrois que vous fussiez assez simple pour ne point faire de retour sur votre simplicité ; mais il ne faut pas tant demander, j'espère que tout viendra peu à peu. Vous me faites plaisir de me dire qu'on a été content de ce que j'ai dit ; il y avoit longtemps que j'avois envie de vous parler à toutes ; madame la supérieure (Mme de Loubert) m'en a empêchée en ne le jugeant pas nécessaire. Vous m'obligerez de m'avertir quand quelque chose fait de la peine ; je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir pour la finir. Je ne veux point vous gouverner avec autorité, mais avec raison et amitié. Il faut que nous nous sanctifiions ensemble, et nous n'en viendrions pas à bout si je dominois avec empire et si vous murmuriez avec un esprit de révolte. Tout ira bien quand nous serons toutes dans l'ordre où Dieu nous a mises. Mais après avoir admiré votre simplicité, qui n'est pourtant que d'avoir approuvé ce que j'ai fait de bien, je voudrois que vous en eussiez assez pour me dire ce que j'ai de mal qui peut blesser le général et les particulières de la maison ; je vous rendrois sur cela toute la raison et l'éclaircissement possible, ou je m'en corrigerois si en effet c'étoit une faute ; alors je vous croirai véritablement simple, et je vous en aimerai davantage. Je vois avec peine celle dont vous me paroissez accablée ; j'es-

[1] *Lettres édifiantes*, t. III. — *Lettres pieuses*, p. 1430.

père que Dieu ne vous en donnera pas davantage que vous n'en pouvez porter, pourvu que vous soyez aussi fidèle que lui. Je crains pour vous la tristesse et que vous ne cherchiez pas les soulagements qui vous sont nécessaires; vous avez une sévérité qui tient du désespoir, vous prenez trop sur vous, vous ne voulez point avoir besoin des autres, vous voudriez pouvoir vous passer de tout et vous rendre ermite au milieu de trois cents personnes. Les relâchements irréguliers vous donnent des scrupules, les innocents ne vous plaisent point; vous les trouvez misérables, vous goûtez peu de choses, vous êtes sujette aux répugnances; je lis dans vos yeux ce que je vous dis et bien des choses que je ne vous dis pas encore. Vos inclinations sont peu conformes à votre état; mais tous ces défauts sont des sujets de grand mérite, parce que vous pouvez vous faire beaucoup de violence. Il y a dans l'*Imitation* « que celui dont les passions sont plus fortes avance plus en se faisant violence que celui qui a naturellement des passions plus modérées. » Prenez courage, ma chère fille, mais un courage doux et paisible, qui aime ce qu'il doit aimer, qui mette votre cœur dans la situation où Dieu le demande, qui regarde son prochain avec estime, qui entre en commerce avec lui pour se délasser innocemment, qui fasse violence à certaines répugnances. Vous me faites toujours de la peine aux récréations : vous n'y avez jamais de liberté ni d'ouverture; vous vous éloignez, vous n'entrez point en conversation, vous y êtes comme une personne du

monde qui dédaigne cette simplicité de couvent qui fait rire à l'heure ordonnée; le libertinage[1] ne peut souffrir une telle docilité, mais je puis vous répondre, moi qui connois l'un et l'autre, qu'ils n'ont point, dans les plus grands plaisirs où ils s'abandonnent, la joie, la paix et la douceur d'une bonne religieuse qui rit d'un rien. En voilà trop, ma très-chère, mais je ne puis en finir avec vous.

M. de ..... ne vous consoleroit-il point par quelques visites ou par quelques lettres? Dites librement ce que vous voudrez; Dieu peut vouloir vous éprouver par les peines intérieures, mais il veut fort bien que vous cherchiez quelques adoucissements et que vous soyez gaie dans de certains temps. Vos craintes et vos scrupules ne se calment-ils pas un peu par l'obéissance? Je prie Dieu de tout mon cœur de vous soutenir, de ne pas permettre que vous fassiez un pas en arrière, et de vous sanctifier, quoi qu'il puisse vous en coûter. Soyez fidèle à faire de votre mieux à votre classe jusqu'au dernier jour que vous y serez.

124[2]. — A MADAME DE SAINT-AUBIN[3].

A Compiègne, ce 5 mars 1692.

Il me semble que je n'ai témoigné de mécontentement que sur les classes, et que j'aurois tort de

[1] Voir la note 3 de la page 187.
[2] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 102. — *Lettres pieuses*, p. 1637.
[3] Elle était alors dépositaire.

parler sur les autres charges dont j'ai moins de connoissance et dont les conséquences sont aussi bien moins considérables. J'espère que tout ira bien et que mes impatiences ne vous rebuteront pas; c'est ce que j'ai à désirer et à demander à Dieu. Mes défauts devroient m'inspirer une grande patience pour les vôtres; mais vous savez qu'il arrive souvent que par la passion qu'on a pour ses enfants on leur souhaite plus de bien et d'avantage que l'on n'en veut pour soi-même : je crois que c'est la disposition où je suis pour les Dames de Saint-Louis. Cependant ce ne sera pas mes désirs qui vous perfectionneront, et encore moins mes impatiences : ce sera l'ouvrage de Dieu, et il le fera quand il lui plaira. Il m'est tombé depuis peu entre les mains une lettre de M. l'abbé de Fénelon, qui finit ainsi : « Aimez Dieu, et vous serez humble; aimez Dieu, et vous ne vous aimerez plus vous-même; aimez Dieu, et vous aimerez tout ce qu'il veut que vous aimiez pour l'amour de lui. » Méditez ces trois vérités, notre très-chère dépositaire, et vous trouverez en effet que voilà le chemin le plus court et le plus sûr pour attaquer notre orgueil, notre amour-propre et le mépris que nous avons pour les autres. Adieu, ma très-chère; vous ne me comptez que trop : j'aurois tort de m'en plaindre; vous flattez trop ce moi dont il faut se défaire, et qui, en vérité, vous aime un peu trop.

125[1]. — A MADAME DE RADOUAY.

A Compiègne, ce 9 mars 1692.

Ne songez plus au passé, ma chère fille, mais n'oubliez rien pour régler l'avenir. Prenez devant Dieu une forte résolution de vivre en religieuse; que ce soit la résolution de Pâques : renouvelez-vous tout entière; entrez tout de bon dans la pratique de vos vœux; songez à ce que Dieu a fait pour vous et à ce qu'il vous demande. Vous avez des talents, faites-les profiter; prenez-en tout ce qui est convenable à votre vocation. Demandez à Dieu de régler l'intérieur; réglez votre extérieur, cela dépend de vous; parlez modestement : ne parlez que de ce qui est nécessaire; édifiez vos demoiselles : ne vous familiarisez jamais avec elles; riez de tout votre cœur à la récréation, en conservant pourtant la retenue d'une religieuse; haïssez les manières du monde, bien loin de vouloir les conserver. N'avez-vous jamais vu de moines se donner les airs du monde? ils font mal au cœur. Le seul bon sens est choqué de ce qui est hors de sa place. Comptez qu'une religieuse qui n'a rien de religieux est choquante : plus votre habit est séculier, plus vous devez rendre vos manières modestes et graves. On se pique chez vous d'être naturelles, et c'est une louange selon le monde, parce que la dissimulation et l'air affecté sont un désagrément, mais tous ces discours-là ne sont point de votre état; il faut que la

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 103. — *Lettres pieuses*, p. 1603.

grâce détruise la nature, et que tout soit conduit par elle : vous serez simples alors, et non point naturelles. Il faut se défaire de tous ces termes, et se jeter dans l'extrémité de celle que nous avons prise jusqu'à cette heure, afin de nous trouver dans le milieu. Approchez-vous des plus sages; il n'y a point de précaution qu'il ne faille prendre contre notre foiblesse. Je suis ravie de la manière dont vous avez reçu ma lettre : Dieu veuille que la piété y ait autant de part que l'esprit. Vous en avez, mais il ne vous est donné que pour mieux servir celui de qui vous le tenez. Il faut pratiquer tout ce que vous savez : vous feriez des livres sur la dévotion, et vous n'en ignorez aucune délicatesse; on en sait trop, on en parle trop; Dieu veuille la mettre dans le cœur, afin que vous fassiez beaucoup. Demandez la même chose pour moi, je vous en conjure, et croyez que je vous aiderai du meilleur de mon cœur en tout ce qui me sera possible. J'ai eu de grandes espérances de vous, ne les trompez pas.

126[1]. — A MADAME DE JAS[2],

DAME DE SAINT-LOUIS.

Ce 20 mars 1692.

Dieu vous comble de grâces et vous presse, ma chère fille; c'est à vous à y répondre et à mettre la

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 105. — *Lettres pieuses*, p. 1526.

[2] Gabrielle de Jas de Saint-Bonnet, née en 1669, morte en 1712. Ce fut la dix-septième Dame de Saint-Louis; elle fit profession des vœux solennels le 1er janvier 1694. « C'étoit, di-

main à l'œuvre. A quoi tient-il que vous ne commenciez tout de bon? J'ai devant les yeux une lettre de vous, datée du 5 de ce mois, par laquelle vous m'offrez d'aller trouver votre supérieure pour la prier de se servir de vous pour tout ce qu'elle voudroit établir dans la maison : l'avez-vous fait? Défiez-vous de tous les projets, si vous ne passez à la pratique. Dévouez-vous à vos supérieurs pour votre perfection particulière et pour ce cher institut; laissez-vous conduire, n'ayez point de volonté, soyez prête à vous montrer et à vous cacher; ne méditez rien que d'obéir aveuglément : nos arrangements les plus innocents deviennent des entêtements et des soutiens pour notre amour-propre. Ma chère fille, vous pourriez faire de grands biens; Dieu vous a donné de grands avantages : vous êtes aimée et estimée; il faut mettre tous ces talents à profit; on vous en demandera compte. Vous savez parfaitement ce que vos supérieurs désirent de vous et pour votre maison. Vous possédez les règles, il faut les pratiquer, il faut être l'exemple de l'obéissance, de l'humilité, de l'exactitude à ce qui est écrit, de la régularité, et de tout ce qui peut contribuer à la sainteté de votre établissemet. Il faut vous servir des confidences qu'on vous fait pour inspirer la soumission à vos supérieurs, l'estime de

sent les *Mémoires de Saint-Cyr*, une fille très-sage, très-aimable, d'une humeur charmante et d'une grande prudence. Sa vie fut traversée par beaucoup de maladies, qu'elle supporta avec une vertu d'ange, et qui la mirent au tombeau après plusieurs années de souffrances. »

vos confesseurs, la fidélité aux règlements; enfin, ma chère fille, vous pourriez mériter à chaque moment. Je vous tiendrai la parole que je vous ai donnée en vous avertissant de tout ce que je verrai ou qui me reviendra de vous jusqu'à ce que vous ne vouliez plus que je le fasse. La correction ne vous manquera pas quand Dieu vous la fera aimer; mais, encore une fois, comptez peu les mouvements de ferveur si vous ne les mettez en œuvre. Souvenez-vous de l'état où vous étiez il y a quelque temps, parce que votre directeur vous avoit humiliée. Ne vous y trompez pas, vous êtes une des plus délicates, parce que vous avez été gâtée par un encens très-dangereux. J'espère tout de la grâce du jubilé, de la mort et de la résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ. Devenons de nouvelles créatures en lui. Bonsoir, ma chère fille; que je vous aime marchant dans l'obscurité, sans autres lumières que celles de M. Tiberge : celles-là ne vous tromperont pas.

127[1]. — A MADAME DE BRINON.

Ce 22 mars 1692.

Enfin, madame, me voilà parvenue à vous écrire; il y a longtemps que j'en ai envie sans en trouver le loisir. Je voudrois en avoir assez pour vous conter tout ce qui s'est passé dans l'affaire de Mme d'Hanovre[2]. Je vous connois assez pour répondre que vous

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 106. — *Lettres agréables*, p. 1014.
[2] Voir la note 2 de la page 191.

conviendrez que le Roi n'a pas tort; on a gâté cette affaire dès le commencement, et on ne pouvoit après cela prendre un meilleur parti que de la sacrifier au Roi; il auroit dit des choses qui auroient été plus honorables à votre chère princesse que la punition de messieurs de Bouillon. Je voulus la voir, me souvenant de ses anciennes bontés pour moi; mais je ne trouvai plus cette princesse douce et bonne que je connoissois : elle étoit changée de visage et d'humeur, toute livrée à son ressentiment et aux menaces, et en un mot très-éloignée d'écouter et de suivre mes conseils. Je ne crus pas devoir la faire voir au Roi, dans un état si contraire à l'opinion de la douceur qu'il admiroit dans une lettre qu'elle m'avoit fait l'honneur de m'écrire. Mais, madame, pour quitter un discours si désagréable, passons à celui de Mme la duchesse du Maine [1], dont le Roi est très-content aussi bien que M. son mari; voilà ce mariage que vous trouviez si raisonnable à faire : j'étois fort de cet avis; Dieu veuille qu'ils en soient tous aussi satisfaits que je le suis jusqu'à cette heure. On m'a dit qu'elle iroit passer la semaine sainte à Maubuisson; reposez-la bien, on la tue ici par les contraintes et les fatigues de la cour; elle succombe sous l'or et les pierreries, et sa coiffure pèse plus que toute sa personne. On l'empêchera de croître et d'avoir de la santé; elle est plus jolie sans bonnet qu'avec toutes leurs parures; elle ne mange guère,

[1] Le duc du Maine venait d'épouser, le 19 mars 1692, la deuxième fille du prince de Condé ; elle était fort petite et très-spirituelle.

elle ne dort peut-être pas assez, et je meurs de peur qu'on ne l'ait trop tôt mariée. Je voudrois la tenir à Saint-Cyr vêtue comme l'une des *vertes* et courant d'aussi bon cœur dans les jardins; il n'y a point d'austérités pareilles à celles du monde. Bonsoir; si j'entamois la morale, vous seriez à plaindre. Le Roi m'ordonna de remercier Mme de Maubuisson aussitôt que je lui eus fait ses compliments; mais je n'ai pas le temps de faire ce que je dois. M. le duc du Maine est un guerrier très-étourdi, irrégulier et distrait; à cela près, il a quelque mérite. Adieu, madame.

128[1]. — A MADAME DE RADOUAY[2].

A Versailles, ce 29 mars 1692.

Je ne crois pas qu'on vous laisse vingt ans à la dépense; mais, si j'en suis crue, vous y serez jusqu'à ce que vous y soyez assez habile pour en avoir dressé une autre; la bonne foi dont vous avez agi à la classe jusqu'au dernier jour me fait espérer que vous userez de même où vous êtes, et que l'application que vous y donnerez vous y fera raffiner tous les jours pour le bien temporel et pour la régularité. Mme de Saint-Pars a une grande confiance en vous pour les converses dont le soin lui est dévolu; elles n'ont pas vécu jusqu'ici dans la paix et dans la mo-

[1] *Lettres pieuses*, p. 1605.

[2] Mme de Radouay venait d'être nommée dépensière, après avoir été longtemps première maitresse des *bleues*.

destie requises à des religieuses; on prétend même qu'il y en a qui ne sont pas fidèles sur la distribution de ce qu'on leur met entre les mains, et qu'elles ne se font pas de scrupule de prendre, pourvu que ce ne soit pas pour elles. Vous leur donnerez de meilleures maximes. Soyez bonne ménagère, mais prenez garde que les demoiselles soient bien nourries, surtout les grandes; tâtez à leur potage et à tout ce qu'on leur donne, pour obliger les sœurs à faire de leur mieux. Souvenez-vous qu'il faut joindre la charité et la pauvreté; il n'est pas besoin pour vous d'une plus grande explication. Je vous demande encore une grande fidélité pour donner à la communauté les temps que vous avez de reste. Donnez l'exemple de n'avoir nul commerce avec les demoiselles; venant de les quitter après les avoir gouvernées si intimement et vous en être fait aimer autant que vous l'avez fait, rien ne sera si édifiant et si instructif pour les autres que de vous voir vivre comme si vous ne les connoissiez pas, et qu'on ne s'aperçoive jamais dans votre charge que vous en préfériez aucune. Adieu, ma chère fille; pardonnez à mon zèle pour le bien de votre maison tout ce que je fais et tout ce que je dis qui pourroit vous déplaire; Dieu sait mes intentions, et que je vous aime chacune en particulier comme si vous étiez mes propres filles; vous le verrez un jour, mais je voudrois que vous n'en doutassiez jamais.

129[1]. — A MADAME DU TOURP,

DAME DE SAINT-LOUIS[2].

19 avril 1692.

L'attachement pour le saint sacrifice de la messe, le goût de l'Écriture sainte, la confiance dans les prières et dans les indulgences, la dévotion à saint Joseph, la fidélité au silence, le zèle pour la propagation de la foi, tout cela, ma chère fille, n'a de réalité qu'autant que nous nous en servons pour demander à Dieu la force de vaincre nos passions, de surmonter nos répugnances, d'humilier notre esprit, de mourir à notre propre volonté pour vivre de celle de Jésus-Christ, qui nous est marquée par les devoirs de notre état. Si nous sommes ressuscités, on le verra par ces pratiques solides[3].

130[4]. — A MADAME DE RADOUAY.

Mai 1692.

Votre peine m'en donne moins que je n'en aurois pour une autre à qui Dieu auroit donné moins de

[1] *Lettres édifiantes*, t. III. — *Lettres pieuses*, p. 1566.

[2] Marie-Marthe du Tourp de la Cour fit profession des vœux solennels le 11 décembre 1693. Ce fut une des Dames renvoyées par ordre de Louis XIV à cause du quiétisme, en 1697 (voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 120, et l'*Histoire de la maison de Saint-Cyr*, ch. x).

[3] Cette lettre brève et sévère a pour objet de réprouver les rêveries de quiétisme et de perfection imaginaire dont étaient engouées Mme du Tourp et quelques autres Dames.

[4] *Lettres édifiantes*, t. III. — *Lettres pieuses*, p. 1607.

courage qu'à vous; il faut l'employer dans ce temps de tristesse, et marcher malgré les embarras que vous trouvez dans le chemin; il ne sera pas toujours raboteux. Notre vie se passe dans les inégalités. Nous ne pourrions pas résister au trouble s'il duroit toujours, et nous nous endormirions dans une paix toujours égale. Dieu s'éloigne pour nous éprouver ou pour nous punir de quelque infidélité ou de quelque attachement. Vous devez veiller sur la grande vivacité de votre naturel; vous vous livrez tout entière à votre emploi; Dieu en est jaloux, et il veut toujours tenir la première place. Vous me direz que vous n'agissez que pour lui, mais ce n'est pas encore assez; il veut des temps qui soient employés uniquement avec lui; il veut que dans le reste on ne donne rien à son humeur, il veut que celle qui est vive se modère, et que celle qui est portée à la contemplation se violente pour devenir active si son état le demande; ainsi nous aurons toujours à travailler; mais ce qui doit vous consoler, c'est que vous êtes d'un caractère à bien faire et pour Dieu et pour la maison. Épurez de jour en jour vos intentions; ne faites rien pour être aimée, et agissez par des vues plus élevées et plus sûres. Faites-vous soulager par Mlle de Sailly[1]; aimez la communauté autant que vous le pourrez sans que votre charge en souffre; vous êtes toute propre à y attirer les autres. Les grandes distractions dont vous vous plaignez peuvent venir de votre emploi, qui est très-dissipant, et comme vous

[1] Demoiselle de Saint-Cyr, qui devint Dame de Saint-Louis, le 9 décembre 1694.

en êtes occupée de très-bonne foi, il est difficile qu'il ne vous revienne à l'esprit; mais qu'importe d'être distraite par une chose ou par l'autre, il faut combattre et les rejeter. Cette oraison n'est pas agréable pour nous, elle l'est à Dieu, et nous ne devons pas vouloir autre chose; *nous voulons le servir à notre mode*, dit saint François de Sales, et il veut être servi à la sienne; nous aimons à prier avec ferveur, et il permet que ce soit avec froideur, et tout est bon pourvu que nous soyons fidèles. Ne soyez point fâchée de mon voyage [1], puisque Dieu le veut. Réjouissez-vous en lui; que je sache de vos nouvelles quelquefois, et assurez notre très-chère communauté que je penserai souvent à elle et en gros et en détail.

---

131 [2]. — A MADAME DU PÉROU.

A Mons, ce 22 mai 1692.

Il me revient des choses admirables qu'on a dites dans la retraite; Dieu veuille donner l'accroissement à ce que plantent ces messieurs. Je le demande incessamment à Dieu, car l'établissement de son œuvre dépend de la bénédiction qu'il y donnera. Vous allez avoir une compagne; partagez vos heures avec elle, afin que vous puissiez aller à la communauté entretenir vos filles autant qu'il en est besoin, et prendre

[1] Mme de Maintenon partait pour les Pays-Bas, et accompagnait le roi dans sa campagne de 1692.

[2] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 144.

quelque repos; elle ne se mêlera que de présider aux exercices quand vous n'y serez pas, et du reste n'entrera pas dans la confiance des novices. Adieu, ma très-chère; mes compliments, je vous prie, à notre chère communauté. Qu'on ne se lasse point de prier pour le Roi; il part demain pour aller commencer quelque chose[1], et nous partons aussi pour nous approcher du lieu où il sera. Dites à Mme de Fontaines qu'elle fasse prier ses innocentes.

132[2]. — A MADEMOISELLE DE BOUJU,

NOVICE.

A Mons, ce 22 mai 1692.

Je ne doute pas de la bonne foi de votre sacrifice, Dieu veuille que vous ne vous relâchiez pas! J'ai écrit quelque chose sur la perfection d'une Dame de Saint-Louis; demandez-le à Mme du Pérou; vous avez d'ailleurs de tous côtés des instructions fort au-dessus de celles que je puis vous donner. Soyez humble, simple et docile; souvenez-vous de ce que je prêche dans la maison : l'éloignement du péché, la présence de Dieu, la docilité à se laisser conduire; vous trouverez tout par ce chemin; l'éloignement du péché vous purifiera, vous mettra en état

[1] Le Roi, après avoir séjourné au camp de Givry, près de Mons, du 17 mai au 22 mai, marcha sur Namur et l'investit le 25 mai. Les dames se dirigèrent de Mons sur Maubeuge, où elles passèrent les fêtes de la Pentecôte; et de là sur Dinant, où elles séjournèrent pendant le siége de Namur.

[2] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 115. — *Lettres pieuses*, p. 1899.

d'approcher des sacrements où vous trouverez la force; la présence de Dieu vous unira à lui, et vous détachera insensiblement de tout; l'obéissance vous mettra en paix. Ne cherchez nulle distinction, évitez toute singularité, soyez silencieuse, entrez dans cette pratique de ne parler que pour les choses nécessaires, si ce n'est à la récréation, où il faut vous réjouir de tout votre cœur, rentrant pourtant quelquefois dans vous-même.

133[1]. — A MADAME DE LOUBERT.

Maubeuge, 25 mai 1692.

Je voudrois de tout mon cœur que les remèdes que je vous propose eussent la vertu de vous guérir; mais la patience que Dieu vous donne est encore meilleure que la santé. Conservez-vous avec toute la simplicité qu'il vous demande : vous ne laisserez pas d'être encore bonne suppléante aux bleues et peut-être quelque chose de plus quand vous y serez un peu accoutumée. Je suis bien aise que vous ayez pris votre rang pour m'écrire.

Le Roi, après avoir été purgé six jours de suite, a été attaqué de la goutte, qui jusqu'ici n'est pas violente. Le temps est ici effroyable; les brouillards y sont à ne voir goutte tous les matins. Si on vouloit bien ne se pas piquer de soutenir ce qu'on a commencé, nous n'aurions qu'à nous en retourner; je n'en serois pas fâchée. Adieu, mes chères filles.

[1] *Lettres agréables*, p. 1016. — *Lettres édifiantes*, t. III, l. 117.

134[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

A Maubeuge, 25 mai 1692.

Je suis ravie, madame, de tout ce que vous me mandez de la retraite, et j'en espère beaucoup de fruit.

Il y a vingt-quatre heures que je n'ai parlé; cet état seroit trop doux, mais aussi il est troublé par un peu d'inquiétude. Le Roi nous a ordonné de séjourner aujourd'hui et demain ici, afin de donner à tout le monde le temps de faire ses dévotions à la fête de la Pentecôte; il songe à tout comme vous voyez, car c'est de l'armée qu'il nous a envoyé cet ordre.

Dites, s'il vous plaît, à Mme de Veilhan[2] que le siége de Namur est plus considérable que celui de Mons; que le Roi l'attaque avec quarante ou cinquante mille hommes; que M. de Luxembourg en a quatre-vingt-dix mille pour opposer à M. le prince d'Orange s'il vouloit traverser le dessein du Roi; que j'ai vu de mes yeux tous ces hommes-là, et qu'elle n'a pas l'âme plus guerrière qu'eux. Nous partirons pour Philippeville[3], qui ne sera qu'à six ou sept lieues du Roi; il est, grâce à Dieu, en parfaite santé, et toute l'armée est charmée de sa douceur, de son affabilité, de la facilité qu'il y a de lui

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 119. — *Lettres agréables*, p. 987.

[2] Mme de Maintenon raillait souvent Mme de Veilhan sur son âme guerrière. — Voir la note 2 de la p. 98 et les lettres qui vont suivre.

[3] Ce n'est pas à Philippeville que les dames séjournèrent, mais à Dinant.

parler et du travail continuel auquel il est appliqué. Dites à madame la supérieure qu'au milieu de cette prodigieuse puissance, il met toute sa confiance en Dieu.

Dites à toute la communauté que j'aurois besoin de l'*abandon* de Mme de la Maisonfort[1] pour n'avoir pas quelque peine d'être si loin de mes chères enfants; leur mère se porte à merveille.

135[2]. — A MADAME DE VEILHAN.

Dinant, 28 mai 1692.

Imaginez-vous, madame, qu'hier après avoir marché six heures dans un assez beau chemin, nous vîmes un château bâti sur un roc qui nous parut inaccessible et si peu étendu, que nous ne comprenions pas que nous puissions y loger, quand même on nous y auroit guindés; nous en approchâmes fort près sans y voir aucun chemin habité, et nous vîmes enfin, au pied de ce château, dans un abîme et comme on verroit à peu près dans un puits fort profond, les toits d'un certain nombre de petites maisons qui nous parurent pour des poupées, et environnées de tous côtés de rochers affreux par leur hauteur et par leur couleur : ils paroissent de fer et sont tout à fait escarpés; il faut descendre dans cette horrible habitation par un chemin plus rude que je ne puis dire; tous les

[1] « Cette Dame, qui commençoit à donner dans le quiétisme, sans que Mme de Maintenon s'en aperçût, ne parloit que de pur amour, d'abandon, etc. » (Note des *Lettres agréables*.)

[2] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 118. — *Lettres agréables*, p. 991.

carrosses faisoient des sauts à rompre tous les ressorts, et les dames se tenoient à tout ce qu'elles pouvoient. Nous descendîmes après un quart d'heure de ce tourment, et nous nous trouvâmes dans une ville[1] composée d'une rue qui s'appelle la grande, et où deux carrosses ne peuvent passer de front; il y en a de petites, où deux chaises à porteurs ne peuvent tenir; on n'y voit goutte, les maisons sont effroyables, et Mme de Villeneuve[2] y auroit quelques vapeurs. L'eau y est mauvaise, le vin rare, les boulangers ont ordre de ne cuire que pour l'armée, de sorte que les domestiques ne peuvent trouver du pain; les poulets en plumes valent trente sous, la viande huit sous la livre et très-mauvaise; on porte tout au camp. Il y pleut à verse depuis que nous y sommes; et on nous assure que si le chaud vient, il est insupportable par la réverbération des rochers. Je n'ai encore vu que deux églises: elles sont au premier étage, et on n'y sauroit entrer que, par civilité, on ne vous dise un salut avec une très-mauvaise musique, et un encens si parfumé, si abondant et si continuel, qu'on ne se voit plus par la fumée, et il y a peu de têtes qui y puissent résister. D'ailleurs la ville est crottée à ne pouvoir s'en tirer, le pavé pointu à piquer les pieds; et les rues étroites où les carrosses ne sauroient passer tiennent, je crois, lieu de privés pour tout le monde; Suson[3] as-

[1] C'est Dinant.

[2] Bénigne Regard de Villeneuve, Dame de Saint-Louis. Elle quitta la maison à l'époque des vœux solennels.

[3] L'une de ses femmes de chambre.

sure que le Roi a grand tort de prendre de pareilles villes, et qu'il faudroit ne les pas plaindre aux ennemis.

Le siége de Namur va fort bien ; on avance, et jusqu'à cette heure on tue très-peu de monde; on espère que la ville sera prise vers le 4 ou le 5 de ce mois; le château tiendra apparemment davantage. M. le prince d'Orange assure qu'il viendra secourir la place, mais il y a lieu de croire qu'il viendra trop tard. Le Roi a la goutte aux deux pieds, et je vous assure que je n'en suis pas fâchée ; un boulet rouge de l'ennemi est tombé dans des poudres au quartier de M. de Boufflers, et en a fait sauter sept milliers ; cette belle ville ici trembla du bruit qui se fit, car pour comble d'agrément, on entend le canon du siége. Après cette belle description, ne soyez pas en peine de moi : je me porte fort bien, je suis des mieux logées, très-bien servie, et voulant bien être où Dieu me met. Je vous embrasse, mes chères filles, toutes en général et en particulier. Il y a d'ici quatre cent degrés pour monter au château dont je vous ai parlé.

136[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

Dinant, 28 mai 1692.

Je suis très-aise que vous soyez polies et respectueuses, afin que vous l'appreniez à vos demoiselles qui seront assez malheureuses pour retourner dans le monde ; mais de vous à moi usez-en toujours, je

[1] *Lettres agréables*, p. 1006.

vous prie, avec une grande liberté et simplicité. Nous avons autant à travailler à Saint-Cyr pour devenir simples que les autres religieuses à se le rendre un peu moins, tant il est difficile de tenir le milieu, qui est pourtant où réside la perfection dans la plupart des choses.

Pour répondre donc tout simplement, je me porte parfaitement bien ; je m'ennuierois fort d'être ici s'il ne falloit aimer à être où Dieu nous met : je suis loin de Saint-Cyr et je ne vois point le Roi ; il est depuis le matin jusqu'au soir à la revue ; tout le monde y va aujourd'hui ; j'espère que les sérieuses demeureront seules, et si cela est, nous ne serons pas les plus à plaindre.

Je suis bien fâchée du mal de dents de madame la supérieure ; il me semble que je m'en sauve par ne me point exposer au froid. N'a-t-elle jamais essayé de mettre du coton trempé dans de l'esprit de vin dans l'oreille du côté où elle a mal ?

Le Roi entre pour un moment et me fait finir plus tôt que je n'aurois voulu.

137[1]. — A MADAME DE VEILHAN.

Dinant, 29 mai 1692.

Si on pouvoit en conscience souhaiter une religieuse hors de son couvent, je voudrois vous voir pour quelque temps dans les places de guerre par

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, p. 541. — *Lettres agréables*, p. 990.

où nous passons présentement; et si on pouvoit se changer, je prendrois pour ce temps-là cette humeur martiale qui vous fait aimer la poudre et le canon. Vous seriez ravie, madame, de ne sentir que le tabac, de n'entendre que le tambour, de ne manger que du fromage, de ne voir que des bastions, demi-lunes, contrescarpes, et de ne toucher rien dont la grossièreté ne soit fort opposée à cette sensualité au-dessus de laquelle vous êtes élevée par votre courage et par vos inclinations. Pour moi, qui suis très-femmelette, je vous donnerois volontiers ma place pour travailler en tapisserie avec nos chères Dames; j'espère que j'aurai cette joie bientôt, et que Namur aimera mieux se rendre que de se faire entièrement ruiner.

Vous ne pensez qu'à la guerre; vous ne me dites pas un mot ni de la retraite, ni de votre santé. Je suis trop bonne, après cela, de vous dire que le Roi est en parfaite santé, quoique avec un peu de goutte, et que de son lit où il est retenu depuis deux jours, il donne ses ordres pour le siége de Namur, pour que son autre armée [1] s'oppose au prince d'Orange, pour que le maréchal de Lorges entre en Allemagne [2], que M. de Catinat repousse M. de Savoie [3], que M. de Noailles empêche les Espagnols de rien faire [4], que M. de Tourville batte la flotte des

[1] L'armée commandée par le maréchal de Luxembourg.

[2] Il commandait l'armée du Rhin, et prit quelques villes du Palatinat.

[3] Le duc de Savoie se préparait à passer les Alpes pour envahir la Provence.

[4] Il commandait dans la Catalogne.

ennemis[1], s'il a le vent favorable; et, outre ces ordres-là, qu'il gouverne tout le dedans de son royaume. Je vous quitte après cette peinture, qui doit remplir votre idée.

138[2]. — A MADAME DE LOUBERT,

SUPÉRIEURE DE LA MAISON DE SAINT-LOUIS.

Dinant, le 1er juin 1692.

Le Roi est plus attaqué de la goutte qu'il ne l'a jamais été. Le siége va parfaitement bien; on avance tous les jours, et on n'y perd personne de votre connoissance. M. le prince d'Orange n'a pas même encore marché, et n'est pas jusqu'à cette heure assez fort pour secourir Namur; il y a lieu d'espérer que tout ira bien et que Dieu bénira les desseins du Roi. Nous sommes sans contredit dans le plus vilain lieu du monde; mais nous y avons souvent des nouvelles, et c'est ce que nous y sommes venues chercher. Je me porte bien; je suis fâchée de vos peines, et je ne vous parle point de celles que j'ai : il faut que vous et moi fassions de notre côté le mieux que nous pourrons, et que nous en abandonnions le succès à Dieu. Il faut souffrir, nous ne sommes ici que pour cela; mais il faut mettre ses souffrances à profit, en les acceptant en esprit de pénitence. Je passe ma vie à écrire, et je vous connois trop pour me con-

[1] Tourville perdait ce jour-là même la bataille de Wight ou de la Hogue.

[2] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 122.

traindre avec vous en voulant faire ma lettre plus longue.

139[1]. — A MADAME DE MONFORT.

2 juin 1692.

Je ne pouvois recevoir une plus agréable nouvelle que celle que vous me mandez, et je me joins de tout mon cœur à vous pour en remercier Dieu. C'est par une retraite qu'il a commencé à vous toucher, j'espère que celle-ci vous emportera tout à fait, et que je vous verrai toute à lui sans réserve. J'ai envie de garder votre lettre pour vous confondre si jamais vous retourniez en arrière; mais je ne veux pas l'envisager : vous n'hésitez plus, et vous ferez comme saint Augustin, qui alla toujours croissant dans l'amour de Dieu. Je vous retrouverai toute réformée et dans la pratique de tant de saintes résolutions; je ne verrai plus d'orgueil, plus de mépris, plus de dédain, plus de hauteur, plus de tristesse, plus de dégoût, plus de désespoir, plus de répugnances, ni pour les choses, ni pour les personnes. Vous prendrez une guimpe[2], s'il le faut; vous ferez l'office, vous entrerez dans les plus petites pratiques des plus simples religieuses; vous serez sous-dépositaire avec joie, vous aimerez l'obéissance, vous baiserez les pieds de vos sœurs devant tout le monde;

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 114. — *Lettres pieuses*, p. 1434.

[2] « On commençcit à parler de nous faire faire les vœux solennels, et de nous donner l'habit religieux. » (Note des *Lettres pieuses*.)

ce sont là les fruits que nous verrons à mesure qu'on vous les demandera. Ne vais-je pas trop loin, ma chère enfant? n'en soyez pas effrayée; il ne faut rien vous proposer, nous attendons tout de vous, et vous attendez tout de Dieu. Écrivez-moi encore, je vous prie, et jugez si je vais vous aimer, l'ayant tant fait par le passé. Mandez-moi des nouvelles de Mme de Radouay, et me croyez toute à vous.

140[1]. — A MADEMOISELLE DE SAILLY, NOVICE[2].

A Dinant, ce 6 juin 1692.

J'ai reçu avec plaisir la lettre que vous m'avez écrite, vous y traitez des affaires plus importantes que la prise de Namur; grâce à Dieu, les vôtres vont aussi bien pour le ciel que celles du Roi sur la terre. Le chemin que vous prenez d'obéir simplement à votre confesseur, quoique vous vous sentiez portée à autre chose qu'à ce qu'il exige de vous, est le chemin de la paix, de l'humilité et de la sécurité. Quand il vous retarderoit, vous gagnerez le temps perdu bien vite; je vous prie pourtant de me reparler là-dessus quand vous me verrez. Allez à Dieu avec amour et persévérance; soyez fidèle à vos exercices, et, du reste, ayez patience et ne vous empressez pas trop. Ne prévoyez rien sur l'avenir, et remplissez le

[1] *Lettres pieuses*, p. 1710.

[2] Marthe-Thérèse de Sailly, née en 1675, morte en 1730. Elle fit profession le 7 décembre 1694.

temps présent avec plus de perfection que vous pourrez; entrez dans cette pratique du silence que vous savez que je désire tant; ne parlez pour vous que dans les récréations, et que tout le reste ne soit que par nécessité, sans scrupule, et avec cette liberté si douce à ceux qui sont trop à Dieu pour en abuser, car il ne faut pas la conseiller à tout le monde [1]. Je suis ravie de vous voir si édifiée de Mme de Radouay; si nos anciennes Dames avoient fait un noviciat comme vous, ce seroit des anges; mais j'espère que Dieu y suppléera. Demandez-lui, je vous prie, et le salut du Roi. Au reste, je suis ravie de voir les novices peindre si bien; continuez, car cela vous est nécessaire pour les demoiselles.

---

141 [2]. — A MADAME DE RADOUAY [3].

18 juin 1692.

Nonobstant ma tristesse et toutes mes langueurs, j'ai été ravie de votre lettre, madame, et du compte en détail que vous me rendez de votre charge. Mme de Montaigle et Manseau m'avoient déjà mandé l'ordre et l'économie de votre conduite, et que, dépensant moins que les autres, vous diversifiez la nourriture et contentez tout le monde. Dieu en soit loué; continuez, afin de mettre les choses sur un

[1] « Cela étoit à craindre dans ce temps-là, à cause du quiétisme. » (Note des *Lettres pieuses*).

[2] *Lettres agréables*, p. 972.

[3] Elle était alors dépositaire, et avait succédé à Mme de Montaigle. Elle avait pour sous-dépositaire Mme de Monfort, et pour aide Mlle de Sailly.

bon pied, et allez ainsi par tous les endroits de la maison, vous acquittant partout de votre devoir, et vous y donnant de bonne foi.

Faites-nous une habile fille de Mlle de Sailly. Adieu, ma fille, je suis encore plus sérieuse que vous. Mille amitiés à Mme de Villeneuve; je ne vous verrai de longtemps.

Je reçois dans ce moment des nouvelles qui m'apprennent qu'il peut y avoir une bataille à l'heure que je vous écris, et que le siége ira plus loin que la fin de ce mois. Priez pour nous : c'est tout ce que je puis vous dire.

Je viens de recevoir une lettre de Mme de Loubert et une de Nanon : je ne puis répondre à l'une ni à l'autre.

142[1]. — A MADAME DE FONTAINES,

MAITRESSE GÉNÉRALE DES CLASSES.

Dinant, 22 juin 1692.

Vous ne pouvez trop prier, ma chère fille, pour la prise de Namur : c'est une entreprise très-glorieuse et très-périlleuse, et j'espère beaucoup dans vos prières et dans celles de nos enfants. Je suis en peine de la pauvre V...., car mes ressentiments pour elle ne vont pas jusqu'à la haine. Si Mlle de Sauval fait bien, il faut avoir pour elle la même charité que pour les autres[2]. Informez-vous autant que vous

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 151. — *Lettres agréables*, p. 986.

[2] « Lui aider à se faire religieuse; le roi n'avait pas encore gratifié les demoiselles de Saint-Cyr des 3,000 livres que S. M. leur donne en sortant. » (Note des *Lettres agréables*.)

pourrez de la famille des filles que vous voulez placer, et surtout de celles que vous regardez comme devant être Dames de Saint-Louis. Il y a des familles impies, corrompues, scandaleuses; il y en a qui ont des maladies dangereuses, d'autres où il y a de la folie; vous êtes prudente pour faire ces perquisitions, et pour taire ce que vous en saurez, excepté à nos messieurs, qu'il faut consulter. C'est par rapport à N.... que j'ai pensé à ceci; sa mère est en mauvaise réputation, mais peut-être est-ce injustement. Adieu, mes chères enfants, j'aurois grand besoin de me réjouir avec vous; ce sera quand Dieu voudra.

143[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

Dinant, 3 juillet 1692.

Vous avez raison, madame, de ne point vous inquiéter pour votre sœur; abandonnez-la à Dieu comme tout le reste, et priez-le de me faire la grâce de ne regarder que lui dans tout ce que je ferai pour elle, car je crains que vous n'y ayez trop de part.

Namur est pris[2]; notre grand Roi se porte bien; il rend à Dieu toute la gloire de ce succès; nous le verrons dans deux jours. Je vous verrai bientôt[3]; voilà tout ce que j'ai à vous dire, et je m'assure que vous en serez contente.

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 113.—*Lettres agréables*, p. 1003.

[2] Le château de Namur fut pris le 30 juin.

[3] Le roi et les dames partirent de Dinant le 5 juillet pour retourner à Versailles. On séjourna le 7 à Rocroy.

144[1]. — A MADAME DE BERVAL.

Rocroy, 7 juillet 1692.

Je ne sais pourquoi je ne vous ai point fait de réponse, ayant reçu plusieurs lettres de vous, car je vous assure que vous n'êtes point celle que j'aime le moins, et peut-être est-ce parce que vous êtes une de celles avec qui j'ai plus de liberté. Vous avez bon esprit et vous êtes très-bien instruite; ainsi il me semble qu'il est assez inutile que je vous dise que vos distractions ne sont point désagréables à Dieu quand vous n'y consentez pas; que c'est un exercice très-méritoire de donner à l'oraison tout le temps présent, malgré ces distractions; que cette fidélité vous attirera le don de l'oraison. Vous savez tout cela comme moi, et vous le devez croire sur l'expérience des gens de bien qui ont passé par là. Mais ce que je veux traiter avec vous est la joie que vous me donnez en me disant que, malgré votre répugnance à vous fixer à un sujet, vous le faites par obéissance pour votre confesseur. Je ne vois rien de si propre pour attirer la bénédiction de Dieu sur vous et toutes sortes de grâces. Le grand mal à présent de Saint-Cyr est la bonne opinion de soi et l'envie de s'élever par l'esprit au-dessus de toute simplicité : ainsi je n'ai pu lire sans un grand plaisir l'assurance que vous me donnez d'obéir à votre confesseur. Continuez, ma chère fille : quand il se tromperoit, vous ne seriez pas trompée, et votre petitesse est plus agréable à Dieu que les orai-

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, l. 91. — *Lettres pieuses*, p. 1653.

sons les plus sublimes faites par votre choix; il saura vous y mettre quand il lui plaira. Voici encore un autre inconvénient des lumières qu'on a répandues dans notre chère maison : on y feroit des livres sur le pur amour, sur la désappropriation, sur le renoncement à soi-même, sur la conformité à la volonté de Dieu, sur la liberté des enfants, et, en un mot, sur la plus haute perfection; chacun croit être dans l'état qu'il imagine ; on veut s'y mettre par sa bonne volonté, sans penser que, pour monter à un plus haut étage, il faut des degrés, que la crainte est le commencement de la sagesse, que la tristesse opère le salut, et qu'enfin il faut se soumettre à la conduite de quelqu'un qui nous mène où nous voulons aller; c'est le seul moyen de marcher en sûreté. Demeurez donc dans la contrainte des méthodes d'oraison tant que votre confesseur vous dira que la liberté que vous demandez là-dessus est un libertinage[1], et priez seulement Dieu qu'il lui donne les lumières qui lui sont nécessaires pour vous guider.

Puisque vous me demandez mes avis, souffrez que je vous en donne un en particulier, que j'ai donné plusieurs fois en général; c'est sur les railleries qui ont rapport à la piété. Je ne dis pas que vous railliez de la piété, mais je dis que vous parlez de la piété d'un ton railleur, et c'est ce que je voudrois qu'on ne fît jamais : c'est un inconvénient très-ordinaire aux religieuses; elles ne pensent qu'à Dieu et à tous les moyens de le servir; elles ne lisent autre chose, et ainsi elles sont sujettes à mêler

[1] Voir la note 3 de la page 187.

ces mêmes matières dans leurs récréations; elles le font simplement, et je crois qu'elles ne font point de mal; mais il n'en seroit pas de même de vous, qui ne le feriez pas par simplicité, et qui avez un grand nombre de demoiselles à qui il faut inspirer de ne parler jamais de choses qui ont rapport à Dieu qu'avec un extrême respect. Nous croirions manquer de respect si nous parlions du Roi trop librement. Accoutumez-vous donc à prendre d'autres sujets pour parler que de dire : « Oh! pour moi, j'ai le don des larmes; pour moi, je suis dans l'abandon; étiez-vous dans l'extase? on m'a donné cela pour pénitence; mon attrait est telle chose; » et ainsi du reste. Je ne dis pas que tout cela ne se puisse dire, mais je dis qu'aussitôt qu'il se présente une occasion de le dire, qu'il faut que ce soit sincèrement. Je ne m'explique pas bien; je le ferai mieux quand je vous verrai. Il faut encore éviter les citations pieuses sur les railleries, et tout ce qui est de l'Écriture sainte et sacrée, il faut s'en servir avec un profond respect; comment y revenir quand on s'est accoutumé à en faire le sujet de ses plaisanteries? Adieu, ma très-chère; je vous reverrai, s'il plaît à Dieu, bientôt.

145[1]. — A MADAME DE VANCY,

Samedi au soir, 1692.

Je ne manquerai pas à faire dire des messes pour

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 131. — *Lettres pieuses*, p. 1498.

vous, et on commencera dès demain. Pourquoi n'avez-vous pas dit votre état à M. Solé? Qu'importe de vous attendrir sur vous-même et qu'on voie votre foiblesse! ne veuillez être forte que pour ne pas pécher et pour ne pas tourner la tête en arrière; du reste, il vous est bon d'être foible, parce que vous en serez plus humble. Nous n'avons rien d'estimable, voyons-le sans peine, et montrons-le à ceux qui peuvent nous aider; employons notre force à nous humilier, et en même temps soulagez bonnement et simplement votre foiblesse en la confiant à celui qui en connoît bien d'autres. Gardez-vous des beaux procédés et des raffinements: c'est l'écueil des personnes d'esprit; elles imaginent mille choses, et trouvent bien vite des raisons pour ce qu'elles ont imaginé. Soyez simple, en prenant conseil sur tout ce que vous voulez faire pour votre perfection. Je crains toujours que vous vous tourmentiez trop, et que votre esprit fasse trop de chemin. Vous avez raison de dire qu'il est difficile d'être indifférent sur la communion : la force et la consolation qu'on en retire est un grand motif d'attachement à un si grand bonheur. Cependant rien n'arrive sans la volonté de Dieu; et puisqu'il vous a mis hors d'état de communier, il ne veut pas que vous communiiez. Faites-lui le sacrifice de lui-même à lui-même, et demeurez en paix sans songer que cette privation sera longue; elle ne le sera peut-être point. Ne soyez pas si prévoyante, et souvenez-vous de ce que M. l'abbé de Fénelon dit sur le temps présent, et qu'il n'y a que le moment qui soit à nous; employons-le bien, et

n'allons pas plus loin. Vous voyez, madame, avec quelle liberté je vous parle ; peut-être est-ce mal à propos, mais vous ne doutez pas au moins de mes intentions en général, et en particulier pour vous. Je vous embrasse de tout mon cœur. Dites toujours librement ce que vous croyez bon pour votre corps et pour votre âme. Je voudrois vous servir en tout, et je ne puis vous exprimer jusqu'où va ma bonne volonté.

146[1]. — A MADEMOISELLE DE PONTBRIANT,

Demoiselle de Saint-Louis qui se fit Carmélite au couvent de Blois.

Le 18 août 1692.

Je ne puis vous dire, ma chère enfant, la moindre partie de la joie que je sens de votre bonheur, et je suis ravie toutes les fois que je pense que ma chère Pontbriant sera une bonne Carmélite. Sainte Thérèse est un peu obligée de prier pour vous, car je ne crois point qu'elle ait aucune fille qui lui soit plus affectionnée. Je prie Dieu de tout mon cœur que vous soyez fidèle aux grâces qu'il vous fait, et qu'en réjouissant votre communauté par votre brusquerie et vos vivacités, vous soyez unie à lui de plus en plus, et qu'enfin vous viviez et mouriez en excellente Carmélite. Je ne désespère point de vous voir encore, et si ma santé revient un peu vous nous verrez arriver, Mme la duchesse de Lude[2] et moi, à

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 124.

[2] C'était une parente de la demoiselle ; elle devint, par la faveur

votre grille, ravies de vous entretenir et de remercier vos dames de la charité et des bontés qu'elles ont pour vous. Dieu les en récompensera. Tout le monde est édifié de ce que la plupart des couvents veulent bien contribuer à l'établissement de mes filles ; vous en êtes une des plus chères ; je vous ai toujours aimée, mais j'ai cru devoir paroître vous oublier, et ne pas exciter votre goût pour le monde. Ne cessez jamais de bénir et louer la miséricorde de Dieu pour vous. On m'assure que vous priez pour moi ; n'oubliez jamais le Roi et Saint-Cyr : ce sont des obligations pour vous. Adieu, ma chère enfant, j'espère qu'il vous sera permis de me donner de vos nouvelles.

147[1]. — A MADAME DE JAS.

28 août 1692.

Je suis ravie, madame, de la joie que vous avez de ce qui va se faire à Saint-Cyr[2] ; je n'en suis pas surprise, connoissant comme je sais l'amour que vous avez pour la régularité. Vous n'aurez pas de peine à être exacte, silencieuse et mortifiée ; mais il faudra devenir humble, simple, petite, aimer les pratiques religieuses, renoncer à sa volonté, ne vouloir point avoir de l'esprit, ne pas mépriser ceux qui en ont peu, ne pas admirer ceux qui en ont davantage, ne

de Mme de Maintenon, dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne.

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 147 bis.

[2] A l'occasion du nouveau noviciat.

juger que comme Dieu juge, qui auroit condamné celui dont nous faisons la fête aujourd'hui[1], s'il n'étoit devenu soumis comme un enfant, et le plus humble des docteurs. Il a donné ses confessions au public et ses rétractations. Nous ferons, s'il plaît à Dieu, de même, et je verrai peut-être avant que de mourir toutes les Dames de Saint-Louis convenir publiquement avec moi que nous n'avons rien fait de bon tant que nous avons voulu retenir quelque chose du monde, et ne nous pas livrer entièrement aux maximes et aux pratiques des saintes maisons religieuses. Je ne sais point encore comment on fera le noviciat. Ne désirez aucune distinction, craignez-les, parce que c'est votre perte. Cherchez Dieu, et le reste vous sera donné; mais cherchez-le dans la petitesse où il a voulu naître, et défiez-vous de ce qui est grand sous quelque prétexte que ce soit. Avancez-vous dans le chemin que Dieu vous marque, et commencez entre lui et vous votre noviciat, en attendant que vous le fassiez dans les formes. Adieu, ma chère fille.

148[2]. — A MADAME DE RADOUAY.

Ce 1er septembre 1692.

Plus vous vivrez et vous avancerez dans le chemin que vous avez pris, plus vous verrez la nécessité qu'il y a d'être conduite, conseillée, consolée, sou-

[1] Saint Augustin.
[2] *Lettres pieuses*, p. 1590.

tenue, excitée. Nous avons trop de besoins pour nous passer de secours, et rien ne seroit plus contraire à cette enfance qu'on nous prêche tous les jours que de vouloir se suffire à soi-même. Si vous aviez écrit à M. Tiberge les mêmes choses que vous m'écrivez, vous auriez eu une réponse de lui qui auroit été une instruction pour tous les temps où vous vous trouverez dans les mêmes dispositions où vous êtes; elles n'ont rien de mauvais, madame, que l'inquiétude que vous avez, un découragement involontaire qui ne vous empêche pas d'agir, et qui seulement vous abat et vous attriste : c'est un état de grand mérite. M. l'abbé de Fénelon nous a dit que les pas que l'on fait dans ces états sont des pas de géant. Nous ne saurions trop nous désabuser de la pensée que nous avons que nous déplaisons à Dieu quand nous ne sommes pas contents de nous; nous voulons l'être pour notre repos et non pas pour lui plaire, car il est sûr que nous lui plaisons quand nous souffrons de bon cœur tout ce qu'il lui plaît de nous envoyer. Comment pourriez-vous douter qu'un découragement qui ne nous fait rien négliger ne soit une épreuve de sa part et qu'il ne veuille, comme vous le mandez, faire mourir cet amour-propre? En cet état vous renouvelez vos protestations et vos sacrifices, et quoi que vous fassiez avec langueur, croyez, madame, que vous le faites très-utilement. Ne sont-ce pas là d'admirables mortifications choisies par Notre-Seigneur lui-même? et ne voyez-vous pas que le désir que vous avez pour les autres est un effet de votre propre volonté? Vous êtes affligée,

dites-vous, de ne pouvoir rien faire de vous-même pour rendre votre vie plus dure : c'est le plus grand bonheur qui vous puisse arriver de ne rien faire par vous. Ne seroit-ce pas un bon commencement de cet abandon auquel nous aspirons tous les jours que de nous laisser conduire comme des aveugles, sans savoir où l'on veut nous mener ni par quel chemin, prêtes à tout ce que l'on voudroit, et dans les dispositions de faire tout ou de ne rien faire que ce qui nous est marqué ? Je crois que cette soumission nous seroit meilleure que des mortifications. On vous en demandera peut-être quelque jour d'affreuses, acceptez-les par avance, mais ne veuillez pas tout faire à la fois ; il faut aller par degrés, et le seul que je vous souhaiterois présentement seroit celui d'une parfaite obéissance : elle est nécessaire à tous, mais elle vous l'est particulièrement ; elle fera votre repos et votre sûreté, et ce vous sera une pratique continuelle d'humilité et de renoncement à vos propres lumières ; cela, joint à l'attention continuelle que je vous vois pour retenir votre humeur et votre esprit, sera, ce me semble, une mortification suffisante pour le temps présent. Vous ne savez point comment les saints se sont conduits à celles qui font le sujet de vos inquiétudes. Le chemin de l'obéissance vous facilitera encore plus celui de cette perfection qui vous fait tant d'envie, et à laquelle il faut aller pourtant avec plus de tranquillité.

Il est vrai que je voudrois fort vous renvoyer à M. Tiberge ; que, si vous voulez suivre mon conseil, vous consentiriez que je lui donnasse votre lettre, ou

vous lui en verriez vous-même ; ce que vous dites de lui ne doit pas vous en empêcher ; ce seroit une simplicité qui lui plairoit, parce qu'elle seroit agréable à Dieu ; si vous n'y avez pas de répugnance, pourquoi ne pas le faire ? si vous y en avez, pourquoi ne la pas vaincre ? Et ne sont-ce pas là des mortifications plus utiles que le jeûne ? Vous voyez, ma très-chère, que si je vous renvoie à lui, ce n'est pas par paresse de vous répondre ; je le ferai toujours quand je croirai vous être bonne à quelque chose.

Je prie Dieu de vous donner la paix, la joie et la simplicité ; il vous a déjà donné une bonne volonté, il achèvera son ouvrage ; mais soyez persuadée, sur l'expérience de ceux qui en savent plus que vous et qui désirent ardemment vos véritables avantages, que l'obéissance seule vous fera marcher avec sûreté et repos, et que ce que vous ferez par vous-même vous laissera toujours du trouble et de l'incertitude.

149[1]. — A MADAME DE BRINON.

A Saint-Cyr, ce 9 septembre 1692.

Votre bon esprit vous a fait voir que le voyage de de Mme d'Hanovre[2] en Allemagne ne devoit pas

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 136. — *Lettres agréables*, p. 1103. — *Lettres à Mme de Brinon*, p. 464.

[2] A la suite de l'affaire dont il a été question, p. 191, la duchesse de Hanovre avait résolu de se retirer en Allemagne. Elle était brouillée avec sa sœur, la princesse de Condé, à cause du mariage du duc du Maine, ayant eu l'espérance de donner l'une

être agréable au Roi, et qu'il ne seroit pas juste que ses bienfaits allassent chez ses ennemis. Je ne saurois croire qu'il fût bien difficile de remettre les deux princesses sœurs en commerce; mais il me semble qu'il n'est pas à propos d'en parler présentement. M. le Prince est à Chantilly; nous nous en allons à Fontainebleau; elles ne s'y verroient pas présentement, et c'est une affaire à travailler à notre retour. Il n'est pas besoin que je vous dise ce que je pense là-dessus, non plus qu'en toutes autres choses; vous me connoissez mieux que je ne me connois moi-même.

Je suis très-contente de Mme la duchesse du Maine; elle a de l'esprit, et, si elle exécute ce qu'elle propose, elle vaudra mieux dans sa petite personne que toutes les autres ensemble[1]; vous savez que ce n'est pas leurs soins, leurs déférences et leurs ménagements que je demande, c'est le bien uniquement que je cherche; je voudrois qu'elle fût agréable à Dieu, au Roi, à son mari et aux honnêtes gens; tout cela ne se fait pas sans le vouloir et sans se contraindre. Adieu, madame; faites prier Dieu pour moi, je vous en prie, et pour l'établissement solide de cette maison.

de ses filles à ce prince (voir Saint-Simon, t. I, p. 65). Le roi lui retira la pension qu'il lui donnait.

[1] Mme de Maintenon ne garda pas longtemps cette bonne opinion sur la duchesse du Maine. Voir la lettre du 27 août 1693.

150[1]. — A MADAME DE SAINT-PARS.

Septembre 1692.

Ma chère fille, je suis remplie d'espérance pour vous et pour toutes nos sœurs; Dieu nous conduit, et tirera sa gloire de tout. J'attends avec impatience des nouvelles de Rome[2], et, quelques peines que je prévoie pendant le noviciat, je ne puis m'empêcher de le désirer, puisque c'est le moyen qui doit nous conduire à la fin que nous avons dû nous proposer. Au reste, on me demande trois Dames de Saint-Louis pour aller faire un établissement auprès de Poitiers, dans une très-belle maison; sachez, je vous prie, à la première récréation, quelles sont celles qui voudroient y aller; elles pourront revenir quand elles auront fait des professes[3]. Dites aussi à Mme de Fontaines qu'on me fait espérer quelques places dans un couvent où les religieuses ne portent pour dot que cent écus, payés une fois.

Il me semble que voilà d'assez bonnes nouvelles; en voici une qui les vaut bien : M. le maréchal de Lorges a battu les ennemis en Allemagne[4]; on a pris celui qui commandoit; il y a eu beaucoup de gens de tués et encore plus de prisonniers, et tout cela ne nous a coûté que huit hommes. Le Roi est en parfaite santé, votre très-humble servante aussi. Mille ami-

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, p. 140. — *Lettres agréables*, p. 1000.

[2] Pour la transformation de la maison de Saint-Louis en monastère.

[3] Ce projet ne fut pas exécuté.

[4] C'est le combat de Heidesheim, qui n'eut aucun résultat.

tiés à nos chères Dames, s'il vous plaît, et surtout à celle qui est à leur tête.

151[1]. — A MADAME DE RADOUAY.

A Fontainebleau, ce 8 octobre 1692.

Si vous aviez voulu me chercher aujourd'hui, je vous aurois vue avec plaisir, quoique je fusse enfermée pour ma retraite ; mais, préférablement à tout, je crois me devoir aux Dames de Saint-Louis. Si j'avois pu prévoir les bonnes nouvelles que vous aviez à me dire, je n'aurois pu m'empêcher de vous voir. Dieu soit loué, madame, de ce que vous avancez dans la simplicité, de ce que votre courage l'emporte sur vos répugnances ; vous ne ferez pas beaucoup de ces choses-là sans vous en sentir une joie et une paix au fond du cœur que tout votre esprit ne vous auroit jamais donnée. Que vous êtes heureuse d'attaquer sitôt cette idole que vous vouliez élever ! vous l'abattrez plus facilement que ceux qui ont employé une longue vie à se tromper. Vous avez envoyé votre livre à M. Tiberge, j'en suis ravie ; il n'en rira point, mais il s'en réjouira. Ne vous mettez point dans la tête qu'il faut dire de grandes choses : qu'est-ce que vous direz, et qu'importe quoi, pourvu que vous plaisiez à Dieu, qui ne veut que l'amour et la bonne volonté. Je suis ravie de ce que vous me mandez que vous êtes dans un état où vous n'auriez pu vous supporter autrefois ; je me suis souvenue

[1] *Lettres édifiantes*, t. II. — *Lettres pieuses*, p. 1593.

là-dessus d'une phrase de M. l'abbé de Fénelon, qui dit qu'il faut mettre la tête où l'on avoit les pieds : voilà donc à peu près où vous en êtes; celui qui vous conduit achèvera son ouvrage, et vous irez vite si vous vous laissez conduire. Moins vous raisonnerez, plus vous avancerez; obéissez, devenez enfant, ne vous inquiétez point, faites votre règle et votre charge de bonne foi, mettez toute votre confiance en Dieu, ne faites rien pour vous, et tout vous tournera à profit : ce ne seroit pas à moi à vous parler ce langage, mais vous le voulez. Je vous embrasse, ma très-chère fille, et ne puis vous dire combien je suis sensible à votre bonheur.

152[1]. — A MADAME DE BERVAL[2].

A Fontainebleau, ce 10 octobre 1692.

Je ne me souviens pas d'avoir rien pensé sur la différente perfection qu'il faut mettre entre les vœux simples et les vœux solennels; je crois que ces derniers engagent davantage, ou pour mieux dire, selon la loi, ils engagent tout à fait, et que c'est être morte au monde; mais devant Dieu, les autres n'engagent pas moins, à ce que l'on prétend. Il faut donc, pour demeurer dans l'état où vous êtes, et pour passer à celui qui vous a été proposé, être véritablement à Dieu sans aucune réserve. Si vous sentez encore des réserves, vous ne serez point une bonne religieuse.

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 146.— *Lettres pieuses*, p. 1656.
[2] Elle balançait sur le nouveau noviciat qu'il fallait faire.

Examinez-vous bien devant Dieu là-dessus : êtes-vous prête à tout? voulez-vous être véritablement pauvre, non-seulement pour n'avoir rien à vous, mais jusqu'à manquer du nécessaire? jusqu'à souffrir dans votre personne? jusqu'à être déguenillée et d'une manière humiliante? Voulez-vous être obéissante jusque dans le fond du cœur, soumettant votre volonté, votre opinion, vous persuadant que vos supérieurs ont raison? Êtes-vous prête à passer des charges les plus considérables aux dernières de la maison? d'y être en seconde, en troisième, en quatrième? de vous y soumettre aux premières maîtresses, et de vous y soumettre sincèrement, et non pas en vous réservant la liberté et le plaisir de juger d'elles intérieurement et de les regarder du haut en bas? Êtes-vous chaste jusqu'à vouloir vivre mortifiée, éloignée de tout plaisir, ne prenant que celui d'une récréation simple et innocente, renonçant à cette sensibilité pour l'esprit, à cette envie d'en avoir, d'en montrer, d'en trouver dans les autres, à la vanité d'éloquence, à cette curiosité d'entendre ceux qui parlent bien, parce qu'ils divertissent votre esprit, et touchent un goût qu'il faut amortir bien loin de l'exciter, ni même de le nourrir? Serez-vous docile à vous laisser conduire comme un enfant dans les affaires de votre conscience? Serez-vous simple et pure dans vos intentions à ne rechercher que Dieu, et par les voies les plus communes et les plus humbles? Goûterez-vous cette piété qui sera, s'il plaît à Dieu, chez vous éloignée de toutes singularités, élévations, raffinements, et qui ne tendra qu'à

l'abaissement et au renoncement? Êtes-vous prête d'entrer dans les plus petites pratiques des plus simples religieuses? mais je dis à y entrer de bonne foi, et non pas en bel esprit qui se relève d'autant plus qu'on veut l'abaisser au dehors. Si dans ce que je viens de vous dire, vous ne sentez point de révoltes que vous ne soyez résolue de vaincre, entrez au noviciat, mais n'y entrez pas lâchement en disant : Dieu me donnera les grâces qui me sont nécessaires ; il vaudroit mieux attendre, dans l'état où vous êtes, que vous fussiez touchée, et que vous eussiez cette bonne volonté qui fait passer par dessus tout, et se jeter les yeux bandés entre les mains de ceux qui nous conduisent. Voilà, ma chère fille, ce que je pense sur la perfection qu'on vous demandera, et que j'ai toujours demandée à Dieu pour vous ; je le prie de vous bien inspirer, et de ne pas permettre que vous agissiez par la prudence humaine qui vous trompera toujours.

153[1]. — A MADAME DE BERVAL.

A Fontainebleau, ce 10 octobre 1692.

Demandez bien à Dieu, ma chère fille, la souplesse entre les mains de vos supérieurs ; je vous crois assez forte pour ne vous pas ménager et pour faire des épreuves sur vous ; préparez-vous-y de bon cœur, et sanctifiez tout ce que vous pourriez vouloir par

[1] *Lettres pieuses*, p. 1659.

raison, par complaisance, par élévation de cœur et même par amitié; rien ne sera récompensé que ce qui se fera pour Dieu, et nul autre que lui ne mérite d'être compté. Demandez avec instance l'amour de votre institut, mais non pas seulement dans ce qu'il y a de grand; aimez les peines, les fatigues, les dégoûts de votre quatrième vœu; pesez-en toutes les paroles devant Dieu, et venez au sortir de votre retraite, toute ardente pour la pratique, et toute soumise pour les moyens, venez être une excellente subalterne qui serve de modèle aux autres, et qui nous mette en état d'établir les classes : nous entrerons par là dans la fin pour laquelle tout ceci est fait. Demandez, et demandez sans cesse les grâces dont vous avez besoin pour remplir les desseins de Dieu qui vous seront manifestés par vos supérieurs; priez pour moi, ma chère fille, qui suis toujours confuse du personnage que je fais avec vous.

154[1]. — A MADAME DE LOUBERT,

SUPÉRIEURE.

12 octobre 1692.

Je vous assure, madame, que je me porte fort bien, et je vous prie de m'en croire; la flatterie qui m'environne fait que mes maux sont grands quand ils sont petits, peut-être qu'on voudra les diminuer quand ils seront grands en effet; car la vérité n'ap-

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, p. 128. — *Lettres agréables*, p. 1001.

proche presque jamais des personnes en considération.

Je suis bien contente du compte que vous me rendez de votre santé; je vous aimerai trop, ma chère fille, si vous devenez simple et cordiale. A propos de cordialité, lisez et relisez les lettres de saint François de Sales; j'avois toujours passé celles qu'il écrit aux religieuses; mais, depuis que je suis supérieure, je me suis mise à les lire; elles vous peuvent être fort utiles. Instruisez-vous sans cesse, et ne dites point que vous n'en aurez plus de besoin, au moins comme gouvernant les autres; car vous gouvernerez toujours, et je ne vois point de charges à Saint-Cyr qui ne demandent de savoir gouverner. Vous avez donc la goutte? C'est être bien avancée dans la vieillesse, et un peu trop pour une novice[1]. Au reste, nos nouvelles de Rome arriveront bientôt : M. le cardinal de Janson me mande qu'on lui fait espérer au premier jour nos expéditions[2].

On a raison à Saint-Cyr de croire que les lettres que j'en reçois ne m'importunent pas. Non, mes chères filles, vous ne m'importunez pas; vous pouvez bien me fâcher, m'affliger, m'impatienter, parce que je suis faible, sensible et impatiente, mais vous ne pouvez ni m'être à charge ni me rebuter. On dit que les nourrices aiment plus tendrement les enfants qui leur ont donné le plus de peine; j'ai ce sentiment pour vous toutes, et je n'ai jamais eu

[1] Elle allait entrer dans le nouveau noviciat.

[2] L'expédition des bulles du pape qui devaient changer la maison en monastère.

tant de peine à supporter votre absence que j'en ai présentement.

Laissez-vous gouverner encore par Mme de Butery[1], je vous en prie; ne craignez point les relâchements que vous prenez par obéissance, ils ne vous feront point de mal; aidez bien la foiblesse de vos deux anciennes malades : elles ne peuvent entrer au noviciat qu'elles ne soient en bonne santé. Je suis ravie de ce que vous me mandez, et que vous vous croyiez obligée jusqu'au dernier jour de gouverner vos filles; toutes les marques de droiture que je vois en vous me font un sensible plaisir. Il viendra un jour, que j'espère, que vous m'en ferez sur tout, et que je n'aurai plus qu'à penser à moi, que j'abandonne souvent pour vous, quoique mes besoins soient plus grands que les vôtres. Comment se porte Mme de Monfort?

155[2]. — A MADAME DE BRINON.

A Fontainebleau, 14 octobre 1692.

Puisque vous voulez bien que je me serve d'une autre main que la mienne, je vous écrirai un peu plus souvent. Si vous voyiez de près toutes les écritures inévitables que j'ai à faire, je suis assurée que vous m'excuseriez[3]. Saint-Cyr prend tout mon

[1] Infirmière.

[2] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 147. — *Lettres à Mme de Brinon*, p. 464.

[3] Il est en effet difficile d'imaginer comment Mme de Maintenon trouvait le temps d'écrire toutes ses lettres. Plus de la moitié a

temps, et les affaires n'y ont jamais été plus vives qu'elles sont présentement; ce n'est point par oubli que vous ne recevez point de mes lettres, et je vous assure que l'inquiétude que vous me témoignâtes dans votre cabinet ne vous a rendu qu'un bon office auprès de celui qui en est la cause. Toutes nos victoires me font d'autant plus de plaisir qu'elles ne changent point le cœur du Roi sur ses bonnes intentions pour la paix; il connoît la misère de ses peuples; rien ne lui est caché là-dessus; on cherche tous les moyens de la soulager, et il n'y a qu'à désirer que Dieu éclaire nos ennemis sur la folle assurance qu'ils ont d'abattre la France; on les battra partout, Dieu est pour nous, c'est la cause de Dieu que le Roi défend [1]. Vous seriez bien contente si vous voyiez la modération du Roi, et combien il est persuadé que les avantages qu'il remporte viennent de Dieu.

Je prie Mme Trioche [2] de redoubler ses instances pour la paix, car je vous avoue que je n'aime nos avantages que dans cette vue-là. Je vous plains d'avoir perdu un aussi agréable commerce que celui de Mme la duchesse de Brunswick, mais il faut vous

été perdue ou détruite; et nous sommes loin d'insérer tout ce que les Dames de Saint-Louis avaient conservé.

[1] La guerre de la ligue d'Augsbourg ayant eu pour causes principales la révocation de l'édit de Nantes et la révolution d'Angleterre de 1688, était autant religieuse que politique : c'était la lutte du principe catholique, de la monarchie absolue et de droit divin représentés par Louis XIV, contre le principe protestant, la monarchie constitutionnelle et de droit populaire représentés par Guillaume d'Orange.

[2] C'était une dame très-pieuse retirée à Maubuisson.

consoler par les espérances de l'établissement de mesdames ses filles[1]. Je suis toujours très-contente de Mme la duchesse du Maine, et toute prête à vous mener monsieur son mari quand je serai à Versailles. Adieu, ma très-chère, je ne puis changer pour vous : vous m'offensez d'en douter, et mes amis doivent m'excuser quand je ne leur donne pas un temps qui n'est plus à moi. Je parlai l'autre jour un quart d'heure à mon frère; il y a plus de trois ans que cela ne m'étoit arrivé. Je vous conjure de faire prier vos bonnes mères pour ce que je vais faire à Saint-Cyr[2]; vous en connoissez la conséquence mieux que personne. Oserois-je assurer ici votre princesse de mes très-humbles respects?

156[3]. — A MADAME DE VANCY.

A Fontainebleau, 18 octobre 1692.

Je suis ravie de ce que votre santé devient meilleure : rien n'y contribuera tant que le repos de votre esprit. Il faut que l'activité qui vous est naturelle soit arrêtée par la soumission; cette conduite est, je crois, la plus sûre pour tout le monde, mais elle vous est particulièrement nécessaire. Ce n'est point à moi à vous permettre des mortifications, et

[1] Elle était allée en Allemagne, et y maria en effet ses deux filles, l'une au duc de Modène, l'autre au fils aîné de l'empereur Léopold, qui devint l'empereur Joseph Ier.

[2] Le changement de la maison en monastère.

[3] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 149. — *Lettres pieuses*, p. 1502.

ce n'est point à vous à juger si elles vous sont utiles. N'avez-vous point dit à votre confesseur que vous vouliez obéir en tout sans nulle réserve? Qu'avez-vous à faire après cela? qu'à vous tenir en paix, attendant tout de lui, et le faisant comme un enfant. Qui vous a dit que vous avez besoin d'être poussée et mortifiée? Est-ce à vous de juger de vous? Et ne voyez-vous pas que c'est le moyen de faire toujours sa volonté et d'être dans une agitation continuelle? car qui vous assurera que vous en faites assez et que vous vous imposez la juste mesure de pénitence que vous devez? Pourquoi faut-il que vous sachiez si vous faites quelques pas? Laissez-vous mener comme les aveugles, vous en avez plus besoin qu'eux; leur chute ne seroit dangereuse que pour leur corps, les vôtres regardent votre âme : chargez-en quelqu'un, et ne pensez qu'à obéir et à éviter le péché. Vous devriez vous interdire tout raisonnement sur vous-même comme une tentation; comptez que vous ne serez bonne à rien que vous n'ayez renoncé à votre esprit. A quoi vous servent donc toutes ces instructions qui vous charment, si vous ne vous les appliquez-pas? Combien les écrits de M. l'abbé de Fénelon, que vous aimez tant, vous prêchent-ils l'enfance, la petitesse, la pure foi! Qu'est-ce que cela, si ce n'est de marcher sans savoir où l'on vous mène? Si vous manquiez de confiance en Mme de Loubert, je vous pardonnerois de n'avoir pu vous adresser à elle pour les mortifications que vous me demandez, j'entrerois de bon cœur dans la tolérance de vos supérieurs, qui vous permettent de

choisir entre elle et moi ; mais que vous me disiez que vous n'êtes point assez parfaite dans vos devoirs pour vouloir les choses de surérogation, est un raisonnement et un jugement si opposés à la simplicité, que je ne puis vous le pardonner. Encore une fois, vous copiez et vous apprenez par cœur les traités et les conférences qu'on vous fait : je vous ai vue enthousiasmée de la dernière que M. le curé fit sur cette matière ; comment entendez-vous donc cette définition qu'il vous fit de la simplicité, qui est de n'avoir qu'une intention et de ne regarder que Dieu dans tout ce qu'on fait? Si, en demandant une permission à votre supérieure, vous ne regardiez que Dieu dans l'accomplissement de votre vœu d'obéissance, laisseriez-vous à votre esprit la liberté de se promener sur ce qu'elle pensera? Non-seulement vous raisonnez, mais votre conduite est réglée sur ce raisonnement, et vous vous adressez à un autre. En vérité, mes enfants, je ne comprends rien à votre piété ; tout est inutile dans vos mains, et il semble que toutes les instructions qu'on vous fait ne sont que pour vous divertir, pour exciter votre mémoire et votre discernement, qui ne manque pas aussi d'en dire son avis avec plus de décision que ne pourroient faire les plus habiles gens. C'est peut-être cette liberté d'en parler et cette curiosité d'en entendre que Dieu punit par le peu de profit que vous en tirez. Mais il ne faut pas que j'entame ce chapitre, ma lettre n'est déjà que trop longue ; auriez-vous cru vous en attirer une pareille par celle que vous

m'avez écrite? Je ne m'en repens pourtant point, et, tant qu'on voudra que je vous parle, je le ferai dans une entière liberté. Adieu, ma chère; mille amitiés à Mme de Villeneuve; je me porte bien : assurez-en la communauté, s'il vous plaît.

157[1]. — A MADAME DE SAINT-AUBIN.

Ce 20 octobre 1692.

Quand vous auriez eu le temps de m'écrire et que vous ne l'auriez pas fait, je le trouverois parfaitement bon, car je ne veux jamais vous contraindre pour ce qui me regarde; je sais vos embarras et avec quel courage vous travaillez : le maître que vous servez le mérite bien; cependant n'en faites pas trop, je vous en conjure; vous êtes, grâce à Dieu, de celles qu'il faut retenir. Je suis ravie de vous savoir en paix : c'est le moyen d'avancer; vous l'avez trouvée, dites-vous, en vous soumettant; elle augmentera à proportion que l'humilité l'établira en vous. Je ne prends pas pour un compliment ce que vous me dites de la peine que vous avez de celle que votre maison me donne; vous n'en avez que trop, et ce ménagement que votre amitié vous donne pour moi est très-sensible chez vous : c'est ce qui fait qu'on me cache tout, et qu'on est bien plus occupé de me rapaiser quand on me croit fâchée qu'on ne l'est de se corriger. Trouvez bon que je

[1] *Lettres édifiantes*, t. III. — *Lettres pieuses*, p. 1645.

vous dise que je dois tout savoir, et que vous êtes bien jeunes pour juger si les choses en valent la peine, si je pourrois y remédier ou si elles sont de conséquence pour l'avenir. J'ai plus d'expérience que vous et d'aussi bonnes intentions; cependant je ne vois que des fautes dans tout ce que j'ai fait jusqu'à cette heure chez vous, et je serois incapable d'y remédier par moi-même; mais j'espère que Dieu m'assistera et me donnera de bons conseils. Je vous conjure de me mander librement ce que vous savez sur la désunion que vous craignez[1]; il n'y a rien de plus important, et voici le temps où il est le plus nécessaire que je sois bien instruite. Il est question d'établir votre maison, et je ne crains point de vous dire (car vous êtes assez forte pour le porter) que tout ce que nous avons fait jusqu'à cette heure n'est rien. Il faut reprendre votre établissement par le fondement et l'établir sur l'humilité et la simplicité; il faut renoncer à cet air de grandeur, de hauteur, de fierté, de suffisance; il faut renoncer à ce goût de l'esprit, à cette délicatesse, à cette liberté de parler, à ces murmures et ces manières de railleries toutes mondaines, et enfin à la plupart des choses que nous faisions, et auxquelles j'ai plus de part que personne[2]. Vous avez raison de dire que j'ai besoin de patience, et vous ne savez que trop que je n'en

[1] « C'étoient les dames quiétistes, qui montroient en toute occasion un grand mépris pour les autres. » (Note des *Lettres édifiantes*.)

[2] Voir dans les *Lettres sur l'éducation*, p. 76, la belle lettre écrite sur le même sujet à Mme de Fontaines.

ai point : demandez-la à Dieu pour moi, je vous en conjure; il est bon et juste que je souffre; et quel mérite aurois-je à Saint-Cyr, si je n'y trouvois que des consolations? Oui, ma chère fille, il faut prendre tout ce qui vient de la part de Dieu; vous me faites plaisir de me le dire, et je ne mettrai point cela au rang des fautes. Je ne ferai rien paroître de ce que vous faites entrevoir sur la désunion. Expliquez-vous en toute liberté; j'espère que je ne gâterai rien; il ne faudra pas se presser d'en parler. Vous avez raison de dire qu'il faut du temps pour détruire l'orgueil; il suffit que nous y travaillions simultanément, et nous devons avoir une grande patience.

Parlez peu aux demoiselles, ne les regardez guère, ne les louez point, accoutumez-les au travail et au silence. Je répète toujours cet article; il est vrai que je crois qu'il n'y a rien de plus pressé présentement à Saint-Cyr que la pratique du silence.

159[1]. — A MADEMOISELLE D'AUBIGNÉ.

Octobre 1692.

Mme la supérieure n'a donc rien de caché pour vous, ma chère nièce, puisqu'elle vous a confié ce qu'il y a de plus secret et de plus important dans la maison[2]. Je ne suis pas étonnée que vous l'ayez été

[1] *Lettres agréables*, p. 1004. — *Lettres édifiantes*, t. III, l. 129.

[2] La transformation de la maison de Saint-Louis en monastère.

de voir les Dames résolues de recommencer un noviciat; mais vous êtes si profonde sur ce qui regarde la piété, que vous comprendrez bien que cette humilité avancera beaucoup leur perfection. Adieu, ma chère nièce. Je ne me suis jamais tant ennuyée que je le suis de n'être pas à Saint-Cyr : vous avez votre part à l'impatience que j'ai de m'y revoir.

160[1]. — A MADAME DE BUTERY.

Octobre 1692.

Je voudrois bien que Nanon[2] apprît à Mme de Loubert à être aussi à son aise dans son bain que j'y suis, car le plus qu'elle y pourra demeurer sera le meilleur, et elle peut y faire tout ce qu'elle feroit ailleurs. Je suis ravie qu'elle comprenne qu'elle a mal édifié M. Fagon et qu'elle soit aussi docile qu'on me le mande. Il y a toujours à reprendre en nous : les uns sont trop durs, les autres trop mous; l'une ne veut pas se baigner quand le médecin l'ordonne, l'autre voudroit qu'il lui ordonnât; l'une abandonne trop sa santé, l'autre en est trop peu occupée; peu prennent le milieu, qui est la perfection; le meilleur moyen pour la trouver est de tout abandonner à Dieu pour le succès, et de tout faire par obéissance; ainsi, soit qu'on guérisse ou qu'on

[1] *Lettres pieuses*, p. 1468.

[2] Nanon Balbien, femme de chambre de Mme de Maintenon, aidait souvent à l'infirmière (Mme de Butery) quand l'infirmerie avait trop de malades.

ne guérisse pas, on a le mérite du sacrifice et de l'obéissance. C'est une vertu que je prêche toujours : vous croyez peut-être que c'est parce que je fais le personnage de supérieure ; mais je n'aurois plus rien à dire ni à désirer, et ne verrois à mon retour que des saintes. On me mande que la retraite a tout perfectionné ; vous ne doutez pas que je n'en sois bien aise, et que l'envie de vous revoir n'en soit redoublée.

161[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

Octobre 1692.

Nos enfants sont trop heureux de mourir de bonne heure[2] ; mais il ne faut rien oublier pour qu'ils meurent dans la grâce de Dieu : voilà une des grandes obligations de la maîtresse générale.

Je voudrois bien parler à ma sœur de La Combe[3] avant qu'elle fît sa donation : j'aimerois bien vous voir rendre de l'argent sans aucune peine.

Vous ne devez jamais cesser de prier pour le Roi ; il y a plusieurs religieuses qui passent leur vie à demander sa sainteté : que ne doivent pas faire celles qu'il aime si particulièrement !

Adieu, ma chère fille ; reposez-vous, je vous en

[1] *Lettres agréables*, p. 1017.

[2] Il y avait une grande mortalité de petite vérole à Saint-Cyr.

[3] La Combe de Faure. « C'étoit une novice à qui ses parents avoient envoyé de quoi payer sa dot dans un autre couvent, où elle avoit dessein d'aller avant que de s'être déterminée pour nous. » Elle fit profession le 9 décembre 1694.

prie, et soyez un exemple non de rigueur, mais de vertu, qui évite toutes les extrémités.

162[1]. — A UNE DEMOISELLE DE SAINT-LOUIS,

Novice à l'abbaye de Beaumont-lès-Tours.

De Fontainebleau, octobre 1692.

C'est une très-bonne nouvelle pour moi d'apprendre que vous avez pris l'habit; et comme on ne vous l'a pas fait attendre longtemps, je juge que l'on est content de vous, et que la bonté de Mme votre abbesse pour moi n'aura rien avancé dans cette occasion pour me faire plaisir. Rendez-vous de jour en jour plus digne de votre bonheur ; n'oubliez jamais l'éducation que vous avez reçue à Saint-Cyr ; priez tous les jours pour le Roi, qui vous l'a procurée. Attachez-vous aux plus régulières de la maison où vous êtes, car il y en a partout qui le sont plus ou moins, et rien n'est si fort en bien et en mal que l'exemple. Toutes vos compagnes se donnent à Dieu; Mme de Fontaines vous en fera le détail, et je suis persuadée que vous y prendrez toujours quelque intérêt; croyez, ma chère enfant, que les vôtres ne me seront jamais indifférents, et que je vous en donnerai toutes les marques qui me seront possibles. Je vous prie de faire mes très-humbles compliments à Mme de Mortemart; je la supplie d'avoir de la bonté pour vous.

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 145.

163[1]. — A LA MÈRE PRIOLO[2],

supérieure de la Visitation de Chaillot.

Ce 25 octobre 1692.

Ma très-révérende mère, c'est assez que vous connoissiez l'intérêt de la gloire de Dieu, dans l'affaire qui vous a été proposée; les raisons personnelles que vous me mandez sont convenables à votre vertu, mais j'ose vous dire que vous n'êtes pas croyable sur ce chapitre, et qu'elles ne font qu'augmenter le désir que j'ai de vous voir à Saint-Cyr. Le Roi le désire, et Mgr l'archevêque vous l'ordonne; après cela, je ne mérite pas d'être considérée, et mon personnage sera de vous recevoir de tout mon cœur et d'adoucir le plus qu'il me sera possible les peines que nous vous donnerons.

La reine d'Angleterre [3] fut effrayée de ma proposition, mais elle se rendit, et oublia son intérêt dès qu'elle eut compris les grands biens que vous pouvez faire en formant à la religion celles qui doivent soutenir un si grand et si saint établissement.

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 151. — *Mémoires des Dames de Saint-Cyr*, ch. XXII.

[2] Françoise-Angélique Priolo, supérieure de la Visitation de Sainte-Marie de Chaillot, fut sollicitée par Louis XIV et Mme de Maintenon de venir à Saint-Cyr pour former les Dames de Saint-Louis à la vie religieuse, exercer la supériorité pendant qu'elles renouvelleraient leur noviciat, enfin opérer la transformation de la maison de Saint-Louis en couvent régulier. Elle refusa d'abord, et fut enfin nommée supérieure par commission de l'évêque de Chartres, le 1er décembre 1692; elle exerça cette charge jusqu'au 7 janvier 1694, et s'en retourna dans son couvent.

[3] Elle demeurait souvent à Chaillot.

N'y mettez plus d'obstacles, et ne troublez point la joie que vous allez nous donner, en nous montrant une si grande répugnance. J'aurois bien envie de vous en aller conjurer moi-même, mais ma visite feroit peut-être trop d'éclat ; et si cette nouvelle est sue à Chaillot, je craindrois d'y être mal reçue. Si vous en jugez autrement, ma révérende mère, je serois ravie de vous aller assurer que je suis avec toute l'estime que vous méritez, ma très-révérende mère, votre très-humble, etc.

164[1]. — A LA COMMUNAUTÉ DES RELIGIEUSES DE LA VISITATION,

à Chaillot.

A Saint-Cyr, octobre 1692.

Mes très-révérendes mères, si le dessein que l'on a pour Saint-Cyr ne regardoit que ma propre satisfaction, Dieu m'est témoin que je la sacrifierois à la vôtre et à celle de cette chère supérieure, qui n'a pas moins de peine à vous quitter, que vous en avez à la laisser partir ; mais si vous voulez bien vous détacher un moment de vos intérêts pour regarder le bien qui se prépare à Saint-Cyr, je m'assure que vous voudrez toutes y contribuer; et que vous serez ravies de faire à Dieu et à sa gloire le sacrifice de vous passer quelque temps du secours que vous trou-

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 152. — *Mémoires des Dames de Saint-Cyr*, ch. XXII.

vez dans la personne que nous vous demandons. Si elle avoit une maladie un peu longue, ou que par un plus grand malheur vous la perdissiez tout à fait, votre maison ne périroit pas; à plus forte raison se soutiendra-t-elle par des assistantes et les conseils de la mère Priolo, qui sera à quatre lieues de vous. Croyez que je n'oublierai rien pour son soulagement et pour sa conservation; elle retournera, s'il plaît à Dieu, en bonne santé chez vous, et vous ne serez point fâchées alors qu'elle ait formé des filles pour conduire un des plus grands établissements qui soient dans l'Eglise, et pour lequel j'espère que vous aurez à l'avenir une affection particulière. Les filles de la Visitation sont sorties pour des sujets moins importants; nous vous désirons par l'estime particulière que nous avons pour vous; l'esprit de votre saint fondateur[1] est goûté chez nous; seroit-il possible que vous vous opposiez à lui donner un aussi grand nombre de filles, et que votre tendresse ne cédât pas à un si grand bien? Je n'ose vous en aller conjurer, n'ayant pas assez de courage pour voir la peine que je vous fais, quelque envie que j'eusse d'ailleurs de vous assurer que je sens déjà la reconnoissance que nous aurons pour vous, et que je serai toute ma vie attachée à votre communauté comme à la source de tout le bien qui se fera dans la nôtre. Je suis, mes très-révérendes mères, votre très-humble, etc.

[1] Saint François de Sales.

165[1]. — A MADAME DE MONFORT[2].

Novembre 1692.

Il y auroit bien de la dureté et de l'injustice à blâmer votre sensibilité ; elle part d'un bon naturel, et est la matière d'un grand sacrifice. Souvenez-vous toujours de ce que vous me mandez aujourd'hui ; qu'on ne blâme point votre sensibilité pourvu qu'elle ne vous arrête pas. Appliquez cette maxime à tout ce qui vous arrivera le reste de vos jours ; vos répugnances, vos dégoûts, vos irrégularités, vos lâchetés, vos sécheresses, vos repentirs, vos doutes, rien de tout cela ne vous fera du mal si vous ne vous arrêtez pas ; et ce seront les moyens de votre sanctification dont Dieu vous fera sortir avec plaisir et profit, pourvu que nous soyons fidèles à y renoncer, et à marcher malgré toutes ces peines dont notre chemin se trouve rempli. Ne craignez pas que les filles de la Visitation doutent de votre vocation par l'état où elles vous verront dans les commencements ; elles sont trop expérimentées et trop charitables pour juger ainsi ce que vous souffrez, et ce que vous prenez sur vous est une marque bien assurée de votre vocation. J'ai souvent cru que vous n'en aviez point pour cette maison ; vous n'en aviez point en effet ; Dieu vous a laissé des répugnances, parce

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 147. — *Lettres pieuses*, p. 1417.

[2] Cette dame, à l'époque du nouveau noviciat, se décida à quitter Saint-Cyr pour aller au couvent de la Visitation de Melun. Mme de Maintenon resta en correspondance avec elle, et l'allait voir pendant les séjours de la cour à Fontainebleau.

qu'il vous vouloit ailleurs : qu'il soit béni de tout ce qu'il fait. Ne croyez pas, ma chère enfant, que quand on a le plus, on fasse le moins avec facilité ; nous demeurons souvent court sur des bagatelles après avoir fait de grands efforts ; ne vous fiez point à vous, ni à la raison, elle est courte, foible et trompeuse, à moins qu'elle ne soit fondée sur la foi et l'humilité ; ne cessez de demander et pratiquer ces deux vertus.

Comment vous portez-vous? J'attends M. de Chartres pour régler votre départ ; êtes-vous prête ? voulez-vous le savoir? voulez-vous qu'on vous surprenne? Évitez tout ce qui peut vous accabler, allez de bonne foi où Dieu vous appelle, et laissez-vous conduire. Je lis des choses de Mme de Chantal qui sont merveilleuses.

166[1]. — A MADAME DE VANCY.

Novembre 1692.

On ne peut douter que vous ne soyez mal saine, mais votre esprit vous fait encore plus de mal que votre corps ; vous ne pouvez vous empêcher de raisonner sur tout, vous voulez n'avoir point de torts, et qu'on en soit persuadée ; vous en avouez quelquefois par vertu, et il y en auroit plus pour vous à vous taire et à vous contenir. Je crois que vous seriez plus vertueuse si vous vouliez l'être moins ; vous avez l'esprit délicat, et vous voulez contenter toutes

[1] *Lettres pieuses*, p. 1484.

ses délicatesses. Vous seriez plus saine et plus forte, si vous ne mangiez que des viandes unies, quelque fades qu'elles vous parussent. Ne cessez point de demander à Dieu la simplicité; faites à chaque occasion du mieux que vous pourrez, et n'y pensez plus. Qu'importe que vous ayez pleuré mal à propos ou non? qu'importe du jugement que j'en puis faire? pourquoi croire que j'en fais? Occupez-vous de Dieu, et point du tout de vous: combien y a-t-il qu'on vous exhorte à cette pratique! vous vous en porteriez mieux pour l'âme et pour le corps. Je suis persuadée que vous vous tuez en voulant vous forcer pour le noviciat[1] : croyez-vous le faire dans votre lit? ne feriez-vous pas mieux de vous reposer et de tâcher à vous amuser dans des emplois que nous pourrions vous donner? Que ce que je vous dis ne vous afflige point, ma chère fille, il n'en sera que ce que vous voudrez.

167[2]. — A MADAME DE RADOUAY.

2 décembre 1692.

Je trouve assurément très-bon, madame, que vous m'écriviez, et je le trouverois encore meilleur si c'étoit avec moins de cérémonie et d'excuses; nous les retrancherons entièrement quand nous de-

[1] Les Dames qui avaient fait les vœux simples entraient au noviciat pour faire les vœux solennels. Mme de Vancy était de ce nombre; mais sa santé l'empêcha d'aller jusqu'au bout, et dès l'année suivante elle quitta la maison de Saint-Louis. Voir p. 78.

[2] *Lettres édifiantes*, t. II, l. 77. — *Lettres pieuses*, p. 1594.

viendrons plus simples; il n'y aura plus ni tours ni compliments dans nos lettres, nous y nommerons les choses par leur nom, nous les finirons quand nous n'aurons plus rien à dire, nous entrerons d'abord en matière, sans avant-propos, et nous bannirons tout art et toutes manières du monde. Ce n'est pas qu'il ne soit bon que vous ayez une politesse nécessaire à inspirer à vos demoiselles qui auront à vivre dans le monde, mais vous n'en aurez point pour moi, et vous serez persuadée que je ne puis me trouver importunée des marques de votre confiance.

Quant aux avis que vous me demandez, je vous les donnerai toujours très-simplement et avec toute sorte de soumission à ceux qui vous conduisent.

Je crois bien que vous n'avancez pas autant que vous voudriez dans ce renoncement à vous-même auquel vous aspirez; c'est un ouvrage pour toute notre vie, et qu'il ne faut pas vouloir mener trop vite. Vous avez des écrits de M. l'abbé de Fénelon sur cette matière, qui peuvent, ce me semble, donner toute la lumière et toute la tranquillité qu'on peut attendre du secours humain; mais il faut que Dieu donne l'accroissement.

Je ne crois point que l'humilité doive vous empêcher de voir le changement qui est arrivé en vous. C'est un témoignage que vous rend votre conscience qui ne fera qu'exciter votre reconnoissance pour celui qui a commencé l'ouvrage de votre conversion, et qui sans doute l'achèvera; gardez-vous bien seulement de votre impatience, et travaillez en paix.

Je ne me souviens point des pratiques que je vous avois conseillées, mais vous ne faites point de fautes si vous n'en faites pas volontairement.

Quant à ce que vous me proposez de laisser un discours commencé quand vous vous apercevez qu'il seroit bon à supprimer, c'est une consultation à faire à M. Tiberge; car, outre qu'il en sait plus que moi, il sait le degré de grâce où Dieu vous appelle et les obligations de votre état. J'ai consulté depuis peu une chose pareille, à laquelle on m'a répondu qu'il ne faut rien dire par vanité, ni pour contenter son amour-propre, mais qu'il ne faut pas aussi l'interrompre quoique la vanité et l'amour-propre s'y mêlent, et qu'il n'y a qu'à les repousser en disant avec saint François de Sales : *non !* Il est vrai que ce n'étoit que ces retours de vanité que je consultois, car pour les discours mauvais en eux-mêmes par rapport à soi ou au prochain, qui croiroit qu'il ne faudroit les finir dès que Dieu nous fait voir que nous l'offensons? Cette fidélité seroit récompensée par bien des grâces, et ce que vous feriez là-dessus seroit d'une grande édification. La présence de Dieu, le silence et l'occupation seront d'un grand secours pour éviter ces sortes de conversations si dangereuses aux personnes vives et naturelles.

Vous me demandez de la patience et de ne me pas rebuter de vos imperfections; ce n'est en vérité pas à moi à être impatiente, et je serois en cela plus injuste que personne; mais je vous en demande pour vous, et de ne point vous inquiéter de vos chutes. Si vous travaillez en paix, vous avancerez beaucoup

davantage ; ne comptons ni sur nous, ni sur les lumières, ni sur les instructions des hommes; attendons tout de Dieu qui ne nous manquera pas s'il voit en nous une volonté sincère d'aller partout où il voudra nous conduire, et de souffrir tout ce qu'il lui plaira sans nulle réserve. Laissons-nous conduire par notre guide; expliquons-lui nos peines, nos vues sans orgueil et sans attachement à notre sens, et faisons ou ne faisons rien selon qu'il le voudra; car il y a autant de vertu à demeurer qu'à travailler quand c'est par obéissance : cette indifférence-là nous avance plus que notre inquiétude. Je ne puis vous quitter, madame; cependant c'en est trop pour moi qui suis peu capable de parler sur de telles matières.

168[1]. — A MADAME DE LA MAISONFORT[2].

Décembre 1692.

Dieu veuille bénir, ma chère fille, le dessein que vous avez de devenir une parfaite religieuse de Saint-Louis, comme il le bénira sans doute si ce dessein est sincère et constant. Le premier moyen dont vous devez vous servir est l'humilité; il faut devenir petite à vos yeux; il ne faut pas tant vous renfermer

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 150 *bis*.

[2] Ainsi que nous l'avons vu, Mme de Maintenon avait eu beaucoup de peine à décider Mme de la Maisonfort à faire profession des vœux simples ; quand il s'agit d'entrer dans un nouveau noviciat pour les vœux solennels, elle ne craignit pas, malgré la grande amitié qu'elle avait pour cette dame, de lui mettre devant les yeux ce tableau de ses défauts. Voir p. 136 et suiv.

dans vous-même ; il faut reconnoître avoir besoin de secours, il faut y recourir simplement, il faut se soumettre avec docilité. Vous ne pourrez jamais changer si vous n'êtes convaincue que vous avez besoin d'être changée ; vous demeurerez telle que vous êtes, tant que vous croirez que vous n'avez point tort, et que l'on est prévenu contre vous. Quant à moi, ma chère fille, je vous proteste que je vous aime tendrement, que je suis persuadée que vous m'aimez ; et vous êtes une de celles de la communauté dont je goûte le plus la conversation ; mais Dieu ne m'a pas chargée de Saint-Cyr pour que j'y cherche mon plaisir, et que je donne la préférence à ce qui touche mon goût naturel. Il est donc vrai, ma chère fille, que dans le temps que vous me plaisez, vous me faites peur pour la maison par ce manquement de simplicité que je vous ai souvent reproché, par cette présomption qui vous fait décider trop librement, par cet attachement à vos propres lumières qui ne se soumet jamais à celles des autres. Croyez-moi, ma chère fille, prenez un confesseur arrêté, laissez-vous conduire par lui et ne voulez pas en tout vous suffire à vous-même ; cela est bien loin de cette petitesse que je vous désire. La confiance dans vos supérieurs est bien superficielle. Vous savez dire à chacun ce qu'il lui faut, mais c'est par esprit, et non par simplicité ; vous prenez de moi ce qui a rapport à vos inclinations, mais vous n'avez pas la même déférence pour tous. Vous êtes naturellement généreuse et désintéressée ; vous êtes charmée par là des conditions de votre fondation ;

mais accompagnez-vous le désintéressement de l'esprit de pauvreté que vous avez voué et que je vous recommande si souvent? Je serois trop longue si j'entrois dans le détail de tout ce que vous prenez ou laissez selon votre sentiment; vous érigeant toujours en juge de tout ce que l'on vous dit, vous ne vous contentez point, par exemple, de dire en opinant : Cette fille ne me paroît avoir les qualités qui nous sont nécessaires; mais vous entrez dans ses intentions, dans leurs causes, dans leurs effets, et tout cela avec une décision qu'on voit même encore plus absolue au dedans de vous que dans vos paroles; car vous avez une politesse qui vous les fait choisir. Dans les affaires, vous êtes difficultueuse, et donnant d'un ton solide les plus grandes bagatelles du monde et qui n'arrêteroient pas un moment un esprit bien fait. Vous êtes jalouse de l'autorité et vous donnez souvent des avis des sentiments de la communauté qui sont vos propres sentiments; vous avez de l'art en tout, et toujours un dessein. Vous voulez persuader, vous voulez plaire, et vous n'avez point cette unité d'intention qui est la vraie simplicité. Vous avez trop d'envie d'être aimée : je suis très-persuadée que vos intentions sont bonnes, et que vous voulez par ces voies-là porter au bien celles qui dépendent de vous; mais si vous vouliez repasser sur le passé, vous verriez que ces moyens ne vous ont point réussi; encore une fois, vous n'avancerez jamais dans la vertu que par votre humilité, par votre attachement à vos règles, par sacrifier vos lumières à celles de vos supérieurs, par aimer la dépendance, par la persuasion que vous

en avez besoin, et par renoncer à cette force et sagesse toute mondaine dans laquelle vous mettez votre confiance. O ma chère fille, que la force qui vient de la présomption est faible, et qu'elle attire de profondes humiliations ! Vous aimez le commandement et vous n'y serez jamais propre que vous n'ayez bien obéi. Vous ne faites dans les charges que les fonctions d'autorité; vous raillez sur ce que vous ne savez qu'employer les autres, et il est vrai que vous ne travaillez guère vous-mêmes. Quand vous êtes en état de subalterne, vous embarrassez par vos compliments, par vos éloignements affectés; enfin on ne voit jamais cette simplicité qui fait souvent conseiller et décider avec plus d'humilité qu'il y en a dans toutes ces manières de s'humilier extérieurement. Mettez-vous bien dans l'esprit qu'on n'en fait pas longtemps accroire aux autres, que la vérité seule se soutient, et qu'on ne vous croira jamais que ce que vous serez en effet. Ne vous découragez point, ma chère fille, à la vue d'un si grand ouvrage : Dieu peut tout, et veut tout pour nous quand nous le voulons bien; mettez votre force à entreprendre de changer, et à faire valoir les talents qu'il vous a donnés et dont vous lui rendrez compte. N'ayez nulle confiance en votre courage; devenez petite, croyez que nous avons raison dans tout ce que nous vous reprochons; prenez un guide, mais ne veuillez pas le conduire; profitez du temps où nous sommes et employez tout celui de votre noviciat à détruire tous ces défauts. Priez beaucoup, n'ayez qu'un seul désir qui est de plaire à Dieu; n'ayez ni desseins ni vues;

dites simplement et succinctement ce que vous pensez, et n'y retournez plus; renoncez à cette envie d'être aimée; soyez régulière, gardez le silence, renfermez-vous dans vos devoirs, ne veuillez point tout savoir, refusez les confidences et les discours inutiles. Que votre zèle soit pour vous présentement, sans penser aux autres, et pardonnez-moi ce qui pourroit vous fâcher dans cette lettre que je vous écris devant Dieu et par l'intérêt de sa gloire, du bien de votre maison et de la véritable amitié que j'ai pour vous.

169[1]. — A MADAME DE BUTERY.

Janvier 1693.

Au nom de Dieu, ma chère fille, priez vos proches de ne vous point charger de leurs affaires; il est plus aisé à un mousquetaire et à un page de venir droit à moi que de passer par vous. Toutes les commissions que votre bon cœur vous fait prendre avec affection, vous dissipent et vous tirent hors de cette maison dans laquelle vous devez vous renfermer tout entière. Vous êtes d'un caractère si vif, si actif et si empressé que les seules occupations de votre emploi vous seront dangereuses; que sera-ce si vous y joignez les affaires de vos proches et de vos amis?

[1] *Lettres édifiantes*, t. I, l. 103. — *Lettres pieuses*, p. 1465. — Les deux recueils donnent à cette lettre la date de 1688; mais la note 1 de la page suivante et qui appartient aux *Lettres pieuses* indique que c'est une erreur, et qu'il faut mettre 1693.

Tous vos défauts viennent d'une bonne cause; mais les effets en sont contraires à votre vocation qui demande un sacrifice de tout ce qui est du monde pour vous donner toute à Dieu. Vous ne serez ni contente ni parfaite qu'autant que vous marcherez dans ce chemin-là; vous n'accorderez jamais l'une avec l'autre, et toutes vos prières seront inutiles tant que vous vous répandrez dans le dehors. Faites de sérieuses réflexions devant Dieu là-dessus, je vous prie; parlez-en à votre mère [1] qui vous dira mieux que moi les obligations de l'état que vous voulez embrasser [2]; portez-lui cette lettre tout simplement et priez-la de vous donner ses avis, car j'ai grand désir de vous voir formée pour cette maison; je le demande souvent à Notre-Seigneur.

170[3]. — A MADAME DE BRINON.

Ce 2 février 1693.

Je vais presque tous les jours à Saint-Cyr avant le jour; le Roi est dans ma chambre quand j'en reviens, et j'ai grand besoin de repos quand il est parti; ce sont les seules raisons, madame, qui m'empêchent de vous écrire autant que je le voudrois;

[1] « La mère Priolo, supérieure temporaire de la maison de Saint-Louis. »

[2] Les Dames de Saint-Louis étaient alors au noviciat pour faire les vœux solennels.

[3] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 61. — *Lettres agréables*, p. 1032. — *Lettres à Mme de Brinon*, p. 472.

vos lettres me font toujours plaisir, et, malgré mes embarras, sont lues avec attention d'un bout à l'autre.

Ce 3 février 1693.

Je reprends ma lettre pour vous dire que je partage vos peines, mais il y en a partout, et elles nous sont bonnes. J'ai parlé de mon mieux sur le mariage de Mlle de Guedani [1], et quoique je n'aie pu vous répondre, je n'ai pas oublié votre vivacité là-dessus; si le mariage proposé réussit, elle sera bien mariée. Ce n'est pas grand malheur que la petite de Garges serve, pourvu qu'elle tombe en bonnes mains; un des malheurs de notre siècle est que tout le monde veut s'élever au-dessus de son état; vous me direz que j'en parle bien à mon aise; mais Dieu sait si j'ai voulu m'élever. Je ne puis vous dire à quel point je suis contente de M. et de Mme de Blaire [2]. Quant à la misère des provinces, nous ne l'ignorons pas ici, et on voudroit de tout son cœur la soulager, mais on est pressé de tous côtés; priez, et faites prier incessamment pour la paix; après cela il n'y a point de biens qu'on ne puisse espérer.

Nous avons pensé perdre Mme de Monchevreuil, elle est hors d'affaire; elle se disposoit à la mort avec une paix et une joie admirables. La petite vérole est à

[1] « Cette demoiselle de Guedani, dont le nom retourné est d'Anguien, étoit fille naturelle de M. le Prince. » Note des *Lettres agréables*. — « Elle étoit jolie et pleine d'esprit, » dit Saint-Simon. On l'appelait aussi Mlle de Châteaubriand, et elle avait été élevée à Maubuisson. Nous verrons qu'elle épousa le marquis de Lassay.

[2] La dame était nièce de Mme de Brinon, et Mme de Maintenon l'avait mariée à un fermier général.

Saint-Cyr, et toutes nos Dames enfermées dans leur noviciat. Nanon et moi gouvernons la maison. Bonsoir, madame; on me fait finir plus tôt que je ne le voudrois [1].

---

171 [2]. — A LA MÈRE MARIE-CONSTANCE,

religieuse de la Visitation, maîtresse des novices de Saint-Louis.

Février 1693.

Je ne puis vous exprimer la joie que j'ai eue aujourd'hui, ma chère fille, en voyant nos filles faire l'office; la manière dont elles l'ont prononcé, les cérémonies qu'elles font, de sorte qu'il ne paroît qu'un même mouvement, m'ont donné l'idée des premiers chrétiens qui n'étoient qu'un cœur et qu'une âme; je prie Notre-Seigneur de rendre leur intérieur conforme à cet extérieur. J'aime mes chères filles si tendrement et si solidement, que je ne puis leur voir faire le moindre pas vers la perfection sans en être ravie; j'en ai versé des larmes de joie aujourd'hui; et si elles continuent comme je l'espère, je serai trop bien payée des petites peines que je prends pour elles.

[1] La Beaumelle ajoute cette phrase de son invention : « Et c'est ce roi que vous aimez tant ; il vous fait souvent de ces malices-là. » (T. II, p. 230 de l'édition de 1756). Il n'y a pas un mot de cela dans les trois manuscrits que j'ai sous les yeux.

[2] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 153. — *Mémoires des Dames de Saint-Cyr.*

172[1]. — A MADAME DU PÉROU.

27 février 1693.

Votre lettre est du 11 de ce mois, et voici le premier moment que je trouve pour vous répondre; je vais le faire article par article. Je trouve très-bien que vous preniez les oraisons de M. l'abbé de Fénelon; vous savez si j'estime ce qui vient de lui; ses écrits et ses discours ne peuvent faire du mal qu'à ceux qui sont mal disposés et qui prennent une partie de ce qu'il dit sans prendre le tout; cependant, comme je vous souhaite obéissance en tout, je voudrois que vous montrassiez à nos mères[2] tout ce que vous lisez, et que vous fussiez contente de tout ce qu'elles vous donneroient ou refuseroient.

Je vous appellerai comme vous le voudrez, ma chère fille, et quoique très-indigne mère, je ne vous résisterai point là-dessus; il y a longtemps que je suis persuadée que c'est cette digne mère qui vous manque, et que je me prends à ce besoin-là de la plupart des fautes que font mes filles. Je ne me souviens plus de ce que je vous ai dit dans notre dernière conversation, mais comme je pense toujours les mêmes choses, il me sera aisé de vous les redire, puisque vous ne vous lassez point de les entendre. Je vous ai peut-être dit qu'il ne suffit pas, pour une religieuse de Saint-Louis, de ne penser qu'à soi, de se

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 156. — *Mém. de Languet de Gergy*, t. I.

[2] Les religieuses de la Visitation qui avaient alors le gouvernement de la maison et du noviciat.

contenter de sa sanctification particulière, sans se croire chargée des autres; il vous faut un grand zèle, étendu et infatigable, un courage à l'épreuve de toutes les difficultés qu'on trouve dans soi et dans ceux que l'on conduit, car votre maison est si grande qu'il n'y aura guère d'emplois où l'on n'ait quelqu'un à conduire; il vous faut une régularité qui ne se démente jamais, et poussée jusqu'aux plus petites choses, et que vous ne receviez point de sujets qui les méprisent, quelque mérite qu'il puissent avoir d'ailleurs; ils sont pernicieux dans les communautés, où il faut de la simplicité, de l'uniformité et de l'obéissance en tout et partout. Je conviens avec M. l'abbé de Fénelon que ce n'est là que l'écorce de la religion, et une hypocrisie si le dedans n'est à Dieu, et si cet intérieur n'est un effet de l'intérieur; mais les supérieurs ne peuvent que régler le dehors et attendre qu'il plaise à Dieu de toucher le cœur. Seroit-il meilleur, quand on connoît une fille irrégulière, étourdie, dissipée, de la convier à ne se pas contraindre extérieurement, de peur d'être hypocrite et de la rendre par là le scandale d'une maison, et l'exemple d'une tolérance qui mettroit les supérieurs hors d'état de reprendre aucunes fautes? Soyez ferme dans ces principes, sans qu'on puisse les ébranler par les subtilités de certains caractères qui font consister l'esprit à trouver des difficultés à tout; allez dans les voies communes et établies; profitez de ce que vous voyez présentement dans le secours que Dieu vous a donné et dont nous avions si grand besoin. Voyez ce que nous avons fait en

prenant un autre chemin : nous voulions une piété solide éloignée de toutes les petitesses des couvents ; nous voulions de l'esprit, de l'élévation, un grand choix dans nos maximes, une grande éloquence dans nos instructions, une liberté entière dans nos conversations, un tour de raillerie agréable dans la société, de l'élévation dans notre piété, un grand mépris pour les pratiques des autres maisons[1] ; vous savez où nous avons été et d'où il faut revenir ; vous l'avez vu, revenons donc de bonne foi et avec une grande humilité ; prenons tout ce que l'on nous propose pour nous y tenir inviolablement, pour l'observer et pour le faire observer, tant que nous vivrons, sans nous relâcher sous quelque prétexte que ce soit.

Je suis très-édifiée de la manière dont on fait les pénitences au réfectoire ; et je suis très-persuadée que ces humiliations sont très-solides et très-nécessaires dans les communautés. Mme de Monfort[2] m'écrivoit, il y a quelques jours, qu'elles étoient bien propres à faire mourir l'orgueil ; je lui répondis que c'étoit leur panégyrique. En effet, qu'y a-t-il de meilleur que ce qui détruit la cause de nos maux ? Ne regardez point ces pratiques comme passagères ; il faut qu'elles demeurent dans notre maison. Observez tout ce que font nos saintes mères ; formez-vous sur ces exemples, voyez leur fermeté et leur douceur : avec quelle liberté elles

[1] Voilà le plan primitif de l'éducation de la maison de Saint-Louis, plan qui ne réussit pas, et que Mme de Maintenon avait déjà en partie réformé.

[2] Nous avons déjà dit qu'elle était dans un couvent de Melun.

vous entretiennent, avec quelle gravité elles vous reprennent, en peu de paroles, sans émotion et toujours se possédant elles-mêmes; je n'ai encore rien vu dans tout ce qu'elles ont établi et proposé qui ne soit à mon sens très-utile et très-solide pour le gouvernement de votre maison; prenez-en le plus que vous pourrez; surtout apprenez à obéir, à soumettre votre jugement sans lui laisser la liberté de se révolter au dedans; croyez qu'elles voient plus clair que vous et que vous avez souvent tort. Employez bien ce temps de retraite que Dieu vous donne présentement; livrez-vous à lui tout entière, sans conditions, sans réserve, et dans cet esprit de sacrifice dont M. l'abbé de Fénelon vous parla si bien; humiliez-vous avec vos sœurs, gagnez-les toutes par votre charité. Adieu, ma chère; ma lettre est trop longue, mais elle l'auroit été encore davantage si on ne m'avoit pas obligée de la finir.

Je reprends ma lettre pour vous dire encore un mot sur cette contrainte qu'on prétend qui est dans les communautés régulières et qui est inutile. Le silence et la séparation est la pratique la plus sainte et la plus habile qu'on y puisse établir [1], et c'est ce qui fait que ces maisons subsistent dans l'esprit de leur institut, et édifient le monde entier. Quand vous serez dans les charges et que vous ne serez pas

[1] Mme du Pérou était la Dame de Saint-Louis qui, dès l'origine, avait le mieux compris le but de l'institution : aussi était-ce la confidente ordinaire de Mme de Maintenon pour toutes les choses de bon sens et de pratique. On voit qu'elle ne craignait pas de lui donner les raisons secrètes et pour ainsi dire humaines de certaines observances religieuses.

fidèle à y garder le silence qui vous sera marqué par vos règlements, vous ne serez pas trois mois sans vous lier ou vous brouiller, et l'un et l'autre sera également nuisible à votre emploi et à votre perfection. O Dieu! qu'il faut de préservatifs contre notre foiblesse! et que c'en est un bon que celui d'une contrainte qui nous fait passer la vie avec des personnes que nous ne pourrions souffrir un mois de suite, si nous étions exposées à tous les défauts que nous verrions en elles, et qu'elles verroient en nous! C'est cette malheureuse liberté qui perd tant de couvents où, en se communiquant ses peines, ses dégoûts, ses murmures, ses tentations, ses inventions pour secouer le joug, on tombe dans les plus grands scandales... M. le Dauphin entre; adieu, ma chère fille.

Je rouvre ma lettre pour vous dire qu'on m'envoya, il y a quelques jours, à la lingerie pour voir ce qui s'y faisoit et pour y tenir la place d'aide de Mlle de Monchi qui y étoit en chef; nous travaillâmes deux heures en silence, car je ne compte point l'avoir interrompu de lui avoir demandé de l'ouvrage, et quelque temps après quelques autres questions nécessaires. On aura grand tort de dire que les emplois dissipent; car on pourra plus véritablement dire le soir qu'on aura prié sans cesse. Quand on veut s'agiter en servante plutôt que de s'occuper en religieuse, et que l'on y ajoute la liberté de parler, l'ouvrage extérieur n'avance point, et l'ouvrage intérieur recule beaucoup. J'allois aussi à une classe régler la journée; je vous assure qu'il étoit quatre heures après midi quand je n'avois pas dit vingt

paroles, et j'y étois depuis dix heures et demie. C'est l'erreur de Saint-Cyr de dire que la fatigue des classes est grande, parce qu'il faut toujours parler; vous ferez beaucoup mieux partout quand vous parlerez moins; c'est un défaut que je crois vous avoir communiqué, car je l'ai en effet, et cela vient de trop de confiance en ce que nous disons, qui nous fait croire qu'à force de raisons nous persuadons; c'est une conduite que Dieu ne bénit pas : il faut dire peu et lui laisser le soin du reste. Adieu; vous voyez que je ne puis finir sur des matières qui me tiennent tant au cœur.

173[1]. — A MADAME DE BRINON.

28 février 1693.

Il faut, madame, s'attendre à toutes sortes d'injustices de la part du monde, il veut juger de tout et juge toujours en mal : M. Pellisson vivoit d'une manière exemplaire, et parce qu'il ne s'est pas confessé, il étoit huguenot[2]. On n'a ici nulle attention à

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 155. — *Lettres de Mme de Brinon*, p. 453.

[2] Pellisson mourut le 7 février 1693. « Il étoit logé depuis grand nombre d'années dans un appartement de l'hôtel abbatial de Saint-Germain-des-Prés, y étoit assidu aux offices, les fêtes et dimanches, et y faisoit souvent ses dévotions. La promptitude de sa mort fit courir le bruit qu'il auroit eu bien le temps de se confesser s'il avoit voulu, mais que sa première religion ou n'avoit pas été changée de bonne foi ou avoit pris le dessus dans ses derniers moments. Les protestants le publièrent tant qu'ils purent; mais le tissu de la longue vie de Pellisson depuis sa conversion, son savoir, son esprit et sa probité généralement reconnus avant

la vie, et on compte pour tout de recevoir les sacrements à la mort. Le pauvre homme ne se croyoit pas si mal, et remit le curé au lendemain; mais, madame, il faut laisser dire; votre ami est jugé présentement par notre unique juge, je suis persuadée qu'il est bien heureux.

Le Roi se porte parfaitement bien, il travaille beaucoup à ses affaires; je me porte mieux que jamais, je travaille beaucoup, de mon côté, sans espérance de voir la fin de mon ouvrage; Dieu fera tout ce qu'il lui plaira.

J'ai parlé à M. le Prince à Marly, je l'ai prévenu, je l'ai loué et excité sur l'établissement de Mlle de Guedani; mais je n'ai pas lieu d'espérer que cela réussisse à la manière dont il me répondit.

Mademoiselle de Radouay [1] sera bien heureuse si elle demeure aux Ursulines de Pontoise; j'ai tant de filles partout, que je ne puis fournir aux honnêtetés que je voudrois faire dans les maisons qui les reçoivent.

174[2]. — A MADAME DE BRINON.

A Chantilly, 8 mars 1693.

Les affaires de Mme de Brunswick, madame, sont devenues affaires d'État, desquelles par consé-

et depuis son changement de religion, répondirent suffisamment au scandale qu'on essaya de répandre sur sa fin. » (Addit. au Journal de Dangeau, t. IV, p. 256.)

[1] C'était une nièce de la Dame de Saint-Louis.

[2] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 167. — *Lettres à Mme de Brinon*, p. 474.

quent ni vous ni moi nous ne devons plus nous mêler; il faut qu'elles se traitent par les ministres et que nous nous contentions de faire des vœux pour sa satisfaction; je m'y intéresse autant que j'ai jamais fait, et suis fâchée d'y être inutile.

Madame la Princesse est bien vive sur le mariage de Mlle de Guedani, et j'espère en venir à bout; on ne peut assez admirer, en toute occasion, la vertu de cette princesse. Adieu, madame; je suis ici dans un grand repos, le Roi s'y plaît tout à fait; mais le temps est effroyable.

175[1]. — A MADAME DE BRINON.

10 mars 1693.

C'est par l'envie que j'avois de répondre moi-même à M. de Cantiers [2] que je lui ai fait attendre si longtemps une réponse; je n'en ai pu trouver le moment, et enfin j'ai chargé une personne de la lui faire.

Je n'ai su votre mal, madame, que lorsqu'il a été passé. Comptez que je ne suis pas à moi et que tous mes amis me doivent regarder comme morte pour eux. Je ne puis garder ni mesures ni bienséances, je ne puis montrer que ce que je suis; mais il me semble que je n'ai point tort et que c'est le temps qui me manque. Vous avez bien répondu à la pauvre femme, madame. Le Roi voudroit, aux dépens de

[1] *Lettres agréables*, p. 994. — *Lettres édifiantes*, t. I, p. 127.
[2] Voir la note de la p. 88.

tout, voir son peuple plus heureux; j'espère que Dieu s'apaisera et que nous verrons la paix. Demandez-la incessamment et ne doutez jamais de mon amitié, malgré toutes mes irrégularités.

176[1]. — A MADAME DU PÉROU.

A Chantilly, ce 12 mars 1693.

Ma sœur de Loubert est la seule à qui je n'ai point fait réponse : je n'avais pas gardé sa lettre, et c'est ce qui me l'a fait oublier. Ni vous ni elle ne l'en croyez pas plus mal avec moi, et vous avez raison, car je l'aime plus que jamais je n'ai fait.

Je suis bien fâchée de n'avoir pas entendu le père Bourdaloue : j'espère qu'il voudra bien venir un soir pour moi.

Vous ne sauriez manquer à tout disposer pour la prise d'habit de mes filles; mais comment pouvez-vous êtes incertaine là-dessus? Le jour n'est-il pas arrêté avec celui qui prêche et avec celui qui fait la cérémonie? Pour moi, je serai également prête jeudi et vendredi. M. Racine, qui veut pleurer ma sœur de Lastic [2], aimeroit mieux vendredi; ce n'est

[1] *Lettres agréables*, p. 1151.

[2] Cette demoiselle avait fait le personnage d'Assuérus dans toutes les représentations d'Esther qui s'étaient faites devant le Roi et toute sa cour. Racine, même après que ces représentations eurent cessé, resta en relations de piété et d'amitié avec les Dames de Saint-Louis, et il ne manqua d'assister à aucune prise d'habit de ses anciennes actrices. Ainsi que le dit ici Mme de Maintenon, il pleurait pendant toute la cérémonie. (Voir l'*Histoire de la maison de Saint-Cyr*, p. 99).

pas une raison pour rien changer [1]. Avertissez-moi seulement le plus tôt que vous pourrez.

Je suis entièrement de l'avis de notre mère (Priolo) sur la cloche du tour, et ravie en même temps de la modestie qui vous a fait hésiter. Il faut que vous soyez humbles et plus raisonnées que les autres religieuses pour expier votre premier éclat.

177[2]. — AUX RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS[3].

Mars 1693.

Je ne crois pas avoir besoin de vous assurer, mes chères filles, que mes intentions pour le bien de votre maison sont droites : vous n'en doutez point, et vous ne devez pas douter aussi que ceux qui sont chargés de votre conduite ne soient capables de juger de ce qui vous est le plus avantageux. J'espère tout de la bonté de Dieu sur vous, et des moyens dont il se sert pour vous sanctifier ; mais, quelque profit que vous en fassiez, vous serez jeunes pendant longtemps, et c'est ce qui me fait désirer de vous donner

[1] Aucune des novices qui firent profession à cette époque ne resta à Saint-Cyr. Elles étaient toutes destinées à d'autres couvents. Mlle de Lastic entra aux Carmélites de la rue de Grenelle.

[2] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 157.

[3] « Cette lettre fut écrite à l'occasion de quelques filles âgées et expérimentées, que l'on jugea être nécessaire de recevoir pour être religieuses de Saint-Louis, sans avoir égard ni à la naissance, ni à ce qu'elles n'avoient pas été élevées dans la maison ; le Roi n'ayant pas encore permis alors comme il a fait depuis par de nouvelles lettres patentes d'en pouvoir recevoir d'autres en cas de nécessité. » (Note des *Lettres édifiantes*).

quelques filles qui le soient un peu moins; après cela, vous attendrez vos demoiselles et demeurerez dans les termes de votre fondation. Le Roi a si bien compris qu'il falloit déroger en faveur d'une communauté naissante qui ne pouvoit se passer de quelques sujets avancés en âge, qu'il a permis, par prévoyance, que l'on en prît sans égard à la naissance ni à la jeunesse [1]. Ce n'est donc pas agir contre ses intentions mais les suivre, de vous donner présentement quelques secours qui joignent à votre zèle un peu d'expérience; vous ne seriez pas religieuses de la règle de Saint-Augustin, si le défaut de noblesse leur attirait votre mépris, et on pourroit même dire que vous ne seriez pas chrétiennes, puisque Dieu n'a point fait de ces différences : il a voulu différents états parmi les hommes, mais il n'exclut personne de son royaume. Vous êtes à lui, vous voulez y être de plus en plus; jugez comme lui, recevez les filles que nous mettons au noviciat, traitez-les cordialement, désirez et demandez que ce soit de bons sujets; et, malgré toutes ces raisons, s'il s'élève en vous quelque répugnance, sacrifiez-la, je vous en conjure, à la déférence que vous avez pour mes sentiments. Il est aisé de se soumettre quand on ne nous demande rien qui choque nos inclinations, mais la vertu et même la seule amitié que vous avez pour moi vous en demandent davantage; ma précaution est peut-être inutile : vous savez que je voudrois toujours vous persuader et jamais vous contraindre.

[1] Ces religieuses étaient au nombre de quatre : la principale était Marie-Anne Hallé qui devint supérieure en 1703.

178[1]. — A MADAME DE BUTERY.

Avril 1693.

En commençant cette lettre, ma chère fille, je me préparois à vous donner des avis comme vous le désirez; mais j'ai vu, en finissant de lire la vôtre, que vous vous connoissiez, quand vous dites que vous allez vous attacher à vos règles et aux pratiques religieuses. C'est tout ce que vous avez à faire; il n'y a que Dieu qui puisse vous en donner la force; je ne suis ni rebutée de vous, ni mal contente; je ne sais rien des avis que vous donnez à vos supérieurs, et je ne connois personne dans la communauté qui ne vous aime et ne soit persuadé de votre cœur, de votre piété, de votre charité, et de l'envie que vous avez d'être utile à votre maison.

Redoublez votre attention à modérer votre vivacité qui se montre à tout ce que vous faites; vous ne vous donnez pas le temps de mettre votre voile, vous oubliez les heures, et faites quantités de distractions; tout cela, ma chère fille, ne sont pas des péchés, mais ce sont des défauts fort contraires à la modestie et à la régularité religieuse, surtout dans une maison comme celle-ci, où il faut être extrêmement exacte aux règles, aux heures, et aux bienséances. Tâchez, avant de vous engager dans les vœux solennels, de bien comprendre qu'il faut vous accommoder aux supérieurs et non pas accommoder les supérieurs à vous. Je désire ardemment que vous entriez

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 158. — *Lettres pieuses*, p. 1465.

dans notre œuvre, et que vous la serviez aussi bien que vous en êtes capable; car, sans vous vouloir flatter, ma chère fille, je n'en crois aucune dans la communauté qui ait de meilleures intentions que vous, qui soit plus attachée à ses supérieurs, qui soit plus véritablement chrétienne, qui parle mieux aux demoiselles, et qui leur soit plus propre en mille choses. Je vous donne le bonsoir.

179[1]. — A MADAME DE SAINT-PARS.

Ce lundi, 28 avril 1693.

Que voulez-vous faire d'extraordinaire, ma chère fille? n'avez-vous pas à vous exercer dans la pratique de toutes les vertus de votre état? n'avez-vous pas à garder vos constitutions le plus parfaitement qu'il vous sera possible? n'avez-vous pas à établir et à garder vos règlements dans toute leur exactitude sans y trouver aucune difficulté que vous ne vouliez surmonter? n'avez-vous pas à garder un silence exact afin qu'au dedans et au dehors on n'entende rien que d'édifiant? n'avez-vous pas à prendre patience dans les continuels embarras où l'obéissance vous a mise? n'avez-vous pas à la pratiquer cette obéissance dans le continuel rapport que vous devez avoir avec votre supérieure? Aimons les vertus de notre état, et gardons-nous de la subtile tentation de négliger ce que Dieu demande de nous pour faire

[1] *Lettres pieuses*, p. 1447.

ce qu'il ne nous demande point! Les femmes mariées aiment mieux servir les pauvres malades à l'hôpital que de servir leurs maris malades et leurs enfants; les religieuses cherchent des pratiques extraordinaires plutôt que l'accomplissement de leurs vœux et l'exercice de toutes les vertus de la religion. Je vous dis toujours la même chose : soyez humble, patiente, silencieuse, régulière; marchez dans la présence de Dieu, répondez à ses desseins en pratiquant tout ce que vos supérieurs veulent qui soit observé dans votre maison; rappelez les obligations de ces premières colonnes de tout cet édifice; songez si ce n'est pas là sur quoi vous serez interrogée et jugée; ne laissez pas encore une fois ce que Dieu vous demande pour ce qu'il ne vous demande pas. La Capucine doit immoler son corps en sacrifice; la Dame de Saint-Louis doit se sacrifier par le zèle et la fidélité pour l'établissement de la nouvelle fondation de la maison de Saint-Louis.

180[1]. — A MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE CHARTRES[2].

Le 7 mai 1693.

Puisqu'on est déterminé à faire un ordre singulier de Saint-Cyr, je voudrois bien que vous fissiez un

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 166. — *Avis aux religieuses de Saint-Louis.*

[2] Elle lui envoie le projet d'un petit traité qu'elle désiroit qu'il fît sur l'esprit de l'Institut des religieuses de Saint-Louis, et qu'il fit en effet, conjointement avec M. de Fénelon. Le plan de Mme de Maintenon fut exactement suivi. Elle y fit aussi de nombreuses

petit ouvrage qui seroit intitulé : l'*Esprit de l'Institut des filles de Saint-Louis.*

Que vous élevassiez le bonheur d'être appelées à instruire et à élever tant de demoiselles qui passeront par cette maison ; que vous traitassiez succinctement combien l'éducation doit être étendue, par les différents états où elles seront appelées, mais combien cette éducation doit être renfermée dans l'Institut et les pratiques de la religion ; que vous parlassiez sur la perfection des vœux ; que vous fissiez comprendre, aux Dames, le bonheur d'être dans une communauté où elles n'ont rien apporté, où tout est égal et avec quelle union elles doivent vivre n'ayant aucune des occasions qui désunissent quelquefois les autres ; qu'en leur inspirant une grande estime pour tous les autres ordres religieux, vous leur fassiez sentir tout l'avantage du leur qui les sépare et les rend tout à fait indépendantes des intérêts du monde, ne pouvant ni lui donner, ni recevoir de lui ; quelle reconnaissance cet état indépendant leur doit donner pour Dieu et pour leur fondateur ; mais en même temps combien elles doivent éviter la hauteur que cette indépendance inspire. Qu'elles doivent, au contraire, regarder avec humilité que c'est leur pauvreté et la charité du Roi qui les a rassemblées ; qu'elles doivent aimer cet état humiliant et le considérer souvent comme un préservatif contre la grandeur de leur Institut ; l'ap-

corrections et additions, de telle sorte que ce livre doit être regardé comme son ouvrage. Il fut imprimé en 1699 à l'imprimerie royale. (Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 123).

plication qu'elles doivent avoir pour épargner afin d'aider aux demoiselles; qu'elles doivent entrer dans les sentiments des bons pères et des bonnes mères qui s'épargnent tout pour établir leurs enfants.

A l'égard de la chasteté, combien elle doit être pure dans une maison qui sera toujours remplie de jeunesse et d'un sexe qui doit se tenir caché; combien, par la situation de leur maison, elles seront exposées si elles ne s'enferment plus qu'aucunes religieuses; combien, au dedans, leur séparation doit être grande entre les Dames et les demoiselles; combien les punitions sévères pour les moindres fautes qui ont rapport à cette vertu; dans quel éloignement il faut être pour les hommes quelque proches qu'ils soient; dans quel respect pour les ministres de Jésus-Christ.

Le mérite de l'obéissance dans toutes les communautés, et combien il faut la pousser loin dans la leur, par le danger du désordre, si jamais les Dames montroient aux demoiselles quelques exemples de désobéissance; qu'il faut être exacte à l'obéissance jusqu'au scrupule, que ce n'est pas là qu'il faut appliquer cette liberté de l'esprit de Dieu, et combien il est aisé de l'avoir avec l'exactitude, etc.

Combien, pour la pratique de leurs vœux, la clôture doit être sévère; que plus les Dames en charges pour le gouvernement seront obligées d'avoir des commerces au dehors, plus les autres doivent se renfermer au dedans.

Qu'elles doivent aspirer à répandre partout l'odeur d'une vraie piété ayant à se soutenir par elles-

mêmes, ne pouvant tirer de secours d'aucune autre maison ; combien elles ont besoin d'être intérieures pour s'acquitter de leurs devoirs, et d'avoir un extérieur édifiant, étant toujours observées par une troupe de jeunesse aisée à scandaliser, etc.

Avec quelle fidélité elles sont obligées de suivre les intentions de leur fondateur en ne se départant jamais, sous quelque prétexte que ce soit, du soin des pauvres demoiselles, en ne recevant jamais de bienfaits, en ne prenant point de pension quelque bien qu'on leur offrît, n'étant chargées que de celui pour lequel la fondation est faite, et ne pouvant espérer de récompense pour les bonnes œuvres que Dieu ne leur demande pas. Qu'elles ne parent leur église que pour la décence et la propreté; qu'elles ne se donnent point de commodités particulières, et que tous leurs soins et leurs épargnes soient uniquement pour les demoiselles; qu'elles conservent l'éloignement qu'elles ont pour les parloirs.

Qu'elles ne se laissent introduire nulles nouveautés dans leurs habits, nulles diversités dans la direction; avec quelle fermeté les anciennes doivent faire subsister cet esprit de l'Institut; combien elles doivent l'aimer et l'estimer, et inspirer ces sentiments aux jeunes. Il faut bien marquer cet endroit qui leur défend de donner et de recevoir ni pour elles ni pour les demoiselles, et les exhorter à l'observer exactement sans se servir des exemples de dispense qu'on pourroit avoir donnés dans les premiers temps; que bien loin de prier leur évêque d'accorder des entrées chez elles, elles doivent lui demander in-

stamment de n'en accorder que le moins qu'il lui sera possible; quelle conduite elles doivent garder, si des princes et princesses, se servant du droit qu'ils ont dans les fondations royales, entroient chez elles, qu'il n'y ait que les supérieurs qui leur parlent, et que les autres s'éloignent le plus qu'elles pourront.

181[1]. — A MADAME DE RADOUAY.

A Marly, 7 mai 1693.

Je ne vous vois pas assez souvent pour vous dire les fautes que vous faites sur la simplicité; mais je crois que vous devez vous appliquer à un silence intérieur, c'est-à-dire à ne pas donner une grande liberté à vos pensées, à éviter les réflexions, les jugements, les raisonnements, je dis au dedans de vous, et à marcher tout uniment par l'observance des règles au jour la journée, sans plan, sans projet, et vous laissant conduire. Soyez simple aussi dans vos paroles, évitez ce qui s'appelle tour d'esprit et sens caché, disant oui ou non, sans exagération, sans affirmation et sans désir de persuader qu'autant qu'il plaira à Dieu. Le grand silence que l'on vous impose vous aidera à devenir simple; la conversation aiguise l'esprit et fait de grands maux. Ne retournez point sur ce que les autres font, ni sur ce que vous faites vous-même : par exemple, vous m'écrivez sans avant-propos et sans fin, cela est

[1] *Lettres pieuses*, p. 1601. — *Lettres édifiantes*, t. III, l. 165.

très-bien ; vous voulez que je remarque cette simplicité, et cela n'est plus simple ; il faut être sans toutes ces réflexions qui viennent de l'amour-propre ; parler peu, parler brièvement, écrire de même, et tout comme il vient dans l'esprit, sans dessein de bien écrire. Il y a des personnes à qui les fautes, en pareilles occasions, seroient bien meilleures que la perfection. Vous voulez être parfaite, ma chère fille, vous le serez si vous ne le voulez que pour Dieu ; étudiez votre Institut, et demandez sans cesse à Notre-Seigneur que le désintéressement, la droiture et l'indépendance qu'on vous marque, ne vous portent jamais à la fierté ; plus notre Institut est grand, plus nous nous devons appliquer à être simples, humbles, pauvres, mortifiées, silencieuses : l'orgueil corromproit tout. Vous ferez bien de vous adresser à notre mère pour la communion et pour toutes les autres choses.

182[1]. — A MADAME DU PÉROU.

Compiègne, le 21 mai 1693[2].

J'ai passé une partie du jour de la fête dans les Carmélites dont je suis très-édifiée : elles sont pau-

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 169.

[2] Le 18 mai, Mme de Maintenon était partie de Versailles avec le Roi qui allait prendre le commandement d'une de ses deux armées de Flandre. La plupart des princesses, ou, comme l'on disait, *les dames* l'accompagnaient. « Mme de Maintenon, dit Dangeau, étoit seule dans une calèche du Roi. » On s'arrêta à Compiègne, les 20 et 21 mai, à cause de la Fête-Dieu.

vres et ravies de l'être; leur maison est petite, comme leur jardin, sans qu'elles désirent de l'accroître; elles ne demandent qu'une subsistance très-frugale, et trouvent que les dots qu'on vient de régler sont magnifiques, quoique la plupart des autres couvents s'en plaignent; ces bonnes filles n'ont qu'une petite chambre pour chapelle, et une pareille pour leur chœur; tout y respire la propreté et la pauvreté, et je vous assure que je n'ai rien vu qui inspire tant la piété. J'ai bien pensé à vous à qui je rapporte presque tout ce que je vois, et à vous conjurer d'aimer la pauvreté; vous l'avez vouée, il faut la pratiquer en tout. Dieu a permis que le Roi le plus magnifique qui ait jamais été vous bâtît une maison très-simple, et qui n'a de beauté que par la grandeur qui lui étoit nécessaire pour contenir un aussi grand nombre de personnes; ne souffrez jamais, je vous en conjure, qu'on y mette aucun ornement sous quelque prétexte que ce soit; que votre sacristie soit propre, mais sans richesses, et quand vous aurez à faire des ornements, qu'ils soient simples; ce n'est point par la magnificence que Dieu est honoré, mais par la piété solide qui sera, comme je l'espère, dans votre communauté. MM. de Saint-Lazare font le service avec une gravité et une majesté très-propre à exciter la ferveur; vos cérémonies sont belles; tenez-vous-en là, et ne souffrez jamais que, par un zèle très-faux, on veuille orner votre chapelle et vos autels; pour cela on demande, et on reçoit de toutes mains; cela vous est défendu, et Dieu a permis qu'on ait pris des pré-

cautions qui vous marquent sa volonté. Soyez pauvres en tout, mes chères filles, vivez frugalement, donnez-en l'exemple aux demoiselles que vous élevez; épargnez pour elles, et soit que vos biens diminuent ou qu'ils augmentent, vivez toujours comme des filles qui ont fait vœu de pauvreté, et qui veulent se réduire au nécessaire afin d'étendre plus loin leurs charités. Édifiez, je vous en conjure, par votre simplicité en tout; tâchez de souffrir quelque chose pour la pauvreté, tantôt par la nourriture, tantôt par vos habillements, par la privation de quelques commodités, ou pour vous ou dans vos charges; et profitez de l'excellente instruction que vous avez sur cette matière dans un sermon de M. l'abbé de Fénelon. J'avoue que j'ai une grande envie que vous ayez une solide piété, et que vous ne la fassiez pas consister dans la multitude de prières au chœur, mais dans une prière continuelle par la présence de Dieu dans toutes vos actions.

Je voudrois qu'on travaillât beaucoup chez vous, ce sera une austérité utile, une épargne et une régularité; je trouve que le travail des mains est une sorte de pénitence, qu'il porte à l'abaissement et par conséquent à l'humilité; que c'est une facilité au recueillement, supposé qu'on le fasse en silence, selon vos règles; il n'y a rien dans le travail qui excite l'esprit, qui flatte l'amour-propre, surtout dans un travail simple, bas et commun, comme sera le vôtre; car je crois que vous ne ferez jamais rien de précieux et d'inutile, et que vous vous bornerez à tout ce qui est nécessaire pour votre maison. Je

compte qu'à l'avenir les demoiselles auront appris dans les premières classes tout ce qu'elles doivent savoir, et qu'ainsi vous pourrez dans les dernières les rendre laborieuses; ce ne sera pas un médiocre avantage pour le reste de leur vie. Ces bonnes filles, dont je suis si charmée, font tout ce dont elles ont besoin; elles filent pour la toile et pour les habits; elles font leur pain, leur jardin, etc., et n'ont presque nulle entrée d'ouvriers; je ne dis pas ceci pour vous, dont l'Institut est différent et vous nécessite à vous occuper des demoiselles; mais il est certain que si vous travaillez avec elles, vous épargnerez beaucoup d'argent et beaucoup d'inconvénients. Notre-Seigneur a travaillé longtemps dans une boutique, la sainte Vierge travailloit sans cesse, saint Paul travailloit de ses mains; que peuvent répondre à de tels exemples ceux qui dédaignent tout autre travail que celui de l'esprit, qui est souvent aussi dangereux que celui-ci est innocent? Je prie Dieu de vous mettre au cœur ce qui est le plus conforme à la volonté, à la gloire et à la bonne odeur de votre maison.

183[1]. — A LA MÈRE MARIE-CONSTANCE,

MAITRESSE DES NOVICES.

Au Quesnoy, 28 mai 1693.

J'ai reçu, il y a quelques jours, une lettre de notre mère Priolo, mais je n'y répondrai point, de

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 168. — *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 143.

peur que la politesse que je vous reproche quelquefois ne vous obligeât à m'écrire encore; je ne veux que la soulager, et je prie Dieu que le succès de son travail diminue un peu ses peines; la moitié du temps est passé, j'espère que nos chères filles emploieront si bien ce qui en reste, que joignant ce que vous leur apprenez tous les jours à ce que Dieu a mis dans leurs cœurs pour lui, Saint-Cyr sera tel que je le désire, et une maison de bonne odeur dans l'Église. Pour nous autres misérables vagabonds, nous avons fait un voyage assez pénible par le mauvais temps, les chemins encore plus vilains et les logements assez incommodes; plusieurs équipages sont demeurés, plusieurs dames ont couché sur des chaises n'ayant pas leurs lits, et je n'ai pas essuyé une seule de ces incommodités, parce que l'affection de mes gens va au devant de tout; j'ai seulement été fort lasse les soirs, et je me suis aperçue que je me donnois encore une nouvelle fatigue en travaillant trop en carrosse; mais il faut bien achever cet ornement inventorié que j'ai commencé pour votre église. Enfin nous sommes arrivés ici, qui est le lieu où nous devons nous séparer du Roi, et qui, par cette raison, a serré le cœur de tout le monde; vous jugez bien quelle part j'ai à la douleur publique [1].

[1] On arriva au Quesnoy le 25 mai. Le Roi y tomba malade et y resta jusqu'au 2 juin. Nous verrons plus loin qu'il y fut résolu un grand changement dans le plan de campagne. Le 2 juin le Roi alla joindre l'armée du maréchal de Boufflers près de Mons. Les dames restèrent au Quesnoy jusqu'au 4 juin et de là allèrent à Maubeuge, puis à Namur. Le Roi ne resta que six jours à l'ar-

Il devoit nous quitter le 29 de ce mois, mais le mauvais temps qui a rendu les chemins impraticables pour tout ce qu'il faut voiturer à la suite d'une armée, le fait remettre au 2 ou 3 juin ; voici, grâce à Dieu, le quatrième jour qu'il ne pleut pas ; le soleil ne paroît pourtant pas, et on est toujours dans la crainte. Le Roi s'occupe ici comme ailleurs, et finit tous les soirs la journée par le salut ; Dieu est partout et honoré partout : c'est une grande consolation. Sa Majesté est un peu enrhumée, j'espère que cela ne sera rien. Je vous assure, ma chère mère, qu'il a été aussi content de sa visite de Saint-Cyr que vous l'avez été [1] ; il trouve notre mère telle qu'elle est, et que nos Dames ont leurs manches trop basses, c'est-à-dire qu'on ne voit pas assez de toile blanche ; cela est vrai, ce me semble, et leurs bras n'en seroient pas moins cachés. Adieu, ma chère sœur, je vous embrasse de tout mon cœur ; je suis souvent à Saint-Cyr, et je m'unis à ce qui se fait à toutes les heures ; je regrette fort celle du dîner au réfectoire, et celle de la récréation ; ma santé est très-bonne.

184[2]. — A MADAME DE VANCY.

A Namur, ce 9 juin 1693.

Je vous ai déjà dit bien des fois que vous ne de-

mée, et pour les raisons qui sont expliquées dans la note 1 de la p. 314 ; il la quitta le 9 juin pour retourner à Versailles.

[1] Le Roi était allé faire ses adieux aux Dames de Saint-Louis le dimanche 17 mai.

[2] *Lettres pieuses*, p. 1504.

viez point vous contraindre sur ce qui me regarde, et que votre conscience sera bien pure quand elle n'aura plus rien à se reprocher qu'un peu de goût pour moi et pour mon commerce : je ne vous connois point de directeur qui ne vous donne volontiers l'absolution de ce péché-là. Je ne doute point du fruit de votre retraite ; tout le bien que je vois à Saint-Cyr s'est établi par ce moyen, et les sujets étant mieux disposés que jamais, il y a lieu d'espérer que les effets seront solides. Je vous l'ai dit bien souvent, on est instruit chez vous au delà du nécessaire, on y raffine sur la piété, et je ne crois pas que par le discours on puisse aller plus loin ; nous ferions tous des livres sur le renoncement le plus délicat, sur la conformité à la volonté de Dieu, sur l'amour désintéressé, sur la liberté des enfants, etc. ; si avec cela nous pratiquons, nous pouvons espérer d'aller loin, et sans cela, toutes nos lumières nous condamneront. Par exemple, êtes-vous désabusée de votre esprit? ne vous souciez-vous plus de le montrer? vous fixez-vous à un emploi qu'on vous donne? êtes-vous convaincue que vous n'aurez jamais grâce pour les choses où vous vous ingérerez par vous-même? aimez-vous les maux dont Dieu vous accable et toutes leurs circonstances? êtes-vous résignée à tous les contre-temps qui vous arriveront? êtes-vous persuadée qu'un bouillon qui vous est donné mal à propos est un effet de la Providence comme tout le reste? êtes-vous l'exemple de l'infirmerie par votre patience, par la facilité que vous apportez au service qu'il faut vous rendre? faites-vous par vous-

même ce que vous pouvez faire? êtes-vous réservée dans vos discours? êtes-vous résolue de mettre des œuvres effectives à la place des paroles? Si tout cela est en vous, les conférences ont produit ce qu'on devoit en attendre.

Voilà, ma chère fille, ce que le personnage que Dieu me fait faire à Saint-Cyr m'oblige de vous dire. Vous avez beaucoup reçu, et jusqu'à cette heure les fruits n'en sont pas assez solides, mais ils le seront à l'avenir, je l'espère; demandez-le pour moi, et je le demanderai pour vous.

185[1]. — A MADEMOISELLE D'AUBIGNÉ.

A Namur, 10 juin 1693.

Vous m'avez fait un grand plaisir de m'écrire, ma chère nièce, et j'en aurois encore un plus grand si vous vous portiez bien, mais il faut vouloir tout ce que Dieu veut. Ne songez qu'à le contenter, et avec cela je vous promets que la *mignonne*[2] et moi serons toujours satisfaites de vous. Je suis ravie de vous voir prendre les intérêts de Saint-Cyr et désirer que j'en sois contente, mais il ne faut pas désirer que ce soit pour mon plaisir; il faut une fin plus sainte, et je suis assurée que vous la devinerez bien. Rendez-vous utile à la maison, et pour me soulager et pour avoir part au bien qui s'y fait; mandez-moi les Dames qui font le mieux leur devoir et qui sont les

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 175.
[2] Mlle Balbien, gouvernante de Mlle d'Aubigné.

plus humbles; je sais que vous êtes sévère dans vos jugements; avancez-vous dans cette vertu dont il me semble que vous avez entrepris la pratique. Adieu, ma chère nièce. Je vous souhaite autant de santé que j'en ai présentement.

186[1]. — A LA MÈRE MARIE-CONSTANCE.

Dinant, 12 juin 1693.

Nous avons eu autant de peine à nous éloigner de Namur que nous en avions eu à nous en approcher. Nous fûmes hier onze heures et demie en carrosse tout de suite[2], et comme nous n'avions pas compté là-dessus, nous n'avions point mangé ni porté de quoi manger; c'était jour maigre; j'arrivai accablée de migraine, de rhumatismes, de lassitude et d'épuisement, et je trouvai un potage à l'huile pour tout régal. Un autre mal qu'on nomme moins hardiment s'est joint aux autres, et il n'y a qu'une lettre aussi vive et aussi réjouissante que la vôtre, datée du 9 de ce mois, qui peut me donner la force d'écrire; je m'en vais donc vous répondre.

Vous n'aurez, ma chère sœur, que la moitié de ce que vous me demandez : j'écrirai à ma sœur Marie-Constance, à elle-même, pour elle-même, et je n'écrirai point pour Saint-Cyr; je n'en ai pas le loisir

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 172. — *Lettres agréables*, p. 1018.

[2] Le Roi retournait à Versailles. Il séjourna les 10 et 11 juin à Namur, et les 12 et 13 juin à Dinant.

ni la force. Le témoignage que vous me rendez de ce qui s'y passe m'en donnerait le courage. Dieu veuille que ce que vous semez fructifie au centuple. C'est trop de dire que nos Dames vous donnent de bons exemples; je serois bien contente si elles suivoient les vôtres et si vous gardiez avec moi la même liberté qu'elles en me donnant vos commissions. M. Duchesne[1] recevra votre lettre que j'aurois voulu voir pour savoir l'état de la santé de notre chère mère[2]; mais je vous avoue que je désirerois fort qu'elle prît confiance en M. Fagon, qui est le premier médecin que nous ayons[3]. Duchesne a suivi Monseigneur en Allemagne; il ne reviendra de longtemps; je voudrois que pendant son absence vous vissiez M. Fagon, qui pourroit à l'avenir donner ses conseils par lettres. Je suis ravie que notre mère soit mieux : elle ne manquera plus d'eau de Sainte-Reine ni de tout ce qui sera en mon pouvoir.

Mme de Radouay m'écrit que Mme du Pérou fait des merveilles à la dépense pour réparer les désastres qu'elle y avoit faits. Dites-lui, je vous en conjure, que je souhaite de tout mon cœur qu'elle le croie ainsi; ce seroit une excellente disposition pour elle. Je ne lui réponds point, je ne le puis, et je l'entretiendrai bientôt.

Je serois encore plus fâchée que notre mère si vous finissiez une lettre sans me parler d'elle; je

[1] Médecin du Dauphin.

[2] La mère Priolo.

[3] Il fut nommé, cette année même, le 1er novembre, premier médecin du Roi, à la place de Daquin.

ne puis vous exprimer l'estime et l'amitié que j'ai pour elle ; elle me sera toujours chère.

J'espère faire d'aujourd'hui en quinze jours la récréation à vos côtés et entourée de mes chères filles. Je ne sais pourquoi je les désire si parfaites, car si je les aime avec tant de tendresse, malgré leurs défauts, que seroit-ce si elles étoient comme je les désire? Elles m'attachent trop au monde, ou, pour mieux dire, à la douceur de vivre avec des anges.

Le Roi est en parfaite santé, et n'a pas pris peu sur lui en sacrifiant les desseins qu'il avait eus au bien de ses affaires[1], qui s'est trouvé à envoyer en

[1] La fin de cette lettre est d'une assez grande importance, et peut servir à éclairer un point de la vie de Louis XIV, que ses ennemis ont indignement calomnié ou travesti. La plupart des historiens ont en effet raconté que, dans la campagne de 1693, Louis XIV tenait entre ses mains Guillaume d'Orange et pouvait sûrement anéantir son armée, quand toup à coup, par le conseil de Mme de Maintenon, et malgré les supplications de ses généraux, il prit la résolution de retourner à Versailles. Saint-Simon (Additions au *Journal de Dangeau*, 18 août 1715) ne craint pas de prononcer les mots de *flétrissure* et d'*acte honteux* pour qualifier la retraite du Roi, et il rappelle qu'il tint la même conduite et par des motifs aussi étranges en 1676 et en 1691. Voici maintenant ce qu'il dit dans ses *Mémoires*, qu'il a faits après ses *Additions* et ayant sous les yeux le journal de Dangeau :

« Le Roi partit le 18 mai avec les dames, fit avec elles huit jours de séjour au Quesnoy (voir la note de la page 296), les envoya ensuite à Namur et s'alla mettre à la tête de l'armée de M. de Boufflers, le 2 juin, avec laquelle il prit le 7 du même mois le camp de Gembloux ; en sorte qu'il n'y avoit pas demi-lieue de la gauche à la droite de M. de Luxembourg et qu'on alloit et venoit en sûreté de l'une à l'autre. Le prince d'Orange étoit campé à l'abbaye de Park (près de Louvain), de manière qu'il n'y pouvoit recevoir de subsistances et qu'il n'en pouvoit sortir sans avoir les deux armées du Roi sur les bras. Il s'y re-

Allemagne pour profiter de l'heureux succès de la prise de Heidelberg. Pour moi, je suis ravie que

trancha à la hâte et se repentit bien de s'y être laissé arracher si promptement. Son armée étoit inférieure à la moindre des deux du Roi, qui l'une et l'autre étoient abondamment pourvues d'équipages, de vivres et d'artillerie, et qui, comme on peut le croire, étoient maitresses de la campagne.

« Dans une position si parfaitement à souhait pour exécuter de grandes choses et pour avoir quatre grands mois à en pleinement profiter, le Roi déclara le 8 juin à M. de Luxembourg qu'il s'en retournait à Versailles, qu'il envoyait Monseigneur en Allemagne avec un gros détachement et le maréchal de Boufflers. La surprise du maréchal de Luxembourg fut sans pareille. Il représenta au Roi *la facilité de forcer les retranchements du prince d'Orange* et de le battre entièrement avec une de ses deux armées et de poursuivre la victoire avec l'autre... mais la résolution étoit prise. Luxembourg, au désespoir de se voir échapper une si glorieuse et si facile campagne, se mit à deux genoux devant le Roi et ne put rien obtenir. *Mme de Maintenon avoit inutilement tâché d'empêcher le voyage du Roi : elle en craignoit les absences. Une si heureuse ouverture de campagne y auroit retenu le Roi longtemps pour en cueillir par lui-même les lauriers; ses larmes à leur séparation, ses lettres après le départ furent plus puissantes et l'emportèrent sur les plus pressantes raisons d'État, de guerre et de gloire.* »

Remarquons d'abord avec quel art perfide toute cette dernière phrase est rédigée. Le lecteur qui n'est point prévenu doit certainement croire en lisant ces mots : *Elle avoit essayé d'empêcher le voyage du Roi; elle en craignoit les absences; ses larmes à leur séparation, ses lettres après le départ*, que Mme de Maintenon est restée à Versailles, que c'est de là qu'elle le rappelle, et que le Roi ne quitta subitement son armée que pour revenir plus tôt auprès de celle que Saint-Simon appelle la *vieille sultane*. C'est en effet ce que cet écrivain veut faire croire ; mais nous savons qu'il n'en est rien, que Mme de Maintenon avait suivi le Roi, qu'elle était avec les dames à Namur, qu'elle devait rester dans le voisinage de l'armée pendant toute la campagne; elle ne pouvait donc pas craindre *les absences du Roi;* il ne pouvait donc pas y avoir eu ni *larmes à la séparation*, ni *lettres*

l'intérêt de l'État le force à retourner à Versailles; il se porte très-bien et se moque de ce que nous ap-

après le départ. Or, Saint-Simon, en écrivant cela, n'a pas pu faire une erreur, car il était lui-même à l'armée.

Quant au fait même de la retraite du Roi, on a vu quelle explication simple en donne Mme de Maintenon : « Le Roi n'a pas peu pris sur lui en sacrifiant les desseins qu'il avait eus au bien de ses affaires, qui s'est trouvé à envoyer en Allemagne pour profiter de l'heureux succès de la prise de Heidelberg. Pour moi, je suis ravie que l'intérêt de l'État le force à retourner à Versailles. »

Cette explication est la vérité toute nue. Le Roi fut ébloui de la prise de Heidelberg (la nouvelle lui en arriva le 28 mai), des succès qui pouvaient la suivre, de l'espoir de conquérir la paix en Allemagne; et pendant son séjour au Quesnoy, dès le 30 mai, il prit la résolution de changer son plan de campagne, de partager son armée et d'envoyer de gros renforts au maréchal de Lorges avec le Dauphin. C'est ce qui résulte des lettres écrites par le Roi à ce maréchal, le 1er, 3 et 7 juin, où l'on lit : « Mon cousin, je vous ai mandé par ma lettre du 1er de ce mois les raisons qui me faisoient désirer que vous prissiez Hailbron et que vous essayiez de battre le prince de Bade, et même je vous excitois à le faire le plus promptement possible par des raisons que je ne pouvois alors vous expliquer. Présentement que je me suis déterminé, je vous dépêche ce courrier pour vous donner avis de la résolution que j'ai prise d'envoyer mon fils le Dauphin en Allemagne, avec une armée considérable, pour, avec celle qui est à vos ordres, faire un si puissant effort que les princes de l'empire et l'empereur même soient contraints de faire la paix. » (*Lettres militaires de Louis XIV*, t. VIII, p. 224).

Écoutons encore sur ce sujet Dangeau, le témoin oculaire et journalier des faits et gestes de Louis XIV :

« Lundi 8 juin, au camp de Gembloux. — Le Roi a tenu conseil avec Monseigneur, M. le Prince, MM. les maréchaux de Luxembourg, de Villeroy et de Boufflers et leur a déclaré la résolution qu'il avoit prise d'envoyer Monseigneur en Allemagne avec un gros détachement de ces armées-ci. Cette résolution fut prise au Quesnoy après la nouvelle qu'on eut de la prise de Heidelberg et de l'épouvante où l'on étoit en Allemagne. Le Roi préfère les con-

pelons fatigue. Adieu, ma chère mère ; je pourrois bien ne vous plus écrire et songer à me ménager

quêtes en ce pays-là à celles qu'il auroit pu faire ici, et S. M. s'en retournera au premier jour à Versailles. »

« Mardi 9 juin, au camp de Gembloux. — Le Roi a déclaré à l'ordre qu'il s'en retournoit à Versailles et qu'il envoyoit Monseigneur en Allemagne, où il croit qu'il est de la dernière conséquence d'avoir une grosse armée. » (*Journal de Dangeau*, publié par MM. Soulié, Dussieux, etc., t. IV, p. 304).

Ainsi donc, la résolution du Roi était prise dès le séjour au Quesnoy, c'est-à-dire avant que le prince d'Orange ne fût retranché dans son camp de Park, avant qu'on ne connût la force de ce camp, avant même que le Roi ne se fût mis à la tête de ses troupes. Louis croyait à tort ou à raison qu'il était de la *dernière conséquence d'avoir une grosse armée en Allemagne*, de profiter de la prise d'Heidelberg et de l'épouvante qu'elle avait produite, etc. D'après cette opinion, qu'on peut blâmer au point de vue militaire, mais dont la sincérité ne saurait être mise en doute, *il sacrifia ses desseins au bien de ses affaires*, en envoyant 57 escadrons et 27 bataillons de son armée avec le Dauphin pour grossir l'armée d'Allemagne. Cela étant fait, et le reste ne pouvant être employé qu'à renforcer la deuxième armée de Flandre, celle que commandait depuis quatre ans le maréchal de Luxembourg, Louis XIV n'avait plus qu'à s'en retourner à Versailles, car il ne pouvait prendre le commandement de cette deuxième armée dont Luxembourg avait toujours eu le commandement séparé, même quand le Roi faisait campagne ; c'eût été faire une sorte d'affront à ce général illustré récemment par les batailles de Fleurus et de Steinkerke, et qui avait toute sa confiance et celle du soldat. D'ailleurs, avant son départ, il combina avec lui le plan de la campagne et lui donna les ordres les plus précis pour prendre Huy, faire sortir le prince d'Orange de son camp et lui livrer bataille. C'est ce qui résulte de la lettre même écrite par Luxembourg au Roi, après la bataille de Nerwinde.

Quant à la combinaison qui fit envoyer le Dauphin en Allemagne, elle était mauvaise, fut généralement blâmée et n'eut aucun résultat heureux ; mais, comme on vient de le voir, elle fut loin d'être produite par les motifs honteux que donne Saint-Simon.

Maintenant est-il vrai que le camp du prince d'Orange fût si

pour arriver en meilleure santé que je ne suis présentement.

facile à forcer par l'une même des deux armées, comme dit Saint-Simon, et Louis XIV manqua-t-il réellement la plus belle occasion d'écraser son ennemi pour ne pas risquer sa gloire aux hasards d'une bataille? Les faits vont parler. Le Roi étant parti, Luxembourg a dans sa main 80 à 90,000 hommes, c'est-à-dire des forces plus que doubles de celles de son adversaire; il n'est plus gêné par la présence de Louis XIV; ce n'est pas l'audace qui manque à cet élève du grand Condé; enfin il sait que le prince d'Orange s'est affaibli lui-même de 30 escadrons qu'il vient aussi d'envoyer en Allemagne sur la nouvelle des renforts amenés par le Dauphin. On doit penser qu'il va immédiatement réparer la faute du Roi, forcer le camp de Park et battre le prince d'Orange. Écoutons encore Dangeau :

« Jeudi 18 juin. — M. de Luxembourg, qui est campé à une lieue des ennemis, a été reconnoître leur camp; il s'est approché d'assez près pour distinguer les rues de l'infanterie et de la cavalerie; ils sont couverts d'un ruisseau difficile à passer, et *on ne peut pas les attaquer dans ce camp-là.* »

Le camp de Park était en effet formidable; il avait été fortifié de longue main, et le prince d'Orange s'en était déjà servi avec succès dans la campagne précédente. Luxembourg resta ainsi devant ce camp jusqu'au 12 juillet sans oser faire une seule attaque; à la fin il se décida à décamper lui-même, s'estima heureux de n'être point attaqué dans sa retraite et manœuvra alors uniquement pour faire sortir son adversaire de sa position; il y parvint après 17 jours d'efforts, il l'attira entre les deux Gètes, et le voyant sur le point de regagner son camp de Park, il le força à combattre. C'est alors, le 29 juillet, que s'engagea la glorieuse bataille de Nerwinde.

Comme on le voit, Louis XIV ne manqua pas une occasion unique d'écraser son rival en n'attaquant pas un camp que Luxembourg n'osa attaquer pendant près d'un mois et qu'en définitive il jugea inattaquable. Comme on le voit, sa retraite ne fut pas motivée par la peur que lui faisait son adversaire, puisque son plan de campagne était changé à l'avance. S'il quitta l'armée et laissa le commandement suprême à Luxembourg, ce fut par un sentiment de délicate confiance qui était dans ses habitudes;

187[1]. — A MADEMOISELLE DE BOUJU,

NOVICE.

Mézières[2], 17 juin 1693.

Ne dites point, quand on ne vous fait point réponse, que c'est parce qu'on ne vous en a point jugée digne; il ne faut jamais, ni en riant ni autrement, prendre un ton de plaintes et de reproches; vous devez croire quand on ne vous écrit pas, qu'on ne l'a pu faire, et que les raisons qui en empêchent sont bonnes. Il faut vous accoutumer à juger de votre prochain avec bonté et charité, ou, pour mieux

enfin s'il cessa de paraître à la tête de ses troupes, ce n'est pas, comme le dit Saint-Simon, parce qu'il perdit sa réputation militaire dans cette campagne et qu'il se sentit honteux du rôle qu'il y avait joué, c'est parce qu'il n'était plus jeune, et comme il le disait aux Dames de Saint-Cyr, parce qu'il croyait que *ses généraux faisoient mieux que lui.* (*Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*, p. 179).

Quant à la conduite de Mme de Maintenon dans cette conjoncture, on voit qu'elle est, comme de coutume, toute passive. Elle aimerait mieux rester à Saint-Cyr avec ses filles; mais le Roi veut qu'elle le suive: elle obéit; il décide de quitter l'armée: *elle est ravie que l'intérêt de l'État le force à retourner à Versailles* et se réjouit d'avance de revoir son cher Saint-Cyr auquel elle écrit tous les jours.

J'ai fait cette longue note parce que l'accusation de *lâcheté* portée par Saint-Simon contre le grand Roi, quelque indigne qu'elle soit, a été partout répétée et qu'elle est devenue de l'histoire vulgaire (je prends moi-même ma bonne part de cette critique); il n'est donc pas indifférent qu'elle se trouve réfutée par des faits précis. Je l'ai faite aussi pour donner un exemple de la haine aveugle et de la mauvaise foi de Saint-Simon à l'égard de Louis XIV et de Mme de Maintenon.

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 176. — *Lettres pieuses*, p. 1900.

[2] Le Roi, à son retour, passa par Givet, Marienbourg, Rocroy, Mézières, Rethel, etc.

dire, à ne le jamais juger, mais croire que ses intentions sont bonnes. Je ne vous ai point répondu, parce que je n'en ai eu ni la force ni le loisir ; je ne le ferois pas même encore, si vous ne me faisiez une consultation ; vous auriez pu la mieux adresser ; cependant, puisque vous le voulez, je vous dirai ce que je pense. Quand vous aurez perdu la présence de Dieu, il faut vous y remettre doucement et humblement sans vous inquiéter du passé : il ne se rappelle point, et quand vous en êtes fâchée, c'est par l'amour-propre qui voudroit se rendre témoignage qu'on a toujours gardé cette présence de Dieu. Plus vous serez douce et humble, plus vous la garderez fidèlement ; mais, encore une fois, ne revenez point sur le passé ; cette conduite, qui est conseillée à tout le monde, vous est particulièrement nécessaire. Vous avez une grande disposition à vous occuper de vous-même et à raisonner ; il n'y aurait point de pratique qui vous fût plus utile que de vous oublier vous-même, vous occupant de Dieu et de ce que vous avez à faire ; quant aux inégalités dont vous vous plaignez, elles n'ont rien de particulier, tout le monde les éprouve : on passe de la ferveur à la tristesse et à la lâcheté, de la confiance au découragement, et ainsi du reste. Vous touchez le point essentiel, en m'apprenant que vous êtes toujours également éloignée du péché : avec cela tout est bon ; n'y pensez seulement pas, ne confrontez point les temps de sensibilité avec les autres ; allez toujours votre chemin, tantôt par des épines, tantôt par des montagnes, tantôt par un sentier uni et doux, ravie d'avancer

toujours, et ne regardant que le terme où vous voulez arriver. Adieu, ma chère enfant.

188[1]. — A MADEMOISELLE DE BOUJU, NOVICE.

A Marly, ce 10 juillet 1693.

Ce n'est ni oubli, ni diminution de mon amitié qui fait que je ne parle point, c'est manque de temps, et c'est aussi pour vous savoir auprès d'une maîtresse bien plus capable que moi de vous donner des conseils. Vous connoissez votre mal, c'est beaucoup, mais ce n'est pas assez ; il faut travailler et de bonne foi calmer votre grande vivacité ; la présence de Dieu est un grand moyen, conservez-la le plus que vous pourrez, et, quand vous parlez, ne dites que le nécessaire. Vous pensez trop, et vous voulez dire ce que vous pensez ; vous craignez même que le temps ne vous manque, et vous parlez trop vite pour pouvoir tout dire ; le jugement fait choisir ce qui est le plus nécessaire à dire, et il faut se résoudre à supprimer le reste, quelque bon qu'il soit ; il devient mauvais dès qu'il y en a trop ; tâchez de parler lentement et succinctement. Vous êtes encore assez jeune pour vous corriger, et assez pieuse pour vouloir y travailler ; ne vous découragez pas des difficultés que vous y trouverez, mais il faut surtout arrêter cette vivacité de discours, qui vient de la légèreté d'esprit.

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 178. — *Lettres pieuses*, p. 1902.

Les ouvrages qui vous sont défendus sont des *agnus*, des colifichets et toutes autres choses qui, sous prétexte de piété, sont de vrais amusements d'enfants. Ils sont meilleurs que l'oisiveté dans les maisons où il y a peu de choses à faire; mais pour vous autres, vous ne manquerez pas de travail avec la famille dont Dieu vous a chargée : le linge, les habits, les coiffes, les meubles, les ornements, quand il en faudra, tout cela fournira de l'ouvrage abondamment, et il arrivera même qu'on ne pourra pas tout faire. Adieu, ma chère *jaune* [1], je vous aime toujours, et je vous parlerai le plus tôt que je le pourrai.

189[2]. — A MADAME DE SAINT-AUBIN.

9 août 1693.

J'ai lu, selon votre intention, la lettre que vous écrivez à M. de Brizacier; je ne suis point fâchée que vous craigniez la vanité, les vues humaines, l'hypocrisie, et le reste; pourvu que votre crainte soit modérée, vous en serez plus humble; mais ne vous découragez pas et fortifiez-vous dans les bonnes habitudes. L'envie de contenter n'est point mauvaise; n'épluchez point tant vos intentions : elles se purifieront tous les jours par la pratique du bien, et il est toujours bon d'éviter le péché par quelque

[1] « C'est qu'elle avoit beaucoup brillé à cette classe par l'esprit et qu'elle étoit entrée au noviciat sans passer par la classe bleue ni par le ruban noir. » (Note des *Lettres pieuses*).

[2] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 182. — *Lettres pieuses*, p. 1617.

raison que ce soit. Allez donc, ma chère fille, dans le chemin où vous êtes présentement, ne songez au passé que pour exciter votre reconnoissance; vous ne voyez pas assez combien vous êtes changée: vous ne respirez que le bien, la droiture, l'obéissance pour laquelle je vous vois une estime toute particulière; ce n'est pas là ce que vous pensiez autrefois, qu'on ne trouvoit en vous que travers, répugnances et insensibilité pour la raison; on vous parloit des heures entières sans vous faire la moindre impression; les mêmes personnes vous parlent et vous les écoutez avec joie et douceur; c'est la grâce qui a tourné votre cœur au goût de la vérité; c'est par les sacrements dont vous sentez la force et le profit. Ne faites donc rien, ma chère fille, qui vous en éloigne; soyez fidèle à fuir toutes les occasions. Je vous vis parler hier à une personne qu'il faut éviter[1]; tournez vos scrupules de ce côté-là, et non pas sur les attaques de l'amour-propre. Adieu, je vous embrasse de tout mon cœur, ravie du bon chemin où je vois votre âme et votre corps; réjouissez-vous aux récréations; la joie vous est nécessaire.

190[2]. — A MADAME DE BRINON.

28 août 1693.

Rien ne vous doit persuader que je n'ai pas un

[1] Dame soupçonnée de quiétisme.

[2] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 187. — *Lettres agréables*, p. 1027. — *Lettres à Mme de Brinon*, p. 457.

moment à moi que de voir que je suis plus de six mois sans vous écrire, car j'en ai toujours envie; mais je vous mets à part comme l'on fait des personnes dont on se croit assuré et avec qui on n'a nulle mesure à garder, et ce temps ne se trouve point, parce que je n'en ai plus pour mon plaisir. Il s'est passé bien des choses où j'aurois voulu répondre, surtout à l'égard de Mme la duchesse de Brunswick dont je sais que les intérêts vous touchent vivement et pour laquelle je n'ai pas changé de sentiments. On ne peut être plus touchée que je le fus de ce qui se passa dans ma chambre, où je ne lui avois proposé de venir que pour la mettre avec le Roi; depuis ce temps son affaire s'est jointe à celle de Mme d'Hanovre, et devenant affaire d'État, je n'ai plus eu le moyen de parler. Vous me connoissez et savez si j'aime à faire du mal; je ne sais qu'aller droit et simplement. Peu de gens sont de même en ce pays-ci et sont capables de croire que je sois où je suis, sans y être parvenue par une profonde habileté[1]; ceci soit dit entre nous, s'il vous plaît.

Je fais toujours vos compliments au Roi, et il les reçoit comme vous pouvez le désirer. Je suis accablée d'affaires pour Saint-Cyr; elles (les Dames) vont faire les vœux solennels, et vous croyez bien que dans tout cela je ne manque pas d'affaires; aussi m'y donné-je tout entière, et je ne suis plus à Versailles que pour les heures où le Roi est dans ma chambre. Je

[1] C'était en effet l'opinion de son temps; c'est encore l'opinion vulgaire. J'espère que la publication des vraies lettres de Mme de Maintenon démontrera le contraire.

languis de la continuation de la guerre, et je donnerois tout pour la paix. Le Roi la fera dès qu'il le pourra, et la veut aussi véritablement que nous; mais il fera, en attendant, une grande guerre, et ses ennemis verront combien on les abuse, quand on leur dit que nous ne pourrons la soutenir longtemps; Dieu sera pour lui contre tous : il est pieux et les autres sacrifient la religion à leur passion. Nous n'avons qu'à prier et attendre ce qu'il plaira à Dieu de faire; il n'importe, sa volonté s'accomplira malgré les hommes.

J'ai un chapitre à traiter avec vous qui est celui de Mme la duchesse du Maine [1]. Vous m'avez trompée sur son sujet dans l'article principal qui est celui de la piété : elle n'a veine qui y tende, et veut faire en tout comme les autres. Je n'ose rien dire à une jeune princesse élevée par la vertu même; je ne voudrois pas la faire dévote de profession; mais j'avoue que j'aurois bien voulu la voir régulière et prendre un train de vie qui seroit agréable à Dieu, au Roi et à M. le duc du Maine, qui a assez de bon sens pour vouloir sa femme plus sage que ses sœurs [2]. Je lui avois donné une dame d'honneur qui est une sainte [3], mais il me paroît qu'elle est peu autorisée et ne fait que la suivre; elle est enfant et auroit plus besoin d'une gouvernante que d'une dame d'hon-

[1] Voir la lettre 149.

[2] La princesse de Conti et la duchesse de Bourbon. Voir, sur le caractère et la conduite de ces princesses, Saint-Simon, t. II, p. 16 et suiv., et t. XII, p. 22 et suiv.

[3] Mme de Saint-Valéry qui fut bientôt remplacée par Mme de Manneville, fille du marquis de Montchevreuil.

neur; du reste elle est telle que vous me l'avez dépeinte : jolie, aimable, gaie, spirituelle, et par-dessus tout elle aime fort son mari, qui de son côté l'aime passionnément, et la gâtera plutôt que de lui faire la moindre peine. Si celle-là m'échappe encore, me voilà en repos; et persuadée qu'il n'est pas possible que le Roi en trouve une dans sa famille qui se tourne à bien. Mme la duchesse de Chartres est une paresseuse qui ne se sert pas de son esprit comme elle le pourroit[1]; mais sa conduite est assez bonne. Je veux, grâce à Dieu, le bien partout, et j'y contribuerai autant qu'il m'est possible. J'avoue que je voudrois aimer la duchesse du Maine par-dessus tout, étant ce qu'elle est à un homme qui est la tendresse de mon cœur[2]. Je me laisse aller au plaisir de vous entretenir. Adieu, madame, priez pour moi; faites prier vos saintes, rendez-moi de bons offices auprès d'elles, afin qu'elles m'en rendent auprès de Dieu; et croyez que je conserve pour vous les sentiments que vous m'avez vus depuis une très-longue date.

191[3]. — A MADAME DE SAINT-PARS,

ÉCONOME.

Ce 6 septembre 1693.

Vous m'avez priée plusieurs fois, ma chère fille, de vous donner mes avis : je vais le faire avec une

[1] Voir Saint-Simon, t. XV, p. 107 et suiv.

[2] On sait que Mme de Maintenon avait élevé le duc du Maine, et qu'elle avait pour lui des entrailles de mère.

[3] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 41. — *Lettres pieuses*, p. 1454.

liberté qu'il me semble que, par la grâce de Dieu, vous pourrez porter. Ma sœur Marie-Constance et notre mère (Priolo) vous diront mieux que moi ce qui est de votre charge; ainsi je n'entrerai point dans ce détail, mais je vous conjure de la faire avec charité pour ceux qui sont au-dessous de vous, et avec autant de régularité qu'il vous sera possible. Ne vous fiez point trop à la sincérité de vos intentions, et ne faites rien qui puisse porter conséquence pour celles qui viendront après vous. Établissez cette charge comme elle le doit être; ménagez aussi les domestiques qui ont affaire à vous; ne poussez pas la défiance trop loin, et ne blessez pas la charité pour de petits intérêts; mettez-vous souvent à la place des autres, c'est ce qui vous sera le plus utile, et c'est la règle que nous devons suivre. Il est difficile d'être tout à fait régulière avec la charge que vous avez; mais la nécessité qui nous oblige quelquefois à manquer aux observances, vous doit obliger à y être exacte quand vous le pourrez. Croyez, ma chère fille, que vous êtes appelée à être un des soutiens de l'établissement de Saint-Louis, et pour répondre aux desseins de Dieu, il faut être l'exemple de l'obéissance. Encore une fois, vous vous fiez trop à votre droite intention, et vous n'avez pas assez de ménagements extérieurs; ne vous abîmez point trop dans le tout de Dieu et dans le néant de l'homme; Dieu l'en a tiré pour le rendre capable de le connoître, de l'aimer et de le servir; servez-le donc par la pratique de toutes les vertus, obéissant à tous vos supérieurs, renonçant à vos opinions pour suivre les

leurs, soumise aux prêtres par votre doctrine, humble quand on vous consulte, charitable pour les domestiques, condescendante pour la dépensière et concertant tout avec elle, non comme étant au-dessus mais comme étant sœurs. Voilà les pratiques de votre état et mille fois plus solides que les idées de piété les plus sublimes.

192[1]. — A MADAME DE BUTERY.

Septembre 1693.

Je prends part à votre douleur [2], ma chère fille, comme j'en prendrai toujours à tout ce qui vous touchera. Voyez dans cette occasion la conduite de Dieu sur vous : il vous ôte votre plus innocent attachement à la veille de votre profession, afin que vous vous donniez tout entière à lui, et qu'il n'y ait plus rien au monde qui vous fasse tourner la tête de son côté. Les termes de mort et de sacrifice dont les religieuses se servent en toute occasion ne sont que des paroles si, en effet, elles ne sont mortes à tout ce qu'elles ont bien voulu quitter; et si cette mort est nécessaire à toutes les religieuses, elle l'est encore plus pour celles de Saint-Cyr qui ont à établir un si grand ouvrage; mais entre toutes les autres, ma chère sœur, vous devez couper tout net les commerces du monde; vous êtes vive et tendre, votre amitié est pour votre famille : on fait peu de scru-

[1] *Lettres édifiantes*, t. III. — *Lettres pieuses*, p. 1475.
[2] A cause de la mort de son père.

pules de sentiments si conformes à la raison et à la loi de Dieu. Cependant, si vous voulez être parfaite, vendez tout ce que vous avez et suivez Jésus-Christ; donnez-vous tout entière, vous n'aurez jamais de repos que par cette voie; votre amitié vous fera souffrir, si courageusement vous ne quittez tout; et votre conscience droite et délicate vous reprochera ce que vous ôtez à Saint-Cyr; ne vous effrayez point de ce qu'il faut faire, c'est votre naturel trop empressé qui vous en fait juger ainsi. Quand tout le monde fera son devoir, les emplois seront plus faciles. Adieu, ma chère fille.

193[1]. — A MADAME DE VANCY[2].

28 septembre 1693.

Je n'aurois pu vous dire adieu sans une extrême peine, ma chère fille, mais j'irai le plus tôt que je pourrai vous voir, et vous donner tous les soulagements qui me seront possibles. J'ai vu avec douleur la lettre que vous avez écrite à notre mère; j'espère que Dieu la pardonnera à la foiblesse de votre esprit accablé par les maux du corps. Vous avez désiré Saint-Germain; vous ne trouverez pas ailleurs de meilleures filles, ni qui aient plus d'envie de vous bien traiter; ne vous effarouchez donc pas si vite;

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 188.

[2] Elle avait quitté le noviciat de Saint-Cyr à cause de sa mauvaise santé et s'était retirée aux Ursulines de Saint-Germain; dès qu'elle y fut, elle se plaignit et demanda à aller dans un autre couvent.

vous seriez peut-être pire dans un autre lieu; essayons au moins à y faire un peu tout ce qui vous sera possible. Voilà des croix de providence; voyez comment vous les souffrez, et jugez par là de vos désirs pour les plus hautes perfections et pour les austérités : mettez l'humilité à la place du courage qui vous manque, et croyez que je ferai mon possible pour vous consoler.

Sachez de la mère supérieure si elle me permettra d'entrer : j'ai un bref du pape qui me permet d'entrer dans tous les couvents de France[1]; j'ai une permission de M. l'archevêque de Paris pour tous ceux de son diocèse; je ne voudrois pas me servir ni de l'un ni de l'autre, si elles ne le vouloient, et je sais que les Ursulines sont fort opposées aux entrées : assurez-les que si elles me refusent, je ne leur en saurai pas mauvais gré, surtout si vous êtes en état de venir au parloir.

194[2]. — A MADAME DE FONTAINES.

Fontainebleau, 30 septembre 1693.

On m'annonce de tous côtés une lettre commune que je ne vois point; ce seroit une grande joie pour moi si nous n'avions plus qu'à travailler à notre sanctification et pour l'établissement de notre chère maison, qui m'agite toujours entre l'espérance et la

[1] Les reines de France jouissaient seules de ce droit.

[2] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 189. — *Avis aux religieuses de Saint-Louis.*

crainte. Je suis si convaincue qu'elle ne peut être médiocre, comme je vous l'ai dit cent fois, que je vous avoue que sa destruction ne me feroit pas beaucoup de peine, parce qu'on n'est point obligé de faire un grand établissement; mais que cet établissement se tournât mal, ce seroit un des lieux du monde où Dieu seroit le plus offensé. Voilà ce qui est bien propre à vous effrayer, ma chère sœur; ce n'est pourtant pas mon dessein : je vous montre simplement ce que je pense. Vous avez raison de dire que nous ferons une grande perte le jour que notre mère Priolo s'en ira; cependant cette perte est inévitable, et c'est ce qui me fait trembler. Soyez plus courageuse que moi, et ne perdez pas un moment pour profiter de ce que vous voyez. Vous serez apparemment une des principales de la maison, et vous savez qu'il n'y a presque pas d'emplois où l'on ne commande : apprenez donc cette manière de commander avec douceur et fermeté, et à reprendre en peu de paroles sans hausser le ton et sans perdre l'air modeste et grave dont notre mère accompagne tout ce qu'elle fait et tout ce qu'elle dit. Écrivez ce qui vous paroîtra bon à écrire, et que vous craindriez d'oublier. Vous ne pouvez trop prier pour que Dieu nous éclaire tous, et vous ne pouvez trop ouvrir les yeux pour répondre à ce que nous pourrons vous demander. J'ai cru m'apercevoir de ces tristesses dont vous me parlez; ayez bon courage : Dieu ne vous manquera pas quand vous vous donnerez tout entière à lui; priez-le continuellement de bénir ce que nous voulons faire, ou de le renverser.

Adieu, ma chère fille; je viens de recevoir la lettre des Dames.

195[1]. — AUX RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS.

A Fontainebleau, ce 1er octobre 1693.

Il n'y a que la paix générale qui puisse me donner une plus grande joie que celle que je sens de vous voir contentes de l'état que vous allez embrasser; Dieu sait si jamais j'ai voulu vous le rendre pénible, et si je ne serois pas prête tout à l'heure à changer vos institutions, vos règlements et votre maison contre mes vues propres, si ceux que nous consultons me le conseilloient; mais enfin, il faut se fixer, et espérer que n'ayant cherché que la gloire de Dieu, il voudra bien répandre sa bénédiction sur nos travaux. Un auteur moderne, fort connu à Saint-Cyr (Fénelon), nous a dit souvent que les retours inquiets sur nous-mêmes retardent notre avancement dans la perfection, et qu'il faut marcher avec foi et confiance sans regarder derrière nous. Je vous exhorte à la même conduite, mes chères filles : ne pensons plus aux peines passées; pardonnons-nous les uns aux autres celles que nous nous sommes données, et ne songeons qu'à entrer avec courage dans tout ce qui nous est confié. Vous voyez ce que l'on vous demande par vos constitutions, par vos règlements, et pour vos charges; c'est à nous à ne vous

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 190.

plus rien imposer de nouveau, et c'est à vous à ne plus vous plaindre d'un état que vous choisissez avec liberté. Nous avons cherché tout ce qui pouvoit vous soulager; soulagez à votre tour les supérieurs par une obéissance entière, et, bien loin de faire des difficultés, faites votre possible pour leur aider à porter le fardeau de la supériorité qui certainement sera le plus pesant. Je vous conjure, et je demande à Dieu bien souvent de vous faire la grâce de le regarder dans la personne qui gouvernera votre maison; vous avez obéi très-exactement depuis six mois à celle qu'on vous a donnée; sa vertu, son esprit, son expérience vous ont prévenues pour elle; plusieurs d'entre vous disent qu'elles lui obéiroient avec joie toute leur vie. J'espère que votre obéissance ne sera pas réservée à une occasion impossible, et que vous obéirez de même à une de votre communauté; elle ne sera pas si expérimentée que notre chère mère, et c'est pour cela que vous serez toutes appliquées à faire si bien votre devoir, que vous lui donnerez le temps d'apprendre le sien. Nous travaillerons ensemble, mes chères filles; j'y donnerai ma vie, et ce sera avec trop de plaisir si vous êtes remplies de courage, de zèle et de confiance en Dieu, voulant le faire servir par le petit peuple qu'il vous confie, et vous donnant tout entières à son œuvre. J'ai bien envie de me retrouver avec vous et de vous assurer que je vous aime bien tendrement sur la terre, en attendant que nous soyons toutes dans le ciel.

196[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

5 octobre 1693.

Vous êtes insatiable d'instructions, de lettres, de conférences, de manuscrits et de toutes sortes de secours spirituels, et de tout cela vous n'en profitez guère ; si vous les goûtiez autant que vous le témoignez, on verroit mettre en pratique tout ce qu'on vous a dit, et on n'auroit plus rien à vous dire. Vous voyez bien à mon style que ma lettre n'est que pour vous, car je ne voudrois pas faire une réponse brutale à mes chères filles assemblées ; mais il me semble que je suis en position de ne pas ménager les termes avec vous. Pour répondre simplement à l'avidité que vous avez pour mes écrits, je vous dirai, ma chère fille, que je voudrois bien avoir tout ce qui est de ma main à Saint-Cyr ; j'en ferois un bel ouvrage et verrois ce que j'ai dit pour ne pas le redire ; j'ôterois ce qui n'est plus de saison, je mettrois quelques raisons de mes changements, et je vous assure que je ferois un beau livre tout de mon écriture, car il me semble que c'est ce qu'on aime le mieux et c'est peut-être bien ce qui est le meilleur. Adieu ; tâchez de faire ce que je vous demande. Je vous dirai franchement que tous vos défauts ne m'empêchent pas de compter les jours que je ne vous vois pas et d'avoir une grande impatience d'être au 25 octobre.

A mon retour j'ai trouvé une bonne nouvelle,

[1] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 218.

c'est qu'un capitaine de vaisseau, nommé *Barte*[1], qui avait été chercher des blés et qu'on croyoit perdu, est enfin arrivé à Dunkerque; on ne sait pas encore tout ce qu'il a apporté de blé, mais cela est toujours bon.

197[2]. — A LA MÈRE MARIE-CONSTANCE.

9 octobre 1693.

On me mande que vous êtes quitte de la fièvre, ma chère sœur, dont j'ai bien de la joie.

La pauvre Chanlon me fait grand' pitié. J'ai répondu à M. Tiberge qu'on lui donnera une place si sa santé se rétablit; elle m'écrit une lettre de quatre pages. J'en reçus, il y a quelques jours, une encore plus longue de ma sœur de Baillon et on vient de m'en donner une de ma sœur de... de même taille. Je voudrois bien, ma chère sœur, que, sans leur dire que je m'en plains, car il ne faut pas que leur cœur se resserre pour moi, vous les défassiez de cette prolixité dans leurs discours et dans leurs lettres. Quand on se renferme à ce qui est nécessaire, les lettres ne sont point si longues, ni les audiences aussi, à moins qu'il n'y eut bien des sortes d'affaires à traiter, car il faut qu'elles comprennent qu'il faut se mortifier là-dessus, comme sur tout le reste, en ne disant pas tout ce qui contente.

Je demandois hier au courrier de Pignerol si nos

[1] C'est le fameux Jean Bart.

[2] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 169.

sœurs avoient souffert des bombes[1] : deux religieuses de Sainte-Claire en ont été tuées. Ma sœur de Veilhan voudroit bien pouvoir espérer une pareille mort; mais il y a lieu de croire que Saint-Cyr ne deviendra pas sitôt une place frontière. Adieu, ma chère sœur.

198[2]. — A MADAME DE SAINT-AUBIN.

Ce 14 octobre 1693.

Tout ce qui me revient, et le témoignage que vous me rendez de la satisfaction des Dames sur les soulagements qu'on leur a accordés, me fait un sensible plaisir; il n'y en a point que je ne voulusse leur faire, dès qu'ils ne nuiront point à l'ordre de la maison[3]. J'ai toujours compris qu'il étoit fort fâcheux de coucher dans les dortoirs des demoiselles, et je regarde cette obligation comme une si grande austérité, que je voudrois qu'il ne s'en pratiquât guère d'autre chez vous. Je suis ravie de la résolution où vous êtes de ne point consentir jamais qu'on détruise les pratiques que nos mères établissent; il vous est permis jusqu'à la profession de représenter ce que vous auriez envie de changer; mais, après cela, il faut de-

[1] Pignerol fut bombardé par le duc de Savoie du 25 septembre au 3 octobre. « Ils ont bien jeté, dit Dangeau, quatre mille bombes dans Pignerol; mais il n'y a eu que dix ou douze maisons brûlées, et fort peu d'abattues. » Le duc de Savoie se retira devant Catinat, qui le battit le lendemain, 4 octobre, à la Marsaille.

[2] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 193. — *Lettres pieuses*, p. 1631.

[3] On faisait alors les nouvelles constitutions de la maison changée en monastère, et les Dames étaient consultées à ce sujet.

meurer fermes et ne rien innover quand même il serait meilleur. Ne tremblez point sur ce que vous avez à faire; je ne vous ai jamais demandé qu'une bonne volonté; si elle est droite et sans réserve pour Dieu, il saura bien vous former, vous instruire et vous rendre propre à ses desseins. Vous savez que je ne crains en vous qu'un peu trop d'attachement à votre sens, et de l'éloignement pour le conseil; je n'ai encore rien vu là-dessus qui m'ait fait croire que vous soyez changée; je le souhaiterois de tout mon cœur. Pourquoi me faites-vous des excuses de me parler naturellement? c'est ce que j'ai toujours désiré de toutes, et de vous plus particulièrement; vous le faites sur l'habit séculier, et je vous sais bon gré de vouloir montrer cette faiblesse, puisque Dieu vous la laisse encore. Il n'y a rien de déterminé là-dessus [1]; si notre chère Monfort étoit de votre conseil, elle décideroit bien vite sur l'habit religieux : elle dit qu'on en est humiliée, et qu'elle n'ose plus lever la tête.

199[2]. — A MADAME DE SAINT-PARS.

14 octobre 1693.

Les vertus prendront racine en vous si vous les exercez fidèlement en chaque occasion, sans vous rebuter quand vous y aurez manqué : les projets de

[1] « Le Roi ne consentit à nous laisser prendre l'habit religieux que plusieurs années après les vœux solennels, en 1707. »

[2] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 194. — *Lettres pieuses*, p. 1456.

perfection ne sont pas la perfection; nous nous amusons trop à faire des arrangements dans nos idées : tantôt nous faisons de grandes résolutions sur l'humilité, tantôt sur l'obéissance, et nous sommes si pleins de nos idées et si attentifs à ce modèle de vertu qui est dans notre imagination, que nous oublions que c'est nous qui devons pratiquer ces vertus. Je ne trouve rien de si solide, de si droit et si facile, que le conseil de saint François de Sales, qui ne veut de prévisions et de projets que pour le jour présent. Je voudrois que vous essayassiez de cette pratique : je serai aujourd'hui des premières au chœur; je ferai ma charge avec régularité; je m'en vais au parloir : je n'y dirai rien que d'utile; j'écouterai avec patience toutes les demandes qu'on me fera; si notre mère m'ordonne quelque chose, je ne répliquerai pas un mot, et je sacrifierai toutes mes vues à l'obéissance; le silence sonne, je le garderai, et travaillerai avec le recueillement que ce temps me donne; la récréation vient : je me relâcherai simplement, et je contribuerai à la joie innocente de mes sœurs, me tournant à la conversation qu'elles entament, sans m'attacher à mon goût particulier. Voilà, ma chère fille, une bonne journée; et quand demain s'appellera aujourd'hui, je recommencerai. Je crois cette conduite au-dessus de tous projets et de tous examens, de ces sentiments, de ces attraits, qui sont souvent trompeurs. Je loue Dieu des sentiments qu'il vous donne sur la vie commune; vous en serez plus parfaite et plus humble. Vos supérieurs auroient grand tort de ne pas vouloir se

charger de vous : votre docilité mérite une particulière attention, et, dans le peu que je puis vous offrir, vous me trouverez toute prête.

200[1]. — A UNE DAME DE SAINT-LOUIS,

CHARGÉE DE LA ROBERIE.

Ce 21 octobre 1693.

Il seroit bien étrange, ma chère fille, que vous qui êtes une de celles qui m'avez toujours le plus marqué d'amitié, vous eussiez été la seule qui ne m'auroit pas écrit; vous me faites plaisir de me dire de vos nouvelles. Il n'y a point de service que je ne voulusse rendre à vous et à vos proches; il faut espérer qu'une longue paix rétablira ce qu'une longue guerre a gâté. Quant à la pauvreté, je vous en parle si souvent que je ne pourrois que répéter toujours les mêmes choses; je crois qu'en général, toutes les officières étant religieuses, elles doivent pratiquer la pauvreté tant dans leurs personnes que dans leurs emplois. La manière de la pratiquer dans sa personne est de se passer de plusieurs commodités qui sont de dépense, se contentant du nécessaire bien loin de vouloir des accommodements. Pour votre charge, c'est de faire servir tout ce qui peut servir; j'approuve les pièces aux jupons de dessous, et les épargnes que vous faites sont très à propos. L'obéissance doit encore marcher avant la pauvreté, et je vous loue de la disposition où vous êtes d'être prête

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 195.

à tout épargner ou à tout jeter si on vous l'ordonne; vous serez en paix et en sûreté par ce chemin-là.

201[1]. — A MADEMOISELLE DE BOUJU, NOVICE.

A Saint-Cyr, novembre 1693.

Quand je vous ai dit de prier M. l'abbé de Brizacier d'examiner votre vocation, je n'ai pas prétendu que nous prendrions une résolution en deux jours, mais bien qu'on eût de tout côté attention à vous, pour voir si l'on vous veut ou non, avant que votre noviciat soit achevé. Laissez-nous faire là-dessus, et demeurez en paix avec Dieu, en vous abandonnant à sa sainte providence. Je ne sais ce que les Dames pensent de vous, mais voici ce que je crains : une grande présomption, un désir d'exceller en tout, une conscience inquiète et pleine de retours, de tours et détours sur soi ; en un mot, le contraire de la simplicité, qui va à ne s'occuper que de Dieu et de son devoir, à se laisser conduire et juger par les autres, à s'abandonner sans vouloir voir où l'on en est et sans attendre jamais rien de soi-même, à mépriser de bonne foi les talents naturels, à s'en servir sans attachement et sans confiance, à ne plus vouloir avoir d'esprit, à écrire simplement, à parler de même, à se posséder en paix, à ne pas vouloir être admirée, etc. On vous a dit ce matin des choses admirables là-dessus ; encore une fois, laissez-vous conduire, répondez simplement à ce que l'on voudra

[1] *Lettres édifiantes*, t. III, l. 197. — *Lettres pieuses*, p. 1625.

savoir de vous, ne demandez seulement pas ce qu'on veut faire de vous, soyez gaie, soyez naturelle. Priez Dieu pour moi; je lui demande de tout mon cœur de vous laisser ici, si c'est pour sa gloire.

202[1]. — ENTRETIEN AVEC LES RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS

lorsqu'elles étoient sur le point de faire les vœux solennels.

Décembre 1693.

Nos mères (les religieuses de Chaillot) veulent que je vous parle, mes très-chères filles, sur plusieurs choses, et je le vais faire tout simplement. Je crois qu'il n'y a plus rien à vous recommander sur ce qui regarde votre vocation; je suis persuadée que vous y avez fait de sérieuses réflexions, que vous connoissez encore mieux que moi les engagements de votre maison: ils sont grands, mais je suis persuadée qu'avec la grâce de Dieu vous en remplirez les devoirs; vous avez même surpassé mes espérances dans la manière dont vous avez fait toutes choses pendant votre noviciat. Nos mères sont parfaitement contentes de votre conduite; je crois que jusqu'à présent vous avez agi de bonne foi et que vous ne vous démentirez pas dans la suite; cependant, je vous exhorte, et je ne puis trop le faire, d'examiner encore plus attentivement que jamais chacune en votre particulier si vous êtes bien résolues et bien disposées à embrasser toutes les peines, tous les assujettissements et toute la perfection de votre Institut,

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 3. — *Recueil des réponses*, p. 68.

et à vous bien garder de passer outre si vous ne sentez pas une volonté déterminée à vous donner à Dieu sans réserve, et selon l'esprit de vos constitutions. C'est tout ce que je vous demande que cette bonne volonté; je la préfère à tout l'esprit imaginable, persuadée qu'une personne de bonne volonté sera plus en état de rendre service à la maison avec une santé et un esprit médiocres, qu'une autre qui serait remplie de talents à qui cette bonne volonté manqueroit. On a examiné et proposé à M. Joly[1], votre supérieur, toutes les objections que vous avez faites; nous ne cherchons tous qu'à vous soulager et à vous contenter; c'est à quoi on travaille, et vous devez être bien persuadées que si on vous laisse des choses désagréables, c'est qu'on ne pourra faire autrement; car Dieu sait si nous voulons vous contraindre. On vous donnera donc tout ce qu'on pourra vous donner des choses que vous avez demandées; vous aurez plus de temps les fêtes et les dimanches, mais je vous conjure que ce ne soit point un prétexte de vous relâcher. Je n'ai jamais été trop d'avis qu'on donnât beaucoup de temps à la liberté des filles; rien n'est si bon que de les occuper, et pour quelqu'une qui fera bon usage de ces temps libres, il y en aura plusieurs qui en abuseront. Vous devez considérer que vous n'êtes point ici pour vous; tout s'y fait par rapport aux demoiselles, et toutes vos dévotions et vos prières particulières doivent céder à cela. Je crois qu'une personne qui voudroit tou-

[1] Supérieur des prêtres de Saint-Lazare qui était en même temps supérieur spirituel de la maison de Saint-Louis.

jours être ainsi occupée de son salut et de sa sanctification particulière, sans regarder en même temps que son devoir le plus essentiel est le salut et la sanctification des demoiselles; qu'une personne, dis-je, qui seroit dans ces sentiments ne seroit pas propre à être religieuse dans la maison de Saint-Louis. A l'égard des confesseurs, mon sentiment est que vous ne sauriez mieux faire que de persévérer à vous accommoder de messieurs de Saint-Lazare. Rien ne seroit si dangereux pour vous que la diversité des confesseurs et des directeurs; il faut mettre votre perfection sur ce point à n'en avoir point d'autres et tenir votre conscience si pure et si tranquille que vous n'ayez que faire de tant de directeurs. Cependant, s'il arrivoit des cas extraordinaires où l'on voulût consulter d'autres personnes, l'évêque aura toujours le pouvoir de le permettre, et l'on pourra s'adresser à la supérieure qui y pourvoira avec charité.

Je n'ai qu'à remercier Dieu de l'éloignement que vous avez pour les parloirs, et à vous exhorter à continuer toujours ce dégoût du monde; car je vois avec grand plaisir qu'il y a peu de monastères qui l'aient autant que vous; ne perdez jamais cet esprit, mes chères filles, je vous en conjure; inspirez-le à vos novices et tâchez qu'il se transmette des unes aux autres à tout jamais dans votre maison. Je vous recommande encore l'union entre vous, la paix et la régularité; vous ne pouvez trop vous affermir dans ces principales vertus, afin de les perpétuer ici, et que nuls événements ne puissent jamais les

détruire dans votre maison, qui en ce cas toucheroit à sa ruine.

Pour toutes les autres vertus essentielles de la vie religieuse, comme l'humilité, l'abnégation, la mort à soi-même, la mortification des sens, l'obéissance aveugle, la pratique exacte de la pauvreté, le détachement de toutes choses, etc., nos mères vous en parlent si bien tous les jours et vous en donnent de si grands exemples que je n'ai qu'à vous exhorter d'en profiter de plus en plus, car, grâce à Dieu, je remarque avec une consolation inexplicable que le plus grand nombre d'entre vous y font de grands progrès.

203[1]. — A MADAME DE FONTAINES,

Nouvellement élue supérieure de la maison de Saint-Louis[2].

Ce 12 janvier 1694.

J'ai lu avec attention tout ce que vous avez bien voulu me confier ; votre évêque ne peut pas dire que vous l'ayez trompé, et vous n'avez pas assurément adouci vos défauts. Dieu soit loué de tout ce qu'il a

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 3. — *Lettres aux supérieures.*

[2] Les Dames ayant achevé leur nouveau noviciat, furent admises à faire les vœux solennels, six le 11 décembre 1693, sept le 1er janvier 1694, deux le 3 mars, etc. Le 6 janvier eurent lieu des élections nouvelles dans lesquelles Mme de Fontaines fut nommée supérieure ; Mme du Pérou, assistante ; Mme du Tourp, maîtresse générale ; Mme de Veilhan, dépositaire, etc. La maison reprit alors sa marche régulière. Il ne resta à Saint-Cyr des religieuses de la Visitation que la mère Marie-Constance qui tint le noviciat pendant encore six années.

fait en vous, et qu'il veuille sans discontinuation avancer votre perfection, pour vous et pour la communauté qu'il vous a confiée! Soyez persuadée que votre principale obligation est de l'édifier et de la conduire; que votre pratique de mortification, de renoncement à vous-même et à votre propre volonté se doit appliquer particulièrement au gouvernement de vos filles; qu'il faut que vous les connoissiez, que vous leur ouvriez le cœur, que vous les consoliez, que vous les animiez, que vous les instruisiez, que vous les divertissiez, que vous les préveniez, et qu'enfin ce soit là votre continuelle application. Vous ne devez guère faire ce qu'une autre pourra faire, afin de vous garder pour ce qui ne peut être fait que par vous; apprenez à vous faire soulager: il vous en restera toujours plus qu'à toute autre; je crains votre activité, votre courage, votre dureté pour vous-même, ou pour mieux dire, je crains que ces qualités ne vous fassent entrer dans des détails qui usent votre santé, et prennent tout votre temps; gardez-en même pour vous reposer, pour lire tout ce qu'il faut que vous possédiez, pour le donner à vos sœurs. Ne vous pressez pas trop de connoître le temporel, allez peu à peu; le plus pressé est de former les Dames, de les tenir dans la régularité où elles sont, et de vous faire aimer d'elles, sans qu'il vous en coûte le moindre relâchement des règles. Si je vous dis des choses utiles, je vous conjure d'en profiter, et, si elles sont inutiles, jetez ma lettre au feu.

204[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

(Avis pour la supérieure).

Janvier 1694.

Ayez Dieu présent dant tout ce que vous faites, soit que vous caressiez, ou que vous punissiez, soit que vous refusiez ou que vous accordiez. Ne désirez pas trop d'être aimée et ne craignez pas trop de déplaire. Ne mettez pas toute la charité dans la condescendance et croyez qu'il y en a une plus parfaite dans la fermeté, quand elle va au plus grand bien.

Ne vous relâchez jamais sur la régularité de votre maison, mais soyez occupée du bonheur de celles qui composent votre communauté. Donnez-leur les relâchements que vous croyez nécessaires ; divertissez-les innocemment, et ne recevez point parmi vous de ces esprits dédaigneux des amusements des autres. Ne faites jamais de réprimandes dans les heures de récréation, à moins que la faute ne soit considérable ou qu'elle eût scandalisé, mais avertissez en particulier de ce qu'on aura fait de mal. Non-seulement il faut réprimer les fautes qui se font dans les récréations contre la charité, contre la modestie, etc., mais il faut reprendre aussi tout ce qui est contraire à la profession religieuse, comme les ris immodérés, les postures lâches et messéantes, les façons de parler grossières, les familiarités et les emportements. La modestie chrétienne doit retrancher ce que je viens de dire, puisque le seul usage du monde a bien ce pouvoir sur ceux qui savent vivre. Il ne faut pas con-

[1] *Lettres aux supérieures.*

fondre la liberté avec le libertinage, ni avec la grossièreté, ni appeler gêne et contrainte ce qui nous met dans l'état de modération où nous devons être : il faut toujours être maître de soi dans la joie comme dans les autres passions. La politesse n'est pas nécessaire pour faire de bonnes religieuses, mais vous devez l'inspirer aux demoiselles dont vous êtes chargées, qui auront peut-être à vivre dans le monde.

Soyez inexorable sur ce qui peut troubler l'ordre; assujettissez-y vous-même, car votre troupeau est si grand et si vif que si quelqu'un se détourne, tout les autres suivront. Pour cela, il faut exiger une obéissance exacte, soumise et sans raisonnement. Il faut que, quand vous avez donné un ordre, il soit exécuté dans le temps, dans le lieu, par les personnes que vous avez prescrites, et que vous puissiez compter que ce que vous avez ordonné est fait; s'il y a quelque inconvénient, on peut ensuite et en particulier vous le représenter, mais il faut commencer par obéir.

Ne poussez pas trop loin votre régularité pour assister à tout ce qui se passe au chœur, et quittez-le sans scrupule quand vous croyez le devoir faire. Il sera quelquefois plus utile d'aller voir ce qui se passe dans la maison, qu'il ne le seroit d'assister à vêpres.

N'avilissez point la place de supérieure pour vous humilier, car vous avez l'autorité pour vous en servir; n'élevez pas trop aussi la place de supérieure, de peur de mettre dans votre maison des airs de grandeur et d'abbaye que votre fondateur n'a pas voulu, et qui conviennent si peu à la profession religieuse.

205. — A MADAME DE FONTAINES.

Marly, février 1694.

Je vous prie de penser encore à ce que nous dîmes hier sur MMlles de la Mairie et du Courtuis [1], et d'en conférer avec notre mère déposée (la mère Priolo). J'avoue que j'ai de la peine à voir sortir des filles à qui on trouve une bonne vocation, une vraie piété et une grande douceur dans l'humeur; ces caractères sont bien commodes dans une maison. Ma sœur de *** fait bien partout où on la met; elle a fait aux classes tout ce que l'on a voulu. Voyez ces deux filles, je vous prie, et plusieurs fois avant que M. de Chartres arrive; que ma sœur l'assistante les regarde avec attention; que notre mère leur parle; informez-vous de l'humeur; si elles n'ont point de travers, je pencherois fort en leur faveur. Adieu, ma chère mère et ma chère fille. Je crois que vous aurez encore Veillaine, Jaucourt et Vandam [2]; voilà bien de l'esprit; cependant il ne faut pas que tout soit la tête dans un corps, il faut des pieds et des bras. Pensez à cette affaire devant Dieu, vous n'avez rien de plus important. N'envoyez point à Marly sans nécessité; il ne faut point de façons entre nous, si j'étois malade vous le sauriez bien vite; il faut épargner la peine et le temps de nos gens.

[1] Ces deux demoiselles ne restèrent pas à Saint-Cyr. La première devint prieure de Bisy et Mme de Maintenon lui écrivit de nombreuses lettres. (Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 297).

[2] Ces trois demoiselles entrèrent au noviciat, la dernière seule devint Dame de Saint-Louis.

206[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

Février 1694.

Depuis quelque temps, ma chère mère, je n'ai guère de pensée plus relevée que votre cuisine; je suis abîmée dans vos marmites, et plus je raisonne sur l'ordre et l'arrangement de votre nourriture, plus je suis persuadée qu'il faut dans ce commencement ici soulager les sœurs. Il est impossible que sœur Louise puisse faire la charge de dépensière et montrer à toutes les autres ce qu'elles ne savent pas encore, tant qu'elle aura à servir l'extraordinaire du dehors, vos domestiques, les miens et ma personne. Je voudrois vous proposer, pour le reste de cette année, de me charger de tout ce détail pour deux mille francs que vous me donnerez, s'il vous plaît, car je veux bien que ma sœur de Veilhan sache qu'elle est obligée de me nourrir avec tout mon train[2]. Manseau lui fera voir, en détail, que je ne m'enrichirai point dans ce marché; aussi ne sera-ce que pour un temps pendant lequel nous nous établirons dans nos marmites et dans le rôtissoir; après cela nous verrons si nous remettrons l'extraordinaire et le dehors avec les convalescentes, car jusqu'ici je ne trouve point de bonnes manières de les

[1] Cette lettre est extraite des papiers inédits de Mlle d'Aumale. — Voir sur ces papiers et cette demoiselle les lettres de l'année 1708 et suiv. dans le t. 2.

[2] Louis XIV, après avoir fondé l'Institut de Saint-Louis, avait donné à Mme de Maintenon un brevet qui lui assurait les honneurs et les prérogatives de fondatrice, et obligeait la maison à l'entretenir, elle et sa suite, toutes les fois qu'elle y voudrait loger.

laisser dans le dehors. Si vous acceptez ma proposition, donnez-moi mille francs pour la demi-année, et je vous en rendrai compte fidèlement. Comme c'est une affaire de conséquence, assemblez, s'il vous plaît, la communauté pour avoir son consentement.

207[1]. — A MADAME DE VEILHAN.

Ce 29 février 1694.

Je vous envoie une lettre de M. Bernard [2] qui vous rend compte de l'état de vos affaires, qui vous fait espérer de l'argent. Je presserai M. Chamillard [3] de recevoir le dernier compte de M. Delpech [4], afin que M. Bernard soit chargé du tout. Ne répondez jamais, ni dans vos lettres, ni dans vos conversations, aux railleries qu'il veut mêler dans les affaires, et recevez-les si modestement et si froidement, qu'il voie bien qu'il vous faut un style plus sérieux. Gardez toute votre joie pour nos récréations, et ne portez au parloir que de la douceur et de la gravité : vos gens se familiariseroient bientôt avec vous. Regardez comme un malheur pour des filles et pour des religieuses d'avoir à traiter avec des hommes ; ne mêlez rien pour égayer vos conversations ; ne perdez pas un moment, revenez à l'affaire dès qu'ils voudront s'écarter pour dire des choses inutiles ; dites, si cela arrivoit souvent, que vous n'avez pas

[1] *Lettres pieuses*, p. 1553.

[2] Intendant de la maison de Saint-Louis.

[3] Directeur temporel de la maison de Saint-Louis.

[4] Intendant des biens de l'abbaye de Saint-Denis, lesquels avaient été donnés à la maison de Saint-Louis.

de temps à perdre, et que vous n'êtes au parloir que pour vous instruire ; en un mot, ma chère fille, évitez les dangers qui se trouvent en tout, et que votre conduite marque que vous ne parlez aux hommes que par nécessité, que vous êtes toujours dans la présence de Dieu, et que vous ne vous relâchez pas au parloir, où vous n'iriez jamais si vous pouviez vous en empêcher. La petite raillerie qui finit la lettre de M. Bernard m'a donné lieu de vous écrire celle-ci d'aussi bon cœur que je souhaite que vous la receviez.

208[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

Mars 1694.

Je suis bien contente, ma chère mère, du compte que vous me rendez de notre maison : il faut que nos chères enfants ne se lassent jamais d'être averties, reprises et excitées ; ce sont les seuls moyens de soutenir la régularité. Quelque parfaites qu'elles puissent devenir, il y aura toujours de petites fautes, et si on les laisse passer, on tombera dans les grandes aussi imperceptiblement qu'il leur est marqué dans l'*Esprit de l'Institut*. Qu'elles ne regardent donc pas les répréhensions comme des marques du peu de satisfaction qu'on a d'elles, ou comme les voulant pousser trop loin, ce qui les pourroit attrister et décourager : on ne leur veut rien imposer de nouveau, mais elles veulent, autant que nous, établir

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 10.

la régularité, qui est l'observance des règles, et pour cela il ne faut négliger aucun relâchement, quelque petit qu'il puisse être.

M. le curé de Versailles me dit, en partant pour Forges, qu'il ne seroit pas revenu pour votre sermon de saint Candide. Je voudrois bien, sous le bon plaisir de M. l'évêque de Chartres, que vous ne vous fissiez point de règles ni d'habitudes d'avoir nécessairement des sermons en de certains jours; vous tomberiez par là dans l'inconvénient de la plupart des couvents qui en ont souvent qu'il seroit meilleur de ne pas avoir. Vous expérimentez déjà l'embarras là-dessus ; ce sera bien pis quand vous serez abandonnées de tout ce qui vous environne présentement. Je voudrois donc en avoir quand on le pourroit, et que ce seroit de gens sûrs et approuvés de votre évêque : je prendrois le temps de ceux-là, et les entendrois un jour ouvrier s'ils ne pouvoient venir pour la fête, prenant le plus que vous pourrez les jours qui la précèdent, afin d'être instruites et préparées pour la mieux passer ; mais, encore une fois, j'aimerois mieux que mes chères filles n'entendissent pas de sermons un jour de Pâques que d'être réduites à tous les jeunes cordeliers qui viendront s'essayer chez vous. Joignez à la peine de les convier celle de les envoyer chercher, de les renvoyer, de les remercier, et, beaucoup plus encore, le hasard de leur doctrine dans un temps, et un temps qui durera autant que le monde, où l'on marche au milieu des précipices. Encore une fois, ma chère fille, ne conviez que ceux dont vous serez assurée

par vos supérieurs. Je crois que M. l'évêque de Chartres ne désapprouvera point ce que je pense, et si cela était autrement, vous savez si je suis soumise et si je désire que vous le soyez. Adieu, en voilà trop pour un jour.

209[1]. — A MADAME DE VEILHAN.

A Compiègne, ce 24 mars 1694.

Je dois croire que M. l'évêque de Chartres a eu des raisons pour faire ce qu'il a fait, quoiqu'il ne me les ait pas dites[2], et peut-être a-t-il voulu aller au-devant des peines qu'on auroit pu se faire de s'ouvrir à une séculière. Quant à moi, je sens mon zèle redoubler par l'envie que j'ai d'obéir à l'évêque de Saint-Cyr, et il n'y a rien que je ne voulusse faire pour vous aider en général et en particulier. Vous ne pouvez m'importuner, mais je vous conseille de vous adresser le plus que vous pourrez à votre supérieure : Dieu bénira cette conduite ; vous avez un

[1] *Lettres pieuses*, p. 1557.

[2] Il avait institué Mme de Maintenon, par commission, supérieure spirituelle de la maison de Saint-Louis. Il écrivait à ce sujet à Mme de Bouju : « Mme de Maintenon est votre première supérieure ; elle a mission pour vous conduire toutes et Dieu l'a choisie pour vous former et établir votre Institut en la manière qu'elle l'a fait ; l'Église l'a approuvée et lui a donné autorité pour vous conduire. Nous nous en sommes assez expliqués pour que vous n'en doutiez pas, et vous savez toutes que je l'ai fait par des motifs de religion et non par une complaisance humaine ; j'ai eu égard en cela aux avantages spirituels de votre maison et à l'ordre de la Providence. » — *Lettres pieuses*, p. 3065, et *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 60.

excellent confesseur, et tous ces secours que Dieu vous a donnés ne retrancheront rien de mes soins pour vous. Étudiez sans cesse l'*Esprit* de votre Institut, et n'étudiez plus autre chose. Renoncez à l'esprit; c'est votre grande tentation : qu'en voulez-vous faire? Vous avez voué un silence éternel et une entière séparation des créatures au dehors et au dedans. Il faut une éducation très-simple aux demoiselles : abjurez donc ce goût de l'esprit, cette curiosité, ces raffinements, et mettez à leur place l'humilité, la douceur, l'estime du prochain, la simplicité, la déférence aux sentiments des autres, la condescendance pour leurs faiblesses, et soyez bien persuadée que la plus grande de toutes est de vouloir attirer l'attention. M. l'abbé de Fénelon dit que nous aimons mieux nous tourmenter que nous oublier. Adieu, ma chère fille; vous voyez comme j'entre en matière avec vous; je n'eus jamais tant de courage, parce je n'eus jamais tant d'espérance de la perfection de notre chère maison.

210[1]. — A MADAME DE RADOUAY.

A Compiègne, le 26 mars 1694[2].

Vous avez assez montré votre joie[3], ma chère

[1] *Lettres pieuses*, p. 1633. — *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 13.

[2] Ce jour-là, Louis XIV passa à Compiègne une grande revue de cavalerie. « Mme de Maintenon y étoit, dit Dangeau, et le Roi lui en fit les honneurs. »

[3] De ce qu'elle venait de faire ses vœux solennels, qu'elle prononça le 13 mars 1694.

fille ; tournez toute votre reconnoissance vers Dieu, et donnez-lui les marques qu'il vous en demande en servant sa maison de tout votre pouvoir. Mettez à profit tout ce que vous avez reçu, et que cette fermeté dans vos sentiments soit pour soutenir les règles que vous avez embrassées. Entrez dans l'esprit de votre Institut et dans toutes les intentions de vos supérieurs, et soyez des plus zélées pour en pratiquer les maximes. Il n'est plus question d'examen ni de difficultés, tout est conclu et arrêté; aimez-en tout, et gardez-vous d'y désirer le moindre changement. Je vous avoue que je suis charmée quand je vois les filles de la Visitation se tenir à un chant désagréable à tout le monde et à elles-mêmes, sans autre raison que celle qui leur a été marquée; voilà comme je vous désire. Méditez donc incessamment l'Esprit des filles de Saint-Louis : soyez la plus pauvre, la plus désintéressée, la plus portée à l'épargne, à la frugalité, au travail, à la mortification, selon votre état; épargnez tout, pour tout donner. Soyez la plus chaste, la plus modeste, la plus simple, la plus détachée de tout plaisir, la plus humble, la moins curieuse, ne voulant savoir que le catéchisme, renonçant au désir de savoir, silencieuse, gaie avec innocence. Soyez la plus obéissante, la plus souple dans les mains des supérieurs, prenant leurs impressions, regardant dans leur personne l'autorité de Dieu, ne raisonnant jamais sur leur conduite, jugeant bien de leurs intentions, persuadée qu'ils ont grâce dans l'état où Dieu les a mis. Soyez la plus instruite des devoirs de l'éducation des demoiselles, la plus

séparée d'elles quand vous n'en êtes pas chargée, la plus dépendante quand vous serez subalterne dans les classes, agissant toujours de concert, et toutes dans le même esprit. Soyez l'exemple de la régularité pour les observances, pour le silence; voilà, ma chère fille, les pratiques que je vous donnerois si j'étois votre directeur. Je ne refuse point votre confiance; je vous entretiendrai tous les mois avec plaisir, mais allez à votre supérieure, et en tout prenez le plus que vous pourrez le chemin le plus simple, le plus droit, et celui qui vous est marqué par vos constitutions. Je suis bien contente de vos dispositions, et je les suivrai avec soin. Adieu, ma chère fille, mettez la main à l'œuvre; vous ne pouvez témoigner trop de reconnoissance à notre chère mère Priolo; je la vois partir avec bien de la peine, mais j'espère que vous soutiendrez le bien que Dieu a mis en vous par elle.

211[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

Mars 1694.

Les témoignages que vous rendez à la communauté me donnent une grande joie. Soyez ravie d'être estimée, aimée, respectée pour l'amour de Dieu, et renoncez à l'amour-propre qui voudroit s'attirer ces sentiments pour lui-même. Quand je vois mes chères filles agir en vérité et esprit de foi, j'ai une grande espérance qu'elles s'établissent sur des fondements

[1] *Lettres utiles*, p. 1152. — *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 14.

solides; leur inclination naturelle ne seroit pas si assurée ni pour vous ni pour celles qui viendront après vous. Dieu veuille les bénir de plus en plus, et qu'elles puissent, par leurs exemples, par leurs soins et par leurs veilles, accroître la vertu dans ce royaume!

Il n'y a plus que dix lieues d'ici à vous, je m'en rapproche avec plaisir, quoique je craigne la misère, que je crois trouver, car on nous mande que le blé enchérit tous les jours. Bonsoir, j'ai la migraine: j'en suis bien aise pour ne l'avoir pas à Saint-Cyr.

---

212. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

Avril 1694.

Mme de Maintenon dit aux religieuses de Saint-Louis, à l'heure de la récréation, qu'elle avoit passé la matinée à lire le traité de l'Esprit de leur Institut aux novices, qu'elles lui en avoient paru charmées et avoient toutes résolu de l'apprendre par cœur pour y avoir sans cesse recours, disent-elles, dans leurs doutes et leurs tentations. La communauté, qui avoit déjà reçu ce petit traité avec beaucoup de joie et d'empressement, marqua à Mme de Maintenon l'envie qu'elles avoient de l'avoir chacune en particulier. A quoi elle leur dit qu'on ne jugeoit pas encore à propos de le faire imprimer, parce que leur maison étoit alors si à la mode que chacun le voudroit lire pour faire sa cour, et non-seulement le lire, mais en juger; « et je ne veux, ajouta-t-elle agréa-

blement, ni qu'on le loue ni qu'on le vitupère. » Elle permit seulement qu'on l'eût en manuscrit; elle en copia plusieurs elle-même et en fit copier par quelques personnes de confiance, et les distribua à mesure qu'ils furent écrits. Les religieuses de Saint-Louis, témoignant une grande admiration et un grand plaisir de ce que le Roi, leur fondateur, avoit bien voulu mettre une approbation de sa main sur le livre qu'on en conserve au dépôt comme un double témoignage de sa piété et de sa volonté à leur égard, Mme de Maintenon leur dit : « Cet écrit étant long, je lui ai proposé de le parcourir seulement, mais il l'a voulu lire tout entier : il l'a trouvé parfaitement conforme à ses intentions, et il désire que vous y soyez à jamais fidèles. » Elles supplièrent Mme de Maintenon avec instance de mettre aussi quelque chose de sa main à la fin de ce livre qui pût marquer la part qu'elle y avoit[1], et faire connoître dans la suite combien elle prétendoit qu'elles y demeurassent inviolablement attachées ; elle leur répondit avec bien de la modestie : « Vous moquez-vous de moi de vouloir que je mette mon nom auprès de celui du Roi ? et ne voyez-vous pas qu'il convient beaucoup mieux qu'il paroisse à celles qui vous suivront que ce livre vous a été donné par votre saint et premier évêque, qui, ayant fait vos règles, a encore voulu vous marquer plus en particulier dans ce petit traité l'esprit de votre maison ? L'amitié que vous avez pour moi vous attache à tout ce qui vous en

[1] Voir la note 2 de la page 287.

vient et vous fait juger que les autres seront comme vous, mais l'autorité du pasteur doit faire encore une plus forte impression. »

Quelques jours après, Mme de Maintenon et toute la communauté attendoient midi avec impatience pour oser travailler; c'étoit à qui commenceroit la première; Mme de Radouay pour s'avancer, enfilant son aiguille avant que l'Angélus fût sonné, Mme de Maintenon lui dit : « Vous avez raison, je vas vous imiter; ma soie est si longtemps à enfiler que cela m'avancera beaucoup. » C'étoit un ornement d'église auquel elle travailloit. Alors, quelques-unes lui dirent que ce seroit leur donner un mauvais exemple que d'anticiper ainsi l'heure du travail. « Je ne m'en fais point du tout de scrupule, répondit-elle; puis-je faire mieux que de vous imiter vous autres qui êtes des religieuses? n'en savez-vous pas plus que moi? » Dès que midi fut sonné, elle ne perdit pas un moment, et dit : « J'ai si peu de temps à travailler que j'aimerois bien que nous puissions le faire tout un jour toutes ensemble, que ce travail fût mêlé de silence, de lecture, de conversation, cela ne seroit-il pas bien? — Fort bien, madame, lui répondit-on, et l'on appelleroit cela, ajouta-t-elle, ma récréation. — Vous venez de faire, lui dit Mme de Radouay, comme saint François de Sales, quand il donna les premières règles à ses filles; il leur disoit : Nous nous lèverons à une telle heure, ensuite nous ferons telle chose; et il ajoutoit : Cela ne sera-t-il pas bien? Oui, monseigneur, répondoient les filles, et puis la règle étoit établie. — Ce n'en sera pas une, dit Mme de Main-

tenon, nous le ferons seulement quelquefois pour que j'aie le plaisir de travailler avec vous. — Il seroit fort agréable que nos récréations se passassent toujours de cette manière, dit Mme de Buteri. — Non, reprit Mme de Maintenon, les autres sont aussi très-bonnes; on est quelquefois fort aise de se promener, de ranger ses petites affaires, d'agir plus librement dans sa charge; il en faut de toutes les façons. » Elles la prièrent d'exécuter bientôt son projet et de les en avertir quelques jours auparavant, afin qu'elles prissent si bien leurs mesures qu'elles pussent toutes avoir le plaisir de travailler avec elle. « Il me faut prendre quand on peut, leur dit Mme de Maintenon; je ne suis point maîtresse de mon temps et je ne sais jamais qu'à dix heures du soir ce que je dois faire le lendemain; c'est en ce moment-là que je reçois tous les jours mon obéissance quand le Roi sort de chez moi; car ne pensez pas qu'il n'y ait que vous qui ayez une obéissance; mais la première fois que vous me verrez à la messe de huit heures, nous ferons notre récréation. »

Ce jour étant venu, la joie fut grande dans la communauté; mais le Roi lui ayant mandé à cette même heure une défaite des ennemis fort avantageuse, elle demeura toute la matinée dans son oratoire, où elle versa des larmes de joie et de reconnoissance envers Dieu; car plus elle étoit sensible au mauvais état des affaires, plus elle étoit touchée des marques de protection que Dieu donnoit au Roi et à la France; sur quoi une de ses femmes qui couchoit dans sa chambre dit : « Je suis ravie que Ma-

dame ait de la joie aujourd'hui, elle a assez souvent du chagrin, elle passe la plupart des nuits à pleurer.» N'oubliant pas cependant le projet de la récréation, elle fit dire à Mme de la Maisonfort et à Mme de Radouay de dresser un projet pour l'après-dînée et promit de se soumettre à tout ce qu'elles auroient réglé; le voici :

« A une heure, on recevra l'obéissance, c'est-à-dire les ordres de la supérieure.

« A une heure et un quart, on reprendra l'ouvrage en écoutant la lecture de quelques endroits choisis des écrits de Madame, sur laquelle elle aura la bonté de parler, et l'on pourra se servir de la liberté qu'elle donne de lui faire des questions.

« A deux heures et demie, un quart d'heure de silence, et aux trois quarts chacun fera sa lecture en particulier sans sortir de la salle de communauté.

« A trois heures, on s'entretiendra familièrement sur la manière d'exercer les charges; on évitera d'interrompre celle qui parle et de désapprouver ce qui se dira, et tout se terminera par la décision de Madame et de notre mère.

« A quatre heures, un quart d'heure de silence.

« Au quart, une lecture spirituelle marquée par Madame, et le reste à l'ordinaire. »

On s'assembla donc à l'heure marquée; on commença par lire la lettre de Mme de Maintenon à Mme de Montalembert sur la perfection de l'état d'une religieuse de Saint-Louis [1], sur quoi elle dit,

[1] Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 54.

avec un air modeste et un peu embarrassé : « Vous ne me préparez pas là une petite mortification pour un jour destiné à la joie, de m'entendre toujours moi-même. » On ne laissa pourtant pas de continuer. Quand on en fut à l'endroit où elle parle de prière et où elle se cite elle-même : « Il est vrai, dit-elle, que j'ai eu autrefois beaucoup de peine à prier, non-seulement parce que je ne pouvois m'appliquer, mais aussi parce que j'avois de la peine à comprendre qu'il ne fût pas meilleur de faire de bonnes œuvres, de consoler, par exemple, une personne affligée, d'en instruire une autre, de faire des aumônes que de s'en aller devant Dieu, la tête pleine d'affaires, de s'y bien ennuyer et d'y avoir quantité de distractions, pendant que j'aurois laissé dans mon antichambre des gens à qui j'aurais pu être utile. Mais après une longue expérience, j'ai reconnu que sans la prière les meilleures choses sont presque inutiles pour la gloire de Dieu et surtout pour son propre salut; on languit, on se lasse, on se recherche, on rapporte tout à soi, le cœur se dessèche, on se trouve dans une effroyable dissipation et souvent on n'a rien fait pour Dieu; le goût, l'humeur, le plaisir d'obliger ont souvent la plus grande part à nos bonnes œuvres; enfin je n'ai trouvé la paix que depuis que je me suis soumise à un directeur qui m'a réglé le temps que je dois employer à l'oraison, et j'avoue que sur cela comme sur tout le reste je ne comprends pas qu'on puisse trouver du repos que dans l'obéissance. Je ne sais, dès qu'on veut servir Dieu, comment on peut vouloir agir par soi-

même : j'ai toujours eu en moi ce fonds de docilité, mais comme il est assez fade de dire qu'il faut obéir et que j'aimois les conversations vives, je combattois la direction pour me divertir ; je disois : N'est-on pas assez sage pour se conduire? Mais en moi-même je pensois : si jamais pourtant je songe plus sérieusement que je ne le fais à mon salut, je me laisserai conduire comme un enfant. Et en effet je ne trouve de paix et de sûreté que dans la soumission ; si l'on me disoit de communier tous les jours, je le ferois sans raisonner, comme aussi je demeurerois en repos si l'on vouloit que je le fisse rarement. Quand j'agissois par moi-même, j'étois toujours dans la crainte ou de faire trop ou de n'en pas faire assez, et que Dieu ne demandât de moi un autre bien que celui que je faisois. Enfin rien n'est meilleur que de se laisser conduire : ceux qui sont fervents et que le zèle emporteroit trop loin sont retenus par l'obéissance dans les bornes d'une piété discrète, et ceux qui sont lâches et qui n'ont le courage de rien entreprendre ont besoin de quelqu'un pour être animés à la pratique de leurs devoirs. »

213[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

Avril 1694.

On ne peut être plus contente que je le suis du bon sens de votre lettre, ni plus édifiée de vous voir remplie de l'Esprit de votre Institut ; vous le citez

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 16.

très à propos, et vous y entrez avec toute la solidité qu'on peut désirer. Il ne faut pas que vous croyez, ma chère fille, que je change de sentiment quand je change de discours; il faut le faire selon les temps et selon les personnes. Je vois que vous penchez à une trop grande épargne; je vous exhorte à ne la pas pousser si loin; quand une autre penchera à la dépense, je lui prêcherai l'épargne; et c'est ainsi que les supérieurs doivent tenir la balance en mettant un contre-poids du côté qu'il est nécessaire. La grande difficulté en tout est de prendre le milieu; l'obéissance est une règle et un grand repos pour les religieuses. Il est certain qu'il faut suivre l'esprit de votre Institut, qu'il faut vivre frugalement et pauvrement, et que le bien donné pour une bonne œuvre n'est pas donné pour être dépensé inutilement; mais, encore une fois, il faut voir comment, et vous n'avez qu'à suivre ce que vos supérieurs vous marqueront. Je voudrois qu'il leur fût aussi aisé de prendre le juste milieu qu'il doit vous l'être de vous en tenir à leurs décisions; une grande partie du ménage et l'esprit de pauvreté est de ne rien perdre et de n'avoir pas trop; mais je ne compte point pour perdu ce que vous donnerez aux pauvres. Vous devez encore avoir soin des pauvres de votre village, le séminaire en fait une partie[1], la bonne œuvre est utile pour l'Église, qui a besoin de bons prêtres; or, il est très-indifférent que vous fas-

[1] L'évêque de Chartres avait établi dans le village de Saint-Cyr un petit séminaire auquel Mme de Maintenon faisait du bien.

siez votre aumône en restes inévitables dans votre maison, ou en argent. Les religieuses de la Trappe vivent pauvrement; elles font de très-grandes aumônes. Il est à craindre qu'un autre évêque ne continue pas cet établissement, que vous ne pouvez trop estimer; on admire tous ceux qui font vivre les pauvres: celui-ci fait vivre les âmes; tout dépend des bons pasteurs; le nombre en est très-rare et ceux qui en font élever dès leur jeunesse font un bien au-dessus de tous ceux qu'on peut faire ici-bas.

Quant au détail de votre dépense, j'évite de m'en mêler, parce que je crains en moi l'habitude et la pente que j'ai à la dépense; mais quand je vois notre mère Priolo, qui est très-mortifiée, et ma sœur Marie-Constance trouver que les Dames sont très-mal nouries, je ne puis pas ne m'en pas alarmer; leur potage est très-mauvais, leur viande est dure à ne pas pouvoir manger, il ne leur reste donc rien pour leur nourriture; si cela n'arrivoit que rarement, je n'en parlerois pas; dès que je veux entrer dans le détail, vous m'apportez des difficultés auxquelles je ne comprends rien; vous dites que vous seriez bien fâchée de donner des choses malsaines: croyez-vous qu'une viande rechauffée trois ou quatre fois soit bonne? Encore plus des œufs et des légumes, où il y a du beurre? Vous n'avez pas assez de soin des convalescentes; voyez la règle de saint Augustin là-dessus.

J'espère qu'à cette heure que vous serez plus renfermée dans votre dépense, vous vous applique-

rez davantage à faire que leur pain et leur viande soient bons. Adieu, ma chère fille, je suis charmée de votre zèle; Dieu veuille vous le conserver.

214[1]. — A MADAME DE THUMERY[2],

ANCIENNE DAME DE SAINT-LOUIS.

16 avril 1694.

Je vous ai écrit et ma lettre a été perdue; vous savez le peu de loisir que j'ai, et toutes les affaires qu'il y a ici; mon cher Saint-Cyr m'est plus cher que jamais; je ne puis plus douter que Dieu n'y veuille être honoré très-particulièrement; il y verse ses bénédictions avec abondance, et si elles avoient une plus digne institutrice, il ne leur manqueroit plus rien. Leurs intérêts ne me font point oublier les vôtres, ma chère fille; je bénis Dieu de vous avoir mis au cœur de vous donner à lui et de vous avoir conduite dans une bonne maison; oui, je compte que vous y serez reçue, et que vous ferez tout ce qu'il faut pour parvenir à ce bonheur-là. Donnez-vous sans réserve, donnez-vous sur le pied de souffrir, et tout vous sera doux; renoncez aux plaisirs et vous en aurez d'innocents; ce qui dépend de moi pour contribuer à votre établissement ne vous manquera pas, et je ne serai jamais indifférente pour vous.

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 17.

[2] Marie-Elisabeth de Thumery fut la onzième Dame de Saint-Louis et fit des vœux simples en 1686. A l'époque des vœux solennels, elle quitta la maison et se retira aux Ursulines de Magny.

Pourquoi voulez-vous croire que je ne vous verrai point étant si près de moi ? Cela peut fort bien arriver : faites-en le sacrifice à Dieu ; il en prendra ce qui lui plaira. Mandez-moi quelquefois de vos nouvelles, mais signez un nom que je connoisse, car si vous n'aviez daté de Magny, je n'aurois jamais deviné qui est sœur Thérèse de Jésus. Mes compliments à votre supérieure ; je la conjure et toute la communauté d'avoir de la bonté pour vous.

215[1]. — A MADAME DE VEILHAN.

Ce 22 avril 1694.

Je ne puis vous exprimer ma joie, ma chère fille, sur la manière dont vous fîtes hier votre pénitence ; elle fait plus de bien à vous et aux autres que votre faute n'avoit fait de mal, car je répondrois bien que vous n'avez pas voulu désobéir, et que vous avez seulement négligé d'obéir ; c'est cette obéissance prompte et sans réplique qu'il faut établir chez vous, et ce que vous fîtes hier en est un excellent moyen. Saint François de Sales dit : « Chères imperfections, qui nourrissez l'humilité ! » Et moi, sans comparaison, je dis : « Chères fautes, donnez lieu d'établir la régularité religieuse. » Vous le devez, ma chère fille, par votre état ; vous le devez comme surveillante, vous le devez comme conseillère, vous le devez comme une des premières officières ; rien de tout

[1] *Lettres pieuses*, p. 1560.

cela n'est fait par hasard, c'est Dieu qui l'a réglé, et ce sont autant de devoirs qu'il faut remplir. Vous vous informez si souvent et de si bon cœur de tout ce qui peut bien établir votre maison, et vous paroissez vivement touchée de ses intérêts : comptez que ce que vous fîtes hier est fort au-dessus de tous nos discours. Il est temps de pratiquer, nous sommes assez instruites ; l'obéissance est ce qu'il y a de plus nécessaire chez vous ; l'égalité de votre âge, de vos talents, de votre ancienneté, met entre vous trop de liberté à répliquer et à faire sa volonté ; si cette liberté demeuroit au petit nombre des premières professes, ce seroit un inconvénient qui finiroit avec vous, mais il seroit à craindre que votre exemple n'entraînât vos jeunes sœurs, et que jamais on ne vît chez vous la subordination, si vous ne l'établissez vous-même. Accoutumez-vous donc à respecter votre supérieure, l'assistante et les anciennes de chez vous ; accoutumez-vous à vous faire respecter par les jeunes, car cela est nécessaire pour le bon ordre, et ce seroit une humilité mal entendue de vouloir que vos jeunes professes vécussent avec vous sans égards, sans déférence et sans respect. Il ne faut pas vivre avec les cérémonies et la politesse du monde, mais il faut mettre à la place tous les ménagements de la charité, de la condescendance et de la complaisance qu'on doit au prochain. On ne peut trop se ménager les uns les autres, quand on veut vivre en paix et qu'on est ensemble pour toute sa vie. Je n'avois pas dessein de vous en tant dire, ma chère fille, mais je suis libre avec vous, parce que je sens que vous re-

cevez bien ce qui vient de moi. Appliquez-vous donc à être la plus obéissante de la maison ; c'est une pratique solide, et que Dieu bénira.

216[1]. — AUX DAMES DE SAINT-LOUIS.

A Trianon, 30 avril 1694.

Puisque vous voulez et que Dieu veut que je vous exhorte, mes très-chères filles, malgré le besoin que j'aurois que vous m'exhortassiez, il faut le faire simplement dans ce temps que vous allez donner à la retraite, au recueillement, à l'examen, et au renouvellement de toutes vos bonnes résolutions. Je commencerai par les actions de grâces que nous devons à Dieu de tout ce qu'il a fait en vous qui me donne une ferme confiance qu'il veut achever l'œuvre de Saint-Cyr en sanctifiant celles qui doivent l'établir.

Il me paroît que ce qui vous est présentement le plus nécessaire est de faire vos réflexions sur l'obéissance, et sur la piété de votre état. Je répondrois qu'il n'y en pas une dans votre communauté qui voulût désobéir et qui ne soit même dans la disposition de la plus parfaite obéissance ; mais l'habitude de faire sa volonté dans les choses qui paroissent assez indifférentes, et la liberté de dire son avis et de représenter ses raisons, sont, je crois, jusqu'ici les deux obstacles à l'établissement de l'exacte obéissance si nécessaire entre vous pour votre per-

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 19.

fection particulière, et pour l'ordre de la maison. Je prie Dieu de vous inspirer, dans cette retraite, la pratique d'une obéissance d'enfant qui ne raisonne point et qui fait à la lettre ce qu'on lui commande; d'une obéissance prompte qui ne remette point à un autre temps, et qui se presse au contraire de tâcher d'acquérir le mérite de cette vertu; d'une obéissance humble qui soumette son jugement à celui de ceux que Dieu nous a donnés pour nous conduire; c'est le moyen le plus sûr pour la paix intérieure et extérieure. Qu'est-ce qui pourra vous troubler quand vous pourrez dire : J'ai fait ce qu'on m'a dit?

La seconde réflexion que je vous demande est sur la piété de votre état; vous ne devez pas en vouloir embrasser d'autre par un zèle indiscret, ou pour contenter votre inclination particulière; vous êtes la plupart attachées à des prières qui ne sont point de vos règles; c'est pourtant par ces règles que Dieu vous a marqué les prières qu'il veut de vous; c'est à celles-là qu'il faut être exactes autant qu'il est possible; le temps, le lieu, la posture, la durée, la moindre cérémonie, tout doit être observé. Pour le reste de la journée votre temps est destiné et vous devez l'employer selon cette destination; c'est à ce temps qu'il faut appliquer ces paroles : Priez sans cesse; mais priez en marchant, en écrivant, en filant, en travaillant, et enfin priez sans cesse en faisant ce que vous faites par rapport à Dieu et en sa présence. Cependant vous croyez bien faire quand vous pouvez dérober un peu de ce temps

pour courir au chœur ou pour vous mettre dans un coin à faire des prières que vous feriez aussi bien en travaillant. Ceux qui ont fait vos règles l'ont bien entendu ainsi, qu'ils ont marqué que vous travailleriez quand vous seriez retirées dans vos cellules. Soyez fidèle à tout : aimez le travail ; il vous est encore plus nécessaire qu'à d'autres par la disposition que vous avez de vous élever au-dessus des choses communes ; aimez à consacrer tout votre temps à l'obéissance, aimez à travailler en esprit de pauvreté, aimez à travailler en esprit de régularité, car si vous faites beaucoup chez vous, les gens du dehors y entreront moins ; aimez la peine du travail : il y en a quand on travaille contre son inclination, et qu'on travaille plus que l'on en auroit envie, ou qu'on travaille assez pour se lasser ; c'est une mortification, c'est une partie de cette vie laborieuse qui vous est si recommandée dans l'esprit de votre Institut ; car c'est une occupation qui vous sanctifiera, qui détournera tant de pensées tristes, inutiles et quelquefois mauvaises. Il y a quelque temps que je voyois vos demoiselles plier du linge avec une activité qui ne leur laissoit pas le loisir de penser, ni de s'ennuyer ; elles furent un temps en silence, et ensuite elles chantèrent des cantiques. J'admirois l'innocence de leur vie, et votre bonheur d'éviter tant de péchés en contenant ainsi ce grand nombre de jeunes personnes dans un âge si dangereux. Ces réflexions doivent vous consoler dans toutes vos peines. Oui, mes chères enfants, votre maison seroit un paradis si vous pouviez y mettre cette pratique

d'un travail continuel en la présence de Dieu, et le diversifier par de petits relâchements, par des conversations innocentes, par le silence, les chants, les lectures, la prière. Mais vous ne donnerez pas ce que vous n'aurez pas; aimez donc le travail et l'obéissance, et demandez pour moi, dans votre retraite, qu'en prêchant les autres, je ne me perde pas moi-même.

217[1]. — AU NOVICIAT.

9 mai 1694.

Je ne suis point contente, mes chères enfants, de notre entretien d'aujourd'hui; vos questions et mes réponses étaient inutiles; ce ne sera pas par là que vous apprendrez à bien conduire les classes, mais par une obéissance entière pour celles qui seront au-dessus de vous. Soyez humbles et simples, et vous serez excellentes maîtresses; ne prétendez rien faire par force d'esprit et de raisonnement; lisez l'Esprit de votre Institut qui vous dit qu'il faut montrer l'exemple d'une vie humble, laborieuse, frugale et silencieuse. Défiez-vous de la coutume que vous avez prise aux classes, de beaucoup discourir, de faire beaucoup de questions et de difficultés; il faut détruire ce mal dans les demoiselles; à plus forte raison dans les religieuses qui doivent mourir à toute curiosité et habileté. L'esprit de Dieu vous enseigne toutes choses; pratiquez tout ce que vous savez;

[1] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 177.

unissez-vous à notre Seigneur, dans le recueillement et le silence; il vous apprendra mieux que nous à gouverner les demoiselles; elles le savent bien, quand leurs maîtresses ne sont qu'un cœur et qu'une âme et qu'elles leur donnent des exemples de toutes sortes de vertus; il n'y a ni esprit, ni éloquence qui persuade si sûrement; vous êtes bien jeunes et vous l'avez pourtant déjà expérimenté. J'espère vous revoir bientôt, et que notre entrevue sera, s'il plaît à Dieu, plus utile.

218[1]. — ENTRETIEN PARTICULIER AVEC MADAME DE FONTAINES,

SUPÉRIEURE DE LA MAISON DE SAINT-LOUIS.

Mai 1694.

Mme de Maintenon lui dit : « Je crains, ma chère fille, que votre innocence et votre simplicité ne soient cause que vous regardiez comme des désordres des fautes très-légères; que vous ne vous préveniez trop aisément. L'on disoit autrefois que je ne revenois jamais des premières impressions que j'avois prises: je ne sais sur quoi ce sentiment étoit fondé, car je ne sache personne qui revienne plus aisément et plus entièrement dès que l'on est véritablement changé. Nos princes ne reviennent pas volontiers quand une fois on leur a donné une idée désavantageuse de quelqu'un; il est presque impossible de l'effacer; ce qui fait dire communément à la cour : que celui qui

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 125.

parle le premier gagne sa cause. Cela vient de ce fond de sincérité et de bonne foi qui leur est naturel; comme ils se sentent incapables de tromper, ils ne peuvent croire que l'on puisse parler faux, et par cette crédulité, ils sont exposés à prendre de mauvaises impressions contre des personnes innocentes qui ont des ennemis qui leur rendent de mauvais offices. Je me trouve tous les jours dans la nécessité de persuader au Roi que certaines gens qui ont dit du mal de quelques particuliers n'en doivent pas toujours être crus, parce qu'ils peuvent être prévenus ou mal informés, et peut-être même mal intentionnés; il me répond avec simplicité : « Mais il m'a dit que cela étoit ainsi! » et ne peut comprendre qu'on ne croie pas tout le monde sur sa parole. Cette crédulité, quoiqu'elle vienne d'une bonne cause, est cependant un défaut bien opposé au gouvernement, où l'on fera souvent de fausses démarches, si l'on croit tout ce que l'on entend dire sans connoître par soi-même la vérité. J'ai connu une supérieure de communauté qui croyoit tout le mal qu'on lui rapportoit de ses filles ou des personnes qui avoient quelque rapport à sa maison; elle se hâtoit d'y apporter tout le remède, et il arrivoit souvent qu'après cela elle découvroit qu'elle avoit été très-mal instruite, et étoit contrainte de rétracter ses ordres. La charité d'une personne qui commande doit être différente de celle qui n'est point chargée d'autrui : une supérieure doit commencer par douter si ce qu'on lui rapporte est véritable, s'en informer par d'autres voies, examiner la chose de près, la faire

examiner par d'autres, s'il se peut, et former ensuite son jugement; car il lui est permis de soupçonner, et même de juger et de condamner, pourvu que ce soit après une mûre délibération, car sans cela on courroit risque de faire souvent une grosse affaire d'une bagatelle. Il y a quelquefois, ajouta-t-elle, bien moins d'inconvénient à différer trop longtemps de faire usage des avis que l'on reçoit, qu'il n'y en auroit à montrer trop tôt qu'on les a reçus; il est même souvent de la sagesse de tolérer un mal, dans la crainte de donner occasion à un plus grand, si l'on se pressoit trop d'y remédier. Ne vous ai-je pas dit que votre évêque, tout zélé qu'il est, souffre jusqu'à certains désordres dans son diocèse, pour éviter un grand scandale? Il attend patiemment et prudemment le moment favorable de faire rentrer ces malheureux en eux-mêmes par une sincère conversion.»

219[1]. — A MADAME DE BRINON.

A Versailles, ce 9 juin 1694.

En arrivant de Marly j'ai trouvé une lettre de M. de Chartres, qui me mande que je suis toujours profondément gravée dans votre cœur. On m'a donné, un moment après, un paquet de vous, mais je n'y ai rien trouvé pour moi, que des remerciements de Mme la duchesse de Brunswick; je ne les mérite point pour avoir rendu témoignage à la vérité; je

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 40. — *Lettres agréables*, p. 994. — *Lettres à Mme de Brinon*, p. 469.

le rends avec plaisir sur son mérite, je le connois, et je le soutiendrai en tous lieux. Il est vrai que je ne vois plus le monde qu'à Marly ; je donne à Saint-Cyr le reste du temps ; cette maison est d'un si grand soin, qu'en y donnant ce que je puis, je n'y fais pas la moitié de ce qu'il faudroit ; je ne laisse pas d'avoir d'autres affaires. Le Roi me prend beaucoup de temps ; ma mauvaise santé me rend souvent incapable d'agir ; il faut quelquefois s'occuper de soi et de son salut ; tout cela fait passer les mois comme des moments, et vous devez en être persuadée, puisque je n'en trouve pas un pour vous écrire, étant pour vous comme j'ai toujours été, et aimant à vous faire plaisir. J'ai pourtant sujet de me plaindre de vous voir douter de mes sentiments, dès que vous n'en avez pas de marques : ne savez-vous pas que je ne suis pas légère, et que vous m'avez trouvée la même après de longs intervalles? mais, encore une fois, je n'ai pas un moment, et c'est un miracle que ma lettre n'ait pas encore été interrompue. M. Fagon crie miséricorde contre moi sur ce que j'écris trop. J'ai été dans des épuisements que je croyois aller mourir ; tout le monde disoit que l'on me tuoit par ne pas me laisser en repos, et chacun vouloit être excepté. En voilà assez sur ce chapitre ; je durerai tant qu'il plaira à Dieu, mais croyez que je serai toute ma vie pour vous comme vous le voulez. Je suis très-aise d'avoir de vos nouvelles ; je fais tous vos compliments au Roi ; je considère tout ce que vous aimez ; je désire la paix ardemment ; n'est-ce pas là tout ce qu'il faut pour vous plaire?

220[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

A Trianon, 5 juillet 1694.

Je crois que vous avez bien fait de ne pas transporter la petite de Merle dans l'extrémité où elle est [2]; mais n'hésitez pas à faire emporter les autres et que l'on prenne garde seulement à ne s'y pas méprendre. M. Fagon veut qu'on leur donne d'abord de l'émétique, et il faut commencer par les ôter de l'infirmerie. Il faut mettre nos Dames et nos novices à l'infirmerie des sœurs en haut, et je crois que tout le reste de la maison doit aller à Saint-Roch [3] : demoiselles, postulantes, sœurs servantes, sœurs grises. Soyez aisée à trouver pour donner vos ordres ; donnez-les par écrit autant que vous pourrez, quand ils sont de conséquence, afin qu'il n'y ait point de malentendu. J'ai consulté M. Fagon pour ma sœur de Bouju; nous lui enverrons des eaux propres pour son mal. Du reste, comptez que je voudrois être avec vous, et que tant que je disposerai de moi, je ne vous abandonnerai pas.

On a reçu ce matin une bonne nouvelle : les ennemis nous avoient pris une grand nombre de vaisseaux chargés de blé. *Barte* [4], qui est un armateur

[1] *Lettres utiles*, p. 1152.

[2] Il y avait alors une de ces épidémies de petite vérole si fréquentes à Saint-Cyr.

[3] Infirmerie qui était réservée pour les épidémies. Voir le plan de la maison royale de Saint-Cyr dans l'histoire de cette maison, chapitre IV.

[4] C'est Jean Bart dont le nom se trouve ainsi écrit. Le combat dont il s'agit fut livré le 29 juin 1694, à la hauteur du Texel.

renommé, croyant que notre flotte revenoit, alla au-devant avec la sienne; il la trouva avec les ennemis; il les attaqua, reprit nos vaisseaux et trois des leurs, battit tous les autres, tua beaucoup de gens, en perdit peu, et a tout ramené en France. Ne cessez de faire remercier Dieu et de lui demander de nouvelles grâces.

Adieu, ma très-chère; je ne vous verrai pas encore demain.

221[1]. — A MADAME DE SAINT-AUBIN.

A Trianon, ce 7 juillet 1694.

Je sais la disposition qu'on a de s'adresser à vous qui vient de votre grande douceur et de la grande attention que vous donnez, et de la facilité que vous avez d'entrer dans les peines que l'on vous confie[2]; ce sont des talents qui seront admirables quand ils seront réglés et employés par la mission de vos supérieures; tâchez, en attendant, d'obtenir de Dieu que votre douceur ne dégénère pas en flatterie, que l'attention que vous donnez ne nourrisse pas trop l'amour-propre de ceux qui vous parlent, et que la facilité à partager les peines ne vous fasse jamais mollir et relâcher sur les règles et sur la solidité de la vertu. Vous avez parfaitement bien répondu à celle qui vouloit vous parler, en lui disant que vous

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 32. — *Lettres pieuses*, p. 1578.

[2] Les *Mémoires des Dames de Saint-Louis*, disent en effet que cette religieuse était tendrement aimée de ses compagnes à cause de ses qualités.

ne pourriez que prier pour elle, et lui conseiller de s'adresser à ses supérieures; vous avez, par cette réponse, fait votre devoir et donné un exemple de régularité. Il ne faut pas faire tout ce qui vous paroît un bien; et quoiqu'il y ait de la charité à écouter et à tâcher de redresser une personne qui s'égare, la charité doit être réglée par l'obéissance. On ne veut pas présentement qu'on vous fasse ces confidences, n'en recevez point; quand Dieu voudra autre chose, vos supérieures vous le déclareront, et il bénira alors ce que vous ferez; sans cette mission, ces confidences ne seroient que perte de temps et attachement d'amour-propre. Mais, ma chère fille, que vous aurez besoin d'avoir un recours continuel à Dieu quand on voudra vous employer, pour qu'il vous donne la force de dire la vérité! on ne peut l'accompagner de trop de douceur, pourvu qu'on n'en retranche rien; vous ne serez jamais propre à gouverner si vous n'êtes ferme, et votre maison a tant de corps à conduire qu'elle a besoin de plusieurs personnes qui en soient capables. Étudiez sans cesse vos constitutions et règlements, vos lettres patentes, l'Esprit de votre Institut; faites-vous expliquer ce que vous n'entendez pas, et relevez directement ou indirectement tout ce que vous verrez de contraire; avertissez-moi de ce que vous croirez qui en vaudra la peine; je n'ai jamais eu tant d'ardeur et de courage pour travailler avec vous.

222[1]. — A MADAME DE BRINON.

Versailles, 15 juillet 1694.

Je suis venue ici pour quelques visites[2], et me trouvant un moment de repos, je le prends pour vous assurer, madame, que ce n'est pas par manque d'amitié quand je ne vous écris pas; je suis assurée que si vous voyez de près la vie que je fais, vous aimeriez mieux que je respirasse que de vous écrire. J'ai reçu les jolis carrés que vous m'avez envoyés : rien n'est si propre et si bien fait; c'est grand dommage de les donner à une personne aussi peu curieuse que moi. Je ne crois rien de plus beau que le portrait que vous avez fait à Mme de Tirconel; je sais comme quoi vous savez montrer vos amis; mais, madame, que je suis loin de ce que vous en dites et de ce que vous en pensez ! j'avoue toutes les grâces, j'en suis comblée, et cependant je demeure à peu près telle que j'étois. Priez, et faites prier pour moi, je vous en conjure. Je ne doute pas qu'on n'ait prié à Saint-Cyr pour Mme de Montbas; on y conserve pour vous un souvenir bien tendre; rien n'est égal aux honnêtetés de M. de Blaire pour moi, et pour tout ce qui me touche; je ne puis vous dire à quel point j'en suis contente. Le pauvre M. de Cantiers[3] est à Paris pour une affaire que M. de Ponchartrain me refuse : on veut que je parle aux grands person-

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 29. — *Lettres agréables*, p. 1111. — *Lettres à Mme de Brinon*, p. 480.

[2] La cour était à Trianon.

[3] Voir pour ce nom et ceux qui précèdent, les notes des pages 86, 110, etc.

nages, et nous aurions mieux fait en parlant à ceux du dessous. J'attends incessamment M. et Mme de Monchevreuil : il est mieux, et elle a pensé mourir à Bourbon. J'ai donné votre lettre à M. Fagon. Mes compliments, je vous prie, à son illustre tante. Je vous embrasse, ma très-chère.

223[1]. — A MADAME DE ROCQUEMONT,

DAME DE SAINT-LOUIS[2].

Août 1694.

Pourquoi ne m'auriez-vous pas écrit aussi bien que les autres, ma chère fille? Est-ce que vous avez moins d'amitié pour moi, et doutez-vous de celle que j'ai pour vous? car il n'y a pas moyen de recevoir la raison de dire que vous n'écrivez pas assez bien : je ne sais ce qui l'emporte dans votre lettre, du style, du caractère ou de l'orthographe, tout y est parfait, et le sujet que vous y traitez ne l'est pas moins. Je donne mon consentement de tout mon cœur au dessein que Dieu vous inspire, et je lui demanderai de tout mon mieux que vous en profitiez. Vous avez de grands avantages pour être une bonne religieuse; il ne vous manque que l'ouverture du cœur pour vos supérieurs, sous prétexte d'une timidité qui ne doit pas vous éloigner d'eux. J'espère que nous jouirons de ce que vous allez apprendre,

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 33. — *Lettres pieuses*, p. 1722.

[2] Suzanne-Madeleine d'Antony de Rocquemont, née en 1667, morte en 1730. Ce fut la dixième Dame de Saint-Louis. Elle fit profession des vœux solennels, le 1er janvier 1694, et demanda par ferveur à recommencer son noviciat.

et que Notre-Seigneur ne vous récompensera que lorsque vous aurez servi notre cher Institut. Adieu, ma chère fille; je suis ravie de ce que vous faites, et j'aime assurément votre âme. Que votre noviciat ne nuise pas à l'infirmerie.

224[1]. — A MADAME DE BUTERY.

Août 1694.

Vous avez grand tort de sentir tant de peine à me parler en liberté, car il me semble que j'ai pour vous tout ce qui peut vous obliger à avoir de la confiance en moi. Vos sollicitations pour messieurs vos frères ne sont point nécessaires : je ne cesserai point de parler pour eux, et si je ne fais rien, c'est que je ne pourrai rien, car la bonne volonté est tout entière; la tendresse que j'ai pour vous, l'estime que mérite l'aîné, la pitié de voir des gens de condition si misérables, la déférence que j'ai pour tout ce qui vient de Mgr de Chartres, l'envie de vous délivrer de toutes inquiétudes pour vous donner à Dieu; tout cela, dis-je, est assez fort pour ne me laisser rien oublier. Le temps est dur, la misère est grande, on ne fait point de promotions, et en dernier lieu, M. de Ponchartrain m'a dit de mander à monsieur votre frère de proposer lui-même ce qu'il voudroit, parce qu'il fera tout ce qu'il dépendra de lui. Laissez-nous donc faire, puisque vous n'avez point de

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 35. — *Lettres pieuses*, p. 1476.

meilleure ressource, et mourez à tout ce qui est hors de Saint-Cyr. Vous avez fait tout ce qui vous est possible en recommandant messieurs vos frères à vos bons amis ; n'y pensez plus, souvenez-vous que vous êtes morte. Vous connoissez l'obligation de ces vœux qui doivent vous mener à la plus haute perfection : faites-vous voir une vraie religieuse ; on se joue souvent de se mettre sous un drap mortuaire et de faire chanter un *De Profundis*, et puis on se relève aussi vive pour tout ce qui nous touche dans le monde. Vous êtes comblée de grâce, soyez-y fidèle. Ne vous affligez point de ce que je vous dis, mon dessein n'est pas de vous troubler, mais de vous remettre en repos par rapport à tout ce que vous avez bien voulu quitter. Je prie Dieu de vous détacher de tout ce qui n'est pas lui, et de ne pas permettre que sous de spécieux prétextes de charité, d'intérêt pour la maison, de bon naturel, d'envie de faire plaisir, vous sortiez du tombeau que vous avez choisi dans lequel sont renfermés vos obligations. Je vous parle comme à une âme forte et à laquelle je crois que Dieu demandera beaucoup ; je vous demande en son nom de grands exemples pour Saint-Cyr, à qui je désire plus de détachement qu'à aucun autre couvent, pourvu que ce détachement ne vous enorgueillisse pas, car encore vaudroit-il mieux être attachée et humble.

225[1]. — A M. L'ABBÉ DE BRISACIER[2].

Septembre 1694.

La mère des demoiselles de... [3], monsieur, a eu la tête tranchée, et je me reprocherai toujours de n'avoir pas suivi cette affaire avec un soin qui auroit

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 43. — *Lettres utiles et agréables*, p. 1039. — *Mémoires de Languet de Gergy*.

[2] M. de Brisacier était directeur des deux demoiselles dont il va être question.

[3] D'Anglebelmer de Lagny. Le père de ces demoiselles était un officier français, qui avait épousé une demoiselle d'Arkel, d'une famille *souveraine* de Hollande, et toute dévouée à la maison d'Orange. Il fut tué dans la guerre de la ligue d'Augsbourg, et ses deux filles aînées furent placées à Saint-Cyr par la volonté du Roi, non pas probablement à cause de leur pauvreté, car leur mère avait de grands biens, mais pour qu'elles reçussent une éducation française. En 1694, l'une d'elles était au noviciat comme postulante pour être Dame de Saint-Louis, et l'autre, qui était demoiselle du ruban noir, demandait à y entrer. A cette époque, leur mère demeurait à Mons, qui avait été conquise par Louis XIV, et qui était la clef des Pays-Bas. Elle forma le complot de livrer cette ville aux troupes de Guillaume d'Orange, et peu s'en fallut qu'elle n'y réussît. Mais le projet fut éventé, la dame arrêtée, mise en jugement, convaincue de son crime et condamnée à mort. Mme de Maintenon demanda au Roi sa grâce et l'obtint. Mais les ennemis de Mme d'Anglebelmer, dit une note des manuscrits qui nous fournissent ces détails, pressèrent l'exécution de telle sorte que la grâce arriva trop tard : elle eut la tête tranchée. Cette triste aventure fit douter dans la communauté si l'on devait recevoir au noviciat les deux filles, à cause, disait-on, de la tache qui rejaillissait sur les enfants de la trahison et du supplice de leur mère ; et il paraît que l'évêque de Chartres et les directeurs spirituels de la maison étaient d'avis de les renvoyer. Mme de Maintenon, qui avait été désolée de cette catastrophe, fut consultée et priée de demander au Roi ce qu'il y avait à faire, et elle écrivit à ce sujet la lettre que nous insérons sous

peut-être sauvé la vie de cette pauvre créature. Dieu en a disposé ainsi. Je vous attends pour annoncer cette triste nouvelle à ses deux filles. On m'a chargée de consulter le Roi sur leur renvoi, et puisqu'il faut que j'en rende compte, ce n'est pas à revenir sur une décision. Il ne comprend pas plus que moi que le crime doive passer aux enfants, et je vous conjure de vouloir bien encore y faire quelques réflexions avec M. l'évêque de Chartres et M. l'abbé Tiberge. On dit que les jésuites ne recevroient pas un homme en pareil cas, et que les filles de la Visitation en useroient de même. Si cet esprit vient de saint Ignace et de saint François de Sales, je m'y soumets sans répugnance; mais si ce n'est que l'effet de la sagesse humaine ou de la dureté des communautés, je désirerois de tout mon cœur qu'on s'en sauvât dans celle-ci. Le père de M. de Luxembourg [1] a eu le col coupé : on lui confie la personne du Roi et de ses armées; nous avons vu mourir M. de Rohan [2] sur un échafaud, il y a environ vingt ans,

le n° 225. « Touchée du malheur de cette famille, dit une note des *Lettres utiles*, elle combla d'amitié les deux filles, s'offrit à en recevoir encore d'autres ici s'il s'en trouvoit en âge d'être reçues. Elle leur promit de leur tenir lieu de mère, empêcha que le bien ne fût confisqué et le fit adjuger aux enfants; dans la suite de cette guerre, elle obtint une sauvegarde pour la conservation du bien de leur père, et leur a rendu à tous quantité de services importants »

[1] Le maréchal de Luxembourg était le fils du comte de Montmorency-Boutteville, qui fut décapité pour avoir violé l'édit de Louis XIII contre les duels.

[2] Louis, prince de Rohan, plus connu sous le nom de chevalier de Rohan, fut le tourment et le déshonneur de sa famille par ses

et toute sa famille étoit en charge auprès du Roi et de la Reine, recevant tous les compliments sur cette douleur sans qu'il entrât dans la tête d'un seul courtisan de lui en faire des reproches. Quoi ! l'honnêteté mondaine ira plus loin que la charité, et nous ne donnerons pas à nos filles les vraies idées qu'il faut avoir sur chaque chose ! On dit que dans les classes elles en seroient moins respectées et exposées à des reproches : je mettrois ces fautes au nombre des plus punissables; celles qui auront le cœur bien fait en seront incapables, et il faut redresser les autres. Je n'ai confié cette affaire qu'à notre supérieure; elle m'en a paru plus attendrie pour ces filles, et il me semble que c'est là l'effet d'un tel malheur. Il peut arriver aux Dames de Saint-Louis; seroient-elles inhabiles pour leurs emplois ? ne voyons-nous pas tous les jours des aventures aussi tristes et plus honteuses aux prêtres dans la personne de leurs plus proches parents? en sont-ils moins respectables pour nous? Je dis tout ceci pour la justice et pour l'envie que j'ai que nos filles aient l'esprit et le cœur bien fait; car il pourra très-bien arriver que celles dont il est question ne nous seront pas propres [1]. Il n'est pas besoin, monsieur, de les

vices, ses débauches, ses crimes. Enfin ayant fait une conspiration contre l'État, il fut mis à la Bastille, condamné et exécuté le 27 novembre 1674.

[1] L'aînée des deux demoiselles devint l'une des plus distinguées des Dames de Saint-Louis; elle fit profession le 4 août 1696 et mourut en 1737, âgée de 61 ans. La plus jeune rentra dans le monde, ne s'y maria point et resta en relation avec Mme de Maintenon qui lui fit beaucoup de bien.

recommander à votre charité; je prie Dieu de les consoler et de les bénir.

226[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

Fontainebleau, 6 octobre 1694.

Je suis ravie du bon cœur de mes chères filles [2], il aidera beaucoup à établir parmi vous un esprit de charité et de droiture. Si les classes viennent à savoir le malheur des demoiselles de..., il faut leur inspirer les mêmes sentiments; si on pouvoit les pressentir chacune en particulier, ce seroit une bonne épreuve pour connoître le caractère de leur cœur et de leur esprit.

J'approuve très-fort tout ce que vous avez fait et vous ne pouvez être trop régulière pour votre clôture qui ne peut, par bien des raisons, être aussi exacte que nous le désirions. Soyons des saintes, et tout le reste nous sera donné. J'ai passé ma journée à Moret [3], la piété y est si fort augmentée depuis que Dieu a pourvu à leur subsistance, que jeunes et vieilles ne pensent plus qu'à le servir; elles ont solennisé ma fête le mieux qu'elles ont pu.

J'ai connu une dame qui s'est ruinée à acheter tout ce qu'elle trouvoit à bon marché; je suis de

[1] *Lettres agréables*, p. 1041. — *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 45.

[2] L'avis de Mme de Maintenon relativement aux demoiselles d'Anglebelmer avait été suivi avec empressement par les Dames de Saint-Louis.

[3] Couvent auquel elle faisait beaucoup de bien.

même sur les aumônes et je ne puis résister aux petites. Donnez donc, ma chère fille, cinq louis à votre philosophe[1], et soyez hardie pour de pareilles propositions quand la Providence vous les présentera.

227[2]. — A MADAME DE FONTAINES.

Fontainebleau, 12 octobre 1694.

Je viens de recevoir deux de vos lettres, l'une du 9, l'autre du 10. Ma sœur Provost va se sanctifier de plus en plus[3]; mais nous faisons une grande perte; rien n'est mieux que le soin que vous prenez de la consoler, et il est aussi fort bon de ne pas prodiguer les visites de l'infirmerie pour les raisons que vous dites.

Je suis ravie que les demoiselles aient le cœur aussi bon et l'esprit aussi bien fait que nos chères sœurs de la communauté[4]. Le Roi va de mieux en mieux, et le duc du Maine est en parfaite santé.

Vous êtes trop heureuse, ma chère fille, d'être mal contente de ce que vous dites; priez le Saint-Esprit de parler pour vous, et abandonnez-vous en lui. Je ferai votre consultation sur le chapitre dès

[1] J'ignore quel est le personnage qui recevait des aumônes de Mme de Maintenon par les mains des Dames de Saint-Louis.

[2] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 46. — *Lettres agréables*, p. 1041.

[3] Sœur converse qui s'était cassé un bras. Il en sera question plus loin.

[4] Au sujet du malheur arrivé aux deux demoiselles d'Anglebelmer.

que je serai chez vous, et la manière dont vous recevez les avis me donnera la force dont j'ai besoin pour ne vous rien laisser passer. Adieu, ma chère sœur, fille et mère; mille amitiés à nos chères filles; je serois bien fâchée qu'elles s'ennuyassent autant que moi de notre séparation.

228[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

13 octobre 1694.

En relisant ma lettre et la vôtre, j'ai trouvé qu'il y a des articles où je n'ai pas répondu, l'un sur la confession et l'autre sur le Nouveau Testament. Je suis bien aise de ce que vous ne vous confessez que tous les huit jours ; je crains souvent qu'il n'y ait beaucoup d'abus et de perte de temps dans les confessions des Dames et des demoiselles; c'est un endroit si délicat que je n'ose en rien dire, car il y auroit à craindre qu'on ne passât dans une extrémité encore plus dangereuse en communiant avec des péchés considérables ; j'espère que votre exemple fera encore du bien là-dessus.

La lecture du Nouveau Testament est une nourriture solide et délicieuse ; Dieu veuille vous en conserver le goût, et vous ôter, c'est-à-dire à Saint-Cyr, l'avidité qu'on a pour les livres ; je voudrois de tout mon cœur qu'on se renfermât dans cinq ou six qui y sont fort connus. Les lectures font du mal plus souvent qu'on ne pense, surtout à notre sexe qui est

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 47.

curieux et léger; c'est ce qui me fait tant désirer qu'on travaille beaucoup chez nous, et que le temps manque pour tout le reste; s'occuper dans la présence de Dieu, c'est la piété que je désire à nos chères filles.

229[1]. — A MADEMOISELLE DE SAILLY[2].

Ce 14 octobre 1694.

Vous ferez grand progrès dans la piété si vous joignez la droiture et la simplicité à la disposition où Dieu vous met d'être toute à lui; sa miséricorde est si grande qu'il s'accommode de tout ce qui est sincère, et je crois qu'il sauve bien des esprits de travers; mais, ma chère fille, quand nous avons à contribuer au salut des autres, nous avons un grand besoin de cette droiture que je désire tant à Saint-Cyr. Renoncez donc à votre propre jugement et à vos premières idées; mettez-vous entre les mains de votre maîtresse, pour être polie et taillée comme elle le voudra; soyez prête à tout, pourvu qu'on ne vous propose rien de mal. Veuillez être à Dieu, que ce soit votre fin, mais prenez les moyens qu'on vous conseillera; tournez votre piété selon votre Institut, sans désirer y rien changer; respectez et aimez vos supérieurs et tout ce qu'ils vous ont imposé; croyez que ce ne sera jamais l'esprit de Dieu qui vous éloignera d'eux sous quelque prétexte que ce soit. Lais-

[1] *Lettres pieuses*, p. 1711.

[2] Marthe-Thérèse de Sailly. Elle était au noviciat et fit profession le 9 décembre 1694.

sez-vous mener, priez tant et si peu qu'on voudra : l'obéissance ne vous fera rien perdre qui ne vous soit rendu avec usure ; appliquez-vous à vos emplois, persuadée que c'est le moyen de votre sanctification, évitez toute singularité, réjouissez-vous, aimez-moi toujours et soyez persuadée que je vous aime.

230[1]. — A MADEMOISELLE DE GLAPION[2],

NOVICE.

(Avis donnés dans un entretien particulier.)

15 octobre 1694.

Je vous ai parlé si souvent, ma chère fille, que vous ne pouvez ignorer ce que je pense sur vous, et

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, p. 149.

[2] Marie-Madeleine de Glapion des Routis, née en 1674, morte en 1729. Ce fut elle qui joua Mardochée dans Esther et dont Racine disait : « J'ai trouvé un Mardochée dont la voix va droit au cœur. » Elle fit profession le 23 novembre 1695 et fut élue trois fois supérieure. C'était une de ces créatures angéliques qui semblent douées de tous les dons du ciel. Elle était grande et bien faite, fort blanche et un peu pâle, les yeux bleus pleins de feu et d'esprit, le visage long, le nez bien fait, de belles dents, les lèvres un peu minces. Toute sa personne était douce, tendre et souriante ; tout en elle respirait la grâce et la bonté. Elle avait une grande instruction, lisait les Pères et les poëtes, savait la musique, et Mme de Maintenon lui ayant fait apprendre la pharmacie, la botanique et un peu de chirurgie, elle devint l'infirmière modèle de Saint-Cyr, le médecin ordinaire de la maison, et nous verrons les plus touchantes preuves de son zèle, de sa tendresse et de sa charité. Avec cela, elle avait de nobles manières, un langage plein de charmes, qu'embellissait la voix la plus harmonieuse et un

ce que je vous ai toujours reproché, qui est la grande tendresse de votre cœur qui veut aimer et être aimé réciproquement : c'est une inclination bien douce mais bien dangereuse, surtout dans la maison de Saint-Louis, si elle n'est toute pour Dieu. Vous êtes portée à aimer ; mais ce penchant ne vous a été donné encore une fois que pour le tourner tout entier du côté de l'amour de Dieu, et non pas de celui des créatures ; il ne se faut attacher qu'à lui, ma chère enfant, et non pas à moi ni à aucun autre ; rien ne

sourire toujours caressant, « un style si spirituel, si poli et d'une singularité si naturelle, que les personnes du goût le plus délicat prenoient plaisir à toutes ses lettres. » A tous ces agréments il faut ajouter, suivant Mme de Maintenon, à qui nous empruntons les principaux traits de ce tableau, « une candeur et une simplicité d'enfant, un naturel tendre, facile et complaisant, enfin le don de plaire et de se faire aimer. »

Mme de Maintenon avait distingué toute enfant Mlle de Glapion (voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 49), et elle en avait fait son élève chérie ; elle en fit plus tard sa confidente la plus intime, elle l'aima réellement comme si elle eût été sa fille et s'estima heureuse de mourir dans ses bras. Mlle de Glapion ayant témoigné (1690), dès qu'elle fut sortie de l'enfance, le désir et la volonté de demeurer comme religieuse dans la maison de Saint-Louis, auprès de celle qu'elle aimait, qu'elle révérait comme une mère et comme une sainte, Mme de Maintenon tourna toutes ses vues à la fortifier dans cette vocation : elle comptait donner à son cher Saint-Cyr une institutrice aussi distinguée par son esprit que par sa vertu, et en même temps retirer du monde une personne qui, avec sa beauté « et toutes ses manières propres à se faire aimer, » était en danger de s'y perdre. (Voir les *Lettres sur l'éducation*, p. 68). « Plus je vois ma sœur de Glapion, écrivait-elle quand cette demoiselle fut au noviciat, plus je trouve que c'est un trésor ; ne le louez pas trop de peur de le perdre, mais on ne peut prendre trop de soin de le conserver. »

Mais Mlle de Glapion ne s'était pas rendu un compte parfait de sa vocation ; elle n'avait pas cette piété ardente, sévère, pleine

seroit si dangereux dans une religieuse de Saint-Louis, et surtout en vous, Dieu vous ayant donné des manières toutes propres à vous faire aimer, que de porter ce penchant et cette inclination dans les classes, les enfants n'étant déjà que trop sujets à s'attacher, et quelquefois jusqu'à la passion. Ne faites donc jamais rien, ma chère fille, je vous en conjure, pour vous faire aimer; mais tenez-vous à l'égard de celles que vous aimez naturellement plus que les autres dans une grande réserve. J'espère

d'abnégation et de renoncement qu'exige la vie du cloître; elle avait « un désir insatiable d'avoir et de trouver de l'esprit; » « elle ne rapportoit pas uniquement à Dieu tout ce que Dieu lui avoit donné d'aimable, de tendre, de généreux; » elle était agitée non de regrets du monde, mais de doutes sur son état, d'inquiétudes sur son salut, de tristesses, de mélancolie, de langueurs qu'aggravaient encore une santé très-délicate et des souffrances presque continuelles. « Elle avaloit à longs traits, dit Mme de Maintenon, les objets mélancoliques et ressembloit à une âme du purgatoire. » La tendresse de son cœur lui faisait prendre part avec passion aux chagrins des autres comme aux siens propres, et nous verrons que dans les malheurs qui frappèrent la France et la famille royale, elle eut une affliction si désespérée que Mme de Maintenon elle-même dut lui donner des consolations. Elle chercha des attachements dans ses maîtresses ou ses sœurs, des distractions dans les entretiens et les plaisirs de l'esprit, des ressources dans le travail des mains, la lecture et la musique; mais elle ne parvint que dans l'âge mûr à cette piété solide, à cette sérénité de pensées et de sentiments, à cet anéantissement de son cœur et de son esprit qu'exigeait sa profession. Nous verrons dans les lettres admirables que Mme de Maintenon lui écrivit, avec quelle constance, quel zèle, quelle tendresse et quelle sévérité elle travailla à cette transformation, et comme elle parvint à faire de cette femme pleine de charmes et que le monde aurait adorée, une parfaite religieuse, d'une piété angélique, d'une dignité incomparable, considérée de tout ce que la France avait de plus grand, et qui, sans rien perdre de ses aimables qualités, gouverna

que si vous pouvez une fois gagner sur vous de devenir ferme, courageuse, et de vous roidir contre votre naturel tendre et complaisant, en le tournant tout entier vers Dieu, j'espère, dis-je, ma chère fille, qu'il se servira de vous pour le glorifier beaucoup dans cette maison.

Je vous recommande encore d'être inviolablement attachée à l'obéissance. Mon Dieu! ma chère fille, que cette vertu est nécessaire dans cette communauté, je dis même pour les meilleures choses

Saint-Cyr de telle sorte qu'elle put en être regardée comme la seconde fondatrice.

A la première lecture des lettres que Mme de Maintenon écrivit à Mlle de Glapion, lettres où la gravité des instructions est à peine tempérée par la beauté du langage, on ne peut s'empêcher d'être ému d'une profonde compassion pour la pauvre religieuse en qui l'on condamne, l'on étouffe, pour ainsi dire, tous les sentiments humains, et l'on est disposé à accuser Mme de Maintenon d'un excès de zèle, de sécheresse et même de cruauté; mais il ne faut pas oublier qu'à cette époque il n'y avait pas d'autre vie pour les filles de pauvre noblesse que la vie religieuse; Mme de Maintenon parvenait à marier quelques-unes de ses demoiselles de Saint-Cyr; mais les occasions étaient rares, et ce qui lui manquait, disait-elle, c'étaient des *gendres*. Il n'est donc pas certain qu'elle eût pu faire pour Mlle de Glapion autre chose que ce qu'elle fit. D'ailleurs on ne saurait douter qu'en l'excitant à embrasser la douce et honorable existence des Dames de Saint-Louis, elle n'ait fait ce qu'elle aurait voulu qu'on fit pour elle-même, quand elle se trouva aussi jeune, belle, pleine de séductions, orpheline, pauvre, abandonnée; qu'elle ne fut réellement heureuse « de lui voir prendre un parti qui assuroit le salut de son âme et le bonheur de sa vie; » enfin, qu'elle n'ait voulu arracher sa chère Glapion, « la seule de ses affections qui ne l'eût pas déçue, » disait-elle, à des dangers qu'elle avait surmontés par la force de son caractère, mais auxquels celle-ci, avec sa tendresse naturelle et « son désir d'aimer et d'être aimée, » aurait couru risque de succomber.

qu'il ne faut faire qu'avec dépendance; car vous le savez, et je le vois avec joie, on a dans notre maison un grand attrait à la vie intérieure, au recueillement, à l'oraison, à la lecture des bons livres, tout cela est excellent, et je n'ai garde de le blâmer ; Dieu sait que je suis la première persuadée que cette œuvre-ci ne se soutiendra jamais sans l'esprit intérieur, et comme l'Esprit de votre Institut le dit si bien : « Si l'esprit d'oraison et de recueillement manque, toute la régularité extérieure ne servira de rien. » Ainsi vous voyez bien que mon intention n'est pas de vous détourner de ces choses ; au contraire, je vous y exhorte de tout mon cœur ; mais ce que je voudrois, c'est qu'on ne s'y attachât point, et que si l'obéissance nous appelle ailleurs, nous soyons prêtes à nous en passer sans nous troubler, sans croire que notre perfection dépende si fort de cela que nous croyions tout perdu pour avoir manqué par obéissance à faire notre oraison, notre lecture, à aller à une conférence ; car enfin voilà à quoi il faut s'attendre quand on veut s'engager ici. Vous le voyez tous les jours : nos maîtresses de classes sont quelquefois obligées de manquer à leur oraison par des accidents imprévus ; combien de bonnes conférences auxquelles elles n'ont aucune part ! l'essentiel est de faire la volonté de Dieu qui nous est prescrite par l'obéissance, et je ne me lasserai jamais de le répéter. Ce n'est pas que je voulusse qu'on perdît son oraison par sa faute et de son propre choix, car si on le pouvoit, il ne la faudroit jamais perdre, puisque c'est un exercice que nous

devons beaucoup aimer, et surtout ici où l'on a tant de besoin d'aller pendant ces heureux moments se faire un fond solide de recueillement, afin de porter ensuite cet esprit dans toutes ses occupations. O ma chère fille! aimez la pratique de la présence de Dieu, c'est un remède à bien des maux et qui vous est nécessaire à toutes; mais ne croyez pas que ce soit une présence de Dieu sensible et goûtée qu'on ne peut garder qu'ayant les deux genoux en terre; il y a une autre présence de Dieu à laquelle il faut qu'une Dame de Saint-Louis s'accoutume, qui est de travailler pour Dieu, et de se dissiper pour Dieu, si l'on ose parler ainsi, au moins en apparence, mais tâchant de faire sentir à son cœur au plus fort de son travail que c'est pour Dieu qu'il le fait; car ne doutez pas que tout ce que vous faites par l'obéissance ne lui soit plus agréable que les choses les plus excellentes que vous ferez par votre choix. Il faut que je vous dise à ce sujet une chose qui vous édifiera beaucoup: M. le duc de Beauvilliers[1], dont vous pouvez connoître la piété (car elle est connue de tout le monde, et il passe même pour un homme fort intérieur), n'a pas lu les livres de M. de Cambrai, depuis que M. l'archevêque[2] les lui a défendus, sur quoi il me dit, il y a quelque temps: « Que cette défense lui suffisoit pour l'empêcher de les revoir jamais, quelque excellents qu'ils lui parussent, et qu'il croyoit cette obéissance si agréable à Dieu, que s'il lui dé-

[1] Gouverneur du duc de Bourgogne et chef du conseil des finances. C'était l'ami le plus dévoué de Fénelon.

[2] L'archevêque de Paris, M. de Harlay.

fendoit de faire l'oraison, de dire toute sa vie son chapelet en la place, il le feroit sans hésiter. » Que dites-vous de cette obéissance? peut-on rien voir de plus beau dans un homme du monde que cette soumission de volonté et de jugement? Voilà comme je voudrois que vous fussiez toutes. Prenez donc, ma chère fille, cet esprit d'obéissance; au nom de Dieu, ne vous en éloignez jamais. J'espère que si vous êtes fidèle à Dieu, vous serez une excellente religieuse de Saint-Louis.

231[1]. — A MADEMOISELLE DE BOUJU, NOVICE.

16 octobre 1694.

Vous avez raison de croire que je ne suis pas changée pour vous, et que je conserve toujours l'amitié que j'avais à la classe jaune; vous la méritez mieux que dans ce temps-là vous ne faisiez, et présentement vous répondez à nos espérances.

Continuez, ma chère fille, à vous former pour la gloire de Dieu et pour le bien de cet Institut que vous ne pouvez trop aimer: vos défauts sont la grande activité d'imagination qu'il faut mortifier : le silence fera tout cela; je dis le silence extérieur et le silence intérieur, et si l'on ose dire une manière de silence dans vos lettres. Ne multipliez point vos paroles; ne dites et n'écrivez que le nécessaire; supprimez bien des pensées qui sont bonnes, et ne

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 125. — *Lettres pieuses*, p. 1903.

dites pas tout ce que vous pouvez dire. Je vous ai déjà parlé, ce me semble, sur ce défaut-là ; il est plus grand que vous ne pouvez penser, et il augmentera tous les jours, si de bonne heure vous ne mortifiez cette facilité de parler et d'écrire. Si j'ai le temps, je ferai votre lettre comme elle auroit dû être ; il faut être simple, il n'est point de l'humilité et de la mortification religieuse, de vouloir écrire finement, spirituellement, éloquemment, et quand vous ferez des instructions, il faudra bien supprimer des choses qui seront..... On me fait cesser, je ne sais si je pourrai achever ma lettre.

17 octobre.

Quand je vous parle du silence intérieur, c'est qu'il faut retenir vos pensées comme vos paroles, en les tournant doucement à Dieu, et en lui demandant la simplicité et la paix. Vous mourez d'envie d'avancer, et votre chère maîtresse vous dira mieux que moi qu'on n'avance point dans le trouble, ni dans une activité qui épuise et qui lasse, au lieu que la paix porte à Dieu, pour peu qu'on soit disposé à s'occuper de lui. Adieu, ma chère enfant.

232[1]. — A MADAME DE RADOUAY.

Fontainebleau, octobre 1694.

Je prie Dieu de vous conserver les premières dispositions qu'il vous donne, et que vous passiez de la

[1] *Lettres pieuses*, p. 1635.

préparation de cœur à toutes les pratiques de vertu convenables à votre état.

Faites mille amitiés pour moi à nos chères sœurs; j'espère les voir le 30 de ce mois, et ce terme me paroît encore bien long. Je voudrois, de ma chère communauté, quelque chose assez difficile à accorder, qu'elle souffrît sans peine d'être séparée de moi, et qu'elle me revît avec joie. M. l'évêque de Chartres a fait une grande perte par la mort de M. l'abbé de Vayer. Je vous prie de dire à notre mère qu'il vous demande un service comme à toutes les communautés de son diocèse; je crois qu'elle ne voudra pas lui refuser; je la prie de m'avertir du jour par avance, afin que je joigne mes prières aux vôtres.

Le Roi est mieux de sa goutte. J'ai une grande douleur de tête, qui est un rhumatisme; si je suis mieux aujourd'hui que demain, j'irai à Melun, et j'y mènerai M. de Brion, pour chanter nos cantiques[1], à notre sœur de Monfort; elle est charmée de nos constitutions et de l'Esprit de notre Institut. Dites, s'il vous plaît, à ma sœur de Veilhan, que je sollicite les lettres patentes pour les armoiries de votre maison. M. Chamillard me les promet dans peu de temps. Adieu; ma mauvaise tête ne me permet pas de vous en dire davantage.

[1] « Les cantiques de M. Racine sur la charité, etc. »

233[1]. — AUX RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS[2].

A Fontainebleau, ce 23 octobre 1694.

Il me semble, mes très-chères filles, qu'il y a trois écueils qui perdent la plus grande partie des communautés, l'amour du monde, l'intérêt et l'indépendance; et que ces trois écueils sont précisément opposés aux trois vœux de la religion; c'est ce qui m'oblige à vous dire quelque chose sur un sujet si important.

Je ne crois pas qu'il y ait présentement dans l'Église aucunes religieuses qui soient plus séparées du monde que vous; vos parloirs sont déserts, l'herbe croît dans votre cour; vos prières, vos cérémonies, vos chants sont simplement pour ce qui est renfermé dans votre maison; vous ne voulez

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 49.

[2] Cette lettre était célèbre dans la maison de Saint-Louis sous le titre : *les Trois écueils*. On en recommandait continuellement la lecture aux Dames comme « étant admirablement belle. » — L'évêque de Chartres l'envoya aux Dames de Saint-Louis, avec une lettre de lui qui commence ainsi : « Mme de Maintenon m'ayant envoyé, mes chères filles, l'écrit que je joins à celui-ci, et m'ayant rendu le maître de le supprimer ou de vous le donner après sa mort, si je lui survivois, ou d'en disposer autrement si je le jugeois à propos, j'ai cru ne devoir pas différer de vous le mettre entre les mains, sachant combien vous êtes touchées de tout ce qui vient de sa part. Vous avez raison de la regarder non-seulement comme votre charitable amie et bienfaitrice, mais comme celle qu'il a plu à Dieu de choisir pour instituer votre communauté, et pour vous en faire goûter l'esprit et les obligations. Je bénis Dieu du zèle infatigable qu'il lui donne pour vous toutes, et vous et moi nous ne saurions trop le remercier des lumières et des grâces qu'il lui a communiquées pour la perfection et l'affermissement de votre maison. »

attirer personne de dehors, et je prie Dieu que vous souteniez à tout jamais ce que vous avez commencé. Mais n'en soyez pas moins vigilantes pour vous préserver des piéges que le monde vous présentera; il me semble que vous avez évité le plus grand danger et que vous serez aisément solitaires à l'avenir, puisque vous avez bien su l'être dans un temps où votre établissement avoit la grâce de la nouveauté, et qu'on croyoit plaire au Roi et aux personnes en faveur quand on s'empressoit pour vous voir et pour vous servir. Cependant, il pourra arriver que vous serez plus cherchées et moins respectées, et que des personnes de considération voudront entrer chez vous; c'est donc uniquement par votre piété que vous vous conserverez, mes chères filles; soyez fidèles à votre Institut; fuyez le monde et n'espérez jamais de le voir innocemment; ma jalousie pour vous va plus loin que ma vie: vous savez avec quel soin je vous gardois, ou plutôt avec quel soin je vous aidois dans l'envie que vous aviez de vous garder; je prie notre Seigneur de vous garder lui-même et de ne pas permettre que vous vous relâchiez jamais sur les entrées chez vous, sur les parloirs, et même sur les plus saintes communications: elles doivent être rares, et si vous y mettez votre plaisir, vous n'en trouverez plus au dedans de votre maison; le dégoût vous prendra, et vous deviendrez bientôt de mauvaises religieuses. Je prie Dieu encore une fois de détourner le monde de chez vous; opposez-vous avec respect et humilité aux entrées des grands; représentez-leur le danger où votre communauté se trou-

veroit. Vous serez par les places des demoiselles nécessairement en commerce avec le confesseur du Roi [1]; vous aurez toujours un évêque, un supérieur, un conseiller d'État : voilà les protections que la Providence vous a données, n'en cherchez point d'autres; servez-vous de celles-là pour demeurer inconnues; que ce soit votre premier intérêt et le seul but de tous vos ménagements. Vous avez de bonnes raisons pour vous défendre : ce grand nombre de jeunesse renfermée chez vous et si facile à gâter, les continuelles occupations dont vous êtes chargées, votre incapacité pour le monde que, grâce à Dieu, vous ne connoissez point, vos affaires, vos exercices de piété, etc.; mais enfin, si on vous fait violence, ce qui, j'espère, n'arrivera pas, souffrez cette croix avec humilité et sans découragement; n'y exposez pas vos jeunes religieuses, resserrez-les, cachez-les le plus qu'il vous sera possible; que celles qui ne pourroient éviter de paroître ne parlent que de Dieu; qu'elles ne fassent point de questions sur le monde; mes chères filles, ne désirez pas de lui plaire, édifiez, ennuyez, laissez tomber la conversation, ne craignez point de paroître stupides, et ne cessez de demander à Dieu de vous rendre votre solitude : elle sera la gardienne de votre chasteté.

Mais défiez-vous de l'intérêt, c'est lui qui ouvre la

[1] « C'étoit alors le révérend père de La Chaise qui présentoit au Roi la liste pour les places de Saint-Cyr, mais le révérend père Letellier, qui lui succéda, s'en démit, et le Roi donna cette commission au conseiller d'État, qui lui et ses successeurs nomment pour diriger les affaires temporelles de la maison de Saint-Louis. » (Note du manuscrit.)

porte des plus saints monastères et qui rend souvent le vœu de pauvreté imaginaire; on veut des amis, on veut de la protection, on veut des présents de toute espèce; les communautés irrégulières laissent recevoir par des particulières, les régulières reçoivent pour le général de la maison; mais presque toutes veulent recevoir; ô que je demande instamment à Dieu que mes filles connoissent les obligations de leurs vœux et la perfection de leur Institut! Quelles bénédictions peuvent-elles espérer si elles sont infidèles? Ce n'est pas assez de se préserver de l'intérêt grossier, il faut résister aux prétextes spécieux. Que ne fera-t-on point pour vous détourner de l'intention de vos fondateurs? pour étendre, dira-t-on, vos bonnes œuvres? Les uns vous représenteront qu'il vaudroit mieux avoir un plus grand nombre de demoiselles, et qu'elles ne fussent pas si bien traitées; les autres vous conseilleront d'en prendre un plus petit nombre, et de les pourvoir quand elles sortiront de chez vous; les autres vous diront que ce que l'on dépense pour les preuves de noblesse suffiroit pour en nourrir une de plus; les autres, qu'il importe peu qu'elles soient nobles, puisque les âmes sont égales devant Dieu; les autres vous diront que vous fassiez une grande communauté de religieuses; les autres, que vous preniez beaucoup de converses pour en être mieux servies; je ne finirois pas sur tout ce qu'on vous dira, et je ne puis même le prévoir. Vous pensez peut-être qu'étant liées par votre fondation, il ne vous est pas libre de tomber dans les inconvénients que je vous marque; mais je crains tout, parce

qu'on ne voit presque plus une maison qui soit fidèle à l'intention du fondateur; on trouve des raisons pour tout ce qu'on veut; il faut pourtant rendre compte de cette conduite, et surtout de ce vœu de pauvreté si peu gardé; préservez-vous sans blâmer les autres: elles ont des besoins que vous n'avez pas, elles trouvent cet esprit tout établi, elles n'en connoissent pas un meilleur; elles cachent soigneusement leur mal, et c'est ce qui le rend sans remède; elles craignent d'être éclairées par leurs supérieurs, elles sont indépendantes, et c'est le troisième écueil qui détruit l'obéissance.

Dieu a soumis notre sexe au moment qu'il l'a créé : la faiblesse de notre esprit et de notre corps a besoin d'être conduite, soutenue et protégée; notre ignorance nous rend incapables de décision, et nous ne pouvons, dans l'ordre de Dieu, gouverner que dépendamment des hommes; et cependant les hommes sont moins opposés à l'obéissance que les femmes, et entre les personnes de notre sexe les religieuses sont quelquefois les plus indépendantes. Dieu leur a donné des supérieurs comme à tous les fidèles, elles en augmentent le nombre par les vœux qu'elles font; et, dès qu'ils sont faits, elles ne songent plus souvent qu'à se soustraire à l'obéissance; il n'arrive que trop qu'un supérieur qui veut s'acquitter de son devoir en visitant un couvent le révolte tout entier; les libertines lui manquent de respect visiblement, et la visite devient le sujet de la raillerie et des conversations; les plus sages gardent un respect apparent, mais elles lui cachent tout ce

qu'elles peuvent lui cacher ; ce n'est pas agir selon la foi : les ministres de Jésus-Christ ne sont-ils pas établis par lui-même ? N'est-ce pas à eux qu'il a promis sa protection jusqu'à la fin des siècles ? Ne gouvernent-ils pas son Église ? N'est-ce pas à eux à nous conduire, à nous redresser, à nous exhorter, à nous exciter, à nous distribuer la nourriture spirituelle ? Ne sont-ils pas chargés de nous aider à faire le bien auquel nous sommes obligées ? à soutenir l'intention des fondateurs et la régularité des maisons religieuses ? Cependant on ne peut souffrir cette dépendance. Qu'on s'entête d'un directeur, on voudroit le consulter sur tout ; qu'on estime un évêque, on voudroit le rendre maître ; mais c'est par rapport à sa personne, et non dans cet esprit de foi qui doit être le fondement de notre conduite, et le seul sur lequel Dieu répandra ses bénédictions. Voyez-le lui-même dans vos supérieurs, mes chères filles ; demandez-lui en de bons ; obéissez aux mauvais dans tout ce qui n'est pas péché : vous n'en trouverez point qui le soient assez pour vouloir le mal pour le mal ; il n'y en aura point qui se fasse un plaisir d'attaquer vos règles, de changer vos constitutions, de vous faire sortir de l'esprit de votre Institut, et de renverser votre fondation. Recevez-les donc comme envoyés de Dieu ; rendez-leur compte de tout ; montrez-leur toutes les intentions de ceux qui vous ont établies, afin qu'ils vous aident à les soutenir et à vous redresser si vous vous en étiez écartées. Que le respect que vous leur rendez soit du fond du cœur : traitez toujours avec eux simplement et sérieusement ; bien

loin d'être honteuses d'obéir, faites-vous en un honneur, puisque Dieu, à qui vous l'avez promis, vous en fera un mérite, et vous en a donné l'exemple en se faisant obéissant jusqu'à la mort de la croix.

(Au-dessous de cette lettre, il y a cette apostille :)

« La piété de Mme de Maintenon l'a portée à nous communiquer cet écrit, mes très-chères filles ; il est digne de son zèle pour votre avancement et très-propre à vous remplir de l'esprit de vos vœux.

A Chartres, ce 26 octobre 1694.

« PAUL, *évêque de Chartres.* »

234[1]. — A MADAME DE VANCY.

ANCIENNE DAME DE SAINT-LOUIS[2].

Ce 3 novembre 1694.

Je vous assure que si j'étois maîtresse de mon temps vous en auriez quelque partie, étant très-persuadée du plaisir que je vous ferois et de l'amitié que vous avez pour moi. Je ne perds pourtant point l'espérance de vous aller voir à la première occasion que je pourrai trouver. On vous aime, et on ne vous oublie point à Saint-Cyr : vous connoissez combien on est occupé au dedans, mais vous ne sauriez comprendre combien on y est enfermé ; j'en suis surprise moi-même, car nos filles ignorent tout, et ne songent qu'à se sanctifier. Continuez à les aimer et à prier pour elles ; j'espère que nous nous rejoindrons

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 51. — *Lettres pieuses*, p. 1521.
[2] Elle était retirée dans un couvent de Saint-Germain.

toutes au ciel où vous serez bien récompensée de vos souffrances. Je ne suis pas surprise de la bonté de la reine d'Angleterre[1]; elle est plus grande devant Dieu qu'elle ne le sera jamais devant les hommes, quoi qu'il puisse lui arriver. Adieu, ma chère fille; ne vous lassez point de prier pour le Roi; je n'ose me nommer après lui, mais je veux pourtant avoir part à vos prières; mille compliments à votre supérieure.

235[2]. — A MADAME DE BERVAL.

Décembre 1694.

Vous savez que je suis tombée d'accord que vous écriviez les réponses que je vous fais sur les questions que vous me faites[3], afin que je les fasse revoir et corriger, et que je ne laisse rien qui ne soit bon et approuvé; il faudroit, autant qu'on peut, ne faire de difficultés que sur ce qui en vaut la peine[4], ou sur des choses qu'effectivement on n'entend pas tout à fait clairement.

[1] Femme de Jacques II, qui habitait le château de Saint-Germain.

[2] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 53. — *Lettres pieuses*, p. 1666. — *Mémoires de Saint-Cyr*, ch. XIII.

[3] Ces réponses furent en effet recueillies par Mme de Berval, et nous en avons deux copies ayant pour titre: *Recueil des réponses que Mme de Maintenon, notre institutrice, a eu la bonté de nous faire en diverses occasions.* — Voir la préface des *Lettres sur l'éducation*, p. 12.

[4] « C'étoit dans le temps que l'on faisoit des essais, règlements, usages, etc., et Mme de Maintenon donnoit à chacune la liberté de faire ses observations et représentations » (Note des *Lettres pieuses*).

Il n'y a rien de trop dans votre lettre; il les faut finir tout simplement, quand on n'a rien à dire de nécessaire; je croirois cette manière bonne pour tout le monde; mais elle est absolument nécessaire à des religieuses qui ne doivent plus vouloir avoir de l'esprit ni dire des choses avec un tour fin; ce sont là les mortifications que je voudrois parmi vous, en même temps que je m'oppose à celles qui ne vont qu'à tourmenter le corps; le renoncement à l'esprit, au plaisir de l'esprit, à l'estime de l'esprit, au commerce de l'esprit seroit une très-excellente pratique, et une partie de cette mort qui doit suivre le sacrifice dont les religieuses se flattent. Oh! que je désire passionnément, ma très-chère fille, que l'on ne veuille plus avoir d'esprit en particulier chez vous, mais qu'il règne un bon esprit dans votre communauté, car lorsque vous m'entendez attaquer quelques couvents et que vous voyez que je voudrois tout faire pour que vous ne vous corrompiez jamais, c'est de cet esprit ridicule que je veux parler et non des défauts des particulières. Les meilleures maisons sont composées d'un nombre de filles vertueuses et qui travaillent à se perfectionner; ce que je blâme dans celles qui ne le sont pas et ce que je crains pour vous, c'est cet esprit d'intérêt qui les rend esclaves de la faveur, du crédit, des richesses et de tout ce qui peut leur être bon; c'est ce goût et cette estime du monde qui leur fait estimer heureux ceux qui y vivent dans les plaisirs et dans l'éclat; c'est cette opposition à toutes les régularités que, de temps en temps, on voudroit renouveler chez elles; c'est cet esprit

d'indépendance qui leur donne un éloignement entier pour leurs supérieurs ; enfin, c'est que dans leur conduite on ne voit point qu'elles jugent comme Notre-Seigneur, et qu'au contraire, elle est opposée à l'Évangile dont elles ont pourtant voué la perfection. Je prie Dieu que vous vous conserviez dans la droiture où vous êtes, que vous n'estimiez que la vertu, et que votre sacrifice soit réel pour l'entier éloignement du monde, que vous haïssiez ses maximes, que vous méprisiez ses plaisirs, et qu'en tout votre religion vous guide... On ne me laisse pas la liberté d'achever.

236[1]. — AUX RELIGIEUSES CONVERSES

De la maison de Saint-Louis[2].

1694.

Le petit nombre de sœurs qu'il y a eu jusqu'à cette heure m'a empêchée de vous donner mes avis, mais puisque votre communauté croît tous les jours, et est déjà aussi considérable, il faut bien, mes chères sœurs, que vous aimant autant que j'aime les Dames et les demoiselles, je prenne pour vous les mêmes

[1] *Lettres et Avis*, p. 496.

[2] Il y avait dans la maison de Saint-Louis vingt sœurs converses, professes ou novices. Mme de Maintenon disait aux Dames de Saint-Louis : « Les sœurs converses sont religieuses ; regardez-les et traitez-les comme vos sœurs. N'ayez pas envers elles une conduite de maîtresses à l'égard de domestiques : la religion égale tout. Il n'y a de différence que dans l'exercice des emplois ; elles doivent faire la lessive et les autres gros ouvrages, comme vous faites le catéchisme aux demoiselles. »

soins que j'ai pris pour elles, et je m'assure que vous recevrez de même mes conseils.

Cette communauté est composée de trois communautés qui doivent toutes avoir la même fin, mais qui doivent servir Dieu par des moyens différents. Les Dames sont établies pour instruire et élever les demoiselles, les demoiselles doivent profiter de la bonne éducation qu'on leur donne, les sœurs sont pour servir les Dames et les demoiselles. Connoissez donc, mes chères sœurs, l'état auquel Dieu vous appelle et les obligations de votre état.

Il est certain que votre âme est aussi précieuse devant Dieu que celle des Dames, et que votre piété peut vous mettre au-dessus d'elles; mais il est vrai aussi que Dieu a fait les différents états, et qu'il veut être servi en toutes conditions.

Il a laissé des instructions pour tous, et veut qu'on rende à César ce qui appartient à César; il veut qu'on honore le Roi, il veut qu'on respecte les magistrats, il veut que les maîtres traitent humainement leurs domestiques; il veut que les domestiques servent leurs maîtres, non-seulement ceux qui sont bons, mais aussi ceux qui sont rudes et fâcheux.

Voilà donc les différents états approuvés dans l'Évangile. Il ne faut point dire : nous sommes tous égaux; il est vrai que nos récompenses seront à proportion de nos œuvres, mais les moyens de nous sanctifier sont différents; soyez donc humbles, mes chères filles; et s'il faut que toute grandeur s'abaisse devant Dieu, souffrira-t-il que ceux qui sont abaissés s'élèvent? Voilà votre première obligation, et si vous

la remplissez, tout le reste vous sera facile; si vous êtes humbles, l'obéissance ne vous coûtera rien; si vous êtes humbles, la pauvreté vous plaira; si vous êtes humbles, vous serez chastes en tout, modestes, retenues, mortifiées, et ne vous permettant aucune liberté contraire à la vie religieuse que vous avez embrassée. Vous avez fait vœu de pauvreté, et il faut l'accomplir; cependant il y en a beaucoup d'entre vous qui êtes plus riches que vous n'étiez dans le monde : comment donc exercerez-vous votre vœu? Ce sera en vous détachant des biens, des commodités, des aises de la vie, en épargnant tout ce que vous pourrez en esprit de pauvreté, en vous passant de tout, en recevant sans choix et sans murmure ce qu'on voudra vous donner, en vous humiliant profondément devant Dieu, vous voyant mieux nourries, mieux vêtues, mieux logées que vous ne l'auriez été, enfin en vous mettant dans la disposition de souffrir toute la pauvreté qu'il lui plaira de vous envoyer.

Je ne vous marque point de règles pour votre journée, car elle doit entièrement dépendre de celle qui vous conduit, et des emplois qu'elle vous donne; obéissez en tout, soit dans les peines de vos charges, soit dans le repos qu'on juge à propos de vous donner.

Ne vous mêlez jamais de juger de la conduite qu'on tient sur vous : ce n'est pas être soumise que de l'être seulement quand on vous a persuadée que ce qu'on vous ordonne est raisonnable; soyez obéissante en tout temps et en tous lieux, à l'infirmerie et en santé, offrant votre vie en sacrifice, sans vous

inquiéter ni juger des remèdes qu'on vous fait ou qu'on vous refuse, laissant à Dieu de les bénir autant qu'il lui plaira, et sanctifiant tout par l'obéissance.

N'allez jamais à l'infirmerie que par ordre de votre maîtresse; dites-lui simplement votre état, sans augmenter ni diminuer votre mal; obéissez ensuite à ce qu'elle vous ordonnera sans chagrin et sans murmure.

Ne sortez de l'infirmerie que par ordre de l'infirmière, ne vous plaignez jamais des traitements que vous y recevrez, ne les comparez point à ceux qu'on fait aux autres; jugez bien de l'intention de ceux qui vous gouvernent, ne représentez vos besoins et vos raisons que s'il y a quelque chose de particulier en vous, et demeurez après cela en paix et soumises à l'ordre de Dieu.

Quand vous êtes en santé, servez de bon cœur, de bonne foi et comme les servantes de Jésus-Christ, qui vous voit quand vos supérieurs ne vous voient pas, et à qui vous rendrez compte de l'emploi de votre temps. Si vous êtes bien convaincues que c'est Notre-Seigneur que vous servez, avec quel zèle et quelle ferveur n'agirez-vous pas !

Si vous êtes seules à un office, bénissez Dieu de vous faciliter par ce moyen le recueillement et la paix; si vous êtes plusieurs à une charge, songez que vous devez l'édification les unes aux autres.

Ne vous parlez jamais qu'avec douceur et honnêteté; vivez toutes dans une grande intelligence comme des sœurs et comme des filles qui se donnent à Dieu; aimez-vous en lui et pour lui, aimez-vous

également, évitez les liaisons particulières, dangereuses partout, mais mortelles dans les communautés. Si vous aimez votre prochain par l'esprit de la charité, vous jouirez de la paix que Notre-Seigneur donna à ses apôtres, qui vivoient dans une parfaite union ; si vous vous aimez par inclination, vous serez toujours dans le trouble et dans l'agitation.

Que les plus fortes supportent les faibles, et les corrigent par leurs exemples ; ne mesurez point le plus ou le moins de votre ouvrage ; faites le mieux et le plus qu'il vous sera possible sans attendre ni regarder ce que les autres font quand vous n'en êtes pas chargées.

Ne vous plaignez jamais de vos sœurs, ne leur faites point de peine, ne leur faites point de reproches, ne vous louez point par comparaison avec elles; et si vous leur voyez faire des fautes considérables, avertissez-en celle qui les conduit sans vous mettre en peine de l'usage qu'elle aura fait de votre avis.

Marchez avec modestie et comme des filles qui doivent édifier ; soyez libres et gaies dans vos récréations, mais toujours modestes et religieuses, sans faire des ris immodérés, sans se toucher ni jouer à des jeux de main ; que tout respire en vous l'honnêteté et la sainteté. Ne parlez jamais du monde, mes chères filles, vous ne pouvez trop l'oublier, puisque vous y avez renoncé ; entretenez-vous de bonnes choses, ou du moins d'innocentes ; ne parlez de vos supérieurs qu'avec respect, ne vous donnez pas la liberté de juger de leur conduite ; soyez-leur soumises, priez pour eux : leur charge est plus pé-

nible que la vôtre. Ne parlez point des Dames, ne les comparez point les unes avec les autres; estimez-les toutes, aimez-les également et par l'union de la charité, qui ne permet point de préférence fondée sur nos inclinations.

Ne parlez jamais aux demoiselles; ne recevez d'elles aucun présent, quelque petit qu'il soit, vous savez que cela vous est défendu; n'ayez aucun commerce avec elles; ne leur donnez jamais de lettres, et ne faites jamais rien devant elles qui puisse les scandaliser. Vous savez ce que Notre-Seigneur dit sur le scandale donné aux plus petits.

Quand vous êtes sorties d'une charge, ne parlez point de ce que vous y faisiez; ne vous donnez jamais pour exemple; croyez que les autres y sont mieux que vous; ne vous donnez point la liberté de trouver à redire à la conduite des autres; pensez à vous. N'allez voir vos sœurs à l'infirmerie qu'avec permission, et ne leur parlez que de ce qui peut les consoler et les édifier; quand vous aurez des peines, de quelque côté qu'elles vous viennent, n'en parlez point à vos sœurs, vous communiqueriez votre mal sans le guérir; mais que toute votre confiance soit dans vos supérieurs, dans la Dame qui vous conduit et dans vos confesseurs. Je dis dans Mme la supérieure, car vous pouvez vous y adresser si vous en avez besoin; elle est votre supérieure comme des Dames, et vous trouverez en elle la charité, la patience et l'affection d'une mère. Choisissez un confesseur.

Soyez dociles pour tous les changements de char-

ges, n'en craignez jamais ni n'en désirez aucune, et n'en parlez jamais. Voilà bien des avis, mes chères sœurs, que je vais finir, en vous donnant le moyen le plus court et le plus facile pour en profiter : c'est le recueillement et le silence. Vous trouverez Dieu dans le recueillement; vous conserverez sa présence, et par là, tout vous sera facile; le silence vous retranchera la plus grande partie de vos péchés et de vos fautes. C'est par la parole qu'on se loue, qu'on blâme les autres, qu'on blesse la charité, qu'on exprime la colère, qu'on murmure, qu'on se scandalise et qu'on fait mille maux; et vous en couperez la racine d'un seul coup, si vous vivez dans cette pratique. Soyez mortifiées dans une vie commune; n'aspirez point aux pratiques extraordinaires; ne dites point de longues prières; sanctifiez-vous dans votre état; vous pouvez prier Dieu depuis le matin jusqu'au soir, en faisant tout pour Dieu et avec Dieu. Ne vous regardez pas toutes ensemble comme un corps séparé des autres; ne vous croyez point chargées d'en soutenir les intérêts; laissez-vous conduire par vos supérieurs, avec docilité et confiance, et, sous prétexte d'être unies, ne soyez pas révoltées et séditieuses. L'esprit de Dieu ne produit jamais rien de mauvais, et quand il vous animera, on ne verra en vous que douceur, charité, obéissance et soumission.

Je prie Dieu, mes chères sœurs, que vous receviez ces conseils d'aussi bon cœur que je vous les donne: je les soumets à vos supérieurs.

237[1]. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

(De la fidélité qu'on doit avoir aux intentions des fondateurs).

1694.

Parlant à Madame de l'instruction qu'elle nous a écrite sur le gouvernement de la maison, nous lui témoignâmes l'envie que nous avions d'y être fidèles, et combien nous étions charmées de la droiture de tout ce qu'elle nous demandoit. « Il seroit à souhaiter, reprit-elle, que vous en fussiez bien persuadées; mais il ne faut pas s'attendre de trouver toute une communauté capable d'entrer dans ces sentiments : il y en aura peut-être plusieurs qui ne goûteront pas tout à fait ce que je marque dans cet écrit et qui voudroient autre chose qui leur paroîtroit meilleur. On est ordinairement porté à s'écarter des devoirs de son état pour embrasser un bien étranger; on se lasse de faire toujours la même chose, et il faut avouer que cet assujettissement aux mêmes exercices est proprement l'austérité de la vie religieuse. C'est en quoi consiste la grandeur du sacrifice que vous faites à Dieu dans votre profession, et d'où vient son excellence au-dessus de l'état séculier. Le vôtre, à le bien prendre, est sans comparaison plus doux; mais votre mérite, et ce qui coûte le plus à la nature, c'est la nécessité que vous vous imposez de suivre une règle durant vingt, trente, et soixante ans, que vous aurez peut-être à vivre. Nous n'avons point cette contrainte dans le monde, elle

[1] *Recueil des Réponses*, p. 148.

est nécessaire dans la religion; sans cela il n'y auroit aucun ordre ni stabilité; l'esprit humain a besoin qu'on le fixe, car lorsqu'il est laissé à lui-même, il change continuellement. Toutes choses ont leur pour et contre; les raisons qui ont déterminé à les régler d'une manière ne frappent pas toujours également; il vient d'autres vues qui paroissent meilleures et qui peuvent l'être en effet; mais rien n'est si bon que de fixer l'inconstance naturelle. Vous l'avez expérimenté dans cette maison : combien a-t-on changé de règlements auxquels il a fallu revenir? et votre Institut n'a commencé à prendre quelque forme que depuis que tout est arrêté. Vous devez cependant vous attendre que vous serez souvent tentées de vous éloigner de l'esprit de votre Institut sous des prétextes spécieux, qui sembleront très-excellents et par des personnes fort vertueuses. Ne l'avons-nous pas déjà éprouvé? M. N., qui doit bien savoir vos obligations, puisqu'il a eu une si grande part à faire vos règles, ne tenoit-il pas ici Mlle de Ludres, à qui le Roi payoit une pension, et qui par conséquent n'étoit plus dans le cas des pauvres demoiselles pour qui la maison est faite, et cela par charité, pour lui procurer une bonne éducation, donnant la pension à de pauvres filles? Je ne l'ai pu convaincre que cela fût contre la fondation, et il m'a fallu user d'autorité pour faire sortir cette demoiselle. Mme la maréchale de Noailles ne nous a-t-elle pas sollicitées de prendre ses filles pour qu'elles profitassent de l'éducation de Saint-Cyr, en me disant qu'elle feroit élever dans des couvents plusieurs demoiselles des

pensions qu'elle auroit données pour les siennes? Tous les jours vous serez attaquées par de semblables propositions. Des personnes très-pieuses vous diront qu'on pourroit faire de grandes charités de ce que vous donnez à votre généalogiste, que c'est une préférence humaine de ne vouloir que des filles nobles, que Dieu n'a acception de personne. Cela est vrai en soi, mais, pour vous autres, vous êtes indispensablement obligées de remplir l'intention de votre fondateur : il a eu dessein que les grands biens qu'il vous a donnés fussent employés pour les pauvres demoiselles de son royaume. Le Roi pourroit dire : « Je sais bien que l'âme d'une personne de basse condition est aussi chère à Dieu que celle d'une demoiselle ; mais il m'a mis au cœur de secourir la noblesse, c'est à cette bonne œuvre que j'ai destiné les deux cent mille livres de rentes de la fondation de la maison de Saint-Louis ; nous avons fait plusieurs autres établissements, mais enfin celui-ci est uniquement pour elles. » Laissant à part, continua Madame, les motifs excellents qui ont porté le Roi à fonder cette maison, quand ce ne seroit que la destination qu'il a faite de ce bien, vous ne pouvez la changer sans faire une grande injustice, et l'on cesse d'avoir droit sur le bien d'une fondation dès qu'on manque d'en exécuter les conditions. Si un homme avoit donné de l'argent pour fonder des messes, seroit-il permis à ceux qu'il en auroit chargés d'en faire bâtir un hôpital, sous prétexte qu'il y auroit plus d'utilité pour le prochain? Non, sans doute ; ils seroient obligés, en conscience, de suivre

la volonté du donateur; mais rien n'est si rare que cette fidélité. Je suis persuadée que c'est une des raisons pourquoi nous voyons tant de monastères ruinés ; Dieu ne peut pas bénir une conduite si injuste, et je crois qu'il en demandera un compte très-rigoureux. Cependant cette injustice se trouve presque universellement dans tous ceux qui se chargent des fondations : les maisons les plus régulières s'éloignent en quelques choses des intentions de ceux qui les ont instituées; c'est ce qui me fait craindre pour vous autres; ce sera un miracle si vous demeurez fidèles à ce qui vous est prescrit; vous serez en cela bien singulières. » Nous dîmes à Madame que nous espérions ce miracle du soin qu'elle avoit pris de nous instruire et de nous précautionner[1]. « Pour moi, reprit-elle, je ne puis faire autre chose pour décharger ma conscience que de vous répéter incessamment vos obligations; je le ferai jusqu'au dernier soupir, en abandonnant le succès à Dieu : il ne nous rendra point responsables de l'avenir, quand nous n'aurons rien négligé pendant notre vie pour prévenir le mal et pour l'empêcher. Vous en serez de même quittes devant lui si, jusqu'à la mort, vous vous montrez inébranlables dans vos devoirs. *Après cela, si Dieu dans ses décrets éternels a prévu que la maison de Saint-Louis doive être détruite dans cent ans*[2], nous devons adorer ses jugements

[1] Ce miracle a eu lieu : la maison de Saint-Louis, au moment où elle a été détruite, avait gardé toute la pureté et la perfection de ses commencements.

[2] Mme de Maintenon prononçait ces paroles en 1694 : en 1793 l'institut de Saint-Louis était détruit ! M. le duc de Noailles, dans

et ne rien vouloir trop fortement. Mais tant que nous vivrons, nous devons tenir ferme aux conditions de la fondation dont il nous a chargées. »

Nous priâmes Madame de nous dire les moyens qui pourroient nous soutenir dans la régularité. « C'est, répondit-elle, de ne pas faire mystère de vos obligations, de vouloir bien que tout ce qui vous convienne les sache. L'on est plus exact à son devoir quand on ne peut s'en écarter sans s'attirer le blâme et les reproches des personnes qui sont témoins de notre conduite, et c'est un secours dont notre faiblesse a quelquefois besoin. J'aurois envie, dit-elle agréablement, de faire écrire vos lettres patentes sur toutes vos murailles, afin que si vous étiez tentées quelque jour d'y contrevenir, vous fussiez retenues par la crainte d'être regardées comme irrégulières par autant de surveillants que vous en avez ici : vos demoiselles s'apercevroient bientôt des fautes que vous feriez et s'en scandaliseroient. Comptez que le relâchement ne s'est introduit dans certaines maisons religieuses que par ce soin qu'ont eu les filles de tenir secrètes les intentions de leurs fondateurs ; c'est là ce que l'on appelle le secret de la communauté qui demeure entre les anciennes et que l'on

un opuscule publié en 1843, *Histoire de la maison royale de Saint-Louis établie à Saint-Cyr*, raconte à ce sujet que, en 1793, et au moment où l'Institut était à l'agonie, les Dames écoutaient la lecture, dans la salle de communauté, de cette instruction de Mme de Maintenon ; à ce passage, « le livre échappa des mains de Mme de la Tremblaye, qui faisait la lecture ; il y avait juste cent ans que les premières Dames avaient prononcé leurs vœux : elles restèrent toutes frappées de ce prophétique avertissement. »

cache soigneusement aux jeunes, de manière qu'on vient insensiblement à les ignorer tout à fait. Les filles qu'on reçoit ne comptent que sur ce qu'elles voient, elles ne songent qu'à ce qu'elles trouvent établi et lorsqu'on veut mettre la réforme dans le monastère, qu'on leur fait voir combien elles sont éloignées de l'observance de leurs règles, elles sont surprises et se plaignent de ce qu'on leur demande des choses qu'elles n'ont point sues et auxquelles elles n'ont jamais prétendu s'engager. Il faut avouer qu'en cela ces filles sont excusables, mais malheur à celles par qui ce mystère d'iniquité a commencé et qui ont laissé abolir des choses si sagement établies! je connois un monastère où les religieuses en sont venues jusqu'à perdre leurs constitutions. Quand j'entends dire que dans les couvents réguliers il y a certaines choses qu'on ne montre qu'après qu'elles sont professes, cela me paroît une trahison. Quoi! laisser engager une fille dans un état en lui cachant une partie des engagements qu'elle contracte! Pour moi, je voudrois faire voir non-seulement à nos jeunes professes et à nos novices ce qu'il y a de plus particulier dans mes écrits, et dans tout ce qui renferme vos obligations; mais je voudrois que celles qu'on veut mettre au noviciat en fussent parfaitement instruites. A quoi bon tous ces mystères? celui qui fait bien se montre sans peine à la lumière; l'on ne cache si soigneusement les intentions des fondateurs que dans la crainte que de jeunes filles qu'on reçoit ne s'aperçoivent qu'on ne les remplit pas, et c'est justement le moyen de rendre le mal incurable

que ce soin de le cacher. Croyez-vous que j'eusse beaucoup avancé dans le dessein d'établir la régularité dans cette maison, si je m'étois contentée de prendre la supérieure, les conseillères et quelques-unes des principales, que je les eusse instruites en particulier de toutes les conditions de votre établissement, les laissant ignorer au reste de la communauté? Ces filles ne mourront-elles pas? ne peuvent-elles pas même se relâcher, s'affaiblir et tenir secrètes des choses qu'elles n'auroient pas dessein d'accomplir? composent-elles seule la communauté, et suffiroit-il qu'elles fussent régulières, si les autres ne l'étoient pas? Je m'opposerai toujours à cet esprit de cachotterie; je voudrois toujours qu'on prêchât, comme dit Notre-Seigneur, sur les toits ce que j'ai dit à l'oreille, afin que personne ne l'ignorât. Je ne voudrois pas qu'une supérieure eût d'autres secrets pour la communauté que ceux que la communauté exige; je suppose, par exemple, qu'elle sait qu'il s'est commis un crime dans la maison; bien loin de le divulguer, je voudrois qu'elle le cachât soigneusement à tous ceux qui ne peuvent y apporter de remède; j'en dis de même des confidences que les filles lui font en particulier sur leurs dispositions intérieures; hors de là, point de mystère, mais une conduite ouverte, franche, droite et simple. »

Madame parla un jour au noviciat sur ce même sujet, et, exhortant les filles à bien étudier les constitutions et les règlements, elle leur dit qu'on trouve dans ce livre un précis de la morale chrétienne. Une d'elles dit qu'elle croyoit qu'il y auroit grande presse

à l'acheter, si on donnoit aux libraires la liberté de les vendre. « Il n'y a rien que de bon pour tout le monde, reprit Madame, et ce ne sera jamais mon sentiment qu'on en fasse mystère. » — « Quoi ! dit une autre, est-ce que ce livre sera donné au public ? » — « Quel inconvénient y trouvez-vous? reprit Madame, il ne peut faire que du bien; il y a surtout dans vos règlements généraux une morale excellente; apprenez, ajouta-t-elle en riant, apprenez de votre vieille mère à n'être point mystérieuses. Je consentirois volontiers qu'on rendît même vos *usages* publics, quoiqu'ils soient bien plus détaillés, et je suis persuadée que les esprits raisonnables s'en édifieroient, parce qu'on sait bien qu'il faut que tout soit réglé dans une maison religieuse pour y garder l'ordre et l'uniformité. N'avons-nous pas vu de plus grands détails dans les papiers que M. l'abbé de la Trappe a fait imprimer ? Il n'y a que des esprits peu solides qui puissent tourner les choses en mal; encore que peuvent-ils faire? tout au plus que d'en plaisanter, et ne le font-ils pas, quelque soin que l'on prenne de leur cacher? ils savent assez les pratiques religieuses pour les pouvoir tourner en ridicule s'ils en ont envie. »

238[1]. — A UNE DAME DE SAINT-LOUIS.

14 janvier 1695.

Je vous écrirai quelque chose sur ce que vous me

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 60.

demandez touchant les amitiés particulières; mais en attendant je vous dis qu'il n'en faut pas du tout, en quelque degré que ce soit; la charité égale tout; tant que vous vivrez avec vos sœurs, il faut les aimer également; vous n'y mettez de la différence que par une inclination naturelle que vous sentez ou que vous croyez que l'on a pour vous; tout cela n'est-il pas vicieux, plein d'amour-propre et de recherche de soi-même? est-ce être unie à Dieu? rien ne lui est si opposé que ces attachements. Voulez-vous les venir chercher dans la retraite, ayant dû renoncer aux plus innocents que vous aviez dans le monde? Notre-Seigneur dit que pour le suivre, il faut quitter père, mère, femme, etc. Vous êtes jeune, innocente, vous voulez-vous donner à Dieu, et que lui donnez-vous, si c'est le reste de quelque créature? Au nom de Dieu, ma chère enfant, soyez religieuse puisque vous avez voulu l'être; observez ce que vous avez promis, et vous n'aurez ni l'envie, ni le temps de vous occuper des créatures que par la douceur d'une société toute sainte, toute douce et toute gaie, et avec une égalité telle qu'on doit, quand c'est la charité qui nous anime. Ne regardez point ceci comme une perfection chimérique; nous devons être ainsi pour notre prochain. J'ai envoyé votre lettre à M. de Brizacier : vous pouvez me les adresser toutes, et je ne serai jamais importunée de ce qui pourra vous être utile à votre salut; je ne me rebuterai point de vous parler et de vous écrire, et je m'estimerois heureuse de pouvoir me servir du pouvoir que Dieu me donne sur votre esprit pour vous renvoyer toute à

lui, et il est impossible qu'il vous manque si vous ne lui manquez pas.

239[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

15 janvier 1695.

L'expérience que j'ai du gouvernement de votre maison m'a fait penser plusieurs fois à vous écrire quelque chose sur un endroit que j'ai souvent traité avec vous, et qui m'a toujours paru d'une grande conséquence. Vos constitutions, vos règlements et vos *usages* vous marquent partout la séparation dans laquelle vous devez vivre par rapport aux demoiselles, et ceux qui vous l'ont tant recommandé ont reconnu les inconvénients d'une conduite contraire.

Vous ne pouvez pousser trop loin les précautions sur cet article, et vous devez avoir un recours continuel vers Dieu, comme ceux qui marchent sur le bord d'un affreux précipice. Vous avez à vous garder de vous-même, de vos sœurs et des demoiselles; tout observe votre conduite et est disposé à la juger : une petite préférence, quelques louanges données vivement, une peine de les voir souffrir, tout cela est regardé comme l'effet d'une inclination particulière. Je n'ai vu personne chez vous à qui on n'ait reproché de ces sortes de distinctions, qu'il est pourtant difficile de refuser à celles qui font bien, et que celles qui sont mal contentes attribuent à une préférence

[1] *Lettres aux supérieures. — Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 354.

de goût. C'est là un des grands écueils de votre maison ; mais j'espère que Dieu vous en délivrera comme de tous les autres. Ce que je veux traiter avec vous aujourd'hui est la conduite que vous devez tenir dans une matière si délicate.

Ne croyez pas pouvoir vous accuser les unes les autres d'aimer particulièrement une fille, comme vous vous accuseriez d'être prompte, inégale, triste ou de toute autre imperfection : ce soupçon offense vivement, soit qu'il y ait quelque fondement, soit qu'il n'y en ait point. S'il est fondé, vous blessez le cœur de cette personne à ne pouvoir en revenir ; s'il ne l'est pas, elle n'en sent guère moins cette attaque à son honneur, qui est l'endroit où nous mourons le dernier ; ce sont des plaies si difficiles à guérir, que vous en seriez aussi effrayée que moi si vous en aviez la même connoissance. N'observez donc point vos sœurs sur cet article, ne les jugez point, ne les accusez point, et que leur repos et leur honneur ne dépendent point du travers d'un esprit ombrageux, d'une jalousie d'humeur, d'un zèle indiscret et d'une disposition à prendre facilement le scandale.

J'ai toujours compris cet endroit comme la source la plus dangereuse de la division entre les inférieures et de l'éloignement pour les supérieurs, s'ils croient légèrement à de tels rapports. Cependant, comme il est difficile de les éviter entièrement, j'exhorte les supérieures à être là-dessus d'un secret impénétrable, non-seulement en ne disant jamais ceux qui les auraient averties, mais en ne marquant rien par leur conduite qui puisse faire soupçonner qu'elles ont été

averties. Il vaut mieux ne pas remédier à l'inconvénient, quand même il y en auroit, et c'est en cette occasion qu'on peut dire que le remède seroit pire que le mal. J'excepte de cette règle un attachement prouvé par des rendez-vous ou par des lettres, ce que je prie Dieu de ne permettre jamais, et qui ne pourroit être trop puni. Pour toutes les autres marques, il faut les juger charitablement et craindre l'exagération si établie chez vous, et qu'il faut détruire le plus que vous pourrez par des manières de parler simples et modérées.

Une fille croit voir ce qui n'est pas, une autre dans une classe est bien aise de se défaire de celle qui ne lui plaît pas; enfin mille imperfections inévitables dans le grand nombre peuvent nous faire agir; mais cet endroit est si délicat, si important et si difficile à effacer que je ne puis trop vous conjurer d'y être attentive, si vous voulez conserver la charité, la paix et l'union qui, grâce à Dieu, a été jusqu'ici entre vous. Que la supérieure sur ces avis suspende son jugement; qu'elle voie si le même lui viendra de plusieurs endroits; qu'elle observe la disposition des personnes qui avertissent à l'égard de celles qu'elles accusent; qu'elle fasse réflexion sur le caractère d'esprit des unes et des autres, et si toutes ces précautions la confirment dans ses soupçons, qu'elle attende encore pour y remédier que la Providence lui en fournisse quelque occasion naturelle.

240[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

Ce 25 janvier 1695.

Mon style sec et succinct s'accommoderoit assez bien que vous mandassiez au père de La Chaise que vous avez *tant* de places vacantes, sans dire comment elles vaquent; mais M. Tiberge d'un côté et le Roi de l'autre sont d'avis que vous marquiez pourquoi elles sont sorties. Il n'y aura donc qu'à mettre : « Nous avons une place vacante par la sortie d'une telle, qui a été renvoyée par des incommodités considérables ou dangereuses, ou par la conduite d'une telle qui nous a obligées de la renvoyer à ses parents. » C'est l'avis du Roi, que je viens de consulter.

Dites à ma sœur de Berval que je me conserve à Saint-Cyr pour travailler pour Saint-Cyr, mais que, lorsque je suis à Versailles, c'est chercher mon plaisir que de copier pour Saint-Cyr. Vous ne pouvez vous dispenser de remercier le père de La Chaise de l'attention qu'il vous promet d'avoir pour M. votre frère.

Je suis bien aise que vous ayez vos sœurs à la récréation, mais il faudra s'endurcir là-dessus à l'avenir, et n'abandonner jamais les demoiselles; il faudra aussi voir ce qu'il y aura à faire sur les récréations extraordinaires qu'on leur donne de temps en temps. J'ai corrigé les fautes de votre lettre, vous verrez qu'il y en a peu. Je voulois aller dîner à Saint-Cyr, mais plusieurs affaires m'arrêtent. J'ai grand besoin d'une soumission continuelle à la volonté de

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 59.

Dieu, la mienne est souvent contrariée. Bonsoir, ma chère fille.

241[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

Avril 1695.

Je ne puis, ma chère fille, car j'aime mieux ce nom que celui de ma chère mère, je ne puis vous aller voir demain, du moins comme nous l'avions projeté; le Roi me retient, parce qu'il n'a pas d'affaires; j'irai peut-être à Saint-Cyr sur les deux heures, mais cela est incertain et ne peut être si bon que ce que nous voulions faire. Il faut louer Dieu des petites contradictions comme des grandes; l'un est plus aisé que l'autre; je vous assure pourtant que ce qui m'éloigne de vous ne m'est pas aisé à souffrir; je vous ai souvent dit que je vous aimois toutes, malgré vos défauts; que puis-je donc sentir présentement pour des filles qui ajoutent l'estime à l'inclination et à la tendresse? C'en est assez, il ne faut pas les gâter; j'ai bien disputé leur autorité aujourd'hui contre M. Chamillard qui s'est laissé persuader par M. Nouet[2]. Bonsoir, ma très-révérende mère.

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 70.

[2] C'était un avocat au parlement de Paris qui faisait partie du *conseil du dehors*. Nous avons dit ailleurs ce qu'était ce conseil que présidait alors Chamillard, directeur temporel de la maison de Saint-Louis.

242[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

Mai 1695.

Je vous conjure, ma chère mère, de lire pour vous et pour les autres l'épître vingt-deux de saint François de Sales à une supérieure de la Visitation : « que l'érection des maisons religieuses ne se fait pas par la prudence humaine. »

Notre mariage est fait[2], et j'espère que Dieu le bénira. Rien n'est pareil à tout le bien qu'on a dit de notre mariée, ni à la sagesse qu'elle a montrée dans cette occasion.

M. l'évêque de Meaux doit aller demain au matin, je crois, voir ma sœur de la Maisonfort; prenez des mesures pour qu'il ne l'attende pas, et qu'il la voie en particulier[3].

J'ai oublié de vous dire que, si vous ne vous y opposez point, l'archevêque de Cambray sera sacré chez vous[4].

Votre maison est faite pour le soulagement de la pauvre noblesse; entrez bien dans cette intention; laissez les autres bonnes œuvres aux autres, et donnez aux pauvres de vos terres et à vos pauvres en-

[1] *Avis aux religieuses de Saint-Louis.*

[2] Le mariage de Mlle de Castéja, depuis Mme de Lalande et sous-gouvernante des enfants de France. C'était une élève de Saint-Cyr, et qui avait servi pendant quelque temps de secrétaire à Mme de Maintenon. Celle-ci lui écrivit quelques lettres que nous donnerons dans les *Conseils aux demoiselles qui entrent dans le monde.*

[3] Il s'agit des conférences que Bossuet eut avec cette religieuse sur le quiétisme (Voir l'*Histoire de la maison de Saint-Cyr*, ch. x).

[4] Fénelon fut en effet sacré à Saint-Cyr, le 10 juin 1695.

fants. Portez des pièces à vos habits et donnez en même temps; soyez aussi ingénieuses à épargner que l'on sait l'être par intérêt; que votre seul intérêt soit celui des pauvres; vous serez par là pauvres et libérales en même temps, mais libérales sans hauteur, sans grandeur et par la seule charité. Il ne seroit pas mal, ce me semble, que les demoiselles sussent que, dans le même temps que vous les reprenez de faire un trop grand feu, de brûler trop de chandelles, de ne pas conserver assez leurs habits, vous faites des présents à leurs parents.

243[1], — A MADAME DE SAINT-AUBIN, ASSISTANTE.

A Marly, ce 4 juillet 1695.

Dieu ne vous a pas donné tous les talents que vous tenez de sa bonté pour que vous demeuriez inutile, et vous n'êtes pas d'un âge ni d'un caractère à désespérer de votre changement. Il est certain, ma chère fille, que vous avez les défauts dont vous vous accusez, mais c'est déjà beaucoup que de les connoître. Pourquoi ne soulagez-vous pas votre mère, et pourquoi n'établissez-vous pas le règlement de l'*assistante*, et que vous passez tout votre temps à écrire vos *usages?* J'espère qu'ils finiront bientôt, et que vous allez toutes vous appliquer à votre devoir; c'est en pratiquant que vous vous formerez : votre esprit s'ouvrira et votre expérience vous instruira. Vous

[1] *Lettres pieuses*, p. 1579.

ferez des fautes, et vous voulez bien être reprise; vous savez fort bien qu'on ne pense qu'au bien de votre maison sans acception de personne; on ne vous auroit pas mise où vous êtes, si on avoit quelque chose de meilleur. Si Dieu me donne quelque lumière pour votre établissement, qui est-ce qui en profitera mieux que vous? Votre esprit est droit, vous êtes ravie qu'on vous montre la vérité, vous avez de la confiance en moi, vous êtes persuadée de mes bonnes intentions; le temps fera le reste, pourvu que vous agissiez et que vous tâchiez d'acquérir plus de fermeté. Comment pourriez-vous être utile au noviciat sans cette qualité? prenez donc le règlement de l'assistante, apprenez-le, possédez-le, pratiquez-le, et vous verrez que vous deviendrez habile non-seulement pour cette charge, mais pour les autres. Nous allons toutes travailler mieux que jamais, et nous nous avertirons de toutes nos fautes. Nous devrions notre mère (Mme de Fontaines), vous et moi, nous partager pour observer tout ce qui va se faire: je prends pour moi la cuisine, les classes et l'infirmerie des Dames; nous verrons ce que vous prendrez toutes deux. Ayez bon courage, ma chère fille, je n'en eus jamais tant. La visite[1] va finir toutes les agitations, et nous allons mettre la main à l'œuvre; il me semble que le chaos se débrouille, et que nous allons voir plus clair que jamais. Je vous embrasse de tout mon cœur.

[1] La visite de l'évêque de Chartres.

244[1]. — A MADAME DU PÉROU.

17 juillet 1695.

J'aime mieux aller demain à Saint-Cyr que d'y aller aujourd'hui, parce que je crois que nous aurons plus de temps pour travailler. Veuillez vous bien vous préparer, et ma sœur Marie-Constance aussi, à nous donner depuis dix heures jusqu'à onze. Disposez tout pour cela, afin que nous ne soyons pas une heure à nous assembler.

Nous reçûmes hier une bonne nouvelle de Catalogne : M. de Vendôme, qui y commande l'armée, y a chassé les ennemis d'un lieu qu'ils avaient pris[2]. Nous n'eûmes rien de Flandre[3]. La flotte ennemie est devant Saint-Malo[4]; on dit qu'ils veulent le bombarder : comme on l'a toujours appréhendé, on a pris toutes les précautions pour s'en garantir, et comme elles ne sont pas sûres, on a ôté de la ville tout ce qu'on a voulu sauver; ainsi ils ne détruiront que de mauvaises maisons. Bonjour, ma chère fille; je suis bien fâchée de ne pas faire ma récréation avec nos chères filles.

[1] *Lettres utiles*, p. 1166.

[2] De Castelfollit. Vendôme avait succédé dans le commandement de l'armée de Catalogne au maréchal de Noailles, qu'une maladie grave empêchait de servir. La relation de cette affaire se trouve à la suite du Journal de Dangeau, t. V. p. 333.

[3] La cour était alors dans la plus vive anxiété de ce qui se passait en Flandre, une lettre particulière ayant annoncé qu'une bataille avait eu lieu. « Le Roi, dit Dangeau (T. V, p. 240), passa toute la journée dans l'attente d'un grand événement. » Il n'y eut qu'un engagement d'arrière-garde.

[4] Les ennemis apparurent en effet devant Saint-Malo, le 14

245[1]. — FRAGMENT D'UNE LETTRE A MADAME DE LA MAISONFORT [2].

Marly, le 6 août 1695.

...Quant aux écrits de M. l'archevêque de Cambrai, pourquoi faut-il que vous les gardiez? Et croyez-

juillet, et y jetèrent dix-sept cents bombes. « Il y eut, dit Dangeau, six à sept maisons brûlées, et deux cents qui ont été endommagées. »

[1] *Mémoires de Languet de Gergy*, t. II, p. 593. — *Relation du quiétisme*, par l'abbé Phélipeaux, p. 195. — La Beaumelle donne ce fragment (T. II, p. 183), en le faisant précéder de dix lignes de sa façon.

[2] Mme de la Maisonfort était devenue l'apôtre du quiétisme à Saint-Cyr, et elle y répandait à profusion les écrits et les doctrines de Mme Guyon et de Fénelon. Mme de Maintenon, avertie de ses erreurs, interdit à Mme Guyon tout commerce avec Saint-Cyr, laissa l'évêque de Chartres visiter la maison et y proscrire tous les écrits suspects, enfin s'efforça par tous les moyens de ramener à la soumission celles des Dames de Saint-Louis qui étaient égarées. La Maisonfort seule résista. Enfin les doctrines du quiétisme ayant été condamnées dans les conférences d'Issy par les évêques de Meaux (Bossuet), de Châlons (Noailles), ainsi que par Fénelon, « au mois d'août de l'année 1695, dit Languet de Gergy, M. l'évêque de Chartres jugea à propos de faire une seconde visite régulière dans la maison de Saint-Louis, et il y trouva ce qu'il craignoit, savoir que les écrits de Mme Guyon y ayant été répandus, ses opinions n'y avoient fait que trop de progrès. Il commença par retirer tous les écrits de cette femme qui avoient échappé à sa première visite, et surtout les manuscrits. Il voulut aussi qu'on lui remît ce que l'abbé de Fénelon avoit écrit pour l'instruction de celles des religieuses qu'il dirigeoit. Mme de la Maisonfort seule eut peine à se rendre : elle demanda qu'au moins on lui laissât les écrits de l'archevêque de Cambray, et elle espéra qu'elle obtiendroit quelque grâce sur cet article à cause de l'estime que Mme de Maintenon faisoit de ce prélat. La Maisonfort lui écrivit donc pour réclamer sa protection. Mais elle lui écrivit de Marly une longue lettre pour lui exposer le mérite et la nécessité de l'obéissance, qui finissoit ainsi : (lettre 245). »

vous soutenir cette singularité? Vous savez que nous les avons montrés malgré lui, et ce que votre imprudence et la mienne ont fait là-dessus. Il nous a dit et écrit plusieurs fois que ces écrits n'étoient point propres à toutes sortes de personnes, et qu'ils pouvoient même être dangereux; qu'il les avoit faits pour chaque particulier à qui il répondoit, et sans y apporter aucune précaution. Vous êtes convenue en plusieurs occasions qu'ils ont fait du mal, parce qu'on ne les entendoit pas, ou qu'on les prenoit par parties sans examiner le tout ensemble. Je suis assurée qu'il voudroit de tout son cœur qu'ils ne fussent pas chez nous.

246[1]. — A MADAME DE VEILHAN,

DÉPOSITAIRE.

Août 1695.

J'approuve fort votre inventaire, ma chère sœur, et je ne mérite point d'être consultée là-dessus : mon talent est la morale, je m'entends mal aux papiers.

Que voulez-vous que je vous dise sur la modestie? elle vous est partout expliquée, et il me semble que nos demoiselles ne font pas mal là-dessus; il faut qu'en tout vous soyez leur modèle; pratiquez ce que vous savez, et vous en saurez davantage. Je suis ravie de vous voir toutes si contentes de votre saint évêque; il l'est bien aussi de vous, et il me mande, ce me semble de bon cœur, que Dieu est bien servi

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 77. — *Lettres pieuses*, p. 1555.

chez vous. La perfection de cette vie est d'y tendre toujours et non pas de l'avoir; c'est un ouvrage qui ne doit finir qu'à la mort; ne nous rebutons pas, travaillons toujours; nous ne faisons que commencer, et nous n'avons pas peu fait : si nous avançons à proportion tous les ans, nous irons loin. Adieu, ma chère fille; j'ai fait une grande faute en ne vous adressant pas les nouvelles de la guerre[1] : les Anglais sont devant Calais, ils le bombardent, et ils ne font pas grand mal jusqu'à cette heure; ils n'en ont point fait du tout à Dunkerque[2]; ma sœur de la Maisonfort vous dira le reste. Mille compliments, je vous prie, à ma sœur de Loubert.

247[3]. — A MADAME DE FONTAINES.

27 août 1695.

Voulez-vous montrer cette lettre de Pontoise à ma sœur de Radouay, afin qu'elle voie la joie de sa sœur[4]? la mienne n'est pas médiocre à la profession de mes filles.

Si M. le maréchal de Villeroy ne séjourne pas, il arrivera demain en présence des ennemis[5]; j'en suis

[1] Nous avons déjà vu que Mme de Veilhan s'intéressait particulièrement à ces nouvelles.

[2] A Dunkerque ils ne purent incendier les forts de la jetée et perdirent un vaisseau; à Calais ils ne purent que brûler quelques maisons.

[3] *Lettres agréables*, p. 1040.

[4] Voir la note de la page 280, où le mot nièce doit être remplacé par celui de sœur.

[5] Le prince d'Orange, le 1er juillet, avait mis le siége devant Namur. Le maréchal de Boufflers se jeta dans la place et s'y dé-

transie. M. le duc du Maine est plus mal ce soir[1]. M. le maréchal de Boufflers fait des choses surprenantes; le feu qu'il fait sur la ville de Namur et le feu que la ville fait sur le château est si terrible que la terre en tremble à trois ou quatre lieues à la ronde. Notre mère ne priera-t-elle pas M. Savoye[2] de donner tous les jours la bénédiction du Saint-Sacrement jusqu'à jeudi? il pourroit en écrire à M. l'évêque de Chartres[3]. Je voulois l'en prier tantôt en montant en carrosse, mais il n'y étoit pas. Bonsoir, mes chères filles; ne vous affligez point, mais priez par les gémissements ineffables du Saint-Esprit.

248[4]. — A MADAME DE BRINON.

Ce 28 août 1695.

Je vous assure, madame, que ce n'est pas par ou-

fendit jusqu'au 4 août; forcé de rendre la ville, il se retira dans le château et continua sa défense. Louis XIV donna ordre au maréchal de Villeroy, qui avait une armée de cent mille hommes, de marcher au secours de Namur, même en livrant bataille. Villeroy obéit et se trouvait à Gembloux le 28 août : « On attend la nouvelle d'une action, dit Dangeau, avec l'impatience que mérite le plus grand événement du monde. » Mais le maréchal jugea la position de l'ennemi inattaquable : il se retira, et Boufflers capitula le 2 septembre.

[1] Il était dans l'armée du maréchal de Villeroy, et quoique malade, il ne laissa point d'être sans cesse à cheval.

[2] Supérieur des prêtres de Saint-Lazare.

[3] L'évêque de Chartres adressa aux Dames de Saint-Cyr, au sujet du siége de Namur, une lettré pastorale où il ordonnait des prières de quarante heures.

[4] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 64. — *Lettres agréables*, p. 113. — *Lettres à Mme de Brinon*, p. 482.

bli, par dureté, par négligence, ni par aucun mauvais office que j'ai été si longtemps sans vous écrire; mais le peu de temps que j'ai, et cela est au delà de tout ce que vous en avez su et de ce que je pourrois vous en dire : les Dames de Saint-Louis me donnent bien des affaires; le mauvais temps oblige le Roi à garder la chambre; il a eu la goutte; enfin, madame, je ne l'ai pu; il y a peu de jours que je n'en ai eu envie. Je ne puis jamais cesser de vous aimer et de vous estimer; s'il me revenoit quelque chose de vous, ou je ne le croirois point, ou vous seriez la première, et, s'il plaît à Dieu, la seule à qui j'en ferois mes plaintes. Vous m'avez écrit plusieurs lettres où j'avois bien envie de vous répondre, mais surtout à celle qui traitoit du Roi; je lui montrai, et je vous assure, madame, qu'il la lut avec plaisir et beaucoup de reconnoissance du zèle dont elle étoit remplie pour lui. La mère Trioche sait-elle votre vivacité sur ce chapitre? je voudrois joindre un peu de jalousie à sa passion. A propos de bonne mère, est-ce vous qui achevez de tourner la tête à celle de Gisors? car le style est encore plus étonnant qu'il ne l'étoit; et *la mère des anges*[1] me fait espérer des vers pour *notre monarque*, c'est le plus simple des noms qu'elle lui donne; il se porte à merveille, *notre monarque, et son âme va mieux que jamais; avec cela tout est bon.* Adieu, madame, ne me soupçonnez jamais de vous manquer; priez Dieu pour moi et pour Saint-

[1] Il s'agit d'une religieuse de Gisors qui était depuis longtemps un sujet de raillerie entre Mme de Maintenon et Mme de Brinon, à cause de l'enflure de son langage.

Cyr, et croyez que personne au monde ne désire plus que moi que vous soyez heureuse dans le ciel et sur la terre.

249[1]. — A MADAME DU PÉROU.

Ce 6 septembre 1695.

M. le prince d'Orange a repris Namur[2]. M. de Boufflers se porte bien. Il y avoit quinze mille hommes dans la garnison, il n'en reste que quatre en santé; il n'y eut jamais une place mieux attaquée et mieux défendue; Dieu n'a pas permis qu'elle ait été secourue; adorons sa volonté quoiqu'elle contrarie la nôtre.

Dites, je vous prie, à notre mère, que je la trouve bien intéressée de ne plus écrire dès qu'on ne peut lui répondre; à ma sœur de Saint-Aubin qu'elle devroit me donner de ses nouvelles et de celles de ses filles; à ma sœur de Berval que si j'ai dit quelque chose qui mérite d'être écrit, qu'elle le fasse elle-même; à ma sœur de Saint-Pars que je n'oublie pas sa lettre, quoique je n'aie pu y faire réponse; à ma sœur de la Maisonfort à peu près la même chose; à ma sœur de Veilhan que je n'ai rien à lui dire sur le mémoire qu'elle m'a envoyé, qu'elle sait bien que ce n'est pas mon fort que les affaires. Bonsoir, ma chère fille.

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 74.—*Lettres agréables*, p. 1047.
[2] Il perdit vingt mille hommes devant cette place.

250[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

Ce mercredi, 21 septembre 1695.

On vous a apporté bien des pêches; il faut consoler les enfants par du bonbon quand ils perdent leur mère[2]. Je vous ai aussi envoyé quatre bouteilles de fleur d'oranger qui est un grand trésor que je ne voudrois pas qui fût perdu. Si Mme de Loubert n'en veut prendre que deux fois par jour, elle peut la prendre pure; si elle vouloit boire plus souvent, il faudroit un tiers d'eau.

Dans ce moment, je reçois votre lettre. Le Roi est très-content de la visite[3] qu'il vous fit hier; il est un peu mal aujourd'hui de l'effet de la médecine qu'il prit avant-hier, mais j'espère qu'il ne s'en portera que mieux dans la suite. Je crois comme vous, ma chère mère, que c'est un prédicateur fort persuasif; il vous donna de très-bonnes maximes : *représenter son avis, et ensuite se soumettre, soutenir ce qui a été réglé contre notre avis, quitter tout pour ne jamais quitter les demoiselles;* voilà ce que j'en ai retenu, mais je compte que Mme de Bouju n'en aura pas perdu un mot. Je ne fus pas trop fâchée de ne pouvoir dire adieu à nos chères filles; je ne le pouvois sans peine; je prie Dieu de les bénir. Que chaque particulière s'avance dans la perfection que je sais qu'elles cherchent;

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 109. — *Lettres agréables*, p. 1099.

[2] Mme de Maintenon partait le lendemain pour Fontainebleau.

[3] Les Mémoires des Dames de Saint-Louis et ceux de Languet de Gergy ne renferment aucun détail sur cette visite du Roi.

que toutes ensemble forment une communauté qui vive comme des anges; qu'elles ne cherchent qu'à mourir à elles-mêmes; qu'elles soient humbles, si-silencieuses, et zélées pour le bien spirituel de leur établissement; qu'elles veuillent se mortifier, et que leur supérieure songe à les réjouir innocemment; qu'elles deviennent simples; que les récréations soient gaies et générales; qu'elles évitent les commerces particuliers, sources de toutes sortes de troubles; qu'elles aiment leurs supérieures qui les aiment tendrement; mais après leur avoir tant souhaité de biens, je les conjure de demander à Dieu pour moi ceux dont elles croient que j'ai le plus besoin, et dont elles jugent bien mieux que moi. Ce n'est pas assez de faire des exhortations à nos filles, il faut leur donner des exemples de perfection; en voici un que j'ai trouvé dans un auteur qui ne leur est ni suspect ni désagréable.

FRAGMENT D'UNE LETTRE DE MONSEIGNEUR L'ARCHEVÊQUE DE CAMBRAY [1].

« Au reste, madame, vous prenez soin d'une grande communauté de filles, et vous avez intérêt d'avoir devant les yeux des modèles de perfection; en voici un pour la discipline régulière que je vous propose : chaque religieuse des abbayes nobles de ce pays est fondée en coutume d'aller passer tous les ans un mois dans sa famille, et de visiter sa parenté; c'est une civilité réglée. Quand j'arrive dans un couvent, la supérieure vient au devant de moi pour me recevoir dans la rue, et on reçoit tous les étrangers dans des parloirs extérieurs sans grille ni clôture; pour moi, en ar-

[1] Fénelon faisait la visite de son diocèse et continuait à correspondre avec Mme de Maintenon.

rivant on me mène à l'église, au chœur, au cloître, au dortoir, enfin au réfectoire avec toute ma compagnie. Alors la supérieure me présente un verre; nous buvons ensemble, elle et moi, à la santé l'un de l'autre; la communauté m'attaque aussi; mon grand vicaire et mon clergé viennent à mon secours; tout cela se fait avec une simplicité qui vous réjouiroit. Malgré cette liberté grossière, ces bonnes filles vivent dans la plus aimable innocence; elles ne reçoivent presque jamais de visites que de leurs proches parents; les parloirs sont déserts, le monde profondément ignoré, et il règne une rusticité fort édifiante. On ne raffine point ici en piété, non plus qu'en autre chose; la vertu est grossière comme l'extérieur, mais le fond est assez bon. Dans la médiocrité flamande on est moins bon et moins mauvais qu'en France : le vice et la vertu ne vont pas si loin; mais le commun des hommes, et en particulier des filles de communauté, est plus droit et plus innocent. »

Vous voyez bien, ma chère mère, que je me sens une grande émulation pour vous après cette lecture, et que ma joie seroit parfaite si je vous voyois boire avec M. l'évêque de Chartres, et ma sœur de Veilhan attaquer son grand-vicaire. Vous me trouverez bien du loisir de m'être embarquée à copier une lettre et à en vous écrire une si longue; mais vous savez qu'il est fête, et le Roi entretient M. le maréchal de Boufflers, qui est inconsolable de la perte de Namur[1]. Adieu, mes chères filles.

[1] Il faut croire que cet entretien se passait à côté d'elle et pendant qu'elle écrivait, car on lit dans le Journal de Dangeau, à la même date : « M. le maréchal de Boufflers arriva l'après-dînée, pendant que le Roi étoit chez Mme de Maintenon. Le Roi l'y fit entrer, et il fut longtemps enfermé avec lui. » (T. V, p. 281.)

254[1]. — A MADAME DE VEILHAN.

Ce 25 septembre 1695.

J'ai tant de confiance que Dieu fera de vous un sujet propre pour l'œuvre que vous voulez entreprendre, que je ne puis vous négliger, et ne vous pas donner tous les avis qui pourront contribuer à tout ce que je souhaite, et à ce que j'espère pour vous. Je lisois, il y a quelques jours, des lettres de saint Augustin, qui me firent bien penser à vous; il répond à un de ses amis qui lui fait plusieurs questions curieuses, et lui mande à peu près ce que je vais vous dire : « Est-il possible, lui dit-il, que votre esprit s'occupe de choses inutiles et vaines ? et comment osez-vous proposer à un évêque, dont tous les moments sont consacrés à Dieu, d'employer son temps à vous répondre? » Ensuite il lui parle de la sublimité de son esprit, dont, lui dit-il, je voudrois faire un sacrifice à Dieu. Appliquez-vous tout ce que je viens de vous dire, je vous en conjure, ma chère fille, et n'espérez aucun avancement dans la vertu si vous ne devenez humble, simple et petite. Vous êtes trop sensible à l'esprit, vous avez trop d'envie d'orner le vôtre; vous aimez la grandeur de la religion, mais vous n'en aimez point l'humilité; cependant on ne promet nulle récompense à l'esprit, aux grandes lumières, au goût délicat, etc.; mais bien aux simples, aux petits et aux enfants. Je ne sais comment, aimant l'Écriture sainte comme vous faites, vous ne la prenez que par morceaux, sans entrer dans l'anéantissement dont elle nous doit remplir.

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 76. — *Lettres pieuses*, p. 1562.

Sacrifiez à Dieu votre esprit avec toute l'estime que vous en avez : un jour viendra que vous croirez ne lui avoir pas sacrifié grand'chose; car, en vérité, madame, ce que nous appelons esprit n'est que beaucoup d'orgueil, qui nous fait désirer de nous distinguer, de nous élever et de pouvoir regarder les autres au dessous de nous.

En attendant que Dieu fasse en nous ce que je lui demande, soyez sur vos gardes pour ne rien dire qui puisse communiquer votre mal. N'en parlez point, ou parlez-en droitement; c'est un des grands maux des communautés que de donner ses impressions aux autres; mais aussi on peut par la même raison faire beaucoup de bien en ne disant jamais rien de dangereux ni d'extraordinaire, et ne montrant que ce qui convient pour établir une piété droite et solide. Cachez soigneusement cette opposition que vous avez pour les ministres de Jésus-Christ, cette opinion que leur ministère est inutile, cette répugnance pour les respects qu'on leur rend, et pour l'affection qu'on leur porte; cette âpreté contre l'éclat qui est attaché à leur caractère [1]; et tout cela sous un prétexte de vertu mal entendue. Oh ! qu'une pauvre religieuse courant après la bénédiction des plus indignes prêtres, et prête à leur baiser les pieds, comme on le faisoit autrefois, que cette simple fille, dis-je, est agréable à Dieu ! Je suis ravie que vous me laissiez voir tout ce que je viens

[1] « Elle puisoit tous ces mauvais sentiments dans les livres et les conversations avec les quiétistes qui n'étoient pas encore bannies de la maison » (Note des *Lettres pieuses*).

de dire : votre franchise est une des causes de l'espérance où je suis de vous voir changer ; mais ce que je vous demande est de le cacher à vos sœurs qui s'en scandalisent, ou qui s'en persuadent. Adieu, il faut que je parte ; je vous entretenois avec plaisir. Vous êtes à Dieu, soyez-y droitement ; soumettez-vous à quelqu'un, laissez-vous conduire, ne lui cachez rien ; s'il y avoit quelque chose de grand en nous, ce seroit la simplicité sans bornes pour montrer également ce que nous sentons de bon et de mauvais, et ensuite nous laisser mener à l'aveugle. Croyez une personne qui a là-dessus ses expériences, et qui n'a nul intérêt dans ce qu'elle vous dit, que la gloire de Dieu, votre perfection et l'utilité d'une maison où il se fera de grands biens, si on y établit l'humilité et l'obéissance.

252[1]. — DE MADAME DE FONTAINES,

A un prêtre qui devait prêcher à la profession d'une demoiselle.

Septembre 1695.

Si j'osois, je vous dirois que nos demoiselles ne sont que trop portées à faire cas de leur naissance, et qu'elles auroient grand besoin d'humilité. J'ai vu souvent de la peine à Mme de Maintenon de ce que presque tous les prédicateurs de la chaire de vérité élèvent trop leur naissance, qui est en effet noble, mais accompagnée d'une si grande misère, que plusieurs d'entre elles ne trouveront pas dans le monde

[1] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 292.

une petite bourgeoise qui veuille leur céder. Je ne manquerai pas, monsieur, de vous avertir du jour de la profession.

253[1]. — A MADEMOISELLE DE GLAPION[2], NOVICE.

20 septembre 1695.

L'orgueil est le plus grand péché de l'homme, et celui qui lui attire tous ses maux; les femmes en sont encore plus susceptibles, parce qu'elles sont plus foibles; les jeunes personnes par cette raison sont la vanité même, et les demoiselles de Saint-Cyr, entre toutes les jeunes personnes, ont été distinguées sur toutes les autres. Vous avez réussi à tout ce qu'on a voulu; vous avez été accoutumée aux acclamations, vous avez plu au monde, vous avez toujours aimé qu'il fût question de vous; voyez, ma chère fille, d'où vous avez à revenir, et le chemin qu'il faut faire. Cependant j'espère tout, puisque Dieu vous a donné une bonne volonté, et qu'il vous donnera de même toutes les grâces qui vous seront nécessaires pour un ouvrage qui ne finira qu'avec votre vie. Plus vous sentez de peines dans les humiliations, plus vous devez voir combien elles vous seront utiles; ne cessez donc point de vous humilier intérieurement et extérieurement. Votre découragement vient

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 81.

[2] Voir la note 2 de la page 379. Mlle de Glapion allait prochainement prononcer ses vœux. On va voir que si Mme de Maintenon désirait en faire une Dame de Saint-Louis, elle ne lui cacha rien des devoirs et des obligations de son état.

d'orgueil; vous vous voyez défectueuse, les autres vous voient de même; il n'y a rien en cela qui soutienne l'amour-propre, et c'est ce qui nous abat. On ne fait point son salut sans se faire violence; on ne devient point bonne religieuse sans un exercice continuel de mortification, de renoncement à soi-même et d'une obéissance sincère. Je crains toujours que vous ne connoissiez point assez les obligations de la profession que vous voulez embrasser, et que vous n'espériez une vie très-douce après quelques années de contrainte au noviciat; ce projet ne seroit ni pieux ni raisonnable. Si vous aspirez à la perfection et à un état parfait, il faut mourir à soi-même et à tout ce que vous avez aimé; il faut devenir une nouvelle créature et ne rien garder de tout ce que vous avez eu jusqu'à cette heure, et au dedans et au dehors. Il faut perdre cette bonne opinion de vous-même mal fondée; il faut renoncer au plaisir d'aimer et d'être aimée; il faut vouloir cacher tout ce que vous avez de talents, jusqu'à ce que l'obéissance vous oblige de vous en servir; il faut vous taire, il faut estimer les autres, il en faut être occupée aux récréations; il faut dire ce qui peut édifier vos sœurs, et ce qui peut les divertir innocemment; il faut vous oublier, ne point parler de vous, ni par rapport à vous; il faut devenir simple, sans retour sur soi, sans questions, sans curiosité, sans raisonnements, sans éloquence; il faut éviter toutes les manières du monde, et le meilleur moyen est de parler peu et de renoncer sincèrement au désir qu'on vous trouve de l'esprit; enfin, il faut

mener une vie cachée, humble, mortifiée, laborieuse, retenant vos pensées, vous occupant de Dieu, travaillant beaucoup, obéissant sans réplique et sans juger de ce qu'on vous commande. Ne croyez point que cette peinture d'une parfaite religieuse soit poussée trop loin; vous ne le serez jamais à de moindres conditions. Encore une fois, ne vous y trompez pas; voyez devant Dieu si vous êtes résolue à changer de fond en comble. Du reste, ne vous effrayez point de vos défauts, ils tomberont peu à peu si vous le désirez sincèrement, et si vous êtes prête à prendre tous les moyens que vos supérieurs vous présenteront; mais venez à la pratique qui est au-dessus de tout désir d'être parfaite, de tout empressement de s'instruire, de toutes questions sur vos devoirs; pratiquez ce que vous savez, et la lumière vous sera donnée pour tout ce que vous ne savez pas encore. C'est encore l'amour-propre qui nous abat si fort dans les sécheresses; vous voulez des plaisirs, et Dieu ne veut pas que vous en ayez. Continuez avec courage tous vos exercices, de quelque manière que vous les fassiez, pourvu que la volonté ne consente à nulle distraction. N'espérez point de consolation sensible, il vous en viendra quand il plaira à Dieu. Ne comptez point d'avoir achevé l'ouvrage de votre salut qu'à la mort, et vous éviterez bien des impatiences de ne pas aller assez vite; pratiquez; parlez peu, et priez beaucoup; faites-le pour moi, ma chère fille.

254[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

Fontainebleau, 4 octobre 1695.

J'écrivis hier une lettre à ma sœur de Bouju, dont j'espère qu'elle vous fera part, et vous la montrerez si vous le jugez utile aux maîtresses des classes et aux Dames du conseil.

Ne recevez pas Mlle de Malezieux sans l'avoir examinée plusieurs fois vous-même et fait examiner par les Dames du conseil[2].

Mandez-moi comment vous vous trouvez et réjouissez-vous. Faites venir quelquefois des demoiselles à vos récréations pour entendre quelque acte des saintes tragédies, une autre fois des *conversations*, qui ne seroient pas inutiles pour donner des idées pour parler aux demoiselles.

Plus je vois ma sœur de Glapion, plus je trouve que c'est un trésor; ne le louez pas trop de peur de le perdre; mais vous ne pouvez prendre trop de soin de le conserver. Adieu, ma chère mère, mille amitiés à mes chères filles; je leur souhaite plus de courage pour se passer de moi que je n'en ai pour me passer d'elles.

255[3]. — A MADAME DE RADOUAY.

Fontainebleau, le 5 octobre 1695.

Je n'ai cessé de louer Dieu, depuis que j'ai reçu

[1] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 448.

[2] Elle fut reçue au noviciat, mais ne devint pas Dame de Saint-Louis.

[3] *Lettres pieuses*, p. 1643.

votre lettre, des dispositions où il vous met; elles sont à souhait pour lui, pour vous et pour nous; elles me donnent un grand courage de bien travailler pour notre chère maison. Je vous répondrai à mesure que j'en aurai le loisir, ma chère fille, et peut-être en plusieurs fois.

Ma chère fille, la mort d'une religieuse de Saint-Louis sera bienheureuse et précieuse devant Dieu, après qu'elle aura passé sa vie à travailler sans cesse pour lui donner des âmes. Vous avez raison de ne plus penser au repos, ce n'est pas le temps; c'est cet amour du repos et cette crainte du travail qui m'a tant affligée dans nos Dames; ne veut-on pas lui donner tout? Et quand on a fait vœu d'obéissance, que nous importe de faire l'oraison au chœur, ou de la faire à la classe pendant qu'on y travaille en silence? J'ai appris par mon expérience qu'on ne trouve le repos que lorsqu'on ne le cherche plus, et qu'on se dévoue tout entière à son devoir : quand on aura agi tout le jour dans la présence de Dieu, on pourra dire le soir que son oraison n'aura pas défailli. Vous ne pouvez trop demander l'humilité, ni vous y exercer; toutes les vertus sans celle-là nous sont inutiles, et nous en avons plus besoin à Saint-Cyr qu'ailleurs, où plusieurs circonstances ont porté et porteront encore à l'élévation. Vous me faites grand plaisir de me rendre compte de vos mortifications : se relever quelquefois la nuit pour voir les demoiselles, veiller sans cesse pour l'innocence de leurs mœurs, se modérer dans les corrections qu'on leur fait; se mortifier dans le goût et

l'inclination qu'on aurait pour de certaines, et dans la répugnance naturelle pour d'autres; vivre en intelligence avec ses sœurs, et dans la dépendance avec celles qui sont au-dessus; obéir aveuglément à ses supérieurs, soumettre son jugement comme ses actions, se compter pour rien, travailler sans cesse, sacrifier sa santé, se réduire à la plus grande simplicité, renoncer à l'esprit, ne juger que par rapport à ce qui est le plus agréable à Dieu; voilà, ma chère fille, les mortifications des religieuses de Saint-Louis.

256[1]. — A MADAME DE JAS,

INFIRMIÈRE.

Fontainebleau, 13 octobre 1695.

Le parti de faire plutôt que de dire est très-bon, ma chère fille, et vous serez plus coupable qu'une autre quand vous ne contenterez pas vos supérieures, Dieu vous ayant donné tout ce qu'il faut pour cela, et les ayant disposées à vous aimer. J'espère que la visite de M. Tiberge vous fera du bien; vous ne résistez pas à celui qu'on vous propose, car vous êtes à Dieu; mais vous retombez toujours dans cette inclination mystérieuse qui vous porte à vous renfermer en vous-même et à vous éloigner des autres; vous prenez souvent pour recueillement ce qui n'est que le plaisir de vous suffire sans avoir besoin des autres. Les vertus ne se contrarient point: le recueillement n'est point incompatible avec la simplicité, la cor-

[1] *Lettres édifiantes*, t. II, l. 94. — *Lettres pieuses*, p. 1528.

dialité et l'ouverture de cœur pour ceux à qui nous le devons. Vous avez raison de demander à Dieu de bons sujets, et de dire que les petits esprits se donnent bien de la peine et en font aux autres; cependant, il sera difficile que vous ayez toujours quarante-cinq filles d'un esprit parfaitement bien fait; les plus riches communautés en ce genre-là sont celles qui en ont quelques-unes qui les gouvernent. Il faut donc soutenir et supporter les faibles; il faut qu'une infirmière et conseillère console son aide et lui prêche la soumission à ses supérieures, et le renoncement à sa propre volonté, qu'elle la porte à leur parler avec confiance, et à n'avoir rien de caché pour eux; jusque-là, il y aura toujours du mystère, des finesses; on pourra être surprise; on se démontera quand on le sera, et on ne goûtera point la paix qui se trouve à être dans son devoir sans pouvoir jamais être découvert, parce qu'on n'a rien de caché. Adieu, ma chère fille, vous savez mieux que moi ce que vous devez faire; mais vous n'êtes pas si touchée du bien général de votre maison.

257[1]. — A MADAME DE VEILHAN.

Fontainebleau, 16 octobre 1695.

Ce seroit une chose bien honorable pour moi si j'avois fait sentir quelque émotion à votre cœur, et si vous aviez quelque envie de mon retour; je vous soupçonne de toute l'indifférence des philosophes et

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 80. — *Lettres pieuses*, p. 1564.

des saints joints ensemble; jugez après cela de l'idée que je me fais de votre tendresse. Cependant, je suis très-contente de vous, madame, et je me souviens avec plaisir de notre dernière conversation; je vous trouvai pleine de droiture et de confiance. J'espère beaucoup des commencements qui sont en vous; soyez humble et soumise à celui qui vous parle de la part de Dieu, et je vous réponds qu'avec cela tout ira bien; évitez l'excès, même dans le bien; il ne faut pas être trop sage. Adieu, ma très-chère fille.

258[1]. — A MADAME DE GLAPION,

DAME DE SAINT-LOUIS.

Décembre 1695.

Je sais fort bien où vous êtes, et je vous en crois fort contente et ces petites âmes aussi [2]. Gouvernez le plus gaiement que vous pourrez et ne doutez pas un moment du secours de Dieu dans la mission où il vous envoie. Mme de Bouju est admirable de me demander une *conversation*, quand je n'ai pas le loisir de faire une lettre; que celle-ci soit pour elle comme pour vous, je vous en conjure, et qu'elle ne doute jamais de l'estime que j'ai pour elle; pour vous, qui êtes mon enfant gâté, je vous défie de la tendresse que j'ai pour vous.

[1] *Lettres et Avis*, p. 309.

[2] Mlle de Glapion avait fait profession le 23 novembre 1695, et on l'avait placée à la classe rouge.

259[1]. — A MADAME DE BRINON.

11 décembre 1695.

C'est avec plaisir, madame, que je vous assure de la joie que j'ai eue quand j'ai su que vous étiez hors de danger. Tout Saint-Cyr a fait son devoir en cette occasion, soit pour demander votre vie, soit pour remercier Dieu quand on l'a crue en sûreté. Le Roi se porte très-bien et je ne me porte pas trop mal. Notre prince de Dombes[2] vient bien, et madame sa mère s'est tirée avec vigueur de cette grande affaire. Il est vrai que je n'aurois pas cru que cette grande princesse d'Hanovre fît tant de bruit[3], mais j'ai été fort aise de son établissement, conservant beaucoup de zèle et de respect pour madame sa mère. J'espère beaucoup sur le mariage de mademoiselle de Châteaubriant[4]; elle a inspiré une grande passion à un homme que j'ai vu naître et qui n'en est pas plus plus jeune pour cela[5], car je suis bien vieille; mais grâce à Dieu, j'en suis très-contente. Adieu, madame; réjouissez-vous, ne vous laissez pas gagner par les vapeurs, et croyez-moi à vous pour toujours. Mes

[1] *Lettres à Mme de Brinon*, p. 479.

[2] Fils du duc du Maine, né le 27 novembre 1695, mort en 1698.

[3] Voir la note 2 de la page 11.

[4] C'est Mme de Guédani (Voir la note 1 de la page 272), qui ayant été reconnue par M. le prince de Condé, prit le nom de Mlle de Châteaubriant. Elle était née en 1668, et avait eu pour mère Françoise de Montalais, veuve du comte de Marans.

[5] Le marquis de Lassay, qui était né en 1653, et avait été déjà marié deux fois (Voir Saint-Simon, t. II, p. 131).

compliments, je vous prie, à Mme Fagon. Je remercierai de votre part monsieur son neveu.

---

260. — ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS.

1695.

Mme de Maintenon ayant eu la bonté de faire venir à son parloir un bon paysan, nommé Jean Content, qui faisoit profession d'une piété particulière, et d'y mener toute la communauté, elle lui fit plusieurs questions pour lui donner occasion de parler de Dieu, et le sonda sur le quiétisme qui étoit fort en vogue dans ce temps-là. Au sortir du parloir, une religieuse de Saint-Louis s'approcha de Mme de Maintenon, et lui dit qu'elle lui avoit fait grand plaisir de le sonder sur le quiétisme, parce qu'il avoit dit d'abord quelques paroles d'abandon qui auroient pu donner sujet de l'en soupçonner, s'il ne s'étoit point expliqué. Elle lui dit : « J'ai été bien contente de ses réponses; il paroît avoir une piété droite, fondée sur l'attachement à la doctrine de l'Église et aux devoirs de son état. Il aime le travail; il a commencé par nous dire que lorsque Adam eut péché, Dieu ne lui ordonna pas de passer sa vie dans le désert, mais de gagner son pain à la sueur de son visage. Je ne lui ai rien vu avancer qui ne m'ait semblé fort droit; on voit même qu'il est savant, qu'il possède l'Écriture, les Pères et les conciles, et qu'il s'en sert fort à propos; et quoiqu'il porte l'abandon et l'indifférence aussi loin qu'elle peut aller, on sent bien cependant qu'il est fort éloigné du quiétisme. J'ai goûté sa piété, ajouta-t-elle, en ce qu'il me paroît

opposé aux raffinements dans la dévotion, jusqu'à appeler ma sœur du Tourp[1] raisonneuse, parce qu'elle a supposé un état où on se trouve sans foi, sans espérance et sans charité. A quoi bon ces propositions chimériques? pourquoi supposer un état où l'on est destitué de ces vertus? J'ai été ravie qu'une personne, qu'elle ne peut soupçonner d'être prévenue contre elle, et qui ne la connoît même pas, l'ait traitée de raisonneuse; c'est un caractère que vous ne pouvez pas trop déraciner ici. Rien n'est plus mauvais que ces esprits pointilleux qui s'enfoncent dans leurs raisonnements, appuyés sur des suppositions de choses qui n'arriveront peut-être jamais, qui subtilisent à l'infini, et s'entortillent dans mille raffinements; rien n'est meilleur qu'un esprit simple et droit qui se sert de ses lumières pour trouver des facilités à tout, et jamais pour former des difficultés. Je le disois ce matin à votre mère et à ma sœur la maîtresse du noviciat, qui me consultoient sur quelques novices, à qui on remarque cet esprit difficultueux et embarrassé, et je leur disois : Voyez ce que c'est que d'avoir affaire à de tels sujets; ne sentez-vous pas une extrême différence dans la conduite de ces caractères difficultueux d'avec celle des esprits simples et aisés? Comptez que dix de ces derniers donnent moins de peine qu'un seul des premiers; rien ne les contente, ils sont difficiles en tout; il leur faut des égards, des ménagements; ils ne s'accommodent ni des emplois où on les met, ni des

[1] Voir plus loin la lettre 264.

personnes avec qui ils sont; on ne sait comment les assortir; ils trouvent des obstacles à tout; il faut sans cesse écouter leurs représentations et difficultés mal fondées; au lieu qu'un esprit simple et aisé est prêt à tout : on en peut disposer comme l'on veut, et rien n'est plus doux que d'avoir à gouverner ces bons esprits. Je n'hésiterois pas à renvoyer une fille pour le seul défaut de caractère difficultueux, quelques bonnes qualités qu'elle eût d'ailleurs. Prenez-y garde, cela est important pour la paix et l'union de votre maison; si vous m'en croyez, vous n'admettrez point parmi vous de ces esprits qui ne se rendent point à la raison, et qui ont une difficulté à opposer à tout ce qu'on leur demande; au lieu que le propre d'un bon esprit est de trouver des facilités à tout. Si vous lui dites : Il faut finir cet ouvrage dans un tel temps, au lieu de répondre : Où prendrai-je ce temps? elle pense, ou répond : j'en viendrai à bout; je me lèverai plus matin, je ne dînerai plutôt pas; ne vous inquiétez pas, je trouverai bien le moyen de faire ce que vous souhaitez de moi. Voilà ce que j'appelle un esprit accommodant, et dont je désirerois que votre maison fût remplie, parce que ce bon caractère s'étend à tout, et à ce qui regarde les devoirs de la piété et de la religion, aussi bien qu'à ceux de la société... »

261[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

1er janvier 1696.

Le Roi vous remercie de vos compliments; il vous

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV. — *Lettres utiles*, p. 1128.

verra dès qu'il le pourra; quant à moi, je vous assure au commencement de cette année que je vous aime de tout mon cœur, que je vous souhaite mille bénédictions, que je meurs d'envie de travailler avec vous pour établir de plus en plus le bien qui est déjà chez vous, que je suis persuadée que le meilleur moyen est notre sanctification particulière, que je vous conjure de la demander souvent pour moi, et que, toute indigne que je suis, je demanderai la même chose pour vous jusqu'à mon dernier soupir; qu'il me semble que je ne désire ardemment que la sainteté du Roi et celle de votre communauté, et que je vous conjure de penser à quelle vertu vous êtes appelées, vous qui devez l'inspirer à toutes les personnes qui vivront avec vous ou qui passeront chez vous. Adieu, mes chères filles; adieu, ma chère mère.

Nous avons ici un malade dont la vie est utile à l'État : c'est M. de Luxembourg [1]. Priez pour lui, je vous prie.

262[2]. — A MADAME DE FONTAINES.

3 janvier 1696.

Je me porte assez bien; il faut que mes chères filles s'accoutument à me voir changée, abattue et vieillie sans m'en croire plus malade.

Faites le régal de mardi [3], et tous ceux que vous

[1] Luxembourg mourut le 5 janvier 1696.
[2] *Lettres agréables*, p. 1042.
[3] Le régal du jour des Rois.

ferez à l'avenir, selon votre goût; je ne m'entends guère à ces sortes de choses-là.

Si quelque médecin va à Saint-Cyr, il faudra lui faire voir Mlle de Béthune, car c'est une cruauté de la laisser où elle est, si, comme on le dit, elle n'a pas la petite vérole.

Je viens d'entendre un excellent sermon de M. le curé sur les contradictions que nous faisons à Jésus-Christ, par nos résistances à ses grâces. Il me semble qu'on veut le recevoir chez vous et l'y faire régner souverainement.

J'ai oublié de vous dire que la princesse d'Orange est morte de la petite vérole[1]; si pareille chose étoit arrivée à M. son mari, je ne crois pas que j'eusse oublié de vous en donner part.

263[2]. — A MADAME DE FONTAINES.

(Récréation pour le 21 janvier[3].)

1696.

On s'assemblera à neuf heures, dans la communauté.

On se chauffera et on prendra sa place autour de la table avec son ouvrage.

[1] Elle mourut le 28 décembre 1695. La phrase peu charitable de Mme de Maintenon témoigne la haine qu'inspirait Guillaume d'Orange. On sait que, sur le bruit de sa mort, pendant cette guerre, on fit des feux de joie à Paris.

[2] *Lettres agréables et utiles*, p. 1199.

[3] Voir sur ces récréations la p. 347.

On lira un moment au choix de notre mère, ensuite on causera selon ce qui viendra à l'esprit.

A dix heures, on ira à la messe, qu'on offrira pour demander la paix.

On reviendra à la communauté pour s'y chauffer ou pour jouer au volant.

Après dîner, on reviendra à la communauté pour se chauffer.

On tournera la conversation sur l'Institut, et on dira ce qu'on y trouve de meilleur; d'autres diront ce qui leur paroît le plus difficile à soutenir, le tout en travaillant.

A une heure, on écoutera six proverbes et six conversations dits par les bleues et les jaunes.

Ensuite, Mmes de Champigny, de la Haye et de Beaulieu [1] chanteront tous les cantiques de Racine.

Ensuite, on se réjouira en toute liberté jusqu'à trois heures et demie, où l'économe fera apporter de l'hypocras et de quoi le boire.

On finira par une conversation qui durera jusqu'à quatre heures et demie, et dans laquelle on se guindera aussi haut que ma sœur de Veilhan le voudra [2].

L'oraison et le reste à l'ordinaire.

[1] Dames de Saint-Louis. C'étaient les plus belles voix qui s'étaient fait entendre dans *Esther*.

[2] « Raillerie sur ce que cette personne méprisoit extrêmement toutes les choses extérieures, toute récréation, tout amusement, et se plaisoit uniquement à parler de choses saintes ou spirituelles. » (Note des *Lettres utiles et agréables*.)

264[1]. — A MADAME DU TOURP[2].

Ce 4 mars 1696.

M. Tiberge nous a fait savoir qu'il ne peut venir de quelques jours; il ne sait de quoi il s'agit; ne vous rebutez pas, ma chère fille, et préparez-vous de plus en plus à une véritable réconciliation avec Dieu; jetons tout le passé dans les bras de sa miséricorde, et datons de ce carême-ci le temps de notre entier retour à lui; mais que ce soit un retour comme celui de saint Augustin, qui se rend témoignage à lui-même qu'il a resté fidèle à la grâce. Commençons donc une nouvelle vie, mais que les moyens soient tout simples et humbles; ne raisonnez plus, abandonnez-vous, pratiquez toutes les vertus selon les occasions. Hélas! ma chère fille, que les besoins de votre maison sont grands, et que je suis fâchée de n'avoir personne qui veuille m'aider à rectifier ce que je vois de mauvais! Je croyois que dès que vous n'auriez plus de maximes différentes des nôtres, vous me seriez d'un grand secours et d'une grande consolation; mais Dieu en dispose autrement; je veux toujours vous élever et il veut vous abaisser, vous humilier, et, au lieu que je voudrois vous proposer pour modèle, il permet que vous paroissiez éloignée de toute pratique de piété; humiliez-vous donc bien de vous voir si peu avancée et si peu capable de conduire les autres, puisque vous ne savez pas même

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 88. — *Lettres pieuses*, p. 1538.

[2] Mme du Tourp était opiniâtrément attachée au quiétisme qui, à cette époque, causait de graves troubles à Saint-Cyr.

vous laisser conduire : obéissez bien dans le temps présent, et cherchez toutes les occasions de demander des permissions, de renoncer à votre jugement, de céder dans toutes les disputes et de déférer aux avis des autres ; ces exercices vous seront très-utiles et le seront aux autres. Adieu, je ne puis finir avec vous ; je m'en vais passer chez M. Tiberge ; voyez la peine que vous souffrez d'avoir besoin de secours éloignés.

265[1]. — FRAGMENT D'UNE LETTRE A MADAME DE LA MAISONFORT[2].

Le 9 mars 1696.

Je trouve très-bien que vous me donniez vos questions bien cachetées et que vous demandiez que

[1] *Relation du quiétisme*, p. 182. — *Languet de Gergy*, t. II, p. 597. — La Beaumelle a fabriqué un commencement à cette lettre avec le récit de Phélipeaux. — Voir les lettres 112 et 119.

[2] Malgré la condamnation de Mme Guyon, le quiétisme faisant de nouveaux progrès à Saint-Cyr, « Mme de Maintenon, raconte Languet de Gergy (T. II, p. 596), de concert avec M. de Chartres, travailla à ramener doucement les esprits sans les aigrir. Pour y réussir, elle engagea M. l'évêque de Meaux (Bossuet) à venir faire à Saint-Cyr des conférences sur la piété, propres à détruire les fausses idées d'une perfection prétendue dont les disciples de Mme Guyon et les pénitentes de l'abbé de Fénelon s'étoient laissé prévenir. Ce prélat fit la première le 5 février 1696. Il attaqua le dogme affreux de l'indifférence pour le salut. C'étoit un des points de la nouvelle spiritualité. Sous prétexte d'abandon parfait et de soumission à la volonté de Dieu, les âmes élevées à la façon du nouvel Évangile devoient tellement être absorbées dans l'amour pur qu'elles devoient être indifférentes pour le salut éternel, et s'en remettre à Dieu. M. Bossuet tonna contre un principe si faux en lui-même et si dangereux dans ses suites.

les réponses me soient adressées de même. Je n'ai pas dit un mot pour prévenir M. de Meaux : j'en conçois trop l'inutilité, et combien il pense comme ceux qui vous gouvernent.

266[1]. — A MADAME DE BRINON.

18 mars 1696.

Je voulois avoir vu Mme la marquise de Lassay[2], madame, avant de vous faire mes compliments, et à Mme Fagon sur ce mariage tant désiré, tant promis, tant remis, et enfin conclu à la grande satisfaction des deux amants. L'élève de Mme Fagon m'a paru fort aimable ; l'esprit brille sur son visage; elle est timide, et je l'en estime davantage; madame la Princesse la présenta au Roi dans ma chambre; le cœur lui battoit; vous entendez bien que c'est de Mme de Lassay dont je parle. Mais revenons à vous, ma-

Après la conférence, chacune eut la liberté de proposer au prélat ses difficultés, et il les résolvoit avec douceur et avec ce style noble, familier et persuasif dont il savoit assaisonner tout ce qu'il disoit. La Dame de la Maisonfort fut ébranlée. Elle demanda une entrevue particulière avec le prélat et elle l'obtint, et la conversation avança beaucoup ce que le discours avoit commencé. M. Bossuet fit une seconde conférence le 7 mars, où il traita de l'oraison passive. La Maisonfort fut encore plus émue; elle désira consulter encore M. Bossuet; elle vouloit, je pense, lui proposer par écrit ses doutes, et que M. Bossuet les accolât de ses réponses sur une autre colonne. Elle consulta Mme de Maintenon qui, par son billet du 9 mars, lui manda : » (Lettre 265).

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 89.—*Lettres agréables*, p. 1040.

[2] Mlle de Guédani, mariée le 6 mars 1696 à M. le marquis de Lassay. — Voir les notes des pages 272 et 442.

dame ; je suis ravie de ce que vous êtes mieux ; j'ai dit à madame la Princesse mes raisons pour que vous ne sortiez point de Maubuisson si vous pouvez vous en passer ; je voulois lui proposer l'entrée de Mme de Canteleu, qui seroit plus propre à réformer un couvent qu'à le gâter ; mais M. le Prince vint se mettre en tiers, et se rendit maître de la conversation. Voilà Mme de Guise[1] morte en quatre jours et nous vivons encore ! nous ne devrions penser qu'à la mort. Madame la Princesse ne parle que de l'augmentation de votre piété ; si cela est, vous n'êtes pas mal avec Dieu, car il y a longtemps que vous le servez.

Mme de Montchevreuil est souvent malade ; je me porte bien, et j'en suis toujours étonnée. Vous souvenez-vous de Baudart, de Veillane et de Lastic[2] ? elles veulent être carmélites ; sainte Thérèse prend toutes nos filles ; il n'importe pas du chemin, pourvu que nous les menions à Dieu. Je vous embrasse, ma très-chère, et je serois ravie de causer avec vous ; il faut s'en passer, et ne rien désirer sur la terre.

267[3]. — A MADAME DE BRINON.

Juin 1696.

Le Roi trouve très-bien, madame, qu'on imprime

[1] Fille de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, née en 1646, morte le 17 mars 1696.

[2] Demoiselles de Saint-Cyr ; les deux dernières avaient joué dans *Esther*.

[3] *Lettres utiles*, p. 1907. — *Lettres à Mme de Brinon*, p. 477.

l'oraison funèbre de M. l'abbé du Jarry ; vous savez qu'il ne sera pas le seul dans ce cas-là ; il faut la faire examiner par M. de la Reynie[1] et avoir le privilége de M. le chancelier ; tout cela ne reçoit aucune difficulté. Je vous accorde bien volontiers le sermon de Saint-Louis pour l'année qui vient, si on n'est point engagé à Saint-Cyr, car vous savez que je n'ai encore jamais donné de prédicateur. Je m'en informerai, madame, et je vous en rendrai compte. *Monsieur*[2] m'a fait grand plaisir en me disant que vous êtes rajeunie de dix ans ; il est charmé de votre logement[3]. Adieu, je suis plus accablée que je ne l'ai jamais été ; la tête me tourneroit si Dieu ne m'assistoit ; priez-le pour moi, je vous en prie ; jamais personne, du reste, n'a dû être si pénétré de reconnoissance pour lui ; il me semble que je l'aime de tout mon cœur. Voilà une suite du plaisir que je prenois à vous parler en confidence ; je le ferois encore si j'avois un moment à donner à mon plaisir, et vous auriez eu aussi une réponse à la peinture de Mme de Cantiers[4] ; elle me fut une grande récréation, et à notre dévote marquise[5] pareillement.

[1] Lieutenant de police à Paris.

[2] Frère du Roi ; il allait quelquefois à Maubuisson visiter l'abbesse, qui était tante de la princesse palatine, sa femme.

[3] Mme de Brinon n'était pas religieuse à Maubuisson, mais pensionnaire : elle y avait un bel appartement.

[4] Voir les lettres 52 et 53. Mme de Cantiers était devenue, par ses extravagances, un sujet de raillerie pour sa tante.

[5] Mme de Montchevreuil.

268[1]. — A MADAME DE BERVAL,

MAITRESSE DES SŒURS CONVERSES.

Marly, 3 août 1696.

J'espère que les *usages* sont finis, et encore plus les *règlements*[2]. Vous êtes dans une charge où il ne faut plus écrire; vous conduisez des personnes qui n'excitent point le goût que vous avez pour l'esprit; votre emploi vous oblige à un exercice qui est bon pour votre santé; vous pouvez être assidue aux récréations, et vous en avez besoin. Profitez, ma chère fille, de tous ces avantages; calmez votre esprit, rentrez en vous-même, reprenez les pratiques religieuses; elles sont absolument nécessaires dans votre maison, et à vous plus qu'à nulle autre. C'est à vous à qui il faut dire incessamment : On demandera beaucoup à celles qui auront beaucoup reçu. Croyez-vous que ce bon esprit, cette intelligence, cette droiture vous soient donnés pour causer mieux qu'une autre? Il faudra, ma chère fille, en montrer des fruits plus solides. Il faut servir Dieu tout de bon, il faut servir votre maison, et le plus grand service est d'y établir la piété droite, la régularité exacte, et la fidélité à votre Institut; vous le pouvez si vous le voulez, et vous seriez bien à plaindre si vous ne le vouliez pas. Entrez donc intérieurement dans les vues que vous devez avoir; soyez l'exemple des vertus que je vous demande; ne soyez point honteuse des pratiques

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 116.—*Lettres pieuses*, p. 1668.
[2] C'était elle qui avait été chargée de les écrire.

religieuses, il faut vous y dévouer sérieusement, et vous offrir à votre supérieure; reprenez le silence exact, ne dites que le nécessaire, sanctifiez vos paroles, et puisque Dieu permet que vous soyez écoutée, n'en dites pas une qui n'ait rapport au bien qu'il demande de vous. N'ayez point de liaisons dangereuses, fuyez-les, bien loin de les chercher; soyez en garde contre votre inclination naturelle et contre votre foiblesse; encore une fois, mettez à profit la lumière et la droiture que vous avez reçues. Nos filles ont reculé depuis quelque temps; j'ai vu des désobéissances, de la dissipation et de la transgression aux règles. Examinez, ma chère fille, la part que vous avez à toutes ces fautes qui ne sont point légères, et après en avoir demandé pardon à Dieu, oubliez le passé et entrez pour l'avenir dans une conduite qui édifie toute la maison. Il est temps de marcher sérieusement : vous n'êtes plus un enfant. Ne craignez point la tristesse et la contrainte de la piété : le fond de paix que vous y trouverez est au-dessus de toutes les autres joies; vous avez, grâce à Dieu, la conscience trop délicate pour n'avoir pas de la peine quand vous manquez; essayez donc de la joie qu'il y a dans l'accomplissement de tous ses devoirs, et dans le témoignage qu'on peut se rendre d'avoir tout fait pour Dieu. Je vous aime tendrement, vous le voyez fort bien; je crois que vous m'aimez aussi; n'en demeurons pas l'une et l'autre à une inclination naturelle; portons-nous à celui qui nous a donné ce que nous avons, et que notre intelligence soit pour le bien de l'œuvre qu'il nous a

confiée, et dont nous rendrons compte chacun selon la mesure de nos obligations.

269[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

Le 7 septembre 1696.

Le nom que vous donnez aux *noires* répond parfaitement aux témoignages que Mme de Glapion leur rend, et vous expérimentez, ma chère fille, que vous avez bien des secours chez vous quand vous saurez vous en servir. La bonne foi dont on les loue est l'effet de leur éducation; mais ce ne sont pas les seules instructions qui la leur ont donnée, et si elles n'avoient vu dans toute votre conduite cette même bonne foi, elles ne l'auroient jamais eue; c'est donc votre panégyrique qu'on fait en faisant le leur; et je prie ma sœur de Radouay de me le pardonner, car la joie me transporte quand je vois la bonne foi et la droiture s'établir dans notre chère maison. Vous avez très-bien répondu à ma sœur de Gruel; il faut sortir de la règle dans la nécessité, et l'on ne s'en trouvera jamais mal quand on sera fidèle à la reprendre.

Je crains fort que le mal ne gagne les Dames et les sœurs : nous serions plus embarrassées de leur service, n'en pouvant tirer de grands des enfants; il faut espérer que Dieu ne nous tentera pas au-dessus de nos forces.

Opposez-vous le plus que vous pourrez aux écri-

[1] *Lettres et avis*, t. II, p. 202.

tures; le goût viendra des lettres pleines d'esprit, et je crains cette tentation pour Saint-Cyr, où l'on écrit très-bien[1]; il faut que ce soit tout simplement et se borner aux choses nécessaires : on n'en doit pas trouver le temps dans votre maison.

270[2]. — A MADAME DE BRINON.

A Fontainebleau, septembre 1696.

Je vous l'ai mandé plusieurs fois, si vous me voyiez de près, vous ne voudriez pas que je vous écrivisse : Dieu, le Roi, Saint-Cyr, et ce que la cour m'arrache malgré moi ne me laissant pas de temps. Vous n'avez nul besoin de moi, nos commerces n'ont aucune utilité; ils ne seroient que pour notre plaisir, il ne faut plus y penser, vous nous l'avez appris mille fois. Vous ne pouvez douter de mon amitié; je connois votre cœur, et que je le retrouverois au bout de cent ans comme je l'ai quitté; demandez, après cela, à Mme Fagon s'il faut perdre du temps à faire des protestations, et si les personnes solides ne doivent pas être au-dessus des formalités. Il ne faut pas finir ma lettre sans vous parler du Roi; il a la goutte dont il est bien fâché, parce qu'il est obligé de garder la chambre; il veut la paix, il pense sur tout, comme on peut le désirer; vous en seriez bien con-

[1] Le beau langage, le beau style que Mme de Maintenon avait introduits à Saint-Cyr, s'y sont conservés jusqu'à la destruction de la maison de Saint-Louis.

[2] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 113. — *Lettres agréables*, p. 1004. — *Lettres à Mme de Brinon*, p. 489.

tente. Adieu, madame, ne grondez plus; je vous aime toujours; priez pour moi, et faites prier que je me sauve malgré le mauvais air que je respire. Mme de Montchevreuil ne vous écrit-elle pas? elle se sanctifie de plus en plus. Nous avons peu gardé le roi et la reine d'Angleterre; Dieu n'a pas voulu leur laisser ce petit soulagement, il les traite en âmes fortes. Adieu, je ne puis vous quitter quand j'ai commencé.

---

271 [1]. — AU NOVICIAT.

A Fontainebleau, ce 29 septembre 1696.

Je vous accorde autant qu'il m'est possible ce que vous me demandez, mes très-chères filles, et je n'oublierai rien pour garder votre maîtresse [2] le plus que je pourrai; l'envie que vous en avez me fait un grand plaisir, et j'en tire de très-bonnes conséquences pour vous. Je comprends parfaitement vos raisons, vous les touchez toutes fort bien, et je crois comme vous que le séjour de ma sœur Marie-Constance sera utile à tout. Reposez-vous sur la parole que je vous donne d'y travailler de mon mieux, et ne pensez qu'à bien profiter de ses instructions et de son exemple. Je vous verrai, s'il plaît à Dieu, à mon retour; il sait si vous m'êtes chères, et la consolation que j'aurai si je vois faire profes-

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 111.

[2] Nous avons déjà dit que la sœur Marie-Constance resta à Saint-Cyr pour gouverner le noviciat pendant six ans.

sion à des enfants que nous avons élevées; les deux qui nous sont venues plus avancées ont leur mérite pour moi, et il n'y a rien que je fasse pour vous voir toutes bien engagées dans notre Institut; aimez-le bien, il le mérite, et demandez à Dieu qu'il me fasse la grâce de n'y rien gâter.

272[1]. — A MADAME DE RADOUAY.

15 octobre 1696.

Profitez, je vous en conjure, pour vous et pour les autres, de l'expérience que vous venez de faire sur le *quinquina* [2]; rien n'est plus déraisonnable que vos préventions, notre siècle en a sur tout; il n'y a plus personne qui ne veuille être médecin; il n'y en a guère moins qui se mêlent de diriger; on décide sur tout; les femmes se mêlent de juger des livres, des sermons, des gouvernements, de l'état spirituel et corporel; la modestie n'est plus en usage; on ne sait plus répondre : Je ne sais pas, ou ce n'est pas à moi à juger; on ne demeure court sur aucune matière, on met à la place du savoir et de l'esprit une présomption insupportable, car jamais on ne fut plus ignorant. N'ayez, ni ne laissez chez vous ce caractère; dites tout simplement que vous ne savez pas. Laissez-vous conduire aux directeurs, aux

[1] *Lettres édifiantes*, t. VI, l. 55. — *Lettres pieuses*, p. 1651.

[2] Le *quinquina*, qui est originaire du Pérou, fut introduit en France par les Jésuites en 1650, mais il ne devint en grand usage qu'à dater de 1680, Louis XIV ayant alors acheté à un Anglais le secret d'une préparation particulière.

médecins, aux supérieurs, aux magistrats, au Roi; inspirez cette modestie à vos filles, pour qui cette lettre est plus nécessaire que pour vous.

Je suis ravie que les rouges aient envie de me plaire : quel plaisir si, à la première visite que je leur rendrai, vous me disiez qu'elles sont toutes très-bonnes! elles parviendront à ce bonheur si elles le demandent à Dieu, et qu'elles le servent de tout leur cœur.

273[1]. — A UNE DAME DE SAINT-LOUIS[2].

Octobre 1696.

Je ne pense pas, ma chère fille, qu'il soit à propos que vous ne fassiez pas ce que le médecin a ordonné, car ce seroit vouloir être plus habile que lui; mais je crois qu'il ne faudroit pas le consulter si souvent et qu'il y a mille petits maux qui n'en auroient pas besoin. Ma nièce, enfant, et moi, vieille, fournissons des exemples du peu de cas que les bons médecins font des remèdes[3]. Vous ne doutez point de l'intérêt que M. Fagon prend à notre santé;

[1] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 606.

[2] « C'étoit une apothicairesse qui demandoit si on ne pouvoit pas supprimer quelquefois quelques ordonnances du médecin. » (Note du manuscrit).

[3] Mme de Maintenon, et l'on pourrait ajouter la plupart des femmes de cette époque, était fort dure pour elle-même, quoique maladive : ainsi à l'âge de soixante-dix-huit ans, elle écrivait à une Dame qui demandait : « Est-il nécessaire de bassiner les lits des convalescentes qui couchent à l'infirmerie? — Je n'ai jamais fait bassiner mon lit; il y a là une grande mollesse; vos infirmières sont trop bonnes. »

cependant il ne nous conseille que la patience. J'ai des maux de cœur qui me réveillent souvent la nuit; j'ai préparé une légère purgation: il n'a pas voulu y consentir. Mlle d'Aubigné a été malade: il ne lui a rien ordonné. Comptez donc que vos enfants ne doivent voir le médecin que lorsqu'ils ont la fièvre; les autres incommodités passent avec le temps, ou en retranchant quelques repas à celles qui mangent beaucoup et menant à la promenade celles qui ont des vapeurs, en faisant reposer les actives et travailler les lentes, en inspirant la patience à toutes, évitant ce qu'on croit qui leur fait mal, et donnant de petits remèdes que vous saurez bien placer. Quant au choix des drogues, vous savez que je suis toujours pour les meilleures; je crois qu'elles font beaucoup plus d'effet; je voudrois qu'elles fussent bonnes et m'en servir rarement. Vous ferez là-dessus comme sur tout le reste, et quand vous serez plus formées, plus expérimentées et plus vertueuses, vous prendrez moins de remèdes. Adieu, jusqu'à samedi, s'il plaît à celui de qui nous dépendons et duquel nous devons être ravies de dépendre [1].

[1] Le manuscrit, *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, comprend un grand nombre de lettres sur l'infirmerie, et qui sont remplies ou de conseils d'hygiène ou de préceptes de médecine. Mme de Maintenon y témoigne une sollicitude très-tendre pour la santé des demoiselles et des Dames. Ces lettres sont toutes remarquables par le bon sens suprême qui les a dictées, mais elles ne présentent qu'un faible intérêt. On y voit que Mme de Maintenon avait souvent conversé avec Fagon, mais surtout qu'elle avait appris par expérience à soigner les enfants.

274[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

21 octobre 1696.

Je vous prie, ma chère fille, de donner à M. le curé de Saint-Cyr cinq cents livres que vous mettrez sur le mémoire de ce que vous avez avancé pour moi. Je parlerai à M. de Chamillard sur vos fermiers. Dieu veuille conserver à Saint-Cyr l'esprit d'équité et de désintéressement qui y est présentement et qu'aucun prétexte de nécessité ne vous fasse jamais changer, car la loi ne dit pas qu'on fera justice quand on le pourra sans s'incommoder, mais qu'on la fera toujours en tout et partout. Vous avez très-bien fait d'établir l'ouvrage dans les récréations (des Dames de Saint-Louis); il ne faut plus y manquer depuis la Toussaint jusqu'à Pâques, ou, sans le régler, faire toujours travailler quand on ne peut sortir.

Quant aux maximes de ma sœur Marie-Constance, je les croirai bonnes quand je verrai nos filles se bien porter; mais tant que je verrai les meilleures santés succomber dans leurs exercices du noviciat, je croirai qu'on les fatigue trop ou de corps ou d'esprit, ou de tous les deux. Dites-le-lui de ma part.

Vous avez très-bien répondu à ma sœur de Saint-Pars. Je n'écris plus parce que j'ai beaucoup écrit, je n'écris plus parce que j'ai peu de santé, je n'écris plus parce que j'ai encore moins de loisir, je n'écris

[1] *Lettres utiles*, p. 1170.

plus parce que je regarde le désir des écritures, à Saint-Cyr, comme un grand amusement[1].

275[2]. — A MADAME DE BERVAL.

Fontainebleau, 25 octobre 1696[3].

Quoique je sois bien persuadée que nous pouvons plus que nous ne pensons, quand nous le voulons bien, je n'aurois pas cru qu'on pût apprendre à écrire en quinze jours, car l'encre bourbeuse de ma sœur Louise n'empêche pas que je démêle la beauté de votre caractère. Comme il faut profiter de tout, et que vous êtes dans la pratique des humiliations, je voudrois bien que vous fissiez voir aux demoiselles comme vous écriviez et comme vous écrivez présentement. Je suis bien contente de ce que vous me répondez de la cuisine; quand ma sœur de Veilhan devroit s'en scandaliser, je trouve que c'est un endroit fort important.

Il est vrai que j'écris beaucoup à ce voyage et que je ne travaille guère; je suis aussi beaucoup dans le monde par l'obligation où je me trouve de voir presque tous les jours la reine d'Angleterre, qui est malade depuis huit jours; Dieu l'éprouve par les

[1] Les Dames de Saint-Louis, ainsi qu'on a pu le voir, abusaient quelquefois de la facilité que Mme de Maintenon leur avait donnée de lui écrire et de la consulter sur les moindres sujets.

[2] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 115. — *Lettres utiles*, p. 1105.

[3] La cour était allée à Fontainebleau, où l'on devait recevoir la jeune princesse de Savoie qui arrivait en France, pour y être élevée et épouser le duc de Bourgogne.

petites choses comme par les grandes, et n'a pas voulu qu'elle jouît du plaisir d'être ici; notre Roi se surpasse en politesse, et va deux fois par jour chez elle. On nous mande que la princesse de Savoie[1], quoique laide, ne déplaît pas; voici le compliment qu'elle a fait à la duchesse du Lude[2], sa dame d'honneur : « Je voudrois, lui dit-elle, que vous eussiez été dans un petit coin quand maman m'a parlé de vous, pour entendre tout le bien qu'elle m'en a dit. » Le compliment est assez enfantin pour une personne qui occupe présentement tout le royaume. Ne prétendez point me donner du silence et de la discrétion d'une novice, car je prétends être exceptée de ces règles-là, et que vous ne changerez pas de conduite avec moi. Au reste, j'ai appris qu'il y avoit un Berval[3] chez le comte de Toulouse, qui est favori de mon duc du Maine; j'ai demandé à le voir.

276[4]. — A MADAME DE FONTAINES.

Fontainebleau, octobre 1696.

Ne faudroit-il pas séparer ma sœur de Montaigle de la Maisonfort, en faisant souvent suppléer cette

[1] Marie-Adélaïde de Savoie, née le 6 décembre 1685, mariée au duc de Bourgogne le 7 décembre 1697.

[2] Marguerite-Louise de Béthune, mariée en premières noces au comte de Guiche, en deuxièmes noces au duc du Lude, grand maître de l'artillerie. On peut lire dans Saint-Simon, t. II, p. 188, le portrait qu'il trace de cette dame, et les contes absurdes qu'il fait sur sa nomination au poste de dame d'honneur.

[3] C'était un frère de Mme de Berval.

[4] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 294.

dernière à la classe *jaune*, à l'infirmerie ou ailleurs? Je crains beaucoup les discours de cette fille.

Je suis bien aise que vous ayez tourné mon logement d'une manière utile; j'aime que tout serve. Le Roi a toujours la goutte. J'allai hier à Melun : on y chanta les cantiques de Racine; la communauté fut touchée jusqu'aux larmes. On y est ravi de vos constitutions et de l'Esprit de l'Institut. Adieu, mes chères filles, Dieu vous appelle à un grand ouvrage : vous le connoissez, vous l'aimez, vous en connoissez les obligations, vous les remplissez, vous édifiez toute la France. Conservez-vous, avancez tous les jours, soutenues par l'humilité et la confiance en Notre-Seigneur, qui ne vous manquera pas si vous lui êtes fidèles.

277[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

Fontainebleau, 2 novembre 1696.

Ce que vous me mandez de nos filles me rendroit tout mon courage quand je l'aurois perdu; mais, grâce à Dieu, je suis fort loin d'être rebutée, et je prétends vous aimer, vous servir et vous répondre tant que je vivrai.

La princesse de Savoie ne sera ici que le 4 ou le 8[2]. Le Roi a un peu la goutte, et j'ai souvent la migraine.

La paix d'Italie est faite[3], priez pour la paix géné-

[1] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 294.

[2] Elle arriva le 4 à Montargis, et le Roi alla l'y recevoir; elle était le lendemain à Fontainebleau.

[3] La paix avec le duc de Savoie avait été signée le 20 août; la paix générale ne fut signée que l'année suivante à Ryswick.

rale. Tout ce que vous voulez faire pour ma sœur du Tourp est plein de raison, de bonté, de charité; j'y consens de bon cœur. Il est à propos de faire réjouir nos enfants, et je ne suis point assez mal pour remettre la récréation de nos sœurs[1]; il pourra vous en coûter une seconde quand je dînerai avec vous.

Je viens de recevoir une lettre de ma sœur de la Maisonfort, qui commence par me dire qu'elle me rendra le livre de Mme Guyon dès que je serai à Saint-Cyr; je n'ai pas lu le reste, car c'est un volume. N'oubliez rien pour la consoler; voilà vos véritables affaires, ma chère fille, et les plus désagréables de votre état.

278[2]. — A MADAME DE GLAPION.

Fontainebleau, 7 novembre 1696.

Il est vrai que je me suis très-bien portée ce voyage-ci; mais, sans exagération, j'aimerois mieux languir à Saint-Cyr...

Ce 8 novembre.

C'est grand dommage qu'on m'ait interrompue, car je commençois avec un style fort tendre; il faut en prendre un bien sérieux pour répondre à votre lettre, ma chère fille, et vous exhorter à la patience avec vos enfants : la vertu et l'expérience l'augmenteront tous les jours. Renoncez aussi à la douceur

[1] C'est-à-dire une petite fête pour célébrer la paix avec le duc de Savoie. Nous verrons plus loin celle qui fut faite pour la paix de Ryswick.

[2] Elle était maîtresse des *rouges*.

du succès, et mettez-vous bien dans l'esprit que ma sœur de Lagny[1] recueillera ce que vous aurez semé avec tant de peines. Adieu, ma chère fille, je ne suis pas en humeur de prêcher; je ne pense qu'au plaisir de vous voir mardi, s'il plaît à Dieu.

279[2]. — A LA MÈRE MARIE-CONSTANCE.

Novembre 1696.

Non, ma chère sœur, vous ne serez pas traitée comme la Cananéenne, puisque vous méritez tout ce qu'il y a de meilleur pour les enfants; non-seulement vous devez être nourrie comme eux, mais Dieu vous a chargée de distribuer la nourriture aux autres. Recommencez donc, au sortir de cette retraite qui vous aura renouvelée, à nous former de vraies religieuses, d'une piété droite, d'un cœur fervent et d'un esprit ferme pour toutes les règles; elles ont raison de croire que tous les termes les plus tendres de votre saint fondateur ne sont pas au-dessus de ce que je sens pour elles; tout m'est étranger à proportion de Saint-Cyr, et mes plus proches me sont moins chers que la dernière des bonnes filles de notre communauté. J'ai une grande joie de vous en voir si contente, car je compte, ma chère sœur, sur votre sincérité, et je serois bien attrapée si je découvrois que le commerce avec les gens vous eût gâtée et rendue flatteuse. Il est vrai que plus je vois le monde et

[1] Elle était maîtresse des *vertes*.
[2] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 122.

plus je le hais, et qu'il n'y a rien que je ne donnasse pour qu'il fût bien connu de toutes les religieuses et surtout des nôtres. Continuez à prier pour moi : il me semble que mes besoins augmentent tous les jours. Saint-Cyr m'est, je vous l'avoue, d'une grande consolation, et je n'aurois jamais cru vivre assez pour le voir au point où il est; mais comme plus on reçoit de grâces, plus on en veut recevoir, j'espère que je verrai encore toutes les particulières devenir des saintes; il n'en faut pas moins pour soutenir l'œuvre que Dieu leur confie. Ne vous lassez pas d'y travailler, ma chère sœur; votre joie sera grande d'avoir contribué au bien qu'il y a lieu d'espérer de cet établissement. J'ai reçu une lettre de notre chère mère de Chaillot, qui me paroît plus libre qu'elle n'étoit, quoiqu'elle me mande qu'elle n'est pas tout à fait bien.

Le Roi a toujours la goutte, et craignoit hier au soir de ne pouvoir partir. Je suis enrhumée, mais je partirois de bon cœur pour me rendre à Saint-Cyr; j'espère que ce sera pour samedi que j'irai dîner dans ce réfectoire, préférable au banquet royal.

280[1]. — A MADAME DE BRINON.

10 novembre 1696.

Il n'y a point d'affaires qui puissent m'empêcher de lire vos grandes lettres avec plaisir; vous pensez juste sur la princesse de Savoie; il ne faut rien

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 127.—*Lettres agréables*, p. 1119. — *Lettres à Mme de Brinon*, p. 488.

oublier pour l'élever chrétiennement; il paroît qu'on l'a fait jusqu'à cette heure; priez pour elle. Savez-vous que ce Roi que vous aimez tant commença par la mener à la chapelle et l'offrir à Dieu? Cette action ne vous déplaira pas.

Si vous connoissiez le curé de Saint-Cyr (M. Courbon), vous seriez bien plus aise de savoir vos neveux entre ses mains[1]; c'est un saint très-digne de l'épiscopat : il est rempli de piété, d'esprit et de simplicité; les petits d'Aulnay lui seront bien recommandés. Nous nous portons tous bien ici; j'ai trouvé Saint-Cyr tout sanctifié; deux de nos anciennes professes ont voulu rentrer au noviciat; enfin, ma très-chère, il paroît que Dieu veut établir cette maison. Je vous embrasse de tout mon cœur.

281[2]. — A MADAME DE BRINON.

Du 30 novembre 1696.

Les affaires de M. de Cambray m'affligent toujours, mais elles ne m'inquiètent plus, et j'attends dans une grande paix la décision du Saint-Siége[3]. M. l'évêque de Meaux a montré par sa *Relation du quiétisme* la liaison qui est entre M. de Cambray et Mme Guyon, et que cette liaison est fondée sur la

[1] Le curé de Saint-Cyr était directeur du petit séminaire établi dans le village, auquel Mme de Maintenon faisait du bien.

[2] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 128. — *Lettres agréables*, p. 1118. — *Lettres à Mme de Brinon*, p. 493.

[3] Sur l'ouvrage de Fénelon : *Explication des Maximes des Saints*.

conformité de la doctrine. On peut en voir le danger étant soutenue par un homme d'une telle vertu, d'un tel esprit, et dans un tel poste; nous l'avons caché tant que nous avons espéré d'y apporter du remède; nous l'avons découvert quand nous avons cru le devoir à l'Église; voilà ce qui dépendoit de nous; c'est à Dieu à faire le reste.

Cette affaire, ma très-chère, ne me fait point oublier la misère dont le peuple est menacé, et plût à Dieu de pouvoir le soulager autant que j'en suis occupée. On prétend qu'on pensa tout gâter en 94 par l'ordre qu'on voulut mettre au blé, et qu'il ne faut jamais s'en mêler. On se plaint que des usuriers en amassent, mais ce sont des avis généraux, et par là inutiles. Si on savoit : un tel a un grenier rempli, on iroit bien vite, et cet exemple feroit du bien à tout le monde; le malheur est que les pays étrangers sont aussi mal que nous, et qu'ainsi on ne peut en espérer de secours. Dieu est en colère; il faudroit l'apaiser, et nous ne faisons que l'offenser.

Je suis très-édifiée de la conduite de Mme de Caylus[1], et si elle persévère, je ne doute pas qu'elle ne soit plus agréable à Dieu que d'autres âmes plus innocentes et moins ferventes. Adieu, madame; il y a longtemps que je désirois ce moment pour vous assurer que je ne change pas pour vous et que je vous estimerai et aimerai jusqu'à la mort. Tout va bien ici, et nos pauvres filles croissent tous les jours en piété et en capacité.

[1] Mlle de Mursay, mariée au comte de Caylus. (Voir page 4).

282[1]. — A MADAME DE FONTAINES.

Décembre 1696.

On se plaint, ma chère fille, de ce que vous ne donnez pas assez de soulagement dans les charges; vous voulez que je vous parle librement; je m'en vais le faire. Je crois en effet que vous êtes trop sévère sur la dépense et sur toute sorte d'exactitude. Considérez, je vous prie, que le plus pressé chez vous n'est pas d'épargner mille francs de plus ou de moins (et les condescendances que je vous demande n'iront pas plus loin); ce qui presse est d'établir et de faire aimer l'autorité de la supérieure, et vous ne le ferez jamais mieux qu'en entrant, non-seulement dans les justes besoins de vos filles, mais un peu même dans ce qui n'est pas tout à fait nécessaire.

Quand on me demande du ruban pour la représentation des tragédies, et que je le donne, croyez-vous que je fisse mieux de me tenir sèchement à dire que mon argent seroit mieux employé en aumônes et que je ne fasse pas un plus grand bien par cette complaisance pour les maîtresses des classes? On les satisfait, et il est juste de le faire pour adoucir leur travail; on les fait aimer de leurs demoiselles, et par là on les dispose à mieux recevoir leurs instructions; on ouvre leur cœur à elles-mêmes par ces condescendances. Cependant, vous leur refusez vingt paires de gants ou vous exigez qu'ils soient rabattus sur la première distribution; vous voyez, ma chère fille, que pour épargner dix francs vous fâchez seize

[1] *Lettres aux supérieures.*

de vos filles. Cet exemple suffira pour toutes les charges. Saint François de Sales mande à Mme de Chantal sur un procès qu'elle avoit gagné et qu'il auroit voulu qu'elle n'eût pas disputé : « En cette occasion, dit-il, vous avez été plus juste que bonne, et je vous voudrois plus bonne que juste. » Appliquez-vous donc ces paroles, et soyez plus bonne que pauvre, qu'exacte, que ménagère; faites-vous aimer, et par là vous ferez les biens solides de votre maison. Gardez les négatives pour tout ce qui est contre la régularité; il ne faut pas se relâcher là-dessus, et vous pourrez faire sur cela des réponses qui ne seront point sèches en disant : la constitution défend cette chose; le règlement marque telle autre, et ainsi du reste; mais pour les détails du dedans, entrez, je vous conjure, dans ce qu'on désire, et penchez plutôt à la complaisance qu'à la sévérité. Je prie Dieu de vous donner le courage dont vous avez besoin pour remplir tous vos devoirs et une étendue de charité et de lumières qui vous fasse préférer les grands biens aux petits.

283[1]. — A MADAME DU PÉROU[2].

Décembre 1696.

Suivez l'affaire dont je vous parlois[3] hier au soir

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 98. — *Languet*, t. II, p. 562.

[2] Elle était maîtresse des novices, et fut nommée supérieure le 18 janvier 1697.

[3] Mme de Maintenon craignait que le quiétisme, dont quelques Dames étaient convaincues, ne fît des progrès dans le noviciat.

sur ma sœur de la Maisonfort ; et, soit que vous deveniez supérieure ou non, soyez toujours vigilante pour détruire chez vous ce que l'Église a condamné, et pour n'admettre personne qui ait du goût pour les nouveautés. Allez au devant du danger qu'il y auroit si vos jeunes professes se joignoient à trois ou quatre de la communauté et mettoient par là une division entre vous, qui seroit d'autant plus dangereuse qu'elle se fonderoit sur des matières spirituelles dont on revient moins que de toute autre chose. Rien n'est plus propre à séduire de jeunes filles que de leur proposer une piété qui, d'un côté, retranche toute contrainte et tout assujettissement, et, d'un autre côté, nourrit l'amour-propre, en les assurant qu'elles sont des âmes du premier ordre, et fort au-dessus de ces pauvres misérables auxquels les vertus d'une piété commune sont nécessaires. Veillez, ma chère fille, en quelque place que vous soyez, et priez souvent notre Seigneur de détourner de chez vous un si grand malheur ; Saint-Cyr deviendroit dans ce cas l'école du démon ; tous vos soins iroient à détruire la véritable piété et à mettre en sa place l'erreur et le libertinage.

---

284 [1]. — A MADAME DE FONTAINES.

Décembre 1696.

Je prends des eaux de Sainte-Reine, et, quoiqu'elles

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV. l. 131. — *Lettres utiles*, p. 1121.

voir : trois pour les *bleues*, trois pour les *jaunes*, trois pour les *vertes*, trois pour les *rouges*, deux pour le noviciat, quatre pour la communauté; les *noires* en ont eu. Faites sucer une amande aux plus espiègles : Radouay, Montalembert, Glapion [1].

---

286 [2]. — A MADAME DE RADOUAY,

ÉCONOME.

10 mars 1697.

Si je croyois mes réflexions, je ne vous accorderois pas ce que vous me demandez, ma chère fille, de crainte que vous me disiez que je ne reviens point de mes premières préventions; mais il faut que je vous donne l'exemple de la simplicité que je vous demande, et que je vous parle de vos défauts, puisque vous le voulez. Je prie Dieu de bénir ce que je vous en dirai pour récompenser votre humilité qui vous fait désirer que je vous en avertisse. Votre principal défaut, à mon avis, est d'être trop attachée à votre propre jugement et de ne pas déférer à celui des autres; vous ne revenez pas assez de vos premières vues, comme de ne pas croire nécessaire d'avertir les supérieurs et d'avoir le cœur ouvert pour eux; je voudrois que votre conduite fût en tout réglée sur leur avis, vous éprouveriez bientôt la bénédiction que Dieu répandroit sur vous et sur tout

[1] C'étaient au contraire les plus sérieuses, même les plus tristes.

[2] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 134. — *Lettres pieuses*, p. 1584.

ce que vous faites. Voilà ce que je crois à rectifier au fond de votre cœur. Je voudrois aussi que vous opinassiez dans le conseil avec moins de tour, moins d'esprit, plus de simplicité. Je vous demande encore de ne vouloir jamais avoir de l'esprit avec les gens du dehors, mais de dire seulement et sérieusement ce qui concerne l'affaire dont il s'agit. Ne cherchez point la cause des avis que je vous donne ; il n'importe que de leur bonté ; examinez-les devant Dieu et demandez-lui pour moi qu'il se trouve quelqu'un qui me reprenne, car j'en ai plus de besoin que personne.

287[1]. — A MADAME DE RADOUAY.

15 avril 1697.

Vous faites très-bien, ma chère fille, de conserver l'habitude de m'écrire et de me rendre compte de votre état. Plût à Dieu que le pouvoir que votre amitié me donne sur vous pût vous aider à aller à Dieu, je m'en servirois bien souvent ; ne dites point que vous êtes toujours la même et ne soyez point ingrate des grands changements que la grâce a faits en vous si vous ne tombez plus dans des péchés considérables ; il est vrai que votre bon cœur devroit en être assez reconnoissant pour ne plus tomber dans les petites fautes, au moins de votre consentement ; ce bon cœur dont je vous parle ne vous a pas été

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 135. — *Lettres pieuses*, p. 1615.

donné pour aimer les créatures, et toute la délicatesse que vous avez pour elles ne vous sanctifiera pas.

Vous n'avez point de confiance en votre confesseur parce qu'il ne vous plaît point, et qu'en tout, vous agissez selon votre inclination. M. de Brizacier est trop bon et trop doux, c'est ce qui vous gagne, car vous voulez surtout être flattée, aimée, considérée, ménagée, et en un mot que votre amour-propre soit bien nourri, afin qu'il croisse et se fortifie de plus en plus. Ce n'est pas à vous à juger de vos dispositions et préparations pour la communion; vous ne serez jamais en paix ni en sûreté qu'en vous laissant conduire. Prenez de même les livres qu'on voudra vous donner; continuez vos dévotions et votre reconnoissance pour la sainte Vierge, vous ne pouvez avoir de meilleure protectrice. Je crois, avec bien de la joie, à votre application pour la régularité. Vous ne pouvez pas tenir vos sœurs séculières comme des religieuses [1], mais il faut éviter les entrées des hommes le plus qu'on peut, et vous avez raison de dire que dans ces cas-là il vaut mieux prendre des femmes.

On veut trouver à redire à ma sœur de Fontaines [2]; il me paroît qu'elle est plus réservée que jamais. Je ne m'étonne pas qu'elle ait plus parlé à Mansard que notre mère [3], étant plus intelligente qu'elle pour

[1] Les converses non religieuses qu'on appelait à Saint-Cyr simples sœurs.

[2] Elle sortait d'être supérieure, et était dépositaire.

[3] Mme du Pérou. On travaillait aux jardins de la maison

le temporel; de plus, elle est dépositaire, et ces sortes d'affaires la regardent. Si nous avions la charité, nous ne serions pas si aisées à blesser et à trouver que les autres font mal.

288[1]. — A MADAME DU PÉROU,

SUPÉRIEURE.

A Marly, ce 17 avril 1697.

Voyez les actes de la condamnation des quiétistes[2], vous y trouverez celle des livres de Mme Guyon. Je vous prie, ma chère fille, de lire et relire la lettre de M. l'évêque de Genève, elle est admirable. Dites à ma sœur de Berval que je la charge de lire toutes ces censures; il y en a quatre, et toutes admirables; elle verra par là les maximes dont il faut se garder; donnez-lui une des ordonnances de M. de Chartres, elle est excellente et instructive.

Je vous supplie de dire à ma sœur Hallé[3] que si elle veut continuer à exercer la mémoire de ses filles, je lui conseille de leur faire apprendre des choses de pratique qui leur demeureront toutes leur

de Saint-Louis, qui jusqu'alors avaient été très-négligés; et c'était Mansard qui en avait donné le plan : « Il vint plusieurs fois à ce dessein; la supérieure et les Dames du conseil l'accompagnèrent dans le jardin » (*Mémoires des Dames de Saint-Cyr*). Ce fut alors que le roi donna lui-même des noms à toutes les allées des jardins.

[1] *Lettres édifiantes*, t. IX, l. 136. — *Languet*, t. II, p. 528.

[2] Voir plus loin la lettre 291, où Mme de Maintenon raconte cette condamnation.

[3] Maîtresse des *bleues*.

vie comme des chapitres de l'*Introduction*[1]; le premier est très-bon; il y en a un de la patience, et plusieurs autres propres à ces filles-là. Il faut que leur esprit et celui de leurs maîtresses ôtent les mots en vieux langage et y en mettent d'autres en la place qui soient aussi forts.

Exhortez les maîtresses des classes à instruire sur les obligations du mariage et sur la piété convenable aux gens du monde; on ne parle jamais chez vous que de couvent, et Dieu n'y veut pas tout le monde.

289[2]. — A MADAME DE BRINON.

Versailles, 7 mai 1697.

Je n'aurai point, madame, l'honneur d'écrire à Mme l'abbesse de Maubuisson, de peur de l'importuner; je ne puis m'empêcher de vous prier de la remercier très-humblement de la lettre dont elle a bien voulu m'honorer; elle est conçue en des termes qui feroient croire qu'elle a oublié son nom s'il n'étoit au bas; mais, madame, cette humilité qui accompagne toutes ses autres vertus augmente le respect qu'on doit à sa naissance. Je ne crois pas que Mme Fagon eût vécu si longtemps si elle eût été dans le monde; il me semble qu'on y est accablé de chagrin pour soi et pour ses amis. Adieu, madame; le petit chevalier d'Aulnay est sage jusqu'à présent,

[1] L'*Introduction à la vie dévote* de saint François de Sales.
[2] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 91. — *Lettres agréables*, p. 1038.

je le recommande souvent au gouverneur qui est un homme de bien.

290[1]. — A MADAME DE RADOUAY.

A Marly, ce 11 mai 1697.

Vous ne pleurerez jamais tant vos sœurs[2] que je les pleure depuis quatre ou cinq ans, et encore plus depuis deux ou trois mois que je croyois qu'il en faudroit venir à ce qui s'est fait; je les aimois par inclination et par estime les voyant très-vertueuses; mais je dois préférer le bien de la maison à toute autre considération, et j'espère de la bonté de Dieu pour Saint-Cyr, qu'il vous donnera des supérieurs spirituels et temporels incapables de tolérer la moindre nouveauté sur la religion.

Je vous renvoie vos lettres de M. de Fénelon[3] : il ne m'y paroît rien que de bon, et quand j'en jugerois mal, rien n'est dangereux à une fille qui est

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 137. — *Lettres pieuses*, p. 1652. — *Languet*, t. II, p. 634.

[2] Le quiétisme, quoique condamné, continuait à dominer à Saint-Cyr avec Mmes de la Maisonfort, du Tourp et de Montaigle. Le roi en ayant été instruit par l'évêque de Chartres, envoya à Saint-Cyr trois lettres de cachet par lesquelles les trois Dames furent expulsées de la maison, et exilées dans d'autres couvents. Leur départ excita une grande consternation parmi les Dames et les demoiselles (Voir l'*Histoire de la maison de Saint-Cyr*, ch. x).

[3] Mme de Radouay avait envoyé ces lettres à Mme de Maintenon, pour qu'elle jugeât s'il n'y avait rien des doctrines condamnées.

prête à tout quitter au premier mot des supérieurs. Le silence intérieur ne m'épouvante point quand je vois qu'on y joint le désir et l'exercice de toutes les vertus; soyez en paix, ma chère fille, priez pour nos chères sœurs, demandez la docilité et l'humilité pour elles, ce sont leurs vrais besoins; observez Dieu dans la place où l'obéissance vous met sans en désirer d'autres. Adieu, priez pour moi plus que jamais.

294[1]. — A MADAME DU PÉROU, SUPÉRIEURE.

Juin 1697.

Vous savez, ma chère fille[2], ce qui a donné entrée à Mme Guyon chez vous, et vous savez aussi la suite de son commerce; j'ignorois entièrement le danger dont il étoit; ou plutôt, j'ai été imprudente de laisser entrer ici une personne sans m'être bien informée de sa conduite. Dieu l'a permis, pour vous en faire voir les conséquences, et pour vous rendre plus circonspectes que moi. Vous avez vu la peine que votre évêque a eue à détruire ses maximes et à supprimer ses livres et ses écrits; il me parut qu'il suffisoit pour vous qu'il les désapprouvât, et vous devez vous en tenir pour toujours à la déci-

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 142. — *Languet*, t. II, p. 559.

[2] Cette lettre est une relation succincte des progrès et de la condamnation du quiétisme: elle fut adressée à Mme du Pérou pour l'instruction de la communauté. (Voir pour toute cette histoire du quiétisme l'*Histoire de Fénelon*, par le cardinal de Beausset).

sion de vos supérieurs; je n'aurois pas voulu faire d'autres consultations, s'il n'y avoit eu que l'intérêt de votre maison; mais le bruit que cette affaire a fait et dans Paris et à la cour, me fit voir que le Roi en auroit connoissance, et ne manqueroit pas de m'en parler. C'est ce qui m'obligea à consulter pour être en état de répondre au Roi; je choisis pour cela M. l'évêque de Meaux et l'évêque de Châlon, M. Joly, le Père Bourdaloue, M. Tronson et nos chers amis M. Brizacier et M. Tiberge; si j'avois su quelque chose de meilleur je m'y serois adressée; je leur écrivis, et les priai de me mander leur avis sur les livres et les manuscrits qui contenoient cette illusion qu'on nomme quiétisme; vous verrez leurs réponses[1]; celle de M. l'évêque de Meaux n'y est pas, parce que je lui fis ma consultation verbalement, s'étant trouvé à la cour en ce temps-là; vous verrez par ce qu'il a écrit depuis quel est son sentiment. Le Roi me parla comme je l'avois prévu, et ceux qui l'avoient instruit des bruits du quiétisme voulurent en accuser les personnes de la cour qu'il considère le plus[2], et avec lesquelles j'ai le plus grand commerce; ils connoissoient, en effet, Mme Guyon, et l'estimoient; mais, dès qu'ils la virent soupçonnée d'une mauvaise doctrine, ils voulurent consulter ses livres, et, sans m'en rien dire,

[1] Ces réponses étaient annexées à cette lettre : comme ce sont des dissertations théologiques sur le quiétisme, nous n'avons pas jugé à propos de les mettre ici.

[2] Le duc de Beauvilliers et le duc de Chevreuse, amis de Fénelon.

consultèrent M. l'évêque de Meaux, M. l'évêque de Châlons et M. Tronson ; ce qui me confirma encore dans l'estime que j'avois pour eux ; M. l'abbé de Fénelon se joignit à ces messieurs, et tous ensemble examinèrent, huit mois, les livres, les manuscrits, les maximes et la vie de Mme Guyon. Ces assemblées[1] commençoient par la prière ; on n'y portoit aucune passion, on travailloit ensemble, on travailloit séparément, et on cherchoit sans se presser à démêler l'exacte vérité, sans se prévenir. Pendant ce temps-là, M. l'archevêque de Paris condamna les livres de Mme Guyon ; nos examinateurs approuvèrent cette censure sans se hâter davantage de donner la leur ; et enfin, après les huit mois accomplis, après beaucoup de prières et de sacrifices, ils signèrent tous quatre la condamnation des propositions que vous voyez[2] ; ils firent ensuite les mêmes condamnations dans leurs diocèses, qui seront suivies de plusieurs autres. Que cette expérience vous mette sur vos gardes, ma chère fille, pour ne pas donner d'entrée chez vous aux profanes nouveautés : les livres, les confesseurs, les écrits donnés mystérieusement, sont les moyens dont le démon se sert pour troubler la paix de la conscience ; les filles en sont très-susceptibles ; gardez les vôtres avec une vigilance qui aille jusqu'à la défiance ; demeurez

[1] Ces assemblées sont connues sous le nom de conférences d'Issy (Voir l'*Histoire de Fénelon*, par le cardinal de Beausset.)

[2] Dans un formulaire de trente-quatre articles appelé *Formulaire d'Issy*. Fénelon le signa « non par conviction, mais par déférence. »

simples dans votre piété, soyez soumises à vos supérieurs, ne soyez point curieuses; nous sommes ignorantes, mais il n'importe, n'ayons qu'à nous laisser conduire.

292[1]. — A MADAME DE JAS.

A Trianon, 6 juillet 1697.

Vous avez bien fait de m'écrire, car j'ai présentement peu de temps à donner à Saint-Cyr. Ne confondez pas la simplicité avec l'indiscrétion; la simplicité n'empêche pas la prudence : les vertus sont toujours d'accord; la simplicité n'est pas de dire tout ce qui vient dans l'esprit, mais de regarder Dieu dans tout ce que l'on dit; la simplicité est de n'avoir qu'une seule intention, qui est de plaire à Dieu. Soit que vous parliez sérieusement, soit que vous vous réjouissiez à la récréation, Dieu doit être votre fin; et cette fin bannira les disputes, les emportements, les vanités, les finesses, les dissimulations, etc. Je vois en tout vos bonnes intentions et votre attention sur vous-même; cela est excellent; soyez-y pourtant modérée, et ne bandez pas l'arc par trop de contention de peur qu'il ne vînt à rompre. Votre *stupidité* est très-bonne; vous aurez toujours assez d'esprit quand vous serez toujours prête à obéir, et à prendre celui de ceux qui vous conduisent. Prévoyez les occasions où vous pourriez offenser Dieu,

[1] *Lettres édifiantes*, t. IV, l. 143. — *Lettres pieuses*, p. 1524.

afin de les éviter ; prévoyez ce que vous devez faire dans vos charges ; après cela, je consens que vous soyez incapable de ne rien prévoir, et que vous ne retourniez plus sur vous-même inutilement. Il n'est pas temps que vous disiez des choses utiles pour les autres ; Dieu vous le donnera quand vous en aurez besoin. Eloignez-vous du péché, humiliez-vous ; pourquoi vous embarrasseriez-vous ? tout vous est marqué : il n'y a qu'à suivre tous vos exercices, étudier vos constitutions, prendre l'esprit de votre maison, aimer la régularité jusqu'à la jalousie. Je consens à la stupidité qui détruit l'esprit du monde, mais non pas une stupidité qui vous jetteroit dans l'oisiveté ; méditez la loi de Dieu ; demandez-lui toutes les grâces qui vous sont nécessaires, cherchez, frappez, importunez, louez, remerciez, cela n'est point oisif. Je suis bien édifiée de votre extérieur, et je crois que Dieu est content de votre intérieur ; aimez-le bien, ma chère fille, aimez bien sa maison, et soyez toujours prête à tout ce qu'on voudra de vous ; soutenez les maximes de vos supérieurs, éclaircissez-vous avec eux de ce que vous n'entendrez pas, et ne songez après cela qu'à vous y conformer, persuadée que ce qu'ils pensent est ce que Dieu veut. Je le prie de tout mon cœur de vous soutenir et de vous fortifier dans les bonnes dispositions qu'il vous donne ; je vous parlerai le plus tôt qu'il me sera possible.

293[1]. — A MADAME DU PÉROU.

Trianon, juillet 1697.

J'espère vous voir demain tout le jour et trouver quelque messe après celle de huit heures, si je ne puis partir aussi matin qu'à l'ordinaire.

Voilà des dévotions pour Mme de Saint-Pars. Il me semble qu'elle joint tout ce qu'il y a de plus sublime dans la piété avec les plus petites pratiques, pour ne pas dire quelque chose de plus.

Bonjour, ma chère mère; bonjour, mes chères filles. Tout Trianon ne me peut consoler de n'être pas à cette table, et toutes les fleurs que je vois ne me sont pas si agréables que les vieux jupons que ma sœur de Radouay raccommode.

294[2]. — A MADAME DU PÉROU.

Juillet 1697.

Je vous envoie une lettre pour Mme du Tourp; c'est à vous à prendre vos mesures pour l'argent que vous lui donnerez et à prier pour elle.

Mandez-moi comment va la petite vérole. La duchesse de Bourgogne a grand'peur qu'elle lui ferme la porte de Saint-Cyr. Elle pleura hier tout le jour de n'y pas aller, et exigea de moi comme un enfant que je n'irois pas aujourd'hui et que je lui donnerois

[1] *Lettres utiles*, p. 1156.
[2] *Lettres utiles*, p. 1157.

à dîner; ainsi je vous dis adieu, ma chère fille et mes chers enfants.

On eut hier des nouvelles de Barcelone[1]. On espère la prendre, mais cette conquête ne me consolera pas de tous les braves gens qu'on y perd. On prétend que les ennemis y ont perdu plus de six mille hommes; il y en a bien autant de notre côté : priez pour ces pauvres gens à qui personne ne pense[2] !

Adieu, ma très-chère mère; prenez courage; des compliments à nos très-chères filles.

295[3]. — A MADAME DU PÉROU,

SUPÉRIEURE.

1697.

Je vous envoie une lettre pour ma sœur du Tourp; il ne faut donner à toutes ces filles que leur pension[4]. Je n'ai pu comprendre la raison de M. Tiberge de leur ôter leurs croix; il est vrai, au moins, selon mon avis, qu'elles la devroient garder jusqu'au jour qu'elles prendront l'habit de professe dans une autre maison.

Ma sœur de Berval m'écrit de votre part sur les petites pièces qu'on donne dans les classes pour di-

[1] Barcelone se rendit le 10 août 1697, et la prise de cette place décida la signature de la paix de Ryswick.

[2] Cette phrase de commisération, si simple et si touchante, est, je crois, la seule de ce genre qu'on trouve dans les écrits du temps sur les victimes de la guerre.

[3] *Avis aux religieuses de Saint-Louis*, p. 415.

[4] La maison de Saint-Louis payait des pensions aux trois Dames renvoyées.

vertir les demoiselles ; je lui ai déjà répondu qu'une par an dans chaque classe suffiroit ; il est certain qu'elles doivent communiquer le dessein à la maîtresse générale qui doit consulter la supérieure pour voir si leur choix et leur plan est bon. Il faut le montrer encore quand l'ouvrage est fait, afin qu'on juge s'il n'y a rien de messéant pour la religion et pour les mœurs.

Ne laissez rien composer aux filles ; elles n'en sont pas capables, et vous retomberiez aux étranges pièces de Mme de Brinon [1]. Tout ce qu'on peut faire est de prendre l'histoire et le discours de ceux qui l'ont écrit. Il faudroit faire travailler les demoiselles à ces choix-là aux récréations seulement ; elles en seroient occupées, on verroit leur goût, leur esprit, leur douceur, leur patience ; mais tout cela loin à loin, car on abuse de tout en se jetant dans les extrémités.

Athalie et *Esther* seront toujours ce qu'il y a de plus beau et de meilleur à apprendre par cœur.

Il est de la prudence et de la charité d'une supérieure de ne pas exciter par ces sortes de choses un naturel aussi vif que celui de ma sœur de Bouju. On vouloit autrefois ériger ma sœur de Saint-Aubin en prédicateur, et qu'il n'y eût qu'elle qui parlât en public ; je m'y opposai et m'opposerai tout de même à voir ma sœur de Bouju s'ériger en auteur. Songez à la sanctification de vos filles en particulier et au bon ordre général, sans que l'amour du plaisir ni les facilités pour ce que l'on veut, ni les prétextes

[1] Voir la lettre 1, p. 4.

dont on se servira, puissent jamais vous en détourner.

296[1]. — A MADAME DU PÉROU.

Août 1697.

Je vous envoie, ma chère mère, les consultations que j'ai faites à M. l'évêque de Chartres et ses réponses; gardez-les pour vous en servir dans l'occasion; n'en perdez aucune de conduire vos filles par la simplicité et la droiture, et assurez-les, pour les engager dans ce chemin, qu'il est plus singulier que les autres. Rien n'est si rare, surtout à notre sexe, que cette droiture et solidité; on se détourne à droite ou à gauche; on se jette dans les extrémités ou on tombe dans le relâchement; on fait vœu d'obéir à un confesseur par entêtement, et on n'obéit pas aux confesseurs en esprit de foi. Saint-Cyr sera aussi singulier qu'on y désire de l'être s'il demeure dans le respect et la dépendance où il est pour les supérieurs; mais il y faut ajouter, ma chère fille, l'obéissance pour les confesseurs, la candeur dans ses confessions, l'envie d'être bien connue pour être bien conduite, le principe solide que c'est par le sacrement que nous sommes remis dans la grâce et dans la voie du salut, et non pas par les qualités personnelles du confesseur ou par le goût que nous avons pour lui. Faites que ces maximes soient prêchées dans

[1] *Lettres aux supérieures.*

les classes et ne nous donnez point de filles au noviciat qui fassent un amusement de la confession, qui cherchent des confesseurs nouveaux, qui veulent mettre les leurs selon leurs inclinations, qui soient scrupuleuses, difficultueuses, et encore moins des consciences larges, hardies, qui passent par-dessus tout et qui se décident elles-mêmes ; je veux bien qu'on soit craintive, pourvu qu'on soit docile. Adieu, ma chère fille, je vous laisse mon cœur. Il me semble que je n'ai jamais eu tant d'ardeur pour le bien particulier et général de notre maison ; assemblez les maîtresses des classes devant les Dames du conseil ; exhortez-les à soutenir ce que j'ai dit sur la confession ; exhortez-les à en instruire leurs filles solidement, à leur dire les choses comme elles sont. Je crains qu'on ne donne à vos Demoiselles des pratiques religieuses qui ne sont nullement de leur état, qu'on ne leur parle de perfection, avant qu'elles soient chrétiennes, qu'on les rende discoureuses sans pratiques ; il leur faut inspirer la crainte de Dieu, l'horreur du péché, la docilité, leur dire peu à la fois, et leur dire et faire redire de cent façons pour qu'elles le comprennent. Adieu, ma chère fille, je ne puis finir sur cet article.

Questions que Madame a faites à M l'évêque de Chartres et ses réponses[1].

Vous me chargez de Saint-Cyr, monsieur, et vous

[1] Nous avons vu combien les Dames de Saint-Cyr étaient por-

ne m'instruisez pas assez pour le bien gouverner. Je m'en vais vous faire quelques consultations de la part de notre mère; vos réponses serviront à l'une et à l'autre. Je crois que parlant à notre évêque, il faut dire tout ouvertement, car il est bon que vous connoissiez les esprits d'une maison que nous espérons que vous gouvernerez longtemps.

Ma sœur de Veilhan aspire avec une grande inquiétude à la plus haute perfection [1]; elle trouve que personne ne l'entend; elle essaye de tout, et en est présentement à M. l'abbé N...

RÉPONSE.

Il y a, madame, certaines maladies qui ne se guérissent jamais; je crois que celle de ma sœur de Veilhan sera longue. C'est un esprit de travers qui ne pense jamais comme les autres; elle est pleine d'imperfections dans sa bizarrerie; elle a fait des fautes considérables; c'est une malade qu'il faut contredire et humilier. Sa perfection consiste à suivre sa règle, et, au surplus, dans les doutes, après avoir prié, consulter humblement dans une grande simplicité ses supérieurs avec une confiance entière dans leur sagesse, recevant leurs avis comme s'ils sortoient de la bouche de Dieu même. Elle n'est pas du nombre de celles à qui il faille librement accorder des consultations au dehors; elle en abusera

tées à des pratiques de piété imaginaire, et combien Mme de Maintenon eut de peine à les ramener à une dévotion raisonnable et bornée aux devoirs de leur état. On va voir comment elle fut aidée dans cette entreprise par le sage évêque de Chartres.

[1] Voir la note 2 de la page 98.

et, faute de la connoître, on la confirmera dans son entêtement.

QUESTION.

Dans le même temps qu'elle veut absolument un secours extraordinaire, elle va trouver M. de Brizacier et fait entre ses mains un vœu de faire toujours ce que dans sa conscience elle croira le plus parfait. Ce vœu est pour un an; elle m'en a envoyé la formule. Je lui ai répondu qu'elle était en sûreté, faisant ce qu'elle fait avec M. de Brizacier. Cependant, monsieur, je ne lui aurois pas donné cette permission; c'est une fille qui veut se distinguer, qui n'est nullement capable de démêler ce qui est plus parfait et qui mettra un de ces jours la perfection à nous contredire, si nous lui paroissons trop indulgentes; elle a de la vertu, mais l'esprit n'est pas droit.

RÉPONSE.

Vous avez fait, madame, selon votre sagesse ordinaire, parce que vous ne vous regardez pas tout au-dessus de Mme de Veilhan dans la conduite spirituelle de cette âme; mais moi qui, tout indigne que je suis, me trouve chargé de Saint-Cyr comme le premier pasteur, je la dispense de ce vœu qui ne tend point à un plus grand bien, mais à de grands inconvénients: ce vœu est réservé aux sainte Thérèse. « Le démon, dit saint Jean Climaque, porte souvent des âmes foibles et superbes à entreprendre au-dessus de leurs forces, afin que, tombant dans la tiédeur et le découragement pour n'avoir pas exécuté leurs entreprises, elles négligent les choses proportionnées

à leurs forces et à leur état.» Si elle n'est pas capable, madame, d'entrer dans la dispense que je lui donne par son entêtement, ou s'il y a de l'inconvénient par rapport à M. de Brizacier que je crois néanmoins assez sage pour approuver sans peine ce que j'aurois décidé, il faut lui défendre, madame, de faire ce qu'elle jugera en sa conscience, être le plus parfait, et lui prescrire de ne rien faire jamais hors la règle que ce que vous ou la supérieure jugerez de plus parfait pour elle, car le plus parfait sera incontestablement ce que les supérieures lui prescriront et non ce qu'elle jugera, sinon elle mettra sa perfection à vous contredire, comme vous l'avez bien remarqué. Il seroit plus parfait de ne pas aller à M. de Brizacier et de se contenter des secours ordinaires de la maison; il seroit plus parfait, s'il faut consulter ce pieux abbé, de ne pas consulter en même temps M. N***. Vos filles ont fait quatre vœux solennels; il n'en faut jamais souffrir d'autres; pour moi, je n'en permettrai jamais aucun à celles de vos filles qui seroient même cent coudées au-dessus de ma sœur de Veilhan.

DEMANDE.

C'est elle qui veut indulgence sur indulgence, qui demande des prières à tout le monde, et qui désobéiroit de tout son cœur pour se procurer quelques-uns de ces secours. Notre mère lui a défendu de demander les prières de personne, voulant arrêter cette disposition qu'elle a aux singularités et aux extrémités.

RÉPONSE.

J'approuve fort la défense de notre mère, et je lui conseille de refuser dorénavant à cette fille les secours extraordinaires qu'elle demandera lorsqu'elle n'aura que de pareilles imaginations à consulter.

DEMANDE.

Ma sœur de Bouju m'a demandé en grâce de la conduire ; je l'ai accepté dans le dessein de la former de mon mieux pour cette maison. C'est une fille qui a beaucoup de vertu, de l'esprit, une prodigieuse mémoire, de la candeur, de la simplicité, une vivacité qui comprend tout dans un moment, un esprit vraiment religieux ; enfin, un sujet à soutenir tout le bien qu'on établit ici, pourvu qu'on la calme, qu'on amortisse cette extraordinaire vivacité, ce torrent de pensées et de paroles, cette légèreté de dire tout ce qui lui vient dans l'esprit, et, pour vous donner quelque connoissance de son caractère, quelque conformité avec Mme de la Maisonfort [1].

RÉPONSE.

Vous vous devez, madame, à toutes vos filles et vous avez bien fait d'accepter la conduite de ma sœur de Bouju ; elle est jeune, sans expérience, mais elle a de la bonne volonté, de l'amour pour l'Institut et du talent pour l'instruction ; je la crois telle que vous la dépeignez, et j'ai déjà reconnu qu'elle est capable de s'enivrer de son propre vin,

[1] Voir sur Mme de Bouju la note 2 de la lettre 85, et sur Mme de la Maisonfort les notes des lettres 86, 118, etc.

comme ma sœur de Veilhan. Formez-la, madame, par les soins que vous marquez ici, qui sont les seuls propres à en faire un sujet utile. Au fond, elle est douce, docile et très-pieuse; formez-la beaucoup à la simplicité évangélique, à renoncer à la curiosité, qui est une de ses tentations, et surtout à pratiquer une grande humilité.

DEMANDE.

Elle croit que Dieu demande d'elle des choses extraordinaires; son oraison est toujours une forte impression pour quelque besoin de l'Église, ou des gémissements, ou de s'offrir en sacrifice; je ne puis bien vous instruire là-dessus, car je ne l'entends pas; elle veut se consacrer à Dieu pour toute sa vie, en esprit de victime pour la conversion des infidèles; elle s'occupe dans l'oraison des démêlés sur Confucius [1], et j'écrirois aussi longtemps qu'elle si je vous disois tout ce qui lui passe par la tête.

RÉPONSE.

Si elle est humble, ce ne lui sera pas une peine moins pesante de se fier à son propre jugement qu'au superbe de se soumettre à celui d'un autre; si elle vous obéit, elle sera guérie de ses prétendues impressions divines, qui ressemblent à des imaginations. Il y a des anges de Satan qui res-

[1] Les Jésuites avaient introduit le christianisme en Chine, et permis aux nouveaux convertis des pratiques en l'honneur de Confucius, que les Dominicains traitaient d'idolâtrie : de là de longs démêlés entre les deux ordres, et qui occupaient la plupart des esprits.

semblent à des anges de lumières ; et il y a des imaginations qui se transforment en impressions divines. Je voudrois bien que notre mère ne laissât pas lire à cette jeune fille sainte Thérèse.

DEMANDE.

J'ai commencé ma direction par la mettre dans un silence entier pour certain temps ; je lui ai conseillé le silence intérieur et de faire taire le plus qu'elle pourra toutes ses pensées, de se tenir à sa règle, de ne rien innover dans sa charge, non pas même pour le bien, de se mettre en paix, de ne point s'occuper des affaires de l'Église, de prier seulement pour la paix, comme nous y sommes obligés, d'écouter ce point d'oraison et de le suivre sans contrainte pourtant, mais qu'elle n'y apportât pas un petit projet à part qui la sépare de la communauté.

RÉPONSE.

Je n'ai rien, madame, à ajouter aux règles que vous lui avez prescrites : on ne peut pas lui en donner d'autres.

DEMANDE.

Je lui ai dit qu'il était dangereux de se croire une âme d'un ordre particulier, à qui Dieu demande plus qu'à une autre ; que je ne puis croire qu'il la charge des idolâtres de la Chine, mais bien plutôt de prier pour qu'il répande ses bénédictions sur Saint-Cyr.

RÉPONSE.

Elle oubliera Saint-Cyr à force de penser à la

Chine : c'est là une des tentations subtiles et dangereuses que saint Bernard regarde comme une fausse charité dans les religieux. J'ai vu un religieux, dit-il, qui, marchant dans la voie de Dieu, fut assiégé soudain de cette pensée : « A combien de personnes, de mes frères, de mes amis, pourrois-je faire part du bien dont je jouis, si j'étois en mon pays? Il faut que je les aille trouver, et qu'en sauvant plusieurs d'entre eux, je me sauve aussi avec eux; et je ne dois pas appréhender de changer de lieu, car, pourvu que je fasse bien, qu'importe-t-il en quelque lieu que je sois, sinon que je ne saurois être en meilleur lieu qu'en celui où je recueille plus de fruits? que désiré-je davantage? » Le pauvre malheureux s'en va et périt, et il ne sauva aucun de ceux qu'il voulait sauver.

DEMANDE.

M. de Brizacier est venu; elle lui a dit mes pensées; il a approuvé son obéissance pour moi; mais il lui a permis de suivre son attrait et de se consacrer aux affaires de la Chine; elle est revenue à moi; je lui ait dit qu'il falloit croire M. de Brizacier.

RÉPONSE.

Pour remplir son attrait, elle voudra lire tout ce qui s'est dit et écrit sur la Chine; que deviendra son vœu de se consacrer aux affaires des demoiselles de Saint-Cyr? Pour moi, madame, que Dieu a fait évêque de Saint-Cyr, par votre organe, je dois défendre à ma sœur de Bouju de se consacrer aux af-

faires de la Chine. M. l'abbé de Brizacier a l'esprit assez pieux et assez ordonné pour le trouver bon.

DEMANDE.

Cependant, monsieur, je ne me tiens sur Saint-Cyr qu'à ce que vous décidez. Ces deux exemples nous font craindre les visions, les singularités, les consultations et bien des inconvénients que vous connoîtrez mieux que nous; ce que vous répondrez nous servira pour l'avenir.

RÉPONSE.

Vous sortez, madame, du quiétisme, et vous retomberez dans d'autres extrémités, si Dieu ne vous inspiroit de veiller sur Saint-Cyr, je parle par rapport à vos filles. Je ne crains pas de vous dire, madame, qu'il faut encore plûs craindre la contagion des singularités et le goût des choses extraordinaires (si on les souffre chez quelques-unes de vos filles, car tout se fait par imitation à Saint-Cyr) que de faire quelque légère peine à vos confesseurs en réformant leurs décisions dans les choses qui sont plus du ressort des supérieurs majeurs que du tribunal de la pénitence.

DEMANDE.

Je ne cesse d'attaquer cet amour des révélations, des extases, en un mot des voies extraordinaires.

RÉPONSE.

Vous ne devez, madame, jamais vous y relâcher; il faut éviter toutes les lectures qui peuvent nourrir ce goût singulier.

DEMANDE.

Je voudrois ici une piété solide, simple et droite.

RÉPONSE.

C'est là l'esprit de votre maison; il convient à l'éducation de vos demoiselles; tout le reste est sujet à l'illusion et à d'étranges tromperies.

DEMANDE.

Je m'oppose aussi à de petites unions pour la piété qui commencent par dévotion, et deviendroient des cabales, ou du moins des particularités.

RÉPONSE.

C'est la raison de la charité commune; vous ne sauriez, madame, soutenir la communauté qu'en détruisant les particularités.

DEMANDE.

J'ai toujours regardé comme un bien le peu de cas qu'on a fait de ma sœur Provost [1], qui a certainement une piété et des maux extraordinaires.

RÉPONSE.

Je n'ai jamais fait cas de ce qu'on m'a dit de la

[1] C'était une sœur converse qui était accablée de grandes infirmités, et qui vint tout à coup à perdre la vue; pendant trois mois elle ne put marcher sans guide, puis un jour qu'elle communiait, elle sortit du guichet de la communion en voyant clair. Toutes les religieuses crièrent au miracle, chantèrent un *Te Deum*, demandèrent à Mme de Maintenon d'en parler au Roi; elles voulaient qu'on en fît une relation écrite; mais celle-ci, après réflexion, jugea plus à propos de ne rien faire de particulier touchant cet évenement, qui après tout, disait-elle, pouvait être un simple effet de la nature.

guérison miraculeuse de cette fille; on m'a dit même une fois une de ses maladies prétendues qui m'a mis en garde contre tout ce qu'on rapportoit de cette fille. Le secret est de mépriser tout ce qui paroît extraordinaire dont on ne voit ni la sûreté ni l'utilité.

DEMANDE.

Je dis à nos Dames que tout est prématuré à Saint-Cyr et qu'il n'est pas temps de vouloir des miracles, que nous leur permettrons d'examiner ce que Dieu fait en elles quand elles l'auront servi quarante ou cinquante ans dans les voies communes.

RÉPONSE.

Je suis parfaitement de votre avis.

DEMANDE.

Marquez, monsieur, ce que nous faisons de bien ou de mal; ne craignez rien de notre indiscrétion à l'égard des confesseurs et directeurs; nous parlerons toujours comme nous avons fait, mais nous tâcherons d'amener nos filles tout doucement dans le chemin approuvé par leur évêque.... Ma sœur de Bouju vient me trouver dans mon oratoire; elle étoit tout éplorée, me disant que dans son oraison et partout, Dieu lui disoit que j'allois mourir. Elle prend tout par inspiration. Je me mis à rire et lui promis de me mieux porter le lendemain.

RÉPONSE.

Tâchez très-sérieusement, madame, de vous mieux porter, et de soutenir le poids de la vie le plus longtemps qu'il se pourra pour les bonnes œu-

vres que vous avez encore à faire et pour nous conserver le Roi[1].

297[2]. — A MADAME DU PÉROU.

16 septembre 1697.

Nous sommes ici dans un étrange état; des courriers de traverse disent que la paix est faite avec des circonstances qui rendent cette nouvelle invraisemblable[3]. Cependant, le Roi ne la reçoit point par ses plénipotentiaires; je n'ose donc m'en réjouir, et je ne puis vous parler d'autre chose. La princesse a lu votre lettre au Roi et lui a fait vos excuses avec une bonté et un intérêt admirable[4]. Je ne fermerai cette

[1] Cette consultation si intime et si remarquable par la droiture et la simplicité des pensées ne se trouve dans aucun des recueils que l'on donnait à lire aux Dames et aux demoiselles de Saint-Cyr; elle est seulement dans un petit manuscrit fort mal écrit et non achevé, qui a appartenu probablement à une des supérieures de la maison de Saint-Louis.

[2] *Lettres utiles*, p. 1122.

[3] Le premier traité de Ryswick, avec l'Angleterre et les Provinces-Unies, fut signé le 20 septembre.

[4] Ces excuses furent présentées à l'occasion d'une faute commise par les Dames de Saint-Louis, et qui avait excité une vive irritation dans Louis XIV. Un évêque de Blois fut sacré à Saint-Cyr, et comme on avait dressé des échafaudages dans l'église pour la cérémonie, il abandonna aux Dames les planches et poutres qui avaient servi à les élever. Celles-ci acceptèrent par oubli de leurs lettres de fondation, qui leur interdisaient de prendre aucun don que des rois de France. Mme de Maintenon leur en fit de vifs reproches, et il fallut l'intercession de la petite duchesse de Bourgogne pour apaiser la colère du Roi, colère motivée non par l'acte lui-même, mais pour les conséquences qu'il pouvait avoir.

lettre que le plus tard que je pourrai, afin de vous mander la bonne nouvelle si nous la recevons.

La princesse veut aller dîner demain au milieu de ses *rouges*. Il faudra donner ce jour-là des nappes et des serviettes blanches, et que tout soit bien net : j'aurai soin du reste.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DU TOME PREMIER.

1. A Mme de Brinon. — 1er janvier 1681. 1
2. A la même. — 1681. 5
3. A la même. — Saint-Germain, 17 septembre 1682. . . 8
4. A la même. — Fontainebleau, 19 octobre 1682. 9
5. A la même. — Lundi, 19 novembre 1682. 11
6. A la même. — Février 1683. 13
7. A la même. — Avril 1683. 15
8. A la même. — Fontainebleau, 12 août 1683. 17
9. A la même. — Fontainebleau, 18 août 1683. 19
10. A la même. — Fontainebleau, 22 août 1683. 20
11. A la même. — Lundi, 11 octobre 1683. 22
12. A la même. — 2 décembre 1683. 23
13. A la même. — Janvier 1684. 24
14. A la même. — Vendredi, septembre 1684. 26
15. A la même. — Mars 1685. 27
16. A la même. — Mercredi, 27 février 1686. 29
17. A la même. — Avril 1686. 31
18. A la même. — Mai 1686. 31
19. A la même. — Samedi à deux heures, 21 juillet 1686. . 32
20. A la même. — Samedi à onze heures, août 1686. . . . 33
21. A la même. — Septembre 1686. 34
22. A la même. — Octobre 1686. 35
23. A la même. — 29 novembre 1686. 37
24. A la même. — 4 décembre 1686. 39
25. A la même. — Mercredi, 11 décembre 1686. 39
26. A la même. — Décembre 1686. 40
27. A la même. — Décembre 1686. 41
28. A la même. — 25 décembre 1686. 42
29. A la même. — 26 décembre 1686. 43

30. A LA MÊME. — Lundi matin. 1687. 45
31. A LA MÊME. — Avril 1687. 47
32. A LA MÊME. — Marly, ce 12 septembre 1687. 49
33. A Mme DE BLOSSET, Dame de Saint-Louis. — 13 octobre 1687. 50
34. A Mme DE SAINT-PARS, Dame de Saint-Louis. — 13 novembre 1687. 52
35. A Mme DE SAINT-AUBIN, Dame de Saint-Louis. — 14 novembre 1687. 54
36. A Mme DE SAINT-PARS. — Décembre 1687. 56
37. A Mme DE BRINON. — Janvier 1688. 57
38. A Mme DE RADOUAY, Dame de Saint-Louis. — Mai 1688. 58
39. A Mme DE FONTAINES, Dame de Saint-Louis. — Juillet 1689. 60
40. A Mme de SAINT-AUBIN. — Marly, 24 novembre 1688. . 62
41. A Mme DE BUTERY. — 1688. 63
42. AVIS AUX DAMES DE SAINT-LOUIS. — 1688. 64
43. A Mme DE MONFORT, Dame de Saint-Louis. — 1er Janvier 1689. 73
44. A LA MÊME. — Mars 1689. 75
45. A LA MÊME. — Avril 1689. 76
46. A Mme DE VANCY, Dame de Saint-Louis. — Mercredi soir. 1687. 78
47. A Mme DE MONFORT. — Avril 1689. 79
48. A Mme DE VANCY. — 1689. 80
49. A Mme DE FONTAINES. — Mercredi soir. 1689. 82
50. A Mme DE SAINT-PARS. — 11 mai 1689. 84
51. A Mme DE MONFORT. — Juin 1689. 85
52. A Mme DE BRINON. — 4 juillet 1689. 86
53. A LA MÊME. — 11 juillet 1689. 87
54. A Mme DE MONFORT. — Juillet 1689. 89
55. A LA MÊME. — Juillet 1689. 89
56. A LA MÊME. — Juillet 1689. 91
57. AUX DAMES DE SAINT-LOUIS MALADES. — 30 juillet 1689. 92
58. A Mme DE MONFORT. — Septembre 1689. 95
59. A LA MÊME. — Septembre 1689. 97
60. A Mme DE VEILHAN, Dame de Saint-Louis. — Septembre 1689. 98
61. A Mme DE VANCY. — 8 octobre 1689. 101

62. A LA MÊME. — 16 octobre 1689. 101
63. A Mme DE FONTAINES. — 1689. 103
64. A Mme DE SAINT-PARS. — 1689. 104
65. A Mme DE VEILHAN. — Marly, janvier, 1690. 105
66. A Mme DE RADOUAY. — Mardi à midi, 11 janvier 1690. . 107
67. A Mme DE FONTAINES. — Février 1690. 108
68. A Mme DE BRISSON. — 23 février 1690. 109
69. A Mme DE ROCQUEMONT, Dame de Saint-Louis. — Mars 1690. 111
70. A Mlle D'HARBOUVILLE, élevée à Saint-Cyr, et novice à Variville. — 1690. 113
71. A Mme DE RADOUAY. — Dimanche soir, 2 avril 1690. . 114
72. A Mme DE BRINON. — Marly, 28 avril 1690. 115
73. A Mme DE FONTAINES, maîtresse générale des classes. — Samedi matin, juillet 1690. 116
74. A Mme DE LOUBERT, supérieure de la maison de Saint-Louis. — 12 août 1690. 117
75. A Mme DU PÉROU, maîtresse des novices. — Jeudi, 1690. 118
76. A LA MÊME. — Août 1690. 119
77. A Mme DE MONTALEMBERT, Dame de Saint-Louis. — 27 septembre 1690. 119
78. A Mme DE BRINON. — Marly, 30 septembre 1690. . . . 121
79. A Mme DE BERVAL. — 21 octobre 1690. 123
80. A Mme DE RADOUAY. — 5 novembre 1690. 123
81. A Mme DE VEILHAN. — Novembre 1690. 126
82. A Mme DE SAINT-PARS. — Novembre 1690. 128
83. A Mme DE BUTHERY. — Novembre 1690. 129
84. A Mme DE MONFORT. — 1er décembre 1690. 131
85. A Mlle DE BOUJU, novice. — 10 décembre 1690. . . . 134
86. A Mme DE LA MAISONFORT, Dame de Saint-Louis. — Mardi 12 décembre 1690. 135
87. A Mme DE BUTHERY. — 28 décembre 1690. 138
88. A Mme DE VANCY. — Jour de Noël 1690. 141
89. A Mme DE RADOUAY. — 21 décembre 1690. 142
90. RÈGLEMENT pour les demoiselles postulantes qui sont encore dans la classe. — 1690. 144
91. A Mme DE BRINON. — Versailles, 18 janvier 1691. . . . 145
92. A Mme DE MONFORT. — 20 janvier 1691. 147
1re lettre de Charles II, roi de la Grande-Bretagne. . 148

2e lettre du même prince. 151
93. A Mme de Brinon. — Versailles, 18 janvier 1691. . . . 154
94. A Mme de Veilhan. — 18 février 1691. 155
95. A Mme de Buthery. — Avril 1691. 155
96. A Mme de Veilhan. — 8 mai 1691. 158
97. A la même. — Marly, 7 juin 1691. 159
98. A une demoiselle élevée à Saint-Cyr qui allait être religieuse dans une autre maison. — 13 juin 1691. . . . 163
99. A Mme de Monfort. — Juin 1691. 165
Mémoire de Mme la duchesse d'York. 167
100. A la même. — Juillet 1691. 170
101. A une demoiselle de la classe bleue qui était malade. — Saint-Cyr, Août 1691. 172
102. A Mme de Brinon. — 20 août 1691. 173
103. A Mme de Monfort. — 20 septembre 1691. 174
104. A Mme de Loubert. — Fontainebleau, 24 septembre 1691. 176
105. A Mme de Vancy. — 26 septembre 1691. 177
106. A une demoiselle de Saint-Cyr qui allait se faire religieuse à l'abbaye de Saint-Paul de Beauvais. — 9 octobre 1691. 178
107. A une demoiselle élevée à Saint-Cyr, et postulante dans une autre communauté religieuse. — 9 octobre 1691. 179
108. A Mme de Brinon. — Fontainebleau, 22 octobre 1691. 180
109. A Mlle des Moulins, novice aux Ursulines de Blois. — Octobre 1691. 182
110. A une demoiselle élevée à Saint-Cyr qui se faisait religieuse dans un couvent des Sables-d'Olonne. — Saint-Cyr, 18 novembre 1691. 183
111. A Mme de Fontaines, maîtresse générale des classes. — Décembre 1691. 183
112. Fragments de lettres a Mme de la Maisonfort. — 1691. 185
113. A Mme du Pérou. — Marly. 1691. 187
114. A une novice. — Janvier 1692. 188
115. A Mme de Radouay. — Lundi, 7 janvier 1692. 189
116. A Mme de Brinon. — 16 janvier 1692. 189
117. A Mme la présidente de Nicolaï. — Versailles, 20 janvier 1692. 192
118. A Mme de la Maisonfort. 193

119. Fragments de lettres à Mme de la Maisonfort. — Février et mars 1692. 194
120. A Mme du Pérou, maîtresse des novices. — 28 février 1692. 196
121. A Mme de Berval. — 1er mars 1692. 197
122. A Mme de Saint-Aubin. — 2 mars 1692. 199
123. A Mme de Monfort. — Mars 1692. 201
124. A Mme de Saint-Aubin. — Compiègne, 5 mars 1692. . . 203
125. A Mme de Radouay. — Compiègne, 9 mars 1692. . . . 205
126. A Mme de Jas, Dame de Saint-Louis. — 20 mars 1692. 206
127. A Mme de Brinon. — 22 mars 1692. 208
128. A Mme de Radouay. — Versailles, 29 mars 1692. . . . 210
129. A Mme du Tourp, Dame de Saint-Louis.—19 avril 1692. 212
130. A Mme de Radouay. — Mai 1692. 212
131. A Mme du Pérou. — Mons, 22 mai 1692. 214
132. A Mlle de Bouju. — Mons, 22 mai 1692. 215
133. A Mme de Loubert. — Maubeuge, 25 mai 1692. . . . 216
134. A Mme de Fontaines. — Maubeuge, 25 mai 1692. . . 217
135. A Mme de Veilhan. — Dinant, 28 mai 1692. 218
136. A Mme de Fontaines. — Dinant, 28 mai 1692. 220
137. A Mme de Veilhan. — Dinant, 29 mai 1692. 221
138. A Mme de Loubert, supérieure de la Maison de Saint-Louis. — Dinant, 1er juin 1692. 223
139. A Mme de Monfort. — 2 juin 1692. 224
140. A Mlle de Sailly, novice. — Dinant, 6 juin 1692. . . . 225
141. A Mme de Radouay. — 18 juin 1692. 226
142. A Mme de Fontaines, maîtresse générale des classes. — Dinant, 22 juin 1692. 227
143. A la même. — Dinant, 3 juillet 1692. 228
144. A Mme de Berval. — Rocroy, 7 juillet 1692. 229
145. A Mme de Vancy. — Samedi soir. 1692. 231
146. A Mlle de Pontbriant, demoiselle de Saint-Louis qui se fit carmélite au couvent de Blois. — 18 août 1692. 233
147. A Mme de Jas. — 28 août 1692. 234
148. A Mme de Radouay. — 1er septembre 1692. 235
149. A Mme de Brinon. — Saint-Cyr, 9 septembre 1692. . . 238
150. A Mme de Saint Pars. — Septembre 1692. 240
151. A Mme de Radouay. — Fontainebleau, 8 octobre 1692. 241
152. A Mme de Berval. — Fontainebleau, 10 octobre 1692. 242

153. A Mme de Berval — Fontainebleau, 14 octobre 1692. 244
154. A Mme de Loubert, supérieure. — 12 octobre 1692. . 245
155. A Mme de Brinon. — Fontainebleau, 14 octobre 1692. 247
156. A Mme de Vancy. — Fontainebleau, 18 octobre 1692. . 249
157. A Mme de Saint-Aubin. — 20 octobre 1692. 252
159. A Mlle d'Aubigné. — Octobre 1692. 254
160. A Mme de Buthery. — Octobre 1692. 255
161. A Mme de Fontaines. — Octobre 1692. 256
162. A une demoiselle de Saint-Louis, novice à l'abbaye de Beaumont-lès-Tours.—Fontainebleau, octobre 1692. 257
163. A la mère Priolo, supérieure de la Visitation de Chaillot. — 25 octobre 1692. 258
164. A la communauté des religieuses de la Visitation de Chaillot. — Saint-Cyr, octobre 1692. 259
165. A Mme de Monfort. — Novembre 1692. 261
166. A Mme de Vancy. — Novembre 1692. 262
167. A Mme de Radouay. — 2 décembre 1692. 263
168. A Mme de la Maisonfort. — Décembre 1692. 266
169. A Mme de Buthery. — Janvier 1693. 270
170. A Mme de Brinon. — 2 février 1693. 271
171. A la mère Marie-Constance, religieuse de la Visitation, maîtresse des novices de Saint-Louis. — Février 1693. 273
172. A Mme du Pérou. — 27 février 1693. 274
173. A Mme de Brinon. — 28 février 1693. 279
174. A la même. — Chantilly, 8 mars 1693. 280
175. A la même. — 10 mars 1693. 281
176. A Mme du Pérou. — Chantilly, 12 mars 1693. 282
177. Aux religieuses de Saint-Louis. — Mars 1693. 283
178. A Mme de Buthery. — Avril 1683. 285
179. A Mme de Saint-Pars. — Lundi, 28 avril 1693. 286
180. A M. l'évêque de Chartres. — 7 mai 1693. 287
181. A Mme de Radouay. — Marly, 7 mai 1693. 291
182. A Mme du Pérou. — Compiègne, 21 mai 1693. 292
183. A la mère Marie-Constance, maîtresse des novices. — Au Quesnoy, 28 mai 1693. 295
184. A Mme de Vancy. — Namur, 9 juin 1693. 297
. A Mlle d'Aubigné. — Namur, 10 juin 1693. 299
186. A la mère Marie-Constance. — Dinant, 12 juin 1693. . 300

187. A Mlle DE BOUJU, novice. — Mézières, 17 juin 1693. . . 307
188. A LA MÊME. — Marly, 10 juillet 1693. 309
189. A Mme DE SAINT-AUBIN. — 9 août 1693. 310
190. A Mme DE BRINON. — 28 août 1693. 311
191. A Mme DE SAINT-PARS, économe. — 6 septembre 1693. 314
192. A Mme DE BUTHERY. — Septembre 1693. 316
193. A Mme DE VANCY. — 28 septembre 1693. 317
194. A Mme DE FONTAINES. — Fontainebleau, 20 septembre 1693. 318
195. AUX RELIGIEUSES DE SAINT-LOUIS. — Fontainebleau, 1er octobre 1693. 320
196. A Mme DE FONTAINES. — 5 octobre 1693. 322
197. A LA MÈRE MARIE-CONSTANCE. — 9 octobre 1693. . . . 323
198. A Mme DE SAINT-AUBIN. — 14 octobre 1693. 324
199. A Mme DE SAINT-PARS. — 14 octobre 1693. 325
200. A UNE DAME DE SAINT-LOUIS chargée de la roberie. — 21 octobre 1603. 327
201. A Mlle DE BOUJU, novice — Saint-Cyr, novembre 1693. 328
202. ENTRETIEN avec les religieuses de Saint-Louis lorsqu'elles étaient sur le point de faire leurs vœux solennels. — Décembre 1693. 329
203. A Mme DE FONTAINES, nouvellement élue supérieure de la maison de Saint-Louis. — 12 janvier 1664. . . . 332
204. A LA MÊME. (Avis pour la supérieure.) — Janvier 1694. 334
205. A LA MÊME. — Marly, février 1694. 336
206. A LA MÊME. — Février 1694. 337
207. A Mme DE VEILHAN. — 29 février 1694. 338
208. A Mme DE FONTAINES. — Mars 1694. 339
209. A Mme DE VEILHAN. — Compiègne, 24 mars 1694. . . 341
210. A Mme DE RADOUAY. — Compiègne, 26 mars 1694. . . 342
211. A Mme DE FONTAINES. — Mars 1694. 344
212. ENTRETIEN AVEC LES DAMES DE SAINT-LOUIS. — Avril 1694. 345
213. A Mme DE FONTAINES. — Avril 1694 351
214. A Mme DE THUMERY, ancienne Dame de Saint-Louis. — 18 avril 1694. 354
215. A Mme DE VEILHAN. — 22 avril 1694. 355
216. AUX DAMES DE SAINT-LOUIS. — Trianon, 30 avril 1694. 357
217. AU NOVICIAT. — 9 mai 1694. 360

218. Entretien particulier avec Mme de Fontaines, supérieure de la maison de Saint-Louis. — Mai 1694. . 361
219. A Mme de Brinon. — Versailles, 9 juin 1694. 363
220. A Mme de Fontaines. — Trianon, 5 juillet 1694. . . . 365
221. A Mme de Saint-Aubin. — Trianon, 7 juillet 1694. . . 366
222. A Mme de Brinon. — Versailles, 15 juillet 1694. 368
223. A Mme de Rocquemont, Dame de Saint-Louis. — Août 1694. 369
224. A Mme de Buthery. — Août 1694. 370
225. A M. l'abbé de Brisacier. — Septembre 1694. 372
226. A Mme de Fontaines.—Fontainebleau, 6 octobre 1694. 375
227. A Mme de Fontaines.—Fontainebleau, 12 octobre 1694. 376
228. A la même. — 13 octobre 1694. 377
229. A Mlle de Sailly. — 14 octobre 1694. 378
230. A Mlle de Glapion, novice. (Avis donné dans un entretien particulier). — 15 octobre 1694. 379
231. A Mlle de Bouju, novice. — 16 octobre 1694. 385
232 A Mme de Radouay. — Fontainebleau. Octobre 1694. . 386
233. Aux religieuses de Saint-Louis. — Fontainebleau, 23 octobre 1694. 388
234. A Mme de Vancy, ancienne Dame de Saint-Louis. — 3 novembre 1694. 394
235. A Mme de Berval. — Décembre 1694. 395
236. Aux religieuses converses de la maison de Saint-Louis. 1694. 397
237. Entretien avec les Dames de Saint-Louis. (De la fidélité que l'on doit avoir aux intentions des fondateurs.) — 1694. 404
238. A une Dame de Saint-Louis. — 14 janvier 1695. 411
239. A Mme de Fontaines. — 15 janvier 1695. 413
240. A la même. — 25 janvier 1695. 416
241. A la même. — Avril 1695. 417
242. A la même. — Mai 1695. 418
243. A Mme de Saint-Aubin, assistante. — Marly, 4 juillet 1695. 419
244. A Mme du Pérou. — 17 juillet 1695. 421
245. Fragment d'une lettre a Mme de la Maisonfort. — Marly, 6 août 1695. 422
246. A Mme de Veilhan, dépositaire. — Août 1695. 423

247. A Mme de Fontaines. — 27 août 1695. 424
248. A Mme de Brinon. — 28 août 1695. 425
249. A Mme du Pérou. — 6 septembre 1695. 427
250. A Mme de Fontaines. — Mercredi, 21 septembre 1695. 428
251. A Mme de Veilhan. — 25 septembre 1695. 431
252. De Mme de Fontaines à un prêtre qui devait prêcher à la profession d'une demoiselle. — Septembre 1695. . . 433
253. A Mlle de Glapion, novice. — 30 septembre 1695. . . 434
254. A Mme de Fontaines. — Fontainebleau, 4 octobre 1695. 437
255. A Mme de Radouay. — Fontainebleau, 5 octobre 1695. 437
256. A Mme de Jas, infirmière. — Fontainebleau, 13 octobre. 439
257. A Mme de Veilhan. — Fontainebleau, 16 octobre 1695. 440
258. A Mme de Glapion, dame de Saint-Louis. — Décembre 1695. 441
259. A Mme de Brinon. — 11 décembre 1695. 442
260. Entretien avec les dames de Saint-Louis. — 1695. . . 443
261. A Mme de Fontaines. — 1er janvier 1696. 445
262. A la même. — 3 janvier 1696. 446
263. A la même. (Récréation pour le 21 janvier 1696). . . . 447
264. A Mme du Tourp. — 4 mars 1696. 449
265. Fragment d'une lettre a Mme de la Maisonfort. — 9 mars 1696. 450
266. A Mme de Brinon. — 18 mars 1696. 451
267. A la même. — Juin 1696. 452
268. A Mme de Berval, maîtresse des sœurs converses. — Marly, 3 août 1696. 454
269. A Mme de Fontaines. — 7 septembre 1696. 456
270. A Mme de Brinon. — Fontainebleau, septembre 1696. 457
271. Au noviciat. — Fontainebleau, 29 septembre 1696. . . 458
272. A Mme de Radouay. — 15 octobre 1696. 459
273. A une Dame de Saint-Louis. — Octobre 1696. 460
274. A Mme de Fontaines. — 21 octobre 1696. 462
275. A Mme de Berval. — Fontainebleau, 25 octobre 1696. 463
276. A Mme de Fontaines. — Fontainebleau. Octobre 1696. 464
277. A la même. — Fontainebleau, 2 novembre 1696. . . . 465
278. A Mme de Glapion. — Fontainebleau, 7 novembre 1696. 466
279. A la mère Marie-Constance. — Novembre 1696. . . . 467
280. A Mme de Brinon. — 10 novembre 1696. 468
281. A la même. — 30 novembre 1696. 469

282. A Mme de Fontaines. — Décembre 1696. 471
283. A Mme du Pérou. — Décembre 1696. 472
284. A Mme de Fontaines. — Décembre 1696. 473
285. A Mme du Pérou, supérieure de Saint-Cyr. — 1er janvier 1697. 475
286. A Mme de Radouay, économe. — 10 mars 1697. 476
287. A la même. — 15 avril 1697. 477
288. A Mme du Pérou, supérieure. — Marly, 17 avril 1697. 479
289. A Mme de Brinon. — Versailles, 7 mai 1697. 480
290. A Mme de Radouay. — Marly, 11 mai 1697. 481
291. A Mme du Pérou, supérieure. — Juin 1697. 482
292. A Mme de Jas. — Trianon, 6 juillet 1697. 485
293. A Mme du Pérou. — Trianon. Juillet 1697. 487
294. A la même. — Juillet 1697. 487
295. A la même. — 1697. 488
296 A la même. — Août 1697. 490
297. A la même. — 16 septembre 1697. 502

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

Paris. — Imprimerie de G. Gratiot, rue Mazarine, 30.

D.R.

MAR 13 1962

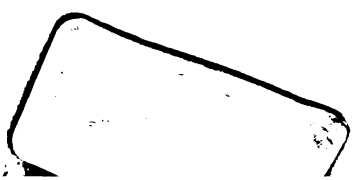

FLEX BINDING

1 3 1982

FLEX BINDING